



Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Société

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Date de création de la série 12 février 2007

Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025 347,4 millions \$

Ratio des frais de gestion (RFG) 0,27 %

Gestionnaire du fonds Invesco Canada Ltée

Gestionnaire de portefeuille Invesco Canada Ltée

Distributions Le revenu est versé mensuellement

Placement minimal Placement initial : 1 000 000 \$
Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à générer un revenu d'intérêts élevé tout en préservant le capital et la liquidité. Le fonds investit dans des titres de créance de gouvernements à court terme et d'autres titres de créance de première qualité.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Nationale du Canada	8,63 %
2. Banque Royale du Canada	7,19 %
3. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	7,19 %
4. Province de la Nouvelle-Écosse	7,19 %
5. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	6,04 %
6. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	5,74 %
7. Province de la Saskatchewan	5,74 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,72 %
9. Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	5,47 %
10. La Banque Toronto-Dominion	4,88 %
Pourcentage total des dix principaux placements	63,79 %
Nombre total de placements	30

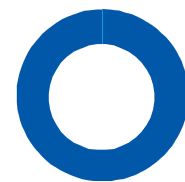
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	51,45 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	48,72 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,17 %

Répartition géographique



■ Canada	100,05 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	-0,05 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

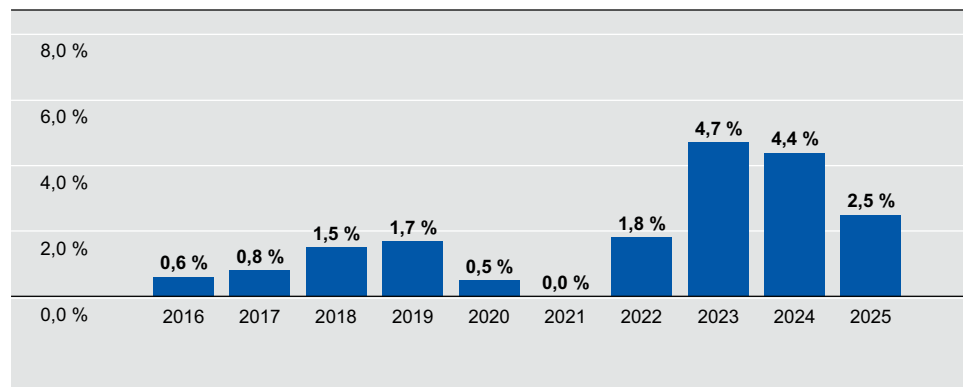
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Société

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Société du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série Société du fonds chacune des 10 dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série Société du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 012 \$
Pire rendement	0,0 %	31 mai 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série Société du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 200 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,84 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement à court terme liquide et sûr
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds n'est pas admissible comme placement pour les régimes enregistrés.

Actuellement, seuls d'autres fonds Invesco Canada et des investisseurs institutionnels admissibles, que nous pouvons choisir à l'occasion, peuvent investir dans ce fonds.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence.

Rappelez-vous que puisque vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Société du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série Société du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série Société s'élevaient à 0,27 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Société

2. Frais du fonds (suite)

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi). Invesco Canada Ltée paye les frais d'exploitation pour les parts de série Société.	0,27 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi de la présente série du fonds est de 0,05 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 0,50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Commission d'indication de clients

Invesco Canada Ltée pourrait verser une commission d'indication de clients au tiers qui vous dirige vers nous. Elle est prélevée sur les frais de gestion du Fonds et se fonde sur la valeur de votre placement. Le taux de la commission d'indication de clients de cette série du Fonds s'élève à 0,05 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 0,50 \$ par année sur chaque tranche de 1 000 \$ investie. La commission d'indication de clients ne sera versée que si aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Aucuns autres frais ne sont exigés relativement à l'achat, à la détention, à la vente ou à l'échange de parts de série Société du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICDCF_CS(01/26)



Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Institutionnelle

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Date de création de la série 12 février 2007

Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025 347,4 millions \$

Ratio des frais de gestion (RFG) 0,22 %

Gestionnaire du fonds Invesco Canada Ltée

Gestionnaire de portefeuille Invesco Canada Ltée

Distributions Le revenu est versé mensuellement

Placement minimal Placement initial : 1 000 000 \$
Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à générer un revenu d'intérêts élevé tout en préservant le capital et la liquidité. Le fonds investit dans des titres de créance de gouvernements à court terme et d'autres titres de créance de première qualité.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Nationale du Canada	8,63 %
2. Banque Royale du Canada	7,19 %
3. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	7,19 %
4. Province de la Nouvelle-Écosse	7,19 %
5. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	6,04 %
6. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	5,74 %
7. Province de la Saskatchewan	5,74 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,72 %
9. Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	5,47 %
10. La Banque Toronto-Dominion	4,88 %
Pourcentage total des dix principaux placements	63,79 %
Nombre total de placements	30

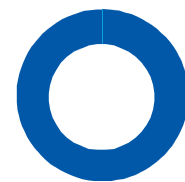
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	51,45 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	48,72 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,17 %

Répartition géographique



■ Canada	100,05 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	-0,05 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

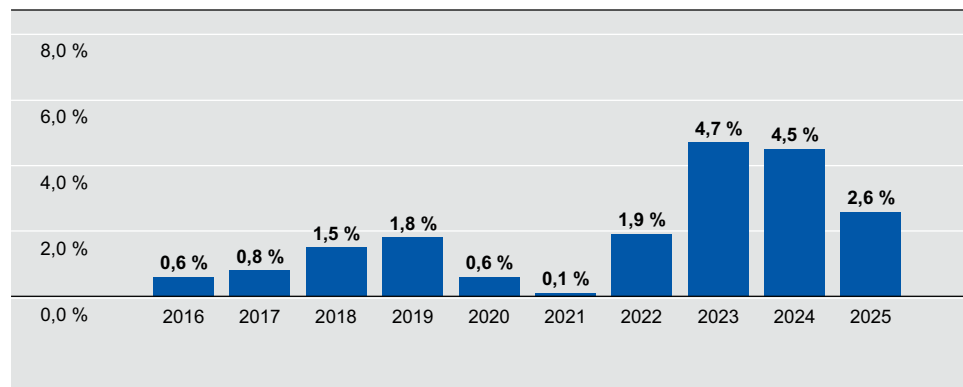
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Institutionnelle

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Institutionnelle du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série Institutionnelle du fonds chacune des 10 dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série Institutionnelle du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 012 \$
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série Institutionnelle du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 205 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,89 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement à court terme liquide et sûr
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds n'est pas admissible comme placement pour les régimes enregistrés.

Actuellement, seuls d'autres fonds Invesco Canada et des investisseurs institutionnels admissibles, que nous pouvons choisir à l'occasion, peuvent investir dans ce fonds.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence.

Rappelez-vous que puisque vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Institutionnelle du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série Institutionnelle du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série Institutionnelle s'élevaient à 0,22 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Institutionnelle

2. Frais du fonds (suite)

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion. Invesco Canada Ltée paye les frais d'exploitation pour les parts de série Institutionnelle.	0,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,22 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série Institutionnelle du fonds.

3. Autres frais

Aucuns autres frais ne sont exigés relativement à l'achat, à la détention, à la vente ou à l'échange de parts de série Institutionnelle du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICDCF_IS(01/26)



Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Sélect

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Date de création de la série	12 février 2007
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	347,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,27 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Le revenu est versé mensuellement
Placement minimal	Placement initial : 1 000 000 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à générer un revenu d'intérêts élevé tout en préservant le capital et la liquidité. Le fonds investit dans des titres de créance de gouvernements à court terme et d'autres titres de créance de première qualité.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Nationale du Canada	8,63 %
2. Banque Royale du Canada	7,19 %
3. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	7,19 %
4. Province de la Nouvelle-Écosse	7,19 %
5. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	6,04 %
6. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	5,74 %
7. Province de la Saskatchewan	5,74 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,72 %
9. Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	5,47 %
10. La Banque Toronto-Dominion	4,88 %
Pourcentage total des dix principaux placements	63,79 %
Nombre total de placements	30

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	51,45 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	48,72 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,17 %

Répartition géographique



■ Canada	100,05 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	-0,05 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

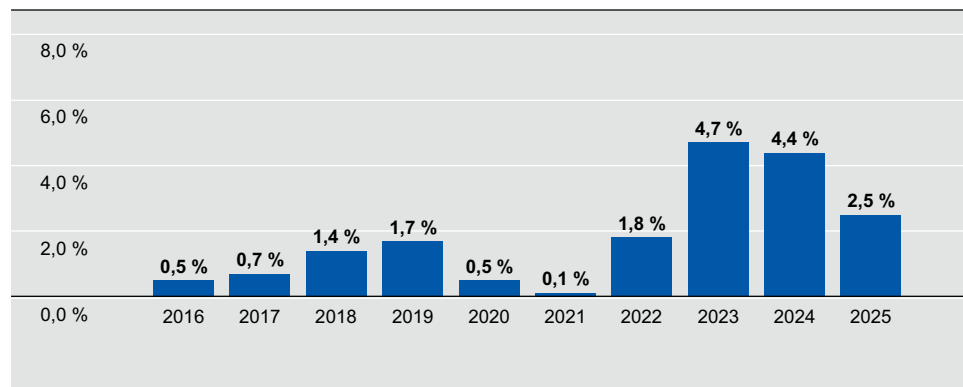
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Sélect

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série Sélect du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série Sélect du fonds chacune des 10 dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série Sélect du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 012 \$
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série Sélect du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 197 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,82 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement à court terme liquide et sûr
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds n'est pas admissible comme placement pour les régimes enregistrés.

Actuellement, seuls d'autres fonds Invesco Canada et des investisseurs institutionnels admissibles, que nous pouvons choisir à l'occasion, peuvent investir dans ce fonds.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence.

Rappelez-vous que puisque vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Sélect du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série Sélect du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série Sélect s'élevaient à 0,27 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série Sélect

2. Frais du fonds (suite)

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi). Invesco Canada Ltée paye les frais d'exploitation pour les parts de série Sélect.	0,27 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi de la présente série du fonds est de 0,10 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 1,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Commission d'indication de clients

Invesco Canada Ltée pourrait verser une commission d'indication de clients au tiers qui vous dirige vers nous. Elle est prélevée sur les frais de gestion du Fonds et se fonde sur la valeur de votre placement. Le taux de la commission d'indication de clients de cette série du Fonds s'élève à 0,10 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 1,00 \$ par année sur chaque tranche de 1 000 \$ investie. La commission d'indication de clients ne sera versée que si aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Aucuns autres frais ne sont exigés relativement à l'achat, à la détention, à la vente ou à l'échange de parts de série Sélect du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICDCF_SS(01/26)



Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Date de création de la série 5 juin 2006

Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025 347,4 millions \$

Ratio des frais de gestion (RFG) s.o.

Gestionnaire du fonds Invesco Canada Ltée

Gestionnaire de portefeuille Invesco Canada Ltée

Distributions Le revenu est versé mensuellement

Placement minimal Placement initial : 500 \$
Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à générer un revenu d'intérêts élevé tout en préservant le capital et la liquidité. Le fonds investit dans des titres de créance de gouvernements à court terme et d'autres titres de créance de première qualité.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Nationale du Canada	8,63 %
2. Banque Royale du Canada	7,19 %
3. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	7,19 %
4. Province de la Nouvelle-Écosse	7,19 %
5. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	6,04 %
6. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	5,74 %
7. Province de la Saskatchewan	5,74 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,72 %
9. Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	5,47 %
10. La Banque Toronto-Dominion	4,88 %
Pourcentage total des dix principaux placements	63,79 %
Nombre total de placements	30

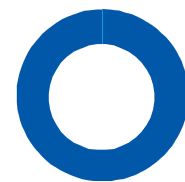
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	51,45 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	48,72 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,17 %

Répartition géographique



■ Canada	100,05 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	-0,05 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

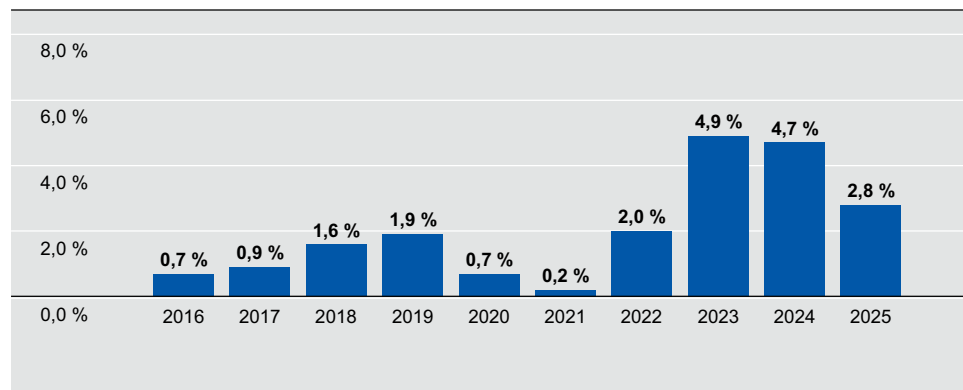
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série I

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,3 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 013 \$
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 222 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,02 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
 - recherchent un placement à court terme liquide et sûr
 - peuvent s'accommoder d'un risque faible
- Le fonds n'est pas admissible comme placement pour les régimes enregistrés. Actuellement, seuls d'autres fonds Invesco Canada et des investisseurs institutionnels admissibles, que nous pouvons choisir à l'occasion, peuvent investir dans ce fonds.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence.

Rappelez-vous que puisque vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens - série I

2. Frais du fonds (suite)

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 0,24 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J 0E6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICDCF_I(01/26)



Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	023	021	025	029
Date de création de la série	27 septembre 1996			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,27 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Le revenu est versé mensuellement
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire en dollars canadiens, notamment du papier commercial et des titres de créance de gouvernements à court terme de grande qualité. Le fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	8,63 %
2. Province de la Nouvelle-Écosse	7,87 %
3. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,86 %
4. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,09 %
5. Compagnie Pétrolière Impériale Itée	6,70 %
6. La Banque Toronto-Dominion	6,30 %
7. Province de la Saskatchewan	6,05 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,48 %
9. Banque Nationale du Canada	4,73 %
10. Hydro-Québec	3,94 %
Pourcentage total des dix principaux placements	64,65 %
Nombre total de placements	29

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	58,05 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	42,08 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



■ Canada	99,75 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	0,25 %

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

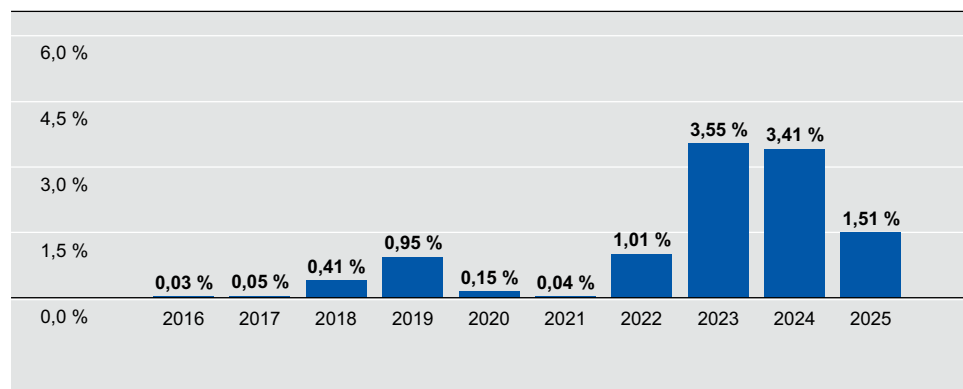
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,0 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 010 \$
Pire rendement	0,0 %	28 février 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 116 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,11 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable à court terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement à court terme sûr
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,27 % de sa valeur, ce qui correspond à 12,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

1,27 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,00 %

Frais du fonds

1,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,25 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,15 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 1,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,25 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,15 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 1,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,25 % après quatre ans.

En date des présents aperçus du fonds, le paiement des commissions de suivi a été suspendu; celui-ci peut toutefois être rétabli à tout moment.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICMMF_A(01/26)



Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série APSF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	29023	29021	29025	29029
Date de création de la série	26 janvier 2009			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,23 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Le revenu est versé mensuellement
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire en dollars canadiens, notamment du papier commercial et des titres de créance de gouvernements à court terme de grande qualité. Le fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	8,63 %
2. Province de la Nouvelle-Écosse	7,87 %
3. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,86 %
4. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,09 %
5. Compagnie Pétrolière Impériale Itée	6,70 %
6. La Banque Toronto-Dominion	6,30 %
7. Province de la Saskatchewan	6,05 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,48 %
9. Banque Nationale du Canada	4,73 %
10. Hydro-Québec	3,94 %
Pourcentage total des dix principaux placements	64,65 %
Nombre total de placements	29

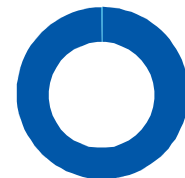
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	58,05 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	42,08 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



■ Canada	99,75 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	0,25 %

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série APSF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

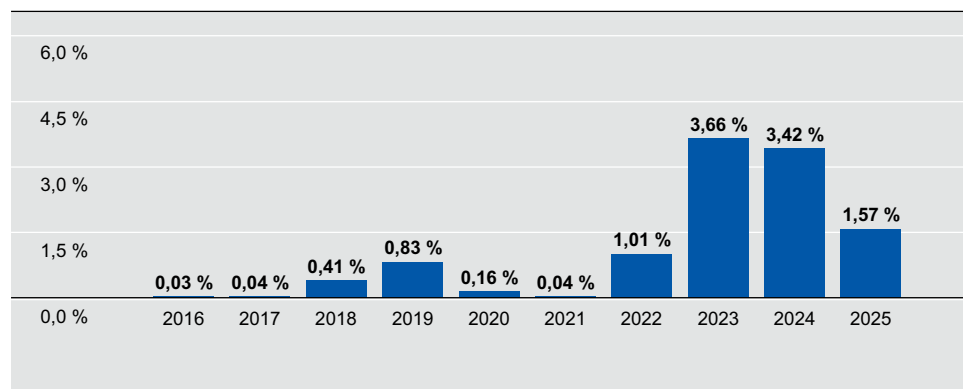
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série APSF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série APSF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série APSF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,0 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 010 \$
Pire rendement	0,0 %	28 février 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série APSF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 117 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,11 %.

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série APSF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable à court terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement à court terme sûr
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Les parts de série APSF conviennent uniquement aux épargnants qui désirent effectuer des achats périodiques par sommes fixes au moyen de transferts systématiques d'une certaine proportion de leur placement à un ou plusieurs fonds offerts par Invesco Canada autres que des fonds de marché monétaire.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série APSF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série APSF du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série APSF s'élevaient à 1,23 % de sa valeur, ce qui correspond à 12,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		1,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,00 %
Frais du fonds		1,23 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après quatre ans.

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série APSF

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série APSF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	Aucuns frais d'échange ne sont exigés si des parts de série APSF du fonds sont échangées contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada de façon systématique dans le cadre du Service des achats périodiques par sommes fixes d'Invesco. Pour les autres échanges de parts de série APSF du fonds contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada, la société de votre représentant peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICMMF_DCA(01/26)



Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série par défaut

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	29020
Date de création de la série	26 janvier 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,17 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Le revenu est versé mensuellement
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire en dollars canadiens, notamment du papier commercial et des titres de créance de gouvernements à court terme de grande qualité. Le fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	8,63 %
2. Province de la Nouvelle-Écosse	7,87 %
3. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,86 %
4. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,09 %
5. Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	6,70 %
6. La Banque Toronto-Dominion	6,30 %
7. Province de la Saskatchewan	6,05 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,48 %
9. Banque Nationale du Canada	4,73 %
10. Hydro-Québec	3,94 %
Pourcentage total des dix principaux placements	64,65 %
Nombre total de placements	29

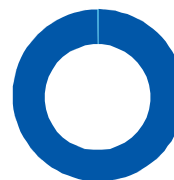
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	58,05 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	42,08 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



■ Canada	99,75 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	0,25 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

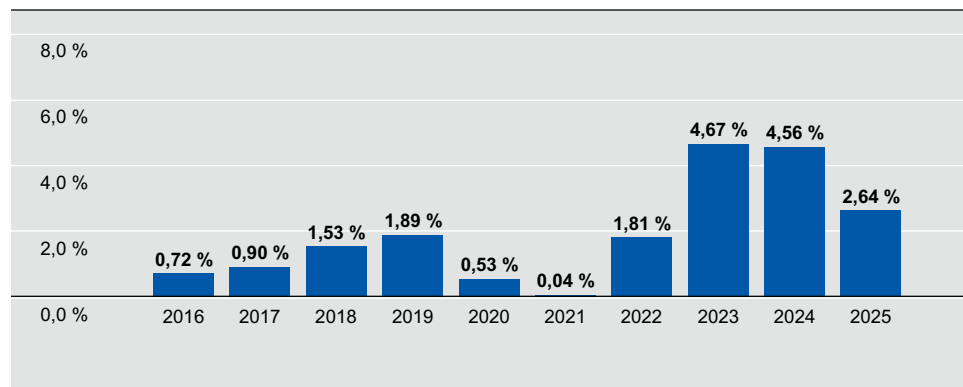
Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série par défaut

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série par défaut du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série par défaut du fonds chacune des 10 dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série par défaut du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,3 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 013 \$
Pire rendement	0,0 %	31 juillet 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série par défaut du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 210 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,92 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable à court terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement à court terme sûr
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Les parts de série par défaut ne sont pas offertes aux fins de souscription. Nous pourrions placer votre argent dans des parts de série par défaut du fonds à titre de placement « par défaut » dans certaines circonstances énoncées dans le prospectus simplifié.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série par défaut du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série par défaut du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série par défaut s'élevaient à 0,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série par défaut

2. Frais du fonds (suite)

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,17 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série par défaut du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série par défaut du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	En ce qui concerne les échanges de parts de série par défaut du Fonds contre des parts d'un autre fonds Invesco Canada, la société de votre représentant pourrait toucher des frais d'échange ou un courtage relativement à votre échange, mais pas les deux. Si des frais d'échange sont exigés, la société de votre représentant pourrait imposer des frais d'au plus 2 % de la valeur des parts que vous échangez. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICMMF_SD(01/26)



Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	027
Date de création de la série	8 juin 2020
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,00 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Le revenu est versé mensuellement
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire en dollars canadiens, notamment du papier commercial et des titres de créance de gouvernements à court terme de grande qualité. Le fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	8,63 %
2. Province de la Nouvelle-Écosse	7,87 %
3. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,86 %
4. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,09 %
5. Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	6,70 %
6. La Banque Toronto-Dominion	6,30 %
7. Province de la Saskatchewan	6,05 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,48 %
9. Banque Nationale du Canada	4,73 %
10. Hydro-Québec	3,94 %
Pourcentage total des dix principaux placements	64,65 %
Nombre total de placements	29

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	58,05 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	42,08 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



■ Canada	99,75 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	0,25 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

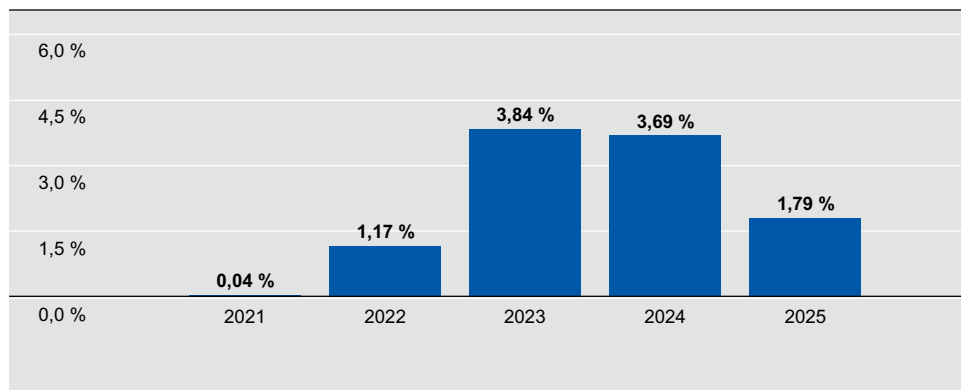
Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série F

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des cinq dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des cinq dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des cinq dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,0 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 010 \$
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 110 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,89 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable à court terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement à court terme sûr
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série F

2. Frais du fonds (suite)

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	1,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICMMF_F(01/26)



Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série APSF-F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	29027
Date de création de la série	8 juin 2020
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,01 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Le revenu est versé mensuellement
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire en dollars canadiens, notamment du papier commercial et des titres de créance de gouvernements à court terme de grande qualité. Le fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Sumitomo Mitsui Banking Corp.	8,63 %
2. Province de la Nouvelle-Écosse	7,87 %
3. MUFG Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,86 %
4. Mizuho Bank Ltd. (succursale du Canada)	7,09 %
5. Compagnie Pétrolière Impériale Itée	6,70 %
6. La Banque Toronto-Dominion	6,30 %
7. Province de la Saskatchewan	6,05 %
8. Corporation BNP Paribas Canada	5,48 %
9. Banque Nationale du Canada	4,73 %
10. Hydro-Québec	3,94 %
Pourcentage total des dix principaux placements	64,65 %
Nombre total de placements	29

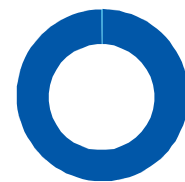
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	58,05 %
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	42,08 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



■ Canada	99,75 %
■ Trésorerie et autres éléments d'actif net	0,25 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

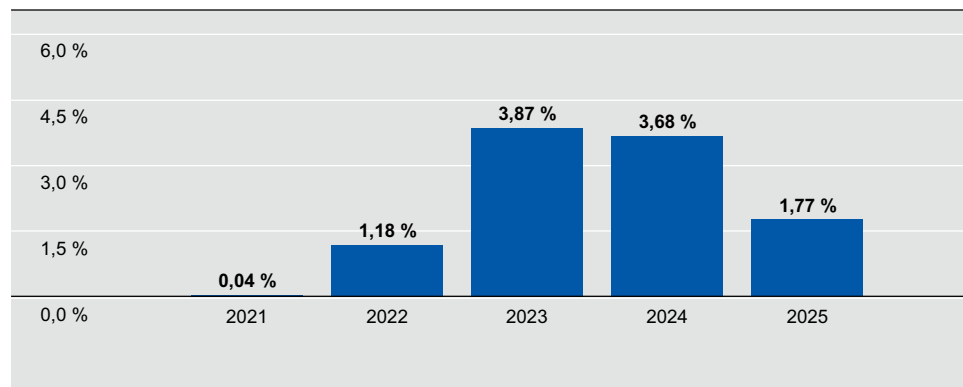
Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série APSF-F

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série APSF-F du fonds au cours des cinq dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série APSF-F du fonds chacune des cinq dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série APSF-F du fonds sur trois mois au cours des cinq dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,0 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 010 \$
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	Votre placement demeurerait inchangé

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série APSF-F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 110 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,90 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable à court terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement à court terme sûr
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Les parts de série APSF-F conviennent uniquement aux épargnants qui désirent effectuer des achats périodiques par sommes fixes au moyen de transferts systématiques d'une certaine proportion de leur placement à un ou plusieurs fonds offerts par Invesco Canada autres que des fonds de marché monétaire.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série APSF-F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série APSF-F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série APSF-F s'élevaient à 1,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Fonds du marché monétaire canadien Invesco - série APSF-F

2. Frais du fonds (suite)

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,01 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	1,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série APSF-F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série APSF-F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICMMF_FDCA(01/26)



Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	53203
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	182,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,99 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice des obligations de société de première qualité échelonnées 1-5 ans FTSE Canada, ou de tout indice qui le remplace (l'« indice »). Le fonds investira, directement ou indirectement, principalement dans des obligations de sociétés canadiennes de bonne qualité.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,22 %
2. Bell Canada	6,11 %
3. Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,44 %
4. Fortis Inc.	4,36 %
5. Pembina Pipeline Corp.	4,30 %
6. Intact Corporation Financière	4,25 %
7. Rogers Communications Inc.	4,19 %
8. Enbridge Inc.	4,09 %
9. TransCanada PipeLines Ltd.	4,07 %
10. North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	3,71 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,74 %
Nombre total de placements	51

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



■ Obligations de sociétés canadiennes	99,29 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
■ Autres éléments d'actif net	0,33 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



■ Canada	99,29 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
■ Autres éléments d'actif net	0,33 %

Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

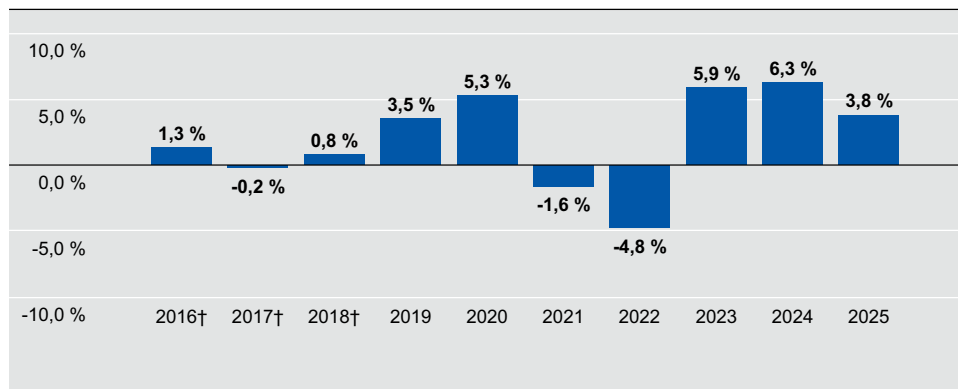
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	5,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 054 \$
Pire rendement	-3,6 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 964 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 216 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,97 %.

Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu régulier
- privilégient un fonds qui procure un placement à revenu fixe
- recherchent une exposition à un portefeuille d'obligations à court terme de sociétés canadiennes
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	0,99 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Le Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco n'est aucunement associé à London Stock Exchange Group plc et à ses sociétés (collectivement, le « groupe LSE ») ni n'est parrainé, avalisé, vendu ou promu par celles-ci. Le groupe LSE décline toute responsabilité envers quiconque découlant de l'utilisation de l'indice des obligations de société de première qualité échelonnées 1-5 ans FTSE Canada et de ses données sous-jacentes.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSPLCBF_A(01/26)



Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	53207	Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Date de création de la série	19 janvier 2010	Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	182,6 millions \$	Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,38 %	Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice des obligations de société de première qualité échelonnées 1-5 ans FTSE Canada, ou de tout indice qui le remplace (l'« indice »). Le fonds investira, directement ou indirectement, principalement dans des obligations de sociétés canadiennes de bonne qualité.

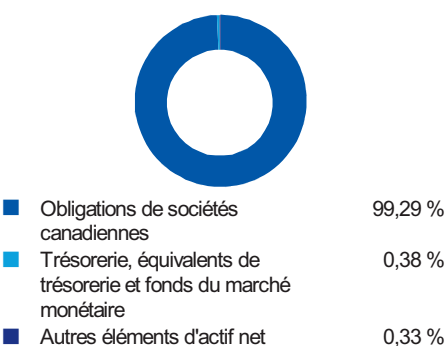
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

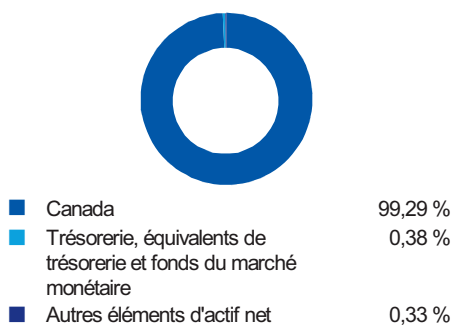
1. Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,22 %
2. Bell Canada	6,11 %
3. Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,44 %
4. Fortis Inc.	4,36 %
5. Pembina Pipeline Corp.	4,30 %
6. Intact Corporation Financière	4,25 %
7. Rogers Communications Inc.	4,19 %
8. Enbridge Inc.	4,09 %
9. TransCanada PipeLines Ltd.	4,07 %
10. North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	3,71 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,74 %
Nombre total de placements	51

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



Répartition géographique du FNB sous-jacent



Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

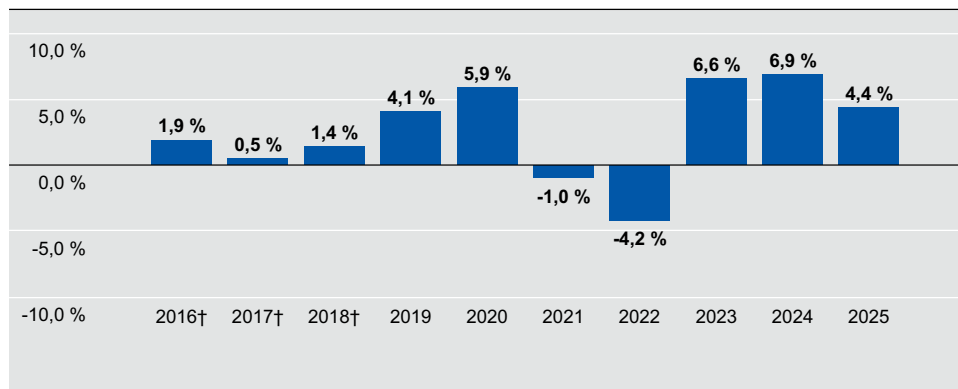
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	5,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 055 \$
Pire rendement	-3,4 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 966 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 292 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,59 %.

Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu régulier
- privilégient un fonds qui procure un placement à revenu fixe
- recherchent une exposition à un portefeuille d'obligations à court terme de sociétés canadiennes
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,40 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,38 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,40 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Le Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco n'est aucunement associé à London Stock Exchange Group plc et à ses sociétés (collectivement, le « groupe LSE ») ni n'est parrainé, avalisé, vendu ou promu par celles-ci. Le groupe LSE décline toute responsabilité envers quiconque découlant de l'utilisation de l'indice des obligations de société de première qualité échelonnées 1-5 ans FTSE Canada et de ses données sous-jacentes.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSPLCBF_F(01/26)



Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	53200	Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Date de création de la série	19 janvier 2010	Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	182,6 millions \$	Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.	Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice des obligations de société de première qualité échelonnées 1-5 ans FTSE Canada, ou de tout indice qui le remplace (l'« indice »). Le fonds investira, directement ou indirectement, principalement dans des obligations de sociétés canadiennes de bonne qualité.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,22 %
2. Bell Canada	6,11 %
3. Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,44 %
4. Fortis Inc.	4,36 %
5. Pembina Pipeline Corp.	4,30 %
6. Intact Corporation Financière	4,25 %
7. Rogers Communications Inc.	4,19 %
8. Enbridge Inc.	4,09 %
9. TransCanada PipeLines Ltd.	4,07 %
10. North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	3,71 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,74 %
Nombre total de placements	51

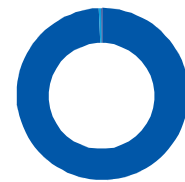
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



■ Obligations de sociétés canadiennes	99,29 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
■ Autres éléments d'actif net	0,33 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



■ Canada	99,29 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
■ Autres éléments d'actif net	0,33 %

Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

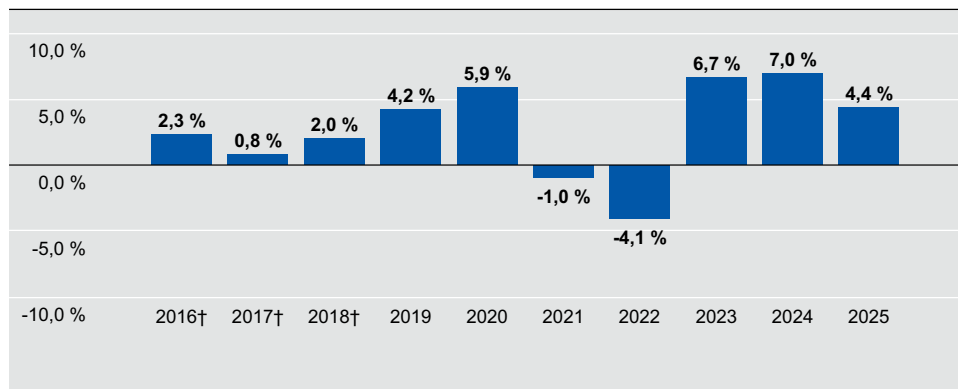
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	5,6 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 056 \$
Pire rendement	-3,4 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 966 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 315 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,78 %.

Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu régulier
- privilégient un fonds qui procure un placement à revenu fixe
- recherchent une exposition à un portefeuille d'obligations à court terme de sociétés canadiennes
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 0,75 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Le Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco n'est aucunement associé à London Stock Exchange Group plc et à ses sociétés (collectivement, le « groupe LSE ») ni n'est parrainé, avalisé, vendu ou promu par celles-ci. Le groupe LSE décline toute responsabilité envers quiconque découlant de l'utilisation de l'indice des obligations de société de première qualité échelonnées 1-5 ans FTSE Canada et de ses données sous-jacentes.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSPLCBF_I(01/26)



Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactions canada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »). L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1653	1651	1655	1659
Date de création de la série	5 décembre 1994			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	361,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,43 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les autorités municipales et les sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	9,40 %
2. Province de la Saskatchewan	5,10 %
3. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	4,80 %
4. Ville de Toronto	3,93 %
5. Province du Manitoba	3,58 %
6. Province d'Alberta	3,00 %
7. Ville de Montréal	2,01 %
8. 407 International Inc.	1,81 %
9. Obligation du gouvernement du Mexique	1,78 %
10. Keyera Corp.	1,66 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,07 %
Nombre total de placements	326

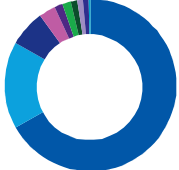
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations du gouvernement du Canada	31,85 %
Obligations de sociétés canadiennes	25,53 %
Obligations de sociétés étrangères	21,41 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	5,66 %
Obligations d'État étrangères	5,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	3,55 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	2,84 %
Autres secteurs	2,01 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Répartition géographique



Canada	66,79 %
États-Unis	16,34 %
Autres pays	6,88 %
Mexique	3,08 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
France	1,52 %
Îles Caïmans	1,21 %
Guatemala	1,15 %
Maroc	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

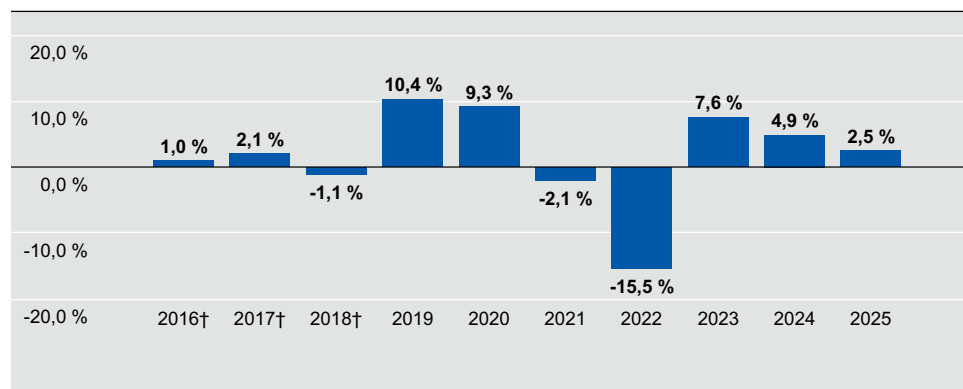
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 8 juin 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 103 \$
Pire rendement	-8,9 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 911 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 177 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,64 %.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent faire un placement dans des titres à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,44 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,43 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,44 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. Bien qu'il n'y ait aucune réduction des frais de gestion et de conseils entre ces deux séries, si vous détenez des parts de série P, vous profiterez d'autres avantages éventuels décrits dans le prospectus simplifié du fonds. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,20 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,20 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,50 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,50 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCBFF_A(01/26)



Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco

- série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	1657
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	361,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,69 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les autorités municipales et les sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

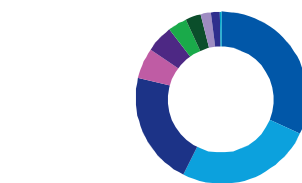
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	9,40 %
2. Province de la Saskatchewan	5,10 %
3. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	4,80 %
4. Ville de Toronto	3,93 %
5. Province du Manitoba	3,58 %
6. Province d'Alberta	3,00 %
7. Ville de Montréal	2,01 %
8. 407 International Inc.	1,81 %
9. Obligation du gouvernement du Mexique	1,78 %
10. Keyera Corp.	1,66 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,07 %
Nombre total de placements	326

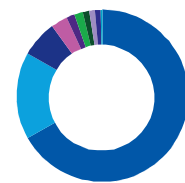
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations du gouvernement du Canada	31,85 %
Obligations de sociétés canadiennes	25,53 %
Obligations de sociétés étrangères	21,41 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	5,66 %
Obligations d'État étrangères	5,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	3,55 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	2,84 %
Autres secteurs	2,01 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Répartition géographique



Canada	66,79 %
États-Unis	16,34 %
Autres pays	6,88 %
Mexique	3,08 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
France	1,52 %
Îles Caïmans	1,21 %
Guatemala	1,15 %
Maroc	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

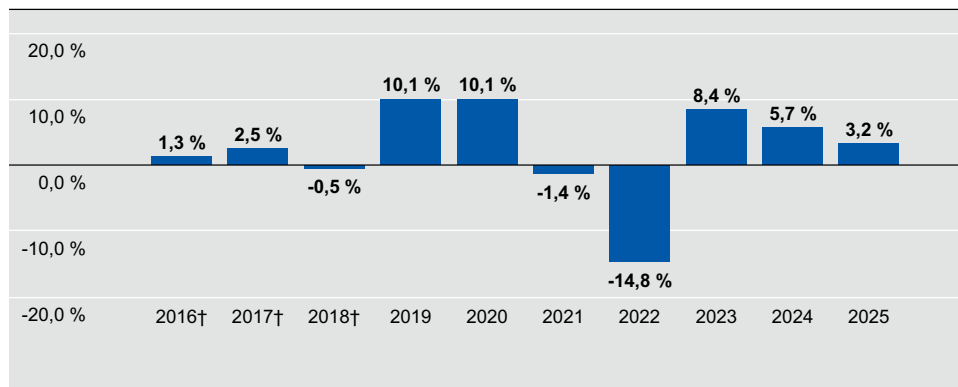
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 8 juin 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 104 \$
Pire rendement	-8,7 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 913 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 245 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,21 %.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent faire un placement dans des titres à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,70 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,69 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,70 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco

- série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21650
Date de création de la série	15 novembre 2002
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	361,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les autorités municipales et les sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

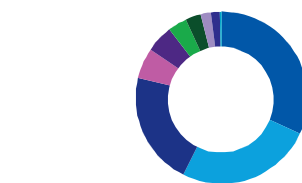
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	9,40 %
2. Province de la Saskatchewan	5,10 %
3. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	4,80 %
4. Ville de Toronto	3,93 %
5. Province du Manitoba	3,58 %
6. Province d'Alberta	3,00 %
7. Ville de Montréal	2,01 %
8. 407 International Inc.	1,81 %
9. Obligation du gouvernement du Mexique	1,78 %
10. Keyera Corp.	1,66 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,07 %
Nombre total de placements	326

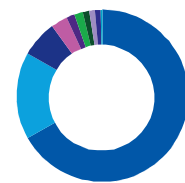
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations du gouvernement du Canada	31,85 %
Obligations de sociétés canadiennes	25,53 %
Obligations de sociétés étrangères	21,41 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	5,66 %
Obligations d'État étrangères	5,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	3,55 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	2,84 %
Autres secteurs	2,01 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Répartition géographique



Canada	66,79 %
États-Unis	16,34 %
Autres pays	6,88 %
Mexique	3,08 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
France	1,52 %
Îles Caïmans	1,21 %
Guatemala	1,15 %
Maroc	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

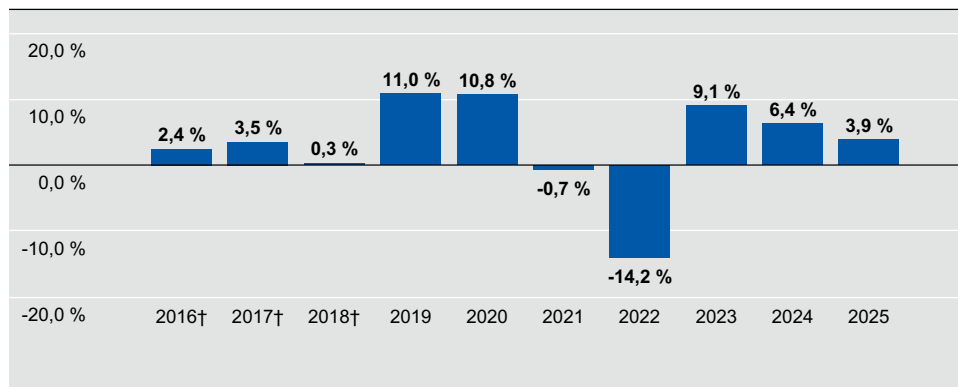
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 8 juin 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-8,6 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 914 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 345 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,01 %.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent faire un placement dans des titres à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCBFF_I(01/26)



Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco

- série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »). L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	21633	21631	21635	21639
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	361,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,32 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les autorités municipales et les sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

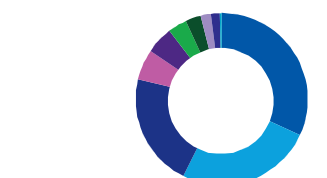
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	9,40 %
2. Province de la Saskatchewan	5,10 %
3. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	4,80 %
4. Ville de Toronto	3,93 %
5. Province du Manitoba	3,58 %
6. Province d'Alberta	3,00 %
7. Ville de Montréal	2,01 %
8. 407 International Inc.	1,81 %
9. Obligation du gouvernement du Mexique	1,78 %
10. Keyera Corp.	1,66 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,07 %
Nombre total de placements	326

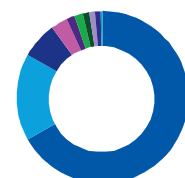
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations du gouvernement du Canada	31,85 %
Obligations de sociétés canadiennes	25,53 %
Obligations de sociétés étrangères	21,41 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	5,66 %
Obligations d'État étrangères	5,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	3,55 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	2,84 %
Autres secteurs	2,01 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Répartition géographique



Canada	66,79 %
États-Unis	16,34 %
Autres pays	6,88 %
Mexique	3,08 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
France	1,52 %
Îles Caïmans	1,21 %
Guatemala	1,15 %
Maroc	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

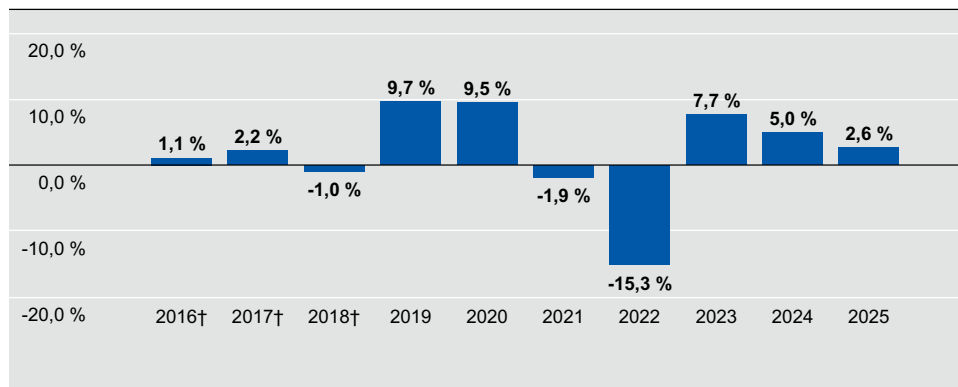
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 8 juin 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 103 \$
Pire rendement	-8,9 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 911 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 184 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,71 %.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent faire un placement dans des titres à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 1,33 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,32 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,33 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,20 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,20 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,50 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,50 % après quatre ans.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCBFF_P(01/26)



Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco

- série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITCB
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	361,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,52 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les autorités municipales et les sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

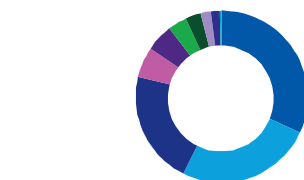
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	9,40 %
2. Province de la Saskatchewan	5,10 %
3. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	4,80 %
4. Ville de Toronto	3,93 %
5. Province du Manitoba	3,58 %
6. Province d'Alberta	3,00 %
7. Ville de Montréal	2,01 %
8. 407 International Inc.	1,81 %
9. Obligation du gouvernement du Mexique	1,78 %
10. Keyera Corp.	1,66 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,07 %
Nombre total de placements	326

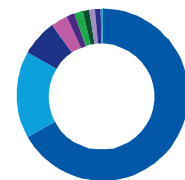
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations du gouvernement du Canada	31,85 %
Obligations de sociétés canadiennes	25,53 %
Obligations de sociétés étrangères	21,41 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	5,66 %
Obligations d'État étrangères	5,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	3,55 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	2,84 %
Autres secteurs	2,01 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Répartition géographique



Canada	66,79 %
États-Unis	16,34 %
Autres pays	6,88 %
Mexique	3,08 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %
France	1,52 %
Îles Caimans	1,21 %
Guatemala	1,15 %
Maroc	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

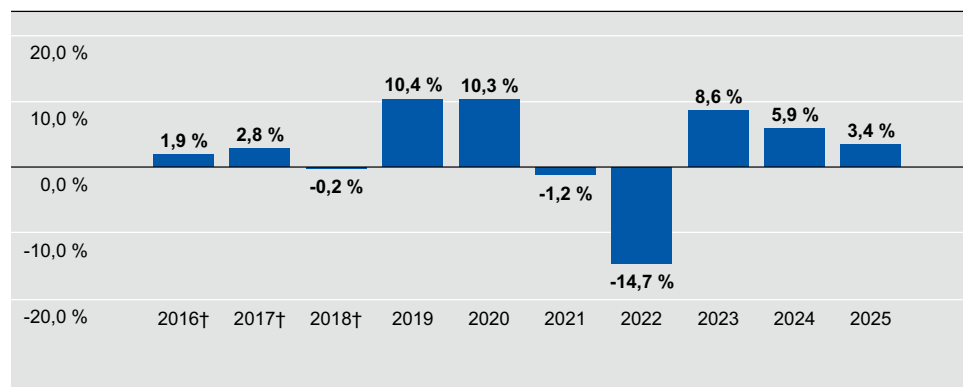
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 8 juin 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 105 \$
Pire rendement	-8,7 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 913 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 275 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,46 %.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent faire un placement dans des titres à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,53 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCBFF_PTF(01/26)



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus

ESG Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	62213
Date de création de la série	7 septembre 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	34,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,10 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans le Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF (symbole à la TSX : BESG), qui investit principalement dans des titres de créance émis par les gouvernements fédéral et provinciaux ou les administrations municipales du Canada et des sociétés canadiennes tout en intégrant des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'évaluation fondamentale d'occasions de placement. Le BESG n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

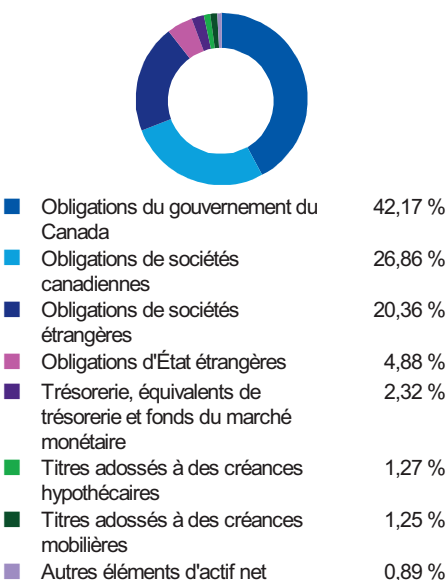
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

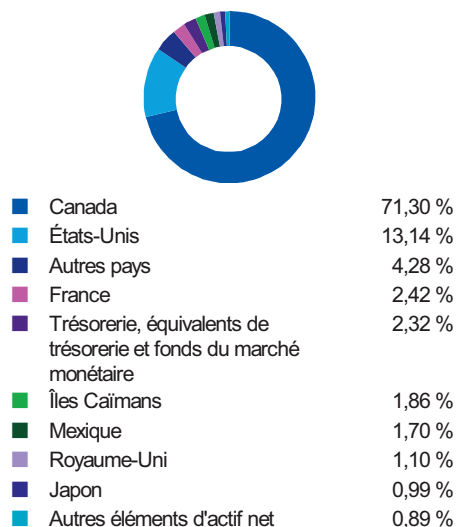
1. Gouvernement du Canada	21,14 %
2. Province d'Ontario	5,87 %
3. Province de Québec	5,39 %
4. Obligations du Trésor des États-Unis	3,20 %
5. Banque Royale du Canada	3,10 %
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,32 %
7. Ville de Montréal	2,30 %
8. Enbridge Inc.	2,21 %
9. Ville de Toronto	2,13 %
10. Keyera Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,77 %
Nombre total de placements	258

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



Répartition géographique du FNB sous-jacent



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

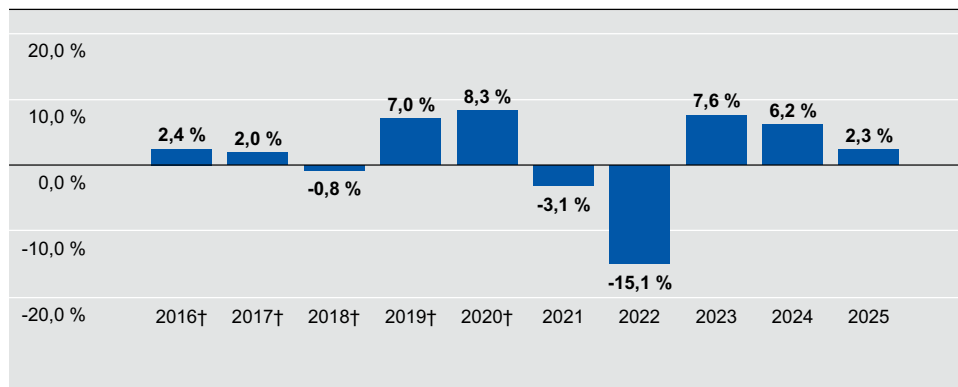
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 octobre 2020, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,3 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 093 \$
Pire rendement	-8,9 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 911 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 156 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,46 %.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en titres à revenu fixe qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,12 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,12 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSECCPF_A(01/26)



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus

ESG Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	62247
Date de création de la série	7 septembre 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	34,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,49 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans le Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF (symbole à la TSX : BESG), qui investit principalement dans des titres de créance émis par les gouvernements fédéral et provinciaux ou les administrations municipales du Canada et des sociétés canadiennes tout en intégrant des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'évaluation fondamentale d'occasions de placement. Le BESG n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

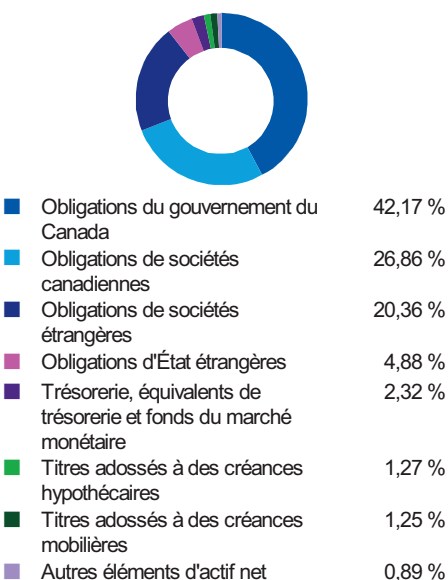
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

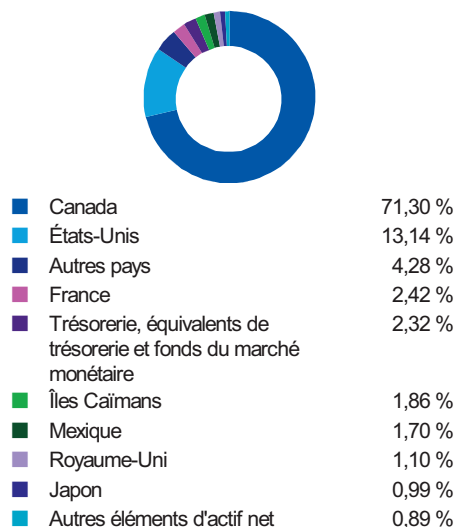
1. Gouvernement du Canada	21,14 %
2. Province d'Ontario	5,87 %
3. Province de Québec	5,39 %
4. Obligations du Trésor des États-Unis	3,20 %
5. Banque Royale du Canada	3,10 %
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,32 %
7. Ville de Montréal	2,30 %
8. Enbridge Inc.	2,21 %
9. Ville de Toronto	2,13 %
10. Keyera Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,77 %
Nombre total de placements	258

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



Répartition géographique du FNB sous-jacent



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

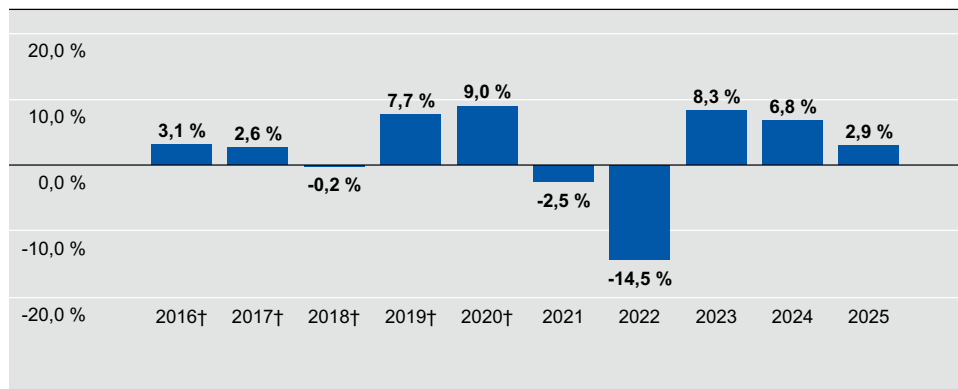
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 octobre 2020, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 095 \$
Pire rendement	-8,8 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 912 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 229 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,08 %.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en titres à revenu fixe qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,49 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,51 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSECCPF_F(01/26)



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus

ESG Invesco - série F4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	62207
Date de création de la série	12 août 2013
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	34,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,49 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans le Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF (symbole à la TSX : BESG), qui investit principalement dans des titres de créance émis par les gouvernements fédéral et provinciaux ou les administrations municipales du Canada et des sociétés canadiennes tout en intégrant des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'évaluation fondamentale d'occasions de placement. Le BESG n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

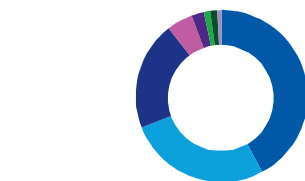
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	21,14 %
2. Province d'Ontario	5,87 %
3. Province de Québec	5,39 %
4. Obligations du Trésor des États-Unis	3,20 %
5. Banque Royale du Canada	3,10 %
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,32 %
7. Ville de Montréal	2,30 %
8. Enbridge Inc.	2,21 %
9. Ville de Toronto	2,13 %
10. Keyera Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,77 %
Nombre total de placements	258

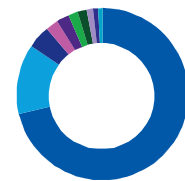
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



Obligations du gouvernement du Canada	42,17 %
Obligations de sociétés canadiennes	26,86 %
Obligations de sociétés étrangères	20,36 %
Obligations d'État étrangères	4,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,32 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,27 %
Titres adossés à des créances mobilières	1,25 %
Autres éléments d'actif net	0,89 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	71,30 %
États-Unis	13,14 %
Autres pays	4,28 %
France	2,42 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,32 %
Îles Caimans	1,86 %
Mexique	1,70 %
Royaume-Uni	1,10 %
Japon	0,99 %
Autres éléments d'actif net	0,89 %

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

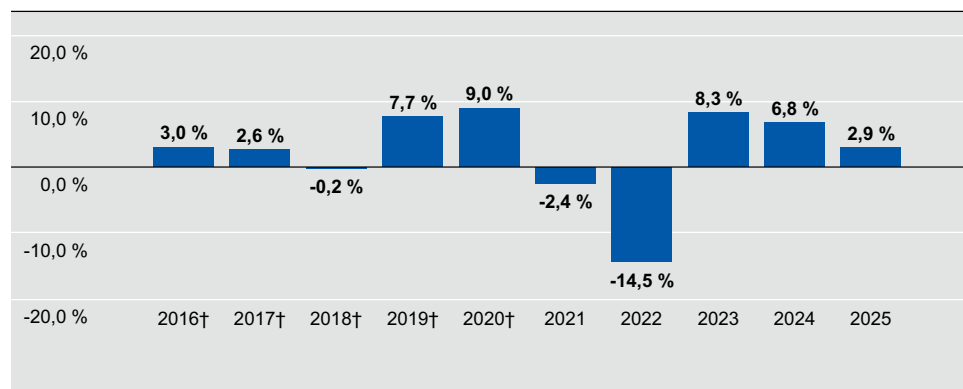
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 octobre 2020, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 095 \$
Pire rendement	-8,8 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 912 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 229 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,09 %.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en titres à revenu fixe qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

La série F4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F4 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F4 s'élevaient à 0,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,49 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,51 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F4 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSECCPF_F4(01/26)



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus

ESG Invesco - série F6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	62227
Date de création de la série	12 août 2013
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	34,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,49 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans le Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF (symbole à la TSX : BESG), qui investit principalement dans des titres de créance émis par les gouvernements fédéral et provinciaux ou les administrations municipales du Canada et des sociétés canadiennes tout en intégrant des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'évaluation fondamentale d'occasions de placement. Le BESG n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

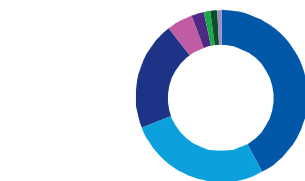
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	21,14 %
2. Province d'Ontario	5,87 %
3. Province de Québec	5,39 %
4. Obligations du Trésor des États-Unis	3,20 %
5. Banque Royale du Canada	3,10 %
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,32 %
7. Ville de Montréal	2,30 %
8. Enbridge Inc.	2,21 %
9. Ville de Toronto	2,13 %
10. Keyera Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,77 %
Nombre total de placements	258

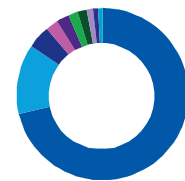
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



Obligations du gouvernement du Canada	42,17 %
Obligations de sociétés canadiennes	26,86 %
Obligations de sociétés étrangères	20,36 %
Obligations d'État étrangères	4,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,32 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,27 %
Titres adossés à des créances mobilières	1,25 %
Autres éléments d'actif net	0,89 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	71,30 %
États-Unis	13,14 %
Autres pays	4,28 %
France	2,42 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,32 %
Îles Caimans	1,86 %
Mexique	1,70 %
Royaume-Uni	1,10 %
Japon	0,99 %
Autres éléments d'actif net	0,89 %

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

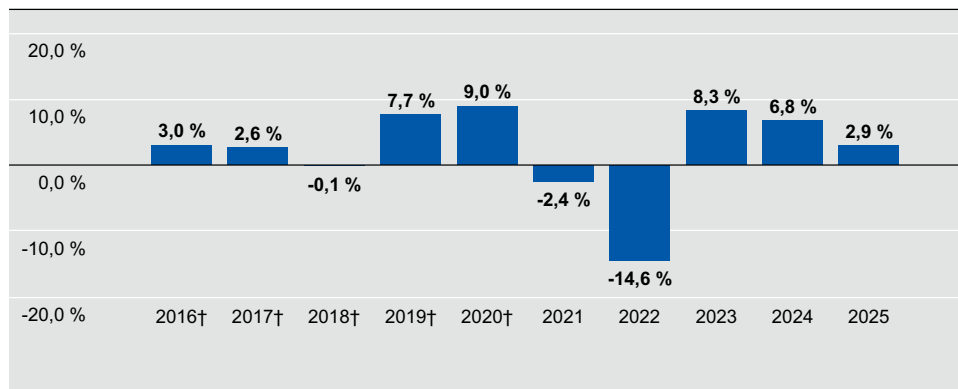
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 octobre 2020, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 095 \$
Pire rendement	-8,8 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 912 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 228 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,07 %.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en titres à revenu fixe qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

La série F6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F6 s'élevaient à 0,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,49 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

0,51 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F6 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série F6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSECCPF_F6(01/26)



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	62250	Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Date de création de la série	7 septembre 2010	Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	34,9 millions \$	Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.	Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans le Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF (symbole à la TSX : BESG), qui investit principalement dans des titres de créance émis par les gouvernements fédéral et provinciaux ou les administrations municipales du Canada et des sociétés canadiennes tout en intégrant des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'évaluation fondamentale d'occasions de placement. Le BESG n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

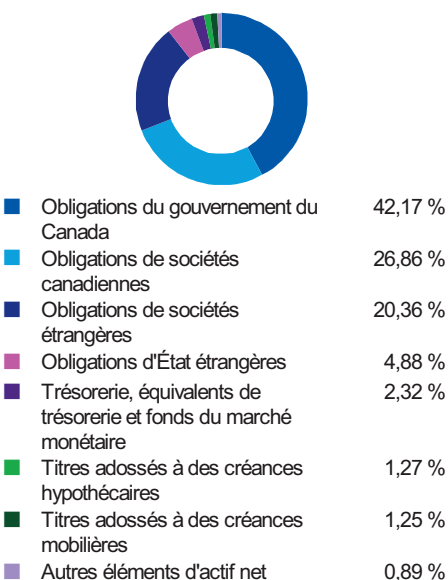
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

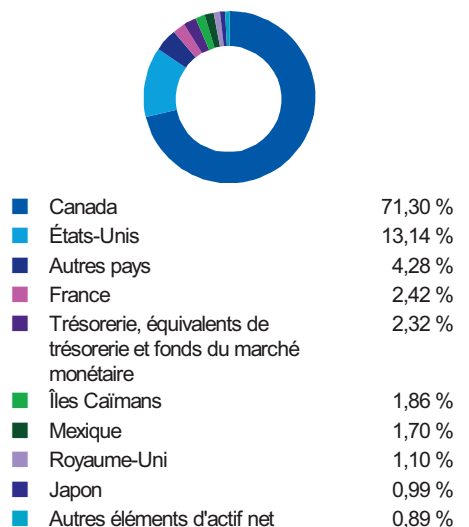
1. Gouvernement du Canada	21,14 %
2. Province d'Ontario	5,87 %
3. Province de Québec	5,39 %
4. Obligations du Trésor des États-Unis	3,20 %
5. Banque Royale du Canada	3,10 %
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,32 %
7. Ville de Montréal	2,30 %
8. Enbridge Inc.	2,21 %
9. Ville de Toronto	2,13 %
10. Keyera Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,77 %
Nombre total de placements	258

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



Répartition géographique du FNB sous-jacent



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

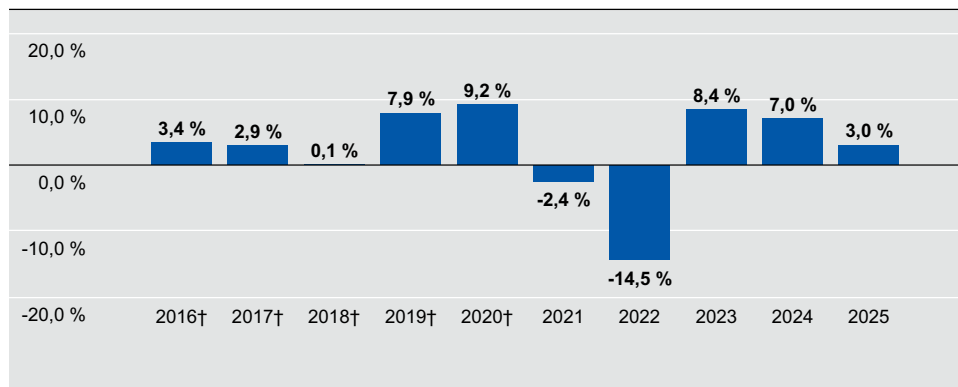
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 octobre 2020, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 095 \$
Pire rendement	-8,8 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 912 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 251 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,27 %.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en titres à revenu fixe qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 0,85 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSECCPF_I(01/26)



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus

ESG Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	62273
Date de création de la série	12 août 2013
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	34,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,09 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans le Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF (symbole à la TSX : BESG), qui investit principalement dans des titres de créance émis par les gouvernements fédéral et provinciaux ou les administrations municipales du Canada et des sociétés canadiennes tout en intégrant des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'évaluation fondamentale d'occasions de placement. Le BESG n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

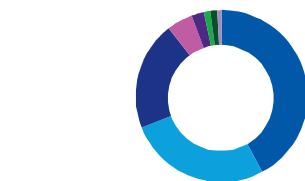
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	21,14 %
2. Province d'Ontario	5,87 %
3. Province de Québec	5,39 %
4. Obligations du Trésor des États-Unis	3,20 %
5. Banque Royale du Canada	3,10 %
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,32 %
7. Ville de Montréal	2,30 %
8. Enbridge Inc.	2,21 %
9. Ville de Toronto	2,13 %
10. Keyera Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,77 %
Nombre total de placements	258

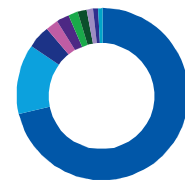
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



Obligations du gouvernement du Canada	42,17 %
Obligations de sociétés canadiennes	26,86 %
Obligations de sociétés étrangères	20,36 %
Obligations d'État étrangères	4,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,32 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,27 %
Titres adossés à des créances mobilières	1,25 %
Autres éléments d'actif net	0,89 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	71,30 %
États-Unis	13,14 %
Autres pays	4,28 %
France	2,42 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,32 %
Îles Caimans	1,86 %
Mexique	1,70 %
Royaume-Uni	1,10 %
Japon	0,99 %
Autres éléments d'actif net	0,89 %

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

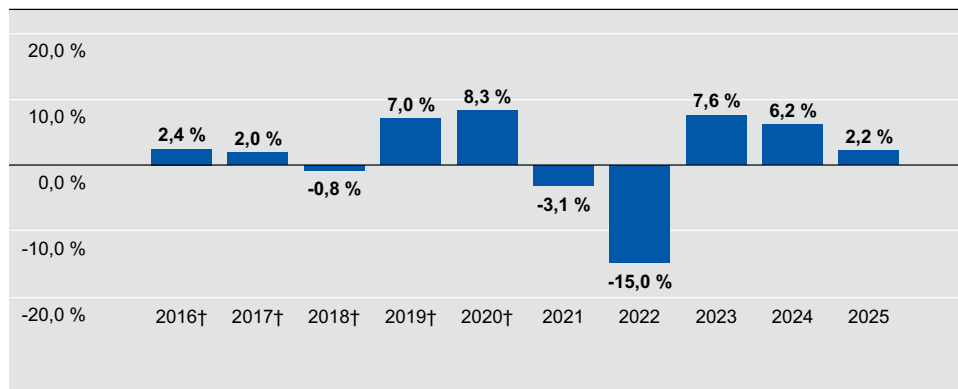
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 octobre 2020, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,3 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 093 \$
Pire rendement	-8,9 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 911 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 155 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,46 %.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en titres à revenu fixe qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 1,11 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,09 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,11 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série T4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSECCPF_T4(01/26)



Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus

ESG Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	62283
Date de création de la série	12 août 2013
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	34,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,11 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans le Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF (symbole à la TSX : BESG), qui investit principalement dans des titres de créance émis par les gouvernements fédéral et provinciaux ou les administrations municipales du Canada et des sociétés canadiennes tout en intégrant des critères d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans le cadre de l'évaluation fondamentale d'occasions de placement. Le BESG n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

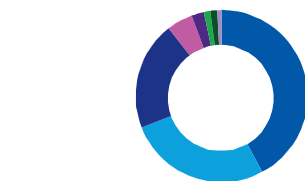
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Gouvernement du Canada	21,14 %
2. Province d'Ontario	5,87 %
3. Province de Québec	5,39 %
4. Obligations du Trésor des États-Unis	3,20 %
5. Banque Royale du Canada	3,10 %
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,32 %
7. Ville de Montréal	2,30 %
8. Enbridge Inc.	2,21 %
9. Ville de Toronto	2,13 %
10. Keyera Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,77 %
Nombre total de placements	258

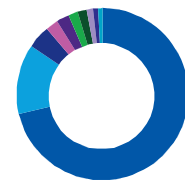
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du FNB sous-jacent



Obligations du gouvernement du Canada	42,17 %
Obligations de sociétés canadiennes	26,86 %
Obligations de sociétés étrangères	20,36 %
Obligations d'État étrangères	4,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,32 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	1,27 %
Titres adossés à des créances mobilières	1,25 %
Autres éléments d'actif net	0,89 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	71,30 %
États-Unis	13,14 %
Autres pays	4,28 %
France	2,42 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,32 %
Îles Caimans	1,86 %
Mexique	1,70 %
Royaume-Uni	1,10 %
Japon	0,99 %
Autres éléments d'actif net	0,89 %

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

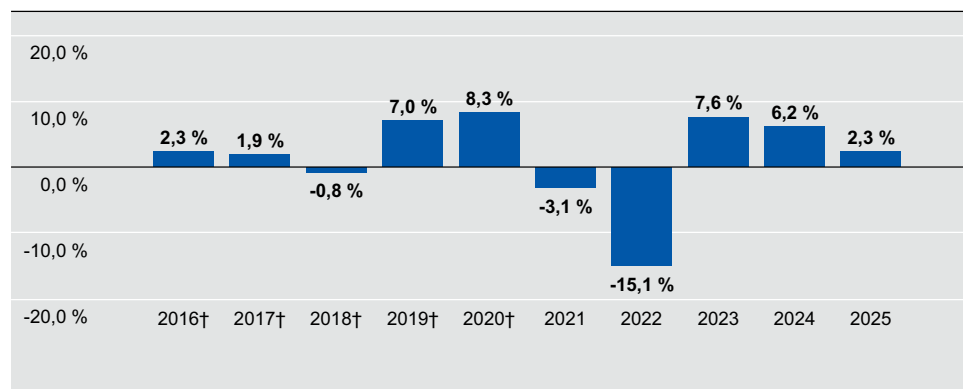
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 octobre 2020, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,3 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 093 \$
Pire rendement	-8,9 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 911 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 154 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,44 %.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en titres à revenu fixe qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 1,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,11 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco - série T6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSECCPF_T6(01/26)



Fonds de revenu à taux variable Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu à taux variable Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1233	1231	1235	1239
(en \$ US)	2414	2412	2416	1230
Date de création de la série	26 janvier 2005			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	70,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,65 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance à taux variable, plutôt qu'à taux fixe, de sociétés émettrices situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

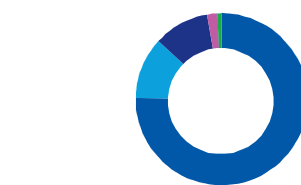
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
2. My Alarm Center LLC*	4,44 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,70 %
4. Commercial Barge Line Co.*	2,00 %
5. Monitronics International, Inc.*	1,83 %
6. AAdvantage Loyalty IP Ltd.	1,25 %
7. Quikrete Holdings, Inc.	1,22 %
8. Crown Finance US, Inc.*	1,19 %
9. Trinseo Materials Operating S.C.A.	1,09 %
10. Monitronics International, Inc.	0,98 %
Pourcentage total des dix principaux placements	24,59 %
Nombre total de placements	354

* Placements en actions

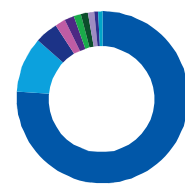
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Prêts à taux variable	76,63 %
■ Actions	11,77 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	10,59 %
■ Obligations de sociétés étrangères	1,77 %
■ Prêts à taux fixe	0,16 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,92 %

Répartition géographique



■ États-Unis	77,48 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	10,59 %
■ Royaume-Uni	4,38 %
■ Pays-Bas	2,04 %
■ Luxembourg	1,84 %
■ France	1,36 %
■ Canada	1,35 %
■ Autres pays	1,19 %
■ Allemagne	0,69 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,92 %

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

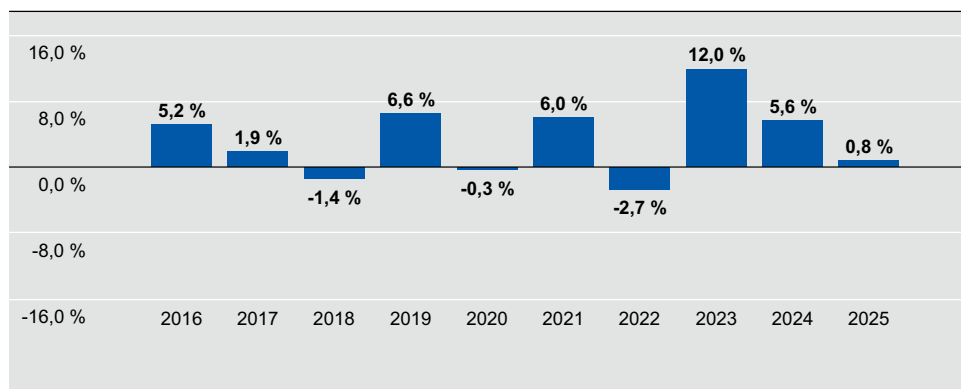
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 088 \$
Pire rendement	-14,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 857 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 380 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,27 %.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une source de revenu liée à l'évolution des taux d'intérêt
- cherchent à diversifier un portefeuille principalement composé de titres à revenu fixe
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,65 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,65 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	1,65 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,20 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,20 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,50 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,50 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
 16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIFRIF_A(01/26)



Fonds de revenu à taux variable Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu à taux variable Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	1237
(en \$ US)	2428
Date de création de la série	26 janvier 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	70,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,91 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance à taux variable, plutôt qu'à taux fixe, de sociétés émettrices situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

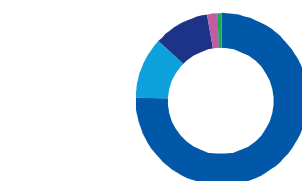
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
2. My Alarm Center LLC*	4,44 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,70 %
4. Commercial Barge Line Co.*	2,00 %
5. Monitronics International, Inc.*	1,83 %
6. AAdvantage Loyalty IP Ltd.	1,25 %
7. Quikrete Holdings, Inc.	1,22 %
8. Crown Finance US, Inc.*	1,19 %
9. Trinseo Materials Operating S.C.A.	1,09 %
10. Monitronics International, Inc.	0,98 %
Pourcentage total des dix principaux placements	24,59 %
Nombre total de placements	354

* Placements en actions

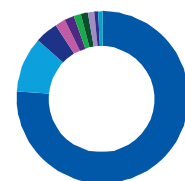
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Prêts à taux variable	76,63 %
■ Actions	11,77 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	10,59 %
■ Obligations de sociétés étrangères	1,77 %
■ Prêts à taux fixe	0,16 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,92 %

Répartition géographique



■ États-Unis	77,48 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	10,59 %
■ Royaume-Uni	4,38 %
■ Pays-Bas	2,04 %
■ Luxembourg	1,84 %
■ France	1,36 %
■ Canada	1,35 %
■ Autres pays	1,19 %
■ Allemagne	0,69 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,92 %

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

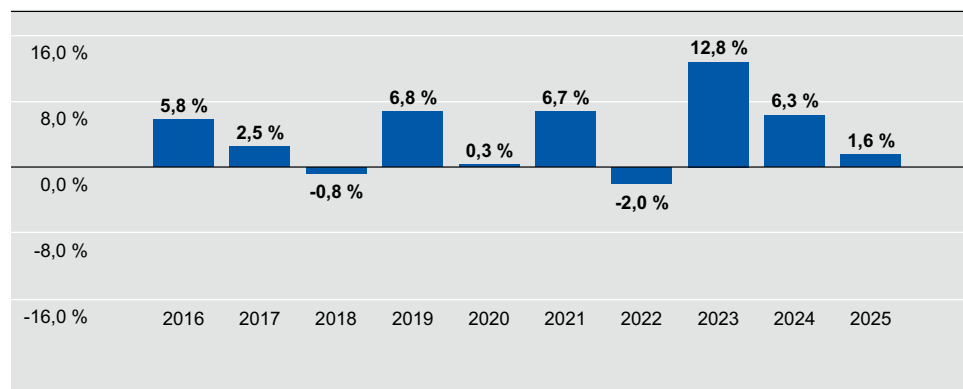
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 089 \$
Pire rendement	-14,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 858 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 468 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,91 %.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une source de revenu liée à l'évolution des taux d'intérêt
- cherchent à diversifier un portefeuille principalement composé de titres à revenu fixe
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,91 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,91 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,91 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIFRIF_F(01/26)



Fonds de revenu à taux variable Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu à taux variable Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	22300
Date de création de la série	26 janvier 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	70,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance à taux variable, plutôt qu'à taux fixe, de sociétés émettrices situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

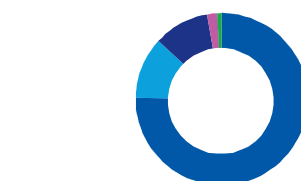
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
2. My Alarm Center LLC*	4,44 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,70 %
4. Commercial Barge Line Co.*	2,00 %
5. Monitronics International, Inc.*	1,83 %
6. AAdvantage Loyalty IP Ltd.	1,25 %
7. Quikrete Holdings, Inc.	1,22 %
8. Crown Finance US, Inc.*	1,19 %
9. Trinseo Materials Operating S.C.A.	1,09 %
10. Monitronics International, Inc.	0,98 %
Pourcentage total des dix principaux placements	24,59 %
Nombre total de placements	354

* Placements en actions

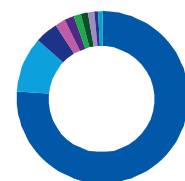
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Prêts à taux variable	76,63 %
■ Actions	11,77 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	10,59 %
■ Obligations de sociétés étrangères	1,77 %
■ Prêts à taux fixe	0,16 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,92 %

Répartition géographique



■ États-Unis	77,48 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	10,59 %
■ Royaume-Uni	4,38 %
■ Pays-Bas	2,04 %
■ Luxembourg	1,84 %
■ France	1,36 %
■ Canada	1,35 %
■ Autres pays	1,19 %
■ Allemagne	0,69 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,92 %

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

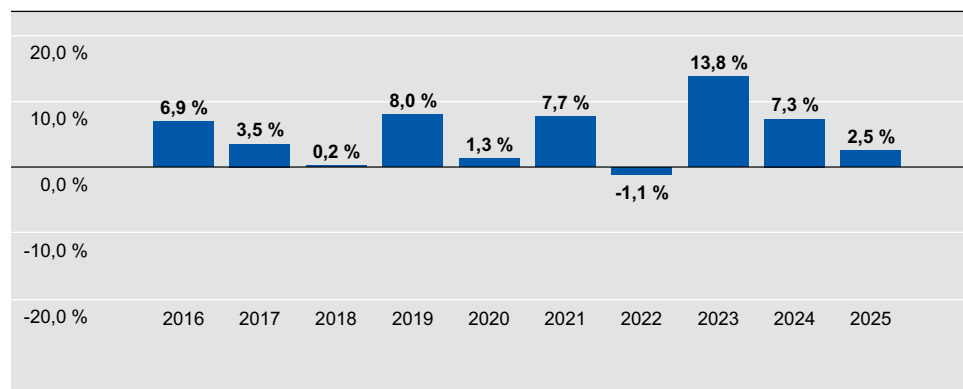
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 092 \$
Pire rendement	-14,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 860 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 617 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,92 %.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une source de revenu liée à l'évolution des taux d'intérêt
- cherchent à diversifier un portefeuille principalement composé de titres à revenu fixe
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,25 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIFRIF_I(01/26)



Fonds de revenu à taux variable Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu à taux variable Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22753	22751	22755	22759
(en \$ US)	22853	22851	22855	22859
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	70,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,48 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance à taux variable, plutôt qu'à taux fixe, de sociétés émettrices situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
2. My Alarm Center LLC*	4,44 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,70 %
4. Commercial Barge Line Co.*	2,00 %
5. Monitronics International, Inc.*	1,83 %
6. AAdvantage Loyalty IP Ltd.	1,25 %
7. Quikrete Holdings, Inc.	1,22 %
8. Crown Finance US, Inc.*	1,19 %
9. Trinseo Materials Operating S.C.A.	1,09 %
10. Monitronics International, Inc.	0,98 %
Pourcentage total des dix principaux placements	24,59 %
Nombre total de placements	354

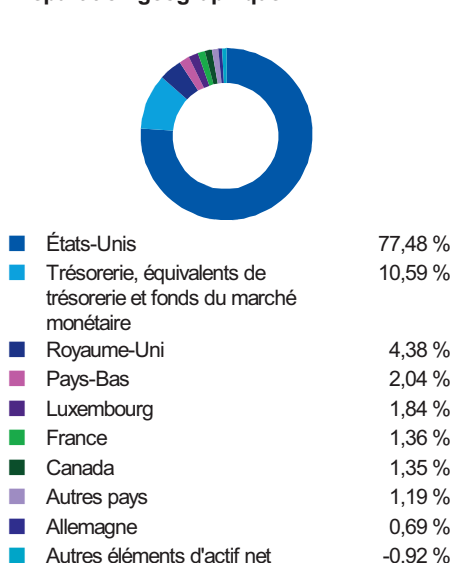
* Placements en actions

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Répartition géographique



Fonds de revenu à taux variable Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

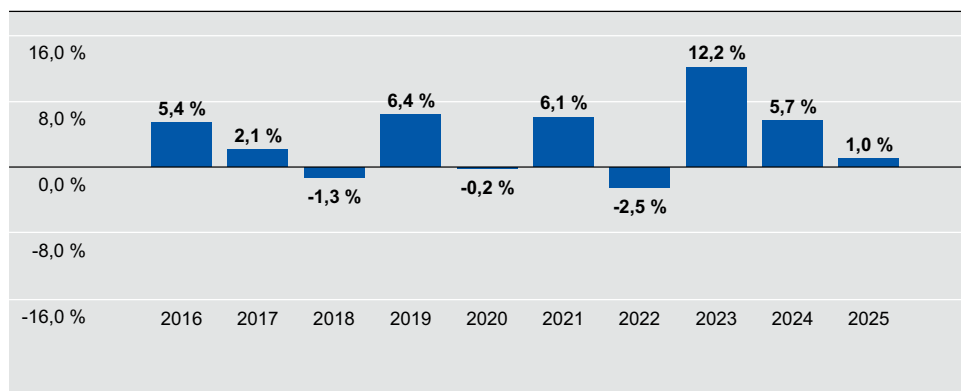
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 088 \$
Pire rendement	-14,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 857 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 397 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,40 %.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une source de revenu liée à l'évolution des taux d'intérêt
- cherchent à diversifier un portefeuille principalement composé de titres à revenu fixe
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 1,48 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,48 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	1,48 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,20 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,20 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,50 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,50 % après quatre ans.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIFRIF_P(01/26)



Fonds de revenu à taux variable Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu à taux variable Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITFR
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	70,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,90 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de créance à taux variable, plutôt qu'à taux fixe, de sociétés émettrices situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

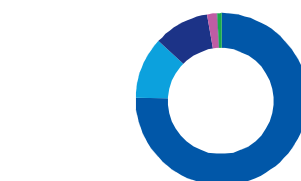
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,89 %
2. My Alarm Center LLC*	4,44 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,70 %
4. Commercial Barge Line Co.*	2,00 %
5. Monitronics International, Inc.*	1,83 %
6. AAdvantage Loyalty IP Ltd.	1,25 %
7. Quikrete Holdings, Inc.	1,22 %
8. Crown Finance US, Inc.*	1,19 %
9. Trinseo Materials Operating S.C.A.	1,09 %
10. Monitronics International, Inc.	0,98 %
Pourcentage total des dix principaux placements	24,59 %
Nombre total de placements	354

* Placements en actions

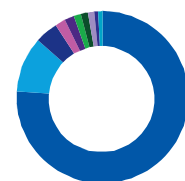
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Prêts à taux variable	76,63 %
■ Actions	11,77 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	10,59 %
■ Obligations de sociétés étrangères	1,77 %
■ Prêts à taux fixe	0,16 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,92 %

Répartition géographique



■ États-Unis	77,48 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	10,59 %
■ Royaume-Uni	4,38 %
■ Pays-Bas	2,04 %
■ Luxembourg	1,84 %
■ France	1,36 %
■ Canada	1,35 %
■ Autres pays	1,19 %
■ Allemagne	0,69 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,92 %

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

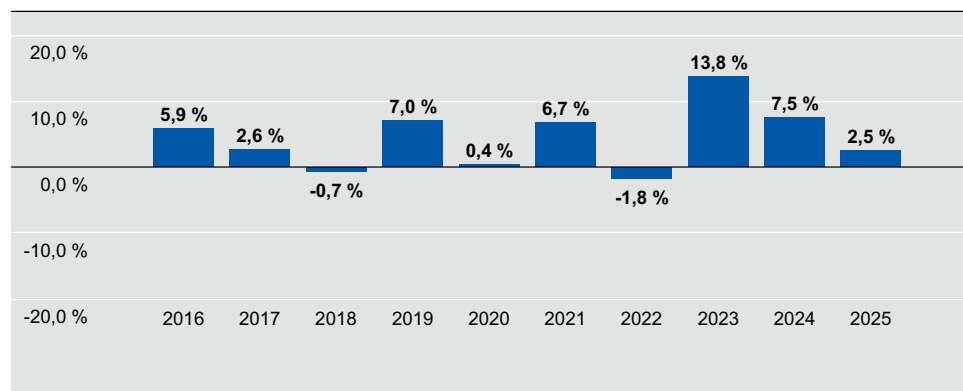
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 089 \$
Pire rendement	-14,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 858 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 521 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,28 %.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une source de revenu liée à l'évolution des taux d'intérêt
- cherchent à diversifier un portefeuille principalement composé de titres à revenu fixe
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,90 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,90 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de revenu à taux variable Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIFRIF_PTF(01/26)



Fonds d'obligations mondiales Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »). L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026. Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	4193	4191	4195	4199
Date de création de la série	26 mai 2016			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	599,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,61 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a recours à une recherche sur le crédit conjuguée à une analyse macroéconomique pour investir dans des titres à revenu fixe de sociétés, de gouvernements et d'autres entités du monde entier. Le fonds investira habituellement au plus 25 % de son actif net dans des titres de créance à rendement élevé et de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	8,87 %
2. Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	6,91 %
3. Obligations du Royaume-Uni	3,95 %
4. Obligation du gouvernement des Pays-Bas	3,86 %
5. Government National Mortgage Association	3,45 %
6. Invesco Global Bond ETF	3,32 %
7. Meta Platforms, Inc.	2,61 %
8. Obligations de la République française	2,40 %
9. Pershing Square Holdings, Ltd.	2,26 %
10. Federal Home Loan Mortgage Corp.	2,21 %
Pourcentage total des dix principaux placements	39,84 %
Nombre total de placements	537

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Titres adossés à des créances hypothécaires	35,77 %
■ Obligations de sociétés étrangères	31,34 %
■ Obligations d'État étrangères	24,35 %
■ Obligations de sociétés canadiennes	9,08 %
■ Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	4,05 %
■ Titres adossés à des créances mobilières	2,58 %
■ Actions	2,02 %
■ Autres secteurs	1,73 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Répartition géographique



■ États-Unis	58,14 %
■ Autres pays	16,82 %
■ Canada	12,77 %
■ Allemagne	6,91 %
■ Royaume-Uni	4,60 %
■ Pays-Bas	4,20 %
■ France	4,09 %
■ Monde	3,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

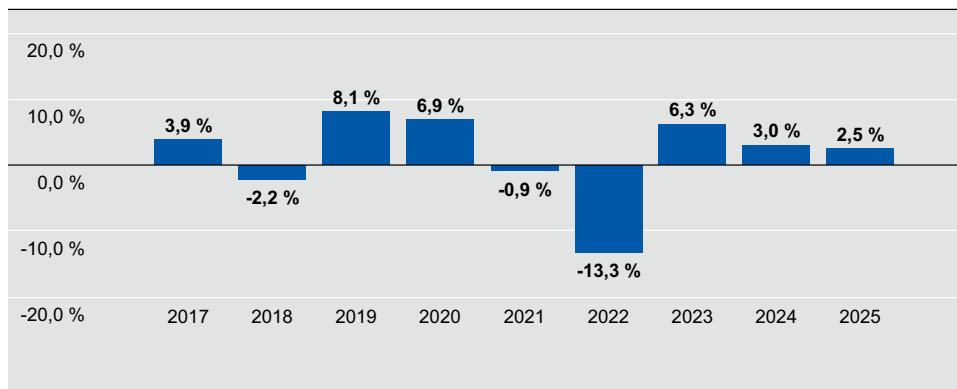
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 075 \$
Pire rendement	-6,7 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 933 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 148 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,45 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu et une croissance du capital découlant de l'exposition à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder d'un fonds qui investit principalement dans des titres mondiaux de bonne qualité
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,62 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,61 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,62 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,20 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,20 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,50 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,50 % après quatre ans.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGBFF_A(01/26)



Fonds d'obligations mondiales Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	4197
Date de création de la série	26 mai 2016
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	599,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,76 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a recours à une recherche sur le crédit conjuguée à une analyse macroéconomique pour investir dans des titres à revenu fixe de sociétés, de gouvernements et d'autres entités du monde entier. Le fonds investira habituellement au plus 25 % de son actif net dans des titres de créance à rendement élevé et de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	8,87 %
2. Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	6,91 %
3. Obligations du Royaume-Uni	3,95 %
4. Obligation du gouvernement des Pays-Bas	3,86 %
5. Government National Mortgage Association	3,45 %
6. Invesco Global Bond ETF	3,32 %
7. Meta Platforms, Inc.	2,61 %
8. Obligations de la République française	2,40 %
9. Pershing Square Holdings, Ltd.	2,26 %
10. Federal Home Loan Mortgage Corp.	2,21 %
Pourcentage total des dix principaux placements	39,84 %
Nombre total de placements	537

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Titres adossés à des créances hypothécaires	35,77 %
■ Obligations de sociétés étrangères	31,34 %
■ Obligations d'État étrangères	24,35 %
■ Obligations de sociétés canadiennes	9,08 %
■ Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	4,05 %
■ Titres adossés à des créances mobilières	2,58 %
■ Actions	2,02 %
■ Autres secteurs	1,73 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Répartition géographique



■ États-Unis	58,14 %
■ Autres pays	16,82 %
■ Canada	12,77 %
■ Allemagne	6,91 %
■ Royaume-Uni	4,60 %
■ Pays-Bas	4,20 %
■ France	4,09 %
■ Monde	3,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

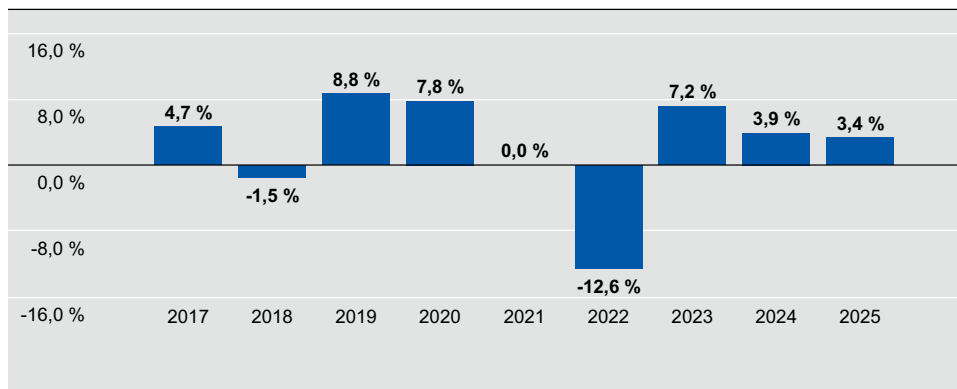
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 077 \$
Pire rendement	-6,5 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 935 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 237 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,24 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu et une croissance du capital découlant de l'exposition à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder d'un fonds qui investit principalement dans des titres mondiaux de bonne qualité
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,77 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,76 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,77 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGBFF_F(01/26)



Fonds d'obligations mondiales Invesco - série F4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	4077
Date de création de la série	8 juin 2018
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	599,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,67 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a recours à une recherche sur le crédit conjugée à une analyse macroéconomique pour investir dans des titres à revenu fixe de sociétés, de gouvernements et d'autres entités du monde entier. Le fonds investira habituellement au plus 25 % de son actif net dans des titres de créance à rendement élevé et de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	8,87 %
2. Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	6,91 %
3. Obligations du Royaume-Uni	3,95 %
4. Obligation du gouvernement des Pays-Bas	3,86 %
5. Government National Mortgage Association	3,45 %
6. Invesco Global Bond ETF	3,32 %
7. Meta Platforms, Inc.	2,61 %
8. Obligations de la République française	2,40 %
9. Pershing Square Holdings, Ltd.	2,26 %
10. Federal Home Loan Mortgage Corp.	2,21 %
Pourcentage total des dix principaux placements	39,84 %
Nombre total de placements	537

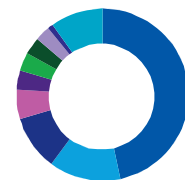
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Titres adossés à des créances hypothécaires	35,77 %
■ Obligations de sociétés étrangères	31,34 %
■ Obligations d'État étrangères	24,35 %
■ Obligations de sociétés canadiennes	9,08 %
■ Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	4,05 %
■ Titres adossés à des créances mobilières	2,58 %
■ Actions	2,02 %
■ Autres secteurs	1,73 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Répartition géographique



■ États-Unis	58,14 %
■ Autres pays	16,82 %
■ Canada	12,77 %
■ Allemagne	6,91 %
■ Royaume-Uni	4,60 %
■ Pays-Bas	4,20 %
■ France	4,09 %
■ Monde	3,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série F4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

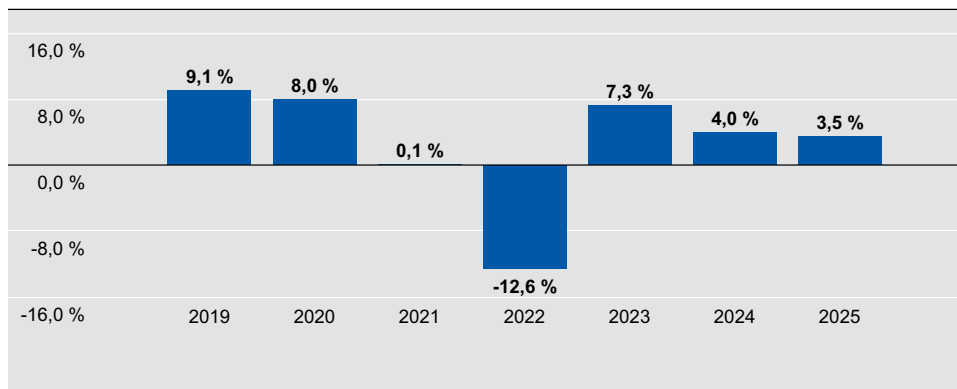
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F4 du fonds au cours des sept dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F4 du fonds chacune des sept dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F4 du fonds sur trois mois au cours des sept dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 078 \$
Pire rendement	-6,5 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 935 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F4 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 193 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,36 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu et une croissance du capital découlant de l'exposition à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder d'un fonds qui investit principalement dans des titres mondiaux de bonne qualité
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série F4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F4 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F4 s'élevaient à 0,68 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,67 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,68 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F4 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série F4

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGBFF_F4(01/26)



Fonds d'obligations mondiales Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	4280
Date de création de la série	26 mai 2016
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	599,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a recours à une recherche sur le crédit conjuguée à une analyse macroéconomique pour investir dans des titres à revenu fixe de sociétés, de gouvernements et d'autres entités du monde entier. Le fonds investira habituellement au plus 25 % de son actif net dans des titres de créance à rendement élevé et de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	8,87 %
2. Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	6,91 %
3. Obligations du Royaume-Uni	3,95 %
4. Obligation du gouvernement des Pays-Bas	3,86 %
5. Government National Mortgage Association	3,45 %
6. Invesco Global Bond ETF	3,32 %
7. Meta Platforms, Inc.	2,61 %
8. Obligations de la République française	2,40 %
9. Pershing Square Holdings, Ltd.	2,26 %
10. Federal Home Loan Mortgage Corp.	2,21 %
Pourcentage total des dix principaux placements	39,84 %
Nombre total de placements	537

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Titres adossés à des créances hypothécaires	35,77 %
■ Obligations de sociétés étrangères	31,34 %
■ Obligations d'État étrangères	24,35 %
■ Obligations de sociétés canadiennes	9,08 %
■ Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	4,05 %
■ Titres adossés à des créances mobilières	2,58 %
■ Actions	2,02 %
■ Autres secteurs	1,73 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Répartition géographique



■ États-Unis	58,14 %
■ Autres pays	16,82 %
■ Canada	12,77 %
■ Allemagne	6,91 %
■ Royaume-Uni	4,60 %
■ Pays-Bas	4,20 %
■ France	4,09 %
■ Monde	3,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

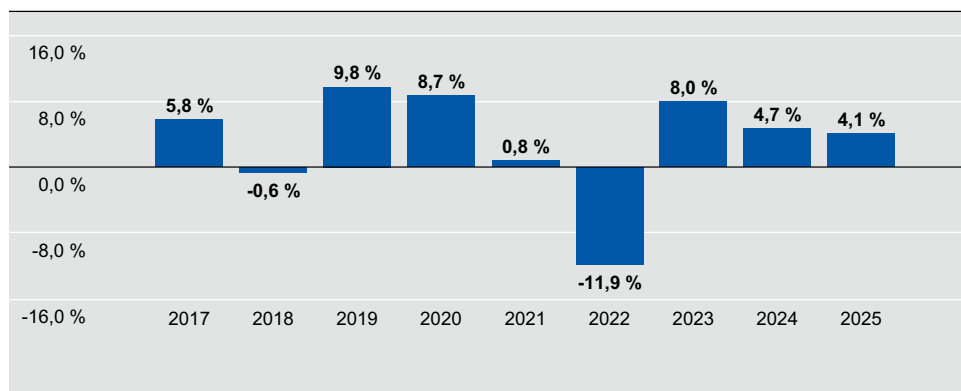
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 079 \$
Pire rendement	-6,3 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 937 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 343 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,12 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu et une croissance du capital découlant de l'exposition à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder d'un fonds qui investit principalement dans des titres mondiaux de bonne qualité
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,15 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGBFF_I(01/26)



Fonds d'obligations mondiales Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »). L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	4283	4281	4285	4289
Date de création de la série	26 mai 2016			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	599,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,32 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a recours à une recherche sur le crédit conjuguée à une analyse macroéconomique pour investir dans des titres à revenu fixe de sociétés, de gouvernements et d'autres entités du monde entier. Le fonds investira habituellement au plus 25 % de son actif net dans des titres de créance à rendement élevé et de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	8,87 %
2. Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	6,91 %
3. Obligations du Royaume-Uni	3,95 %
4. Obligation du gouvernement des Pays-Bas	3,86 %
5. Government National Mortgage Association	3,45 %
6. Invesco Global Bond ETF	3,32 %
7. Meta Platforms, Inc.	2,61 %
8. Obligations de la République française	2,40 %
9. Pershing Square Holdings, Ltd.	2,26 %
10. Federal Home Loan Mortgage Corp.	2,21 %
Pourcentage total des dix principaux placements	39,84 %
Nombre total de placements	537

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Titres adossés à des créances hypothécaires	35,77 %
■ Obligations de sociétés étrangères	31,34 %
■ Obligations d'État étrangères	24,35 %
■ Obligations de sociétés canadiennes	9,08 %
■ Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	4,05 %
■ Titres adossés à des créances mobilières	2,58 %
■ Actions	2,02 %
■ Autres secteurs	1,73 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Répartition géographique



■ États-Unis	58,14 %
■ Autres pays	16,82 %
■ Canada	12,77 %
■ Allemagne	6,91 %
■ Royaume-Uni	4,60 %
■ Pays-Bas	4,20 %
■ France	4,09 %
■ Monde	3,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

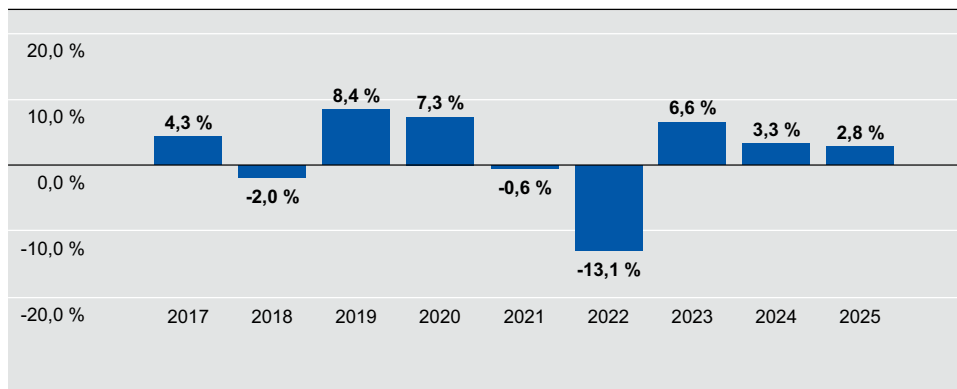
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 076 \$
Pire rendement	-6,6 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 934 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 181 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,75 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu et une croissance du capital découlant de l'exposition à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder d'un fonds qui investit principalement dans des titres mondiaux de bonne qualité
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 1,33 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.		1,32 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,01 %
Frais du fonds		1,33 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,20 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,20 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,50 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,50 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGBFF_P(01/26)



Fonds d'obligations mondiales Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVGBF
Date de création de la série	26 mai 2016
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	599,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,75 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a recours à une recherche sur le crédit conjuguée à une analyse macroéconomique pour investir dans des titres à revenu fixe de sociétés, de gouvernements et d'autres entités du monde entier. Le fonds investira habituellement au plus 25 % de son actif net dans des titres de créance à rendement élevé et de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	8,87 %
2. Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	6,91 %
3. Obligations du Royaume-Uni	3,95 %
4. Obligation du gouvernement des Pays-Bas	3,86 %
5. Government National Mortgage Association	3,45 %
6. Invesco Global Bond ETF	3,32 %
7. Meta Platforms, Inc.	2,61 %
8. Obligations de la République française	2,40 %
9. Pershing Square Holdings, Ltd.	2,26 %
10. Federal Home Loan Mortgage Corp.	2,21 %
Pourcentage total des dix principaux placements	39,84 %
Nombre total de placements	537

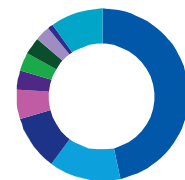
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Titres adossés à des créances hypothécaires	35,77 %
■ Obligations de sociétés étrangères	31,34 %
■ Obligations d'État étrangères	24,35 %
■ Obligations de sociétés canadiennes	9,08 %
■ Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	4,05 %
■ Titres adossés à des créances mobilières	2,58 %
■ Actions	2,02 %
■ Autres secteurs	1,73 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Répartition géographique



■ États-Unis	58,14 %
■ Autres pays	16,82 %
■ Canada	12,77 %
■ Allemagne	6,91 %
■ Royaume-Uni	4,60 %
■ Pays-Bas	4,20 %
■ France	4,09 %
■ Monde	3,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

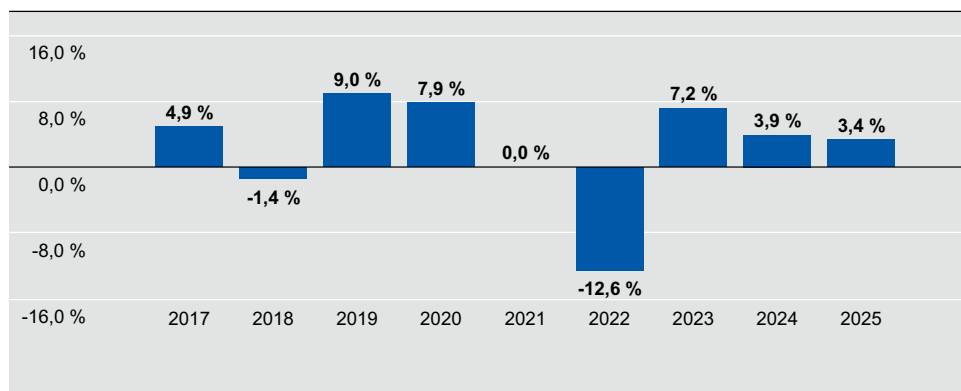
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 077 \$
Pire rendement	-6,5 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 935 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 247 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,33 %.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu et une croissance du capital découlant de l'exposition à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder d'un fonds qui investit principalement dans des titres mondiaux de bonne qualité
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,76 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,75 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,76 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGBFF_PTF(01/26)



Fonds d'obligations mondiales Invesco - série W

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	52807
Date de création de la série	14 juin 2023
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	599,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,57 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a recours à une recherche sur le crédit conjuguée à une analyse macroéconomique pour investir dans des titres à revenu fixe de sociétés, de gouvernements et d'autres entités du monde entier. Le fonds investira habituellement au plus 25 % de son actif net dans des titres de créance à rendement élevé et de marchés émergents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	8,87 %
2. Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	6,91 %
3. Obligations du Royaume-Uni	3,95 %
4. Obligation du gouvernement des Pays-Bas	3,86 %
5. Government National Mortgage Association	3,45 %
6. Invesco Global Bond ETF	3,32 %
7. Meta Platforms, Inc.	2,61 %
8. Obligations de la République française	2,40 %
9. Pershing Square Holdings, Ltd.	2,26 %
10. Federal Home Loan Mortgage Corp.	2,21 %
Pourcentage total des dix principaux placements	39,84 %
Nombre total de placements	537

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Titres adossés à des créances hypothécaires	35,77 %
■ Obligations de sociétés étrangères	31,34 %
■ Obligations d'État étrangères	24,35 %
■ Obligations de sociétés canadiennes	9,08 %
■ Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	4,05 %
■ Titres adossés à des créances mobilières	2,58 %
■ Actions	2,02 %
■ Autres secteurs	1,73 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Répartition géographique



■ États-Unis	58,14 %
■ Autres pays	16,82 %
■ Canada	12,77 %
■ Allemagne	6,91 %
■ Royaume-Uni	4,60 %
■ Pays-Bas	4,20 %
■ France	4,09 %
■ Monde	3,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,38 %
■ Autres éléments d'actif net	-12,30 %

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série W

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

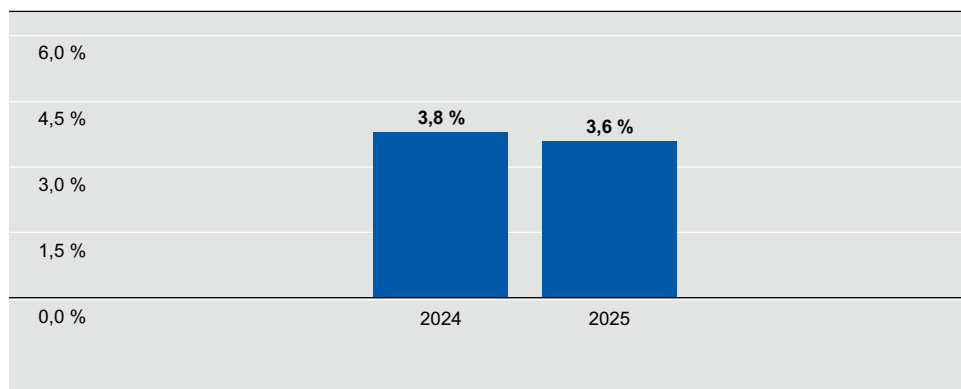
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série W du fonds au cours des deux dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série W du fonds chacune des deux dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série W du fonds sur trois mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,2 %	30 septembre 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 042 \$
Pire rendement	-1,3 %	31 décembre 2024	Votre placement chuterait pour s'établir à 987 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série W du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 141 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,30 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu et une croissance du capital découlant de l'exposition à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder d'un fonds qui investit principalement dans des titres mondiaux de bonne qualité
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'obligations mondiales Invesco - série W

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série W du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série W du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série W s'élevaient à 0,58 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	0,57 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,58 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série W du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série W du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations sans contraintes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1643	1641	1645	1649
Date de création de la série	5 décembre 1994			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,45 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit (directement ou indirectement) principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés, des gouvernements et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	12,30 %
2. SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond ETF	4,45 %
3. Dominion Energy, Inc.	2,46 %
4. Obligations de la République française	2,40 %
5. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	2,35 %
6. Invesco Global Bond ETF	2,21 %
7. American Electric Power Co., Inc.	2,18 %
8. UBS Group AG	1,94 %
9. TELUS Corp.	1,80 %
10. Pershing Square Holdings, Ltd.	1,74 %
Pourcentage total des dix principaux placements	33,83 %
Nombre total de placements	220

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

Obligations de sociétés étrangères	55,86 %
Obligations de sociétés canadiennes	18,40 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	14,01 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	13,16 %
Obligations d'État étrangères	6,38 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,63 %
Actions	1,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,95 %
Autres éléments d'actif net	-11,52 %

Répartition géographique

États-Unis	65,16 %
Canada	22,51 %
Autres pays	8,84 %
France	4,57 %
Mexique	2,92 %
Monde	2,21 %
Suisse	1,94 %
Guernesey	1,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,63 %
Autres éléments d'actif net	-11,52 %

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

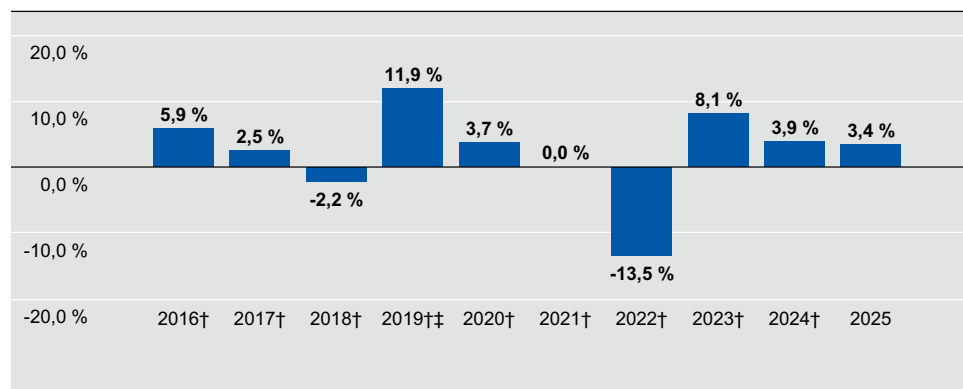
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Les stratégies de placement du fonds ont été modifiées le 5 novembre 2024 et le 30 juillet 2021. Les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés le 27 juillet 2018. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

‡ Un produit lié au remboursement d'impôt a été comptabilisé au cours de la période afin de refléter les taxes que le fonds devrait récupérer, ce qui a stimulé la performance de la série, probablement pour une seule fois.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$
Pire rendement	-10,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 896 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 235 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,13 %.

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- cherchent à obtenir un rendement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres de créance liés au crédit d'émetteurs du monde entier
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,47 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,45 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,47 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,20 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,50 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,20 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 2,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,50 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,50 % après quatre ans.

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTABFF_A(01/26)



Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations sans contraintes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	1647
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,94 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit (directement ou indirectement) principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés, des gouvernements et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

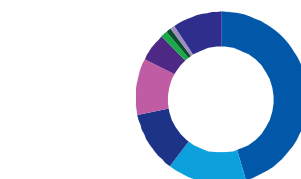
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	12,30 %
2. SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond ETF	4,45 %
3. Dominion Energy, Inc.	2,46 %
4. Obligations de la République française	2,40 %
5. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	2,35 %
6. Invesco Global Bond ETF	2,21 %
7. American Electric Power Co., Inc.	2,18 %
8. UBS Group AG	1,94 %
9. TELUS Corp.	1,80 %
10. Pershing Square Holdings, Ltd.	1,74 %
Pourcentage total des dix principaux placements	33,83 %
Nombre total de placements	220

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations de sociétés étrangères	55,86 %
Obligations de sociétés canadiennes	18,40 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	14,01 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	13,16 %
Obligations d'État étrangères	6,38 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,63 %
Actions	1,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,95 %
Autres éléments d'actif net	-11,52 %

Répartition géographique



États-Unis	65,16 %
Canada	22,51 %
Autres pays	8,84 %
France	4,57 %
Mexique	2,92 %
Monde	2,21 %
Suisse	1,94 %
Guernesey	1,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,63 %
Autres éléments d'actif net	-11,52 %

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

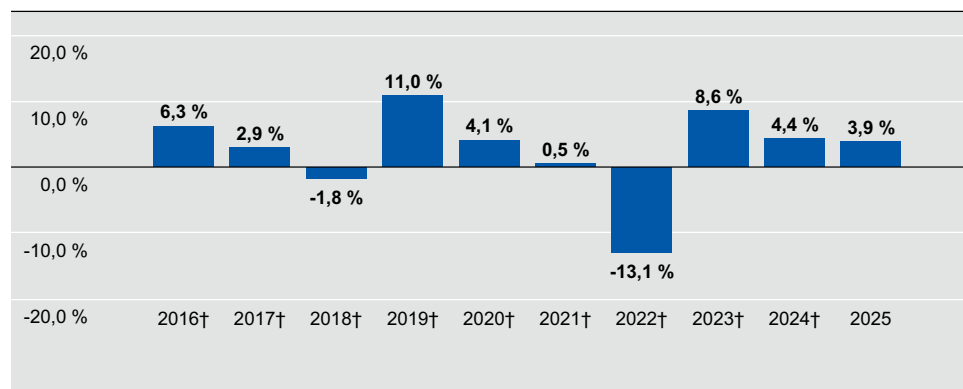
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Les stratégies de placement du fonds ont été modifiées le 5 novembre 2024 et le 30 juillet 2021. Les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés le 27 juillet 2018. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$
Pire rendement	-10,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 897 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 276 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,47 %.

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- cherchent à obtenir un rendement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres de créance liés au crédit d'émetteurs du monde entier
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,96 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,94 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,96 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTABFF_F(01/26)



Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations sans contraintes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21640
Date de création de la série	15 novembre 2002
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit (directement ou indirectement) principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés, des gouvernements et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

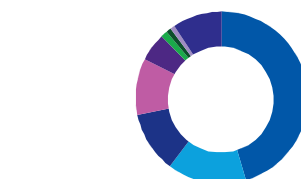
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	12,30 %
2. SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond ETF	4,45 %
3. Dominion Energy, Inc.	2,46 %
4. Obligations de la République française	2,40 %
5. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	2,35 %
6. Invesco Global Bond ETF	2,21 %
7. American Electric Power Co., Inc.	2,18 %
8. UBS Group AG	1,94 %
9. TELUS Corp.	1,80 %
10. Pershing Square Holdings, Ltd.	1,74 %
Pourcentage total des dix principaux placements	33,83 %
Nombre total de placements	220

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations de sociétés étrangères	55,86 %
Obligations de sociétés canadiennes	18,40 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	14,01 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	13,16 %
Obligations d'État étrangères	6,38 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,63 %
Actions	1,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,95 %
Autres éléments d'actif net	-11,52 %

Répartition géographique



États-Unis	65,16 %
Canada	22,51 %
Autres pays	8,84 %
France	4,57 %
Mexique	2,92 %
Monde	2,21 %
Suisse	1,94 %
Guernesey	1,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,63 %
Autres éléments d'actif net	-11,52 %

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

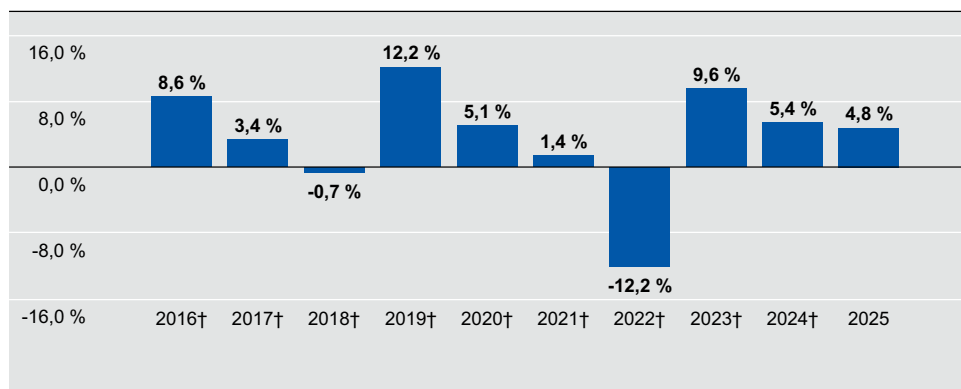
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Les stratégies de placement du fonds ont été modifiées le 5 novembre 2024 et le 30 juillet 2021. Les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés le 27 juillet 2018. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 086 \$
Pire rendement	-10,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 899 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 416 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,54 %.

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- cherchent à obtenir un rendement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres de créance liés au crédit d'émetteurs du monde entier
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTABFF_I(01/26)



Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations sans contraintes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITAB
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,86 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit (directement ou indirectement) principalement dans des titres à revenu fixe émis par des sociétés, des gouvernements et d'autres émetteurs du monde entier. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes	12,30 %
2. SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond ETF	4,45 %
3. Dominion Energy, Inc.	2,46 %
4. Obligations de la République française	2,40 %
5. Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	2,35 %
6. Invesco Global Bond ETF	2,21 %
7. American Electric Power Co., Inc.	2,18 %
8. UBS Group AG	1,94 %
9. TELUS Corp.	1,80 %
10. Pershing Square Holdings, Ltd.	1,74 %
Pourcentage total des dix principaux placements	33,83 %
Nombre total de placements	220

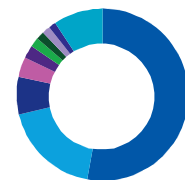
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Obligations de sociétés étrangères	55,86 %
Obligations de sociétés canadiennes	18,40 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	14,01 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	13,16 %
Obligations d'État étrangères	6,38 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,63 %
Actions	1,13 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,95 %
Autres éléments d'actif net	-11,52 %

Répartition géographique



États-Unis	65,16 %
Canada	22,51 %
Autres pays	8,84 %
France	4,57 %
Mexique	2,92 %
Monde	2,21 %
Suisse	1,94 %
Guernesey	1,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,63 %
Autres éléments d'actif net	-11,52 %

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

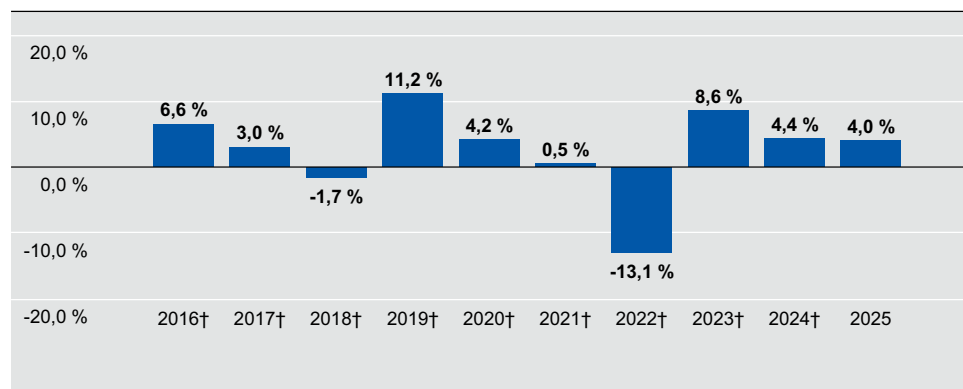
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Les stratégies de placement du fonds ont été modifiées le 5 novembre 2024 et le 30 juillet 2021. Les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés le 27 juillet 2018. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 084 \$
Pire rendement	-10,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 897 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 288 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,56 %.

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un revenu stable
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- cherchent à obtenir un rendement au moyen d'une exposition à un portefeuille de titres de créance liés au crédit d'émetteurs du monde entier
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,88 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,86 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,88 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'obligations sans contraintes Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTABFF_PTF(01/26)



Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	597	598	906	919
Date de création de la série	15 juillet 1992			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	425,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,59 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,73 %
2. Gouvernement du Canada*	3,06 %
3. Ville de Toronto*	2,48 %
4. Bombardier Inc.	1,92 %
5. Coherent Corp.	1,89 %
6. Banque de Montréal	1,79 %
7. Industries Toromont Ltée	1,65 %
8. Enbridge Inc.*	1,57 %
9. Wheaton Precious Metals Corp.	1,56 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,56 %
Pourcentage total des dix principaux placements	21,21 %
Nombre total de placements	299

* Titre de créance

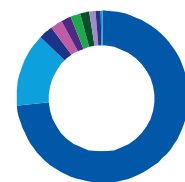
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	23,36 %
Produits financiers	14,96 %
Autres secteurs	13,46 %
Obligations d'État	12,59 %
Industrie	12,35 %
Technologies de l'information	10,08 %
Matériaux	6,11 %
Produits de première nécessité	4,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
Autres éléments d'actif net	0,44 %

Répartition géographique



Canada	73,34 %
États-Unis	13,84 %
France	2,64 %
Royaume-Uni	2,20 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
Taiwan	1,82 %
Autres pays	1,71 %
Australie	1,21 %
Suisse	0,92 %
Autres éléments d'actif net	0,44 %

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

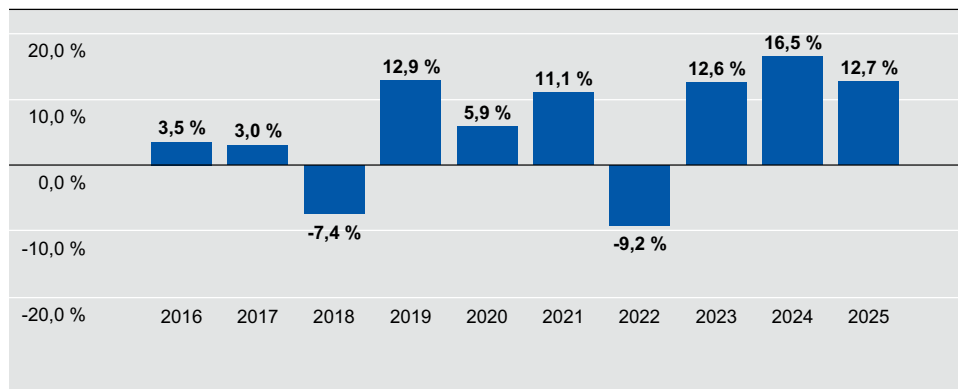
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-14,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 853 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 761 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,82 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,59 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

2,64 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICBFF_A(01/26)



Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	590
Date de création de la série	1 novembre 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	425,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,89 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,73 %
2. Gouvernement du Canada*	3,06 %
3. Ville de Toronto*	2,48 %
4. Bombardier Inc.	1,92 %
5. Coherent Corp.	1,89 %
6. Banque de Montréal	1,79 %
7. Industries Toromont Ltée	1,65 %
8. Enbridge Inc.*	1,57 %
9. Wheaton Precious Metals Corp.	1,56 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,56 %
Pourcentage total des dix principaux placements	21,21 %
Nombre total de placements	299

* Titre de créance

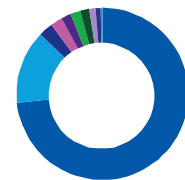
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Obligations de sociétés	23,36 %
■ Produits financiers	14,96 %
■ Autres secteurs	13,46 %
■ Obligations d'État	12,59 %
■ Industrie	12,35 %
■ Technologies de l'information	10,08 %
■ Matériaux	6,11 %
■ Produits de première nécessité	4,77 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
■ Autres éléments d'actif net	0,44 %

Répartition géographique



■ Canada	73,34 %
■ États-Unis	13,84 %
■ France	2,64 %
■ Royaume-Uni	2,20 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
■ Taiwan	1,82 %
■ Autres pays	1,71 %
■ Australie	1,21 %
■ Suisse	0,92 %
■ Autres éléments d'actif net	0,44 %

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

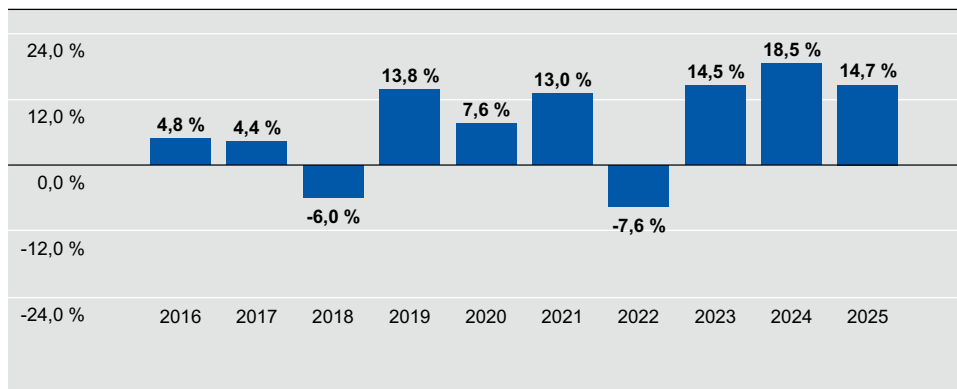
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 134 \$
Pire rendement	-14,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 856 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 045 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,41 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,89 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	0,94 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICBFF_F(01/26)



Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	20580
Date de création de la série	25 août 2003
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	425,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

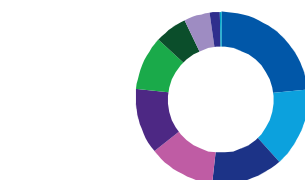
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,73 %
2. Gouvernement du Canada*	3,06 %
3. Ville de Toronto*	2,48 %
4. Bombardier Inc.	1,92 %
5. Coherent Corp.	1,89 %
6. Banque de Montréal	1,79 %
7. Industries Toromont Ltée	1,65 %
8. Enbridge Inc.*	1,57 %
9. Wheaton Precious Metals Corp.	1,56 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,56 %
Pourcentage total des dix principaux placements	21,21 %
Nombre total de placements	299

* Titre de créance

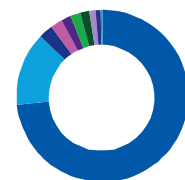
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Obligations de sociétés	23,36 %
■ Produits financiers	14,96 %
■ Autres secteurs	13,46 %
■ Obligations d'État	12,59 %
■ Industrie	12,35 %
■ Technologies de l'information	10,08 %
■ Matériaux	6,11 %
■ Produits de première nécessité	4,77 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
■ Autres éléments d'actif net	0,44 %

Répartition géographique



■ Canada	73,34 %
■ États-Unis	13,84 %
■ France	2,64 %
■ Royaume-Uni	2,20 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
■ Taiwan	1,82 %
■ Autres pays	1,71 %
■ Australie	1,21 %
■ Suisse	0,92 %
■ Autres éléments d'actif net	0,44 %

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

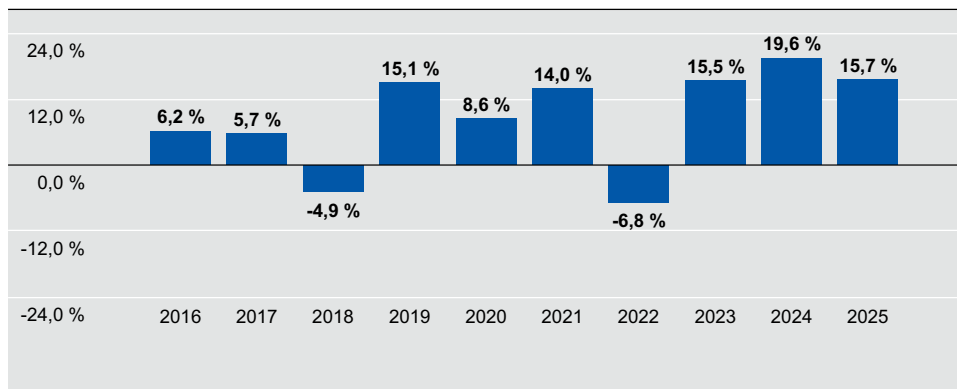
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 136 \$
Pire rendement	-14,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 858 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 267 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,53 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,05 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	0,05 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICBFF_I(01/26)



Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	28483	28481	28485	28489
Date de création de la série	8 août 2014			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	425,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,21 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,73 %
2. Gouvernement du Canada*	3,06 %
3. Ville de Toronto*	2,48 %
4. Bombardier Inc.	1,92 %
5. Coherent Corp.	1,89 %
6. Banque de Montréal	1,79 %
7. Industries Toromont Ltée	1,65 %
8. Enbridge Inc.*	1,57 %
9. Wheaton Precious Metals Corp.	1,56 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,56 %
Pourcentage total des dix principaux placements	21,21 %
Nombre total de placements	299

* Titre de créance

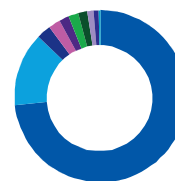
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Obligations de sociétés	23,36 %
■ Produits financiers	14,96 %
■ Autres secteurs	13,46 %
■ Obligations d'État	12,59 %
■ Industrie	12,35 %
■ Technologies de l'information	10,08 %
■ Matériaux	6,11 %
■ Produits de première nécessité	4,77 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
■ Autres éléments d'actif net	0,44 %

Répartition géographique



■ Canada	73,34 %
■ États-Unis	13,84 %
■ France	2,64 %
■ Royaume-Uni	2,20 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
■ Taïwan	1,82 %
■ Autres pays	1,71 %
■ Australie	1,21 %
■ Suisse	0,92 %
■ Autres éléments d'actif net	0,44 %

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

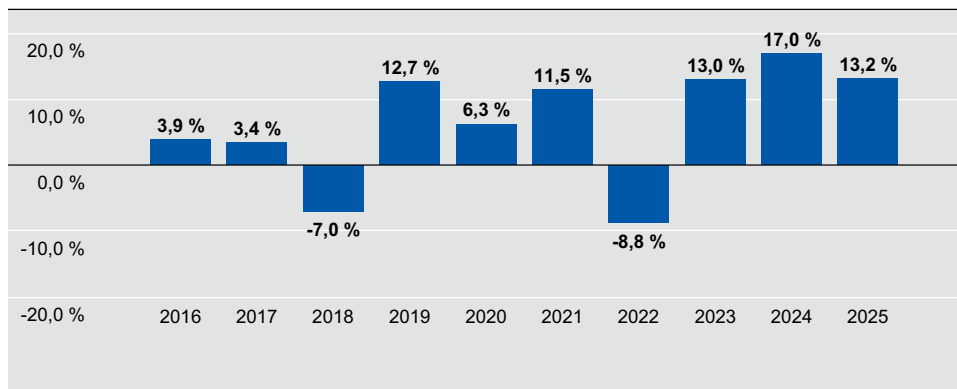
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-14,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 854 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 823 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,19 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,26 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,26 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICBFF_P(01/26)



Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27373	27371	27375	27379
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	425,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,52 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,73 %
2. Gouvernement du Canada*	3,06 %
3. Ville de Toronto*	2,48 %
4. Bombardier Inc.	1,92 %
5. Coherent Corp.	1,89 %
6. Banque de Montréal	1,79 %
7. Industries Toromont Ltée	1,65 %
8. Enbridge Inc.*	1,57 %
9. Wheaton Precious Metals Corp.	1,56 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,56 %
Pourcentage total des dix principaux placements	21,21 %
Nombre total de placements	299

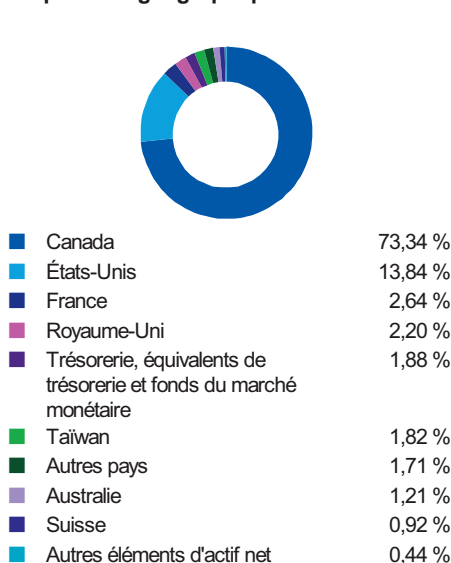
* Titre de créance

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

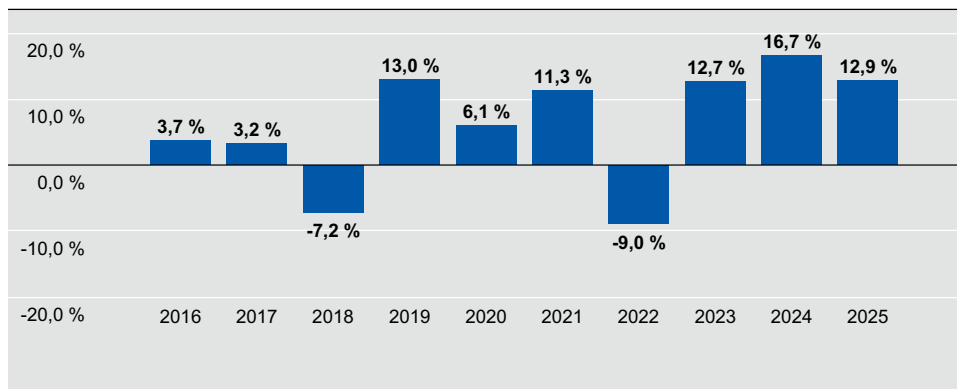
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-14,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 853 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 787 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,98 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,57 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICBFF_T4(01/26)



Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27383	27381	27385	27389
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	425,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,54 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,73 %
2. Gouvernement du Canada*	3,06 %
3. Ville de Toronto*	2,48 %
4. Bombardier Inc.	1,92 %
5. Coherent Corp.	1,89 %
6. Banque de Montréal	1,79 %
7. Industries Toromont Ltée	1,65 %
8. Enbridge Inc.*	1,57 %
9. Wheaton Precious Metals Corp.	1,56 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,56 %
Pourcentage total des dix principaux placements	21,21 %
Nombre total de placements	299

* Titre de créance

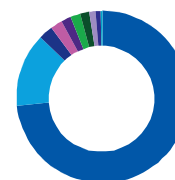
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	23,36 %
Produits financiers	14,96 %
Autres secteurs	13,46 %
Obligations d'État	12,59 %
Industrie	12,35 %
Technologies de l'information	10,08 %
Matériaux	6,11 %
Produits de première nécessité	4,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
Autres éléments d'actif net	0,44 %

Répartition géographique



Canada	73,34 %
États-Unis	13,84 %
France	2,64 %
Royaume-Uni	2,20 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
Taiwan	1,82 %
Autres pays	1,71 %
Australie	1,21 %
Suisse	0,92 %
Autres éléments d'actif net	0,44 %

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

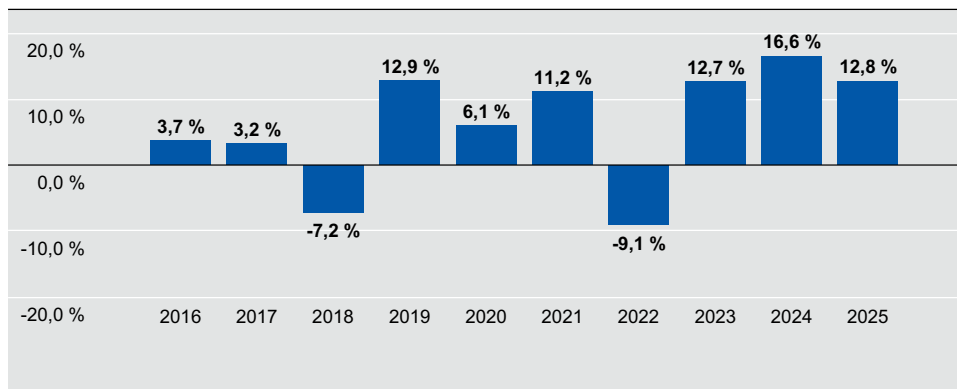
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-14,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 853 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 784 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,96 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,59 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,54 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,59 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICBFF_T6(01/26)



Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T8

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27393	27391	27395	27399
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	425,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,66 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

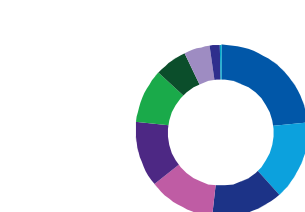
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,73 %
2. Gouvernement du Canada*	3,06 %
3. Ville de Toronto*	2,48 %
4. Bombardier Inc.	1,92 %
5. Coherent Corp.	1,89 %
6. Banque de Montréal	1,79 %
7. Industries Toromont Ltée	1,65 %
8. Enbridge Inc.*	1,57 %
9. Wheaton Precious Metals Corp.	1,56 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,56 %
Pourcentage total des dix principaux placements	21,21 %
Nombre total de placements	299

* Titre de créance

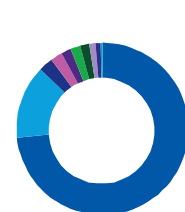
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	23,36 %
Produits financiers	14,96 %
Autres secteurs	13,46 %
Obligations d'État	12,59 %
Industrie	12,35 %
Technologies de l'information	10,08 %
Matériaux	6,11 %
Produits de première nécessité	4,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
Autres éléments d'actif net	0,44 %

Répartition géographique



Canada	73,34 %
États-Unis	13,84 %
France	2,64 %
Royaume-Uni	2,20 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,88 %
Taiwan	1,82 %
Autres pays	1,71 %
Australie	1,21 %
Suisse	0,92 %
Autres éléments d'actif net	0,44 %

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

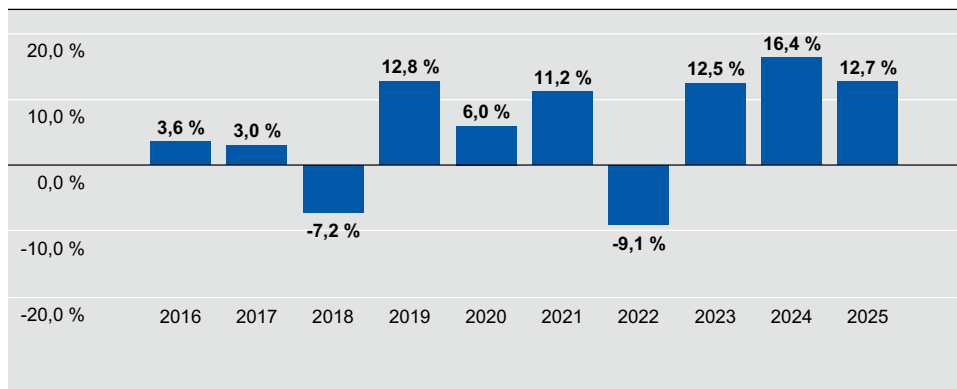
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-14,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 853 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 764 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,84 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T8

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,71 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,66 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

2,71 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco - série T8

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICBFF_T8(01/26)



Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	4303	4302	4305	4306
Date de création de la série	29 octobre 2001			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	72,0 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,50 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,69 %
2. Gouvernement du Canada*	2,97 %
3. Bombardier Inc.	1,89 %
4. Coherent Corp.	1,87 %
5. Ville de Toronto*	1,80 %
6. Banque de Montréal	1,78 %
7. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,67 %
8. Industries Toromont Ltée	1,63 %
9. Enbridge Inc.*	1,58 %
10. Wheaton Precious Metals Corp.	1,55 %
Pourcentage total des dix principaux placements	20,43 %
Nombre total de placements	277

* Titre de créance

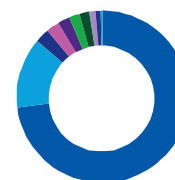
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	21,96 %
Produits financiers	14,85 %
Autres secteurs	13,79 %
Obligations d'État	13,45 %
Industrie	12,28 %
Technologies de l'information	10,02 %
Matériaux	6,09 %
Produits de première nécessité	4,76 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,39 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Répartition géographique



Canada	72,88 %
États-Unis	13,37 %
France	2,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,39 %
Royaume-Uni	2,25 %
Autres pays	1,98 %
Taiwan	1,82 %
Australie	1,24 %
Suisse	0,92 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

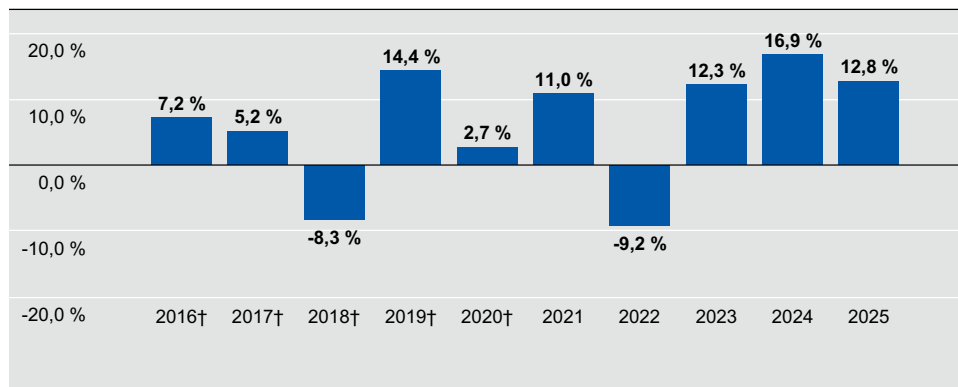
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-16,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 836 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 813 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,13 %.

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- souhaitent comme placement principal un placement canadien équilibré
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,50 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,55 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ^{1,3} de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans. ³ 0,75 % pour la première à la sixième année et 1,00 % après six ans pour le mode avec frais de souscription différés plafonnés

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSCPBCF_A(01/26)



Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco[®] - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	4307
Date de création de la série	29 octobre 2001
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	72,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,98 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,69 %
2. Gouvernement du Canada*	2,97 %
3. Bombardier Inc.	1,89 %
4. Coherent Corp.	1,87 %
5. Ville de Toronto*	1,80 %
6. Banque de Montréal	1,78 %
7. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,67 %
8. Industries Toromont Ltée	1,63 %
9. Enbridge Inc.*	1,58 %
10. Wheaton Precious Metals Corp.	1,55 %
Pourcentage total des dix principaux placements	20,43 %
Nombre total de placements	277

* Titre de créance

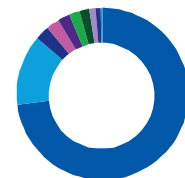
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	21,96 %
Produits financiers	14,85 %
Autres secteurs	13,79 %
Obligations d'État	13,45 %
Industrie	12,28 %
Technologies de l'information	10,02 %
Matériaux	6,09 %
Produits de première nécessité	4,76 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,39 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Répartition géographique



Canada	72,88 %
États-Unis	13,37 %
France	2,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,39 %
Royaume-Uni	2,25 %
Autres pays	1,98 %
Taiwan	1,82 %
Australie	1,24 %
Suisse	0,92 %
Autres éléments d'actif net	0,41 %

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

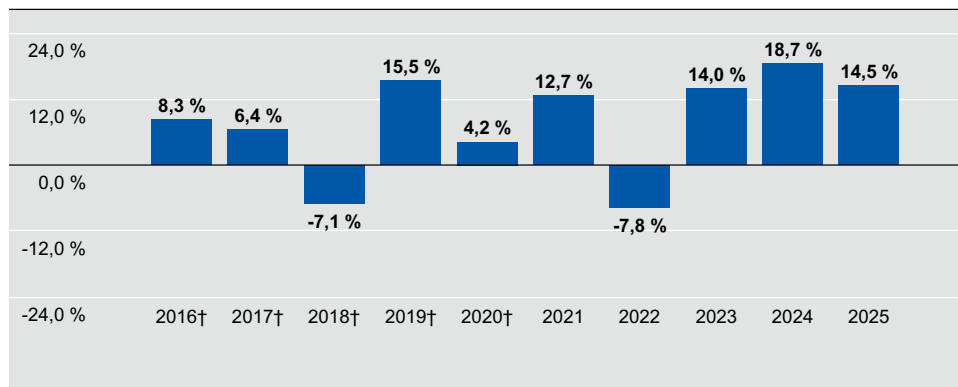
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 123 \$
Pire rendement	-16,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 839 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 071 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,55 %.

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- souhaitent comme placement principal un placement canadien équilibré
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,03 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,98 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	1,03 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco[®] - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21300
Date de création de la série	16 août 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	72,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,69 %
2. Gouvernement du Canada*	2,97 %
3. Bombardier Inc.	1,89 %
4. Coherent Corp.	1,87 %
5. Ville de Toronto*	1,80 %
6. Banque de Montréal	1,78 %
7. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,67 %
8. Industries Toromont Ltée	1,63 %
9. Enbridge Inc.*	1,58 %
10. Wheaton Precious Metals Corp.	1,55 %
Pourcentage total des dix principaux placements	20,43 %
Nombre total de placements	277

* Titre de créance

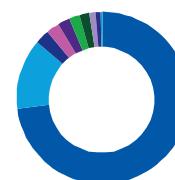
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Obligations de sociétés	21,96 %
■ Produits financiers	14,85 %
■ Autres secteurs	13,79 %
■ Obligations d'État	13,45 %
■ Industrie	12,28 %
■ Technologies de l'information	10,02 %
■ Matériaux	6,09 %
■ Produits de première nécessité	4,76 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,41 %

Répartition géographique



■ Canada	72,88 %
■ États-Unis	13,37 %
■ France	2,74 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,39 %
■ Royaume-Uni	2,25 %
■ Autres pays	1,98 %
■ Taiwan	1,82 %
■ Australie	1,24 %
■ Suisse	0,92 %
■ Autres éléments d'actif net	0,41 %

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

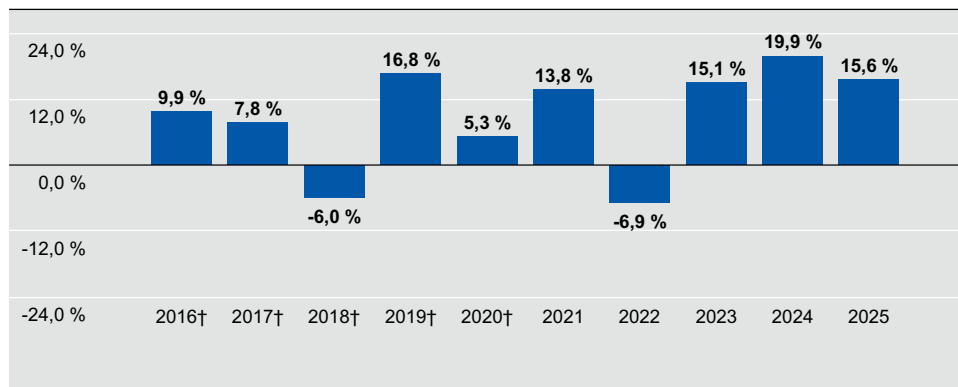
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 125 \$
Pire rendement	-15,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 841 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 311 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,74 %.

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- souhaitent comme placement principal un placement canadien équilibré
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,05 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	0,05 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,90 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSCPBCF_I(01/26)



Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco^{*}

- série T4

^{*}Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	23073	23072	23075	23077
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	72,0 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,49 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,69 %
2. Gouvernement du Canada*	2,97 %
3. Bombardier Inc.	1,89 %
4. Coherent Corp.	1,87 %
5. Ville de Toronto*	1,80 %
6. Banque de Montréal	1,78 %
7. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,67 %
8. Industries Toromont Ltée	1,63 %
9. Enbridge Inc.*	1,58 %
10. Wheaton Precious Metals Corp.	1,55 %
Pourcentage total des dix principaux placements	20,43 %
Nombre total de placements	277

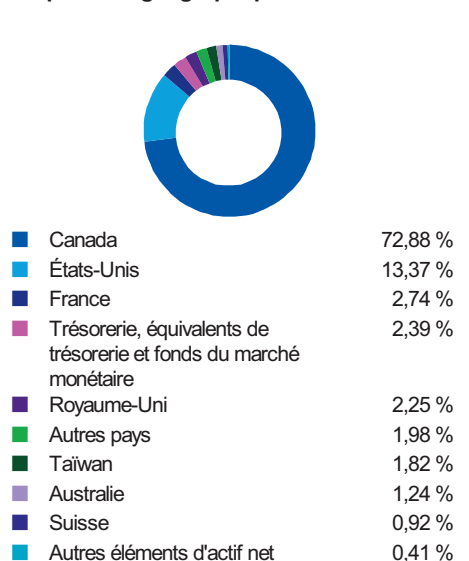
* Titre de créance

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

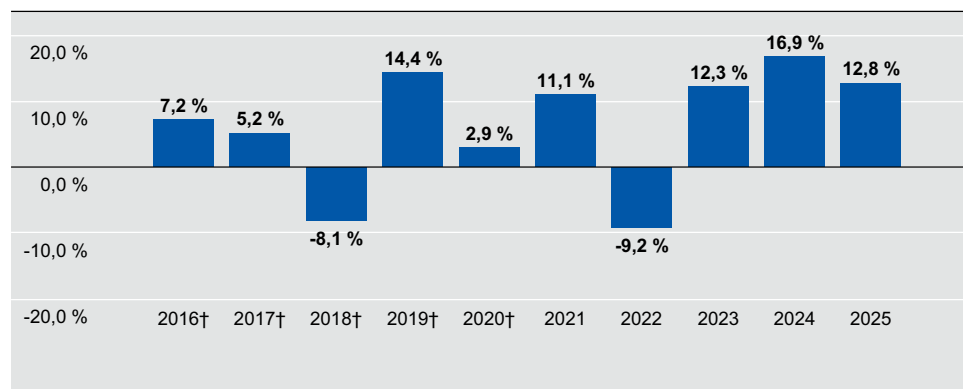
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-16,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 836 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 823 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,19 %.

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- souhaitent comme placement principal un placement canadien équilibré
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,54 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,49 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,54 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ^{1,3} de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans. ³ 0,75 % pour la première à la sixième année et 1,00 % après six ans pour le mode avec frais de souscription différés plafonnés

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSCPBCF_T4(01/26)



Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco^{*} - série T6

^{*}Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	23083	23082	23085	23087
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	72,0 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,47 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres, principalement de sociétés canadiennes, à l'aide d'une stratégie de croissance. Le fonds investit dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et de l'étranger. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,69 %
2. Gouvernement du Canada*	2,97 %
3. Bombardier Inc.	1,89 %
4. Coherent Corp.	1,87 %
5. Ville de Toronto*	1,80 %
6. Banque de Montréal	1,78 %
7. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,67 %
8. Industries Toromont Ltée	1,63 %
9. Enbridge Inc.*	1,58 %
10. Wheaton Precious Metals Corp.	1,55 %
Pourcentage total des dix principaux placements	20,43 %
Nombre total de placements	277

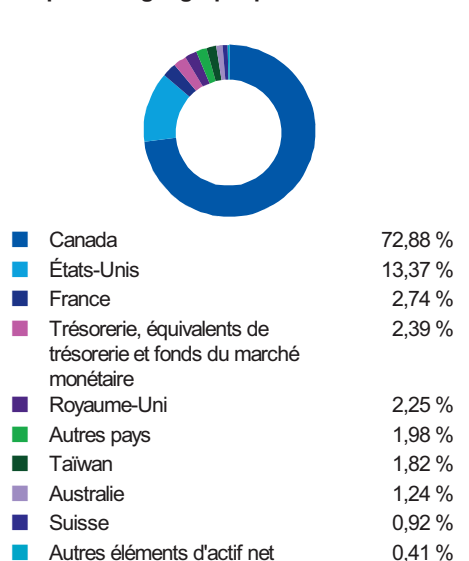
* Titre de créance

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

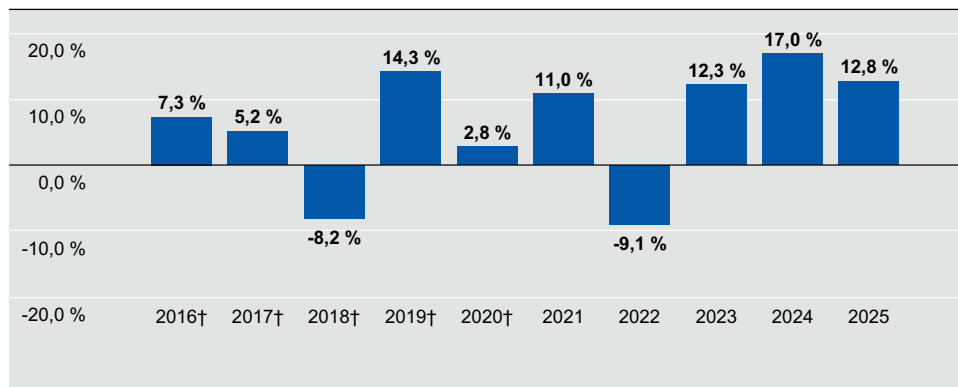
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-16,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 836 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 820 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,17 %.

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent le potentiel de croissance des actions conjugué à la stabilité des placements à revenu fixe
- souhaitent comme placement principal un placement canadien équilibré
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,52 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,47 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,52 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ^{1,3} de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans. ³ 0,75 % pour la première à la sixième année et 1,00 % après six ans pour le mode avec frais de souscription différés plafonnés

Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSCPBCF_T6(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série A

[®]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33923	33921	33925	33929
Date de création de la série	9 août 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,61 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

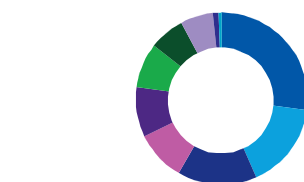
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Vedia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

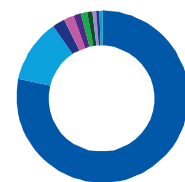
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Obligations de sociétés	27,16 %
■ Autres secteurs	16,26 %
■ Produits financiers	14,93 %
■ Obligations d'État	9,43 %
■ Industrie	9,35 %
■ Technologies de l'information	8,45 %
■ Énergie	6,56 %
■ Services de communication	6,12 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
■ Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



■ Canada	78,34 %
■ États-Unis	11,93 %
■ Royaume-Uni	2,39 %
■ France	1,81 %
■ Suisse	1,47 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
■ Allemagne	0,95 %
■ Autres pays	0,72 %
■ Japon	0,65 %
■ Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

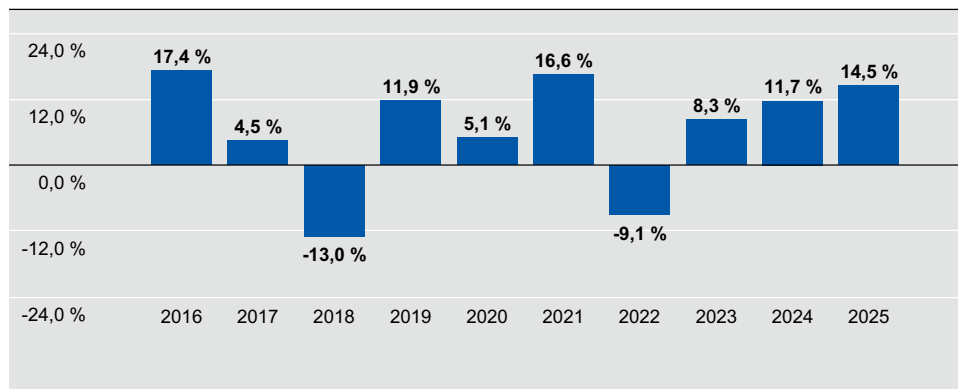
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-17,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 827 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 844 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,31 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,63 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,61 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,63 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_A(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série AFER

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Les actions de série AFER de ce fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux investisseurs. Seuls les investisseurs actuels qui détiennent des actions de série AFER, T4FER, T6FER ou T8FER de ce fonds peuvent continuer de souscrire des actions de série AFER du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà. Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un autre fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes et que vous détenez actuellement des actions de série AFER, T4FER, T6FER ou T8FER de ce fonds, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des actions de série AFER de ce fonds selon le même mode de souscription dans un compte où vous en détenez déjà. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du fonds Invesco Canada ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	39013	39011	39015	39019
Date de création de la série	30 juin 2015			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,23 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

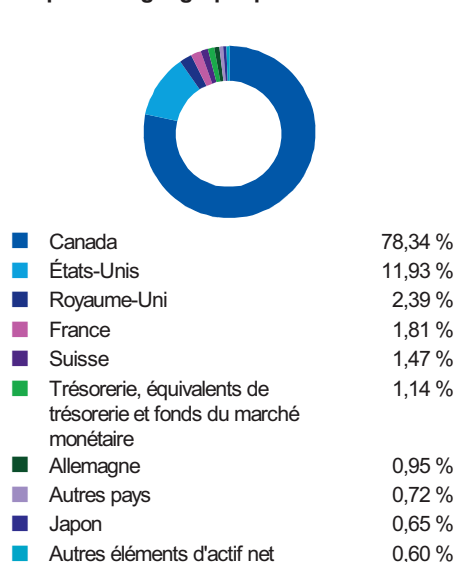
1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Catégorie rendement diversifié Invesco - série AFER

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

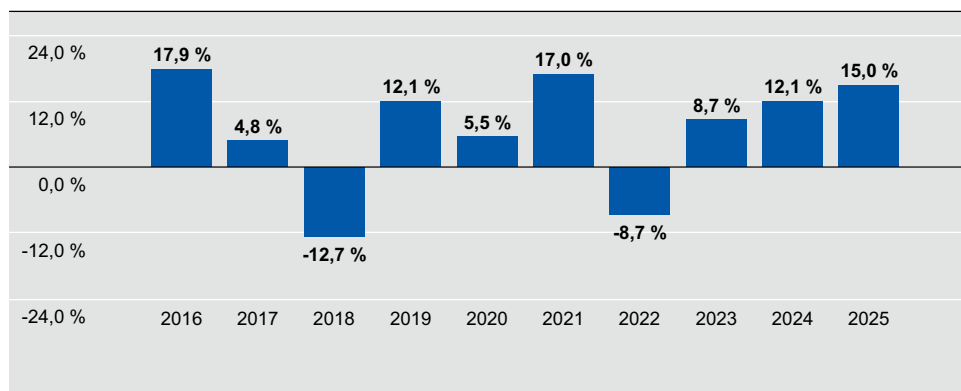
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série AFER du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série AFER du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série AFER du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série AFER du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 911 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,69 %.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série AFER

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les actions de série AFER du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des actions des séries AFER, T4FER, T6FER ou T8FER du fonds peuvent continuer à souscrire des actions de série AFER du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série AFER du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série AFER du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série AFER s'élevaient à 2,25 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,25 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série AFER

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série AFER du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_ACAP(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	33927
Date de création de la série	9 août 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,85 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

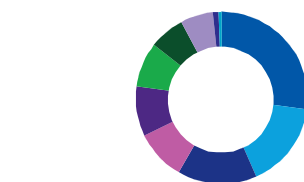
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Vedlia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

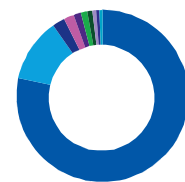
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

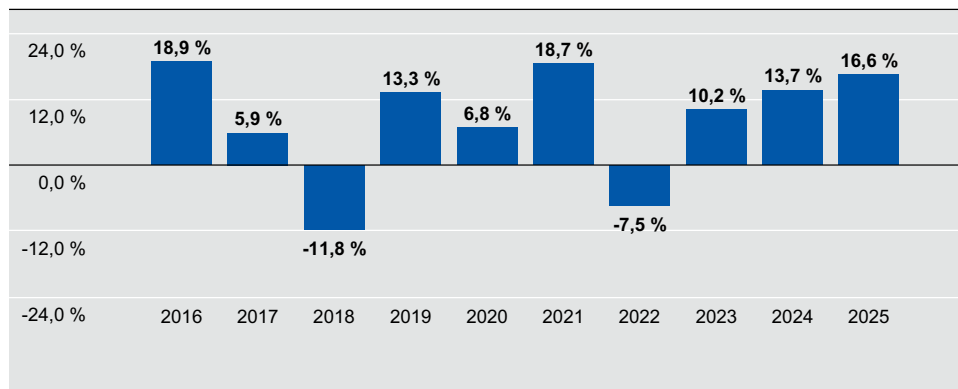
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 135 \$
Pire rendement	-17,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 830 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 155 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,98 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,85 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_F(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série F6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	33917
Date de création de la série	21 novembre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,82 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

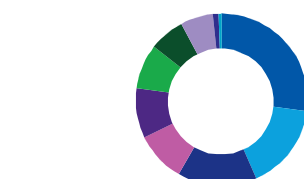
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

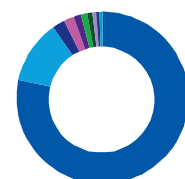
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Obligations de sociétés	27,16 %
■ Autres secteurs	16,26 %
■ Produits financiers	14,93 %
■ Obligations d'État	9,43 %
■ Industrie	9,35 %
■ Technologies de l'information	8,45 %
■ Énergie	6,56 %
■ Services de communication	6,12 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
■ Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



■ Canada	78,34 %
■ États-Unis	11,93 %
■ Royaume-Uni	2,39 %
■ France	1,81 %
■ Suisse	1,47 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
■ Allemagne	0,95 %
■ Autres pays	0,72 %
■ Japon	0,65 %
■ Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

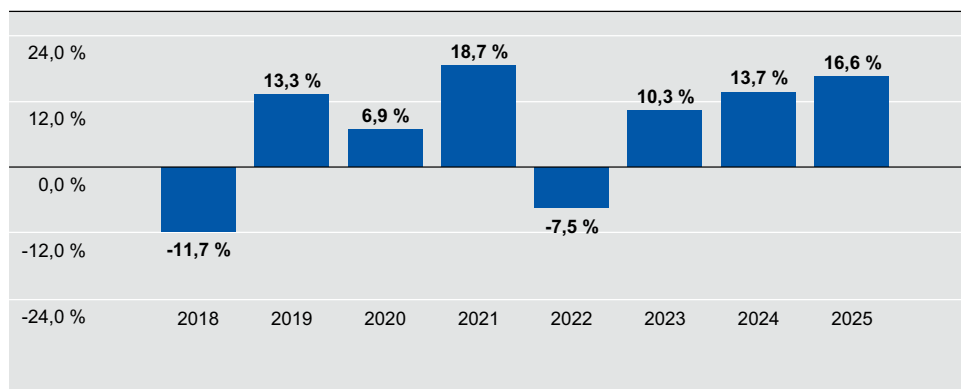
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F6 du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F6 du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F6 du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 135 \$
Pire rendement	-17,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 830 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F6 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 724 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,95 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F6 s'élevaient à 0,84 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,82 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,84 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F6 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F6

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_F6(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série F8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	33997
Date de création de la série	30 juin 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,84 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

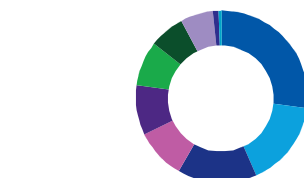
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

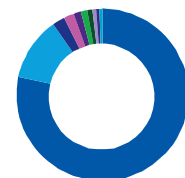
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Obligations de sociétés	27,16 %
■ Autres secteurs	16,26 %
■ Produits financiers	14,93 %
■ Obligations d'État	9,43 %
■ Industrie	9,35 %
■ Technologies de l'information	8,45 %
■ Énergie	6,56 %
■ Services de communication	6,12 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
■ Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



■ Canada	78,34 %
■ États-Unis	11,93 %
■ Royaume-Uni	2,39 %
■ France	1,81 %
■ Suisse	1,47 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
■ Allemagne	0,95 %
■ Autres pays	0,72 %
■ Japon	0,65 %
■ Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

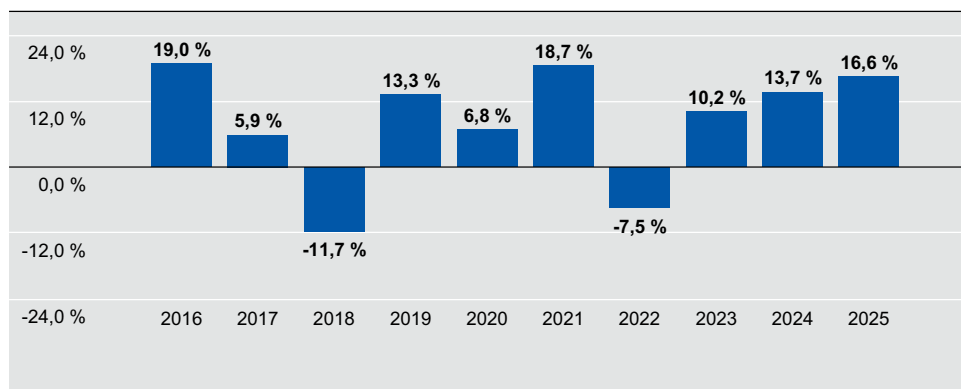
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 135 \$
Pire rendement	-17,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 830 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 161 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,01 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F8

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F8 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F8 s'élevaient à 0,86 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,84 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,86 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F8 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série F8

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_F8(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	33950
Date de création de la série	30 juin 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

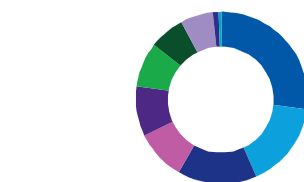
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Vedlia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

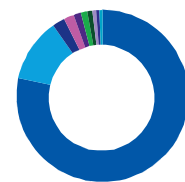
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Obligations de sociétés	27,16 %
■ Autres secteurs	16,26 %
■ Produits financiers	14,93 %
■ Obligations d'État	9,43 %
■ Industrie	9,35 %
■ Technologies de l'information	8,45 %
■ Énergie	6,56 %
■ Services de communication	6,12 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
■ Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



■ Canada	78,34 %
■ États-Unis	11,93 %
■ Royaume-Uni	2,39 %
■ France	1,81 %
■ Suisse	1,47 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
■ Allemagne	0,95 %
■ Autres pays	0,72 %
■ Japon	0,65 %
■ Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

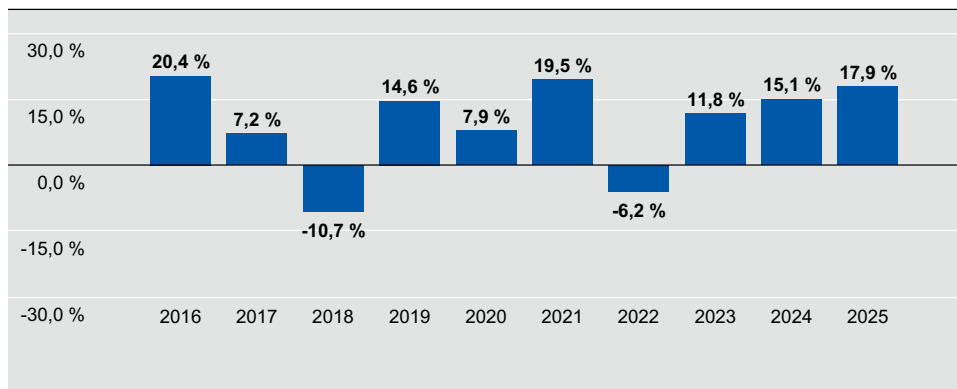
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 137 \$
Pire rendement	-16,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 832 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 419 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,23 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_I(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33983	33981	33985	33989
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,19 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

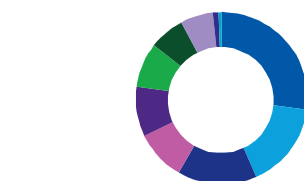
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

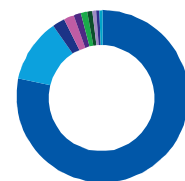
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

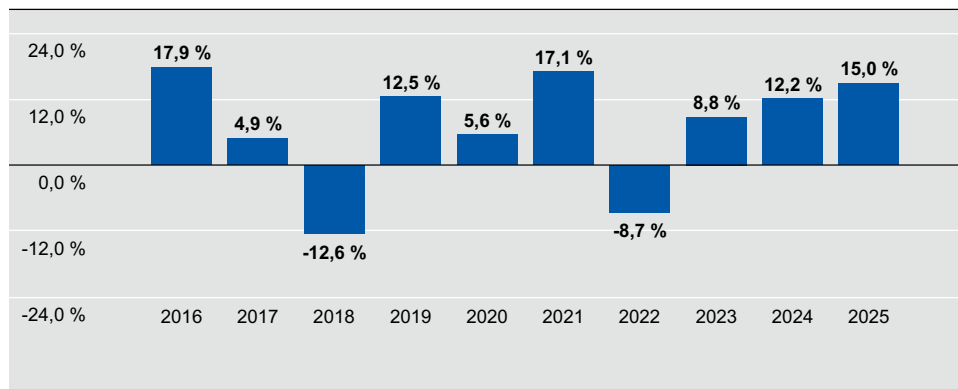
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 132 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 924 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,76 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,19 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

2,21 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_P(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série PT4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33973	33971	33975	33979
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,06 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

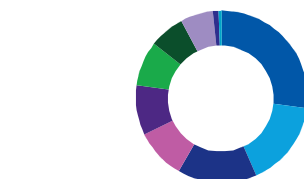
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

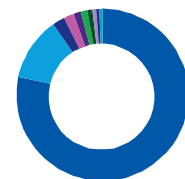
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

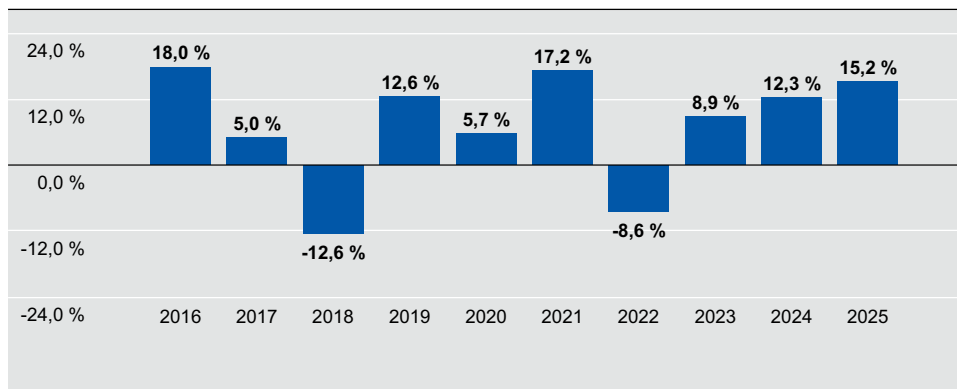
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 132 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 941 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,86 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 2,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 20,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		2,06 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,02 %
Frais du fonds		2,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_PT4(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série PT6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33913	33911	33915	33919
Date de création de la série	20 juin 2006			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,14 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

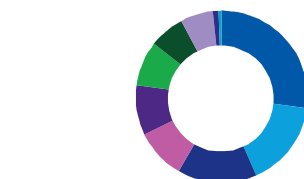
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

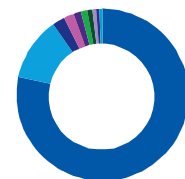
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

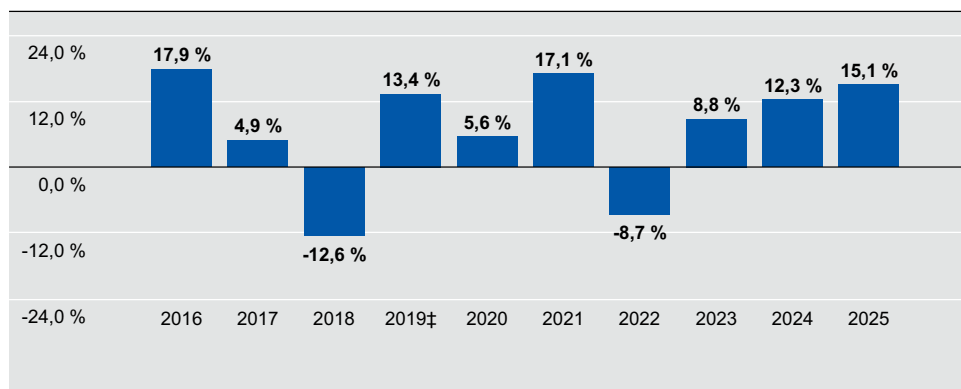
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Un produit lié au remboursement d'impôt a été comptabilisé au cours de la période afin de refléter les taxes que le fonds devrait récupérer, ce qui a stimulé la performance de la série, probablement pour une seule fois.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 132 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 948 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,90 %.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,16 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,14 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,16 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_PT6(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série PT8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33993	33991	33995	33999
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,12 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

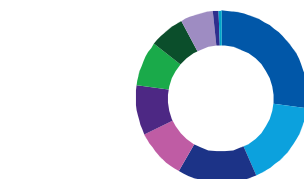
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

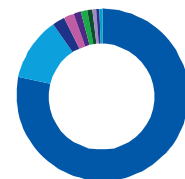
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

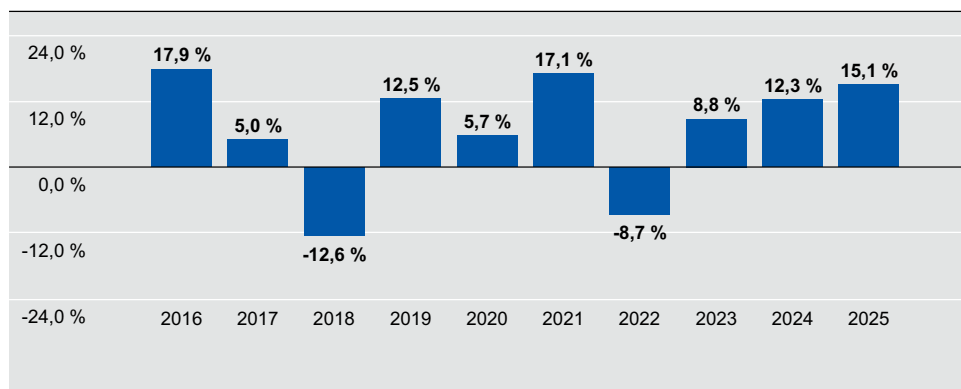
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 132 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 936 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,83 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT8

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT8 s'élevaient à 2,14 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,12 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,14 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PT8

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_PT8(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITDY
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,79 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

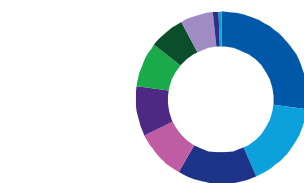
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

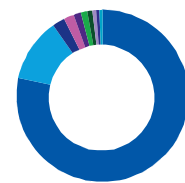
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

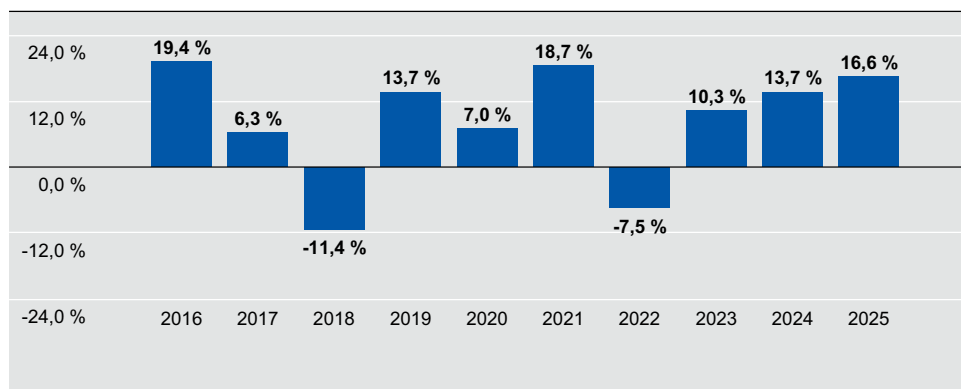
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 135 \$
Pire rendement	-16,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 831 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 196 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,18 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,81 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,81 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_PTF(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33933	33931	33935	33939
Date de création de la série	9 août 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,47 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

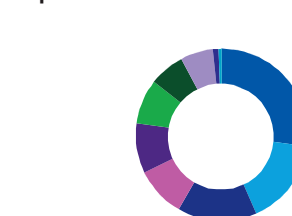
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

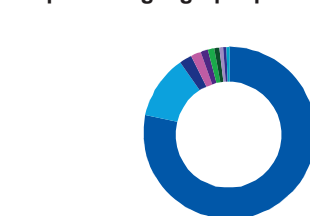
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

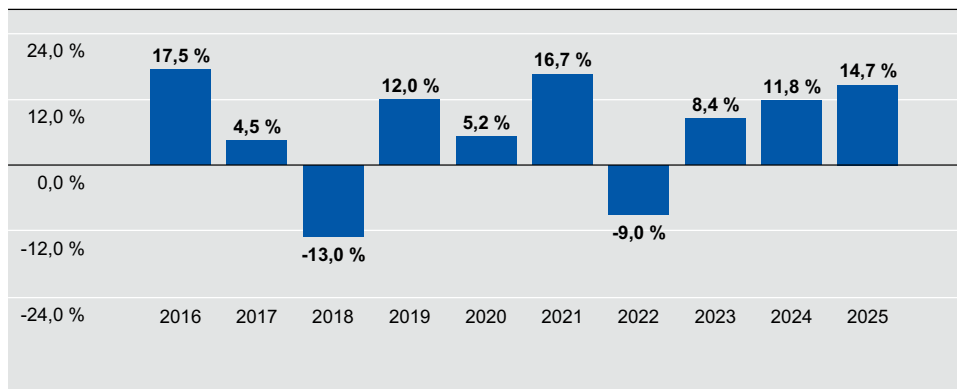
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-17,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 827 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 858 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,39 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,49 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,47 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,49 %

Nous échangerons vos actions de série T4 contre des actions de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_T4(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33943	33941	33945	33949
Date de création de la série	9 août 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,55 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

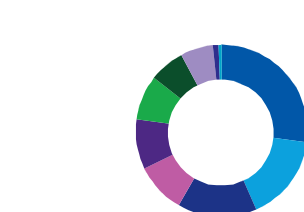
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

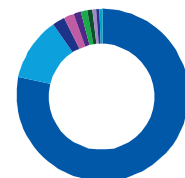
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

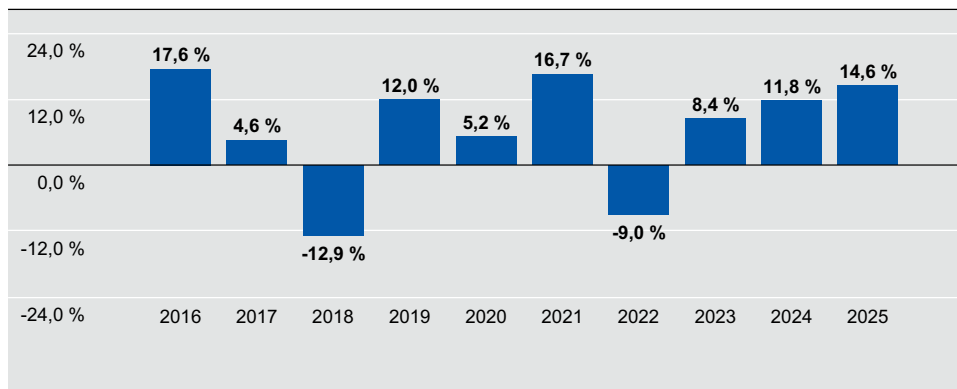
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-17,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 827 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 865 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,43 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,55 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,57 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_T6(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série T8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33953	33951	33955	33959
Date de création de la série	9 août 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,55 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

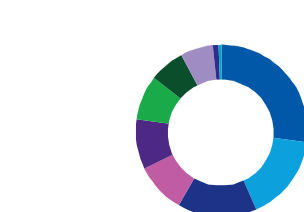
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Veolia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

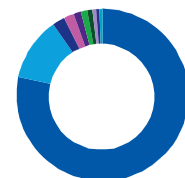
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

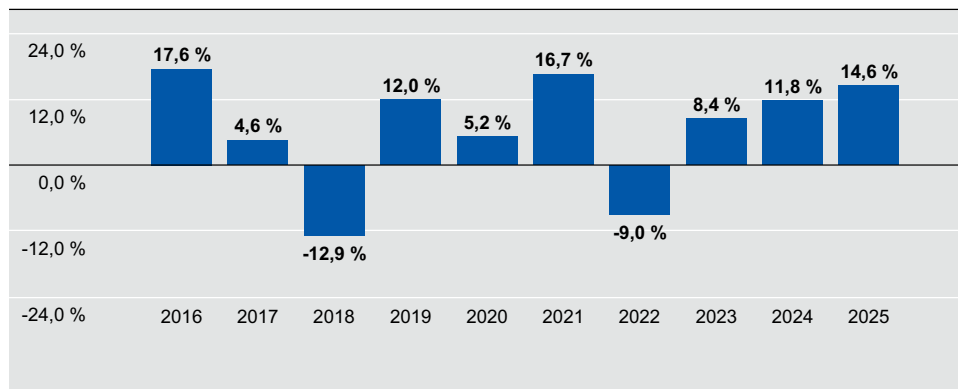
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-17,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 827 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 860 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,40 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T8

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,55 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,57 %

Nous échangerons vos actions de série T8 contre des actions de série PT8 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T8 et PT8 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT8, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T8. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_T8(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série T4FER

[®]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »). L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Les actions de série T4FER de ce fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux investisseurs. Seuls les investisseurs actuels qui détiennent des actions de série AFER, T4FER, T6FER ou T8FER de ce fonds peuvent continuer de souscrire des actions de série T4FER du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà. Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un autre fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes et que vous détenez actuellement des actions de série AFER, T4FER, T6FER ou T8FER de ce fonds, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des actions de série T4FER de ce fonds selon le même mode de souscription dans un compte où vous en détenez déjà. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du fonds Invesco Canada ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	39073	39071	39075	39079
Date de création de la série	30 juin 2015			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,09 %			

Gestionnaire du fonds Invesco Canada Ltée

Gestionnaire de portefeuille Invesco Canada Ltée

Distributions Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai

Placement minimal Placement initial : 500 \$
Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

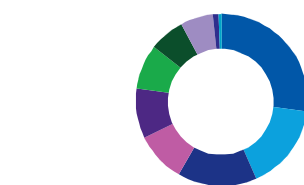
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Vedlia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

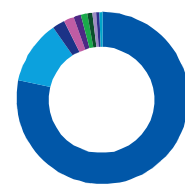
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T4FER

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

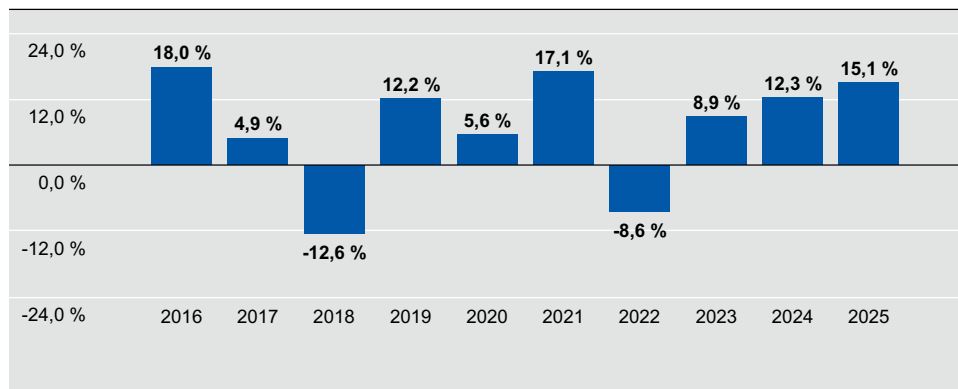
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4FER du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4FER du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4FER du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4FER du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 933 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,81 %.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T4FER

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les actions de série T4FER du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des actions des séries AFER, T4FER, T6FER ou T8FER du fonds peuvent continuer à souscrire des actions de série T4FER du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

La série T4FER convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4FER du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4FER du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4FER s'élevaient à 2,11 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,09 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,11 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T4FER

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4FER du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_T4CAP(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série T6FER

[®]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »). L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Les actions de série T6FER de ce fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux investisseurs. Seuls les investisseurs actuels qui détiennent des actions de série AFER, T4FER, T6FER ou T8FER de ce fonds peuvent continuer de souscrire des actions de série T6FER du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà. Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un autre fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes et que vous détenez actuellement des actions de série AFER, T4FER, T6FER ou T8FER de ce fonds, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des actions de série T6FER de ce fonds selon le même mode de souscription dans un compte où vous en détenez déjà. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du fonds Invesco Canada ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	39083	39081	39085	39089
Date de création de la série	30 juin 2015			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,17 %			

Gestionnaire du fonds Invesco Canada Ltée

Gestionnaire de portefeuille Invesco Canada Ltée

Distributions Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai

Placement minimal Placement initial : 500 \$
Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

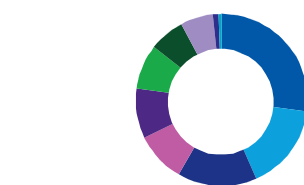
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Vedlia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

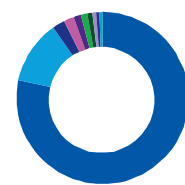
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T6FER

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

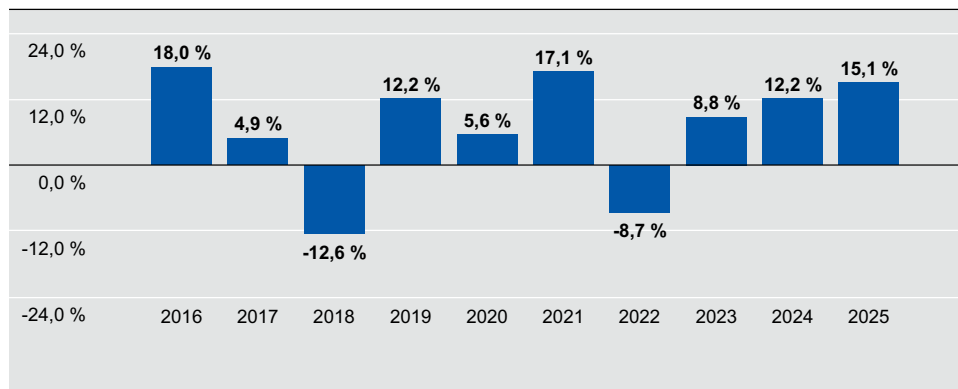
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6FER du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6FER du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6FER du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6FER du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 925 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,77 %.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T6FER

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les actions de série T6FER du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des actions des séries AFER, T4FER, T6FER ou T8FER du fonds peuvent continuer à souscrire des actions de série T6FER du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

La série T6FER convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6FER du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6FER du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6FER s'élevaient à 2,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,19 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T6FER

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6FER du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_T6CAP(01/26)



Catégorie rendement diversifié Invesco[®] - série T8FER

[®]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie rendement diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »). L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Les actions de série T8FER de ce fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux investisseurs. Seuls les investisseurs actuels qui détiennent des actions de série AFER, T4FER, T6FER ou T8FER de ce fonds peuvent continuer de souscrire des actions de série T8FER du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà. Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un autre fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes et que vous détenez actuellement des actions de série AFER, T4FER, T6FER ou T8FER de ce fonds, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des actions de série T8FER de ce fonds selon le même mode de souscription dans un compte où vous en détenez déjà. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du fonds Invesco Canada ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	39093	39091	39095	39099
Date de création de la série	30 juin 2015			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	459,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,22 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres, des titres de FPI, des titres de fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe canadiens, y compris des actions privilégiées et des titres de créance convertibles. Le fonds est un fonds équilibré qui n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

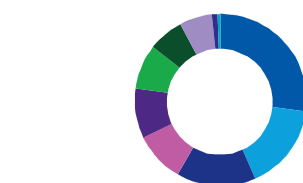
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	3,06 %
2. Shopify Inc.	2,60 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,42 %
4. Cenovus Energy Inc.	2,36 %
5. Quebecor Inc.	2,09 %
6. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,09 %
7. Keyera Corp.	2,01 %
8. Unilever PLC	1,96 %
9. Vedlia Environnement SA	1,81 %
10. Financière Sun Life inc.	1,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,18 %
Nombre total de placements	279

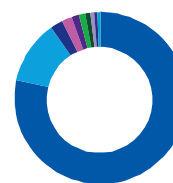
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Obligations de sociétés	27,16 %
Autres secteurs	16,26 %
Produits financiers	14,93 %
Obligations d'État	9,43 %
Industrie	9,35 %
Technologies de l'information	8,45 %
Énergie	6,56 %
Services de communication	6,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Répartition géographique



Canada	78,34 %
États-Unis	11,93 %
Royaume-Uni	2,39 %
France	1,81 %
Suisse	1,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,14 %
Allemagne	0,95 %
Autres pays	0,72 %
Japon	0,65 %
Autres éléments d'actif net	0,60 %

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T8FER

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

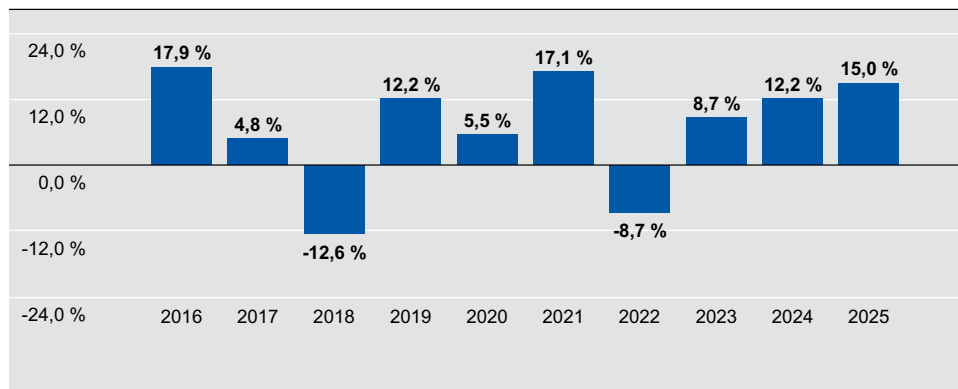
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T8FER du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T8FER du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T8FER du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T8FER du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 916 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,72 %.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T8FER

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'investissement qui peut utiliser un large éventail de placements susceptibles de tirer parti de différents types de marchés
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les actions de série T8FER du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des actions des séries AFER, T4FER, T6FER ou T8FER du fonds peuvent continuer à souscrire des actions de série T8FER du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

La série T8FER convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T8FER du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T8FER du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8FER s'élevaient à 2,24 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,24 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

Catégorie rendement diversifié Invesco - série T8FER

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T8FER du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTDYCF_T8CAP(01/26)



Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Codes du fonds (en \$ CA)	9713
Date de création de la série	25 avril 2022
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	18,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,69 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de fonds négociés en bourse (FNB) de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe qui appliquent des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de leurs objectifs de placement fondamentaux. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et son exposition devrait se composer à environ 60 % de titres de capitaux propres et à 40 % de titres à revenu fixe.

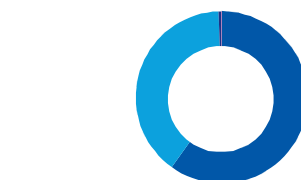
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	23,63 %
2. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	15,86 %
3. Invesco ESG Global Bond ETF	15,76 %
4. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,79 %
5. Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF	13,16 %
6. Invesco ESG S&P 500 Equal Weight ETF	10,11 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	7,00 %
8. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	0,40 %
9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,14 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,85 %
Nombre total de placements	9

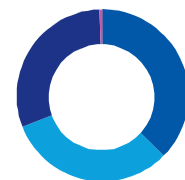
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	59,92 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	39,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



Canada	37,42 %
Monde	31,62 %
États-Unis	30,27 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

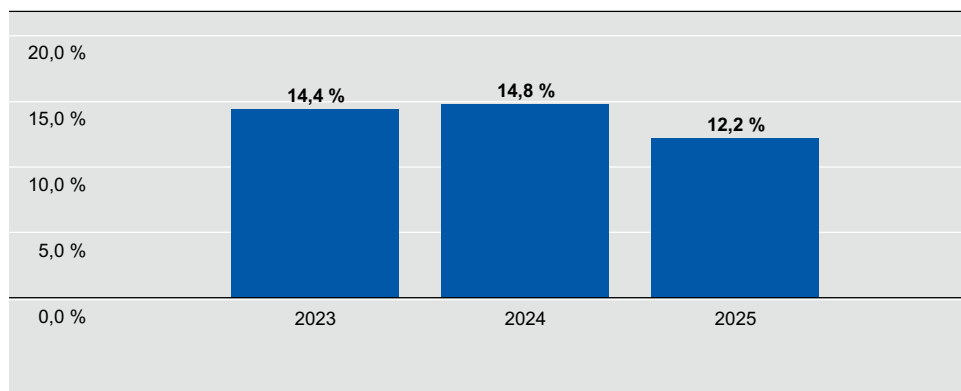
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des trois dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,7 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 097 \$
Pire rendement	-4,2 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait pour s'établir à 958 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 415 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,88 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- recherchent un placement qui applique des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de ses objectifs de placement fondamentaux
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,83 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,69 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	1,83 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série A

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGBTFF_A(01/26)



Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	9747
Date de création de la série	25 avril 2022
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	18,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,49 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de fonds négociés en bourse (FNB) de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe qui appliquent des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de leurs objectifs de placement fondamentaux. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et son exposition devrait se composer à environ 60 % de titres de capitaux propres et à 40 % de titres à revenu fixe.

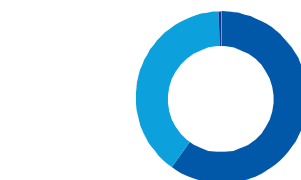
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	23,63 %
2. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	15,86 %
3. Invesco ESG Global Bond ETF	15,76 %
4. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,79 %
5. Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF	13,16 %
6. Invesco ESG S&P 500 Equal Weight ETF	10,11 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	7,00 %
8. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	0,40 %
9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,14 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,85 %
Nombre total de placements	9

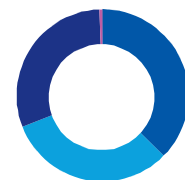
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	59,92 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	39,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



Canada	37,42 %
Monde	31,62 %
États-Unis	30,27 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

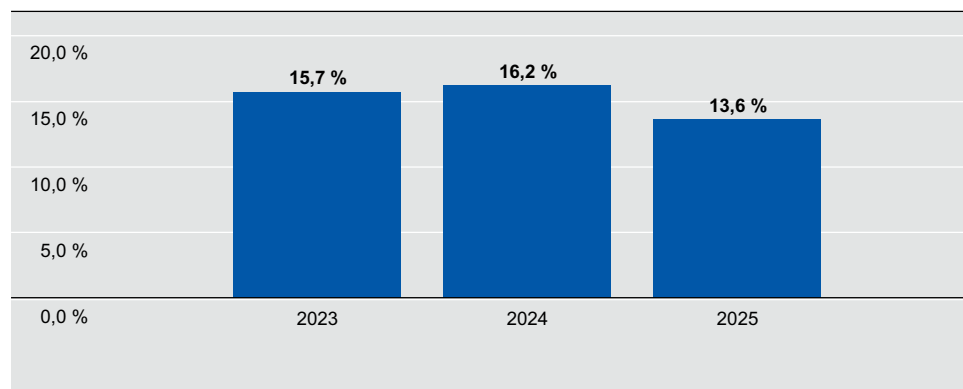
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des trois dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 101 \$
Pire rendement	-3,9 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait pour s'établir à 961 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 479 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,21 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- recherchent un placement qui applique des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de ses objectifs de placement fondamentaux
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,63 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,49 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	0,63 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGBTFF_F(01/26)



Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	9757
Date de création de la série	25 avril 2022
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	18,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de fonds négociés en bourse (FNB) de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe qui appliquent des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de leurs objectifs de placement fondamentaux. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et son exposition devrait se composer à environ 60 % de titres de capitaux propres et à 40 % de titres à revenu fixe.

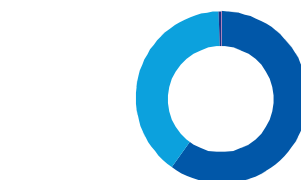
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	23,63 %
2. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	15,86 %
3. Invesco ESG Global Bond ETF	15,76 %
4. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,79 %
5. Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF	13,16 %
6. Invesco ESG S&P 500 Equal Weight ETF	10,11 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	7,00 %
8. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	0,40 %
9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,14 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,85 %
Nombre total de placements	9

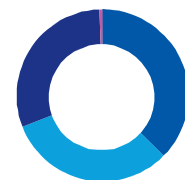
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	59,92 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	39,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



Canada	37,42 %
Monde	31,62 %
États-Unis	30,27 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

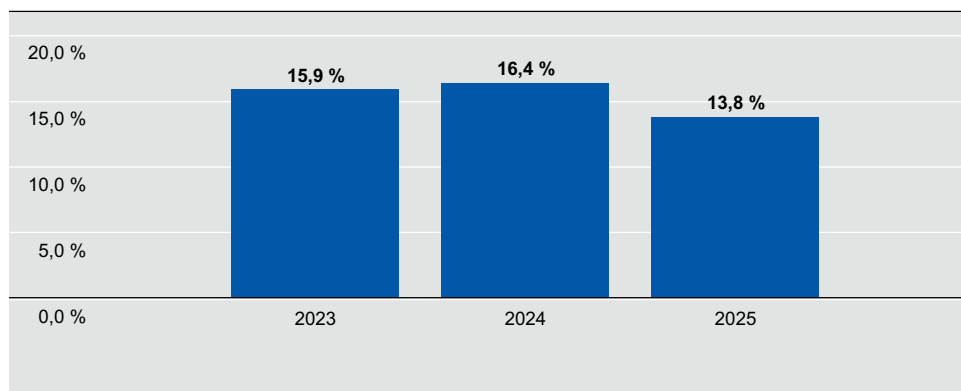
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des trois dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 101 \$
Pire rendement	-3,9 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait pour s'établir à 961 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 487 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,37 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- recherchent un placement qui applique des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de ses objectifs de placement fondamentaux
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,14 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	0,14 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,35 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGBTFF_I(01/26)



Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVGBE
Date de création de la série	25 avril 2022
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	18,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,51 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de fonds négociés en bourse (FNB) de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe qui appliquent des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de leurs objectifs de placement fondamentaux. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et son exposition devrait se composer à environ 60 % de titres de capitaux propres et à 40 % de titres à revenu fixe.

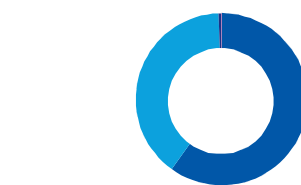
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	23,63 %
2. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	15,86 %
3. Invesco ESG Global Bond ETF	15,76 %
4. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,79 %
5. Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF	13,16 %
6. Invesco ESG S&P 500 Equal Weight ETF	10,11 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	7,00 %
8. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	0,40 %
9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,14 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,85 %
Nombre total de placements	9

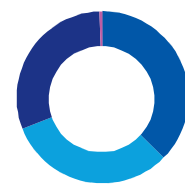
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	59,92 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	39,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



Canada	37,42 %
Monde	31,62 %
États-Unis	30,27 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

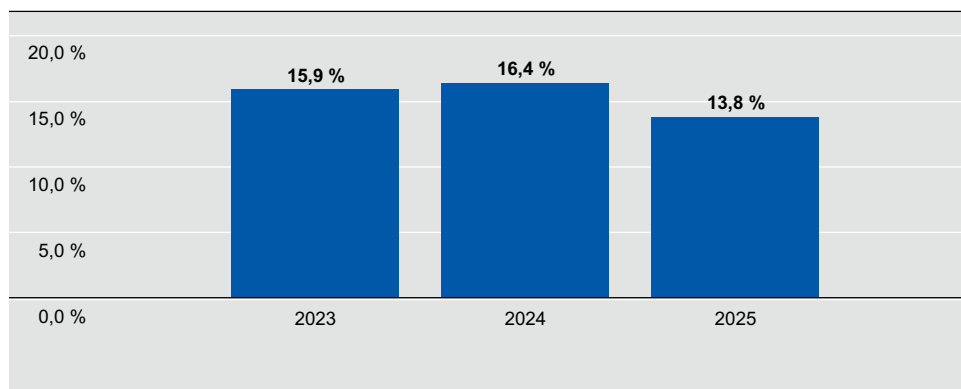
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des trois dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 101 \$
Pire rendement	-3,9 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait pour s'établir à 961 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 487 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,37 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- recherchent un placement qui applique des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de ses objectifs de placement fondamentaux
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,65 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,51 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	0,65 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGBTFF_PTF(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1773	1771	1775	1779
(en \$ US)	1774	1772	1776	1770
Date de création de la série	22 octobre 1999			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,89 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

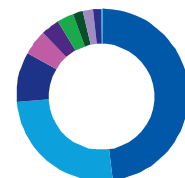
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,69 %
Technologies de l'information	23,83 %
Services de communication	16,21 %
Soins de santé	9,90 %
Produits financiers	8,69 %
Consommation discrétionnaire	7,72 %
Industrie	3,73 %
Autres secteurs	2,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Répartition géographique



États-Unis	48,30 %
Monde	25,69 %
Autres pays	9,54 %
France	4,69 %
Inde	3,51 %
Taiwan	3,22 %
Chine	1,85 %
Allemagne	1,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Fonds mondial équilibré Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

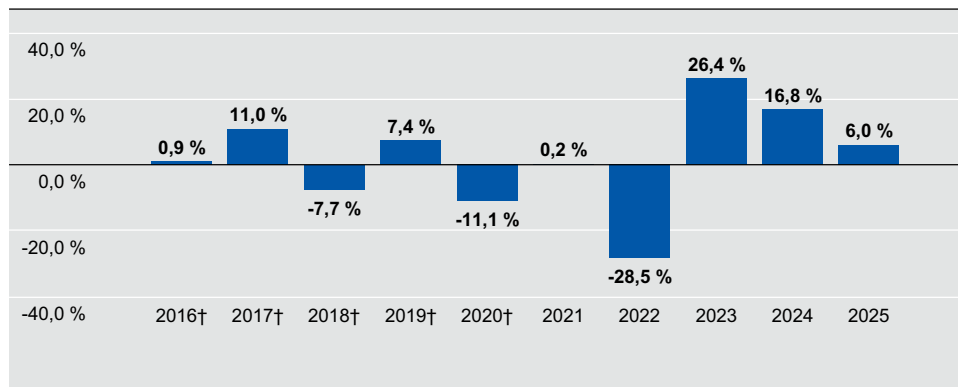
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,3 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 143 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 106 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,02 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série H de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,92 % de sa valeur, ce qui correspond à 29,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,89 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,92 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Fonds mondial équilibré Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_A(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	1777
(en \$ US)	1778
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,91 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

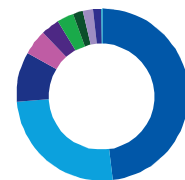
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,69 %
Technologies de l'information	23,83 %
Services de communication	16,21 %
Soins de santé	9,90 %
Produits financiers	8,69 %
Consommation discrétionnaire	7,72 %
Industrie	3,73 %
Autres secteurs	2,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Répartition géographique



États-Unis	48,30 %
Monde	25,69 %
Autres pays	9,54 %
France	4,69 %
Inde	3,51 %
Taiwan	3,22 %
Chine	1,85 %
Allemagne	1,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Fonds mondial équilibré Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

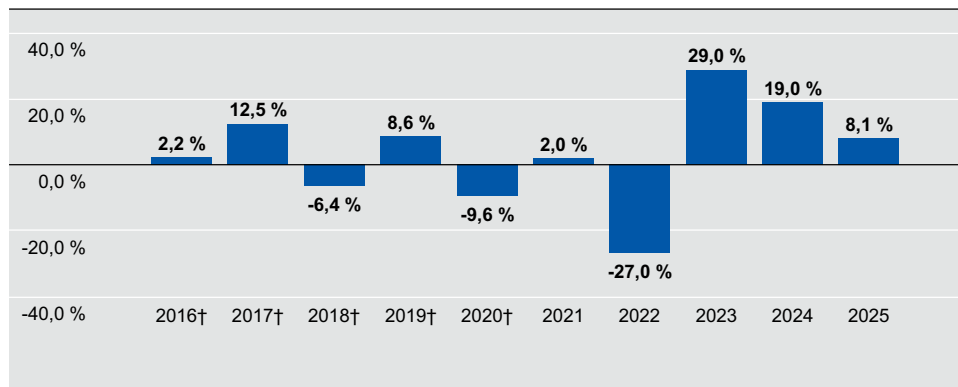
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,9 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 149 \$
Pire rendement	-21,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 782 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 306 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,71 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,91 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,94 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds mondial équilibré Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_F(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série H

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	34103	34101	34105	34109
Date de création de la série	13 octobre 2009			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,63 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

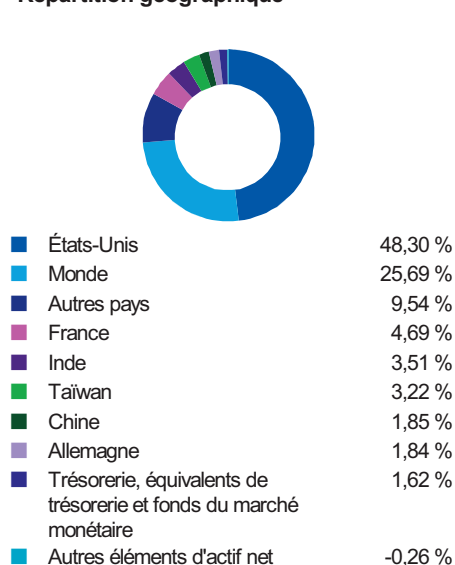
1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Fonds mondial équilibré Invesco - série H

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

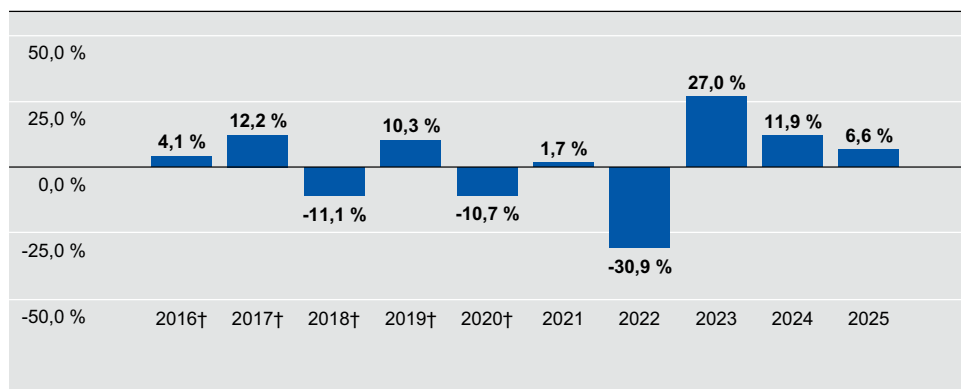
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série H du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série H du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série H du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,5 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 155 \$
Pire rendement	-25,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 750 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série H du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 090 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 0,87 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série H

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série H du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série H du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série H s'élevaient à 2,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,63 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,66 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial équilibré Invesco - série H

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série H du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_H(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21770
Date de création de la série	16 août 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

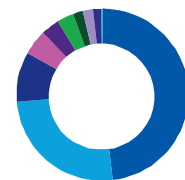
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,69 %
Technologies de l'information	23,83 %
Services de communication	16,21 %
Soins de santé	9,90 %
Produits financiers	8,69 %
Consommation discrétionnaire	7,72 %
Industrie	3,73 %
Autres secteurs	2,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Répartition géographique



États-Unis	48,30 %
Monde	25,69 %
Autres pays	9,54 %
France	4,69 %
Inde	3,51 %
Taiwan	3,22 %
Chine	1,85 %
Allemagne	1,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Fonds mondial équilibré Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

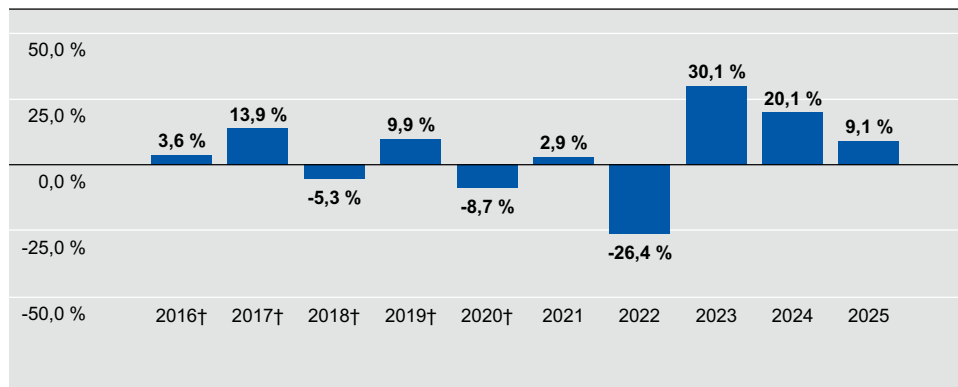
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,1 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 151 \$
Pire rendement	-21,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 784 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 449 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,78 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,03 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,03 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds mondial équilibré Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_I(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série M

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Les parts de série M du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des parts de série M du fonds peuvent continuer à souscrire des parts de série M du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

Bref aperçu

	FSI
Codes du fonds (en \$ CA)	22703
(en \$ US)	22713
Date de création de la série	25 août 2003
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,10 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

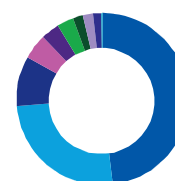
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,69 %
Technologies de l'information	23,83 %
Services de communication	16,21 %
Soins de santé	9,90 %
Produits financiers	8,69 %
Consommation discrétionnaire	7,72 %
Industrie	3,73 %
Autres secteurs	2,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Répartition géographique



États-Unis	48,30 %
Monde	25,69 %
Autres pays	9,54 %
France	4,69 %
Inde	3,51 %
Taiwan	3,22 %
Chine	1,85 %
Allemagne	1,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Fonds mondial équilibré Invesco - série M

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

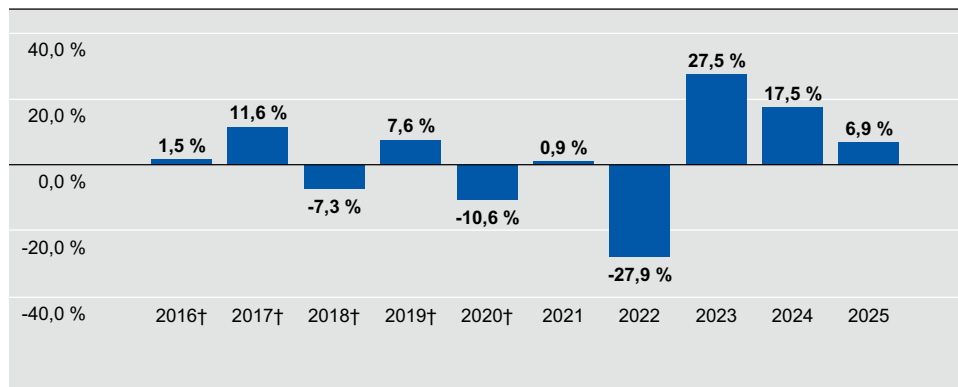
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série M du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série M du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série M du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,6 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 146 \$
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 780 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série M du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 177 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,64 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série M

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série H de ce fonds.

Les parts de série M du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des parts de série M du fonds peuvent continuer à souscrire des parts de série M dans un compte où ils en détiennent déjà.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série M du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série M du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série M s'élevaient à 2,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 0,50 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série M du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds mondial équilibré Invesco - série M

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_M(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série O

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	SFS	IAF25	IAF50	IAF75	IAF100
Codes du fonds (en \$ CA)	8000	8250	8500	8750	8100
Date de création de la série	27 janvier 2014				
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$				
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,17 %				

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 250 000 \$ répartis entre les parts de série O de tous les fonds Invesco Canada Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

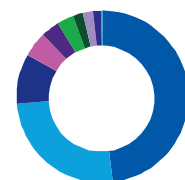
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,69 %
Technologies de l'information	23,83 %
Services de communication	16,21 %
Soins de santé	9,90 %
Produits financiers	8,69 %
Consommation discrétionnaire	7,72 %
Industrie	3,73 %
Autres secteurs	2,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Répartition géographique



États-Unis	48,30 %
Monde	25,69 %
Autres pays	9,54 %
France	4,69 %
Inde	3,51 %
Taiwan	3,22 %
Chine	1,85 %
Allemagne	1,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Fonds mondial équilibré Invesco - série O

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

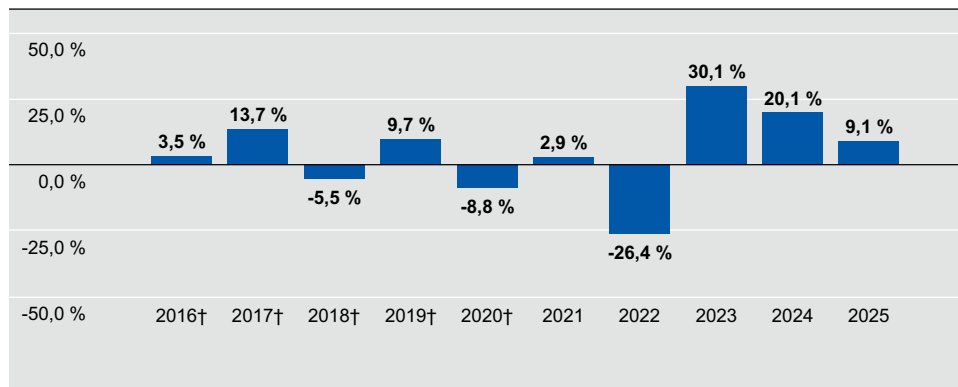
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série O du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série O du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,1 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 151 \$
Pire rendement	-21,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 783 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série O du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 436 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,68 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série O

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série O du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O.

Au 30 juin 2025, les frais de la série O s'élevaient à 0,20 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais à taux fixe du fonds.	0,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,20 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série O du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série O du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous êtes un épargnant qui est un particulier, la société de votre représentant peut vous demander des frais de conseils en valeurs annuels, que vous négociez avec votre représentant. Ces frais sont acquittés au moyen du rachat de parts du fonds que vous détenez. Si vous choisissez le mode de souscription à 0,25 %, à 0,50 %, à 0,75 % ou à 1,00 %, les frais de conseils en valeurs sont ceux prévus pour le mode de souscription choisi. Vous et votre représentant choisissez le mode de souscription. Nous avons également prévu un mode de souscription sans frais préétablis, ce qui vous laisse la latitude nécessaire pour négocier des frais différents avec votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi, nous recouvrerons des frais pouvant atteindre 1,50 % pour votre compte et les remettrons à la société de votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi et que nous ne recevons pas de documents, nous ne procéderons pas au rachat de parts et présumerons que la société de votre représentant n'exigera pas de frais ou qu'elle vous les imputera directement. Les investisseurs institutionnels ne versent aucuns frais de conseils en valeurs.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels sont les suivants : 0,85 % sur la première tranche d'actifs de 500 000 \$; 0,75 % sur la tranche d'actifs entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$; 0,70 % sur la tranche d'actifs entre 1 000 000 \$ et 5 000 000 \$; et 0,65 % sur la tranche d'actifs dépassant 5 000 000 \$. Certains investisseurs institutionnels et épargnants très bien nantis peuvent négocier les frais de gestion et de conseils en valeurs exigés à l'égard des parts de série O.

Fonds mondial équilibré Invesco - série O

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_O(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	2603	2601	2605	2609
(en \$ US)	2373	2371	2375	2379
Date de création de la série	8 août 2014			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,24 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

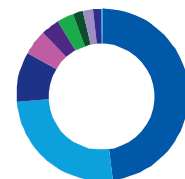
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,69 %
Technologies de l'information	23,83 %
Services de communication	16,21 %
Soins de santé	9,90 %
Produits financiers	8,69 %
Consommation discrétionnaire	7,72 %
Industrie	3,73 %
Autres secteurs	2,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Répartition géographique



États-Unis	48,30 %
Monde	25,69 %
Autres pays	9,54 %
France	4,69 %
Inde	3,51 %
Taiwan	3,22 %
Chine	1,85 %
Allemagne	1,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Fonds mondial équilibré Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

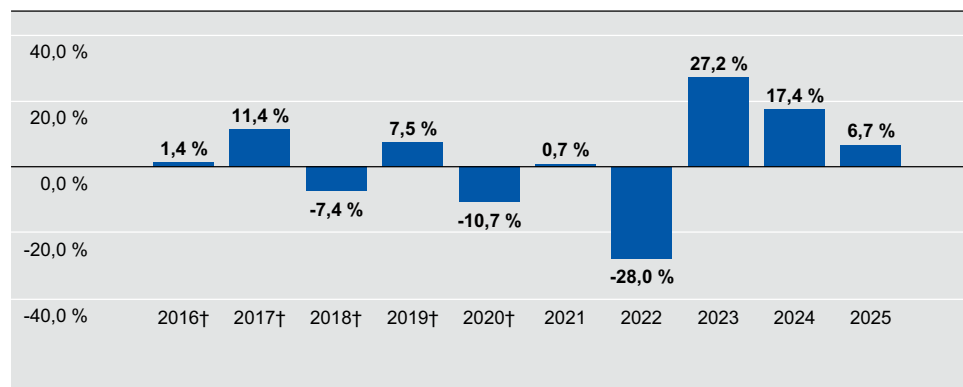
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,5 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 145 \$
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 780 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 161 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,50 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,27 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,24 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial équilibré Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_P(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22773	22771	22775	22779
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,39 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

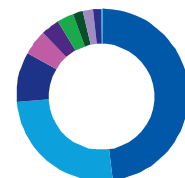
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,69 %
Technologies de l'information	23,83 %
Services de communication	16,21 %
Soins de santé	9,90 %
Produits financiers	8,69 %
Consommation discrétionnaire	7,72 %
Industrie	3,73 %
Autres secteurs	2,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Répartition géographique



États-Unis	48,30 %
Monde	25,69 %
Autres pays	9,54 %
France	4,69 %
Inde	3,51 %
Taiwan	3,22 %
Chine	1,85 %
Allemagne	1,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Fonds mondial équilibré Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

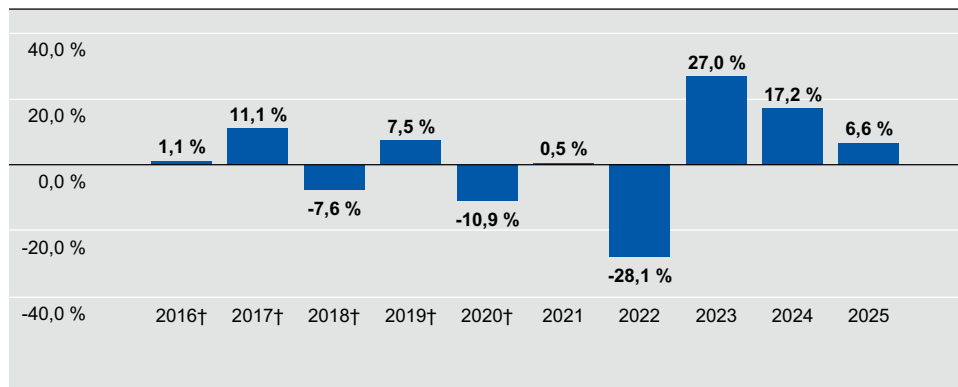
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,4 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 144 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 139 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,31 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,42 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,39 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,42 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial équilibré Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_T4(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22783	22781	22785	22789
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,49 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

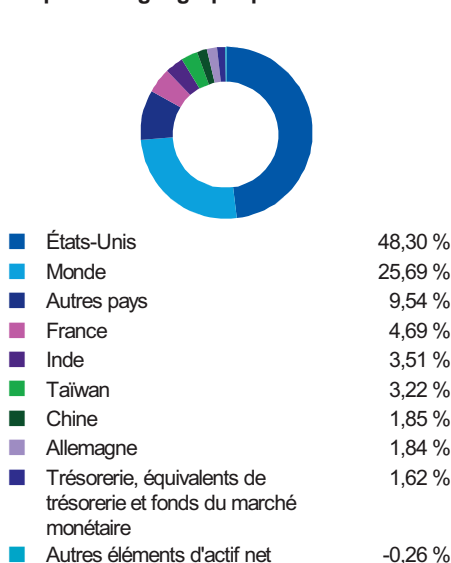
1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Fonds mondial équilibré Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

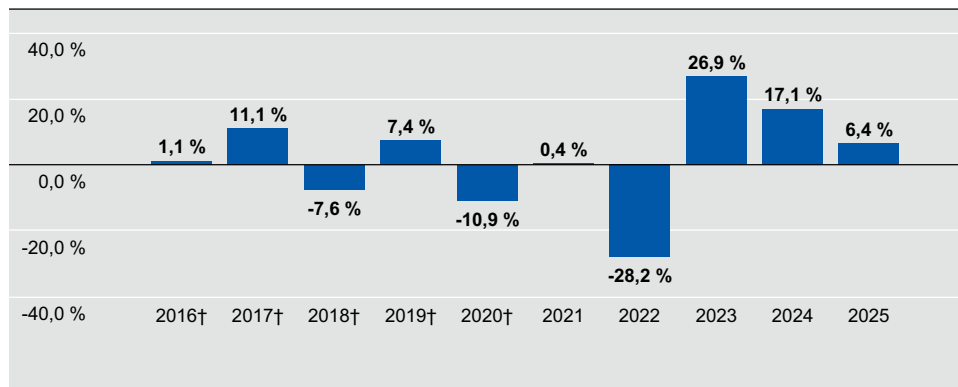
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,4 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 144 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 132 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,25 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,52 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,49 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,52 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial équilibré Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_T6(01/26)



Fonds mondial équilibré Invesco - série T8

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22793	22791	22795	22799
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	232,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,51 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,69 %
2. Alphabet Inc.	8,65 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,16 %
4. NVIDIA Corp.	3,77 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,22 %
6. Broadcom Inc.	2,63 %
7. S&P Global Inc.	2,63 %
8. Airbus SE	2,36 %
9. Visa Inc.	2,35 %
10. Lam Research Corp.	2,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,75 %
Nombre total de placements	63

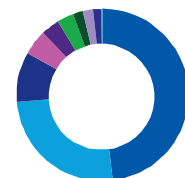
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,69 %
Technologies de l'information	23,83 %
Services de communication	16,21 %
Soins de santé	9,90 %
Produits financiers	8,69 %
Consommation discrétionnaire	7,72 %
Industrie	3,73 %
Autres secteurs	2,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Répartition géographique



États-Unis	48,30 %
Monde	25,69 %
Autres pays	9,54 %
France	4,69 %
Inde	3,51 %
Taiwan	3,22 %
Chine	1,85 %
Allemagne	1,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,62 %
Autres éléments d'actif net	-0,26 %

Fonds mondial équilibré Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

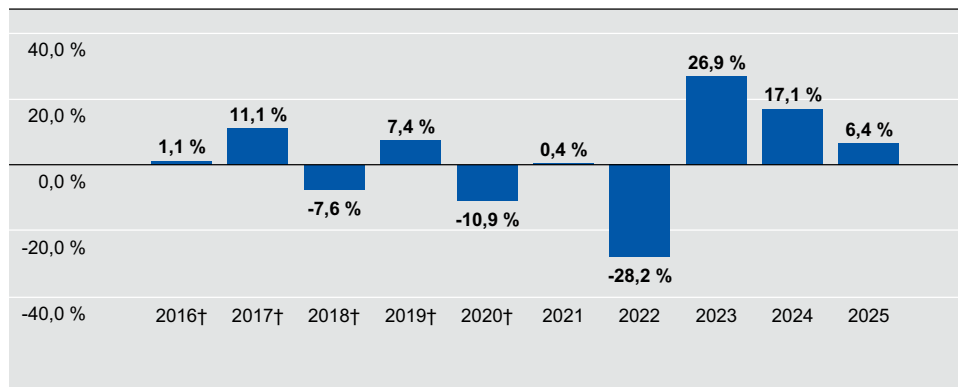
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,4 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 144 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 133 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,26 %.

Fonds mondial équilibré Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,54 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,51 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,54 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial équilibré Invesco - série T8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBFF_T8(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	5513	5511	5515	5519
(en \$ US)	5514	5512	5516	5510
Date de création de la série	29 août 2002			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,84 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

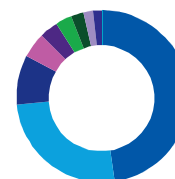
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

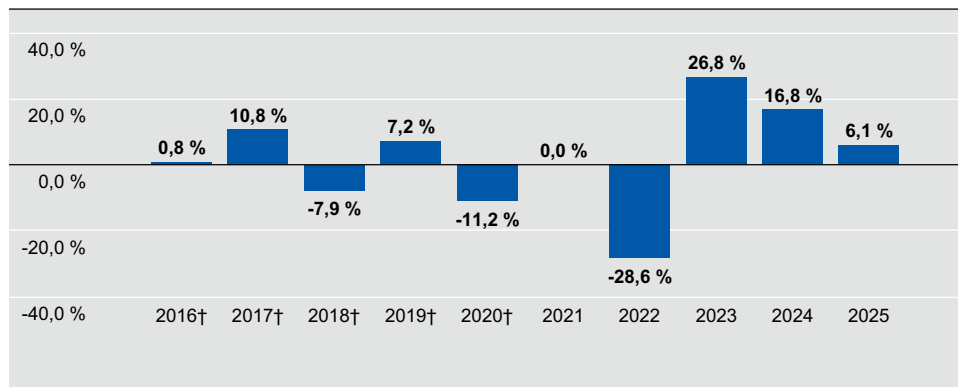
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,6 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 146 \$
Pire rendement	-22,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 778 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 099 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 0,95 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série H de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,88 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,84 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,88 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_A(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	5517
(en \$ US)	5518
Date de création de la série	29 août 2002
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,86 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

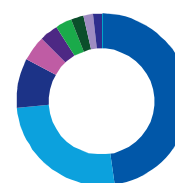
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

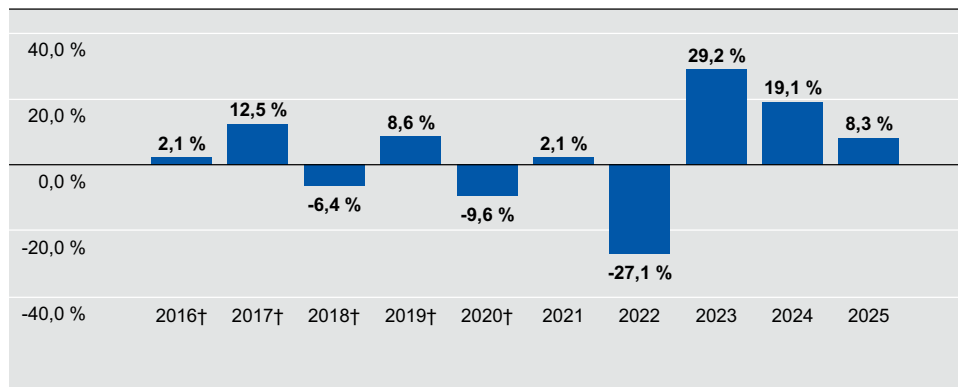
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,0 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 150 \$
Pire rendement	-21,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 781 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 308 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,72 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série FH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,90 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,86 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,90 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_F(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série FH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	45517
Date de création de la série	29 juillet 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,00 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

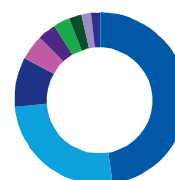
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série FH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

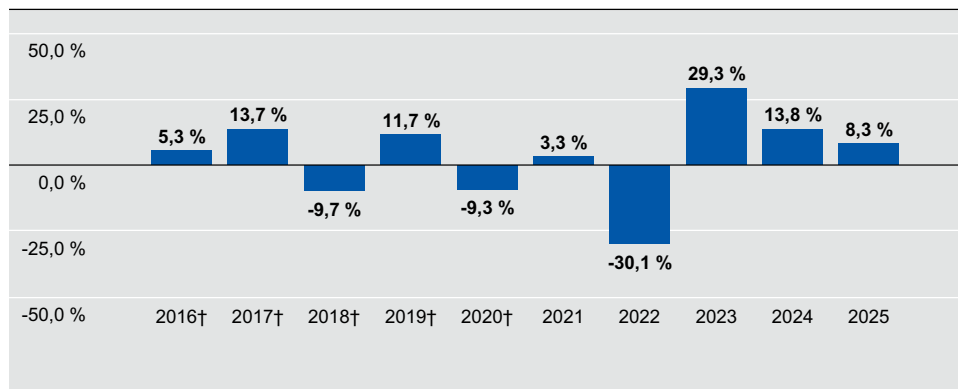
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série FH du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série FH du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série FH du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 161 \$
Pire rendement	-24,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 753 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série FH du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 258 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,32 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série FH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série FH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série FH du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série FH s'élevaient à 1,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	1,04 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série FH du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série FH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série FH

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_FH(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série F4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	5547
Date de création de la série	8 août 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,84 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

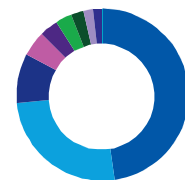
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

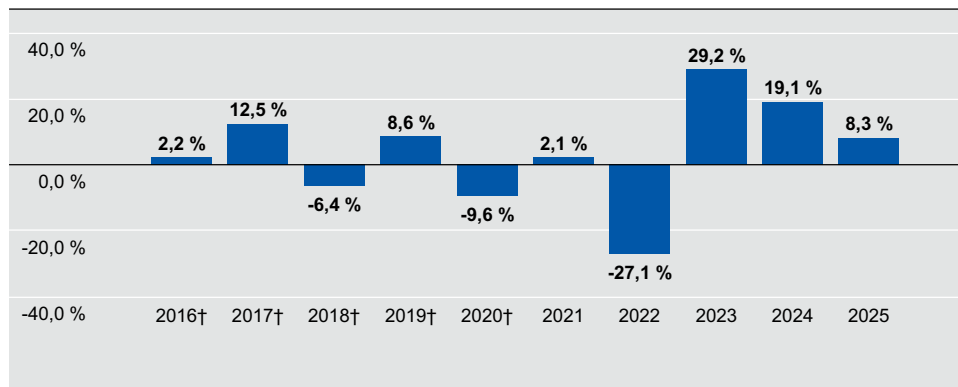
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,0 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 150 \$
Pire rendement	-21,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 782 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 310 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,74 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F4 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F4 s'élevaient à 0,88 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,84 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,88 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F4 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_F4(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série F6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	5557
Date de création de la série	8 août 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,81 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

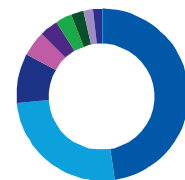
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

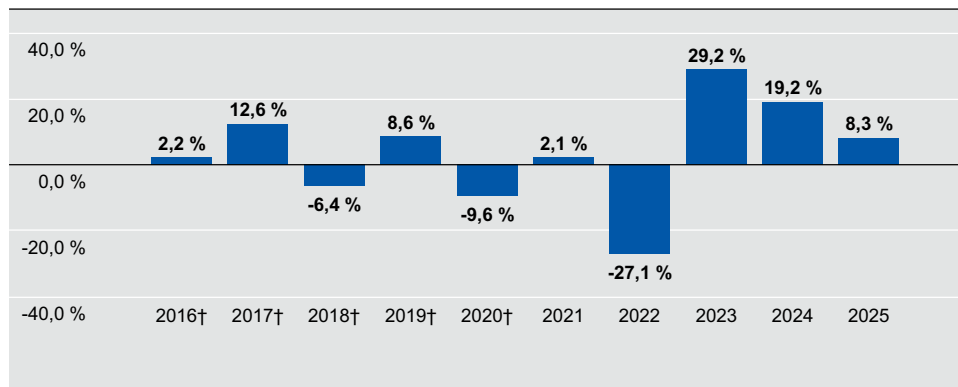
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,0 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 150 \$
Pire rendement	-21,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 781 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 312 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,76 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F6 s'élevaient à 0,85 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,81 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,85 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F6 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série F6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_F6(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série H

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	35103	35101	35105	35109
Date de création de la série	13 octobre 2009			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,96 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

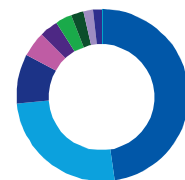
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série H

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

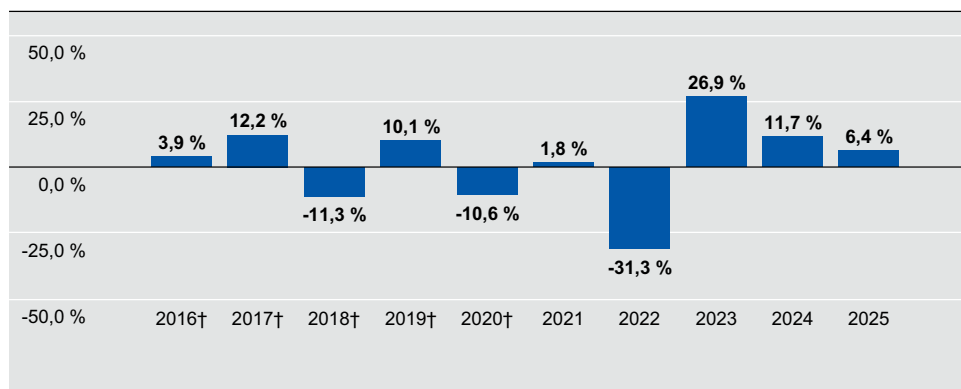
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série H du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série H du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série H du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,4 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 154 \$
Pire rendement	-24,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 751 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série H du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 076 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 0,73 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série H

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série H du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série H du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série H s'élevaient à 3,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 30,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	3,00 %

Nous échangerons vos actions de série H contre des actions de série PH du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés et si vous détenez vos actions de série H dans un compte enregistré. La réduction des frais annuels entre les séries H et PH est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PH, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série H. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série H

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série H du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_H(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	35513	35511	35515	35519
(en \$ US)	5223	5221	5225	5229
Date de création de la série	29 juillet 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,38 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

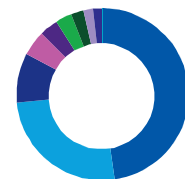
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

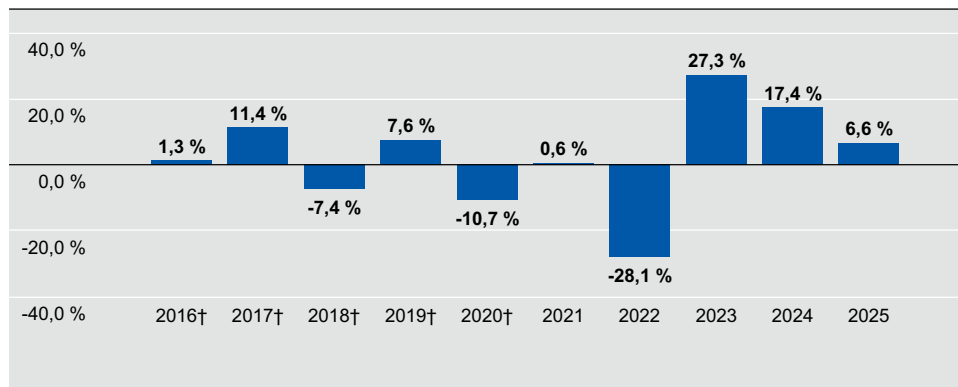
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,6 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 146 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 154 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,45 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série PH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,42 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,38 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,04 %

Frais du fonds

2,42 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_P(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série PH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	45513	45511	45515	45519
Date de création de la série	29 juillet 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,20 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

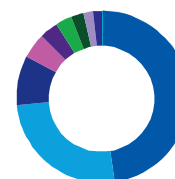
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

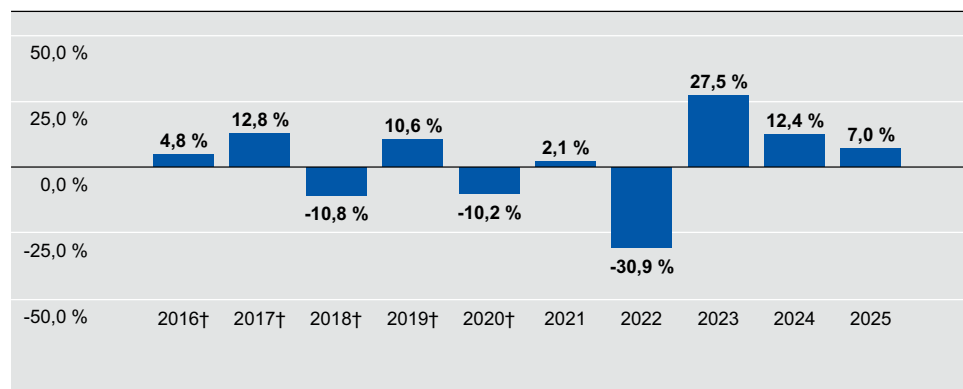
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PH du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PH du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PH du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,7 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 157 \$
Pire rendement	-24,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 751 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PH du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 134 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,26 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PH du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PH s'élevaient à 2,24 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,20 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,24 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PH

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_PH(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série PT4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	36593	36591	36595	36599
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,27 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

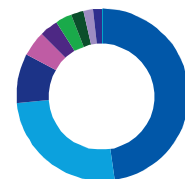
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

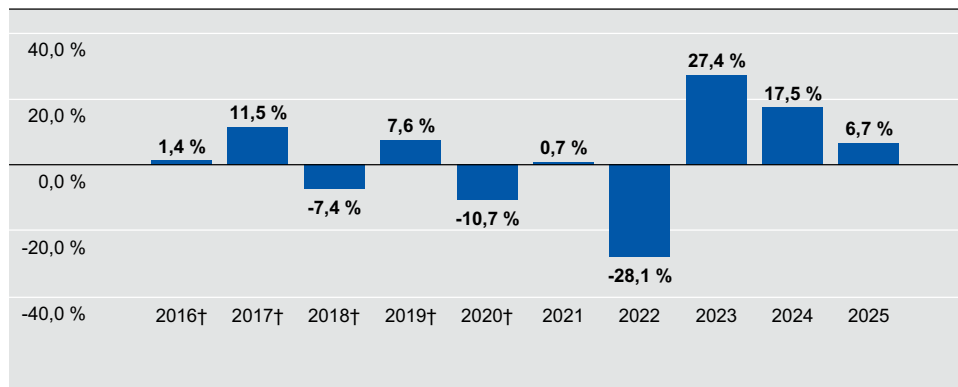
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,6 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 146 \$
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 780 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 163 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,52 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 2,31 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,27 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,31 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_PT4(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série PT6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	37593	37591	37595	37599
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,30 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

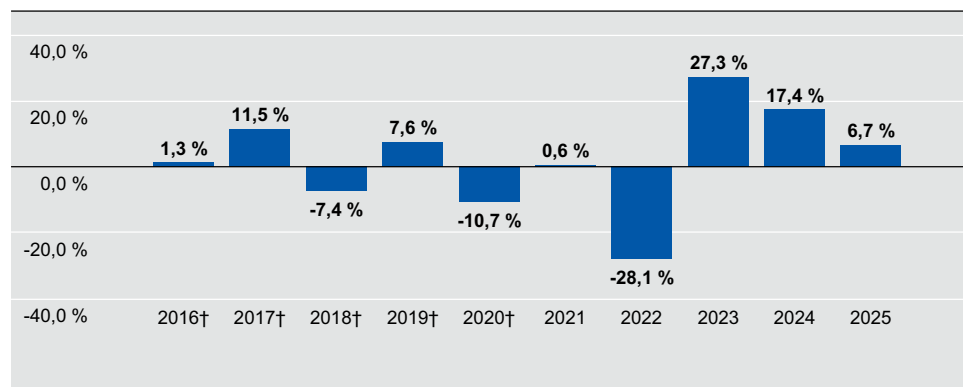
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,6 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 146 \$
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 780 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 159 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,49 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,34 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,30 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,34 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_PT6(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série PT8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	38593	38591	38595	38599
Date de création de la série	21 novembre 2017			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,36 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

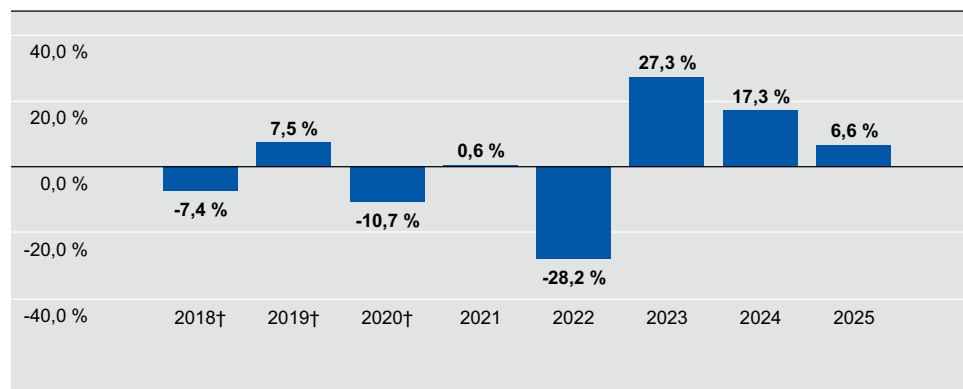
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT8 du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT8 du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT8 du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,6 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 146 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT8 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 029 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 0,35 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT8 s'élevaient à 2,40 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,36 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,40 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PT8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_PT8(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITGO
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,79 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

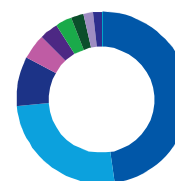
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

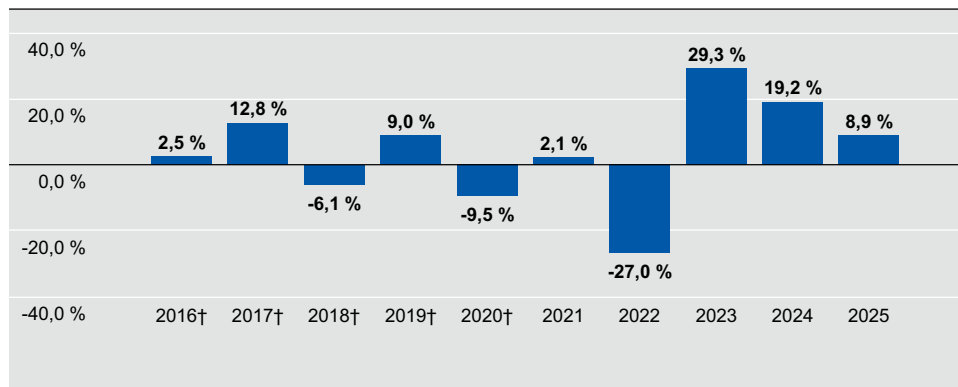
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,0 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 150 \$
Pire rendement	-21,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 782 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 339 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,96 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,83 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,83 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_PTF(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	26573	26571	26575	26579
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,69 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

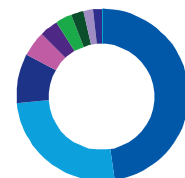
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

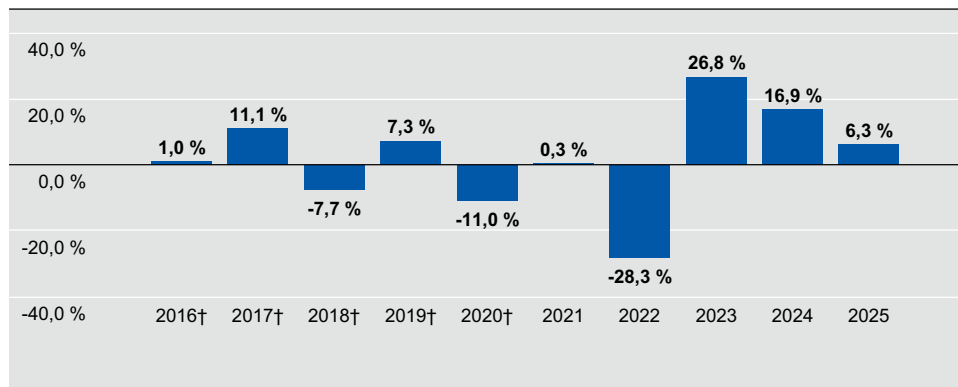
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,5 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 145 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 119 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,13 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,73 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,69 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,73 %

Nous échangerons vos actions de série T4 contre des actions de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_T4(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	26583	26581	26585	26589
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,60 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

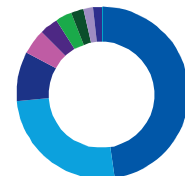
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

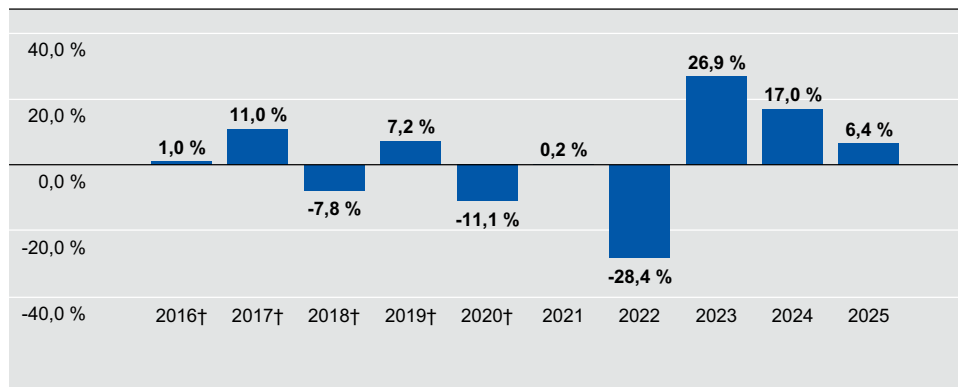
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,5 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 145 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 118 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,12 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,60 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,64 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_T6(01/26)



Catégorie mondiale équilibrée Invesco® - série T8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale équilibrée Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	26593	26591	26595	26599
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	83,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,69 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de partout dans le monde. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions mondiales de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie, directement ou indirectement, dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés ou les deux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	25,73 %
2. Alphabet Inc.	8,54 %
3. Meta Platforms, Inc.	4,11 %
4. NVIDIA Corp.	3,70 %
5. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,17 %
6. S&P Global Inc.	2,61 %
7. Broadcom Inc.	2,59 %
8. Airbus SE	2,34 %
9. Visa Inc.	2,31 %
10. Lam Research Corp.	2,26 %
Pourcentage total des dix principaux placements	57,36 %
Nombre total de placements	64

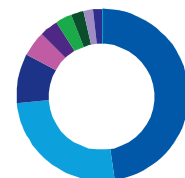
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	25,73 %
Technologies de l'information	23,53 %
Services de communication	16,02 %
Soins de santé	9,78 %
Produits financiers	8,58 %
Consommation discrétionnaire	7,60 %
Industrie	3,70 %
Autres secteurs	2,85 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	47,74 %
Monde	25,73 %
Autres pays	9,41 %
France	4,63 %
Inde	3,48 %
Taiwan	3,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,25 %
Chine	1,83 %
Allemagne	1,80 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

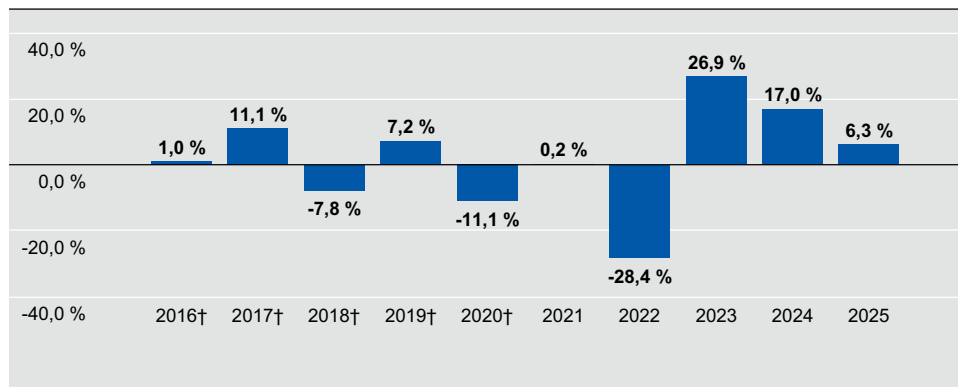
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,5 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 145 \$
Pire rendement	-22,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 778 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 115 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,09 %.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,73 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,69 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,73 %

Nous échangerons vos actions de série T8 contre des actions de série PT8 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T8 et PT8 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT8, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T8. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale équilibrée Invesco - série T8

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGBCF_T8(01/26)



Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu diversifié mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	4613	4611	4615	4619
Date de création de la série	26 mai 2016			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	129,5 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,36 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de n'importe où dans le monde. Le volet titres de capitaux propres est constitué principalement d'actions mondiales de bonne qualité donnant droit à des dividendes tandis que le volet titres à revenu fixe est constitué de titres émis par des sociétés (y compris des titres à rendement élevé) et des gouvernements. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

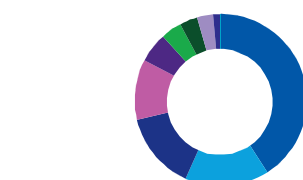
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	35,68 %
2. Fonds de revenu à taux variable Invesco	5,19 %
3. 3i Group PLC	3,19 %
4. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,11 %
5. Microsoft Corp.	2,93 %
6. AIA Group Ltd.	2,93 %
7. Texas Instruments Inc.	2,75 %
8. Rolls-Royce Holdings PLC	2,63 %
9. Coca-Cola Europacific Partners PLC	2,48 %
10. Standard Chartered PLC	1,73 %
Pourcentage total des dix principaux placements	62,62 %
Nombre total de placements	42

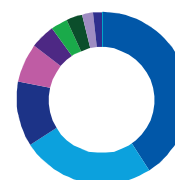
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	40,87 %
Industrie	15,87 %
Produits financiers	14,63 %
Technologies de l'information	11,42 %
Consommation discrétionnaire	5,56 %
Autres secteurs	3,90 %
Produits de première nécessité	3,36 %
Soins de santé	3,03 %
Services de communication	1,41 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Répartition géographique



Monde	40,87 %
États-Unis	25,10 %
Royaume-Uni	12,28 %
Autres pays	7,24 %
Pays-Bas	4,65 %
Canada	3,11 %
Hong Kong	2,93 %
Danemark	2,04 %
France	1,83 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

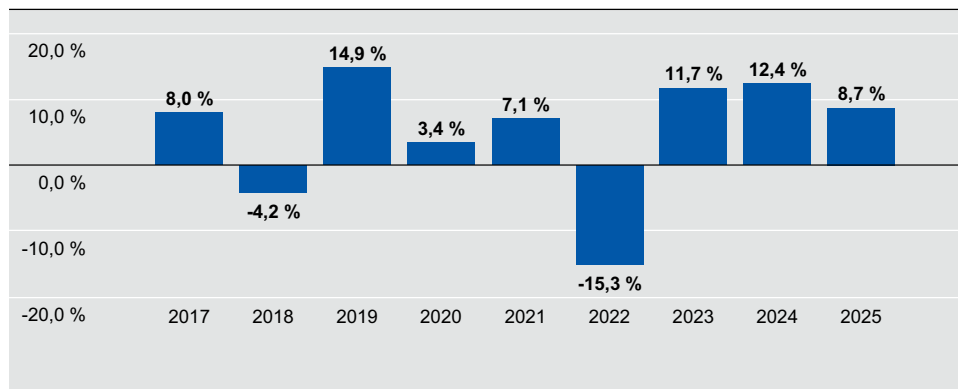
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-17,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 827 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 557 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,72 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu mensuel régulier
- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,42 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,36 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	2,42 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDFE_A(01/26)



Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu diversifié mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	4447
Date de création de la série	26 mai 2016
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	129,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,91 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de n'importe où dans le monde. Le volet titres de capitaux propres est constitué principalement d'actions mondiales de bonne qualité donnant droit à des dividendes tandis que le volet titres à revenu fixe est constitué de titres émis par des sociétés (y compris des titres à rendement élevé) et des gouvernements. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

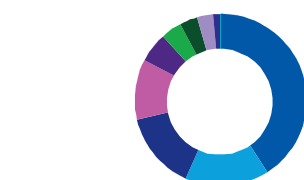
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	35,68 %
2. Fonds de revenu à taux variable Invesco	5,19 %
3. 3i Group PLC	3,19 %
4. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,11 %
5. Microsoft Corp.	2,93 %
6. AIA Group Ltd.	2,93 %
7. Texas Instruments Inc.	2,75 %
8. Rolls-Royce Holdings PLC	2,63 %
9. Coca-Cola Europacific Partners PLC	2,48 %
10. Standard Chartered PLC	1,73 %
Pourcentage total des dix principaux placements	62,62 %
Nombre total de placements	42

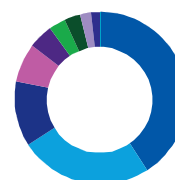
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	40,87 %
Industrie	15,87 %
Produits financiers	14,63 %
Technologies de l'information	11,42 %
Consommation discrétionnaire	5,56 %
Autres secteurs	3,90 %
Produits de première nécessité	3,36 %
Soins de santé	3,03 %
Services de communication	1,41 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Répartition géographique



Monde	40,87 %
États-Unis	25,10 %
Royaume-Uni	12,28 %
Autres pays	7,24 %
Pays-Bas	4,65 %
Canada	3,11 %
Hong Kong	2,93 %
Danemark	2,04 %
France	1,83 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

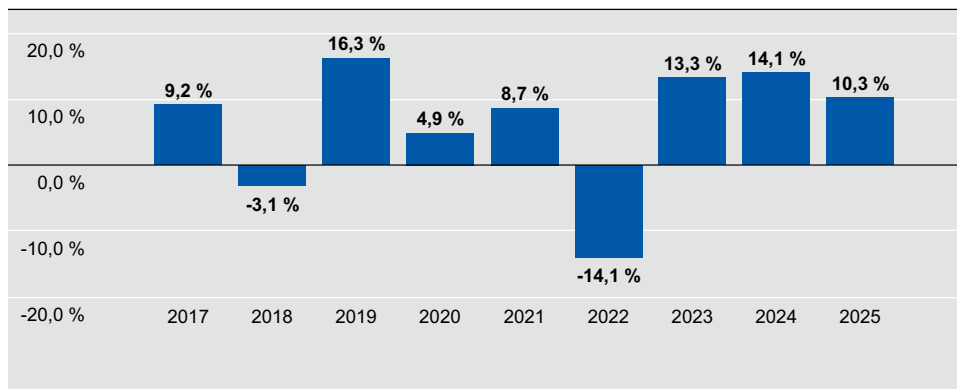
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 135 \$
Pire rendement	-17,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 830 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 773 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,15 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu mensuel régulier
- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,97 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,91 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,97 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDFF_F(01/26)



Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu diversifié mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	4550
Date de création de la série	26 mai 2016
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	129,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de n'importe où dans le monde. Le volet titres de capitaux propres est constitué principalement d'actions mondiales de bonne qualité donnant droit à des dividendes tandis que le volet titres à revenu fixe est constitué de titres émis par des sociétés (y compris des titres à rendement élevé) et des gouvernements. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

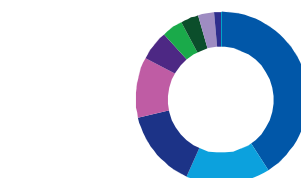
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	35,68 %
2. Fonds de revenu à taux variable Invesco	5,19 %
3. 3i Group PLC	3,19 %
4. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,11 %
5. Microsoft Corp.	2,93 %
6. AIA Group Ltd.	2,93 %
7. Texas Instruments Inc.	2,75 %
8. Rolls-Royce Holdings PLC	2,63 %
9. Coca-Cola Europacific Partners PLC	2,48 %
10. Standard Chartered PLC	1,73 %
Pourcentage total des dix principaux placements	62,62 %
Nombre total de placements	42

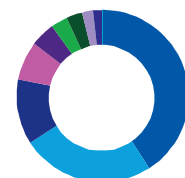
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	40,87 %
Industrie	15,87 %
Produits financiers	14,63 %
Technologies de l'information	11,42 %
Consommation discrétionnaire	5,56 %
Autres secteurs	3,90 %
Produits de première nécessité	3,36 %
Soins de santé	3,03 %
Services de communication	1,41 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Répartition géographique



Monde	40,87 %
États-Unis	25,10 %
Royaume-Uni	12,28 %
Autres pays	7,24 %
Pays-Bas	4,65 %
Canada	3,11 %
Hong Kong	2,93 %
Danemark	2,04 %
France	1,83 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

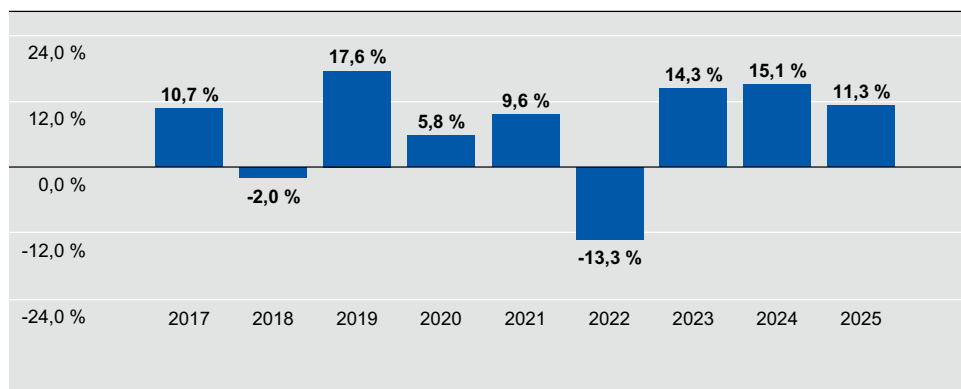
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 137 \$
Pire rendement	-16,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 832 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 953 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,22 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu mensuel régulier
- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,06 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,06 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,80 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDIFF_I(01/26)



Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu diversifié mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	4163	4161	4165	4169
Date de création de la série	26 mai 2016			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	129,5 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,01 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de n'importe où dans le monde. Le volet titres de capitaux propres est constitué principalement d'actions mondiales de bonne qualité donnant droit à des dividendes tandis que le volet titres à revenu fixe est constitué de titres émis par des sociétés (y compris des titres à rendement élevé) et des gouvernements. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

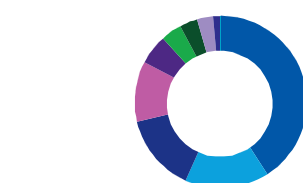
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	35,68 %
2. Fonds de revenu à taux variable Invesco	5,19 %
3. 3i Group PLC	3,19 %
4. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,11 %
5. Microsoft Corp.	2,93 %
6. AIA Group Ltd.	2,93 %
7. Texas Instruments Inc.	2,75 %
8. Rolls-Royce Holdings PLC	2,63 %
9. Coca-Cola Europacific Partners PLC	2,48 %
10. Standard Chartered PLC	1,73 %
Pourcentage total des dix principaux placements	62,62 %
Nombre total de placements	42

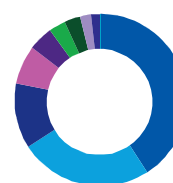
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	40,87 %
Industrie	15,87 %
Produits financiers	14,63 %
Technologies de l'information	11,42 %
Consommation discrétionnaire	5,56 %
Autres secteurs	3,90 %
Produits de première nécessité	3,36 %
Soins de santé	3,03 %
Services de communication	1,41 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Répartition géographique



Monde	40,87 %
États-Unis	25,10 %
Royaume-Uni	12,28 %
Autres pays	7,24 %
Pays-Bas	4,65 %
Canada	3,11 %
Hong Kong	2,93 %
Danemark	2,04 %
France	1,83 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

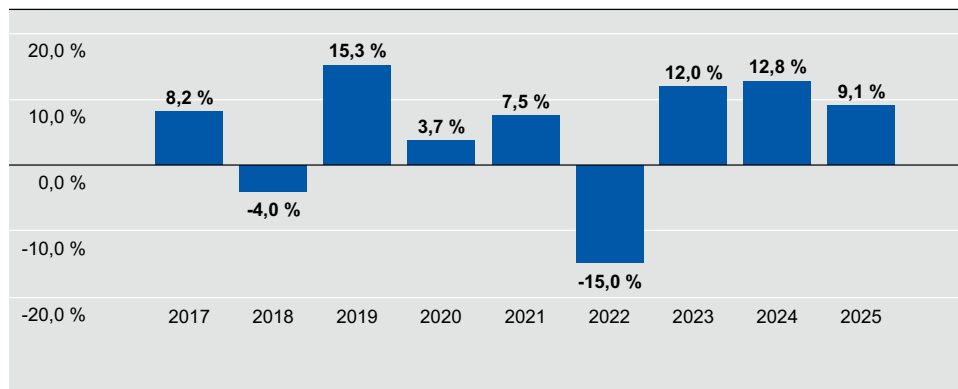
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 132 \$
Pire rendement	-17,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 828 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 606 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,06 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu mensuel régulier
- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,07 % de sa valeur, ce qui correspond à 20,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,01 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	2,07 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDFF_P(01/26)



Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu diversifié mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITGDI
Date de création de la série	26 mai 2016
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	129,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,79 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe de n'importe où dans le monde. Le volet titres de capitaux propres est constitué principalement d'actions mondiales de bonne qualité donnant droit à des dividendes tandis que le volet titres à revenu fixe est constitué de titres émis par des sociétés (y compris des titres à rendement élevé) et des gouvernements. Le fonds peut investir dans d'autres OPC, gérés par Invesco Canada Ltée ou par un membre de son groupe, qui investissent directement dans de tels titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations mondiales Invesco	35,68 %
2. Fonds de revenu à taux variable Invesco	5,19 %
3. 3i Group PLC	3,19 %
4. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,11 %
5. Microsoft Corp.	2,93 %
6. AIA Group Ltd.	2,93 %
7. Texas Instruments Inc.	2,75 %
8. Rolls-Royce Holdings PLC	2,63 %
9. Coca-Cola Europacific Partners PLC	2,48 %
10. Standard Chartered PLC	1,73 %
Pourcentage total des dix principaux placements	62,62 %
Nombre total de placements	42

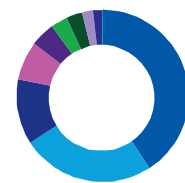
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Fonds communs à revenu fixe	40,87 %
Industrie	15,87 %
Produits financiers	14,63 %
Technologies de l'information	11,42 %
Consommation discrétionnaire	5,56 %
Autres secteurs	3,90 %
Produits de première nécessité	3,36 %
Soins de santé	3,03 %
Services de communication	1,41 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Répartition géographique



Monde	40,87 %
États-Unis	25,10 %
Royaume-Uni	12,28 %
Autres pays	7,24 %
Pays-Bas	4,65 %
Canada	3,11 %
Hong Kong	2,93 %
Danemark	2,04 %
France	1,83 %
Autres éléments d'actif net	-0,05 %

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

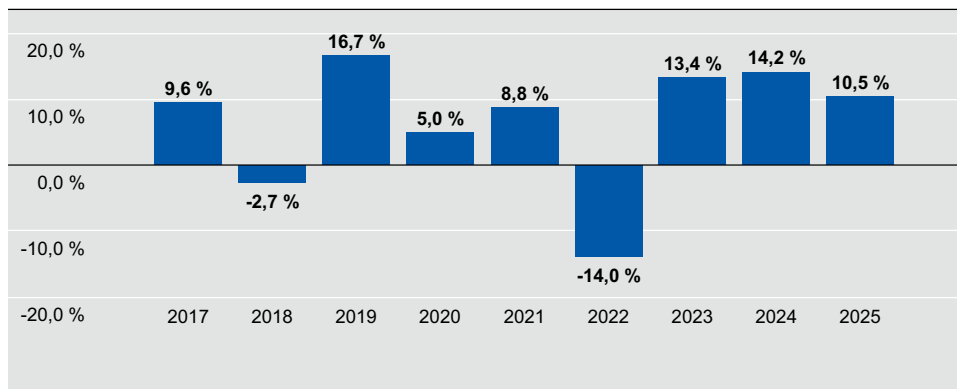
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 135 \$
Pire rendement	-17,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 830 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 806 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,35 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu mensuel régulier
- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- souhaitent un placement équilibré mondial diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,85 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,85 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de revenu diversifié mondial Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDFF_PTF(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	6543	1541	1545	1549
Date de création de la série	22 octobre 1999			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,58 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

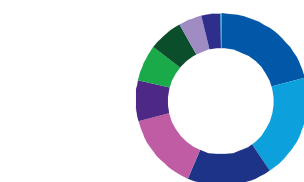
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

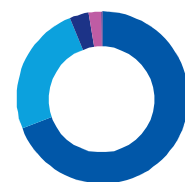
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	20,87 %
Obligations de sociétés	19,69 %
Autres secteurs	15,90 %
Industrie	14,38 %
Obligations d'État	7,83 %
Technologies de l'information	6,72 %
Soins de santé	6,41 %
Services de communication	4,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



Canada	69,10 %
États-Unis	24,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Royaume-Uni	2,31 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

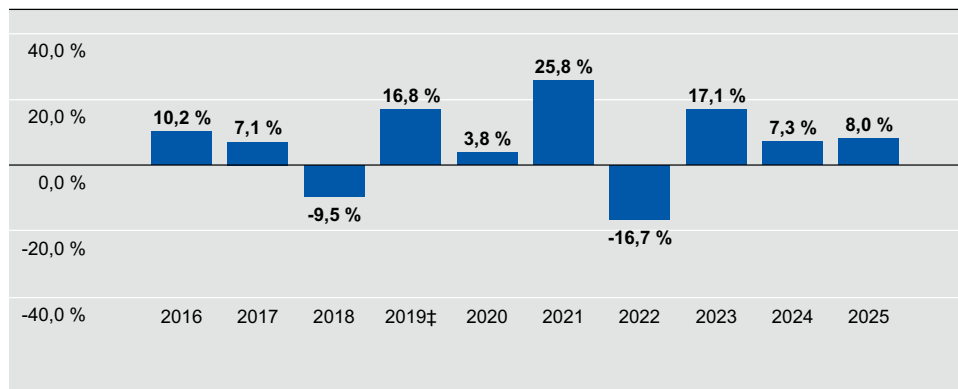
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Un produit lié au remboursement d'impôt a été comptabilisé au cours de la période afin de refléter les taxes que le fonds devrait récupérer, ce qui a stimulé la performance de la série, probablement pour une seule fois.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 123 \$
Pire rendement	-18,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 817 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 841 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,29 %.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,60 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,58 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,60 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_A(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	1547
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,88 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

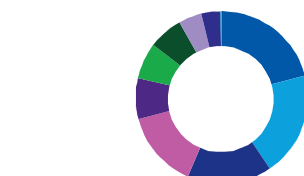
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

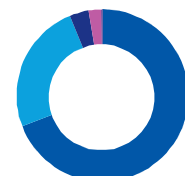
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	20,87 %
Obligations de sociétés	19,69 %
Autres secteurs	15,90 %
Industrie	14,38 %
Obligations d'État	7,83 %
Technologies de l'information	6,72 %
Soins de santé	6,41 %
Services de communication	4,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



Canada	69,10 %
États-Unis	24,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Royaume-Uni	2,31 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

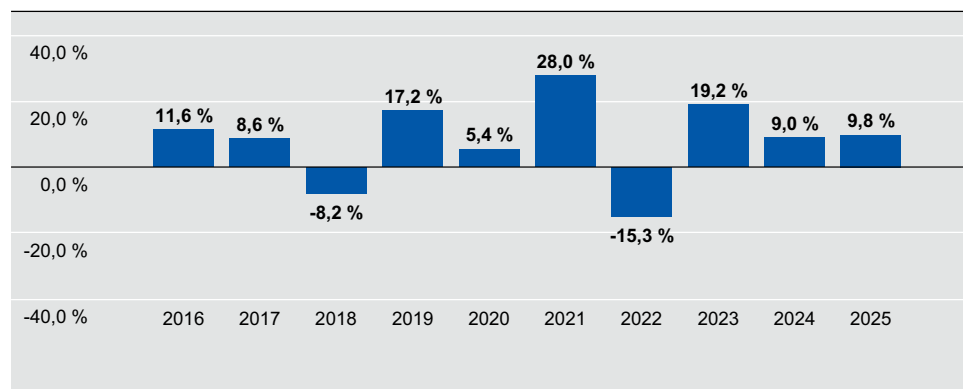
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,8 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 128 \$
Pire rendement	-18,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 820 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 126 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,83 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,90 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,88 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,90 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_F(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21540
Date de création de la série	15 novembre 2002
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

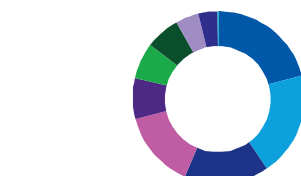
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

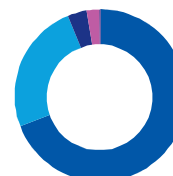
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	20,87 %
Obligations de sociétés	19,69 %
Autres secteurs	15,90 %
Industrie	14,38 %
Obligations d'État	7,83 %
Technologies de l'information	6,72 %
Soins de santé	6,41 %
Services de communication	4,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



Canada	69,10 %
États-Unis	24,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Royaume-Uni	2,31 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

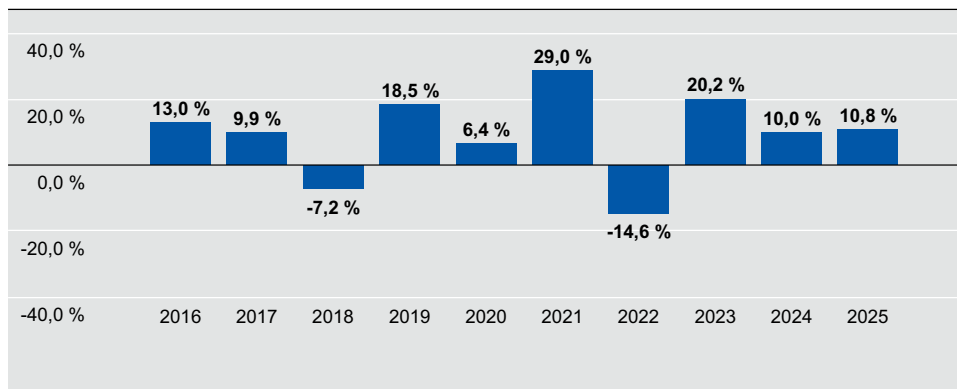
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-17,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 822 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 349 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,91 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,50 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_I(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série O

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	SFS	IAF25	IAF50	IAF75	IAF100
Codes du fonds (en \$ CA)	7000	7250	7500	7750	7100
Date de création de la série	27 janvier 2014				
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$				
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,11 %				

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 250 000 \$ répartis entre les parts de série O de tous les fonds Invesco Canada Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

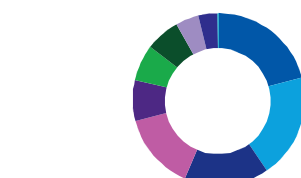
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

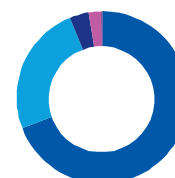
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	20,87 %
Obligations de sociétés	19,69 %
Autres secteurs	15,90 %
Industrie	14,38 %
Obligations d'État	7,83 %
Technologies de l'information	6,72 %
Soins de santé	6,41 %
Services de communication	4,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



Canada	69,10 %
États-Unis	24,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Royaume-Uni	2,31 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série O

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

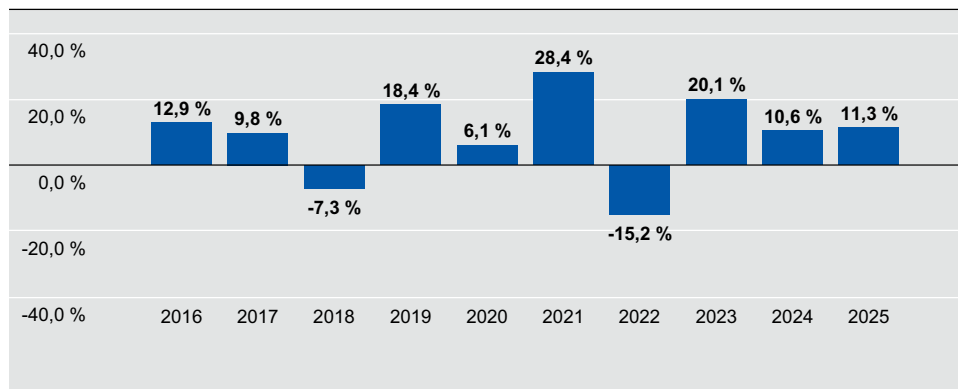
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série O du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série O du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-17,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 821 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série O du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 324 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,80 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série O

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série O du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O.

Au 30 juin 2025, les frais de la série O s'élevaient à 0,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais à taux fixe du fonds.	0,11 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série O du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série O du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous êtes un épargnant qui est un particulier, la société de votre représentant peut vous demander des frais de conseils en valeurs annuels, que vous négociez avec votre représentant. Ces frais sont acquittés au moyen du rachat de parts du fonds que vous détenez. Si vous choisissez le mode de souscription à 0,25 %, à 0,50 %, à 0,75 % ou à 1,00 %, les frais de conseils en valeurs sont ceux prévus pour le mode de souscription choisi. Vous et votre représentant choisissez le mode de souscription. Nous avons également prévu un mode de souscription sans frais préétablis, ce qui vous laisse la latitude nécessaire pour négocier des frais différents avec votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi, nous recouvrerons des frais pouvant atteindre 1,50 % pour votre compte et les remettrons à la société de votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi et que nous ne recevons pas de documents, nous ne procéderons pas au rachat de parts et présumerons que la société de votre représentant n'exigera pas de frais ou qu'elle vous les imputera directement. Les investisseurs institutionnels ne versent aucuns frais de conseils en valeurs.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels sont les suivants : 0,85 % sur la première tranche d'actifs de 500 000 \$; 0,75 % sur la tranche d'actifs entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$; 0,70 % sur la tranche d'actifs entre 1 000 000 \$ et 5 000 000 \$; et 0,65 % sur la tranche d'actifs dépassant 5 000 000 \$. Certains investisseurs institutionnels et épargnants très bien nantis peuvent négocier les frais de gestion et de conseils en valeurs exigés à l'égard des parts de série O.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série O

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_O(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	23593	23591	23595	23599
Date de création de la série	8 août 2014			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,15 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

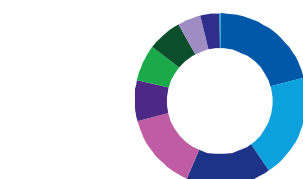
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

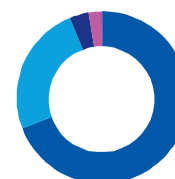
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	20,87 %
Obligations de sociétés	19,69 %
Autres secteurs	15,90 %
Industrie	14,38 %
Obligations d'État	7,83 %
Technologies de l'information	6,72 %
Soins de santé	6,41 %
Services de communication	4,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



Canada	69,10 %
États-Unis	24,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Royaume-Uni	2,31 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

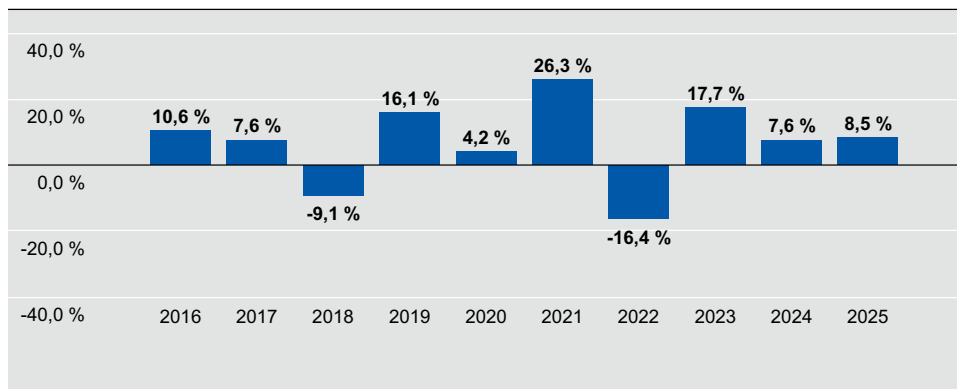
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,4 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 124 \$
Pire rendement	-18,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 818 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 895 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,60 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,15 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,17 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_P(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série FS

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Les parts de série FS du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des parts de série FS du fonds peuvent continuer à souscrire des parts de série FS du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	1543
Date de création de la série	1 septembre 1987
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,89 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

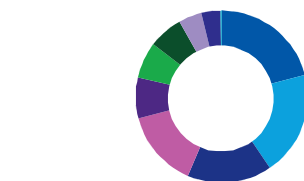
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

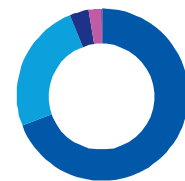
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	20,87 %
Obligations de sociétés	19,69 %
Autres secteurs	15,90 %
Industrie	14,38 %
Obligations d'État	7,83 %
Technologies de l'information	6,72 %
Soins de santé	6,41 %
Services de communication	4,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



Canada	69,10 %
États-Unis	24,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Royaume-Uni	2,31 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série FS

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

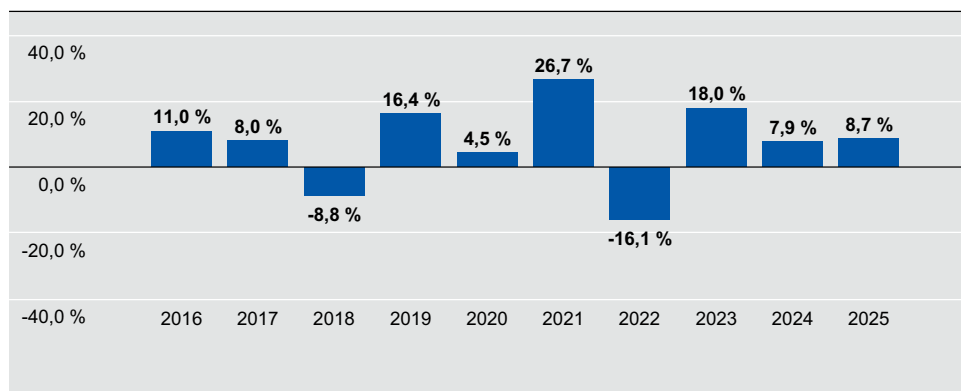
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FS du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série FS du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FS du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 125 \$
Pire rendement	-18,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 818 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série FS du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 955 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,93 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les parts de série FS du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des parts de série FS du fonds peuvent continuer à souscrire des parts de série FS du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série FS

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FS du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série FS du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série FS s'élevaient à 1,91 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi). Invesco Canada Ltée paye les frais d'exploitation pour les parts de série FS.		1,89 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,02 %
Frais du fonds		1,91 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 0,30 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 3,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série FS du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série FS

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_SC(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22573	22571	22575	22579
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,32 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

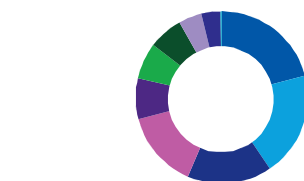
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

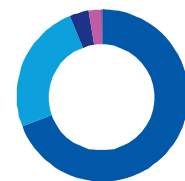
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	20,87 %
■ Obligations de sociétés	19,69 %
■ Autres secteurs	15,90 %
■ Industrie	14,38 %
■ Obligations d'État	7,83 %
■ Technologies de l'information	6,72 %
■ Soins de santé	6,41 %
■ Services de communication	4,33 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
■ Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



■ Canada	69,10 %
■ États-Unis	24,72 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
■ Royaume-Uni	2,31 %
■ Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

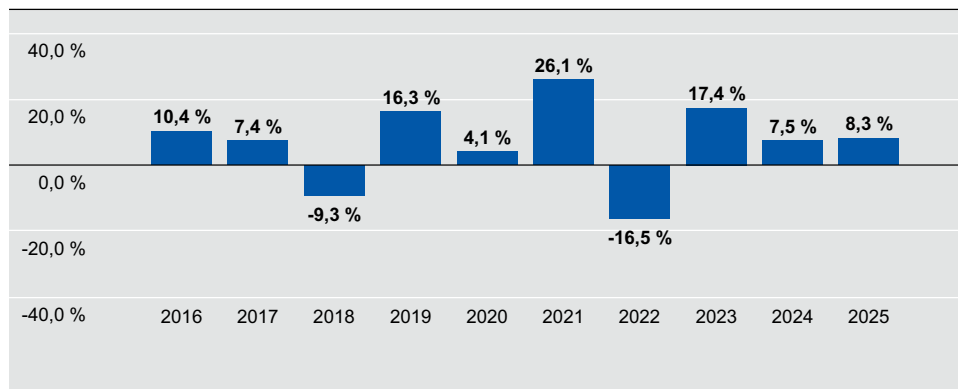
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 123 \$
Pire rendement	-18,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 817 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 872 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,47 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,34 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.		2,32 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,02 %
Frais du fonds		2,34 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_T4(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22583	22581	22585	22589
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,37 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

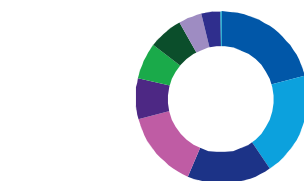
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

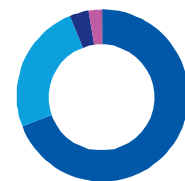
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	20,87 %
Obligations de sociétés	19,69 %
Autres secteurs	15,90 %
Industrie	14,38 %
Obligations d'État	7,83 %
Technologies de l'information	6,72 %
Soins de santé	6,41 %
Services de communication	4,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



Canada	69,10 %
États-Unis	24,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Royaume-Uni	2,31 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

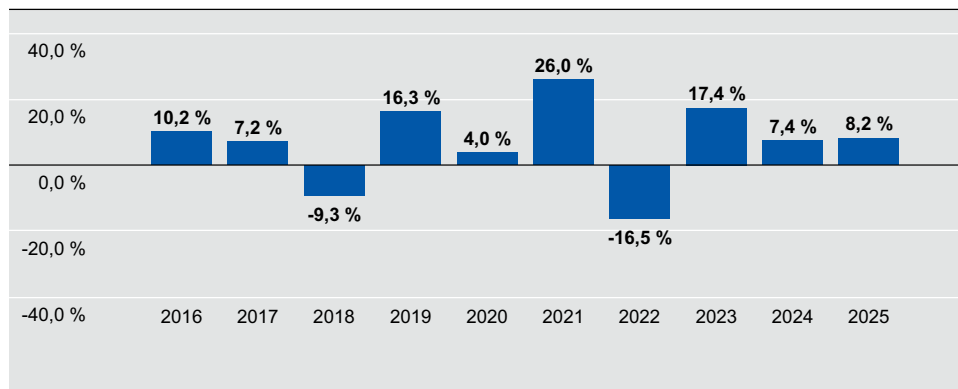
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 123 \$
Pire rendement	-18,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 817 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 859 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,40 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,39 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,37 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,39 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_T6(01/26)



Fonds de croissance du revenu Invesco - série T8

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de croissance du revenu Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22593	22591	22595	22599
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	2,4 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,49 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

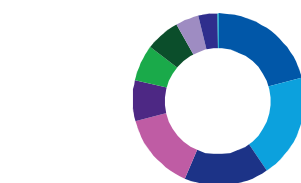
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Brookfield Corp.	4,53 %
2. Banque Royale du Canada	3,83 %
3. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	3,53 %
4. ICON PLC	2,71 %
5. La Banque Toronto-Dominion	2,47 %
6. TELUS Corp.	2,47 %
7. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,42 %
8. Aon PLC	2,41 %
9. Canadian Natural Resources Ltd.	2,34 %
10. Ashtead Group PLC	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,02 %
Nombre total de placements	286

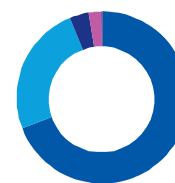
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	20,87 %
Obligations de sociétés	19,69 %
Autres secteurs	15,90 %
Industrie	14,38 %
Obligations d'État	7,83 %
Technologies de l'information	6,72 %
Soins de santé	6,41 %
Services de communication	4,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Répartition géographique



Canada	69,10 %
États-Unis	24,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	3,53 %
Royaume-Uni	2,31 %
Autres éléments d'actif net	0,34 %

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

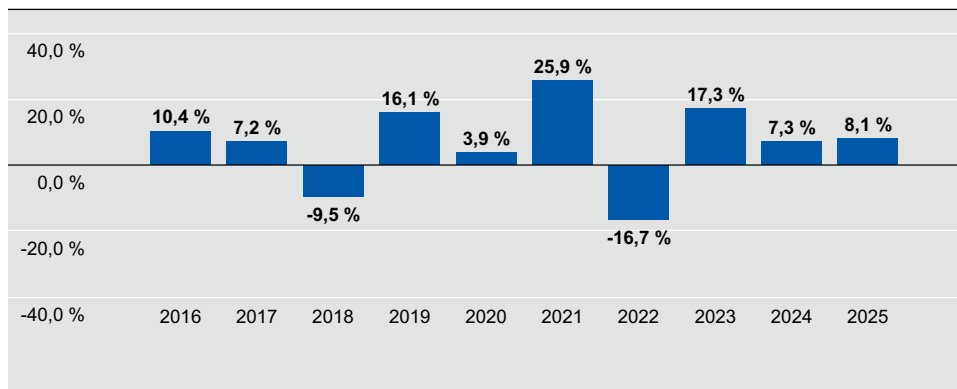
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 123 \$
Pire rendement	-18,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 817 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 843 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,31 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T8

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,49 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

2,51 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de croissance du revenu Invesco - série T8

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTIGFF_T8(01/26)



Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	61203
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	56,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,68 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des OPC (y compris des FNB) gérés par Invesco ou les membres de son groupe. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres à rendement élevé.

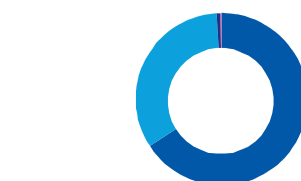
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	28,77 %
2. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	19,00 %
3. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,74 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,95 %
5. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	5,24 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,91 %
7. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	4,84 %
8. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,66 %
9. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	3,48 %
10. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	1,92 %
Pourcentage total des dix principaux placements	94,51 %
Nombre total de placements	17

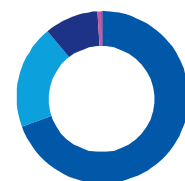
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	65,77 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,28 %
Autres éléments d'actif net	0,71 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,24 %

Répartition géographique



Canada	69,45 %
États-Unis	19,47 %
Monde	10,13 %
Autres éléments d'actif net	0,71 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,24 %

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

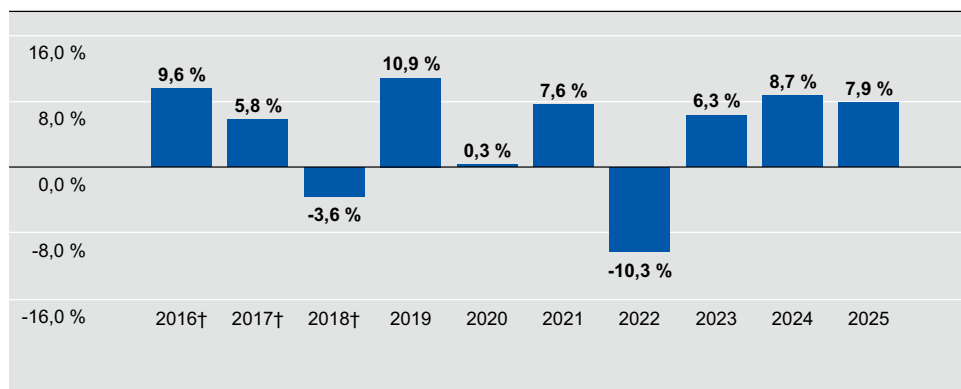
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 19 janvier 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$
Pire rendement	-12,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 878 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 496 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,11 %.

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une croissance du capital modeste à long terme
- recherchent comme fonds principal un fonds de revenu élevé bien diversifié qui privilégie les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres à rendement élevé
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,75 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,68 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,75 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSMIPF_A(01/26)



Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	61207
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	56,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,54 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des OPC (y compris des FNB) gérés par Invesco ou les membres de son groupe. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres à rendement élevé.

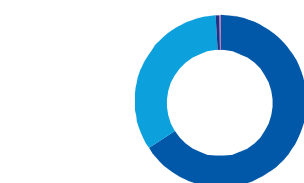
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	28,77 %
2. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	19,00 %
3. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,74 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,95 %
5. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	5,24 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,91 %
7. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	4,84 %
8. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,66 %
9. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	3,48 %
10. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	1,92 %
Pourcentage total des dix principaux placements	94,51 %
Nombre total de placements	17

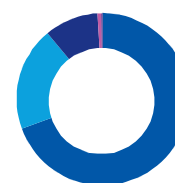
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	65,77 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,28 %
Autres éléments d'actif net	0,71 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,24 %

Répartition géographique



Canada	69,45 %
États-Unis	19,47 %
Monde	10,13 %
Autres éléments d'actif net	0,71 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,24 %

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

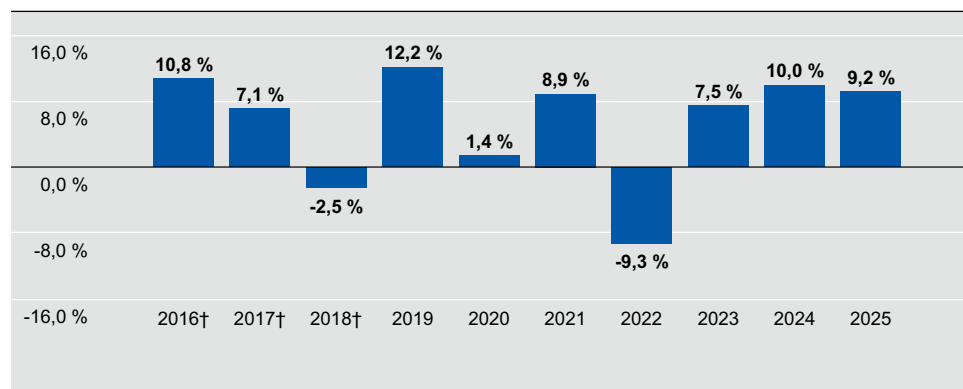
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 19 janvier 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,6 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 086 \$
Pire rendement	-12,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 880 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 678 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,32 %.

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une croissance du capital modeste à long terme
- recherchent comme fonds principal un fonds de revenu élevé bien diversifié qui privilégie les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres à rendement élevé
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,61 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,54 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	0,61 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSMIPF_F(01/26)



Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	61303
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	56,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,70 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des OPC (y compris des FNB) gérés par Invesco ou les membres de son groupe. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres à rendement élevé.

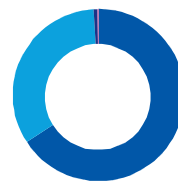
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	28,77 %
2. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	19,00 %
3. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,74 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,95 %
5. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	5,24 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,91 %
7. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	4,84 %
8. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,66 %
9. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	3,48 %
10. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	1,92 %
Pourcentage total des dix principaux placements	94,51 %
Nombre total de placements	17

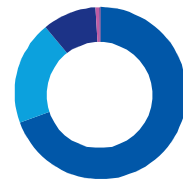
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	65,77 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,28 %
Autres éléments d'actif net	0,71 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,24 %

Répartition géographique



Canada	69,45 %
États-Unis	19,47 %
Monde	10,13 %
Autres éléments d'actif net	0,71 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,24 %

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

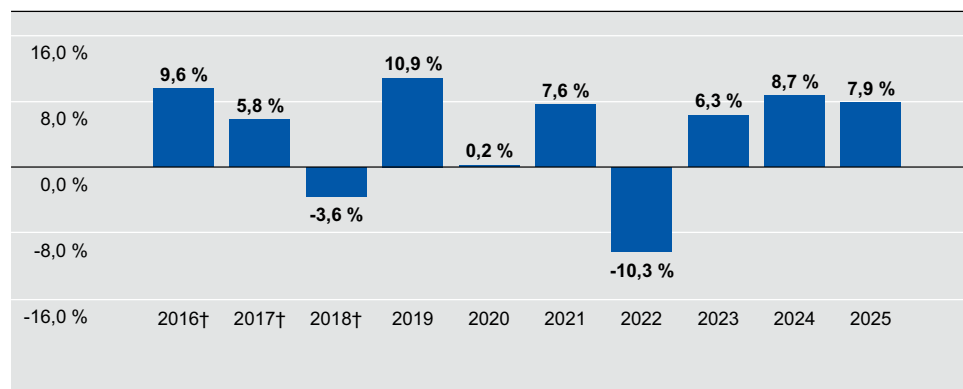
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 19 janvier 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$
Pire rendement	-12,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 878 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 495 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,10 %.

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une croissance du capital modeste à long terme
- recherchent comme fonds principal un fonds de revenu élevé bien diversifié qui privilégie les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres à rendement élevé
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 1,77 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,70 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,77 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série T6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMPF_T6(01/26)



Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série T8

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	61403
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	56,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,68 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des OPC (y compris des FNB) gérés par Invesco ou les membres de son groupe. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres à rendement élevé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	28,77 %
2. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	19,00 %
3. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,74 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,95 %
5. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	5,24 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,91 %
7. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	4,84 %
8. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,66 %
9. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	3,48 %
10. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	1,92 %
Pourcentage total des dix principaux placements	94,51 %
Nombre total de placements	17

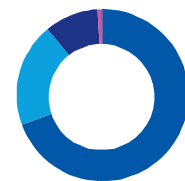
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	65,77 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,28 %
Autres éléments d'actif net	0,71 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,24 %

Répartition géographique



Canada	69,45 %
États-Unis	19,47 %
Monde	10,13 %
Autres éléments d'actif net	0,71 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,24 %

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

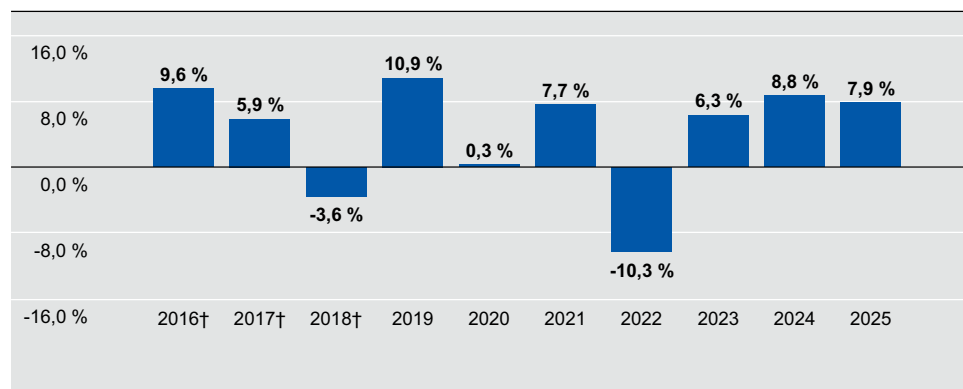
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 19 janvier 2018, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$
Pire rendement	-12,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 878 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 501 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,14 %.

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une croissance du capital modeste à long terme
- recherchent comme fonds principal un fonds de revenu élevé bien diversifié qui privilégie les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres à rendement élevé
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 1,75 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,68 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,75 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco - série T8

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMPF_T8(01/26)



Fonds équilibré Sélect Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1573	1571	1575	1579
Date de création de la série	1 décembre 1989			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	612,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,57 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,89 %
2. Brookfield Corp.	4,57 %
3. La Banque Toronto-Dominion	4,48 %
4. Power Corporation du Canada	2,15 %
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,08 %
6. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,07 %
7. Alphabet Inc.	2,00 %
8. Expeditors International of Washington, Inc.	1,99 %
9. ASSA ABLOY AB	1,98 %
10. Industries Toromont Ltée	1,95 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,16 %
Nombre total de placements	283

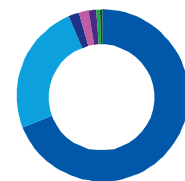
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	26,02 %
■ Obligations de sociétés	19,84 %
■ Industrie	14,70 %
■ Autres secteurs	12,03 %
■ Obligations d'État	9,62 %
■ Technologies de l'information	7,62 %
■ Consommation discrétionnaire	4,47 %
■ Services de communication	3,82 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,49 %

Répartition géographique



■ Canada	68,90 %
■ États-Unis	24,65 %
■ Suède	1,98 %
■ Royaume-Uni	1,79 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
■ Corée du Sud	0,80 %
■ Autres éléments d'actif net	0,49 %

Fonds équilibré Sélect Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

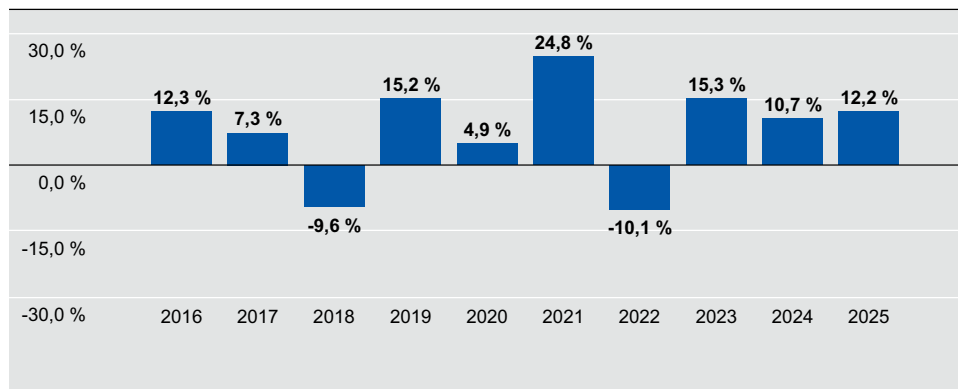
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 142 \$
Pire rendement	-18,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 812 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 109 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,75 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,60 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,57 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,60 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTSBFF_A(01/26)



Fonds équilibré Sélect Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	1577
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	612,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,88 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

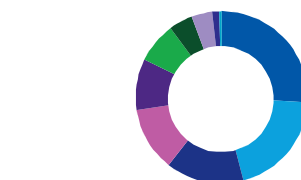
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,89 %
2. Brookfield Corp.	4,57 %
3. La Banque Toronto-Dominion	4,48 %
4. Power Corporation du Canada	2,15 %
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,08 %
6. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,07 %
7. Alphabet Inc.	2,00 %
8. Expeditors International of Washington, Inc.	1,99 %
9. ASSA ABLOY AB	1,98 %
10. Industries Toromont Ltée	1,95 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,16 %
Nombre total de placements	283

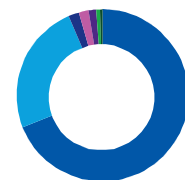
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	26,02 %
Obligations de sociétés	19,84 %
Industrie	14,70 %
Autres secteurs	12,03 %
Obligations d'État	9,62 %
Technologies de l'information	7,62 %
Consommation discrétionnaire	4,47 %
Services de communication	3,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
Autres éléments d'actif net	0,49 %

Répartition géographique



Canada	68,90 %
États-Unis	24,65 %
Suède	1,98 %
Royaume-Uni	1,79 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
Corée du Sud	0,80 %
Autres éléments d'actif net	0,49 %

Fonds équilibré Sélect Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

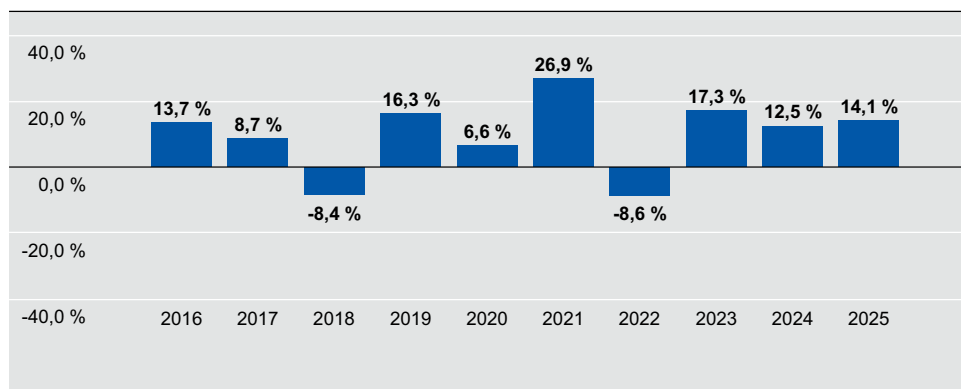
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 147 \$
Pire rendement	-18,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 814 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 451 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,38 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,91 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,88 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,91 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTSBFF_F(01/26)



Fonds équilibré Sélect Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21570
Date de création de la série	25 août 2003
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	612,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

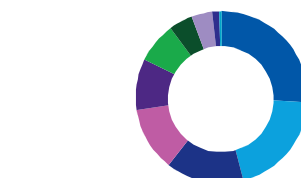
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,89 %
2. Brookfield Corp.	4,57 %
3. La Banque Toronto-Dominion	4,48 %
4. Power Corporation du Canada	2,15 %
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,08 %
6. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,07 %
7. Alphabet Inc.	2,00 %
8. Expeditors International of Washington, Inc.	1,99 %
9. ASSA ABLOY AB	1,98 %
10. Industries Toromont Ltée	1,95 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,16 %
Nombre total de placements	283

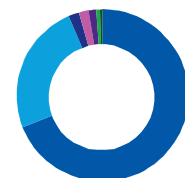
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	26,02 %
■ Obligations de sociétés	19,84 %
■ Industrie	14,70 %
■ Autres secteurs	12,03 %
■ Obligations d'État	9,62 %
■ Technologies de l'information	7,62 %
■ Consommation discrétionnaire	4,47 %
■ Services de communication	3,82 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,49 %

Répartition géographique



■ Canada	68,90 %
■ États-Unis	24,65 %
■ Suède	1,98 %
■ Royaume-Uni	1,79 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
■ Corée du Sud	0,80 %
■ Autres éléments d'actif net	0,49 %

Fonds équilibré Sélect Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

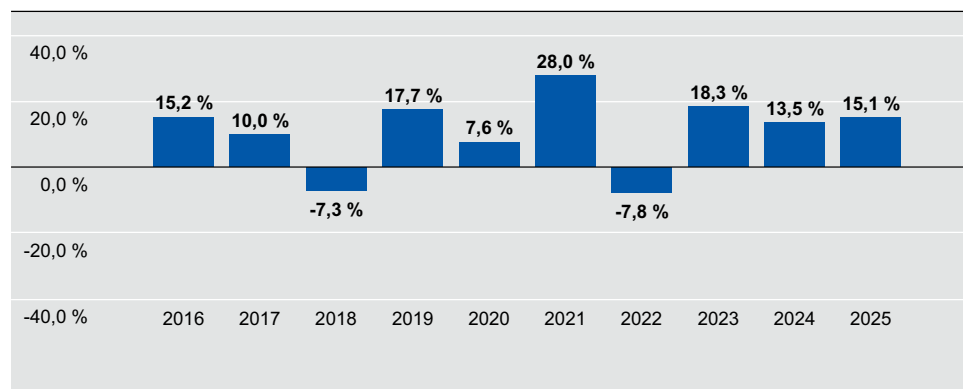
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,9 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 149 \$
Pire rendement	-18,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 817 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 709 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,48 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,03 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,03 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTSBFF_I(01/26)



Fonds équilibré Sélect Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »). L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026. Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	3623	3621	3625	3629
Date de création de la série	8 août 2014			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	612,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,14 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,89 %
2. Brookfield Corp.	4,57 %
3. La Banque Toronto-Dominion	4,48 %
4. Power Corporation du Canada	2,15 %
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,08 %
6. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,07 %
7. Alphabet Inc.	2,00 %
8. Expeditors International of Washington, Inc.	1,99 %
9. ASSA ABLOY AB	1,98 %
10. Industries Toromont Ltée	1,95 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,16 %
Nombre total de placements	283

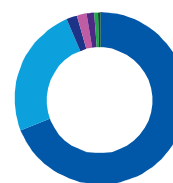
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	26,02 %
■ Obligations de sociétés	19,84 %
■ Industrie	14,70 %
■ Autres secteurs	12,03 %
■ Obligations d'État	9,62 %
■ Technologies de l'information	7,62 %
■ Consommation discrétionnaire	4,47 %
■ Services de communication	3,82 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,49 %

Répartition géographique



■ Canada	68,90 %
■ États-Unis	24,65 %
■ Suède	1,98 %
■ Royaume-Uni	1,79 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
■ Corée du Sud	0,80 %
■ Autres éléments d'actif net	0,49 %

Fonds équilibré Sélect Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

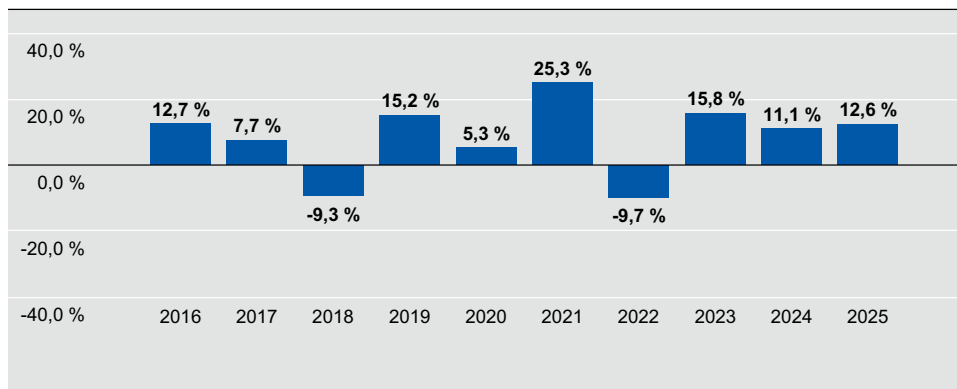
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 143 \$
Pire rendement	-18,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 812 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 185 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,13 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,14 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds		2,17 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTSBFF_P(01/26)



Fonds équilibré Sélect Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27073	27071	27075	27079
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	612,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,30 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,89 %
2. Brookfield Corp.	4,57 %
3. La Banque Toronto-Dominion	4,48 %
4. Power Corporation du Canada	2,15 %
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,08 %
6. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,07 %
7. Alphabet Inc.	2,00 %
8. Expeditors International of Washington, Inc.	1,99 %
9. ASSA ABLOY AB	1,98 %
10. Industries Toromont Ltée	1,95 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,16 %
Nombre total de placements	283

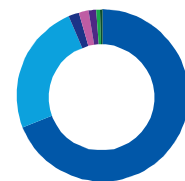
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	26,02 %
Obligations de sociétés	19,84 %
Industrie	14,70 %
Autres secteurs	12,03 %
Obligations d'État	9,62 %
Technologies de l'information	7,62 %
Consommation discrétionnaire	4,47 %
Services de communication	3,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
Autres éléments d'actif net	0,49 %

Répartition géographique



Canada	68,90 %
États-Unis	24,65 %
Suède	1,98 %
Royaume-Uni	1,79 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
Corée du Sud	0,80 %
Autres éléments d'actif net	0,49 %

Fonds équilibré Sélect Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

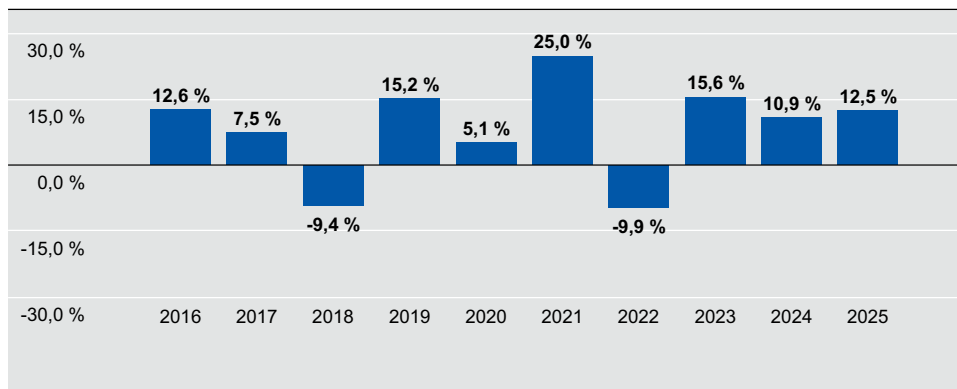
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 142 \$
Pire rendement	-18,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 812 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 155 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,98 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série T4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,33 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,30 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,33 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série T4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTSBFF_T4(01/26)



Fonds équilibré Sélect Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds équilibré Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27083	27081	27085	27089
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	612,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,45 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe canadiens. La composante titres de capitaux propres est investie principalement dans des actions canadiennes de grande qualité et la composante titres à revenu fixe est investie dans des titres émis par des gouvernements et des sociétés du Canada. Le fonds n'investira généralement pas plus de 30 % de son actif net dans des titres étrangers.

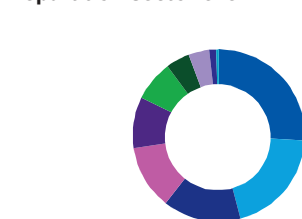
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,89 %
2. Brookfield Corp.	4,57 %
3. La Banque Toronto-Dominion	4,48 %
4. Power Corporation du Canada	2,15 %
5. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,08 %
6. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,07 %
7. Alphabet Inc.	2,00 %
8. Expeditors International of Washington, Inc.	1,99 %
9. ASSA ABLOY AB	1,98 %
10. Industries Toromont Ltée	1,95 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,16 %
Nombre total de placements	283

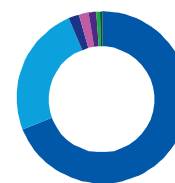
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	26,02 %
Obligations de sociétés	19,84 %
Industrie	14,70 %
Autres secteurs	12,03 %
Obligations d'État	9,62 %
Technologies de l'information	7,62 %
Consommation discrétionnaire	4,47 %
Services de communication	3,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
Autres éléments d'actif net	0,49 %

Répartition géographique



Canada	68,90 %
États-Unis	24,65 %
Suède	1,98 %
Royaume-Uni	1,79 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,39 %
Corée du Sud	0,80 %
Autres éléments d'actif net	0,49 %

Fonds équilibré Sélect Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

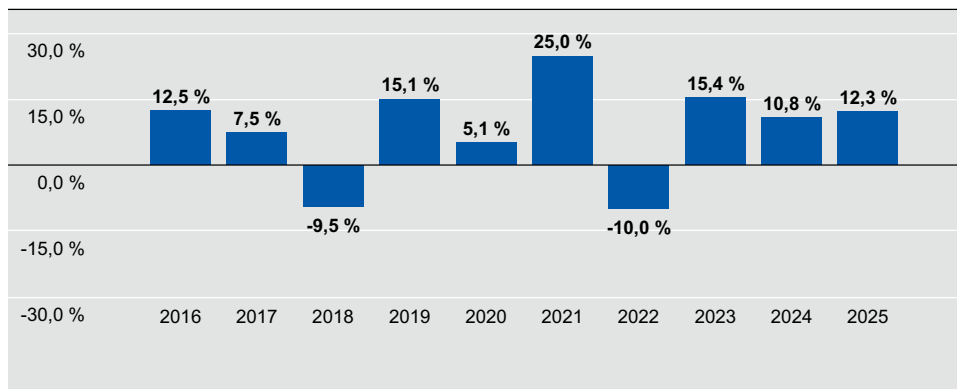
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 142 \$
Pire rendement	-18,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 812 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 139 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,90 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent une croissance du capital et un revenu de moyen à long terme
- désirent un placement canadien équilibré diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série T6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,48 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.		2,45 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,03 %
Frais du fonds		2,48 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds équilibré Sélect Invesco - série T6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTSBFF_T6(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7413	7411	7415	7419
(en \$ US)	7543	7541	7545	7549
Date de création de la série	12 avril 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,15 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

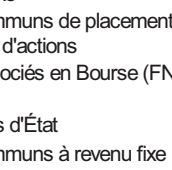
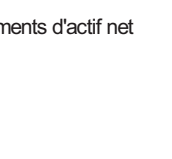
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

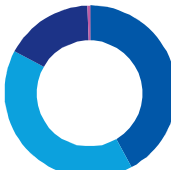
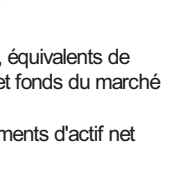
* Titre de créance

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

	Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
	Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
	Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
	Obligations d'État	13,52 %
	Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
	Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique

	Monde	42,09 %
	États-Unis	40,70 %
	Canada	16,53 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
	Autres éléments d'actif net	0,13 %

Fonds de rendement stratégique Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

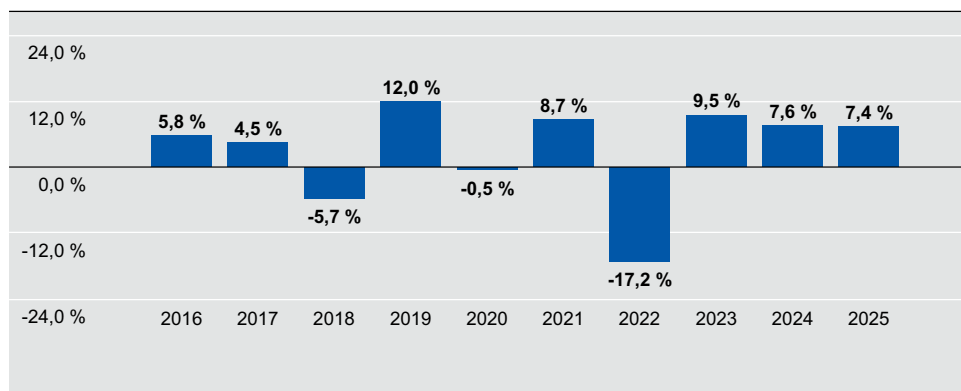
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 091 \$
Pire rendement	-14,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 857 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 322 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,83 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,23 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,15 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,23 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_A(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	7417
(en \$ US)	7547
Date de création de la série	12 avril 2012
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,87 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

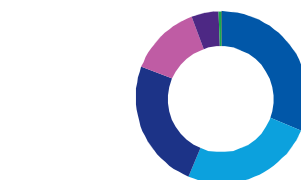
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

* Titre de créance

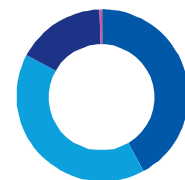
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
Obligations d'État	13,52 %
Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Monde	42,09 %
États-Unis	40,70 %
Canada	16,53 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

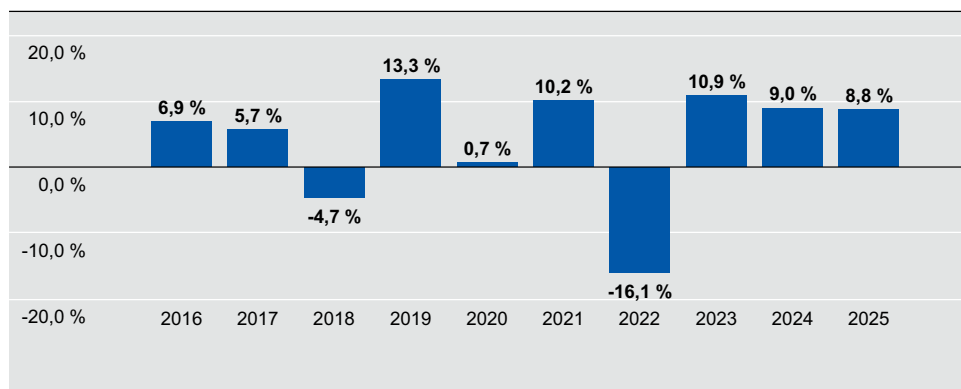
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 095 \$
Pire rendement	-14,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 859 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 492 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,08 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,87 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_F(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série F4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	74477
Date de création de la série	12 août 2013
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,89 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

* Titre de créance

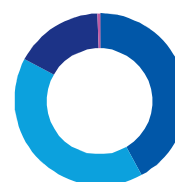
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
Obligations d'État	13,52 %
Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Monde	42,09 %
États-Unis	40,70 %
Canada	16,53 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

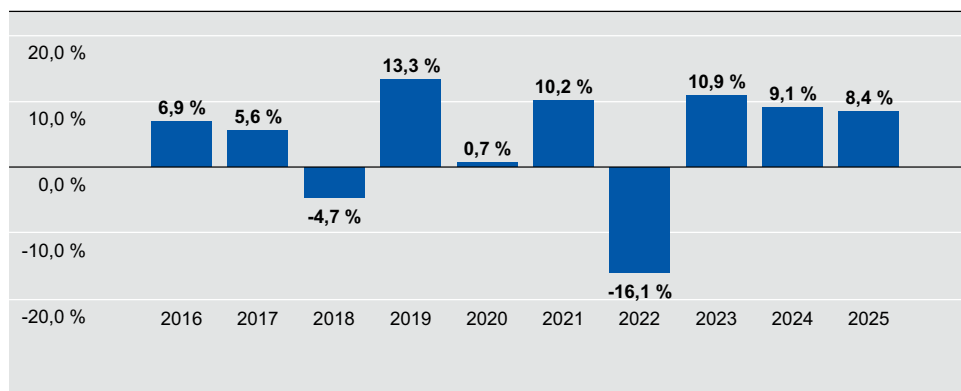
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 095 \$
Pire rendement	-14,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 859 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 489 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,06 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F4 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F4 s'élevaient à 0,97 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,89 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,97 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F4 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F4

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_F4(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série F6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	74487
Date de création de la série	12 août 2013
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,90 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

* Titre de créance

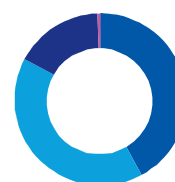
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
Obligations d'État	13,52 %
Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Monde	42,09 %
États-Unis	40,70 %
Canada	16,53 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

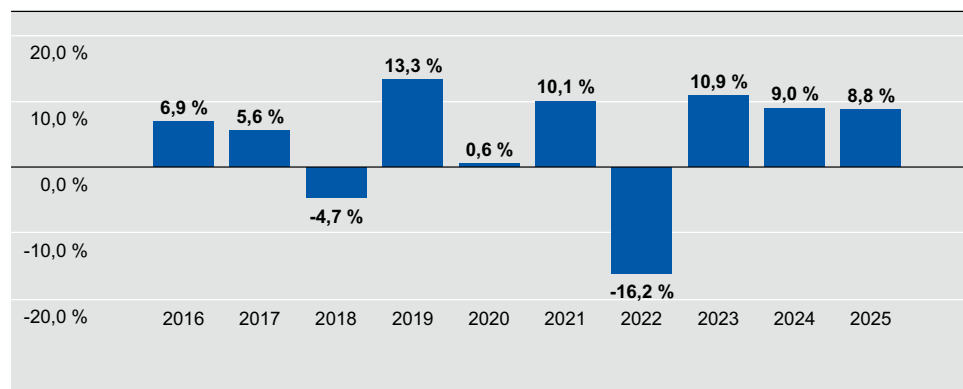
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 095 \$
Pire rendement	-14,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 859 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 490 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,07 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F6 s'élevaient à 0,98 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,98 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F6 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série F6

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_F6(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	7410
Date de création de la série	12 avril 2012
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

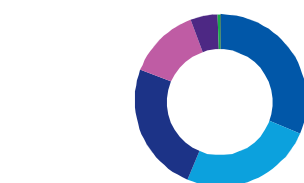
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

* Titre de créance

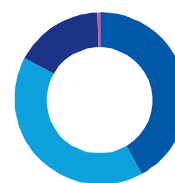
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
Obligations d'État	13,52 %
Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Monde	42,09 %
États-Unis	40,70 %
Canada	16,53 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Fonds de rendement stratégique Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

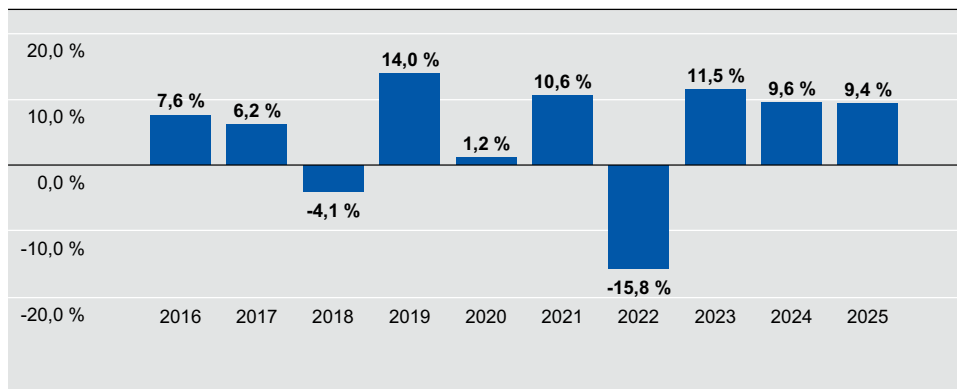
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,6 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 096 \$
Pire rendement	-14,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 860 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 573 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,64 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,75 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_I(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7463	7461	7465	7469
(en \$ US)	7563	7561	7565	7569
Date de création de la série	12 avril 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,98 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

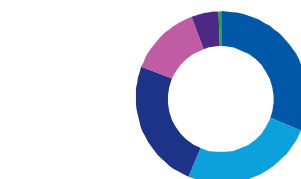
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

* Titre de créance

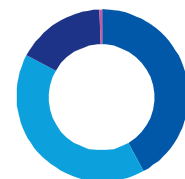
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
Obligations d'État	13,52 %
Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Monde	42,09 %
États-Unis	40,70 %
Canada	16,53 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Fonds de rendement stratégique Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

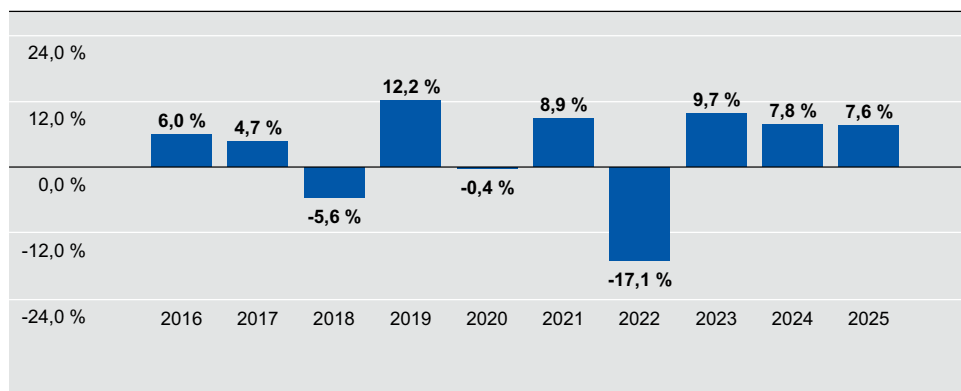
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 092 \$
Pire rendement	-14,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 857 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 345 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,01 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,06 % de sa valeur, ce qui correspond à 20,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

1,98 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,08 %

Frais du fonds

2,06 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_P(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série PT4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	74673	74671	74675	74679
Date de création de la série	12 août 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,09 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

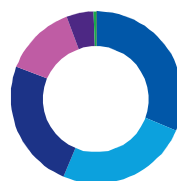
1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

* Titre de créance

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

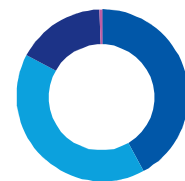
Répartition par catégorie d'actifs

Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
Obligations d'État	13,52 %
Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %



Répartition géographique

Monde	42,09 %
États-Unis	40,70 %
Canada	16,53 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %



Fonds de rendement stratégique Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

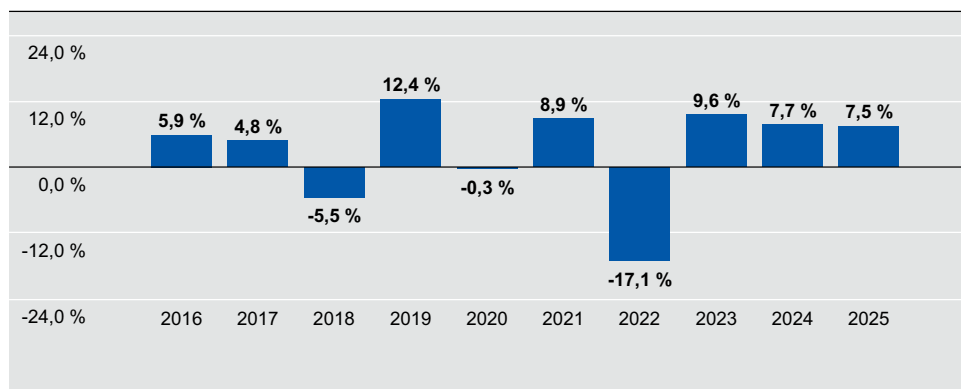
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PT4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PT4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 091 \$
Pire rendement	-14,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 857 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PT4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 345 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,01 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série PT4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 2,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		2,09 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,08 %
Frais du fonds		2,17 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série PT4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_PT4(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série PT6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	75673	75671	75675	75679
Date de création de la série	12 août 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,06 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

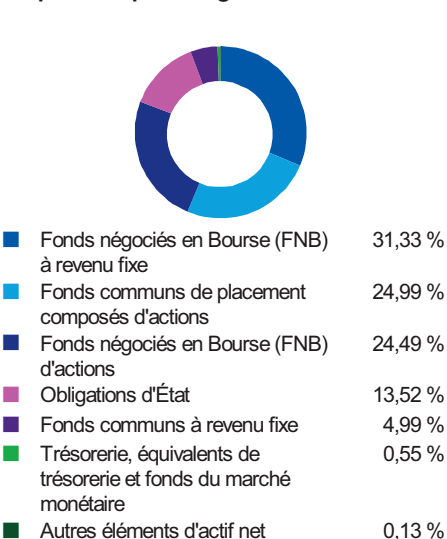
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

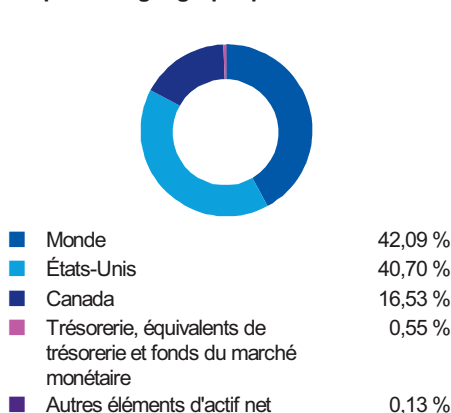
* Titre de créance

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Répartition géographique



Fonds de rendement stratégique Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

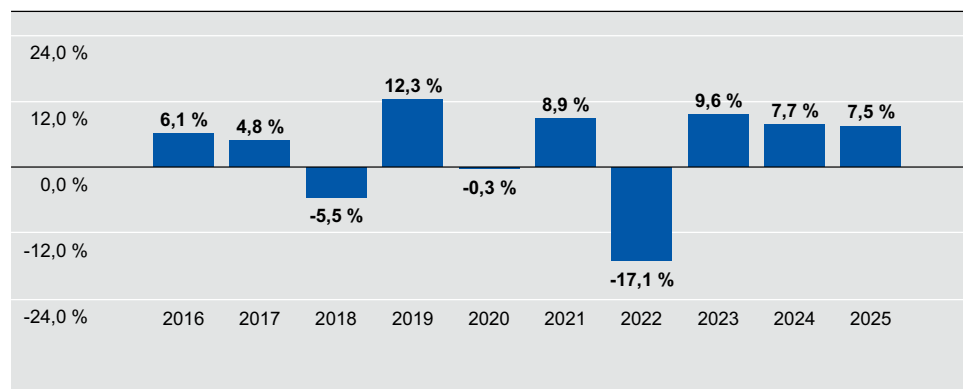
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 091 \$
Pire rendement	-14,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 857 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 348 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,03 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série PT6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,14 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		2,06 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,08 %
Frais du fonds		2,14 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série PT6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_PT6(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7473	7471	7475	7479
Date de création de la série	12 août 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,22 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

* Titre de créance

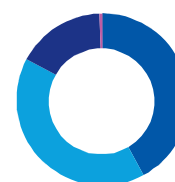
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
Obligations d'État	13,52 %
Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Monde	42,09 %
États-Unis	40,70 %
Canada	16,53 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Fonds de rendement stratégique Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

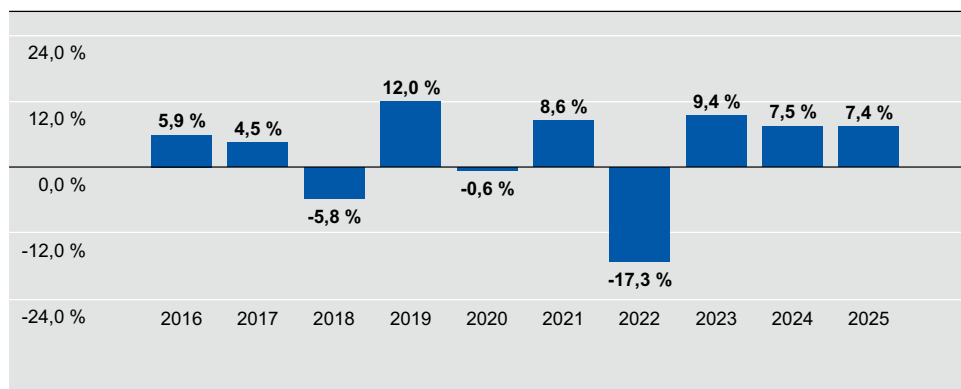
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 091 \$
Pire rendement	-14,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 856 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 316 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,78 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série T4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,30 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,30 %

Nous échangerons vos parts de série T4 contre des parts de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_T4(01/26)



Fonds de rendement stratégique Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de rendement stratégique Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7583	7581	7585	7589
Date de création de la série	12 août 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	27,4 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,22 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'OPC de titres à revenu fixe, de titres sur lesquels des dividendes sont versés et d'autres titres axés sur le revenu du monde entier, ou directement dans de tels titres. Pour réduire l'incidence des fluctuations des taux de change, les dérivés sont utilisés pour couvrir de façon passive environ la moitié du risque de change auquel le fonds est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

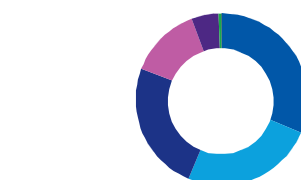
Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco	24,99 %
2. Obligations à coupons détachés du Trésor des États-Unis*	13,52 %
3. Invesco Canadian Dividend Index ETF	9,77 %
4. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	9,64 %
5. Invesco High Yield Bond Factor ETF	9,59 %
6. Invesco Emerging Markets Sovereign Debt ETF	7,77 %
7. Invesco Preferred ETF	6,10 %
8. Invesco Emerging Market Corporate Bond Fund	4,99 %
9. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	4,33 %
10. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	93,23 %
Nombre total de placements	14

* Titre de créance

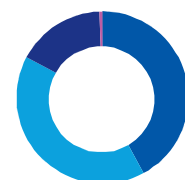
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	31,33 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,99 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	24,49 %
Obligations d'État	13,52 %
Fonds communs à revenu fixe	4,99 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Monde	42,09 %
États-Unis	40,70 %
Canada	16,53 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Fonds de rendement stratégique Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

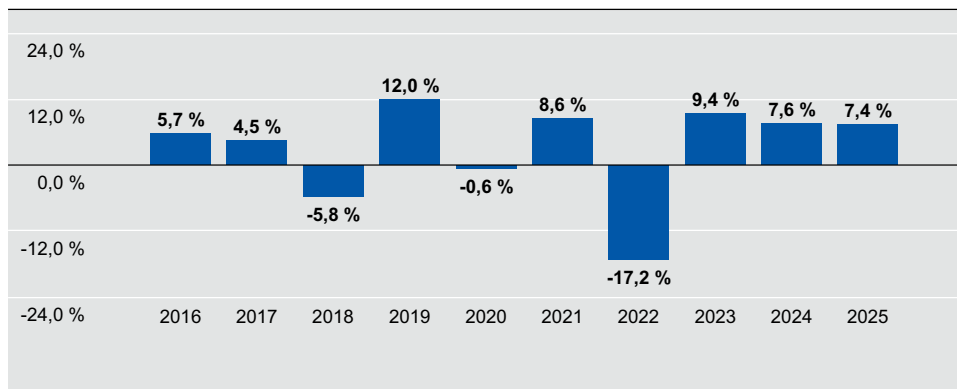
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 091 \$
Pire rendement	-14,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 856 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 316 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,78 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement axé sur le revenu qui peut tirer parti d'une vaste gamme de catégories d'actifs produisant un rendement
- désirent un placement dont la répartition est modulée selon les conditions de marché
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série T6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,30 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,30 %

Nous échangerons vos parts de série T6 contre des parts de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds de rendement stratégique Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISYPF_T6(01/26)



Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	44203
Date de création de la série	16 novembre 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	349,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,81 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice NASDAQ Select Canadian Dividend^{MC}, ou de tout indice qui le remplace. Le fonds investira, directement ou indirectement, principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. La Banque Toronto-Dominion	8,62 %
2. Banque Canadienne Impériale de Commerce	8,59 %
3. La Banque de Nouvelle-Écosse	8,53 %
4. Banque de Montréal	8,03 %
5. Enbridge Inc.	7,71 %
6. Canadian Natural Resources Ltd.	4,10 %
7. Fortis Inc.	4,04 %
8. Corporation TC Énergie	3,98 %
9. Pembina Pipeline Corp.	3,94 %
10. Financière Sun Life inc.	3,90 %
Pourcentage total des dix principaux placements	61,44 %
Nombre total de placements	42

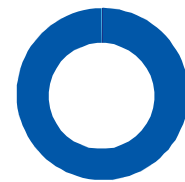
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Produits financiers	40,98 %
Énergie	21,69 %
Services collectifs	15,85 %
Services de communication	7,48 %
Consommation discrétionnaire	4,06 %
Matériaux	3,88 %
Immobilier	3,27 %
Autres secteurs	2,63 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	99,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

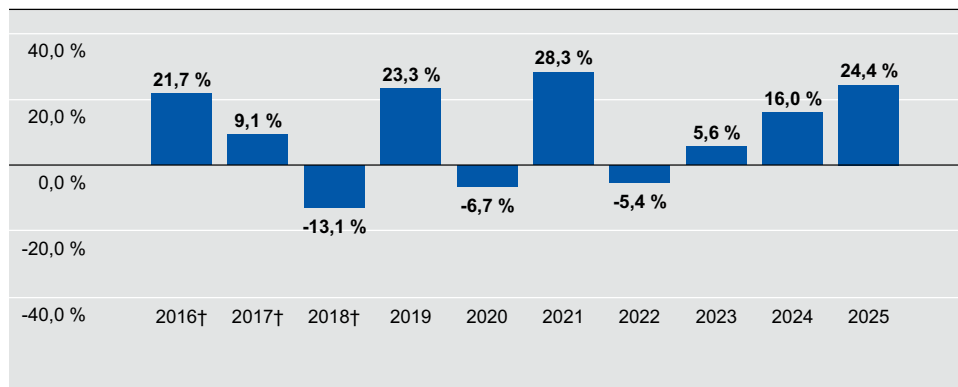
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 147 \$
Pire rendement	-22,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 771 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 455 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,40 %.

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- cherchent à générer un revenu et obtenir une croissance du capital à long terme
- recherchent comme fonds principal un fonds d'actions canadiennes privilégiant des sociétés versant des dividendes
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,82 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,81 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,82 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice NASDAQ Select Canadian Dividend^{MC} est une marque de commerce déposée de Nasdaq, Inc. (laquelle est appelée, avec les membres de son groupe, les « sociétés ») et est utilisé aux termes d'une licence par Invesco Capital Management LLC et d'une sous-licence par Invesco Canada Ltée. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou le caractère adéquat du Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco (le « produit »). Le produit n'est pas émis, avalisé, vendu ou promu par les sociétés. **LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE NI N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT.**

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	44207
Date de création de la série	16 novembre 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	349,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,65 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice NASDAQ Select Canadian Dividend^{MC}, ou de tout indice qui le remplace. Le fonds investira, directement ou indirectement, principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. La Banque Toronto-Dominion	8,62 %
2. Banque Canadienne Impériale de Commerce	8,59 %
3. La Banque de Nouvelle-Écosse	8,53 %
4. Banque de Montréal	8,03 %
5. Enbridge Inc.	7,71 %
6. Canadian Natural Resources Ltd.	4,10 %
7. Fortis Inc.	4,04 %
8. Corporation TC Énergie	3,98 %
9. Pembina Pipeline Corp.	3,94 %
10. Financière Sun Life inc.	3,90 %
Pourcentage total des dix principaux placements	61,44 %
Nombre total de placements	42

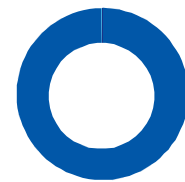
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



■ Produits financiers	40,98 %
■ Énergie	21,69 %
■ Services collectifs	15,85 %
■ Services de communication	7,48 %
■ Consommation discrétionnaire	4,06 %
■ Matériaux	3,88 %
■ Immobilier	3,27 %
■ Autres secteurs	2,63 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



■ Canada	99,84 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

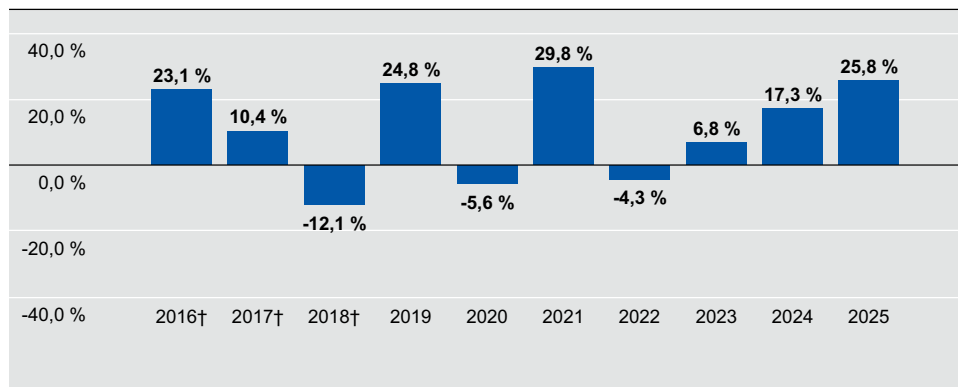
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,0 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 150 \$
Pire rendement	-22,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 773 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 757 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,68 %.

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- cherchent à générer un revenu et obtenir une croissance du capital à long terme
- recherchent comme fonds principal un fonds d'actions canadiennes privilégiant des sociétés versant des dividendes
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,65 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,66 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice NASDAQ Select Canadian Dividend^{MC} est une marque de commerce déposée de Nasdaq, Inc. (laquelle est appelée, avec les membres de son groupe, les « sociétés ») et est utilisé aux termes d'une licence par Invesco Capital Management LLC et d'une sous-licence par Invesco Canada Ltée. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou le caractère adéquat du Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco (le « produit »). Le produit n'est pas émis, avalisé, vendu ou promu par les sociétés. **LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE NI N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT.**

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	44200
Date de création de la série	16 novembre 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	349,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés chaque mois; gains en capital éventuels versés une fois l'an en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice NASDAQ Select Canadian Dividend^{MC}, ou de tout indice qui le remplace. Le fonds investira, directement ou indirectement, principalement dans des titres de capitaux propres canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. La Banque Toronto-Dominion	8,62 %
2. Banque Canadienne Impériale de Commerce	8,59 %
3. La Banque de Nouvelle-Écosse	8,53 %
4. Banque de Montréal	8,03 %
5. Enbridge Inc.	7,71 %
6. Canadian Natural Resources Ltd.	4,10 %
7. Fortis Inc.	4,04 %
8. Corporation TC Énergie	3,98 %
9. Pembina Pipeline Corp.	3,94 %
10. Financière Sun Life inc.	3,90 %
Pourcentage total des dix principaux placements	61,44 %
Nombre total de placements	42

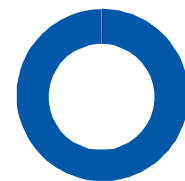
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Produits financiers	40,98 %
Énergie	21,69 %
Services collectifs	15,85 %
Services de communication	7,48 %
Consommation discrétionnaire	4,06 %
Matériaux	3,88 %
Immobilier	3,27 %
Autres secteurs	2,63 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	99,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

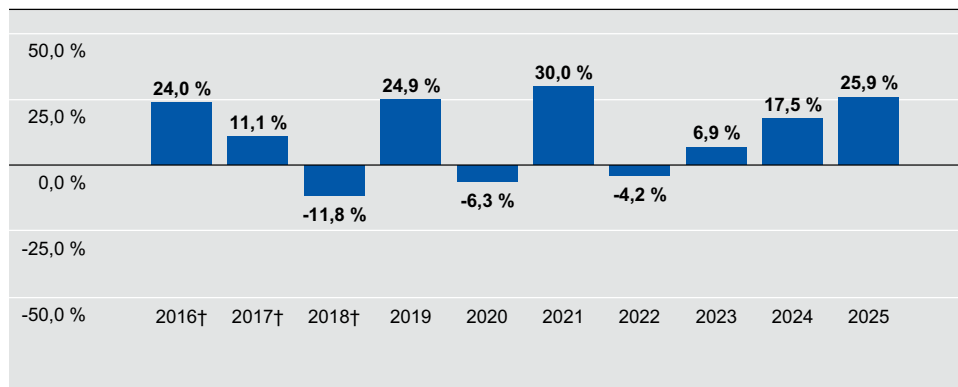
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,1 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 151 \$
Pire rendement	-22,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 773 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 805 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,86 %.

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- cherchent à générer un revenu et obtenir une croissance du capital à long terme
- recherchent comme fonds principal un fonds d'actions canadiennes privilégiant des sociétés versant des dividendes
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,50 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco

- série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice NASDAQ Select Canadian Dividend^{MC} est une marque de commerce déposée de Nasdaq, Inc. (laquelle est appelée, avec les membres de son groupe, les « sociétés ») et est utilisé aux termes d'une licence par Invesco Capital Management LLC et d'une sous-licence par Invesco Canada Ltée. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou le caractère adéquat du Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco (le « produit »). Le produit n'est pas émis, avalisé, vendu ou promu par les sociétés. **LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE NI N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT.**

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSPCDIF_I(01/26)

Invesco Fonds canadien Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	6523	1521	1525	1529
Date de création de la série	22 octobre 1999			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	344,6 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,68 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

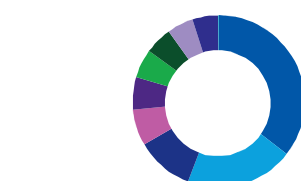
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,01 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,07 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,81 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,02 %
Nombre total de placements	37

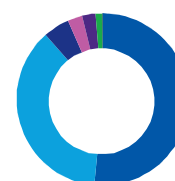
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	35,51 %
Industrie	20,40 %
Technologies de l'information	10,72 %
Autres secteurs	6,75 %
Consommation discrétionnaire	6,27 %
Services de communication	5,32 %
Soins de santé	5,13 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Énergie	4,81 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



Canada	51,58 %
États-Unis	36,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Suède	2,83 %
Royaume-Uni	2,53 %
Corée du Sud	1,09 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds canadien Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

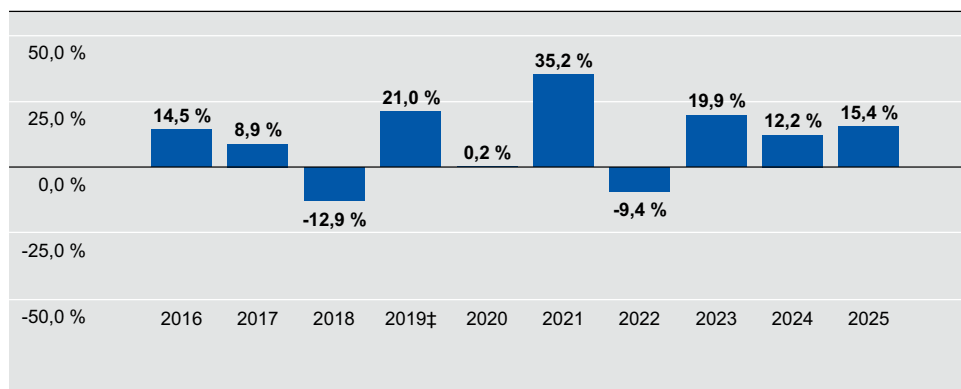
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Un produit lié au remboursement d'impôt a été comptabilisé au cours de la période afin de refléter les taxes que le fonds devrait récupérer, ce qui a stimulé la performance de la série, probablement pour une seule fois.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$
Pire rendement	-24,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 754 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 502 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,61 %.

Fonds canadien Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,70 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,68 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,70 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds canadien Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCAFF_A(01/26)

Invesco Fonds canadien Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	1527
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	344,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,10 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

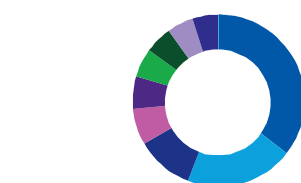
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,01 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,07 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,81 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,02 %
Nombre total de placements	37

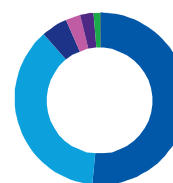
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	35,51 %
Industrie	20,40 %
Technologies de l'information	10,72 %
Autres secteurs	6,75 %
Consommation discrétionnaire	6,27 %
Services de communication	5,32 %
Soins de santé	5,13 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Énergie	4,81 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



Canada	51,58 %
États-Unis	36,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Suède	2,83 %
Royaume-Uni	2,53 %
Corée du Sud	1,09 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds canadien Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

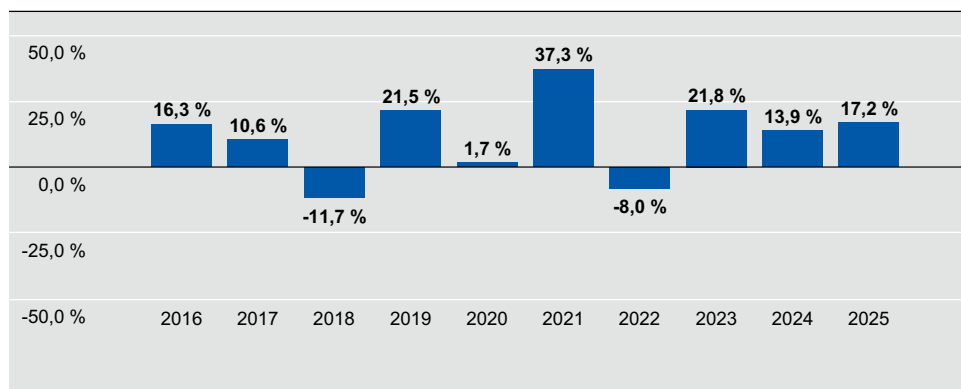
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,9 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 169 \$
Pire rendement	-24,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 756 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 884 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,17 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds canadien Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,12 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,12 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds canadien Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCAFF_F(01/26)



Fonds canadien Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21520
Date de création de la série	25 août 2003
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	344,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	S.O.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

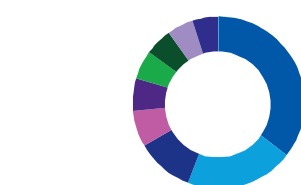
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,01 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,07 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,81 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,02 %
Nombre total de placements	37

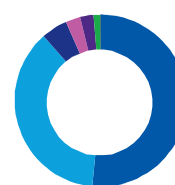
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	35,51 %
Industrie	20,40 %
Technologies de l'information	10,72 %
Autres secteurs	6,75 %
Consommation discrétionnaire	6,27 %
Services de communication	5,32 %
Soins de santé	5,13 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Énergie	4,81 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



Canada	51,58 %
États-Unis	36,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Suède	2,83 %
Royaume-Uni	2,53 %
Corée du Sud	1,09 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds canadien Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

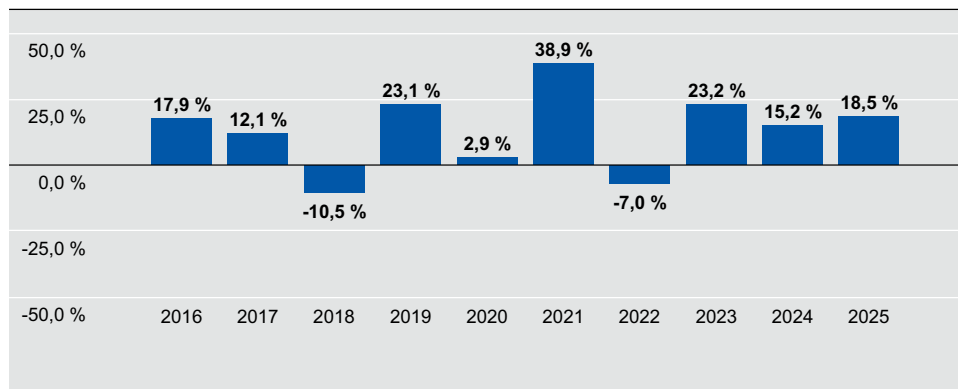
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 173 \$
Pire rendement	-24,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 759 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 257 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,53 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds canadien Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,50 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds canadien Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCAFF_I(01/26)

Invesco Fonds canadien Invesco - série O

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	SFS	IAF25	IAF50	IAF75	IAF100
Codes du fonds (en \$ CA)	4000	4250	4500	4750	4100
Date de création de la série	27 janvier 2014				
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	344,6 millions \$				
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,11 %				

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 250 000 \$ répartis entre les parts de série O de tous les fonds Invesco Canada Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

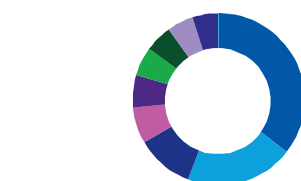
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,01 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,07 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,81 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,02 %
Nombre total de placements	37

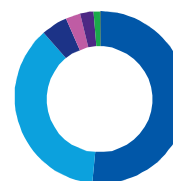
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	35,51 %
Industrie	20,40 %
Technologies de l'information	10,72 %
Autres secteurs	6,75 %
Consommation discrétionnaire	6,27 %
Services de communication	5,32 %
Soins de santé	5,13 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Énergie	4,81 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



Canada	51,58 %
États-Unis	36,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Suède	2,83 %
Royaume-Uni	2,53 %
Corée du Sud	1,09 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds canadien Invesco - série O

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

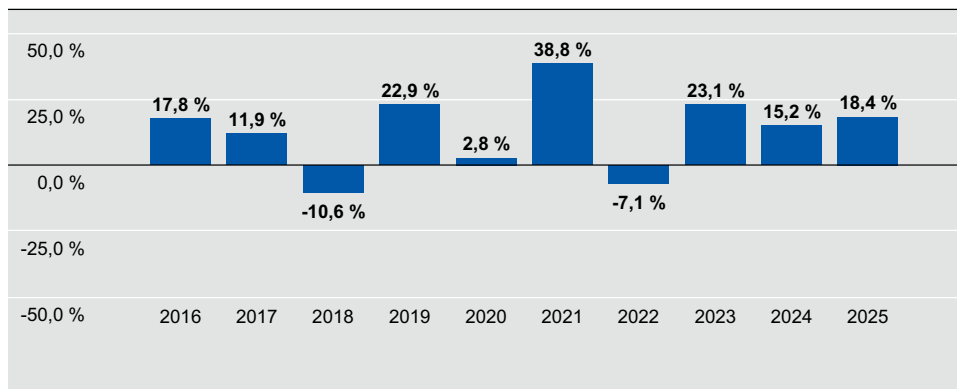
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série O du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série O du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 172 \$
Pire rendement	-24,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 759 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série O du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 225 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,42 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds canadien Invesco - série O

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série O du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O.

Au 30 juin 2025, les frais de la série O s'élevaient à 0,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais à taux fixe du fonds.	0,11 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série O du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série O du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous êtes un épargnant qui est un particulier, la société de votre représentant peut vous demander des frais de conseils en valeurs annuels, que vous négociez avec votre représentant. Ces frais sont acquittés au moyen du rachat de parts du fonds que vous détenez. Si vous choisissez le mode de souscription à 0,25 %, à 0,50 %, à 0,75 % ou à 1,00 %, les frais de conseils en valeurs sont ceux prévus pour le mode de souscription choisi. Vous et votre représentant choisissez le mode de souscription. Nous avons également prévu un mode de souscription sans frais préétablis, ce qui vous laisse la latitude nécessaire pour négocier des frais différents avec votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi, nous recouvrerons des frais pouvant atteindre 1,50 % pour votre compte et les remettrons à la société de votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi et que nous ne recevons pas de documents, nous ne procéderons pas au rachat de parts et présumerons que la société de votre représentant n'exigera pas de frais ou qu'elle vous les imputera directement. Les investisseurs institutionnels ne versent aucuns frais de conseils en valeurs.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels sont les suivants : 0,85 % sur la première tranche d'actifs de 500 000 \$; 0,75 % sur la tranche d'actifs entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$; 0,70 % sur la tranche d'actifs entre 1 000 000 \$ et 5 000 000 \$; et 0,65 % sur la tranche d'actifs dépassant 5 000 000 \$. Certains investisseurs institutionnels et épargnants très bien nantis peuvent négocier les frais de gestion et de conseils en valeurs exigés à l'égard des parts de série O.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds canadien Invesco - série O

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCAFF_O(01/26)

Invesco Fonds canadien Invesco - série FS

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds canadien Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Les parts de série FS du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des parts de série FS du fonds peuvent continuer à souscrire des parts de série FS du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	1523
Date de création de la série	1 septembre 1981
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	344,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,92 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,01 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,07 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,81 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,02 %
Nombre total de placements	37

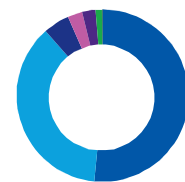
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	35,51 %
Industrie	20,40 %
Technologies de l'information	10,72 %
Autres secteurs	6,75 %
Consommation discrétionnaire	6,27 %
Services de communication	5,32 %
Soins de santé	5,13 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Énergie	4,81 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



Canada	51,58 %
États-Unis	36,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,88 %
Suède	2,83 %
Royaume-Uni	2,53 %
Corée du Sud	1,09 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds canadien Invesco - série FS

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

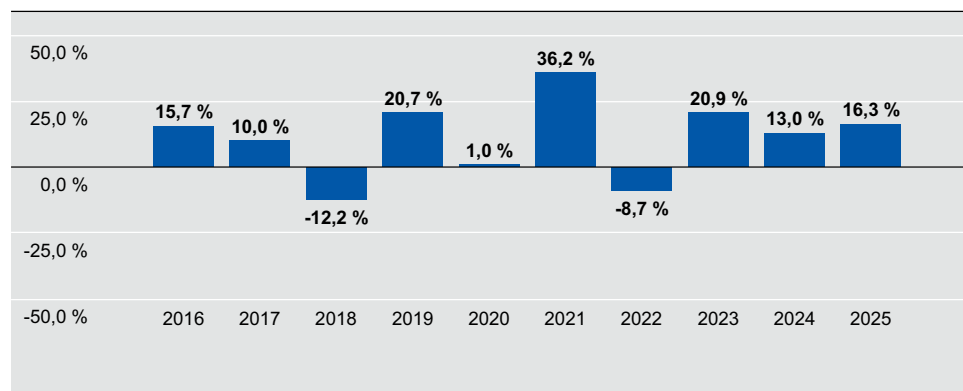
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FS du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série FS du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FS du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 167 \$
Pire rendement	-24,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 755 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série FS du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 689 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,40 %.

Fonds canadien Invesco - série FS

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les parts de série FS du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des parts de série FS du fonds peuvent continuer à souscrire des parts de série FS du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FS du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série FS du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série FS s'élevaient à 1,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi). Invesco Canada Ltée paye les frais d'exploitation pour les parts de série FS.	1,92 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,94 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 0,30 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 3,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série FS du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds canadien Invesco - série FS

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCAFF_SC(01/26)



Catégorie canadienne Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	323	321	325	329
Date de création de la série	30 septembre 1997			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	81,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,74 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,17 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,57 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,84 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,80 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,85 %
Nombre total de placements	37

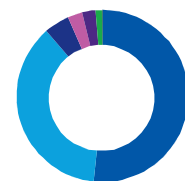
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	35,59 %
■ Industrie	20,45 %
■ Technologies de l'information	10,73 %
■ Autres secteurs	6,78 %
■ Consommation discrétionnaire	6,28 %
■ Services de communication	5,32 %
■ Soins de santé	5,14 %
■ Énergie	4,84 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
■ Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



■ Canada	51,69 %
■ États-Unis	36,98 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
■ Suède	2,84 %
■ Royaume-Uni	2,53 %
■ Corée du Sud	1,09 %
■ Autres éléments d'actif net	0,21 %

Catégorie canadienne Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

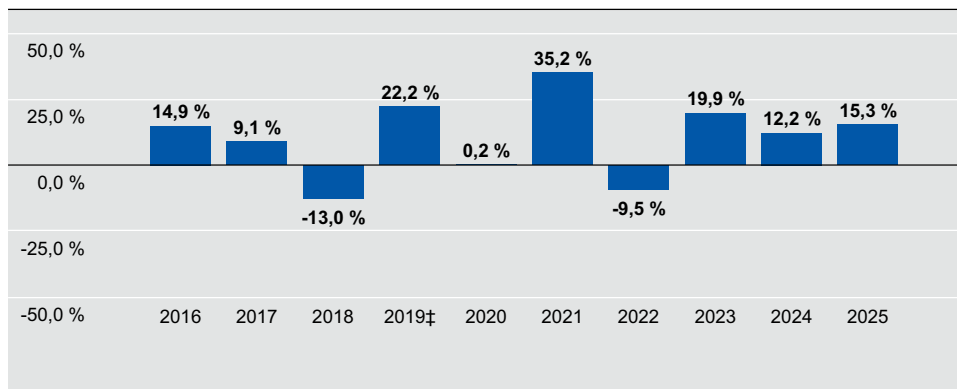
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Un produit lié au remboursement d'impôt a été comptabilisé au cours de la période afin de refléter les taxes que le fonds devrait récupérer, ce qui a stimulé la performance de la série, probablement pour une seule fois.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 165 \$
Pire rendement	-24,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 754 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 532 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,74 %.

Catégorie canadienne Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,76 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,74 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

2,76 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie canadienne Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCACF_A(01/26)



Catégorie canadienne Invesco[®] - série F

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	327
Date de création de la série	1 novembre 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	81,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,10 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

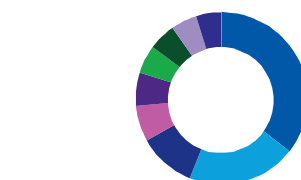
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,17 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,57 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,84 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,80 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,85 %
Nombre total de placements	37

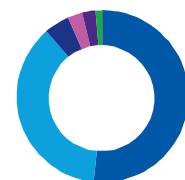
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	35,59 %
■ Industrie	20,45 %
■ Technologies de l'information	10,73 %
■ Autres secteurs	6,78 %
■ Consommation discrétionnaire	6,28 %
■ Services de communication	5,32 %
■ Soins de santé	5,14 %
■ Énergie	4,84 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
■ Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



■ Canada	51,69 %
■ États-Unis	36,98 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
■ Suède	2,84 %
■ Royaume-Uni	2,53 %
■ Corée du Sud	1,09 %
■ Autres éléments d'actif net	0,21 %

Catégorie canadienne Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

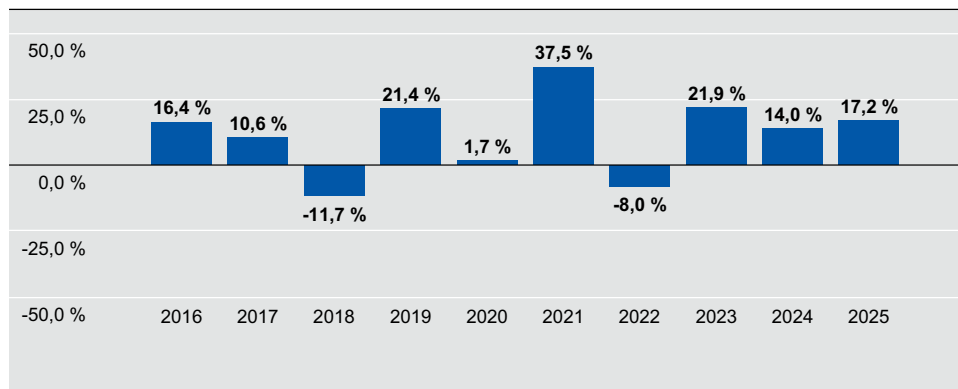
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,0 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 170 \$
Pire rendement	-24,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 757 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 889 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,19 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie canadienne Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,12 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,12 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie canadienne Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCACF_F(01/26)



Catégorie canadienne Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	20320
Date de création de la série	15 novembre 2002
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	81,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

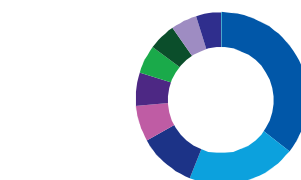
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,17 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,57 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,84 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,80 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,85 %
Nombre total de placements	37

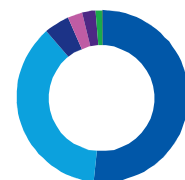
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	35,59 %
■ Industrie	20,45 %
■ Technologies de l'information	10,73 %
■ Autres secteurs	6,78 %
■ Consommation discrétionnaire	6,28 %
■ Services de communication	5,32 %
■ Soins de santé	5,14 %
■ Énergie	4,84 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
■ Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



■ Canada	51,69 %
■ États-Unis	36,98 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
■ Suède	2,84 %
■ Royaume-Uni	2,53 %
■ Corée du Sud	1,09 %
■ Autres éléments d'actif net	0,21 %

Catégorie canadienne Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

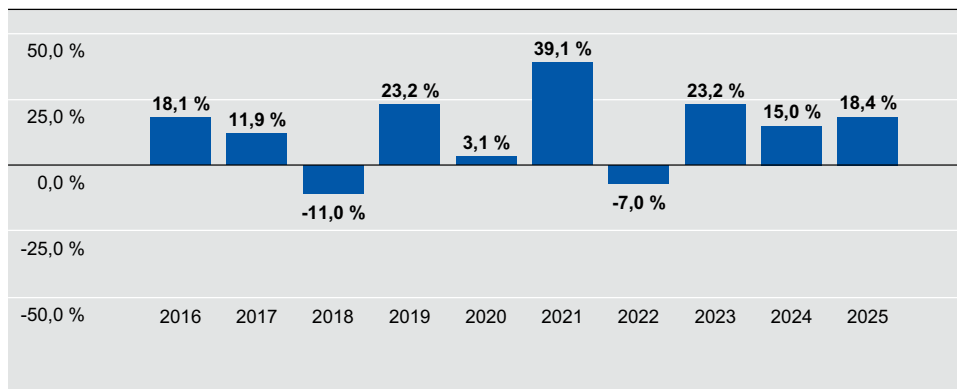
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,4 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 174 \$
Pire rendement	-24,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 759 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 239 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,47 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie canadienne Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie canadienne Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCACF_I(01/26)



Catégorie canadienne Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	32363	32361	32365	32369
Date de création de la série	30 juin 2015			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	81,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,27 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,17 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,57 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,84 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,80 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,85 %
Nombre total de placements	37

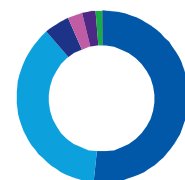
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	35,59 %
Industrie	20,45 %
Technologies de l'information	10,73 %
Autres secteurs	6,78 %
Consommation discrétionnaire	6,28 %
Services de communication	5,32 %
Soins de santé	5,14 %
Énergie	4,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



Canada	51,69 %
États-Unis	36,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
Suède	2,84 %
Royaume-Uni	2,53 %
Corée du Sud	1,09 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Catégorie canadienne Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

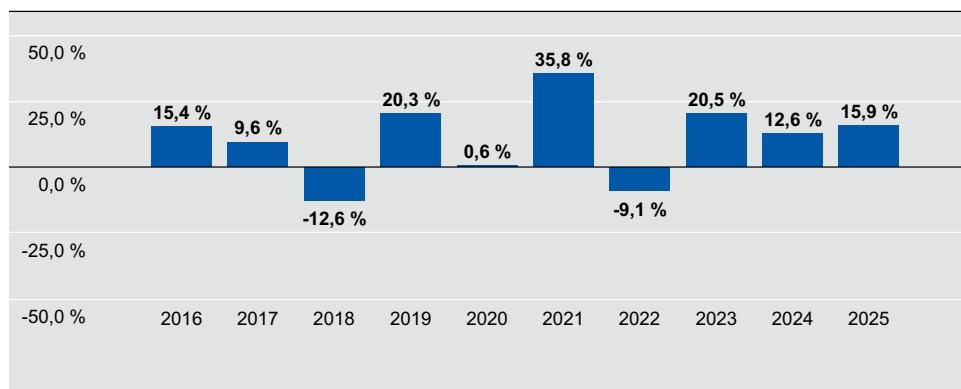
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,6 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 166 \$
Pire rendement	-24,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 755 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 597 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,01 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie canadienne Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,29 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,27 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

2,29 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie canadienne Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCACF_P(01/26)



Catégorie canadienne Invesco® - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27273	27271	27275	27279
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	81,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,75 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,17 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,57 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,84 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,80 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,80 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,85 %
Nombre total de placements	37

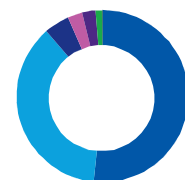
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	35,59 %
■ Industries	20,45 %
■ Technologies de l'information	10,73 %
■ Autres secteurs	6,78 %
■ Consommation discrétionnaire	6,28 %
■ Services de communication	5,32 %
■ Soins de santé	5,14 %
■ Énergie	4,84 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
■ Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



■ Canada	51,69 %
■ États-Unis	36,98 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,66 %
■ Suède	2,84 %
■ Royaume-Uni	2,53 %
■ Corée du Sud	1,09 %
■ Autres éléments d'actif net	0,21 %

Catégorie canadienne Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

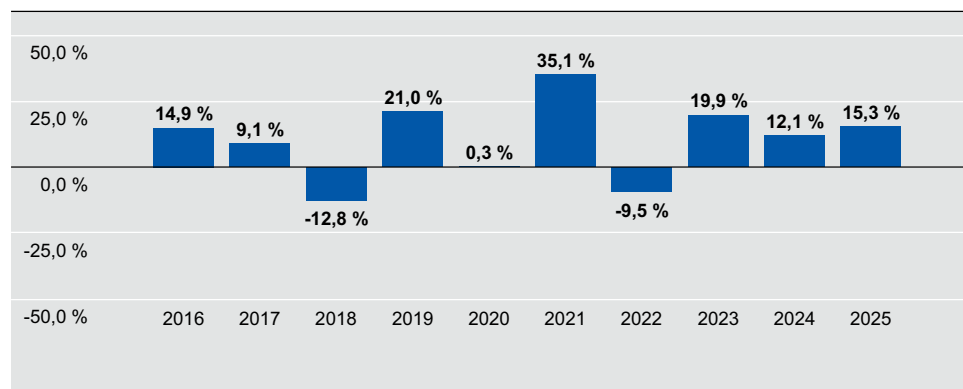
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 165 \$
Pire rendement	-24,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 754 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 514 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,66 %.

Catégorie canadienne Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,77 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,75 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,77 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie canadienne Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTACF_T4(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24813	24811	24815	24819
Date de création de la série	16 avril 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,60 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

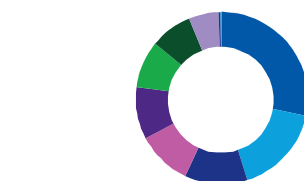
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Veolia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

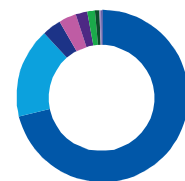
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	28,35 %
■ Industrie	16,80 %
■ Énergie	11,89 %
■ Matériaux	10,16 %
■ Services de communication	9,81 %
■ Services collectifs	8,84 %
■ Autres secteurs	7,95 %
■ Technologies de l'information	5,54 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



■ Canada	71,14 %
■ États-Unis	16,93 %
■ Royaume-Uni	3,56 %
■ France	3,25 %
■ Suisse	2,16 %
■ Allemagne	1,46 %
■ Japon	0,84 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

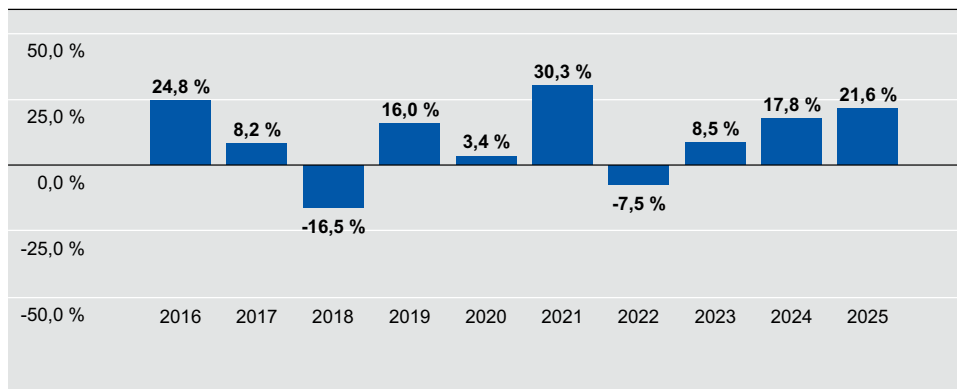
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 177 \$
Pire rendement	-28,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 720 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 531 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,73 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,63 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,60 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,03 %

Frais du fonds

2,63 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_A(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	24847
Date de création de la série	16 avril 2007
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,89 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

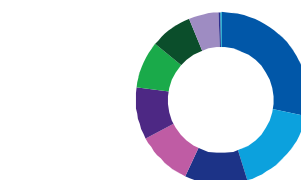
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Veolia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

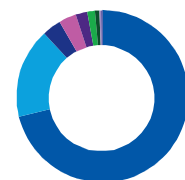
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	28,35 %
Industrie	16,80 %
Énergie	11,89 %
Matériaux	10,16 %
Services de communication	9,81 %
Services collectifs	8,84 %
Autres secteurs	7,95 %
Technologies de l'information	5,54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



Canada	71,14 %
États-Unis	16,93 %
Royaume-Uni	3,56 %
France	3,25 %
Suisse	2,16 %
Allemagne	1,46 %
Japon	0,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

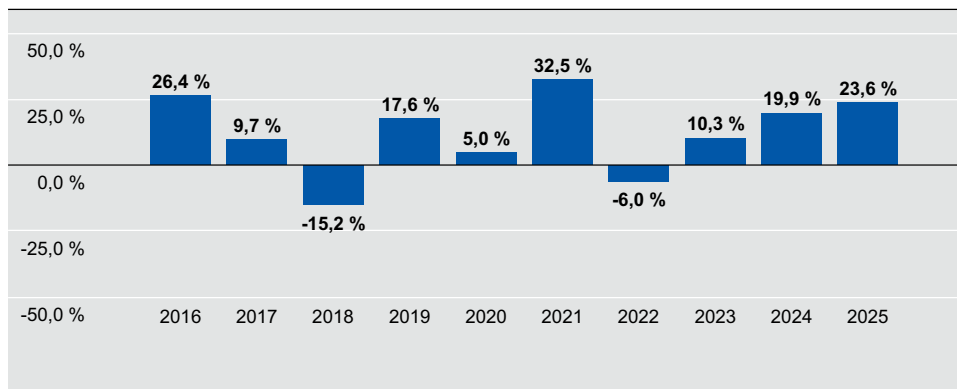
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 182 \$
Pire rendement	-27,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 723 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 957 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,45 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,92 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,89 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,92 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_F(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	24550
Date de création de la série	15 novembre 2013
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

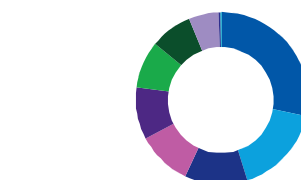
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Veolia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

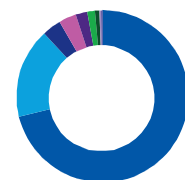
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	28,35 %
Industrie	16,80 %
Énergie	11,89 %
Matériaux	10,16 %
Services de communication	9,81 %
Services collectifs	8,84 %
Autres secteurs	7,95 %
Technologies de l'information	5,54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



Canada	71,14 %
États-Unis	16,93 %
Royaume-Uni	3,56 %
France	3,25 %
Suisse	2,16 %
Allemagne	1,46 %
Japon	0,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

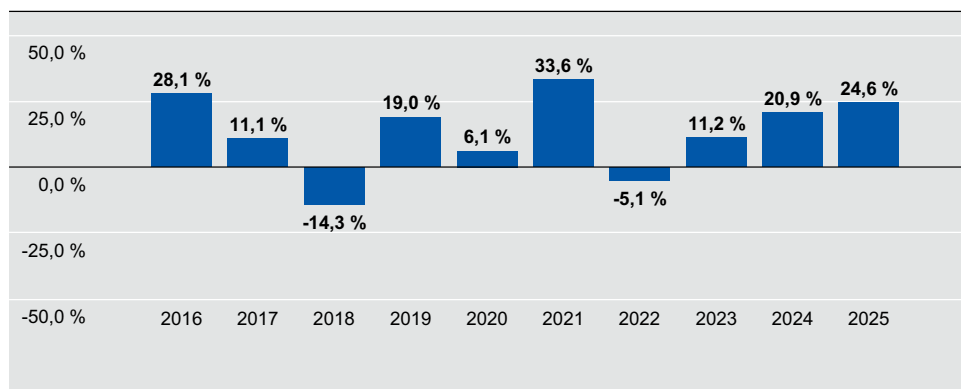
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 185 \$
Pire rendement	-27,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 725 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 272 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,59 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,03 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,03 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_I(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24823	24821	24825	24829
Date de création de la série	7 décembre 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,22 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

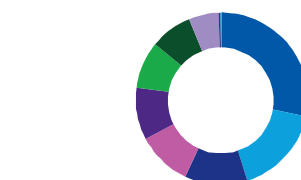
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Veolia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

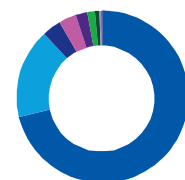
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	28,35 %
Industrie	16,80 %
Énergie	11,89 %
Matériaux	10,16 %
Services de communication	9,81 %
Services collectifs	8,84 %
Autres secteurs	7,95 %
Technologies de l'information	5,54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



Canada	71,14 %
États-Unis	16,93 %
Royaume-Uni	3,56 %
France	3,25 %
Suisse	2,16 %
Allemagne	1,46 %
Japon	0,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

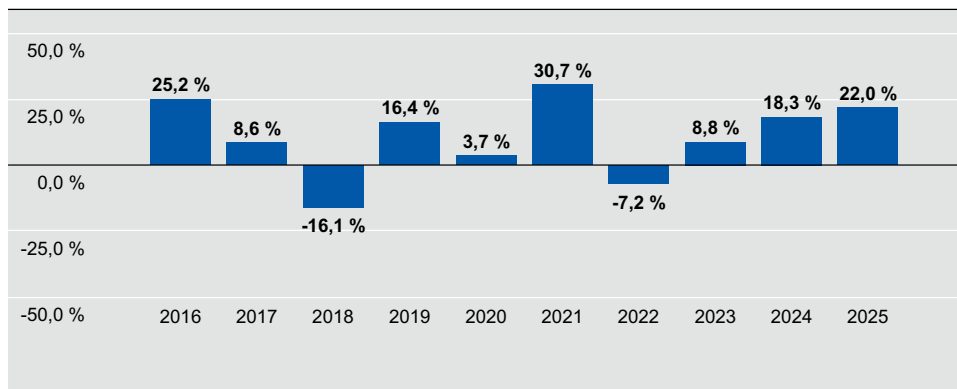
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,8 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 178 \$
Pire rendement	-27,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 721 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 624 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,13 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,25 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,25 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_P(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série PT4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24693	24691	24695	24699
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,24 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

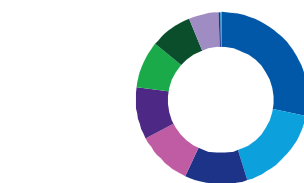
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Vedlia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

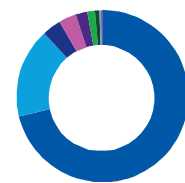
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	28,35 %
■ Industrie	16,80 %
■ Énergie	11,89 %
■ Matériaux	10,16 %
■ Services de communication	9,81 %
■ Services collectifs	8,84 %
■ Autres secteurs	7,95 %
■ Technologies de l'information	5,54 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



■ Canada	71,14 %
■ États-Unis	16,93 %
■ Royaume-Uni	3,56 %
■ France	3,25 %
■ Suisse	2,16 %
■ Allemagne	1,46 %
■ Japon	0,84 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

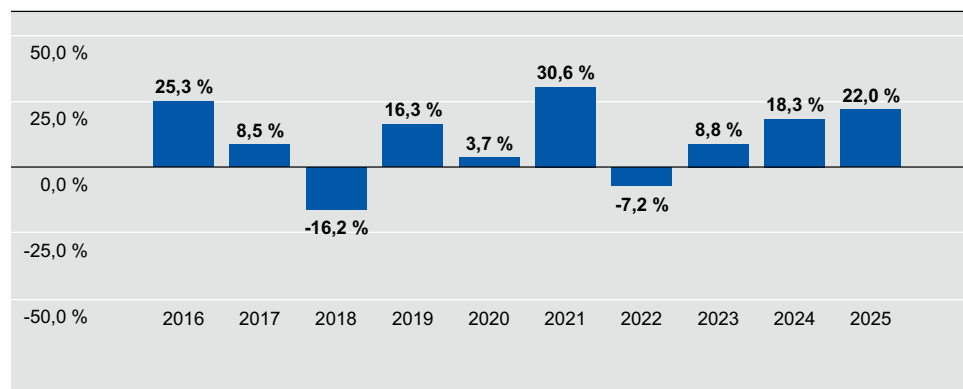
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,8 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 178 \$
Pire rendement	-27,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 721 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 616 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,09 %.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 2,27 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,24 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_PT4(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série PT6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24593	24591	24595	24599
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,19 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

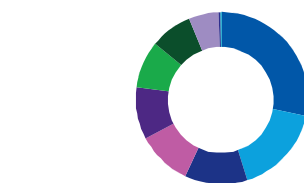
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Vedlia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

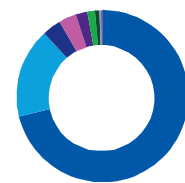
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	28,35 %
Industrie	16,80 %
Énergie	11,89 %
Matériaux	10,16 %
Services de communication	9,81 %
Services collectifs	8,84 %
Autres secteurs	7,95 %
Technologies de l'information	5,54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



Canada	71,14 %
États-Unis	16,93 %
Royaume-Uni	3,56 %
France	3,25 %
Suisse	2,16 %
Allemagne	1,46 %
Japon	0,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

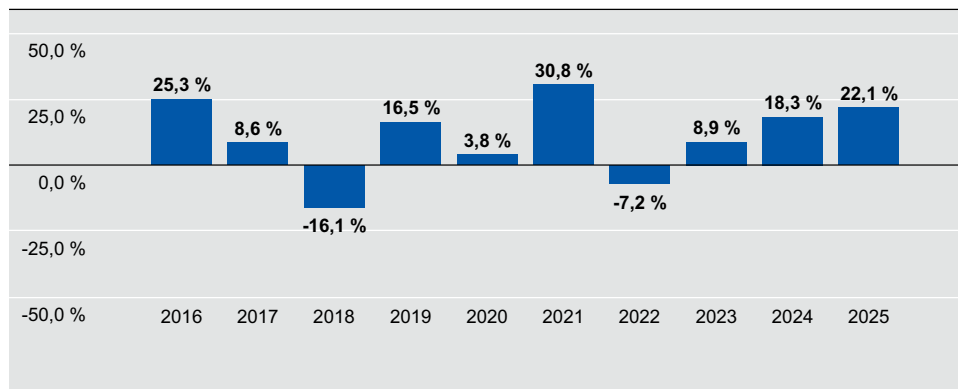
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,9 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 179 \$
Pire rendement	-27,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 721 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 638 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,19 %.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,22 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,19 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,22 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_PT6(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série PT8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24493	24491	24495	24499
Date de création de la série	21 novembre 2017			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,18 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

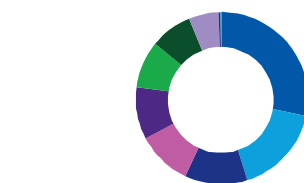
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Vedlia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

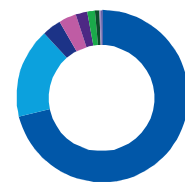
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	28,35 %
Industrie	16,80 %
Énergie	11,89 %
Matériaux	10,16 %
Services de communication	9,81 %
Services collectifs	8,84 %
Autres secteurs	7,95 %
Technologies de l'information	5,54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



Canada	71,14 %
États-Unis	16,93 %
Royaume-Uni	3,56 %
France	3,25 %
Suisse	2,16 %
Allemagne	1,46 %
Japon	0,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

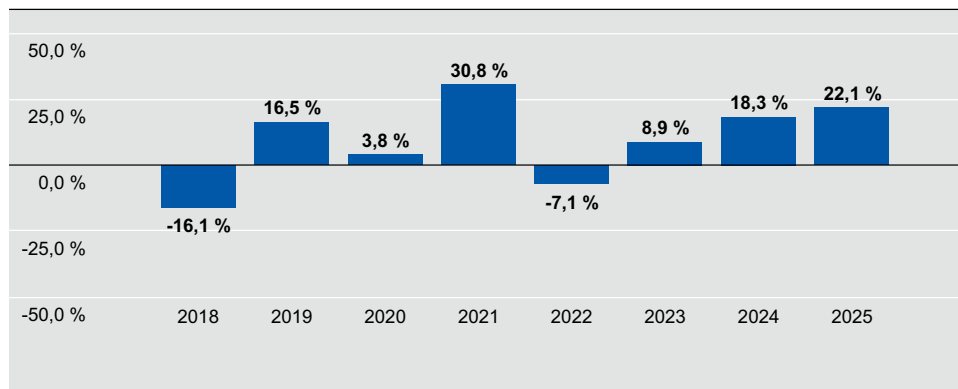
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT8 du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT8 du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT8 du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,9 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 179 \$
Pire rendement	-27,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 721 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT8 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 954 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,61 %.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série PT8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT8 s'élevaient à 2,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,18 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,21 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PT8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_PT8(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITCD
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,79 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

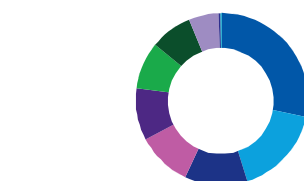
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Vedlia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

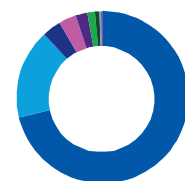
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	28,35 %
Industrie	16,80 %
Énergie	11,89 %
Matériaux	10,16 %
Services de communication	9,81 %
Services collectifs	8,84 %
Autres secteurs	7,95 %
Technologies de l'information	5,54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



Canada	71,14 %
États-Unis	16,93 %
Royaume-Uni	3,56 %
France	3,25 %
Suisse	2,16 %
Allemagne	1,46 %
Japon	0,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

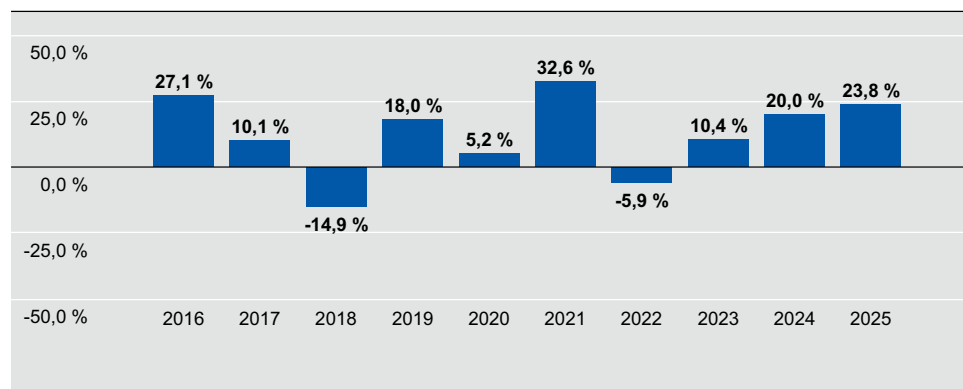
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 183 \$
Pire rendement	-27,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 723 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 025 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,70 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,82 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	0,82 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_PTF(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24873	24871	24875	24879
Date de création de la série	16 avril 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,61 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

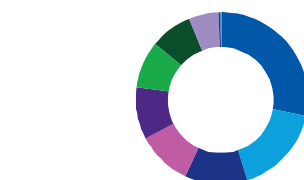
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Veolia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

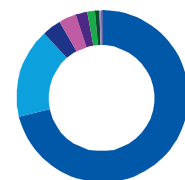
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	28,35 %
■ Industrie	16,80 %
■ Énergie	11,89 %
■ Matériaux	10,16 %
■ Services de communication	9,81 %
■ Services collectifs	8,84 %
■ Autres secteurs	7,95 %
■ Technologies de l'information	5,54 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



■ Canada	71,14 %
■ États-Unis	16,93 %
■ Royaume-Uni	3,56 %
■ France	3,25 %
■ Suisse	2,16 %
■ Allemagne	1,46 %
■ Japon	0,84 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
■ Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

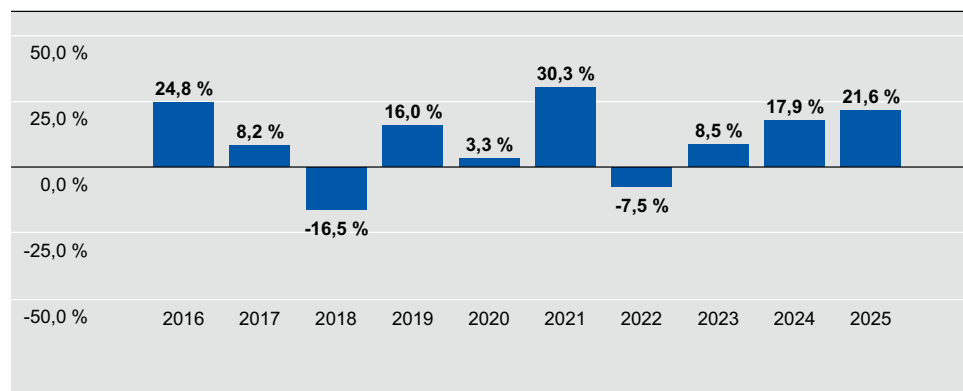
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 177 \$
Pire rendement	-28,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 720 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 530 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,73 %.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,61 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,64 %

Nous échangerons vos actions de série T4 contre des actions de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_T4(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24883	24881	24885	24889
Date de création de la série	16 avril 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,58 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

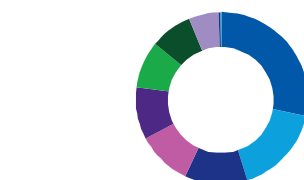
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Veolia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

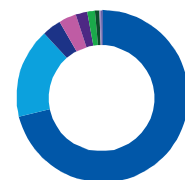
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	28,35 %
Industrie	16,80 %
Énergie	11,89 %
Matériaux	10,16 %
Services de communication	9,81 %
Services collectifs	8,84 %
Autres secteurs	7,95 %
Technologies de l'information	5,54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



Canada	71,14 %
États-Unis	16,93 %
Royaume-Uni	3,56 %
France	3,25 %
Suisse	2,16 %
Allemagne	1,46 %
Japon	0,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

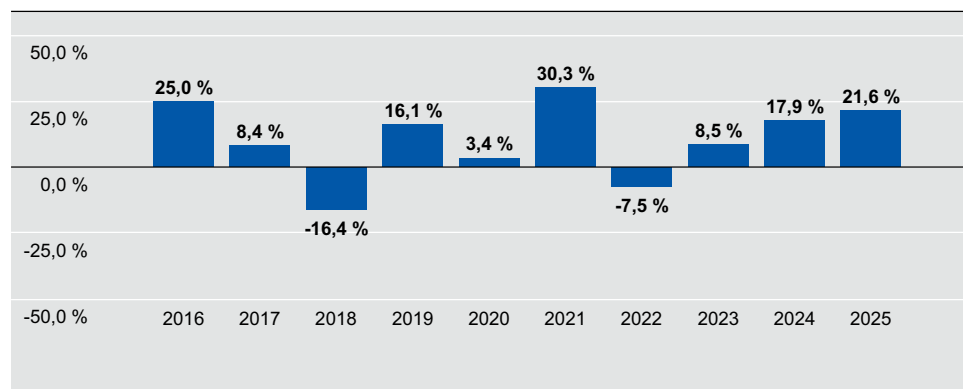
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 177 \$
Pire rendement	-28,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 720 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 549 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,81 %.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,61 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,58 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,61 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
 16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_T6(01/26)



Catégorie canadienne dividendes plus Invesco[®] - série T8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie canadienne dividendes plus Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24893	24891	24895	24899
Date de création de la série	16 avril 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	237,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,65 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres sur lesquels des dividendes sont versés. Le fonds investira principalement dans des sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 30 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

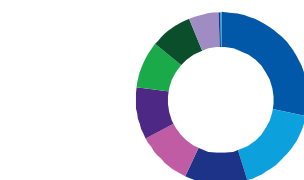
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,36 %
2. La Banque Toronto-Dominion	4,54 %
3. Cenovus Energy Inc.	4,36 %
4. Waste Connections, Inc.	3,94 %
5. Keyera Corp.	3,79 %
6. Unilever PLC	3,56 %
7. Quebecor Inc.	3,47 %
8. Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,26 %
9. Veolia Environnement SA	3,25 %
10. Mines Agnico Eagle Limitée	3,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	38,70 %
Nombre total de placements	45

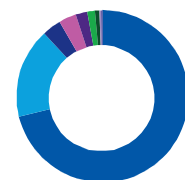
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	28,35 %
Industrie	16,80 %
Énergie	11,89 %
Matériaux	10,16 %
Services de communication	9,81 %
Services collectifs	8,84 %
Autres secteurs	7,95 %
Technologies de l'information	5,54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Répartition géographique



Canada	71,14 %
États-Unis	16,93 %
Royaume-Uni	3,56 %
France	3,25 %
Suisse	2,16 %
Allemagne	1,46 %
Japon	0,84 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,39 %
Autres éléments d'actif net	0,27 %

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

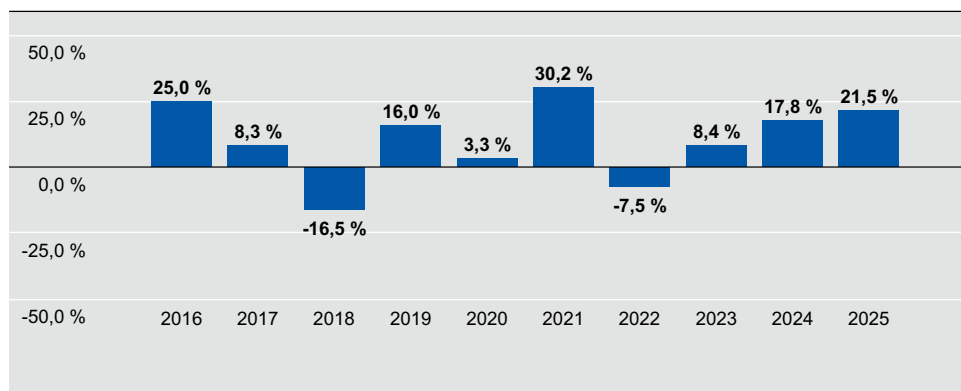
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,8 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 178 \$
Pire rendement	-28,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 720 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 534 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,74 %.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,68 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,65 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,03 %
Frais du fonds	2,68 %

Nous échangerons vos actions de série T8 contre des actions de série PT8 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T8 et PT8 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT8, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T8. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie canadienne dividendes plus Invesco - série T8

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCPDF_T8(01/26)



Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	924	925	729	929
Date de création de la série	23 janvier 1990			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	274,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,57 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

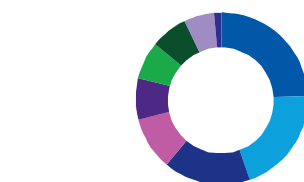
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,08 %
2. Bombardier Inc.	3,13 %
3. Coherent Corp.	3,09 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,70 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,51 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,20 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,77 %
Nombre total de placements	80

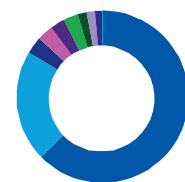
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,42 %
Industrie	20,19 %
Technologies de l'information	16,44 %
Matériaux	10,00 %
Produits de première nécessité	7,80 %
Autres secteurs	7,12 %
Consommation discrétionnaire	6,88 %
Énergie	5,62 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,46 %
Autres éléments d'actif net	0,07 %

Répartition géographique



Canada	62,61 %
États-Unis	21,04 %
Royaume-Uni	3,23 %
Taiwan	2,97 %
Autres pays	2,78 %
France	2,70 %
Australie	1,63 %
Suisse	1,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,46 %
Autres éléments d'actif net	0,07 %

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

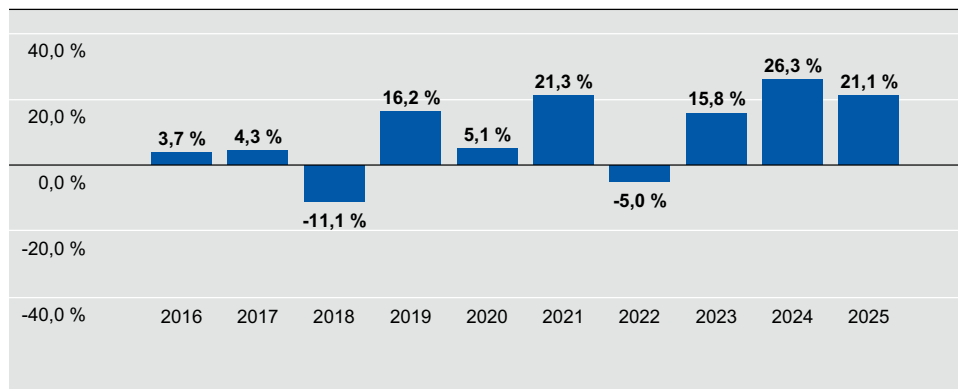
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 159 \$
Pire rendement	-20,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 794 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 397 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,14 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,57 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,64 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPGF_A(01/26)



Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	927
Date de création de la série	1 novembre 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	274,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,15 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

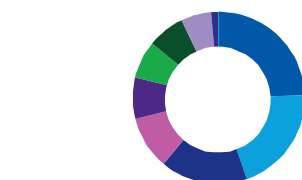
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,08 %
2. Bombardier Inc.	3,13 %
3. Coherent Corp.	3,09 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,70 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,51 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,20 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,77 %
Nombre total de placements	80

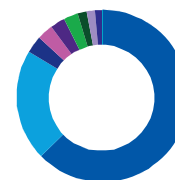
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,42 %
■ Industrie	20,19 %
■ Technologies de l'information	16,44 %
■ Matériaux	10,00 %
■ Produits de première nécessité	7,80 %
■ Autres secteurs	7,12 %
■ Consommation discrétionnaire	6,88 %
■ Énergie	5,62 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,07 %

Répartition géographique



■ Canada	62,61 %
■ États-Unis	21,04 %
■ Royaume-Uni	3,23 %
■ Taiwan	2,97 %
■ Autres pays	2,78 %
■ France	2,70 %
■ Australie	1,63 %
■ Suisse	1,51 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,07 %

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

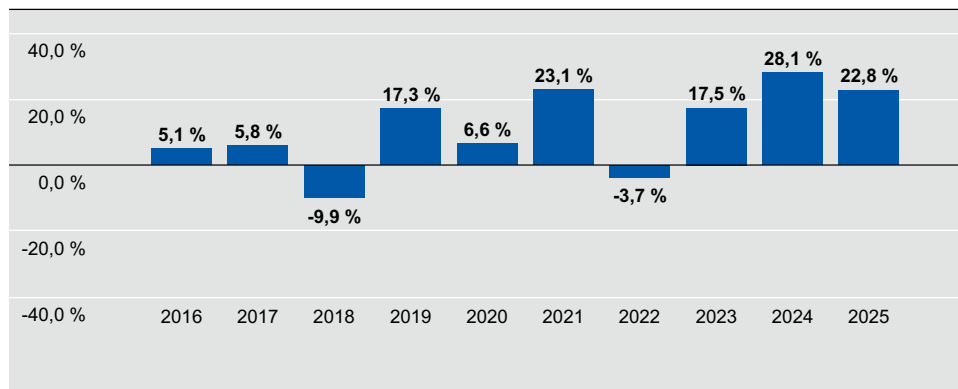
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 163 \$
Pire rendement	-20,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 797 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 747 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,63 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,22 % de sa valeur, ce qui correspond à 12,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,15 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,22 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPGF_F(01/26)



Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	20920
Date de création de la série	15 novembre 2002
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	274,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

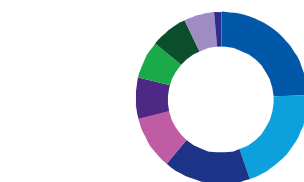
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,08 %
2. Bombardier Inc.	3,13 %
3. Coherent Corp.	3,09 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,70 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,51 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,20 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,77 %
Nombre total de placements	80

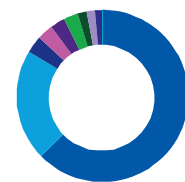
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,42 %
■ Industrie	20,19 %
■ Technologies de l'information	16,44 %
■ Matériaux	10,00 %
■ Produits de première nécessité	7,80 %
■ Autres secteurs	7,12 %
■ Consommation discrétionnaire	6,88 %
■ Énergie	5,62 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,07 %

Répartition géographique



■ Canada	62,61 %
■ États-Unis	21,04 %
■ Royaume-Uni	3,23 %
■ Taiwan	2,97 %
■ Autres pays	2,78 %
■ France	2,70 %
■ Australie	1,63 %
■ Suisse	1,51 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,07 %

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

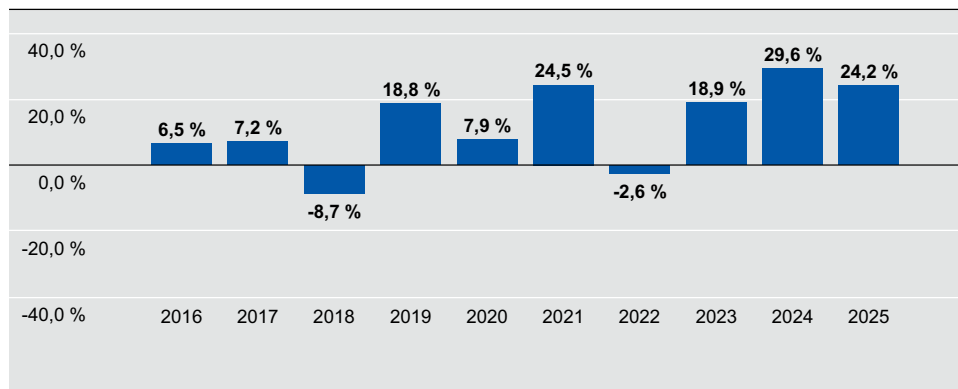
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 166 \$
Pire rendement	-20,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 799 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 101 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,98 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,07 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	0,07 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPGF_I(01/26)



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	303	301	305	309
Date de création de la série	31 décembre 1994			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	314,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,76 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

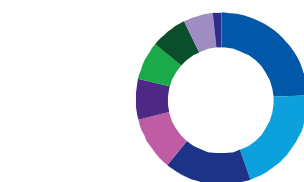
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,06 %
2. Bombardier Inc.	3,11 %
3. Coherent Corp.	3,07 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,69 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,50 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,21 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,70 %
Nombre total de placements	80

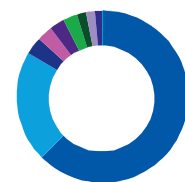
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,38 %
■ Industrie	20,16 %
■ Technologies de l'information	16,44 %
■ Matériaux	10,00 %
■ Produits de première nécessité	7,79 %
■ Autres secteurs	7,12 %
■ Consommation discrétionnaire	6,87 %
■ Énergie	5,62 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Répartition géographique



■ Canada	62,52 %
■ États-Unis	21,02 %
■ Royaume-Uni	3,23 %
■ Taiwan	2,99 %
■ Autres pays	2,78 %
■ France	2,70 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
■ Australie	1,63 %
■ Suisse	1,51 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

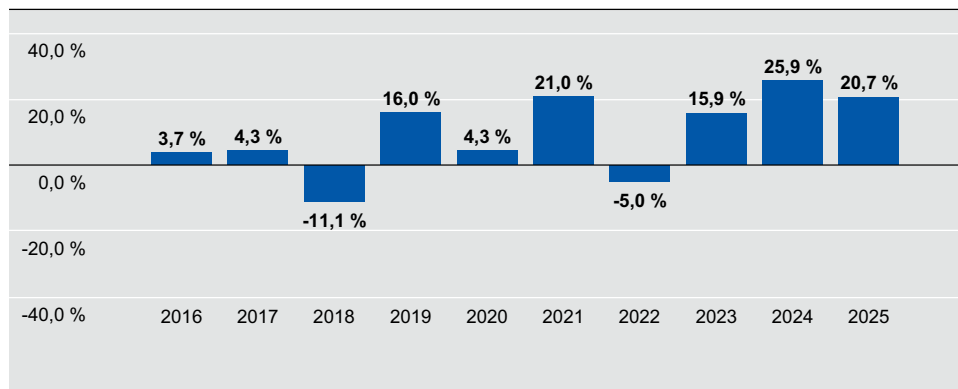
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 158 \$
Pire rendement	-21,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 789 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 355 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,94 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,83 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,76 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,07 %

Frais du fonds

2,83 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPCF_A(01/26)



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco[®] - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	307
Date de création de la série	1 novembre 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	314,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,06 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

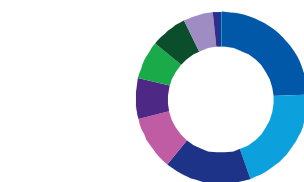
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,06 %
2. Bombardier Inc.	3,11 %
3. Coherent Corp.	3,07 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,69 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,50 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,21 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,70 %
Nombre total de placements	80

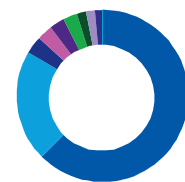
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,38 %
■ Industrie	20,16 %
■ Technologies de l'information	16,44 %
■ Matériaux	10,00 %
■ Produits de première nécessité	7,79 %
■ Autres secteurs	7,12 %
■ Consommation discrétionnaire	6,87 %
■ Énergie	5,62 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Répartition géographique



■ Canada	62,52 %
■ États-Unis	21,02 %
■ Royaume-Uni	3,23 %
■ Taiwan	2,99 %
■ Autres pays	2,78 %
■ France	2,70 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
■ Australie	1,63 %
■ Suisse	1,51 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

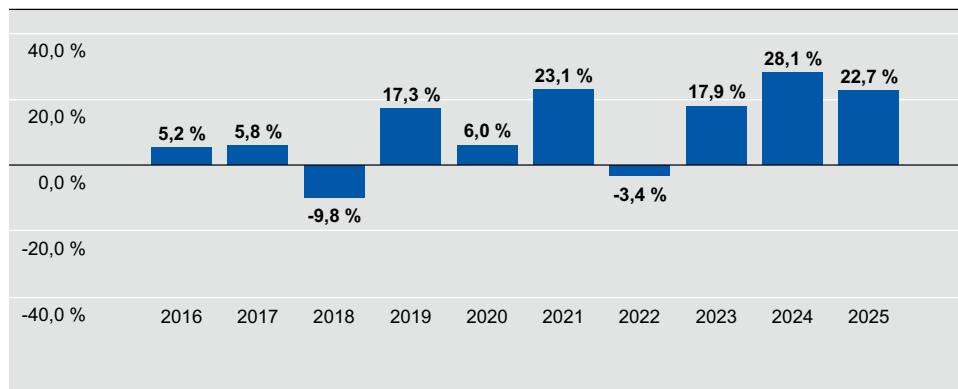
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 163 \$
Pire rendement	-20,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 792 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 751 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,65 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,06 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPCF_F(01/26)



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	20300
Date de création de la série	25 août 2003
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	314,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

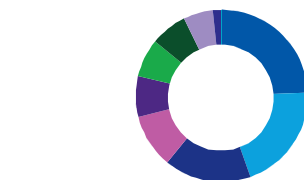
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,06 %
2. Bombardier Inc.	3,11 %
3. Coherent Corp.	3,07 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,69 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,50 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,21 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,70 %
Nombre total de placements	80

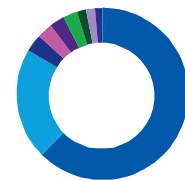
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,38 %
■ Industrie	20,16 %
■ Technologies de l'information	16,44 %
■ Matériaux	10,00 %
■ Produits de première nécessité	7,79 %
■ Autres secteurs	7,12 %
■ Consommation discrétionnaire	6,87 %
■ Énergie	5,62 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Répartition géographique



■ Canada	62,52 %
■ États-Unis	21,02 %
■ Royaume-Uni	3,23 %
■ Taiwan	2,99 %
■ Autres pays	2,78 %
■ France	2,70 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
■ Australie	1,63 %
■ Suisse	1,51 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

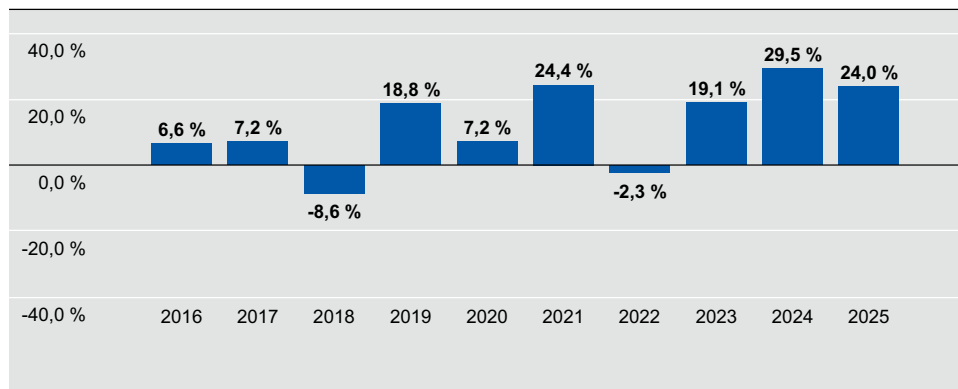
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 166 \$
Pire rendement	-20,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 795 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 092 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,95 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,07 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	0,07 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPCF_I(01/26)



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	30363	30361	30365	30369
Date de création de la série	30 juin 2015			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	314,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,25 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

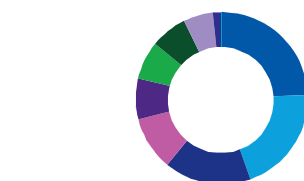
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,06 %
2. Bombardier Inc.	3,11 %
3. Coherent Corp.	3,07 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,69 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,50 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,21 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,70 %
Nombre total de placements	80

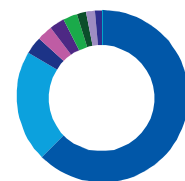
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,38 %
■ Industrie	20,16 %
■ Technologies de l'information	16,44 %
■ Matériaux	10,00 %
■ Produits de première nécessité	7,79 %
■ Autres secteurs	7,12 %
■ Consommation discrétionnaire	6,87 %
■ Énergie	5,62 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Répartition géographique



■ Canada	62,52 %
■ États-Unis	21,02 %
■ Royaume-Uni	3,23 %
■ Taiwan	2,99 %
■ Autres pays	2,78 %
■ France	2,70 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
■ Australie	1,63 %
■ Suisse	1,51 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

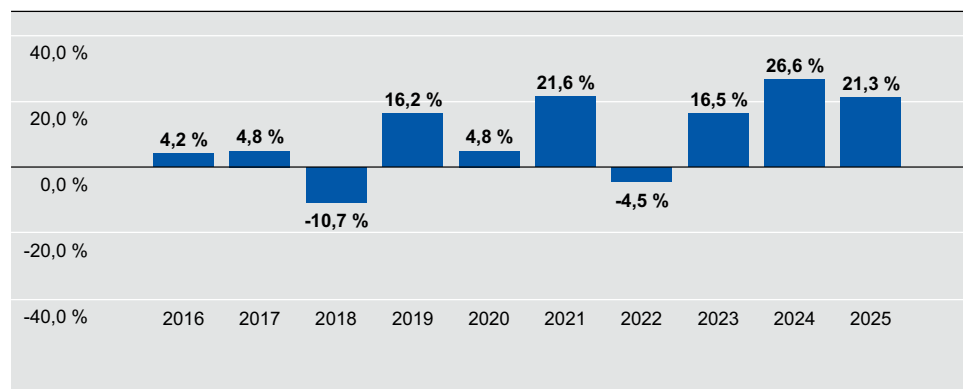
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 159 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 469 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,46 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,32 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,25 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,07 %

Frais du fonds

2,32 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVCP
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	314,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,79 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

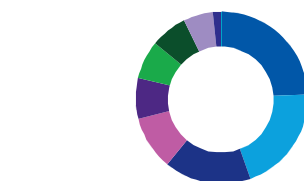
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,06 %
2. Bombardier Inc.	3,11 %
3. Coherent Corp.	3,07 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,69 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,50 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,21 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,70 %
Nombre total de placements	80

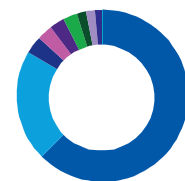
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,38 %
Industrie	20,16 %
Technologies de l'information	16,44 %
Matériaux	10,00 %
Produits de première nécessité	7,79 %
Autres secteurs	7,12 %
Consommation discrétionnaire	6,87 %
Énergie	5,62 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Répartition géographique



Canada	62,52 %
États-Unis	21,02 %
Royaume-Uni	3,23 %
Taiwan	2,99 %
Autres pays	2,78 %
France	2,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
Australie	1,63 %
Suisse	1,51 %
Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

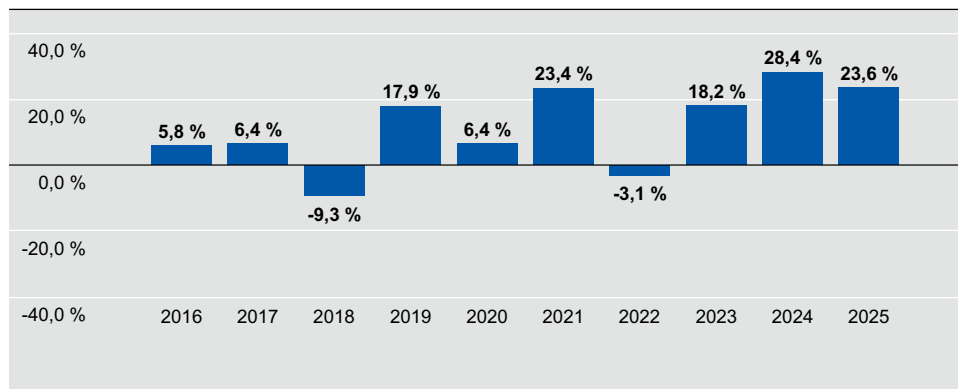
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 163 \$
Pire rendement	-20,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 793 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 869 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,12 %.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,86 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	0,86 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPCF_PTF(01/26)



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco[®] - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	20673	20671	20675	20679
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	314,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,68 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,06 %
2. Bombardier Inc.	3,11 %
3. Coherent Corp.	3,07 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,69 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,50 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,21 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,70 %
Nombre total de placements	80

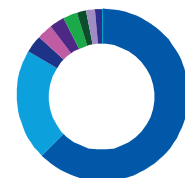
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,38 %
Industrie	20,16 %
Technologies de l'information	16,44 %
Matériaux	10,00 %
Produits de première nécessité	7,79 %
Autres secteurs	7,12 %
Consommation discrétionnaire	6,87 %
Énergie	5,62 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Répartition géographique



Canada	62,52 %
États-Unis	21,02 %
Royaume-Uni	3,23 %
Taiwan	2,99 %
Autres pays	2,78 %
France	2,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
Australie	1,63 %
Suisse	1,51 %
Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

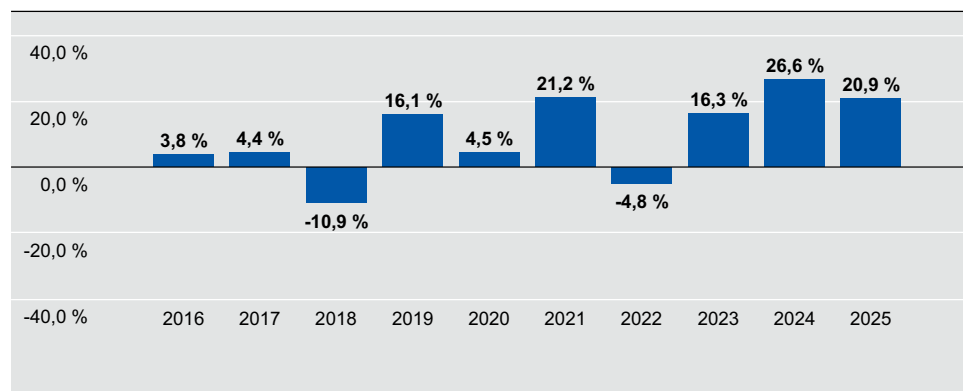
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 159 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 406 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,18 %.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,75 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,68 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,75 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPCF_T4(01/26)



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco[®] - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	20683	20681	20685	20689
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	314,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,60 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

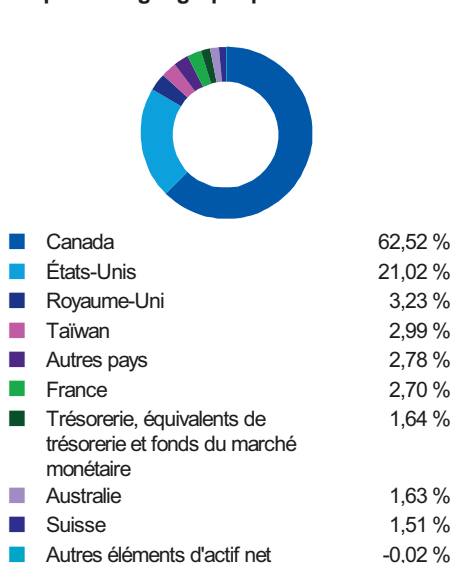
1. Banque Royale du Canada	6,06 %
2. Bombardier Inc.	3,11 %
3. Coherent Corp.	3,07 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,69 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,50 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,21 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,70 %
Nombre total de placements	80

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

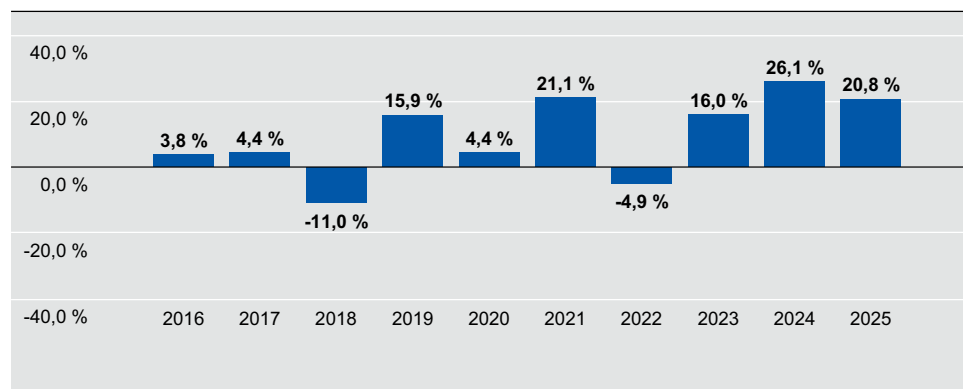
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 158 \$
Pire rendement	-21,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 789 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 374 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,03 %.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,67 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		2,60 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,07 %
Frais du fonds		2,67 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPCF_T6(01/26)



Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco[®] - série T8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	20693	20691	20695	20699
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	314,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,58 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a recours à une stratégie de placement axée sur la croissance. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,06 %
2. Bombardier Inc.	3,11 %
3. Coherent Corp.	3,07 %
4. Banque de Montréal	2,93 %
5. Industries Toromont Ltée	2,69 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	2,55 %
7. Brookfield Corp.	2,50 %
8. Shopify Inc.	2,46 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,21 %
10. Exchange Income Corp.	2,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,70 %
Nombre total de placements	80

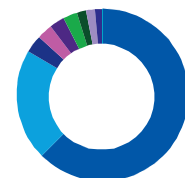
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,38 %
Industrie	20,16 %
Technologies de l'information	16,44 %
Matériaux	10,00 %
Produits de première nécessité	7,79 %
Autres secteurs	7,12 %
Consommation discrétionnaire	6,87 %
Énergie	5,62 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Répartition géographique



Canada	62,52 %
États-Unis	21,02 %
Royaume-Uni	3,23 %
Taiwan	2,99 %
Autres pays	2,78 %
France	2,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,64 %
Australie	1,63 %
Suisse	1,51 %
Autres éléments d'actif net	-0,02 %

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

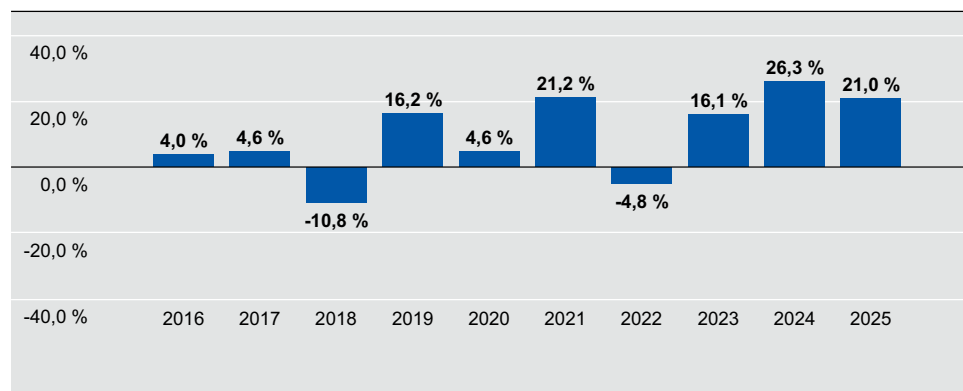
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 159 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 413 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,21 %.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers et qui est axé sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,65 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,58 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,65 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie d'excellence canadienne BQÉ Invesco - série T8

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSICPCF_T8(01/26)



Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1553	1551	1555	1559
Date de création de la série	1 septembre 1988			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	562,0 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,20 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

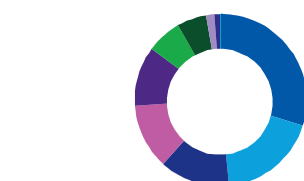
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,59 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,58 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,30 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,08 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,98 %
7. Waste Connections, Inc.	3,70 %
8. ARC Resources Ltd.	3,65 %
9. Financière Sun Life inc.	3,55 %
10. Industries Toromont Ltée	3,52 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,23 %
Nombre total de placements	37

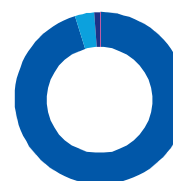
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,91 %
Industrie	18,47 %
Matériaux	13,34 %
Énergie	12,17 %
Technologies de l'information	11,28 %
Services de communication	6,56 %
Services collectifs	5,48 %
Immobilier	1,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Répartition géographique



Canada	95,09 %
États-Unis	3,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

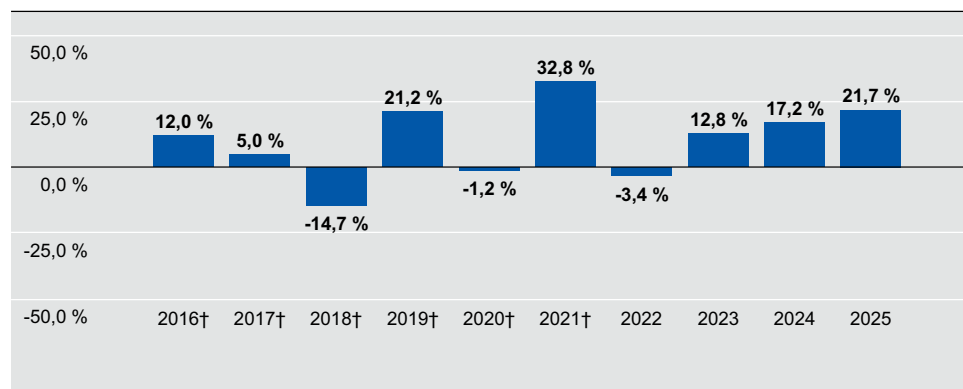
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 juillet 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 162 \$
Pire rendement	-26,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 735 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 476 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,49 %.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,24 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi). Invesco Canada Ltée paye les frais d'exploitation pour les parts de série A.	2,20 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,24 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCEFF_A(01/26)



Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	1557
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	562,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,07 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,59 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,58 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,30 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,08 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,98 %
7. Waste Connections, Inc.	3,70 %
8. ARC Resources Ltd.	3,65 %
9. Financière Sun Life inc.	3,55 %
10. Industries Toromont Ltée	3,52 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,23 %
Nombre total de placements	37

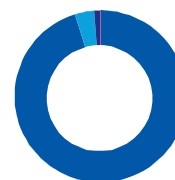
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,91 %
Industrie	18,47 %
Matériaux	13,34 %
Énergie	12,17 %
Technologies de l'information	11,28 %
Services de communication	6,56 %
Services collectifs	5,48 %
Immobilier	1,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Répartition géographique



Canada	95,09 %
États-Unis	3,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

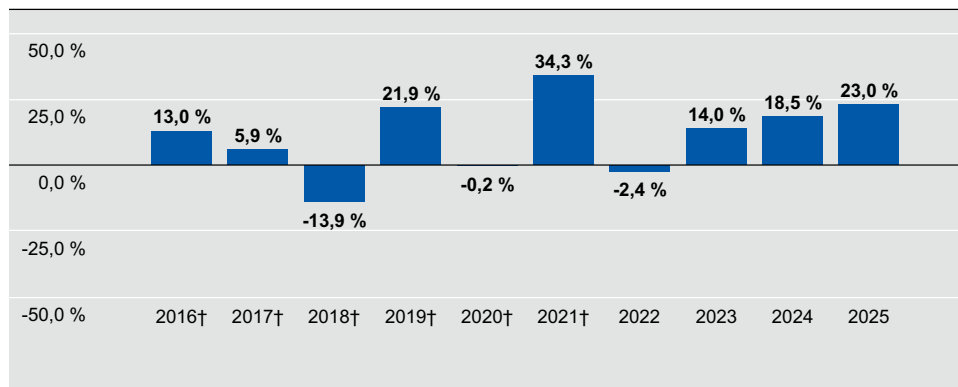
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 juillet 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 165 \$
Pire rendement	-26,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 737 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 730 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,56 %.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,11 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,07 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	1,11 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	20050
Date de création de la série	16 août 2004
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	562,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,59 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,58 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,30 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,08 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,98 %
7. Waste Connections, Inc.	3,70 %
8. ARC Resources Ltd.	3,65 %
9. Financière Sun Life inc.	3,55 %
10. Industries Toromont Ltée	3,52 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,23 %
Nombre total de placements	37

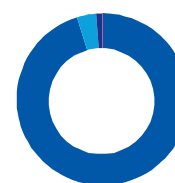
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,91 %
Industrie	18,47 %
Matériaux	13,34 %
Énergie	12,17 %
Technologies de l'information	11,28 %
Services de communication	6,56 %
Services collectifs	5,48 %
Immobilier	1,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Répartition géographique



Canada	95,09 %
États-Unis	3,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

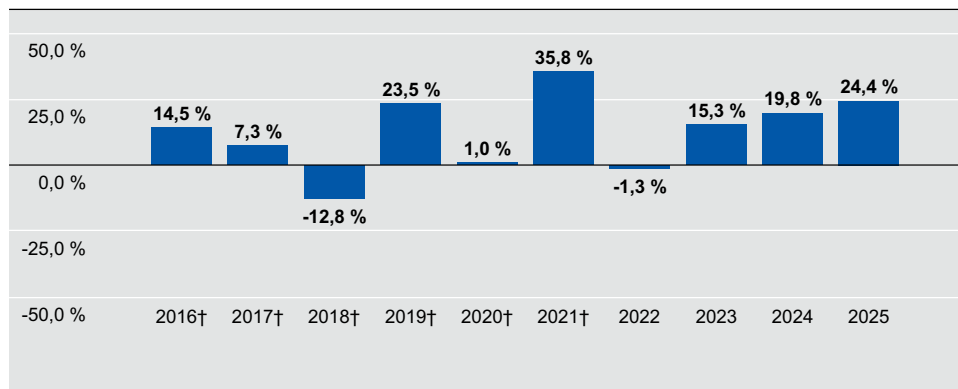
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 juillet 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,8 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 168 \$
Pire rendement	-26,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 739 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 076 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,89 %.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,04 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCEFF_I(01/26)



Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	21423	21421	21425	21429
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	562,0 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,14 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

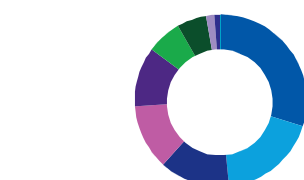
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,59 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,58 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,30 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,08 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,98 %
7. Waste Connections, Inc.	3,70 %
8. ARC Resources Ltd.	3,65 %
9. Financière Sun Life inc.	3,55 %
10. Industries Toromont Ltée	3,52 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,23 %
Nombre total de placements	37

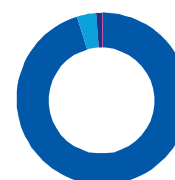
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,91 %
Industrie	18,47 %
Matériaux	13,34 %
Énergie	12,17 %
Technologies de l'information	11,28 %
Services de communication	6,56 %
Services collectifs	5,48 %
Immobilier	1,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Répartition géographique



Canada	95,09 %
États-Unis	3,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

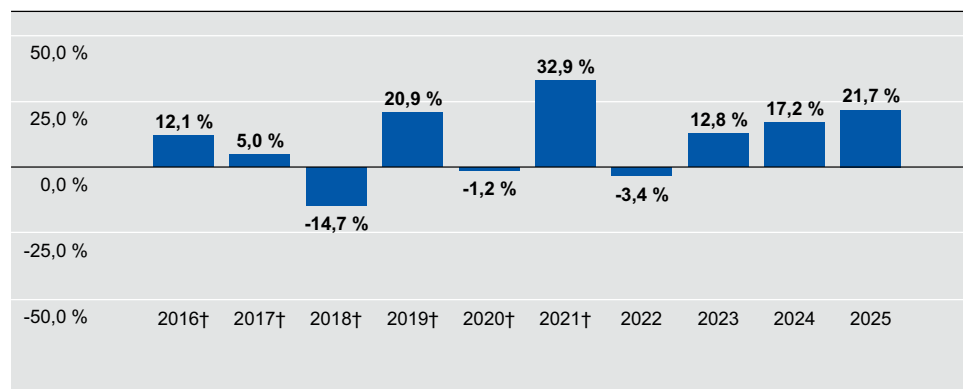
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 juillet 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 162 \$
Pire rendement	-26,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 735 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 481 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,51 %.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,18 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,14 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,18 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCEFF_P(01/26)



Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITCE
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	562,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,78 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

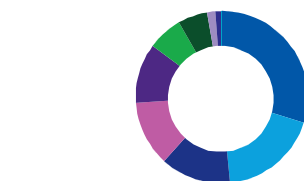
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,59 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,58 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,30 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,08 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,98 %
7. Waste Connections, Inc.	3,70 %
8. ARC Resources Ltd.	3,65 %
9. Financière Sun Life inc.	3,55 %
10. Industries Toromont Ltée	3,52 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,23 %
Nombre total de placements	37

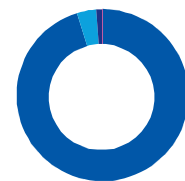
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,91 %
Industrie	18,47 %
Matériaux	13,34 %
Énergie	12,17 %
Technologies de l'information	11,28 %
Services de communication	6,56 %
Services collectifs	5,48 %
Immobilier	1,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Répartition géographique



Canada	95,09 %
États-Unis	3,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,15 %
Autres éléments d'actif net	0,06 %

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

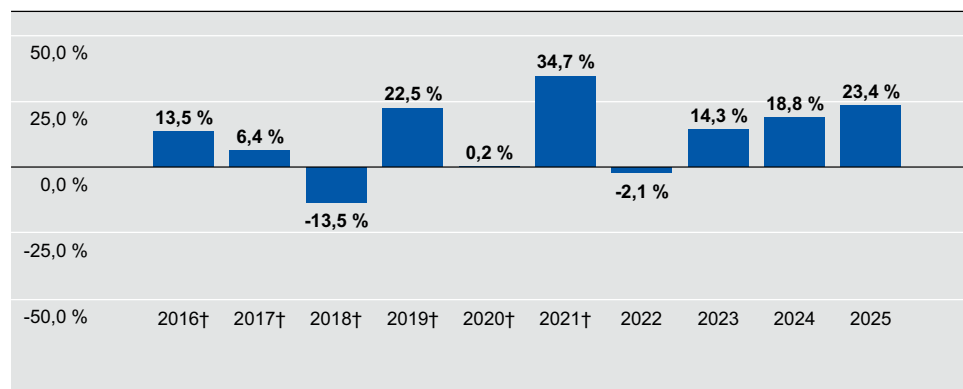
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 30 juillet 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,6 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 166 \$
Pire rendement	-26,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 738 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 834 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,98 %.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,82 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,78 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,82 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions Pur Canada Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCEFF_PTF(01/26)



Catégorie d'actions Pur Canada Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	4313	4322	4315	4327
Date de création de la série	29 octobre 2001			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	24,5 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,48 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

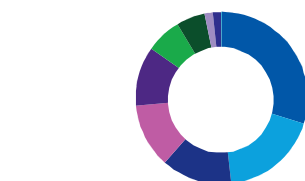
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,58 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,55 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,28 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,07 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,96 %
7. Waste Connections, Inc.	3,69 %
8. ARC Resources Ltd.	3,64 %
9. Financière Sun Life inc.	3,53 %
10. Industries Toromont Ltée	3,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,07 %
Nombre total de placements	37

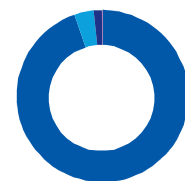
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	29,80 %
■ Industrie	18,39 %
■ Matériaux	13,27 %
■ Énergie	12,11 %
■ Technologies de l'information	11,22 %
■ Services de communication	6,54 %
■ Services collectifs	5,44 %
■ Immobilier	1,57 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
■ Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



■ Canada	94,65 %
■ États-Unis	3,69 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
■ Autres éléments d'actif net	0,13 %

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

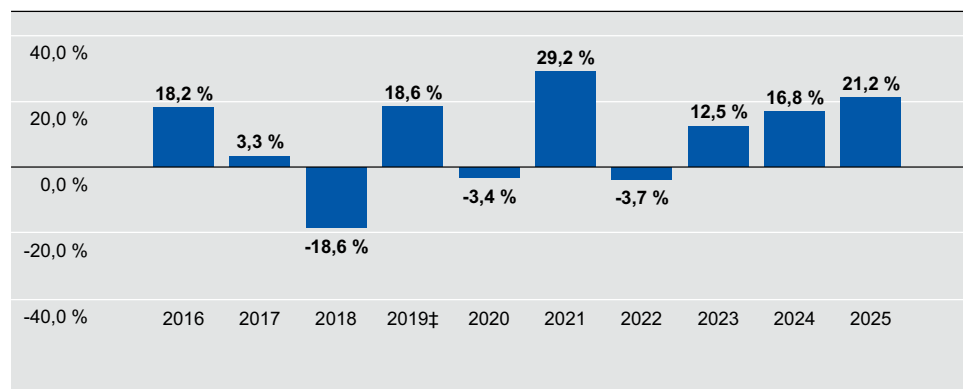
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Un produit lié au remboursement d'impôt a été comptabilisé au cours de la période afin de refléter les taxes que le fonds devrait récupérer, ce qui a stimulé la performance de la série, probablement pour une seule fois.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 197 \$
Pire rendement	-28,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 716 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 258 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,49 %.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,50 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,48 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,50 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,05 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCOCF_A(01/26)



Catégorie d'actions Pur Canada Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	4317
Date de création de la série	29 octobre 2001
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	24,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,14 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

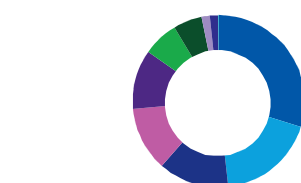
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,58 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,55 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,28 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,07 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,96 %
7. Waste Connections, Inc.	3,69 %
8. ARC Resources Ltd.	3,64 %
9. Financière Sun Life inc.	3,53 %
10. Industries Toromont Ltée	3,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,07 %
Nombre total de placements	37

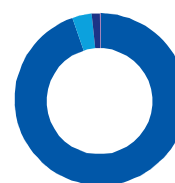
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,80 %
Industrie	18,39 %
Matériaux	13,27 %
Énergie	12,11 %
Technologies de l'information	11,22 %
Services de communication	6,54 %
Services collectifs	5,44 %
Immobilier	1,57 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Canada	94,65 %
États-Unis	3,69 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

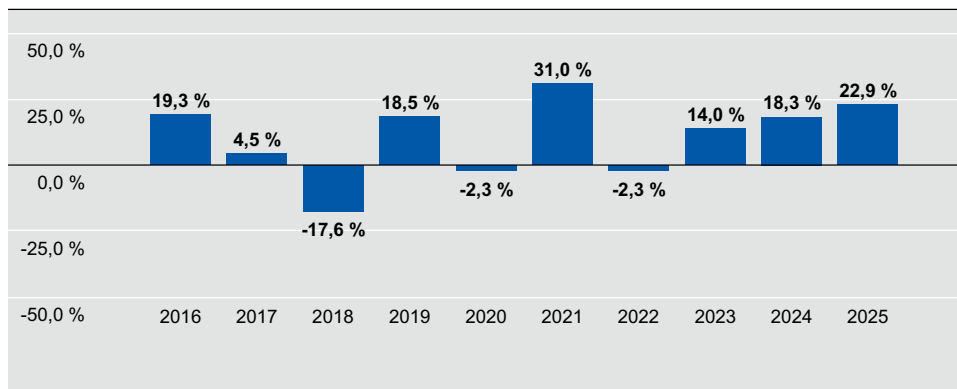
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,1 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 201 \$
Pire rendement	-28,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 718 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 521 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,69 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,16 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,14 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,16 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCOCF_F(01/26)



Catégorie d'actions Pur Canada Invesco[®] - série I

[®]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21310
Date de création de la série	16 août 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	24,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

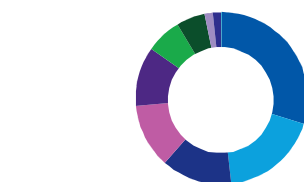
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,58 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,55 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,28 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,07 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,96 %
7. Waste Connections, Inc.	3,69 %
8. ARC Resources Ltd.	3,64 %
9. Financière Sun Life inc.	3,53 %
10. Industries Toromont Ltée	3,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,07 %
Nombre total de placements	37

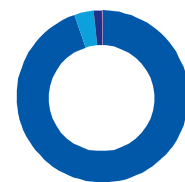
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,80 %
Industrie	18,39 %
Matériaux	13,27 %
Énergie	12,11 %
Technologies de l'information	11,22 %
Services de communication	6,54 %
Services collectifs	5,44 %
Immobilier	1,57 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Canada	94,65 %
États-Unis	3,69 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

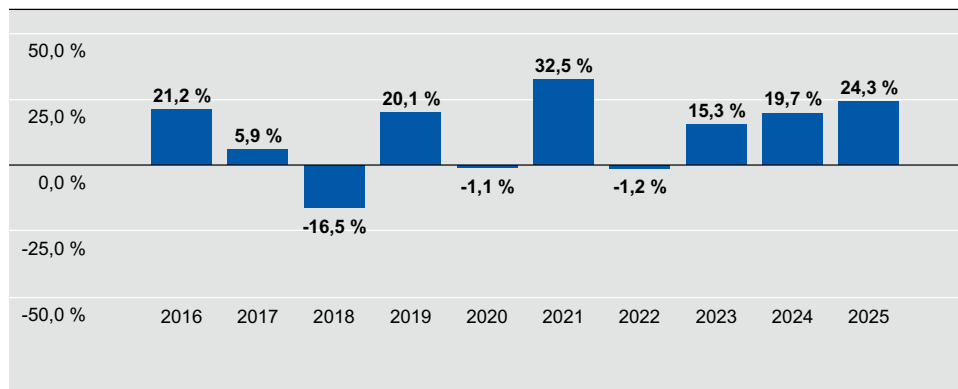
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,4 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 204 \$
Pire rendement	-28,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 720 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 854 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,06 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,90 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCOCF_I(01/26)



Catégorie d'actions Pur Canada Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	4433	4431	4435	4439
Date de création de la série	26 novembre 2015			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	24,5 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,25 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,58 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,55 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,28 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,07 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,96 %
7. Waste Connections, Inc.	3,69 %
8. ARC Resources Ltd.	3,64 %
9. Financière Sun Life inc.	3,53 %
10. Industries Toromont Ltée	3,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,07 %
Nombre total de placements	37

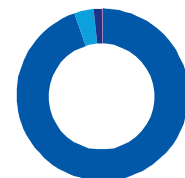
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,80 %
Industrie	18,39 %
Matériaux	13,27 %
Énergie	12,11 %
Technologies de l'information	11,22 %
Services de communication	6,54 %
Services collectifs	5,44 %
Immobilier	1,57 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Canada	94,65 %
États-Unis	3,69 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

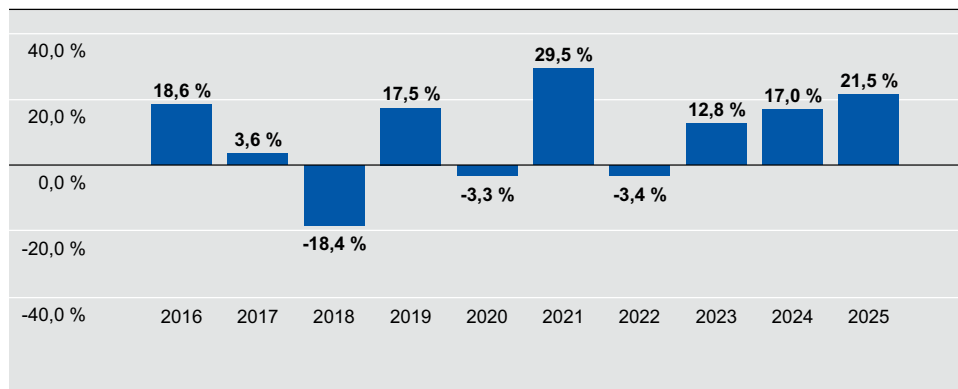
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 197 \$
Pire rendement	-28,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 716 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 285 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,62 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,27 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,25 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

2,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCOCF_P(01/26)



Catégorie d'actions Pur Canada Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions Pur Canada Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITOP
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	24,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,79 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 10 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

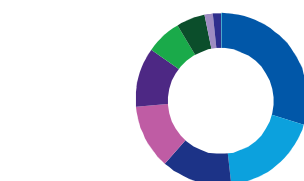
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	5,58 %
2. La Banque Toronto-Dominion	5,28 %
3. Shopify Inc.	4,55 %
4. Cenovus Energy Inc.	4,28 %
5. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	4,07 %
6. Mines Agnico Eagle Limitée	3,96 %
7. Waste Connections, Inc.	3,69 %
8. ARC Resources Ltd.	3,64 %
9. Financière Sun Life inc.	3,53 %
10. Industries Toromont Ltée	3,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	42,07 %
Nombre total de placements	37

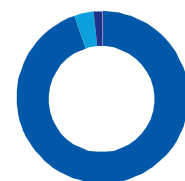
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	29,80 %
Industrie	18,39 %
Matériaux	13,27 %
Énergie	12,11 %
Technologies de l'information	11,22 %
Services de communication	6,54 %
Services collectifs	5,44 %
Immobilier	1,57 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



Canada	94,65 %
États-Unis	3,69 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,53 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

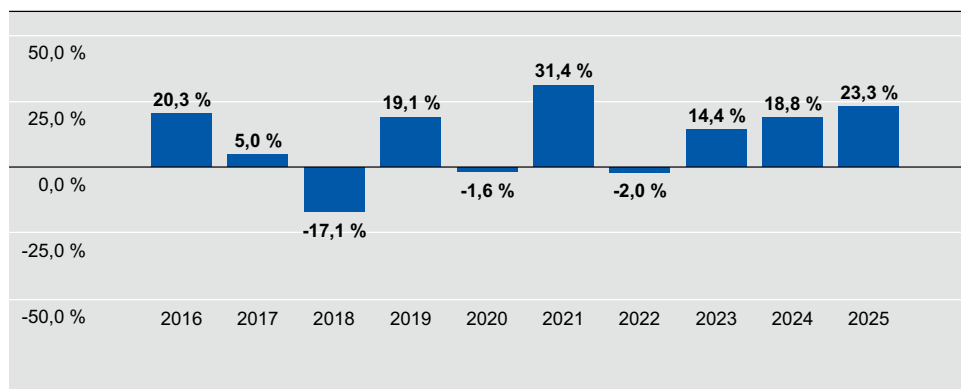
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 202 \$
Pire rendement	-28,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 719 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 643 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,21 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent un placement en actions canadiennes assorti d'un minimum d'exposition aux titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,81 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,81 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions Pur Canada Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTCOCF_PTF(01/26)



Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	43203
Date de création de la série	16 novembre 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	42,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,86 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés trimestriellement, en mars, en juin, en septembre et en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans les titres du Invesco RAFI Canadian Index ETF, un fonds négocié en bourse qui investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes en vue de reproduire le rendement de l'indice RAFI Fundamental Select Canada 100. L'indice détermine la pondération des sociétés au moyen de quatre critères fondamentaux relatifs à la taille d'une société, soit le chiffre d'affaires ajusté, les flux de trésorerie ajustés, les dividendes plus les rachats et la valeur comptable plus les immobilisations incorporelles.

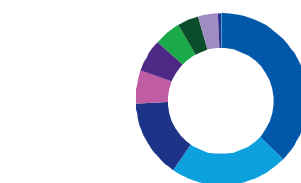
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,84 %
2. La Banque Toronto-Dominion	6,11 %
3. La Banque de Nouvelle-Écosse	4,79 %
4. Enbridge Inc.	4,73 %
5. Suncor Énergie Inc.	4,22 %
6. Canadian Natural Resources Ltd.	3,61 %
7. Société minière Barrick	3,49 %
8. Banque de Montréal	3,32 %
9. Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,23 %
10. Brookfield Corp.	2,96 %
Pourcentage total des dix principaux placements	43,30 %
Nombre total de placements	105

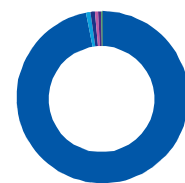
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Produits financiers	37,36 %
Énergie	22,18 %
Matériaux	14,63 %
Industrie	6,29 %
Autres secteurs	6,12 %
Produits de première nécessité	4,98 %
Consommation discrétionnaire	3,97 %
Services collectifs	3,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,63 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	96,84 %
États-Unis	0,84 %
Zambie	0,83 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,63 %
Chili	0,57 %
Colombie	0,17 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

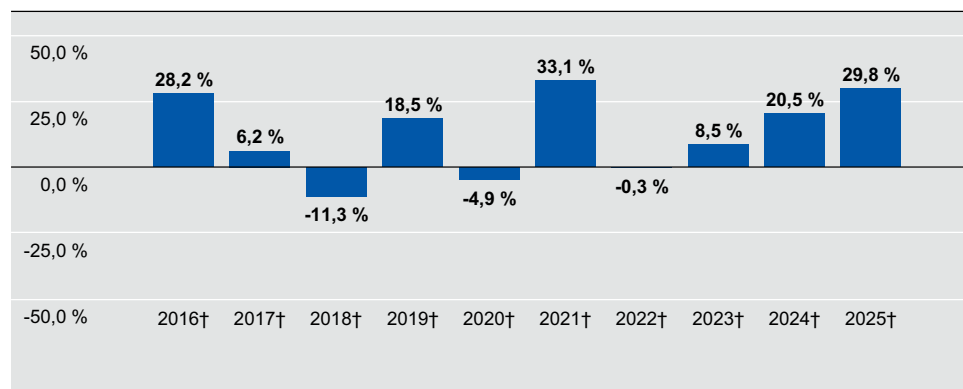
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 24 mars 2025 et le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 165 \$
Pire rendement	-26,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 731 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 061 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,84 %.

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement pivot en actions canadiennes bien diversifié
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,86 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice RAFI Fundamental Select Canada 100 (l'« indice RAFI ») est une marque de service de RAFI Indices ou des membres de son groupe (collectivement, « RAFI »), et une licence d'utilisation a été accordée à son égard à Invesco Capital Management LLC et à ses titulaires de sous-licence. Les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété à l'égard de l'indice RAFI sont détenus en propriété par RAFI ou lui ont été concédés sous licence. Le fonds n'est aucunement parrainé, avalisé, vendu ou promu par RAFI, ses mandataires et ses fournisseurs de services (y compris tout agent des calculs pour l'indice RAFI et tout fournisseur de données, collectivement désignés, « RAFI et ses mandataires »).

L'indice RAFI et les données qui y sont incluses sont fournis « tels quels ». RAFI et ses mandataires n'ont aucune obligation ou responsabilité envers les propriétaires du fonds et toute décision d'acheter des parts du fonds ou d'investir dans celles-ci est à vos propres risques. RAFI et ses mandataires déclinent toutes les garanties et déclarations, notamment les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, à l'égard de l'indice RAFI ou des données qui y sont incluses. RAFI et ses mandataires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de dommages, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels dommages.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco[®] - série F

[®]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	43207
Date de création de la série	16 novembre 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	42,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,71 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés trimestriellement, en mars, en juin, en septembre et en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans les titres du Invesco RAFI Canadian Index ETF, un fonds négocié en bourse qui investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes en vue de reproduire le rendement de l'indice RAFI Fundamental Select Canada 100. L'indice détermine la pondération des sociétés au moyen de quatre critères fondamentaux relatifs à la taille d'une société, soit le chiffre d'affaires ajusté, les flux de trésorerie ajustés, les dividendes plus les rachats et la valeur comptable plus les immobilisations incorporelles.

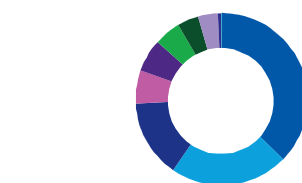
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,84 %
2. La Banque Toronto-Dominion	6,11 %
3. La Banque de Nouvelle-Écosse	4,79 %
4. Enbridge Inc.	4,73 %
5. Suncor Énergie Inc.	4,22 %
6. Canadian Natural Resources Ltd.	3,61 %
7. Société minière Barrick	3,49 %
8. Banque de Montréal	3,32 %
9. Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,23 %
10. Brookfield Corp.	2,96 %
Pourcentage total des dix principaux placements	43,30 %
Nombre total de placements	105

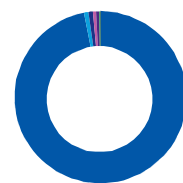
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Produits financiers	37,36 %
Énergie	22,18 %
Matériaux	14,63 %
Industrie	6,29 %
Autres secteurs	6,12 %
Produits de première nécessité	4,98 %
Consommation discrétionnaire	3,97 %
Services collectifs	3,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,63 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	96,84 %
États-Unis	0,84 %
Zambie	0,83 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,63 %
Chili	0,57 %
Colombie	0,17 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

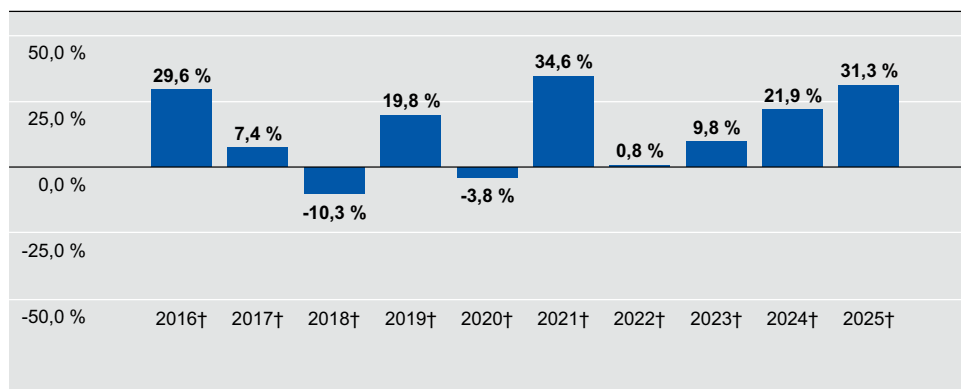
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 24 mars 2025 et le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,8 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 168 \$
Pire rendement	-26,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 733 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 432 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 13,13 %.

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement pivot en actions canadiennes bien diversifié
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,72 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,71 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,72 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice RAFI Fundamental Select Canada 100 (l'« indice RAFI ») est une marque de service de RAFI Indices ou des membres de son groupe (collectivement, « RAFI »), et une licence d'utilisation a été accordée à son égard à Invesco Capital Management LLC et à ses titulaires de sous-licence. Les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété à l'égard de l'indice RAFI sont détenus en propriété par RAFI ou lui ont été concédés sous licence. Le fonds n'est aucunement parrainé, avalisé, vendu ou promu par RAFI, ses mandataires et ses fournisseurs de services (y compris tout agent des calculs pour l'indice RAFI et tout fournisseur de données, collectivement désignés, « RAFI et ses mandataires »).

L'indice RAFI et les données qui y sont incluses sont fournis « tels quels ». RAFI et ses mandataires n'ont aucune obligation ou responsabilité envers les propriétaires du fonds et toute décision d'acheter des parts du fonds ou d'investir dans celles-ci est à vos propres risques. RAFI et ses mandataires déclinent toutes les garanties et déclarations, notamment les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, à l'égard de l'indice RAFI ou des données qui y sont incluses. RAFI et ses mandataires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de dommages, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels dommages.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco[®] - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	43200
Date de création de la série	16 novembre 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	42,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés trimestriellement, en mars, en juin, en septembre et en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans les titres du Invesco RAFI Canadian Index ETF, un fonds négocié en bourse qui investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes en vue de reproduire le rendement de l'indice RAFI Fundamental Select Canada 100. L'indice détermine la pondération des sociétés au moyen de quatre critères fondamentaux relatifs à la taille d'une société, soit le chiffre d'affaires ajusté, les flux de trésorerie ajustés, les dividendes plus les rachats et la valeur comptable plus les immobilisations incorporelles.

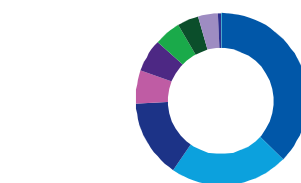
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	6,84 %
2. La Banque Toronto-Dominion	6,11 %
3. La Banque de Nouvelle-Écosse	4,79 %
4. Enbridge Inc.	4,73 %
5. Suncor Énergie Inc.	4,22 %
6. Canadian Natural Resources Ltd.	3,61 %
7. Société minière Barrick	3,49 %
8. Banque de Montréal	3,32 %
9. Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,23 %
10. Brookfield Corp.	2,96 %
Pourcentage total des dix principaux placements	43,30 %
Nombre total de placements	105

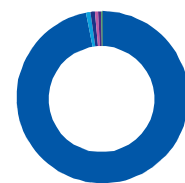
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Produits financiers	37,36 %
Énergie	22,18 %
Matériaux	14,63 %
Industrie	6,29 %
Autres secteurs	6,12 %
Produits de première nécessité	4,98 %
Consommation discrétionnaire	3,97 %
Services collectifs	3,72 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,63 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



Canada	96,84 %
États-Unis	0,84 %
Zambie	0,83 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,63 %
Chili	0,57 %
Colombie	0,17 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

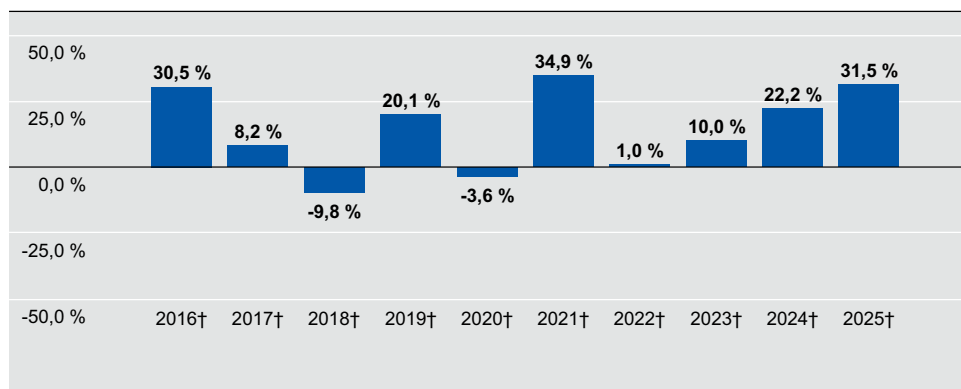
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 24 mars 2025 et le 27 juillet 2018, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,9 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 169 \$
Pire rendement	-26,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 733 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 554 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 13,52 %.

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement pivot en actions canadiennes bien diversifié
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,55 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie FNB indice canadien RAFI Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilières.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice RAFI Fundamental Select Canada 100 (l'« indice RAFI ») est une marque de service de RAFI Indices ou des membres de son groupe (collectivement, « RAFI »), et une licence d'utilisation a été accordée à son égard à Invesco Capital Management LLC et à ses titulaires de sous-licence. Les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété à l'égard de l'indice RAFI sont détenus en propriété par RAFI ou lui ont été concédés sous licence. Le fonds n'est aucunement parrainé, avalisé, vendu ou promu par RAFI, ses mandataires et ses fournisseurs de services (y compris tout agent des calculs pour l'indice RAFI et tout fournisseur de données, collectivement désignés, « RAFI et ses mandataires »).

L'indice RAFI et les données qui y sont incluses sont fournis « tels quels ». RAFI et ses mandataires n'ont aucune obligation ou responsabilité envers les propriétaires du fonds et toute décision d'acheter des parts du fonds ou d'investir dans celles-ci est à vos propres risques. RAFI et ses mandataires déclinent toutes les garanties et déclarations, notamment les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, à l'égard de l'indice RAFI ou des données qui y sont incluses. RAFI et ses mandataires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de dommages, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels dommages.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSPCFIF_I(01/26)



Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1583	1581	1585	1589
Date de création de la série	23 novembre 1992			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	447,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,53 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,72 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,81 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,97 %
Nombre total de placements	37

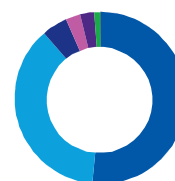
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	35,57 %
■ Industrie	20,43 %
■ Technologies de l'information	10,72 %
■ Autres secteurs	6,76 %
■ Consommation discrétionnaire	6,27 %
■ Services de communication	5,32 %
■ Soins de santé	5,14 %
■ Énergie	4,82 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,78 %
■ Autres éléments d'actif net	0,19 %

Répartition géographique



■ Canada	51,63 %
■ États-Unis	36,95 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,78 %
■ Suède	2,83 %
■ Royaume-Uni	2,53 %
■ Corée du Sud	1,09 %
■ Autres éléments d'actif net	0,19 %

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

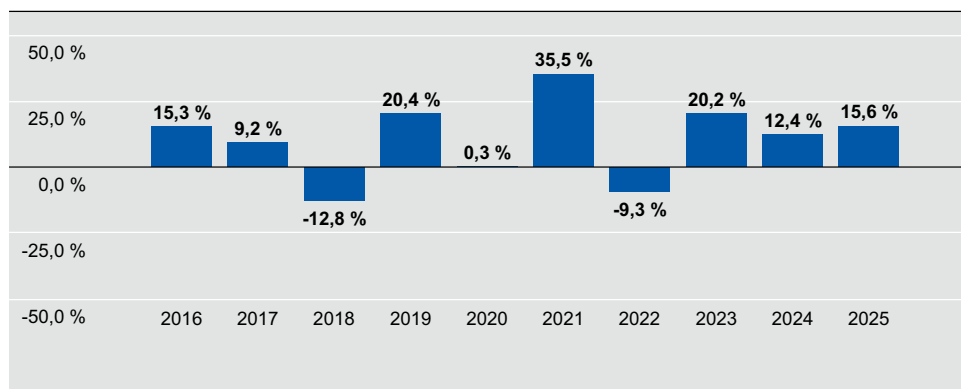
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 165 \$
Pire rendement	-24,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 754 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 539 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,77 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,53 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

2,55 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISCF_A(01/26)



Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	1587
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	447,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,12 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,72 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,81 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,97 %
Nombre total de placements	37

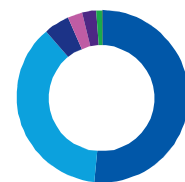
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	35,57 %
Industrie	20,43 %
Technologies de l'information	10,72 %
Autres secteurs	6,76 %
Consommation discrétionnaire	6,27 %
Services de communication	5,32 %
Soins de santé	5,14 %
Énergie	4,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,78 %
Autres éléments d'actif net	0,19 %

Répartition géographique



Canada	51,63 %
États-Unis	36,95 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,78 %
Suède	2,83 %
Royaume-Uni	2,53 %
Corée du Sud	1,09 %
Autres éléments d'actif net	0,19 %

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

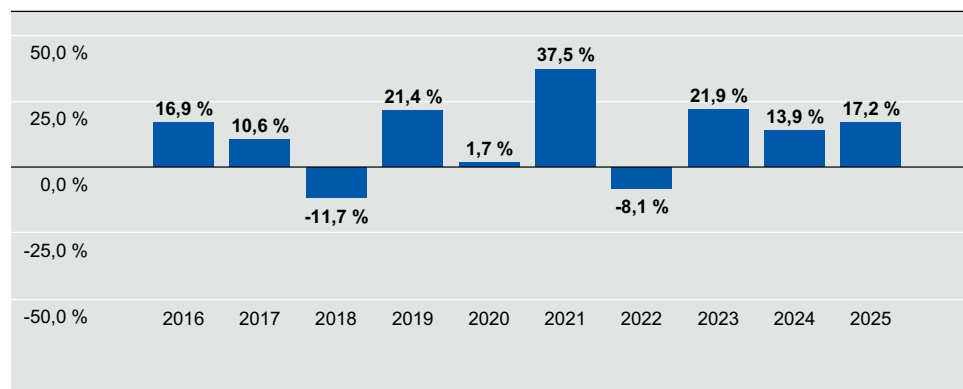
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,0 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 170 \$
Pire rendement	-24,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 757 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 898 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,23 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,14 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,12 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,14 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISCF_F(01/26)



Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21580
Date de création de la série	25 août 2003
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	447,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,72 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,81 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,97 %
Nombre total de placements	37

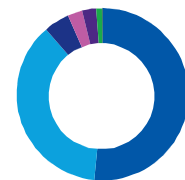
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	35,57 %
Industrie	20,43 %
Technologies de l'information	10,72 %
Autres secteurs	6,76 %
Consommation discrétionnaire	6,27 %
Services de communication	5,32 %
Soins de santé	5,14 %
Énergie	4,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,78 %
Autres éléments d'actif net	0,19 %

Répartition géographique



Canada	51,63 %
États-Unis	36,95 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,78 %
Suède	2,83 %
Royaume-Uni	2,53 %
Corée du Sud	1,09 %
Autres éléments d'actif net	0,19 %

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

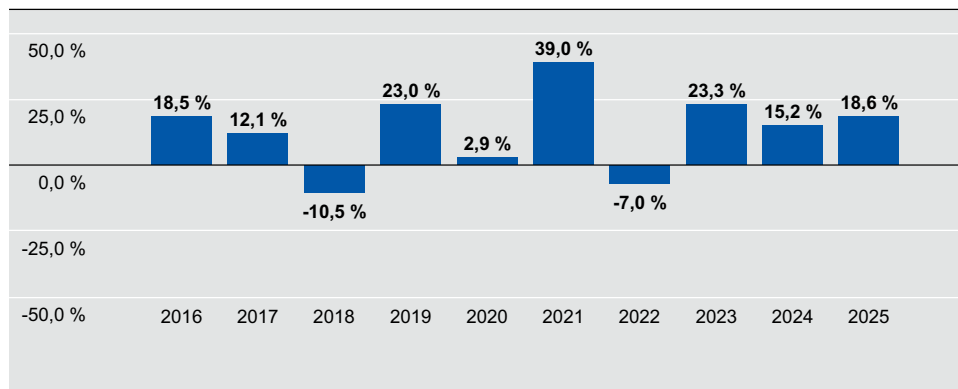
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 173 \$
Pire rendement	-24,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 759 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 272 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,59 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISCFI_I(01/26)



Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	28073	28071	28075	28079
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	447,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,52 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 49 % de son actif hors trésorerie dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banque Royale du Canada	8,03 %
2. Brookfield Corp.	6,15 %
3. La Banque Toronto-Dominion	6,08 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,72 %
5. Power Corporation du Canada	2,93 %
6. ASSA ABLOY AB	2,83 %
7. Alphabet Inc.	2,82 %
8. Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,81 %
9. Expeditors International of Washington, Inc.	2,81 %
10. Quincaillerie Richelieu Ltée	2,79 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,97 %
Nombre total de placements	37

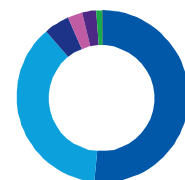
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	35,57 %
■ Industries	20,43 %
■ Technologies de l'information	10,72 %
■ Autres secteurs	6,76 %
■ Consommation discrétionnaire	6,27 %
■ Services de communication	5,32 %
■ Soins de santé	5,14 %
■ Énergie	4,82 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,78 %
■ Autres éléments d'actif net	0,19 %

Répartition géographique



■ Canada	51,63 %
■ États-Unis	36,95 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,78 %
■ Suède	2,83 %
■ Royaume-Uni	2,53 %
■ Corée du Sud	1,09 %
■ Autres éléments d'actif net	0,19 %

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

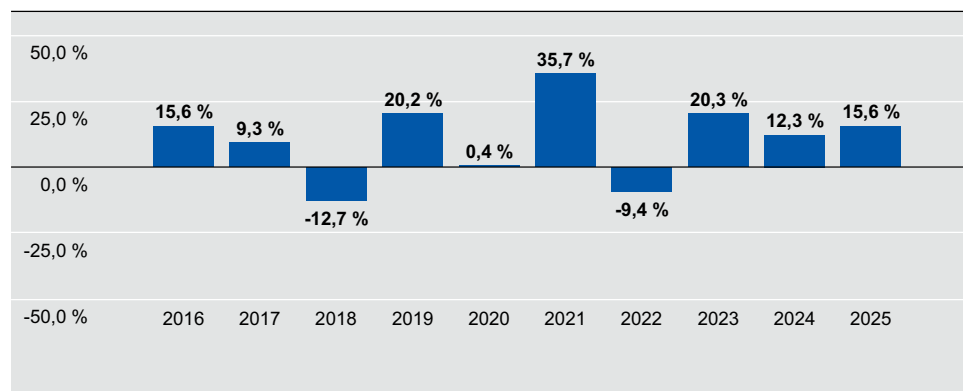
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,6 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 166 \$
Pire rendement	-24,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 755 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 557 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,84 %.

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un fonds d'actions canadiennes pouvant compter une quantité importante de titres étrangers
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,54 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,54 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSISCF_T4(01/26)



Fonds franchises américaines Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1743	1741	1745	1749
(en \$ US)	1744	1742	1746	1740
Date de création de la série	22 octobre 1999			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	744,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,49 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,35 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,18 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,41 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,95 %
9. Tesla, Inc.	2,89 %
10. Arista Networks, Inc.	2,22 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,76 %
Nombre total de placements	57

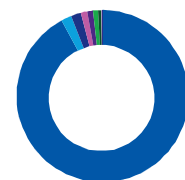
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,26 %
Services de communication	14,87 %
Consommation discrétionnaire	12,40 %
Industrie	8,24 %
Produits financiers	6,09 %
Soins de santé	5,76 %
Autres secteurs	2,96 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,18 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Répartition géographique



États-Unis	92,16 %
Taiwan	1,96 %
Canada	1,87 %
Royaume-Uni	1,18 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,18 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Fonds franchises américaines Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

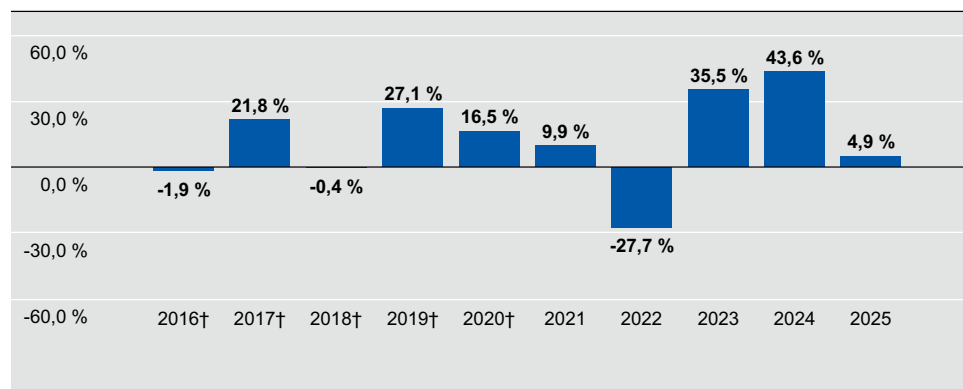
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,4 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 224 \$
Pire rendement	-18,6 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 814 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 864 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,10 %.

Fonds franchises américaines Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,49 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,53 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds franchises américaines Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUSCF_A(01/26)



Fonds franchises américaines Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	1747
(en \$ US)	1748
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	744,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,14 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,35 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,18 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,41 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,95 %
9. Tesla, Inc.	2,89 %
10. Arista Networks, Inc.	2,22 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,76 %
Nombre total de placements	57

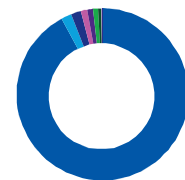
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,26 %
Services de communication	14,87 %
Consommation discrétionnaire	12,40 %
Industrie	8,24 %
Produits financiers	6,09 %
Soins de santé	5,76 %
Autres secteurs	2,96 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,18 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Répartition géographique



États-Unis	92,16 %
Taiwan	1,96 %
Canada	1,87 %
Royaume-Uni	1,18 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,18 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Fonds franchises américaines Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

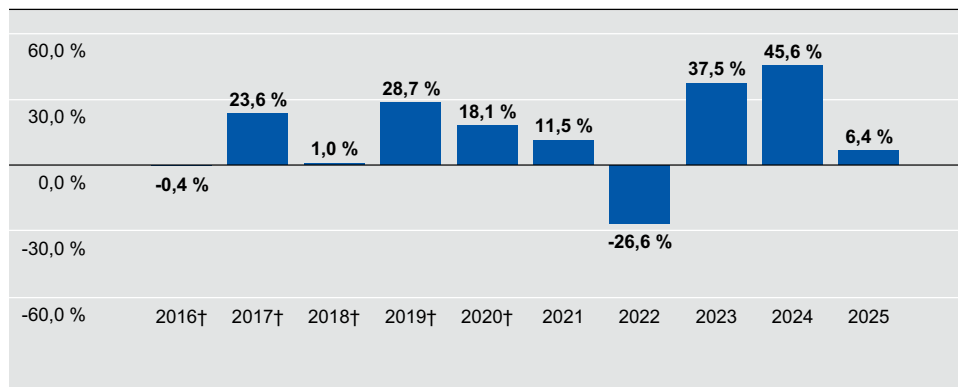
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,9 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 229 \$
Pire rendement	-18,3 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 817 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 292 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,66 %.

Fonds franchises américaines Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,18 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,14 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	1,18 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds franchises américaines Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUSCF_F(01/26)



Fonds franchises américaines Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21740
Date de création de la série	16 août 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	744,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,35 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,18 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,41 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,95 %
9. Tesla, Inc.	2,89 %
10. Arista Networks, Inc.	2,22 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,76 %
Nombre total de placements	57

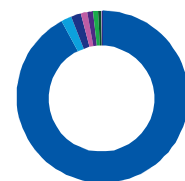
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,26 %
Services de communication	14,87 %
Consommation discrétionnaire	12,40 %
Industrie	8,24 %
Produits financiers	6,09 %
Soins de santé	5,76 %
Autres secteurs	2,96 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,18 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Répartition géographique



États-Unis	92,16 %
Taiwan	1,96 %
Canada	1,87 %
Royaume-Uni	1,18 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,18 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Fonds franchises américaines Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

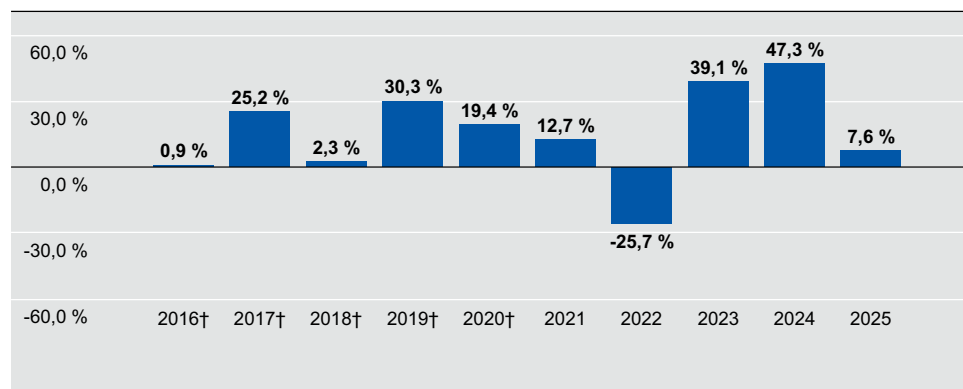
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	23,2 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 232 \$
Pire rendement	-18,1 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 819 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 713 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 14,02 %.

Fonds franchises américaines Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,04 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds franchises américaines Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUSCF_I(01/26)



Fonds franchises américaines Invesco - série O

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	SFS	IAF25	IAF50	IAF75	IAF100
Codes du fonds (en \$ CA)	11000	11250	11500	11750	11100
Date de création de la série	27 janvier 2014				
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	744,1 millions \$				
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,17 %				

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 250 000 \$ répartis entre les parts de série O de tous les fonds Invesco Canada Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,35 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,18 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,41 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,95 %
9. Tesla, Inc.	2,89 %
10. Arista Networks, Inc.	2,22 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,76 %
Nombre total de placements	57

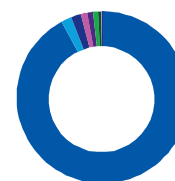
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,26 %
Services de communication	14,87 %
Consommation discrétionnaire	12,40 %
Industrie	8,24 %
Produits financiers	6,09 %
Soins de santé	5,76 %
Autres secteurs	2,96 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,18 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Répartition géographique



États-Unis	92,16 %
Taiwan	1,96 %
Canada	1,87 %
Royaume-Uni	1,18 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,18 %
Autres éléments d'actif net	-0,06 %

Fonds franchises américaines Invesco - série O

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

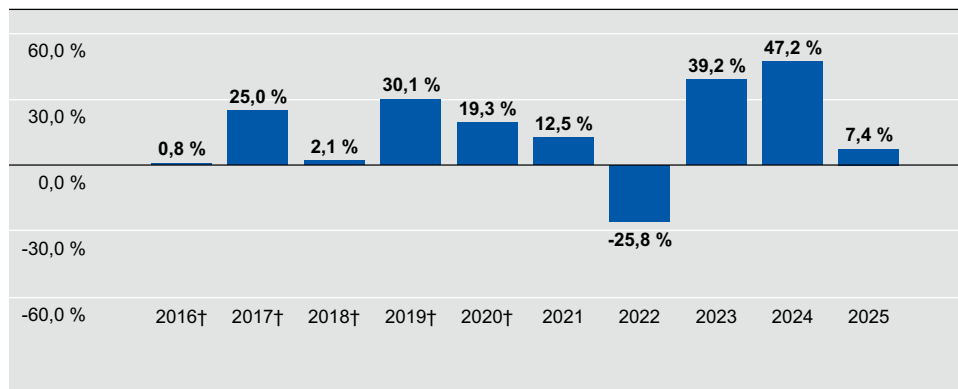
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série O du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série O du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	23,2 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 232 \$
Pire rendement	-18,1 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 819 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série O du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 669 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 13,88 %.

Fonds franchises américaines Invesco - série O

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série O du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O.

Au 30 juin 2025, les frais de la série O s'élevaient à 0,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais à taux fixe du fonds.	0,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,21 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série O du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série O du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous êtes un épargnant qui est un particulier, la société de votre représentant peut vous demander des frais de conseils en valeurs annuels, que vous négociez avec votre représentant. Ces frais sont acquittés au moyen du rachat de parts du fonds que vous détenez. Si vous choisissez le mode de souscription à 0,25 %, à 0,50 %, à 0,75 % ou à 1,00 %, les frais de conseils en valeurs sont ceux prévus pour le mode de souscription choisi. Vous et votre représentant choisissez le mode de souscription. Nous avons également prévu un mode de souscription sans frais préétablis, ce qui vous laisse la latitude nécessaire pour négocier des frais différents avec votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi, nous recouvrerons des frais pouvant atteindre 1,50 % pour votre compte et les remettrons à la société de votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi et que nous ne recevons pas de documents, nous ne procéderons pas au rachat de parts et présumerons que la société de votre représentant n'exigera pas de frais ou qu'elle vous les imputera directement. Les investisseurs institutionnels ne versent aucuns frais de conseils en valeurs.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels sont les suivants : 0,85 % sur la première tranche d'actifs de 500 000 \$; 0,75 % sur la tranche d'actifs entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$; 0,70 % sur la tranche d'actifs entre 1 000 000 \$ et 5 000 000 \$; et 0,65 % sur la tranche d'actifs dépassant 5 000 000 \$. Certains investisseurs institutionnels et épargnants très bien nantis peuvent négocier les frais de gestion et de conseils en valeurs exigés à l'égard des parts de série O.

Fonds franchises américaines Invesco - série O

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUSCF_O(01/26)



Catégorie franchises américaines Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	693	691	695	699
(en \$ US)	694	692	696	690
Date de création de la série	25 mai 2001			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	499,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,75 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,36 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,17 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,40 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,96 %
9. Tesla, Inc.	2,90 %
10. Arista Networks, Inc.	2,23 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,78 %
Nombre total de placements	57

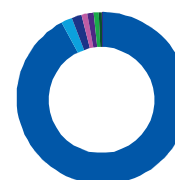
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,28 %
Services de communication	14,88 %
Consommation discrétionnaire	12,42 %
Industrie	8,23 %
Produits financiers	6,10 %
Soins de santé	5,75 %
Autres secteurs	2,98 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	92,21 %
Taiwan	1,97 %
Canada	1,88 %
Royaume-Uni	1,17 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie franchises américaines Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

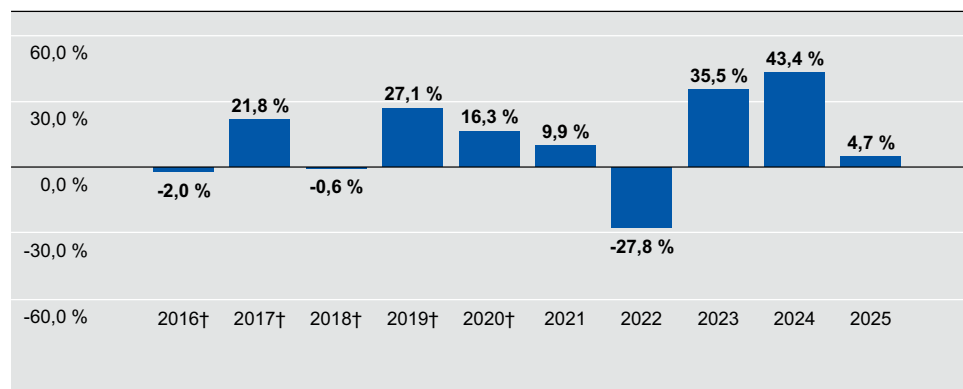
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,4 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 224 \$
Pire rendement	-18,7 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 813 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 831 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,97 %.

Catégorie franchises américaines Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série H de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,77 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,75 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,77 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie franchises américaines Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
 16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUCCF_A(01/26)



Catégorie franchises américaines Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	697
(en \$ US)	698
Date de création de la série	25 mai 2001
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	499,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,04 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,36 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,17 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,40 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,96 %
9. Tesla, Inc.	2,90 %
10. Arista Networks, Inc.	2,23 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,78 %
Nombre total de placements	57

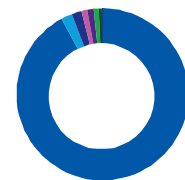
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,28 %
Services de communication	14,88 %
Consommation discrétionnaire	12,42 %
Industrie	8,23 %
Produits financiers	6,10 %
Soins de santé	5,75 %
Autres secteurs	2,98 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	92,21 %
Taiwan	1,97 %
Canada	1,88 %
Royaume-Uni	1,17 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie franchises américaines Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

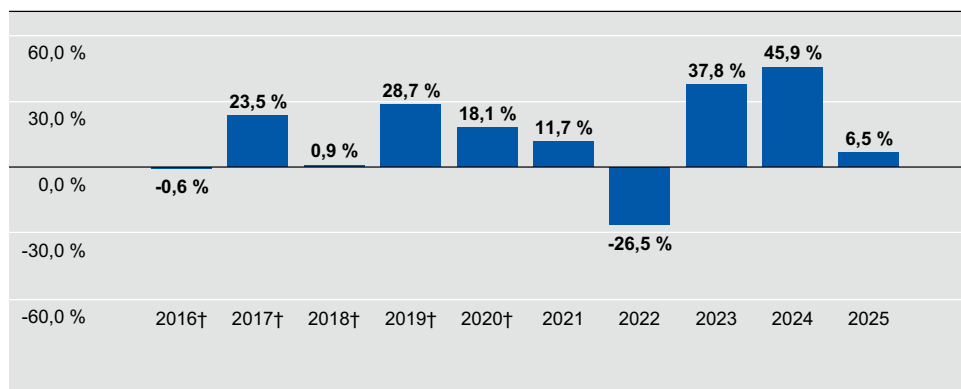
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,9 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 229 \$
Pire rendement	-18,3 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 817 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 301 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,68 %.

Catégorie franchises américaines Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série FH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,06 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

1,04 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

1,06 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie franchises américaines Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUCCF_F(01/26)



Catégorie franchises américaines Invesco® - série FH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	40697
Date de création de la série	29 juillet 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	499,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,02 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,36 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,17 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,40 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,96 %
9. Tesla, Inc.	2,90 %
10. Arista Networks, Inc.	2,23 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,78 %
Nombre total de placements	57

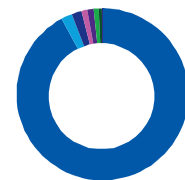
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,28 %
Services de communication	14,88 %
Consommation discrétionnaire	12,42 %
Industrie	8,23 %
Produits financiers	6,10 %
Soins de santé	5,75 %
Autres secteurs	2,98 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	92,21 %
Taiwan	1,97 %
Canada	1,88 %
Royaume-Uni	1,17 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie franchises américaines Invesco - série FH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

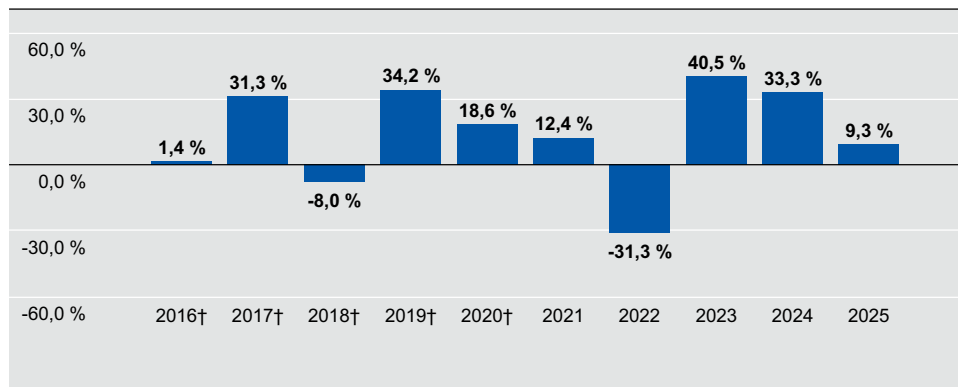
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série FH du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série FH du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série FH du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,7 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 217 \$
Pire rendement	-20,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 799 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série FH du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 083 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,92 %.

Catégorie franchises américaines Invesco - série FH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série FH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série FH du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série FH s'élevaient à 1,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,02 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	1,04 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série FH du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série FH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie franchises américaines Invesco - série FH

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUCCF_FH(01/26)



Catégorie franchises américaines Invesco® - série H

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	41103	41101	41105	41109
Date de création de la série	13 octobre 2009			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	499,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,51 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,36 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,17 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,40 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,96 %
9. Tesla, Inc.	2,90 %
10. Arista Networks, Inc.	2,23 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,78 %
Nombre total de placements	57

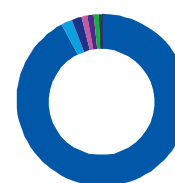
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,28 %
Services de communication	14,88 %
Consommation discrétionnaire	12,42 %
Industrie	8,23 %
Produits financiers	6,10 %
Soins de santé	5,75 %
Autres secteurs	2,98 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	92,21 %
Taiwan	1,97 %
Canada	1,88 %
Royaume-Uni	1,17 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie franchises américaines Invesco - série H

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

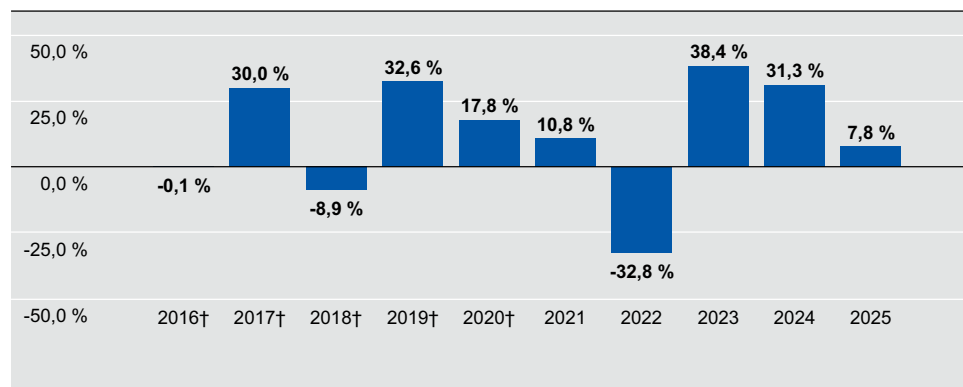
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série H du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série H du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série H du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 217 \$
Pire rendement	-20,2 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 798 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série H du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 696 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,42 %.

Catégorie franchises américaines Invesco - série H

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série H du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série H du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série H s'élevaient à 2,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,51 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,53 %

Nous échangerons vos actions de série H contre des actions de série PH du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés et si vous détenez vos actions de série H dans un compte enregistré. La réduction des frais annuels entre les séries H et PH est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PH, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série H. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie franchises américaines Invesco - série H

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série H du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUCCF_H(01/26)



Catégorie franchises américaines Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	30693	30691	30695	30699
(en \$ US)	10693	10691	10695	10699
Date de création de la série	29 juillet 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	499,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,17 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

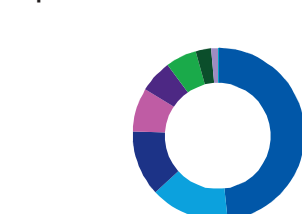
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,36 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,17 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,40 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,96 %
9. Tesla, Inc.	2,90 %
10. Arista Networks, Inc.	2,23 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,78 %
Nombre total de placements	57

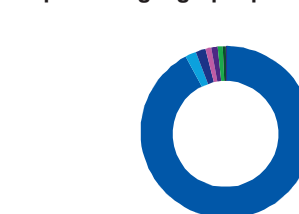
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,28 %
Services de communication	14,88 %
Consommation discrétionnaire	12,42 %
Industrie	8,23 %
Produits financiers	6,10 %
Soins de santé	5,75 %
Autres secteurs	2,98 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	92,21 %
Taiwan	1,97 %
Canada	1,88 %
Royaume-Uni	1,17 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie franchises américaines Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

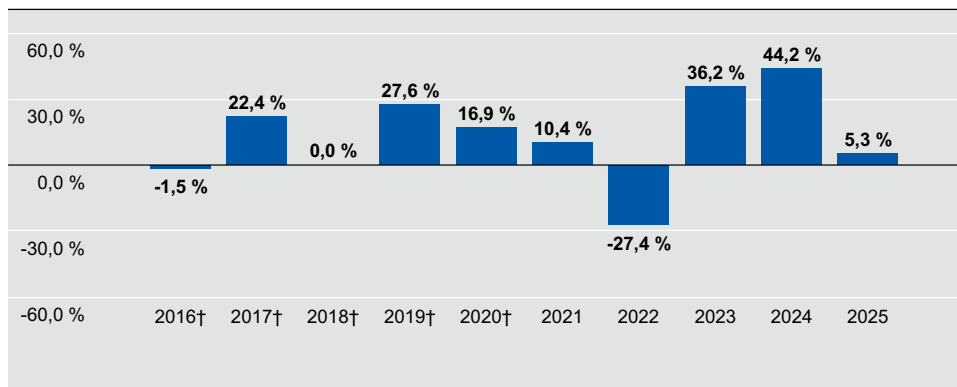
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,5 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 225 \$
Pire rendement	-18,6 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 814 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 979 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,53 %.

Catégorie franchises américaines Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série PH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,19 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie franchises américaines Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUCCF_P(01/26)



Catégorie franchises américaines Invesco® - série PH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	40693	40691	40695	40699
Date de création de la série	29 juillet 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	499,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,21 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,36 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,17 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,40 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,96 %
9. Tesla, Inc.	2,90 %
10. Arista Networks, Inc.	2,23 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,78 %
Nombre total de placements	57

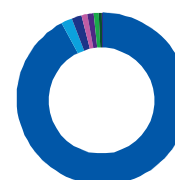
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,28 %
Services de communication	14,88 %
Consommation discrétionnaire	12,42 %
Industrie	8,23 %
Produits financiers	6,10 %
Soins de santé	5,75 %
Autres secteurs	2,98 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	92,21 %
Taiwan	1,97 %
Canada	1,88 %
Royaume-Uni	1,17 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie franchises américaines Invesco - série PH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

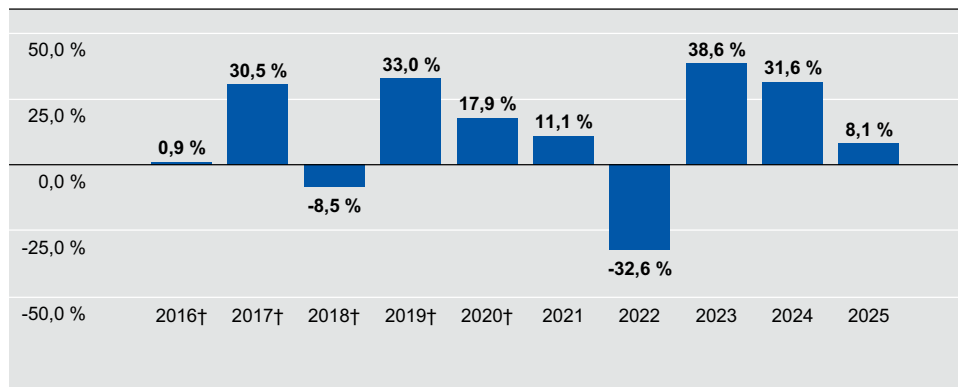
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PH du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PH du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PH du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 217 \$
Pire rendement	-20,2 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 798 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PH du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 786 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,79 %.

Catégorie franchises américaines Invesco - série PH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PH du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PH s'élevaient à 2,23 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	2,23 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie franchises américaines Invesco - série PH

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUCCF_PH(01/26)



Catégorie franchises américaines Invesco[®] - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITUC
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	499,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,79 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

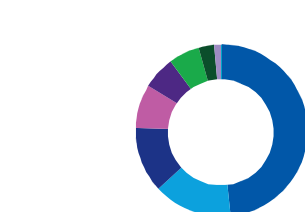
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	11,36 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,17 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,40 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,96 %
9. Tesla, Inc.	2,90 %
10. Arista Networks, Inc.	2,23 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,78 %
Nombre total de placements	57

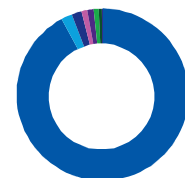
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	48,28 %
Services de communication	14,88 %
Consommation discrétionnaire	12,42 %
Industrie	8,23 %
Produits financiers	6,10 %
Soins de santé	5,75 %
Autres secteurs	2,98 %
Produits de première nécessité	1,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Répartition géographique



États-Unis	92,21 %
Taiwan	1,97 %
Canada	1,88 %
Royaume-Uni	1,17 %
Pays-Bas	1,15 %
Suisse	0,89 %
Suède	0,67 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,10 %
Autres éléments d'actif net	-0,04 %

Catégorie franchises américaines Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

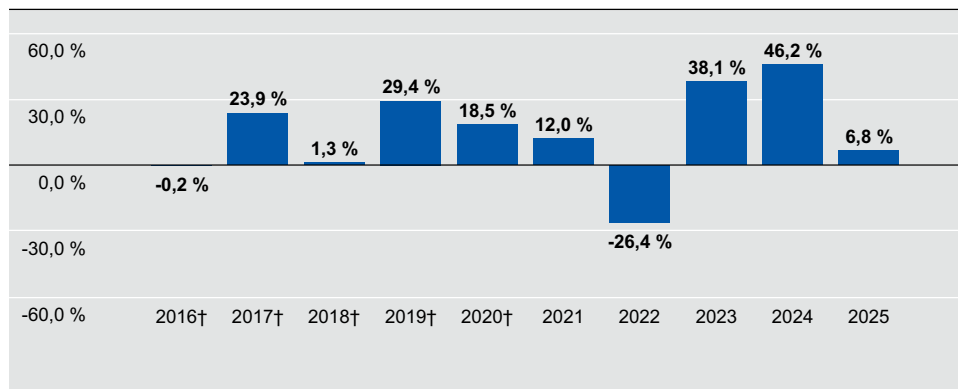
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	23,0 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 230 \$
Pire rendement	-18,3 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 817 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 413 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 13,06 %.

Catégorie franchises américaines Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,81 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,81 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie franchises américaines Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUCCF_PTF(01/26)



Catégorie franchises américaines Invesco® - série PTFU

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie franchises américaines Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITUC.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	499,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,79 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

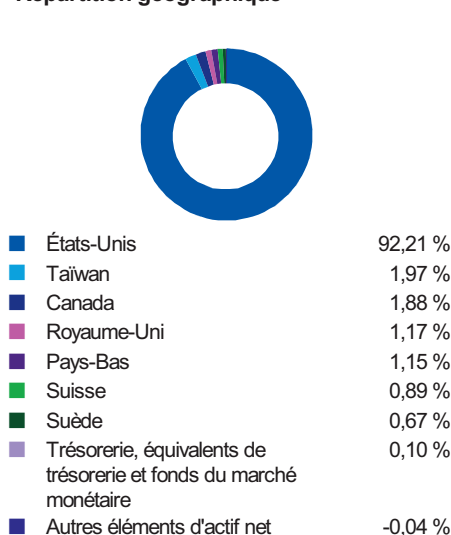
1. NVIDIA Corp.	11,36 %
2. Microsoft Corp.	8,74 %
3. Broadcom Inc.	7,17 %
4. Alphabet Inc.	7,11 %
5. Amazon.com, Inc.	6,82 %
6. Apple Inc.	5,40 %
7. Meta Platforms, Inc.	4,09 %
8. AppLovin Corp.	2,96 %
9. Tesla, Inc.	2,90 %
10. Arista Networks, Inc.	2,23 %
Pourcentage total des dix principaux placements	58,78 %
Nombre total de placements	57

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Catégorie franchises américaines Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

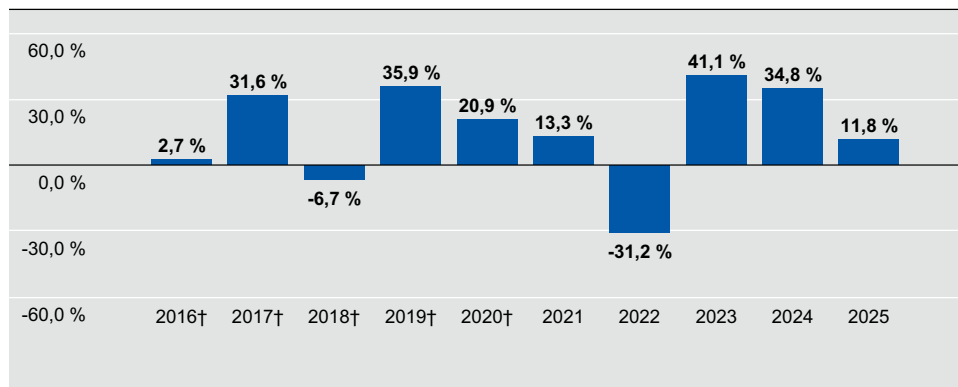
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,3 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 223 \$
Pire rendement	-20,4 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 796 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 3 436 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 13,14 %.

Catégorie franchises américaines Invesco - série PTFU

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 0,81 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,02 %
Frais du fonds	0,81 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie franchises américaines Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUCCF_PTFU(01/26)



Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco[®] - série A

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	5523	5521	5525	5529
(en \$ US)	5524	5522	5526	5520
Date de création de la série	29 août 2002			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	122,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,94 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation boursière.

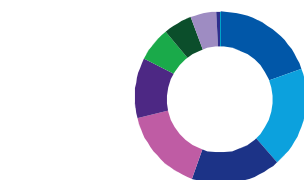
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. American Healthcare REIT, Inc.	2,11 %
2. PennyMac Financial Services, Inc.	2,05 %
3. ADMA Biologics, Inc.	1,86 %
4. Guardant Health, Inc.	1,78 %
5. EnPro Inc.	1,74 %
6. Commercial Metals Co.	1,70 %
7. Unity Software Inc.	1,70 %
8. Columbia Banking System, Inc.	1,66 %
9. KB Home	1,64 %
10. Zum Elkay Water Solutions Corp.	1,59 %
Pourcentage total des dix principaux placements	17,83 %
Nombre total de placements	98

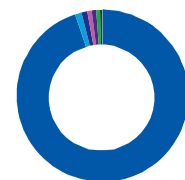
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	19,47 %
■ Industrie	19,12 %
■ Technologies de l'information	16,84 %
■ Soins de santé	15,67 %
■ Consommation discrétionnaire	11,46 %
■ Immobilier	6,37 %
■ Autres secteurs	5,37 %
■ Énergie	4,81 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
■ Autres éléments d'actif net	0,01 %

Répartition géographique



■ États-Unis	94,83 %
■ Japon	1,15 %
■ Danemark	1,10 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
■ Bermudes	0,80 %
■ Canada	0,68 %
■ Îles Caïmans	0,55 %
■ Autres éléments d'actif net	0,01 %

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

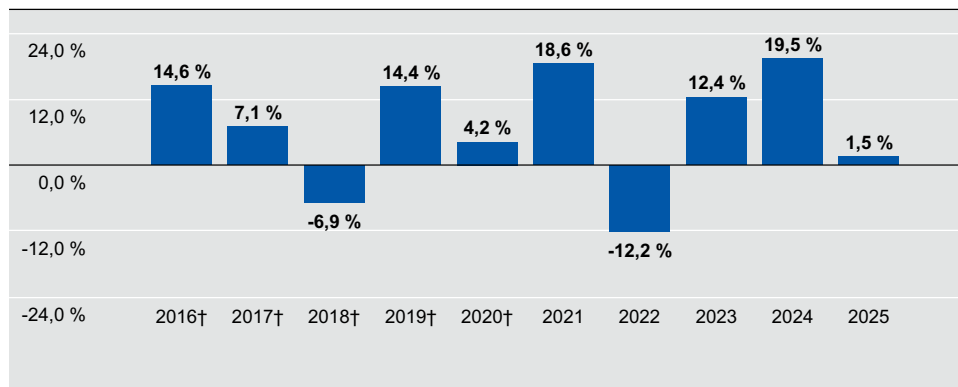
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 206 \$
Pire rendement	-28,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 711 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 935 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,82 %.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en actions américaines spécialisées
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 30,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,94 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,06 %

Frais du fonds

3,00 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSMSUSF_A(01/26)



Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco[®] - série F

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	5527
(en \$ US)	5528
Date de création de la série	29 août 2002
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	122,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,12 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation boursière.

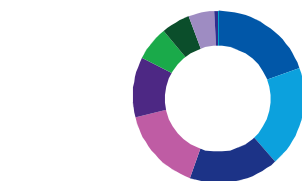
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. American Healthcare REIT, Inc.	2,11 %
2. PennyMac Financial Services, Inc.	2,05 %
3. ADMA Biologics, Inc.	1,86 %
4. Guardant Health, Inc.	1,78 %
5. EnPro Inc.	1,74 %
6. Commercial Metals Co.	1,70 %
7. Unity Software Inc.	1,70 %
8. Columbia Banking System, Inc.	1,66 %
9. KB Home	1,64 %
10. Zum Elkay Water Solutions Corp.	1,59 %
Pourcentage total des dix principaux placements	17,83 %
Nombre total de placements	98

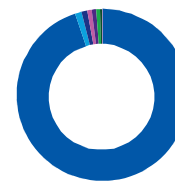
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	19,47 %
Industrie	19,12 %
Technologies de l'information	16,84 %
Soins de santé	15,67 %
Consommation discrétionnaire	11,46 %
Immobilier	6,37 %
Autres secteurs	5,37 %
Énergie	4,81 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
Autres éléments d'actif net	0,01 %

Répartition géographique



États-Unis	94,83 %
Japon	1,15 %
Danemark	1,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
Bermudes	0,80 %
Canada	0,68 %
Îles Caïmans	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,01 %

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

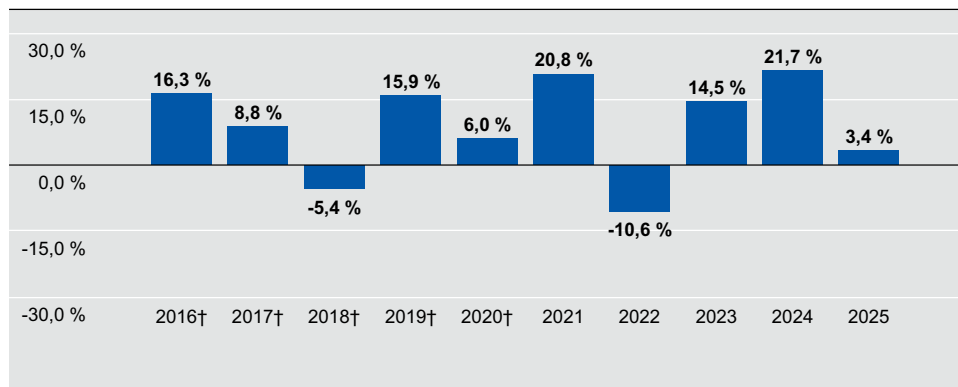
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 211 \$
Pire rendement	-28,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 714 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 289 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,63 %.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en actions américaines spécialisées
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,18 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,12 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	1,18 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSMSUSF_F(01/26)



Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco[®] - série I

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	25520
Date de création de la série	29 août 2002
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	122,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation boursière.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. American Healthcare REIT, Inc.	2,11 %
2. PennyMac Financial Services, Inc.	2,05 %
3. ADMA Biologics, Inc.	1,86 %
4. Guardant Health, Inc.	1,78 %
5. EnPro Inc.	1,74 %
6. Commercial Metals Co.	1,70 %
7. Unity Software Inc.	1,70 %
8. Columbia Banking System, Inc.	1,66 %
9. KB Home	1,64 %
10. Zum Elkay Water Solutions Corp.	1,59 %
Pourcentage total des dix principaux placements	17,83 %
Nombre total de placements	98

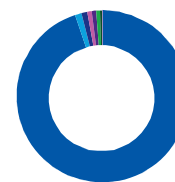
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	19,47 %
Industrie	19,12 %
Technologies de l'information	16,84 %
Soins de santé	15,67 %
Consommation discrétionnaire	11,46 %
Immobilier	6,37 %
Autres secteurs	5,37 %
Énergie	4,81 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
Autres éléments d'actif net	0,01 %

Répartition géographique



États-Unis	94,83 %
Japon	1,15 %
Danemark	1,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
Bermudes	0,80 %
Canada	0,68 %
Îles Caïmans	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,01 %

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

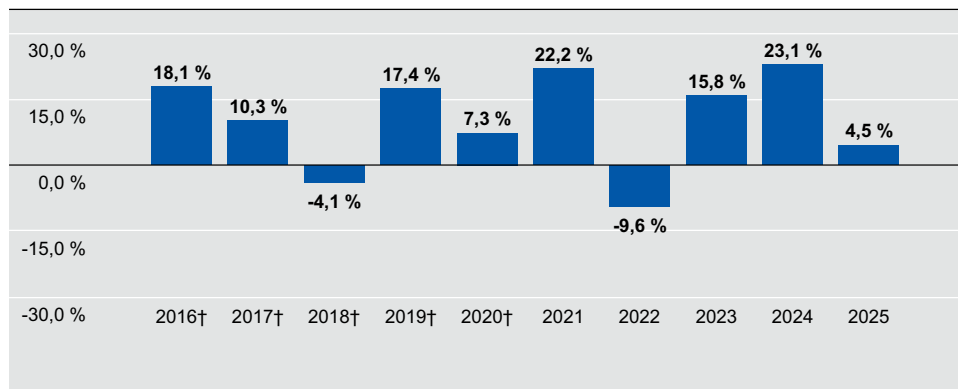
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 215 \$
Pire rendement	-28,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 717 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 587 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,97 %.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en actions américaines spécialisées
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,06 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,06 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSMSUSF_I(01/26)



Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco[®] - série P

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	25123	25121	25125	25129
(en \$ US)	25323	25321	25325	25329
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	122,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,41 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation boursière.

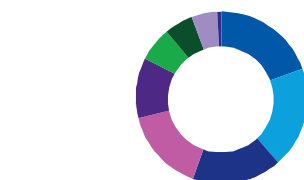
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. American Healthcare REIT, Inc.	2,11 %
2. PennyMac Financial Services, Inc.	2,05 %
3. ADMA Biologics, Inc.	1,86 %
4. Guardant Health, Inc.	1,78 %
5. EnPro Inc.	1,74 %
6. Commercial Metals Co.	1,70 %
7. Unity Software Inc.	1,70 %
8. Columbia Banking System, Inc.	1,66 %
9. KB Home	1,64 %
10. Zum Elkay Water Solutions Corp.	1,59 %
Pourcentage total des dix principaux placements	17,83 %
Nombre total de placements	98

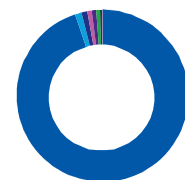
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	19,47 %
■ Industrie	19,12 %
■ Technologies de l'information	16,84 %
■ Soins de santé	15,67 %
■ Consommation discrétionnaire	11,46 %
■ Immobilier	6,37 %
■ Autres secteurs	5,37 %
■ Énergie	4,81 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
■ Autres éléments d'actif net	0,01 %

Répartition géographique



■ États-Unis	94,83 %
■ Japon	1,15 %
■ Danemark	1,10 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
■ Bermudes	0,80 %
■ Canada	0,68 %
■ Îles Caïmans	0,55 %
■ Autres éléments d'actif net	0,01 %

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

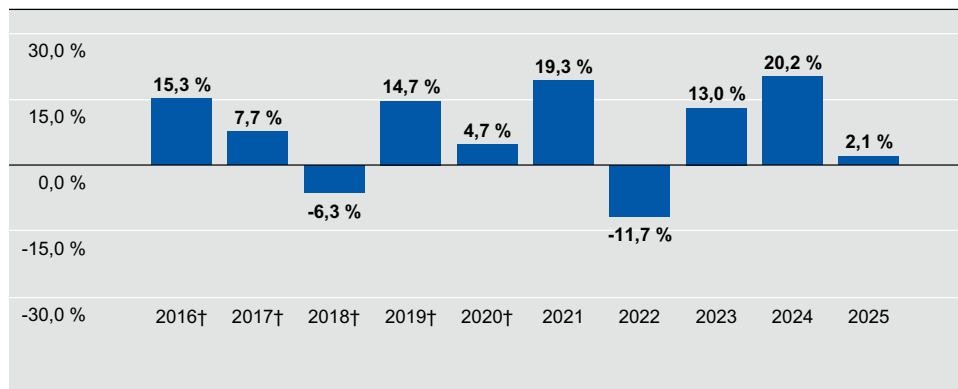
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 208 \$
Pire rendement	-28,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 712 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 039 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,38 %.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en actions américaines spécialisées
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,47 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,41 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	2,47 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSMSUSF_P(01/26)



Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco[®] - série PTF

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITUS
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	122,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation boursière.

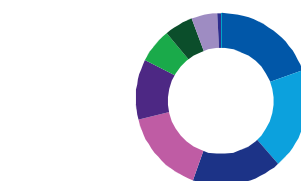
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. American Healthcare REIT, Inc.	2,11 %
2. PennyMac Financial Services, Inc.	2,05 %
3. ADMA Biologics, Inc.	1,86 %
4. Guardant Health, Inc.	1,78 %
5. EnPro Inc.	1,74 %
6. Commercial Metals Co.	1,70 %
7. Unity Software Inc.	1,70 %
8. Columbia Banking System, Inc.	1,66 %
9. KB Home	1,64 %
10. Zum Elkay Water Solutions Corp.	1,59 %
Pourcentage total des dix principaux placements	17,83 %
Nombre total de placements	98

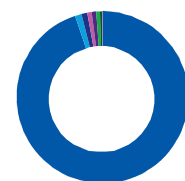
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	19,47 %
Industrie	19,12 %
Technologies de l'information	16,84 %
Soins de santé	15,67 %
Consommation discrétionnaire	11,46 %
Immobilier	6,37 %
Autres secteurs	5,37 %
Énergie	4,81 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
Autres éléments d'actif net	0,01 %

Répartition géographique



États-Unis	94,83 %
Japon	1,15 %
Danemark	1,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
Bermudes	0,80 %
Canada	0,68 %
Îles Caïmans	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,01 %

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

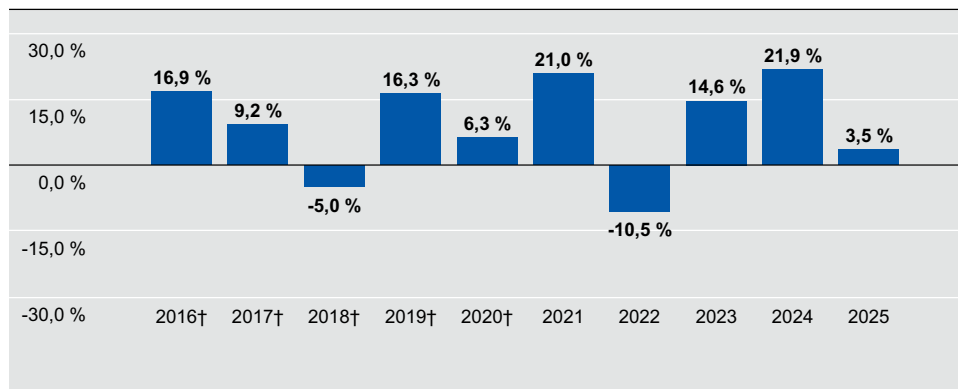
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 212 \$
Pire rendement	-28,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 715 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 347 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,91 %.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en actions américaines spécialisées
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	1,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSMSUSF_PTF(01/26)



Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco[®] - série PTFU

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITUS.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	122,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation boursière.

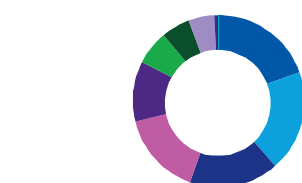
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. American Healthcare REIT, Inc.	2,11 %
2. PennyMac Financial Services, Inc.	2,05 %
3. ADMA Biologics, Inc.	1,86 %
4. Guardant Health, Inc.	1,78 %
5. EnPro Inc.	1,74 %
6. Commercial Metals Co.	1,70 %
7. Unity Software Inc.	1,70 %
8. Columbia Banking System, Inc.	1,66 %
9. KB Home	1,64 %
10. Zum Elkay Water Solutions Corp.	1,59 %
Pourcentage total des dix principaux placements	17,83 %
Nombre total de placements	98

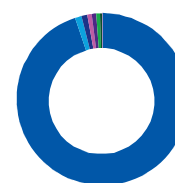
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	19,47 %
Industrie	19,12 %
Technologies de l'information	16,84 %
Soins de santé	15,67 %
Consommation discrétionnaire	11,46 %
Immobilier	6,37 %
Autres secteurs	5,37 %
Énergie	4,81 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
Autres éléments d'actif net	0,01 %

Répartition géographique



États-Unis	94,83 %
Japon	1,15 %
Danemark	1,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,88 %
Bermudes	0,80 %
Canada	0,68 %
Îles Caïmans	0,55 %
Autres éléments d'actif net	0,01 %

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

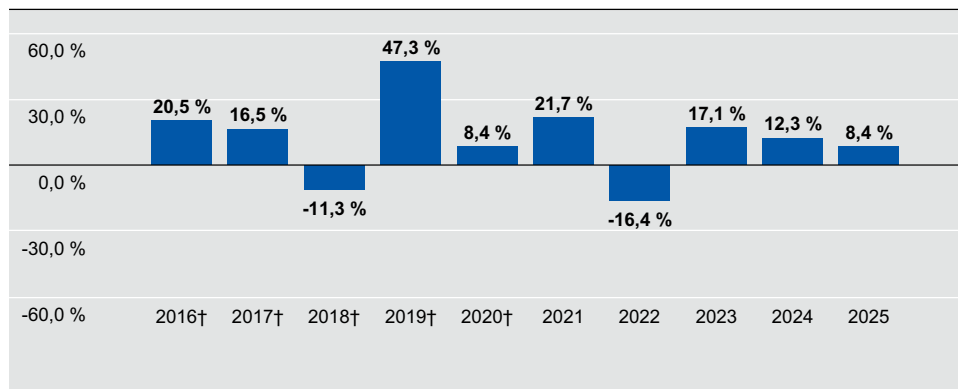
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	27,6 %	30 avril 2019	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 276 \$
Pire rendement	-34,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 660 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 883 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,17 %.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série PTFU

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- désirent un placement en actions américaines spécialisées
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	1,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie petites sociétés américaines Main Street

Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSMSUSF_PTFU(01/26)



Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	6253
Date de création de la série	28 janvier 2021
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	70,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,46 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit soit dans des titres du Invesco NASDAQ 100 ETF (symbole au NASDAQ : QQQM) ou du Invesco NASDAQ 100 Index ETF – parts couvertes en \$ CA (symbole à la TSX : QQC.F), soit directement dans des titres de sociétés cotées au Nasdaq Stock Market en vue de reproduire l'indice Nasdaq-100^{MD}, qui mesure le rendement des 100 plus importantes sociétés non financières inscrites au Nasdaq Stock Market. Si le Fonds investit dans des actions du Invesco NASDAQ 100 ETF ou dans des titres compris dans l'indice Nasdaq-100^{MD}, puisque ces placements se négocient en dollars américains, le Fonds tentera de réduire le risque lié aux fluctuations du taux de change entre les dollars américain et canadien en couvrant son exposition au dollar américain.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	9,09 %
2. Apple Inc.	8,74 %
3. Microsoft Corp.	7,73 %
4. Alphabet Inc.	7,60 %
5. Broadcom Inc.	6,62 %
6. Amazon.com, Inc.	5,26 %
7. Tesla Inc.	3,31 %
8. Meta Platforms, Inc.	2,97 %
9. Netflix, Inc.	2,38 %
10. Costco Wholesale Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	55,81 %
Nombre total de placements	102

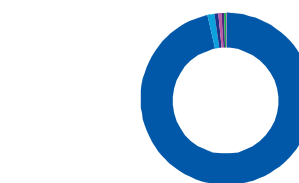
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Technologies de l'information	54,81 %
Services de communication	15,72 %
Consommation discrétionnaire	12,82 %
Soins de santé	4,90 %
Produits de première nécessité	4,52 %
Industrie	3,69 %
Autres secteurs	1,95 %
Services collectifs	1,43 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,12 %
Autres éléments d'actif net	0,04 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



États-Unis	96,33 %
Canada	1,33 %
Pays-Bas	0,73 %
Brésil	0,55 %
Royaume-Uni	0,50 %
Chine	0,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,12 %
Autres éléments d'actif net	0,04 %

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

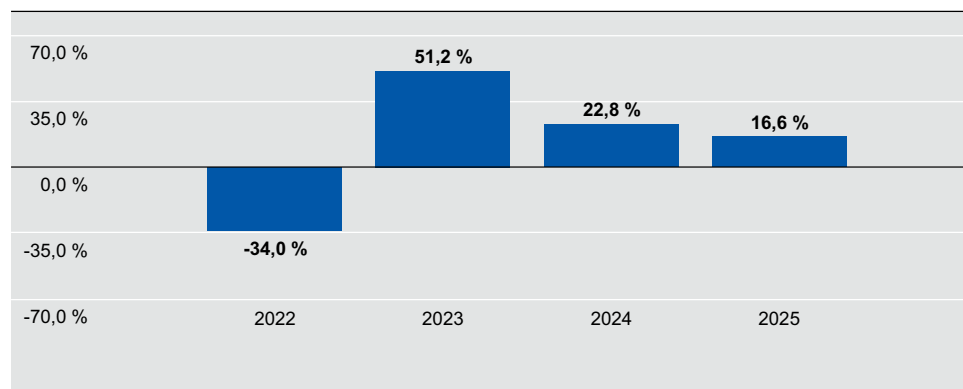
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des quatre dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,0 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 200 \$
Pire rendement	-22,9 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 771 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 704 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,43 %.

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme;
- recherchent les actions américaines;
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placement pour diversifier leurs avoirs;
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,46 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	1,46 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice Nasdaq-100^{MD} est une marque de commerce déposée de Nasdaq, Inc. (laquelle est appelée, avec les membres de son groupe, les « sociétés ») et est utilisé aux termes d'une licence par Invesco Capital Management LLC et d'une sous-licence par Invesco Canada Ltée. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou le caractère adéquat du Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco (le « produit »). Le produit n'est pas émis, avalisé, vendu ou promu par les sociétés. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE NI N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSNASIF_A(01/26)



Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	6257
Date de création de la série	28 janvier 2021
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	70,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,31 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit soit dans des titres du Invesco NASDAQ 100 ETF (symbole au NASDAQ : QQQM) ou du Invesco NASDAQ 100 Index ETF – parts couvertes en \$ CA (symbole à la TSX : QQC.F), soit directement dans des titres de sociétés cotées au Nasdaq Stock Market en vue de reproduire l'indice Nasdaq-100^{MD}, qui mesure le rendement des 100 plus importantes sociétés non financières inscrites au Nasdaq Stock Market. Si le Fonds investit dans des actions du Invesco NASDAQ 100 ETF ou dans des titres compris dans l'indice Nasdaq-100^{MD}, puisque ces placements se négocient en dollars américains, le Fonds tentera de réduire le risque lié aux fluctuations du taux de change entre les dollars américain et canadien en couvrant son exposition au dollar américain.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	9,09 %
2. Apple Inc.	8,74 %
3. Microsoft Corp.	7,73 %
4. Alphabet Inc.	7,60 %
5. Broadcom Inc.	6,62 %
6. Amazon.com, Inc.	5,26 %
7. Tesla Inc.	3,31 %
8. Meta Platforms, Inc.	2,97 %
9. Netflix, Inc.	2,38 %
10. Costco Wholesale Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	55,81 %
Nombre total de placements	102

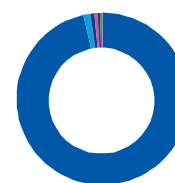
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Technologies de l'information	54,81 %
Services de communication	15,72 %
Consommation discrétionnaire	12,82 %
Soins de santé	4,90 %
Produits de première nécessité	4,52 %
Industrie	3,69 %
Autres secteurs	1,95 %
Services collectifs	1,43 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,12 %
Autres éléments d'actif net	0,04 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



États-Unis	96,33 %
Canada	1,33 %
Pays-Bas	0,73 %
Brésil	0,55 %
Royaume-Uni	0,50 %
Chine	0,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,12 %
Autres éléments d'actif net	0,04 %

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

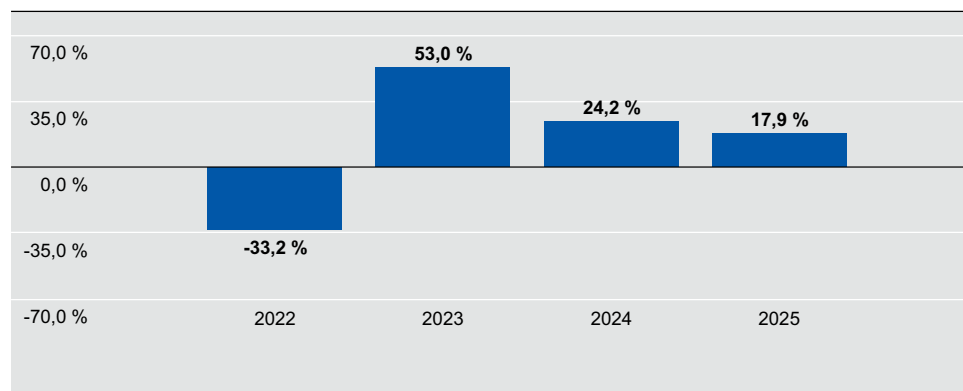
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des quatre dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,4 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 204 \$
Pire rendement	-22,6 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 774 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 803 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,72 %.

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme;
- recherchent les actions américaines;
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placement pour diversifier leurs avoirs;
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,31 % de sa valeur, ce qui correspond à 3,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,31 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,31 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice Nasdaq-100^{MD} est une marque de commerce déposée de Nasdaq, Inc. (laquelle est appelée, avec les membres de son groupe, les « sociétés ») et est utilisé aux termes d'une licence par Invesco Capital Management LLC et d'une sous-licence par Invesco Canada Ltée. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou le caractère adéquat du Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco (le « produit »). Le produit n'est pas émis, avalisé, vendu ou promu par les sociétés. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE NI N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IQQQM	Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Date de création de la série	28 janvier 2021	Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	70,8 millions \$	Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,34 %	Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit soit dans des titres du Invesco NASDAQ 100 ETF (symbole au NASDAQ : QQQM) ou du Invesco NASDAQ 100 Index ETF – parts couvertes en \$ CA (symbole à la TSX : QQC.F), soit directement dans des titres de sociétés cotées au Nasdaq Stock Market en vue de reproduire l'indice Nasdaq-100^{MD}, qui mesure le rendement des 100 plus importantes sociétés non financières inscrites au Nasdaq Stock Market. Si le Fonds investit dans des actions du Invesco NASDAQ 100 ETF ou dans des titres compris dans l'indice Nasdaq-100^{MD}, puisque ces placements se négocient en dollars américains, le Fonds tentera de réduire le risque lié aux fluctuations du taux de change entre les dollars américain et canadien en couvrant son exposition au dollar américain.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	9,09 %
2. Apple Inc.	8,74 %
3. Microsoft Corp.	7,73 %
4. Alphabet Inc.	7,60 %
5. Broadcom Inc.	6,62 %
6. Amazon.com, Inc.	5,26 %
7. Tesla Inc.	3,31 %
8. Meta Platforms, Inc.	2,97 %
9. Netflix, Inc.	2,38 %
10. Costco Wholesale Corp.	2,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	55,81 %
Nombre total de placements	102

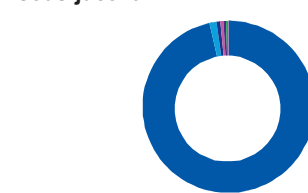
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Technologies de l'information	54,81 %
Services de communication	15,72 %
Consommation discrétionnaire	12,82 %
Soins de santé	4,90 %
Produits de première nécessité	4,52 %
Industrie	3,69 %
Autres secteurs	1,95 %
Services collectifs	1,43 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,12 %
Autres éléments d'actif net	0,04 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



États-Unis	96,33 %
Canada	1,33 %
Pays-Bas	0,73 %
Brésil	0,55 %
Royaume-Uni	0,50 %
Chine	0,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,12 %
Autres éléments d'actif net	0,04 %

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

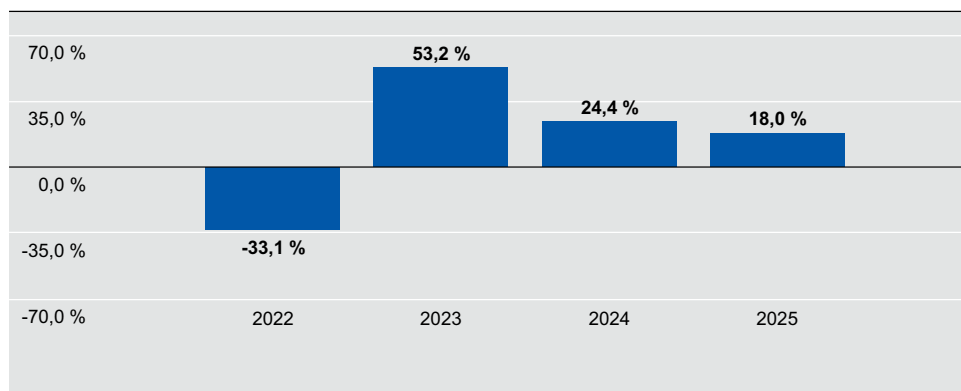
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des quatre dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,4 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 204 \$
Pire rendement	-22,6 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 774 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 813 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,85 %.

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme;
- recherchent les actions américaines;
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placement pour diversifier leurs avoirs;
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,34 % de sa valeur, ce qui correspond à 3,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,34 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,34 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice Nasdaq-100^{MD} est une marque de commerce déposée de Nasdaq, Inc. (laquelle est appelée, avec les membres de son groupe, les « sociétés ») et est utilisé aux termes d'une licence par Invesco Capital Management LLC et d'une sous-licence par Invesco Canada Ltée. Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité ou le caractère adéquat du Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco (le « produit »). Le produit n'est pas émis, avalisé, vendu ou promu par les sociétés. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE NI N'ENGAGENT LEUR RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU PRODUIT.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSNASIF_PTF(01/26)



Fonds FNB américain RAFI Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB américain RAFI Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	57203
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,69 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres du Invesco RAFI US 1000 ETF (le « fonds sous-jacent »), un fonds négocié en bourse inscrit aux États-Unis qui cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice RAFI Fundamental Select US 1000 Index (l'« indice »). L'indice se compose principalement de titres de capitaux propres de sociétés situées aux États-Unis et il détermine la pondération des sociétés en fonction de quatre critères fondamentaux relatifs à la taille de l'entreprise: la valeur comptable plus les immobilisations incorporelles, les flux de trésorerie ajustés, le chiffre d'affaires ajusté et les dividendes plus les rachats. Du fait que le fonds sous-jacent se négocie en dollars américains, le fonds cherche également à réduire le risque lié aux variations de change entre le dollar américain et le dollar canadien en couvrant son exposition au dollar américain.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	4,56 %
2. Apple Inc.	4,11 %
3. Microsoft Corp.	2,52 %
4. Berkshire Hathaway Inc.	2,04 %
5. JPMorgan Chase & Co.	1,92 %
6. Amazon.com, Inc.	1,92 %
7. Exxon Mobil Corp.	1,70 %
8. Intel Corp.	1,38 %
9. Bank of America Corp.	1,32 %
10. Meta Platforms, Inc.	1,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,76 %
Nombre total de placements	1 083

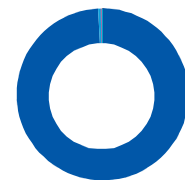
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



■ Produits financiers	18,33 %
■ Technologies de l'information	17,95 %
■ Soins de santé	12,29 %
■ Services de communication	10,21 %
■ Industrie	9,36 %
■ Autres secteurs	9,31 %
■ Consommation discrétionnaire	9,08 %
■ Énergie	6,88 %
■ Produits de première nécessité	6,49 %
■ Autres éléments d'actif net	0,10 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



■ États-Unis	99,10 %
■ Suisse	0,53 %
■ Autres éléments d'actif net	0,10 %
■ Royaume-Uni	0,08 %
■ Autres pays	0,07 %
■ Belgique	0,03 %
■ Irlande	0,03 %
■ Israël	0,02 %
■ Mexique	0,02 %
■ Pays-Bas	0,02 %

Fonds FNB américain RAFI Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

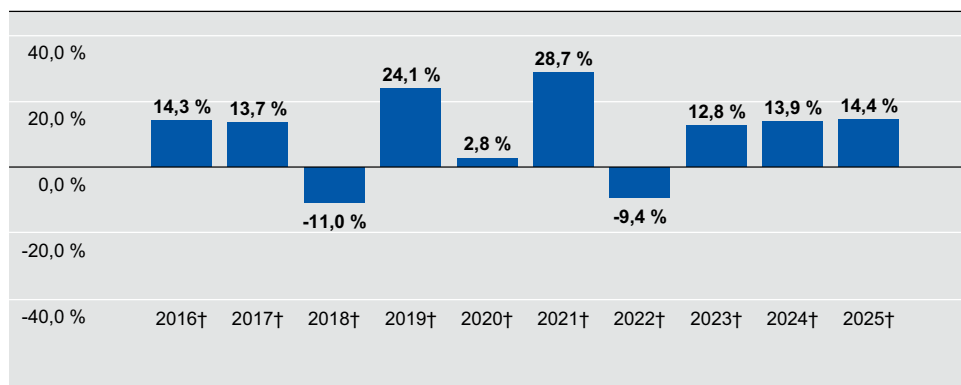
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 24 mars 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 213 \$
Pire rendement	-28,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 716 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 526 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,71 %.

Fonds FNB américain RAFI Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement pivot en actions américaines bien diversifié
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,70 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,69 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,70 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB américain RAFI Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice RAFI Fundamental Select US 1000 (l'« indice RAFI ») est une marque de service de RAFI Indices ou des membres de son groupe (collectivement, « RAFI »), et une licence d'utilisation a été accordée à son égard à Invesco Capital Management LLC et à ses titulaires de sous-licence. Les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété à l'égard de l'indice RAFI sont détenus en propriété par RAFI ou lui ont été concédés sous licence. Le Fonds n'est aucunement parrainé, avalisé, vendu ou promu par RAFI, ses mandataires et ses fournisseurs de services (y compris tout agent des calculs pour les indices RAFI et tout fournisseur de données, collectivement désignés, « RAFI et ses mandataires »).

L'indice RAFI et les données incluses sont fournis « tels quels ». RAFI et ses mandataires n'ont aucune obligation ou responsabilité envers les propriétaires du Fonds et toute décision d'acheter des titres du Fonds ou d'investir dans ceux-ci est à vos propres risques. RAFI et ses fournisseurs déclinent toutes les garanties et déclarations, notamment les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, à l'égard de l'indice RAFI ou des données incluses. RAFI ou ses mandataires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des dommages, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels dommages.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds FNB américain RAFI Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB américain RAFI Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	57207
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,52 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres du Invesco RAFI US 1000 ETF (le « fonds sous-jacent »), un fonds négocié en bourse inscrit aux États-Unis qui cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice RAFI Fundamental Select US 1000 Index (l'« indice »). L'indice se compose principalement de titres de capitaux propres de sociétés situées aux États-Unis et il détermine la pondération des sociétés en fonction de quatre critères fondamentaux relatifs à la taille de l'entreprise: la valeur comptable plus les immobilisations incorporelles, les flux de trésorerie ajustés, le chiffre d'affaires ajusté et les dividendes plus les rachats. Du fait que le fonds sous-jacent se négocie en dollars américains, le fonds cherche également à réduire le risque lié aux variations de change entre le dollar américain et le dollar canadien en couvrant son exposition au dollar américain.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	4,56 %
2. Apple Inc.	4,11 %
3. Microsoft Corp.	2,52 %
4. Berkshire Hathaway Inc.	2,04 %
5. JPMorgan Chase & Co.	1,92 %
6. Amazon.com, Inc.	1,92 %
7. Exxon Mobil Corp.	1,70 %
8. Intel Corp.	1,38 %
9. Bank of America Corp.	1,32 %
10. Meta Platforms, Inc.	1,29 %
Pourcentage total des dix principaux placements	22,76 %
Nombre total de placements	1 083

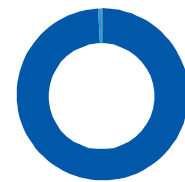
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



■ Produits financiers	18,33 %
■ Technologies de l'information	17,95 %
■ Soins de santé	12,29 %
■ Services de communication	10,21 %
■ Industrie	9,36 %
■ Autres secteurs	9,31 %
■ Consommation discrétionnaire	9,08 %
■ Énergie	6,88 %
■ Produits de première nécessité	6,49 %
■ Autres éléments d'actif net	0,10 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



■ États-Unis	99,10 %
■ Suisse	0,53 %
■ Autres éléments d'actif net	0,10 %
■ Royaume-Uni	0,08 %
■ Autres pays	0,07 %
■ Belgique	0,03 %
■ Irlande	0,03 %
■ Israël	0,02 %
■ Mexique	0,02 %
■ Pays-Bas	0,02 %

Fonds FNB américain RAFI Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

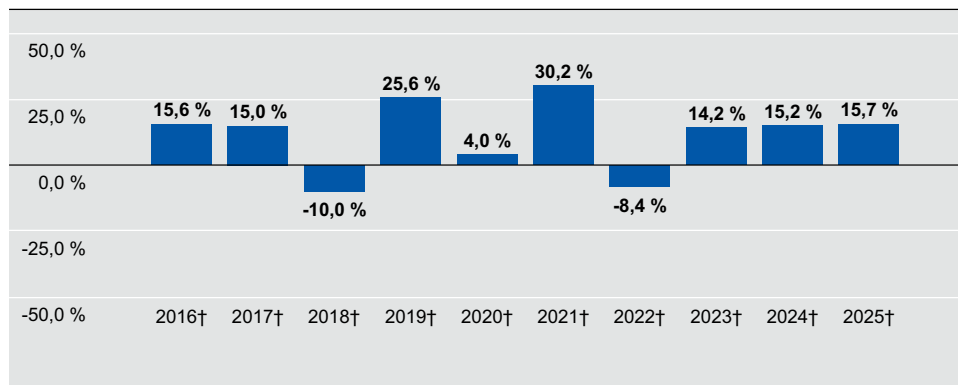
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 24 mars 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,7 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 217 \$
Pire rendement	-28,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 718 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 838 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,99 %.

Fonds FNB américain RAFI Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement pivot en actions américaines bien diversifié
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,53 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB américain RAFI Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
 16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice RAFI Fundamental Select US 1000 (l'« indice RAFI ») est une marque de service de RAFI Indices ou des membres de son groupe (collectivement, « RAFI »), et une licence d'utilisation a été accordée à son égard à Invesco Capital Management LLC et à ses titulaires de sous-licence. Les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété à l'égard de l'indice RAFI sont détenus en propriété par RAFI ou lui ont été concédés sous licence. Le Fonds n'est aucunement parrainé, avalisé, vendu ou promu par RAFI, ses mandataires et ses fournisseurs de services (y compris tout agent des calculs pour les indices RAFI et tout fournisseur de données, collectivement désignés, « RAFI et ses mandataires »).

L'indice RAFI et les données incluses sont fournis « tels quels ». RAFI et ses mandataires n'ont aucune obligation ou responsabilité envers les propriétaires du Fonds et toute décision d'acheter des titres du Fonds ou d'investir dans ceux-ci est à vos propres risques. RAFI et ses fournisseurs déclinent toutes les garanties et déclarations, notamment les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, à l'égard de l'indice RAFI ou des données incluses. RAFI ou ses mandataires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des dommages, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels dommages.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	6013
Date de création de la série	28 janvier 2021
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	51,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,46 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des parts couvertes en \$ CA du Invesco S&P 500 ESG Index ETF ou directement dans des titres de sociétés en vue de reproduire l'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened, qui est un indice général pondéré en fonction de la capitalisation boursière conçu pour mesurer le rendement de sociétés qui respectent certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tout en conservant une pondération sectorielle globale similaire à celle du S&P 500^{MD}.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	10,85 %
2. Apple Inc.	10,41 %
3. Microsoft Corp.	9,20 %
4. Alphabet Inc.	8,45 %
5. Meta Platforms, Inc.	3,54 %
6. Eli Lilly and Co.	2,15 %
7. Visa Inc.	1,43 %
8. Exxon Mobil Corp.	1,24 %
9. Walmart Inc.	1,22 %
10. Mastercard Inc.	1,14 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,63 %
Nombre total de placements	315

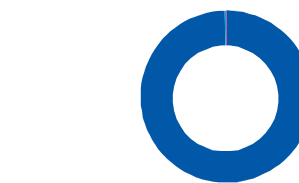
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Technologies de l'information	37,85 %
Services de communication	13,72 %
Produits financiers	12,96 %
Soins de santé	10,70 %
Autres secteurs	8,07 %
Industrie	6,76 %
Produits de première nécessité	4,89 %
Consommation discrétionnaire	4,82 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,11 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



États-Unis	99,60 %
Suisse	0,17 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,11 %

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

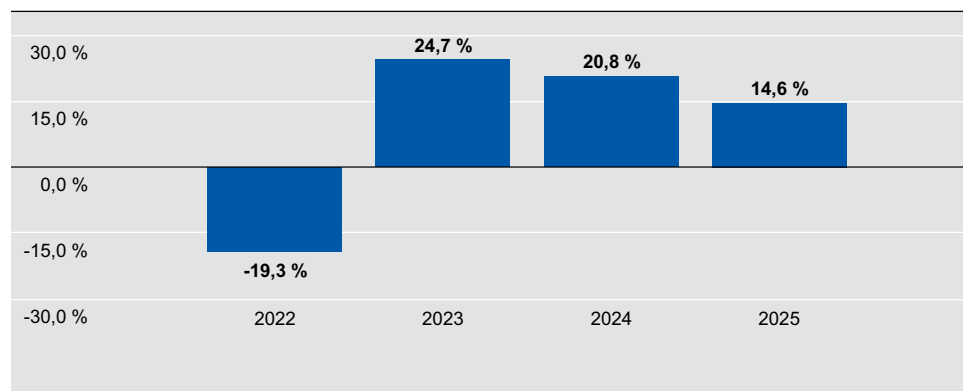
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des quatre dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,7 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 147 \$
Pire rendement	-16,2 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 838 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 751 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 12,05 %.

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme;
- souhaitent un placement pivot bien diversifié dans des actions américaines assorties d'un mandat environnemental, social et de gouvernance (ESG);
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placement pour diversifier leurs avoirs;
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,47 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,46 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,47 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened (l'« indice ») est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJI ») et est utilisé sous licence par Invesco Capital Management LLC et ses titulaires de sous-licence (collectivement, les « titulaires de licence »). S&P[®] et S&P 500^{MD} sont des marques de commerce déposées de S&P Global ou des membres de son groupe (« S&P »); Dow Jones[®] est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et une licence d'utilisation a été accordée à l'égard de ces marques de commerce à SPDJI et une sous-licence d'utilisation a été accordée à certaines fins aux titulaires de licence. Le Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco n'est pas parrainé, avalisé, vendu ni promu par SPDJI, Dow Jones, S&P et les membres de leurs groupes respectifs et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant au caractère opportun d'un placement dans de tels produits ni n'engage sa responsabilité à l'égard de toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSEEINF_A(01/26)



Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	6017
Date de création de la série	28 janvier 2021
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	51,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,27 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des parts couvertes en \$ CA du Invesco S&P 500 ESG Index ETF ou directement dans des titres de sociétés en vue de reproduire l'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened, qui est un indice général pondéré en fonction de la capitalisation boursière conçu pour mesurer le rendement de sociétés qui respectent certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tout en conservant une pondération sectorielle globale similaire à celle du S&P 500^{MD}.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	10,85 %
2. Apple Inc.	10,41 %
3. Microsoft Corp.	9,20 %
4. Alphabet Inc.	8,45 %
5. Meta Platforms, Inc.	3,54 %
6. Eli Lilly and Co.	2,15 %
7. Visa Inc.	1,43 %
8. Exxon Mobil Corp.	1,24 %
9. Walmart Inc.	1,22 %
10. Mastercard Inc.	1,14 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,63 %
Nombre total de placements	315

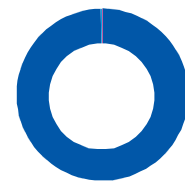
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Technologies de l'information	37,85 %
Services de communication	13,72 %
Produits financiers	12,96 %
Soins de santé	10,70 %
Autres secteurs	8,07 %
Industrie	6,76 %
Produits de première nécessité	4,89 %
Consommation discrétionnaire	4,82 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,11 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



États-Unis	99,60 %
Suisse	0,17 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,11 %

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

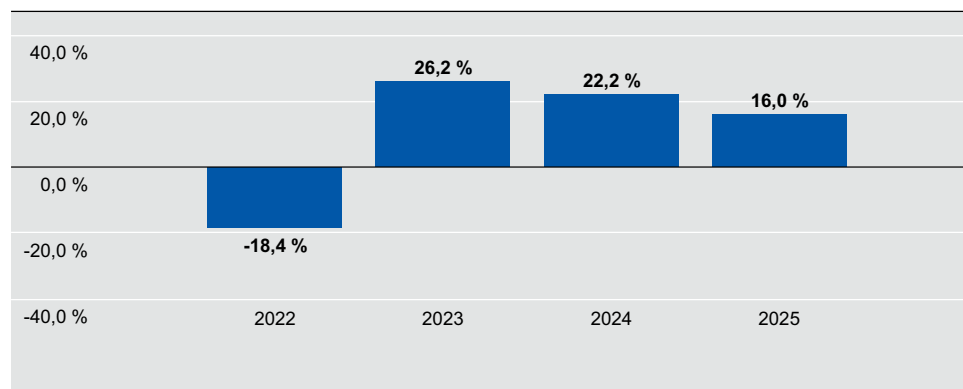
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des quatre dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,0 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 150 \$
Pire rendement	-16,0 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 840 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 857 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 13,40 %.

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme;
- souhaitent un placement pivot bien diversifié dans des actions américaines assorties d'un mandat environnemental, social et de gouvernance (ESG);
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placement pour diversifier leurs avoirs;
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,28 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,27 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,28 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened (l'« indice ») est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJI ») et est utilisé sous licence par Invesco Capital Management LLC et ses titulaires de sous-licence (collectivement, les « titulaires de licence »). S&P[®] et S&P 500^{MD} sont des marques de commerce déposées de S&P Global ou des membres de son groupe (« S&P »); Dow Jones[®] est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et une licence d'utilisation a été accordée à l'égard de ces marques de commerce à SPDJI et une sous-licence d'utilisation a été accordée à certaines fins aux titulaires de licence. Le Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco n'est pas parrainé, avalisé, vendu ni promu par SPDJI, Dow Jones, S&P et les membres de leurs groupes respectifs et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant au caractère opportun d'un placement dans de tels produits ni n'engage sa responsabilité à l'égard de toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSEINF_F(01/26)



Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVESG	Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Date de création de la série	28 janvier 2021	Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	51,5 millions \$	Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,28 %	Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des parts couvertes en \$ CA du Invesco S&P 500 ESG Index ETF ou directement dans des titres de sociétés en vue de reproduire l'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened, qui est un indice général pondéré en fonction de la capitalisation boursière conçu pour mesurer le rendement de sociétés qui respectent certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tout en conservant une pondération sectorielle globale similaire à celle du S&P 500^{MD}.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du FNB sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. NVIDIA Corp.	10,85 %
2. Apple Inc.	10,41 %
3. Microsoft Corp.	9,20 %
4. Alphabet Inc.	8,45 %
5. Meta Platforms, Inc.	3,54 %
6. Eli Lilly and Co.	2,15 %
7. Visa Inc.	1,43 %
8. Exxon Mobil Corp.	1,24 %
9. Walmart Inc.	1,22 %
10. Mastercard Inc.	1,14 %
Pourcentage total des dix principaux placements	49,63 %
Nombre total de placements	315

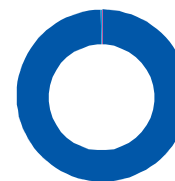
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle du FNB sous-jacent



Technologies de l'information	37,85 %
Services de communication	13,72 %
Produits financiers	12,96 %
Soins de santé	10,70 %
Autres secteurs	8,07 %
Industrie	6,76 %
Produits de première nécessité	4,89 %
Consommation discrétionnaire	4,82 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,11 %

Répartition géographique du FNB sous-jacent



États-Unis	99,60 %
Suisse	0,17 %
Autres éléments d'actif net	0,12 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,11 %

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

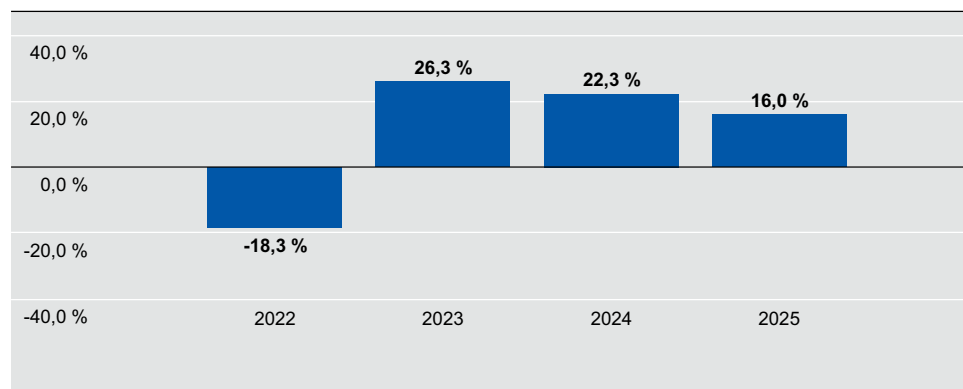
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des quatre dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,0 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 150 \$
Pire rendement	-16,0 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 840 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 862 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 13,46 %.

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme;
- souhaitent un placement pivot bien diversifié dans des actions américaines assorties d'un mandat environnemental, social et de gouvernance (ESG);
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placement pour diversifier leurs avoirs;
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 0,29 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,28 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,01 %
Frais du fonds	0,29 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened (l'« indice ») est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJI ») et est utilisé sous licence par Invesco Capital Management LLC et ses titulaires de sous-licence (collectivement, les « titulaires de licence »). S&P[®] et S&P 500^{MD} sont des marques de commerce déposées de S&P Global ou des membres de son groupe (« S&P »); Dow Jones[®] est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et une licence d'utilisation a été accordée à l'égard de ces marques de commerce à SPDJI et une sous-licence d'utilisation a été accordée à certaines fins aux titulaires de licence. Le Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco n'est pas parrainé, avalisé, vendu ni promu par SPDJI, Dow Jones, S&P et les membres de leurs groupes respectifs et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant au caractère opportun d'un placement dans de tels produits ni n'engage sa responsabilité à l'égard de toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSEEINF_PTF(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	6513	1511	1515	1519
(en \$ US)	6514	1512	1516	1510
Date de création de la série	22 octobre 1999			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,47 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

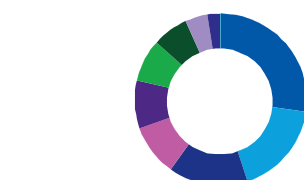
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

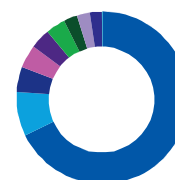
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

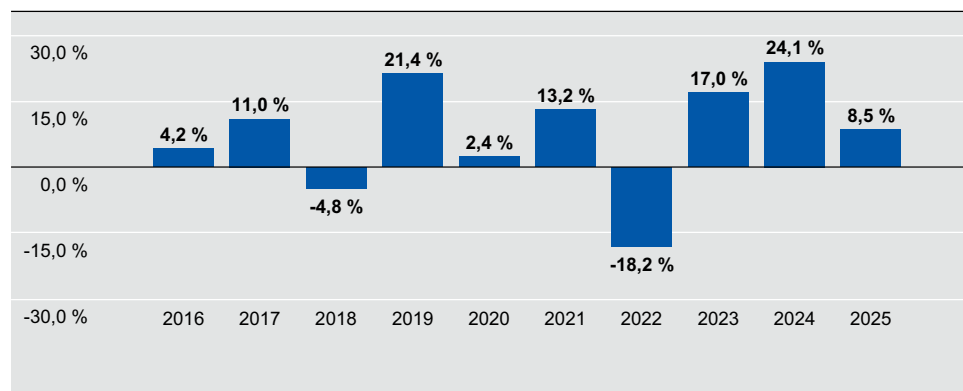
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 153 \$
Pire rendement	-20,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 795 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 996 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,16 %.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série H de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,60 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,47 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	2,60 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_A(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	1517
(en \$ US)	1518
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,02 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

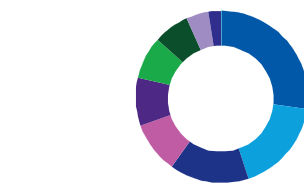
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

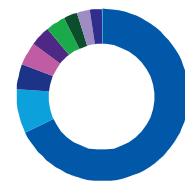
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

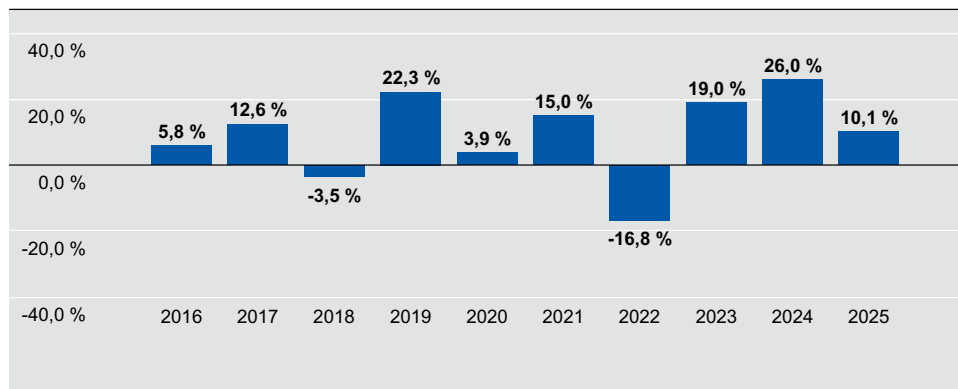
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 158 \$
Pire rendement	-20,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 798 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 307 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,72 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,15 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,02 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	1,15 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_F(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série H

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33103	33101	33105	33109
Date de création de la série	13 octobre 2009			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,49 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

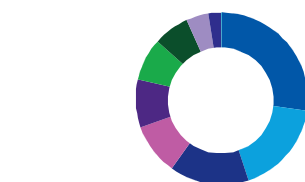
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

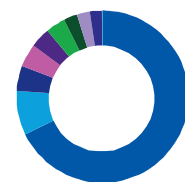
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série H

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

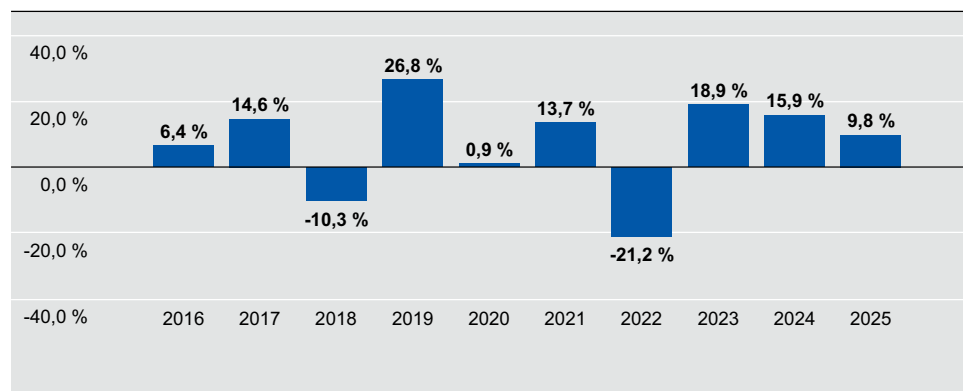
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série H du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série H du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série H du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 196 \$
Pire rendement	-26,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 733 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série H du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 897 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,61 %.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série H

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série H du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série H du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série H s'élevaient à 2,62 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,49 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	2,62 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série H

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série H du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_H(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21510
Date de création de la série	16 août 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

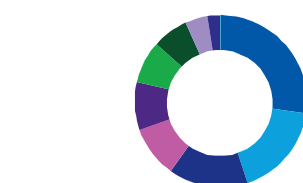
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

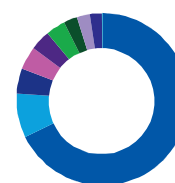
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

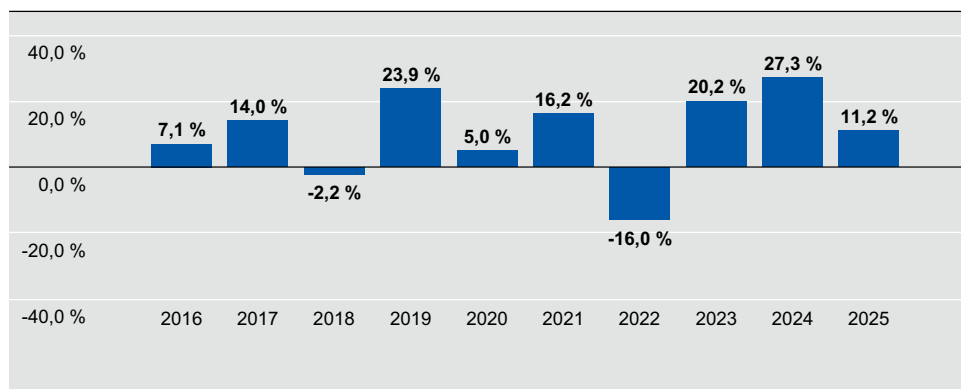
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 161 \$
Pire rendement	-20,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 800 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 580 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,94 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	0,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,50 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_I(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série O

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	SFS	IAF25	IAF50	IAF75	IAF100
Codes du fonds (en \$ CA)	6000	6250	6500	6750	6100
Date de création de la série	27 janvier 2014				
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$				
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,12 %				

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 250 000 \$ répartis entre les parts de série O de tous les fonds Invesco Canada Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

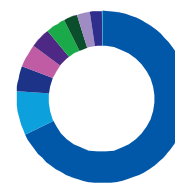
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série O

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

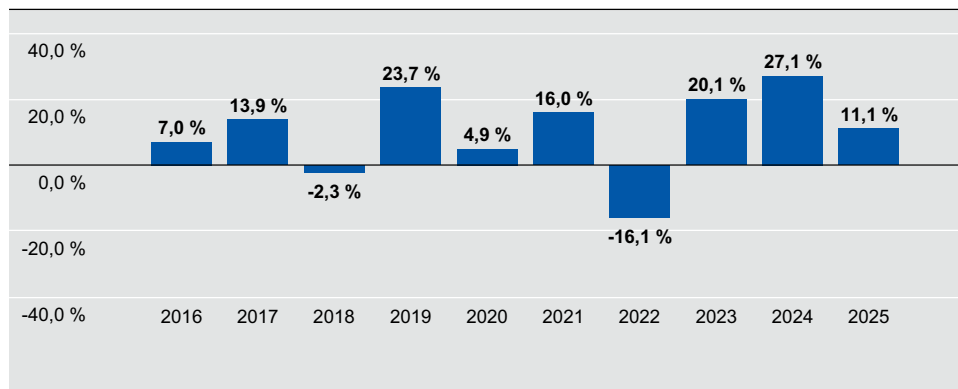
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série O du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série O du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 160 \$
Pire rendement	-20,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 800 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série O du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 553 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,82 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série O

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série O du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O.

Au 30 juin 2025, les frais de la série O s'élevaient à 0,25 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais à taux fixe du fonds.	0,12 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	0,25 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série O du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série O du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous êtes un épargnant qui est un particulier, la société de votre représentant peut vous demander des frais de conseils en valeurs annuels, que vous négociez avec votre représentant. Ces frais sont acquittés au moyen du rachat de parts du fonds que vous détenez. Si vous choisissez le mode de souscription à 0,25 %, à 0,50 %, à 0,75 % ou à 1,00 %, les frais de conseils en valeurs sont ceux prévus pour le mode de souscription choisi. Vous et votre représentant choisissez le mode de souscription. Nous avons également prévu un mode de souscription sans frais préétablis, ce qui vous laisse la latitude nécessaire pour négocier des frais différents avec votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi, nous recouvrerons des frais pouvant atteindre 1,50 % pour votre compte et les remettrons à la société de votre représentant. Si ce mode de souscription est choisi et que nous ne recevons pas de documents, nous ne procéderons pas au rachat de parts et présumerons que la société de votre représentant n'exigera pas de frais ou qu'elle vous les imputera directement. Les investisseurs institutionnels ne versent aucuns frais de conseils en valeurs.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série O. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels sont les suivants : 0,85 % sur la première tranche d'actifs de 500 000 \$; 0,75 % sur la tranche d'actifs entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$; 0,70 % sur la tranche d'actifs entre 1 000 000 \$ et 5 000 000 \$; et 0,65 % sur la tranche d'actifs dépassant 5 000 000 \$. Certains investisseurs institutionnels et épargnants très bien nantis peuvent négocier les frais de gestion et de conseils en valeurs exigés à l'égard des parts de série O.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série O

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_O(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	21533	21531	21535	21539
(en \$ US)	20533	20531	20535	20539
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,16 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

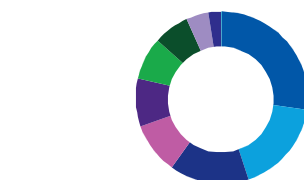
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

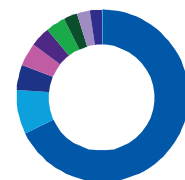
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

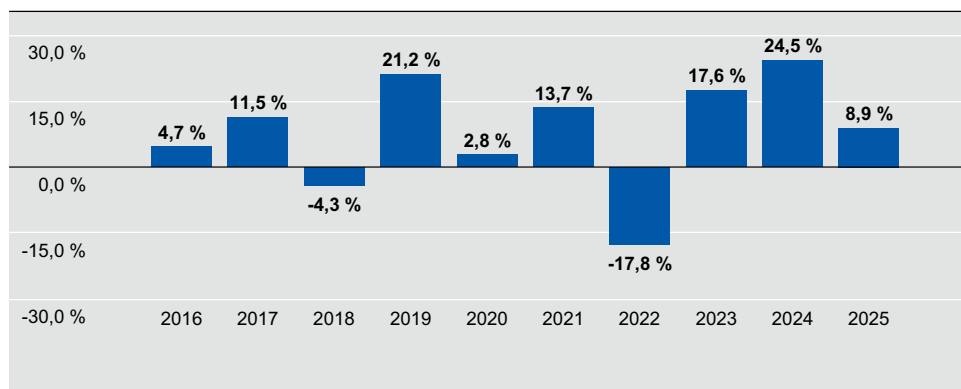
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 155 \$
Pire rendement	-20,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 796 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 074 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,57 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,29 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,16 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	2,29 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_P(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITTF
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,91 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

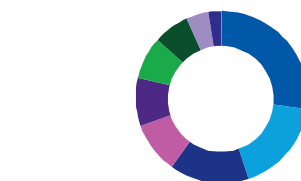
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

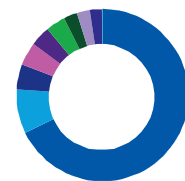
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

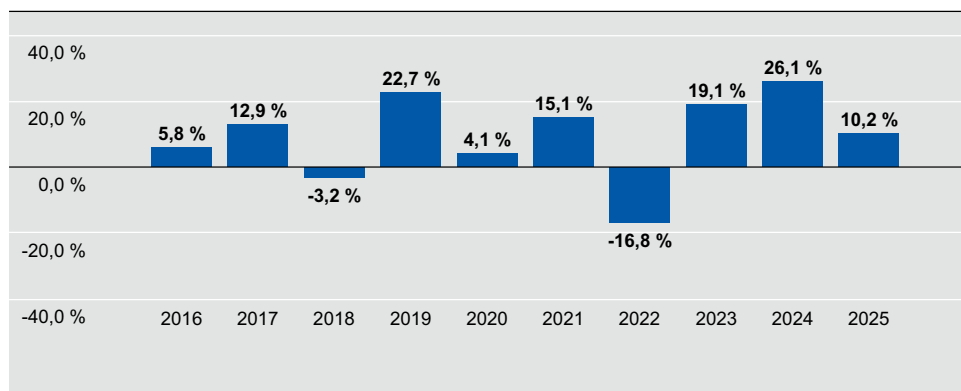
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 158 \$
Pire rendement	-20,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 798 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 341 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,88 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,91 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	1,04 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIFF_PTF(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série PTFU

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITTF.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

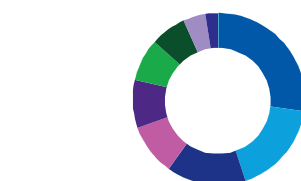
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

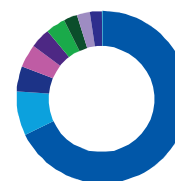
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

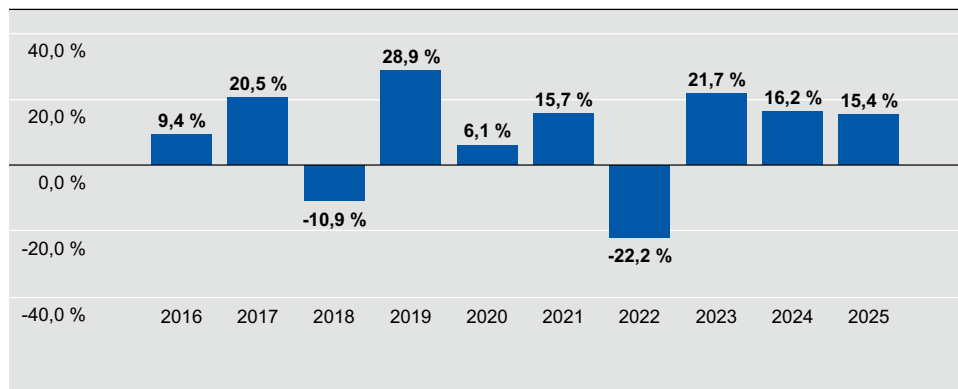
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 200 \$
Pire rendement	-26,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 736 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 359 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,96 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série PTFU

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,09 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	1,09 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIFF_PTFU(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série FS

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Les parts de série FS du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des parts de série FS du fonds peuvent continuer à souscrire des parts de série FS du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

Bref aperçu

	FSI
Codes du fonds (en \$ CA)	1513
(en \$ US)	1514
Date de création de la série	1 septembre 1981
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,73 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

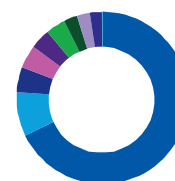
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série FS

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

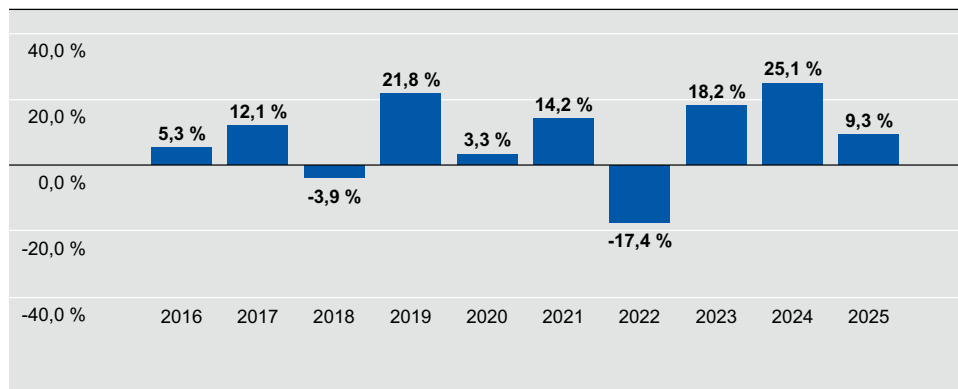
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FS du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série FS du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série FS du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 156 \$
Pire rendement	-20,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 797 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série FS du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 173 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,07 %.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série FS

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série H de ce fonds.

Les parts de série FS du fonds ne sont actuellement plus offertes aux nouveaux épargnants. Seuls les épargnants qui détiennent des parts de série FS du fonds peuvent continuer à souscrire des parts de série FS du fonds dans un compte où ils en détiennent déjà.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FS du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série FS du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série FS s'élevaient à 1,86 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi). Invesco Canada Ltée paye les frais d'exploitation pour les parts de série FS.

1,73 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,13 %

Frais du fonds

1,86 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 0,30 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 3,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série FS

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série FS du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_F_SC(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	25573	25571	25575	25579
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,38 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

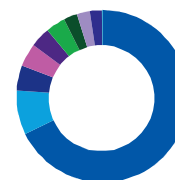
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

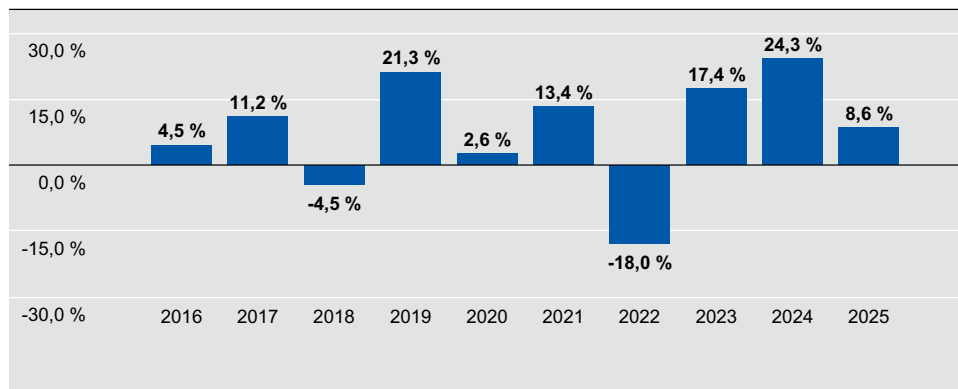
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 154 \$
Pire rendement	-20,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 795 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 036 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,37 %.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,38 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	2,51 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_T4(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	25583	25581	25585	25589
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,39 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

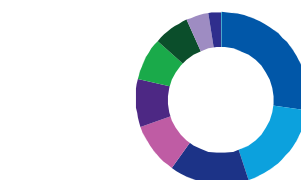
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

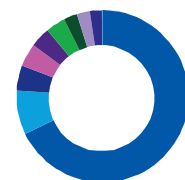
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

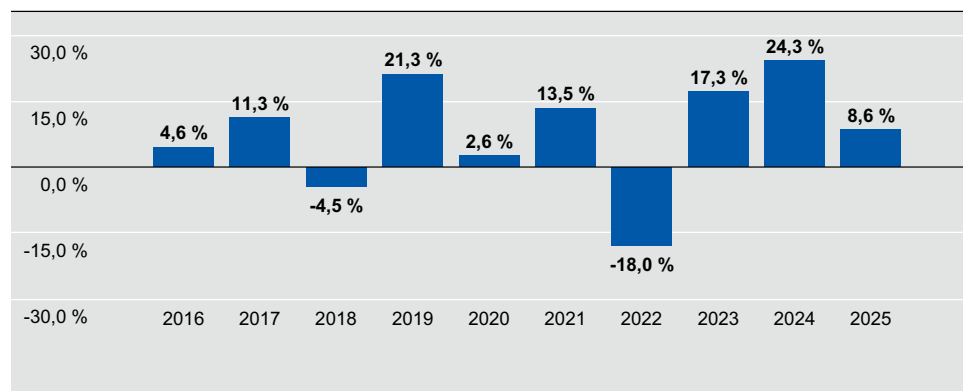
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 154 \$
Pire rendement	-20,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 795 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 040 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,39 %.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,52 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,39 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	2,52 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_T6(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T8

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	25593	25591	25595	25599
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,40 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

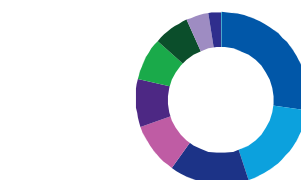
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

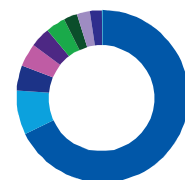
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

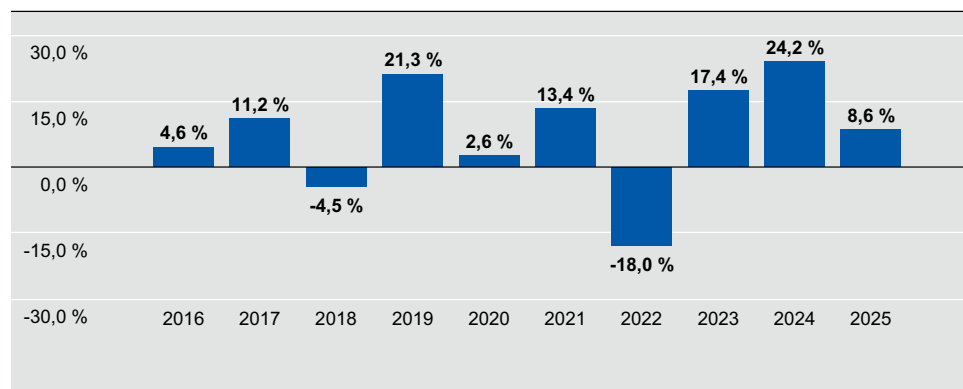
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 154 \$
Pire rendement	-20,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 795 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 037 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,37 %.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,40 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	2,53 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série T8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTRIF_T8(01/26)



Fonds de sociétés mondiales Invesco - série W

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de sociétés mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	50707
Date de création de la série	22 août 2025
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,2 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	Le RFG n'est pas disponible puisque la série est nouvelle.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

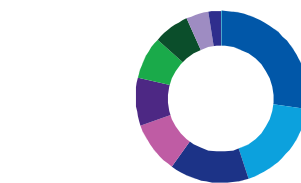
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Microsoft Corp.	6,17 %
2. NVIDIA Corp.	4,57 %
3. Apple Inc.	4,13 %
4. Alphabet Inc.	3,74 %
5. Amazon.com, Inc.	3,30 %
6. Mastercard Inc.	2,72 %
7. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,69 %
8. Broadcom Inc.	2,38 %
9. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	2,33 %
10. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,31 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,34 %
Nombre total de placements	69

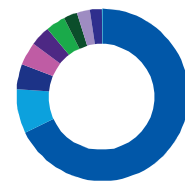
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	27,27 %
Industrie	17,63 %
Produits financiers	14,97 %
Consommation discrétionnaire	9,63 %
Autres secteurs	9,12 %
Services de communication	7,98 %
Soins de santé	6,72 %
Matériaux	4,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



États-Unis	67,79 %
Autres pays	8,35 %
Royaume-Uni	4,69 %
France	4,28 %
Canada	3,86 %
Chine	3,70 %
Japon	2,49 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,36 %
Taiwan	2,33 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série W

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle série, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Invesco Canada Ltée. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série W du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série du fonds puisqu'elle est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série W du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série W il s'agit d'une nouvelle série d'un fonds du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série du fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série W du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série du fonds est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série W du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série W du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais de la série se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 0,65 % de la valeur de la série. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore connus.

Fonds de sociétés mondiales Invesco - série W

2. Frais du fonds (suite)

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série W du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série W du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J 0E6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSINVGLCF_W(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco[®] - série A

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24913	24911	24915	24919
(en \$ US)	24723	24721	24725	24729
Date de création de la série	16 avril 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,60 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

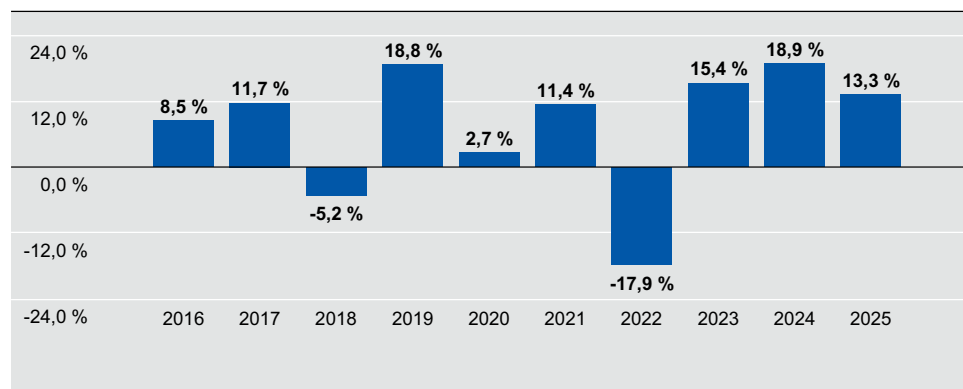
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 159 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 994 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,14 %.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements en titres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des parts de série H de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,75 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,60 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	2,75 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_A(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	24947
(en \$ US)	24727
Date de création de la série	16 avril 2007
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,87 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

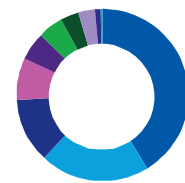
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

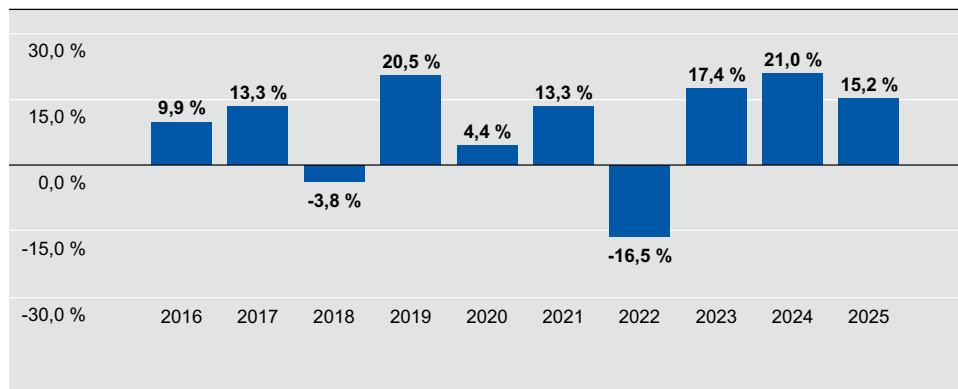
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$
Pire rendement	-21,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 788 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 330 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,83 %.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements en titres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des parts de série FH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,87 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	1,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_F(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série F4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	24077
Date de création de la série	8 août 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,88 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

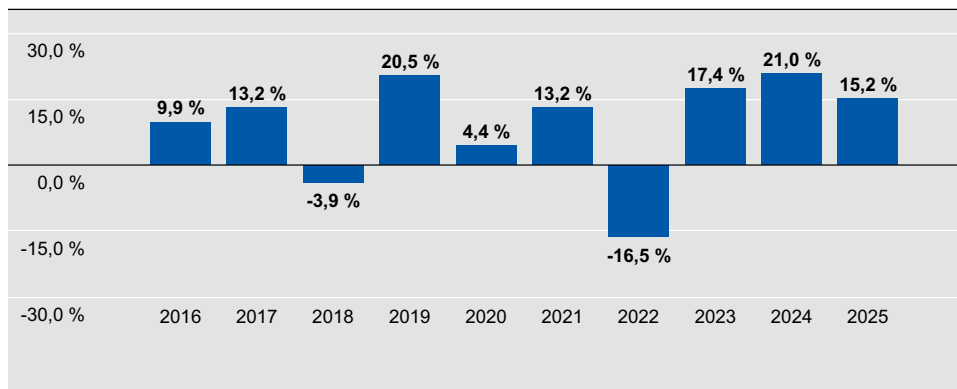
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$
Pire rendement	-21,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 788 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 328 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,82 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série F4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F4 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F4 s'élevaient à 1,03 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,88 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	1,03 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F4 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F4

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_F4(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série FH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	40707
Date de création de la série	6 juin 2016
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,80 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série FH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

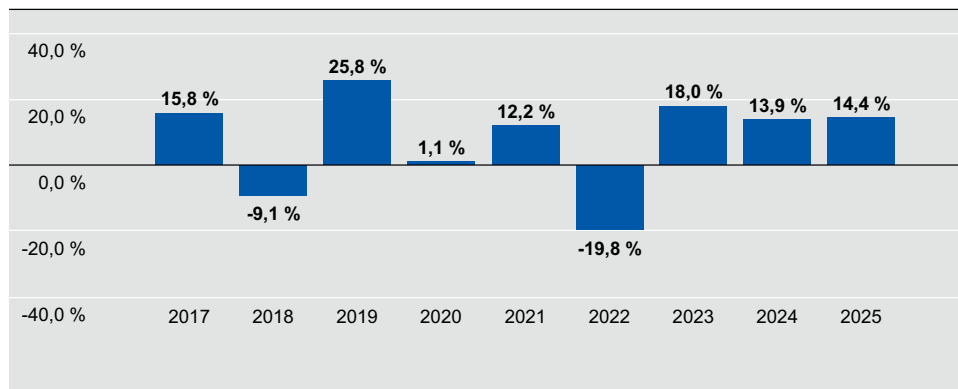
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série FH du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série FH du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série FH du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 188 \$
Pire rendement	-27,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 729 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série FH du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 927 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,09 %.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série FH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série FH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série FH du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série FH s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,80 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,15 %

Frais du fonds

0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série FH du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série FH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série FH

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_FH(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série F6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	24087
Date de création de la série	8 août 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,86 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

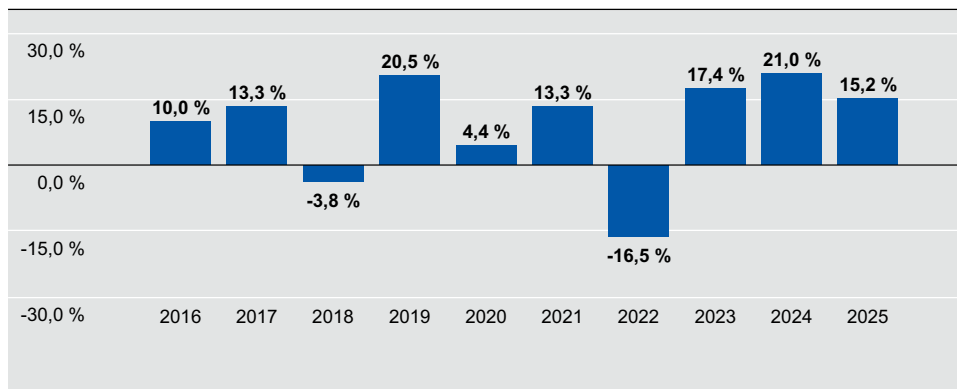
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$
Pire rendement	-21,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 789 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 337 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,86 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série F6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F6 s'élevaient à 1,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,86 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	1,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F6 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série F6

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_F6(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série H

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	34203	34201	34205	34209
Date de création de la série	6 juin 2016			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,62 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	26,44 %
■ Produits financiers	24,32 %
■ Technologies de l'information	18,96 %
■ Consommation discrétionnaire	9,31 %
■ Autres secteurs	6,51 %
■ Produits de première nécessité	5,51 %
■ Soins de santé	5,09 %
■ Services de communication	2,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
■ Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



■ États-Unis	41,26 %
■ Royaume-Uni	20,66 %
■ Autres pays	12,11 %
■ Pays-Bas	7,96 %
■ Canada	5,26 %
■ Hong Kong	4,72 %
■ Danemark	3,46 %
■ France	3,10 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
■ Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série H

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

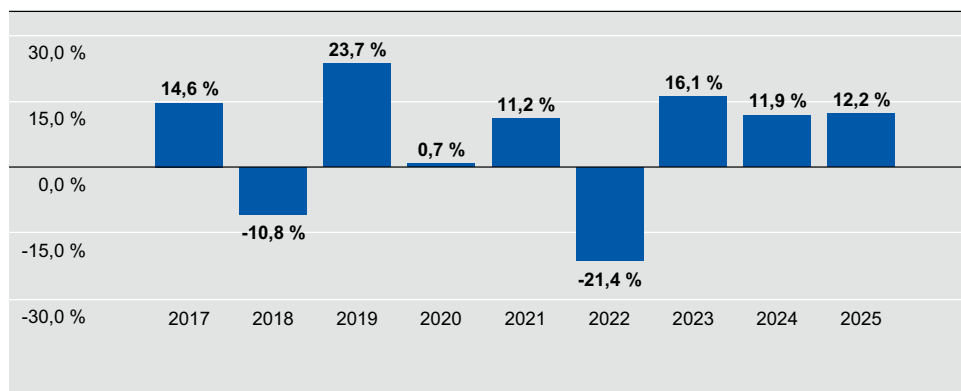
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série H du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série H du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série H du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 194 \$
Pire rendement	-27,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 727 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série H du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 684 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,60 %.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série H

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série H du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série H du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série H s'élevaient à 2,77 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,62 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	2,77 %

Nous échangerons vos actions de série H contre des actions de série PH du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés et si vous détenez vos actions de série H dans un compte enregistré. La réduction des frais annuels entre les séries H et PH est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PH, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série H. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série H

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série H du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_H(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco[®] - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24923	24921	24925	24929
(en \$ US)	24833	24831	24835	24839
Date de création de la série	7 décembre 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,19 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

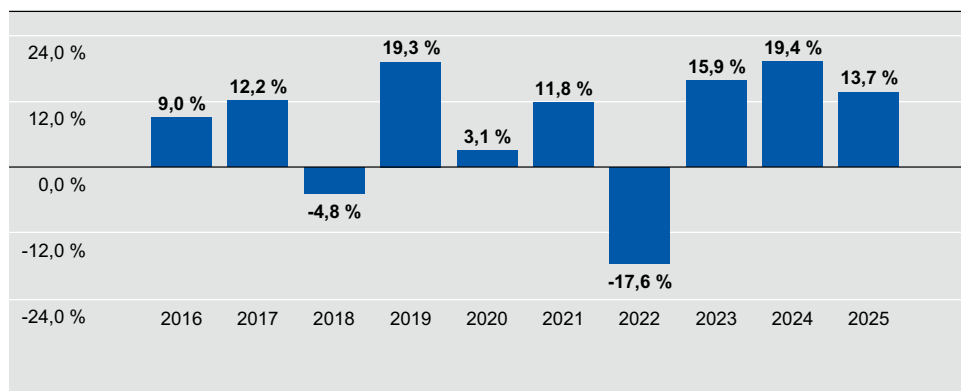
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 160 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 074 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,57 %.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements en titres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des parts de série PH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,34 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,19 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	2,34 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_P(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série PH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Code du fonds (en \$ CA)	40763	40761	40765	40769
Date de création de la série	6 juin 2016			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,45 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

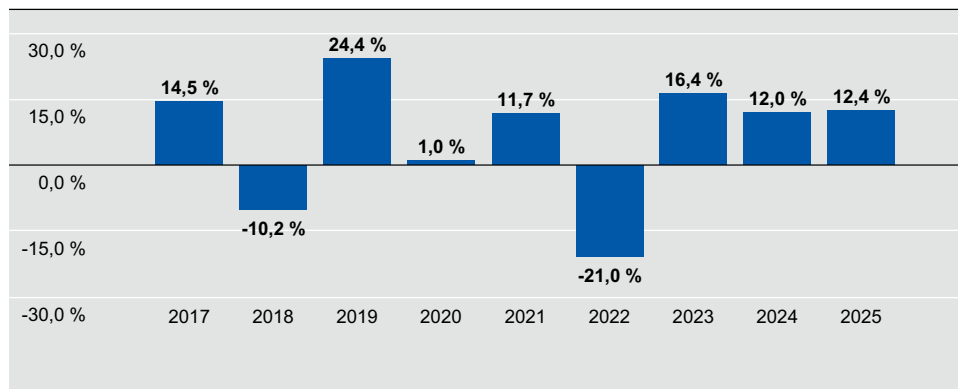
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PH du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PH du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PH du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 198 \$
Pire rendement	-27,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 730 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PH du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 739 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,95 %.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PH du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PH s'élevaient à 2,60 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		2,45 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,15 %
Frais du fonds		2,60 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PH

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_PH(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série PT4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	25823	25821	25825	25829
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,16 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

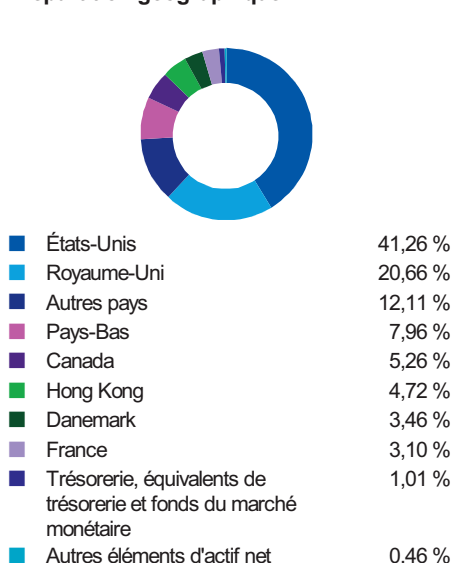
1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

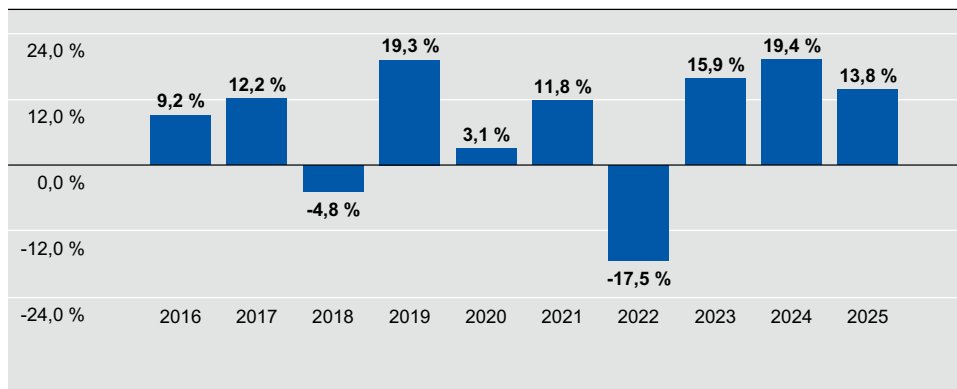
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 160 \$
Pire rendement	-21,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 787 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 085 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,62 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 2,31 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,16 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,15 %

Frais du fonds

2,31 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_PT4(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série PT6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	26823	26821	26825	26829
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,14 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

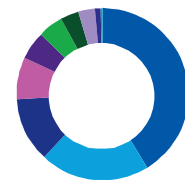
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

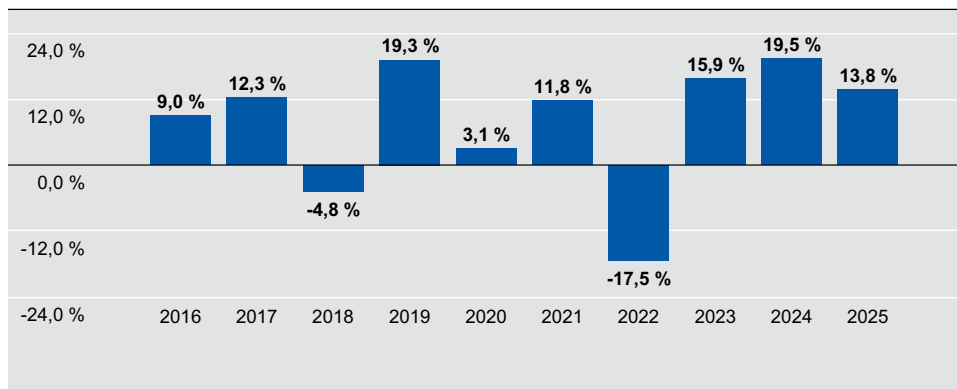
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 160 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 086 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,63 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,29 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,14 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	2,29 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_PT6(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série PT8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24963	24961	24965	24969
Date de création de la série	21 novembre 2017			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,17 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

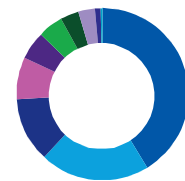
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

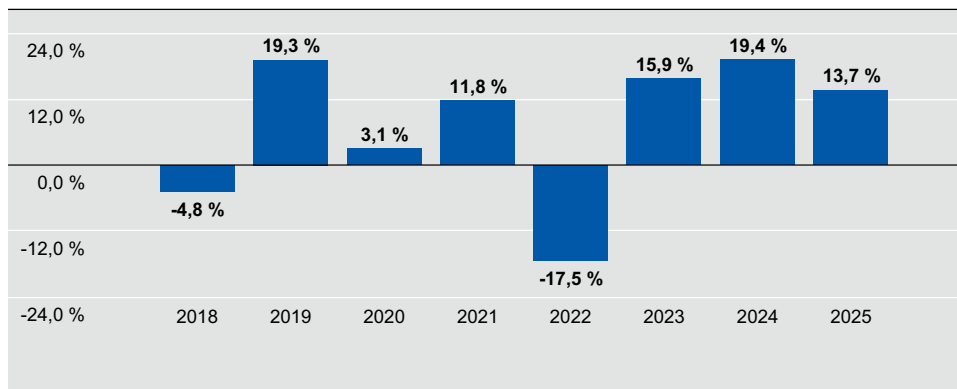
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT8 du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT8 du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT8 du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 160 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT8 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 710 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,84 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série PT8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT8

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT8 s'élevaient à 2,32 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,17 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,15 %

Frais du fonds

2,32 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PT8

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_PT8(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITGD
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,86 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

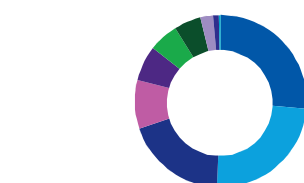
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	26,44 %
Produits financiers	24,32 %
Technologies de l'information	18,96 %
Consommation discrétionnaire	9,31 %
Autres secteurs	6,51 %
Produits de première nécessité	5,51 %
Soins de santé	5,09 %
Services de communication	2,39 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



États-Unis	41,26 %
Royaume-Uni	20,66 %
Autres pays	12,11 %
Pays-Bas	7,96 %
Canada	5,26 %
Hong Kong	4,72 %
Danemark	3,46 %
France	3,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

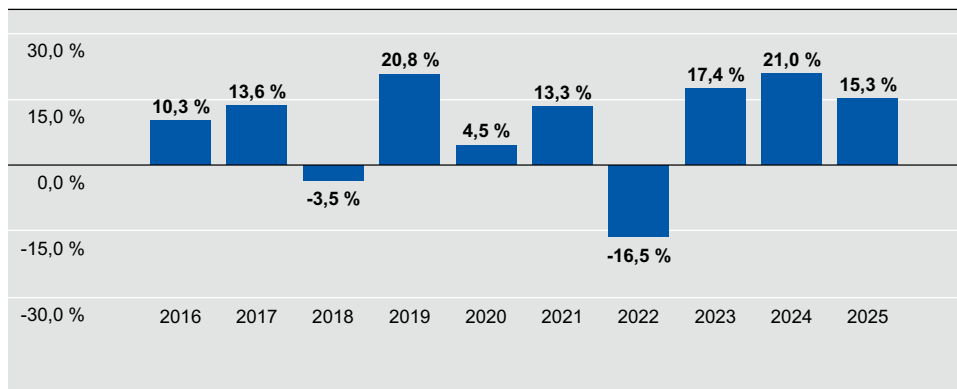
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$
Pire rendement	-21,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 789 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 363 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,98 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,86 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	1,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_PTF(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24973	24971	24975	24979
Date de création de la série	16 avril 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,51 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	26,44 %
■ Produits financiers	24,32 %
■ Technologies de l'information	18,96 %
■ Consommation discrétionnaire	9,31 %
■ Autres secteurs	6,51 %
■ Produits de première nécessité	5,51 %
■ Soins de santé	5,09 %
■ Services de communication	2,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
■ Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



■ États-Unis	41,26 %
■ Royaume-Uni	20,66 %
■ Autres pays	12,11 %
■ Pays-Bas	7,96 %
■ Canada	5,26 %
■ Hong Kong	4,72 %
■ Danemark	3,46 %
■ France	3,10 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
■ Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

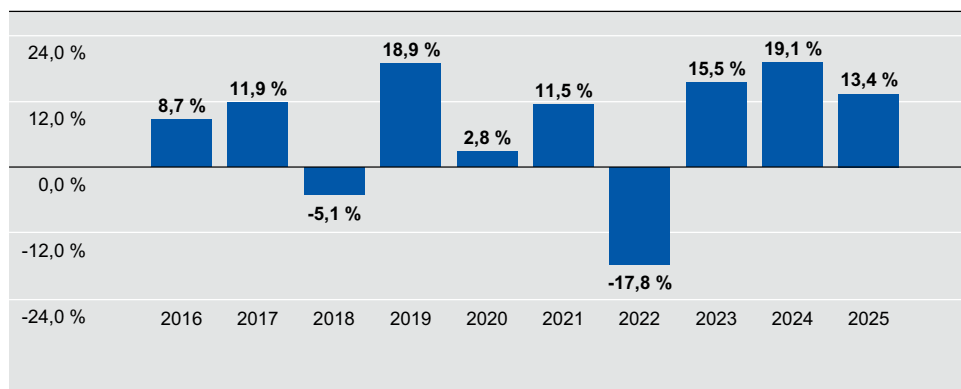
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 159 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 016 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,26 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T4

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,51 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	2,66 %

Nous échangerons vos actions de série T4 contre des actions de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_T4(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24983	24981	24985	24989
Date de création de la série	16 avril 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,59 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	26,44 %
■ Produits financiers	24,32 %
■ Technologies de l'information	18,96 %
■ Consommation discrétionnaire	9,31 %
■ Autres secteurs	6,51 %
■ Produits de première nécessité	5,51 %
■ Soins de santé	5,09 %
■ Services de communication	2,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
■ Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



■ États-Unis	41,26 %
■ Royaume-Uni	20,66 %
■ Autres pays	12,11 %
■ Pays-Bas	7,96 %
■ Canada	5,26 %
■ Hong Kong	4,72 %
■ Danemark	3,46 %
■ France	3,10 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
■ Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

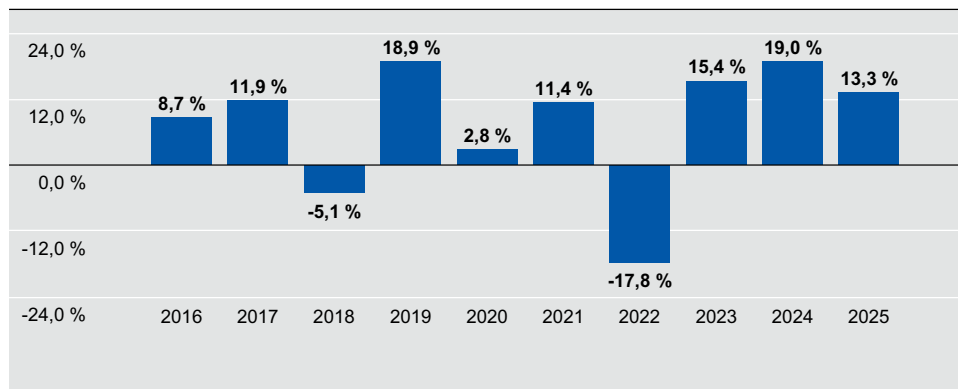
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 159 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 008 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,22 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T6

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,74 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,59 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	2,74 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_T6(01/26)



Catégorie mondiale dividendes Invesco® - série T8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale dividendes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	24993	24991	24995	24999
Date de création de la série	16 avril 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	720,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,69 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde sur lesquels des dividendes sont versés.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. 3i Group PLC	5,42 %
2. Canadien Pacifique Kansas City Limitée	5,26 %
3. Microsoft Corp.	4,82 %
4. AIA Group Ltd.	4,72 %
5. Texas Instruments Inc.	4,52 %
6. Rolls-Royce Holdings PLC	4,44 %
7. Coca-Cola Europacific Partners PLC	4,07 %
8. Standard Chartered PLC	2,95 %
9. ASML Holding N.V.	2,92 %
10. XPO, Inc.	2,78 %
Pourcentage total des dix principaux placements	41,90 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	26,44 %
■ Produits financiers	24,32 %
■ Technologies de l'information	18,96 %
■ Consommation discrétionnaire	9,31 %
■ Autres secteurs	6,51 %
■ Produits de première nécessité	5,51 %
■ Soins de santé	5,09 %
■ Services de communication	2,39 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
■ Autres éléments d'actif net	0,46 %

Répartition géographique



■ États-Unis	41,26 %
■ Royaume-Uni	20,66 %
■ Autres pays	12,11 %
■ Pays-Bas	7,96 %
■ Canada	5,26 %
■ Hong Kong	4,72 %
■ Danemark	3,46 %
■ France	3,10 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,01 %
■ Autres éléments d'actif net	0,46 %

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

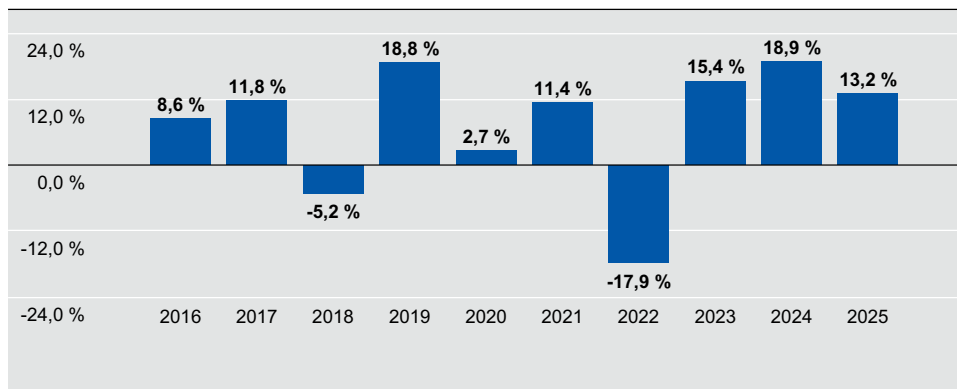
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 159 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 997 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,16 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T8

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,84 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,69 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,15 %
Frais du fonds	2,84 %

Nous échangerons vos actions de série T8 contre des actions de série PT8 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T8 et PT8 est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT8, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T8. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale dividendes Invesco - série T8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTGDCF_T8(01/26)



Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	58203
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	31,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,67 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans les titres du Invesco Invesco S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats ESG Index ETF (symbole à la TSX : ICAE), les parts couvertes en \$ CA du Invesco S&P US Dividend Aristocrats ESG Index ETF (symbole à la TSX : IUAE) et les parts couvertes en \$ CA du Invesco S&P International Developed Dividend Aristocrats ESG Index ETF (symbole à la TSX : IIAE), soit des fonds négociés en bourse qui, ensemble, investissent dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés situées dans des marchés développés du monde entier. Ces FNB Invesco sont conçus pour reproduire le rendement d'indices sous-jacents qui intègrent certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre de leur méthodologie.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco S&P US Dividend Aristocrats ESG Index ETF	49,32 %
2. Invesco S&P International Developed Dividend Aristocrats ESG Index ETF	35,34 %
3. Invesco S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats ESG Index ETF	14,93 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	0,24 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,91 %
Nombre total de placements	5

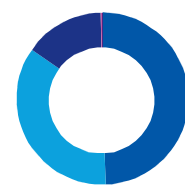
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	99,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,32 %
Autres éléments d'actif net	0,09 %

Répartition géographique



États-Unis	49,32 %
Monde	35,34 %
Canada	14,93 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,32 %
Autres éléments d'actif net	0,09 %

Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

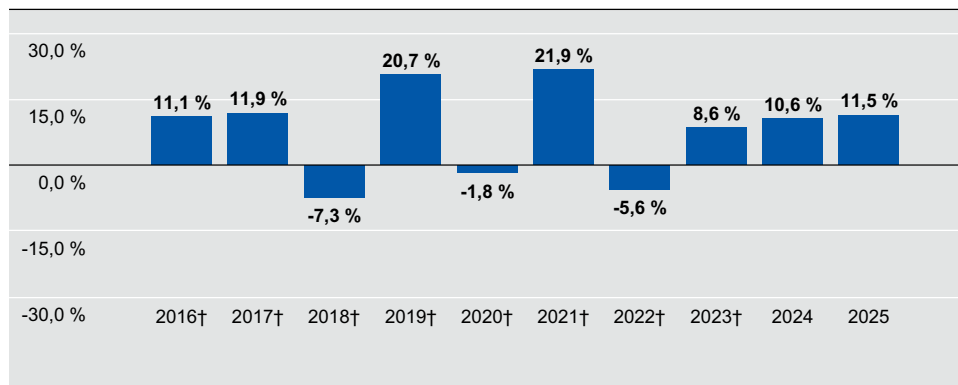
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 27 juillet 2023, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-23,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 761 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 108 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,74 %.

Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement qui applique des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de ses objectifs de placement fondamentaux
- recherchent une croissance du capital à long terme
- recherchent des actions mondiales sur lesquelles des dividendes sont versés
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,73 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,67 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	1,73 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice S&P ESG High Yield Dividend Aristocrats FMC Weighted, l'indice S&P International Developed Ex-North America & Korea ESG Dividend Aristocrats FMC Weighted et l'indice aristocrates de dividendes canadiens ESG pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant S&P/TSX (l'« indices ») est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJI ») et est utilisé sous licence par Invesco Capital Management LLC et ses titulaires de sous-licence (collectivement, les « titulaires de licence »). S&P® et Dividend Aristocrats^{MD} sont des marques de commerce déposées de S&P Global ou des membres de son groupe (« S&P »); Dow Jones® est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et une licence d'utilisation a été accordée à l'égard de ces marques de commerce à SPDJI et une sous-licence d'utilisation a été accordée à certaines fins aux titulaires de licence. Le Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco n'est pas parrainé, avalisé, vendu ni promu par SPDJI, Dow Jones, S&P et les membres de leurs groupes respectifs et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant au caractère opportun d'un placement dans de tels produits ni n'engage sa responsabilité à l'égard de toute erreur, omission ou interruption de l'indices.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	58207
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	31,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,51 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans les titres du Invesco Invesco S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats ESG Index ETF (symbole à la TSX : ICAE), les parts couvertes en \$ CA du Invesco S&P US Dividend Aristocrats ESG Index ETF (symbole à la TSX : IUAE) et les parts couvertes en \$ CA du Invesco S&P International Developed Dividend Aristocrats ESG Index ETF (symbole à la TSX : IIAE), soit des fonds négociés en bourse qui, ensemble, investissent dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés situées dans des marchés développés du monde entier. Ces FNB Invesco sont conçus pour reproduire le rendement d'indices sous-jacents qui intègrent certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le cadre de leur méthodologie.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco S&P US Dividend Aristocrats ESG Index ETF	49,32 %
2. Invesco S&P International Developed Dividend Aristocrats ESG Index ETF	35,34 %
3. Invesco S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats ESG Index ETF	14,93 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	0,24 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,91 %
Nombre total de placements	5

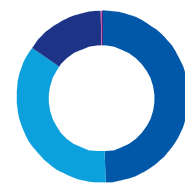
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB)	99,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,32 %
Autres éléments d'actif net	0,09 %

Répartition géographique



États-Unis	49,32 %
Monde	35,34 %
Canada	14,93 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,32 %
Autres éléments d'actif net	0,09 %

Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

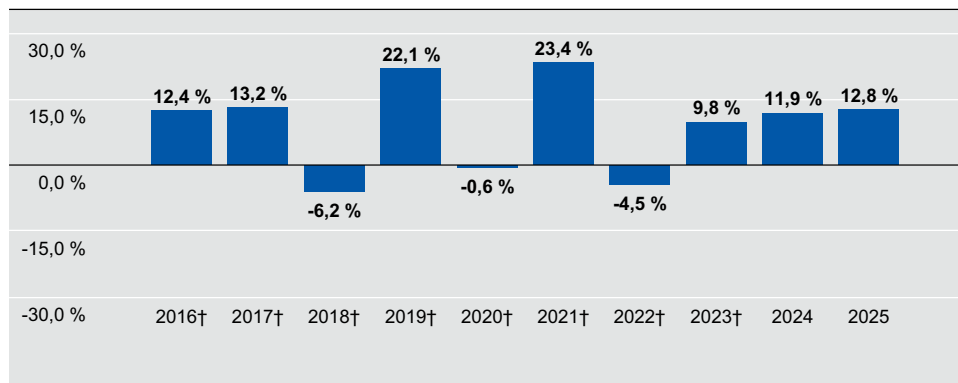
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 27 juillet 2023, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,4 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 134 \$
Pire rendement	-23,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 763 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 366 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,99 %.

Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement qui applique des stratégies de placement axées sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le cadre de ses objectifs de placement fondamentaux
- recherchent une croissance du capital à long terme
- recherchent des actions mondiales sur lesquelles des dividendes sont versés
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,51 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,57 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice S&P ESG High Yield Dividend Aristocrats FMC Weighted, l'indice S&P International Developed Ex-North America & Korea ESG Dividend Aristocrats FMC Weighted et l'indice aristocrates de dividendes canadiens ESG pondéré selon la capitalisation boursière rajustée en fonction du flottant S&P/TSX (l'« indices ») est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJI ») et est utilisé sous licence par Invesco Capital Management LLC et ses titulaires de sous-licence (collectivement, les « titulaires de licence »). S&P® et Dividend Aristocrats^{MD} sont des marques de commerce déposées de S&P Global ou des membres de son groupe (« S&P »); Dow Jones® est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »); et une licence d'utilisation a été accordée à l'égard de ces marques de commerce à SPDJI et une sous-licence d'utilisation a été accordée à certaines fins aux titulaires de licence. Le Fonds FNB de dividendes mondiaux ESG Invesco n'est pas parrainé, avalisé, vendu ni promu par SPDJI, Dow Jones, S&P et les membres de leurs groupes respectifs et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant au caractère opportun d'un placement dans de tels produits ni n'engage sa responsabilité à l'égard de toute erreur, omission ou interruption de l'indices.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Codes du fonds (en \$ CA)	9913
Date de création de la série	17 novembre 2022
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,24 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de partout dans le monde et de dérivés et de produits structurés émis par des institutions financières du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	15,39 %
2. Bons du Trésor des États-Unis	5,48 %
3. NVIDIA Corp.	5,32 %
4. Microsoft Corp.	4,59 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,30 %
6. Alphabet Inc.	3,52 %
7. iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	2,33 %
8. Broadcom Inc.	2,31 %
9. Tesla, Inc.	1,41 %
10. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	1,30 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,95 %
Nombre total de placements	569

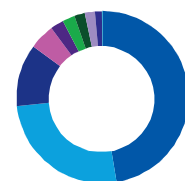
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Technologies de l'information	23,35 %
Produits financiers	14,50 %
Consommation discrétionnaire	7,01 %
Services de communication	6,88 %
Soins de santé	6,65 %
Industrie	6,52 %
Autres secteurs	6,18 %
Matériaux	2,94 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



États-Unis	47,41 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Autres pays	11,76 %
Japon	4,84 %
Canada	2,42 %
Monde	2,33 %
France	2,05 %
Taiwan	1,90 %
Chine	1,32 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco

- série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

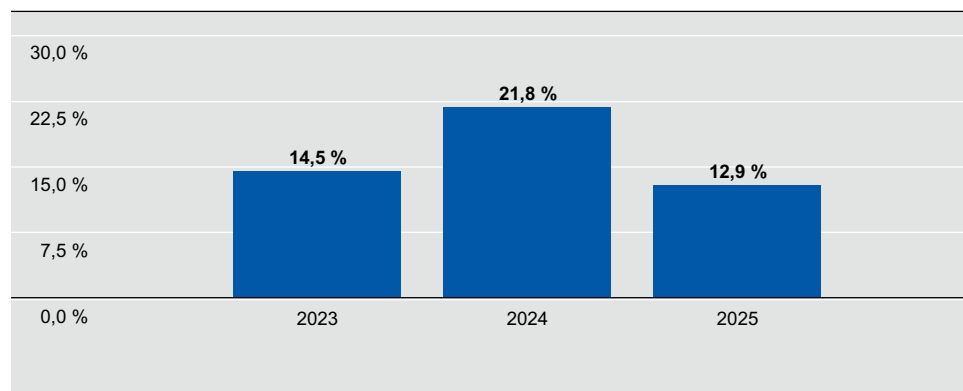
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des trois dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,6 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 096 \$
Pire rendement	-6,8 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 932 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 567 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 15,48 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une croissance du capital et un revenu à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales assorti de distributions de revenu mensuelles
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco

- série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,38 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,24 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	2,38 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco

- série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGEIAF_A(01/26)



Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	9947
Date de création de la série	17 novembre 2022
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,01 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de partout dans le monde et de dérivés et de produits structurés émis par des institutions financières du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	15,39 %
2. Bons du Trésor des États-Unis	5,48 %
3. NVIDIA Corp.	5,32 %
4. Microsoft Corp.	4,59 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,30 %
6. Alphabet Inc.	3,52 %
7. iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	2,33 %
8. Broadcom Inc.	2,31 %
9. Tesla, Inc.	1,41 %
10. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	1,30 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,95 %
Nombre total de placements	569

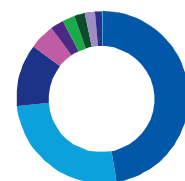
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Technologies de l'information	23,35 %
Produits financiers	14,50 %
Consommation discrétionnaire	7,01 %
Services de communication	6,88 %
Soins de santé	6,65 %
Industrie	6,52 %
Autres secteurs	6,18 %
Matériaux	2,94 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



États-Unis	47,41 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Autres pays	11,76 %
Japon	4,84 %
Canada	2,42 %
Monde	2,33 %
France	2,05 %
Taiwan	1,90 %
Chine	1,32 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

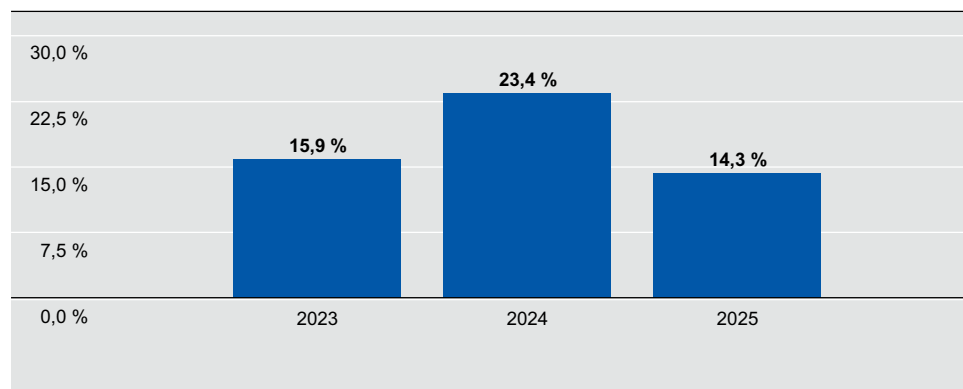
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des trois dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,9 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 099 \$
Pire rendement	-6,5 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 935 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 630 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 16,94 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une croissance du capital et un revenu à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales assorti de distributions de revenu mensuelles
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,15 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,01 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	1,15 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGEIAF_F(01/26)



Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	9957
Date de création de la série	17 novembre 2022
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de partout dans le monde et de dérivés et de produits structurés émis par des institutions financières du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	15,39 %
2. Bons du Trésor des États-Unis	5,48 %
3. NVIDIA Corp.	5,32 %
4. Microsoft Corp.	4,59 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,30 %
6. Alphabet Inc.	3,52 %
7. iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	2,33 %
8. Broadcom Inc.	2,31 %
9. Tesla, Inc.	1,41 %
10. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	1,30 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,95 %
Nombre total de placements	569

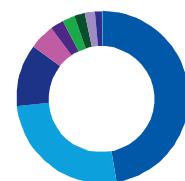
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Technologies de l'information	23,35 %
Produits financiers	14,50 %
Consommation discrétionnaire	7,01 %
Services de communication	6,88 %
Soins de santé	6,65 %
Industrie	6,52 %
Autres secteurs	6,18 %
Matériaux	2,94 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



États-Unis	47,41 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Autres pays	11,76 %
Japon	4,84 %
Canada	2,42 %
Monde	2,33 %
France	2,05 %
Taiwan	1,90 %
Chine	1,32 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

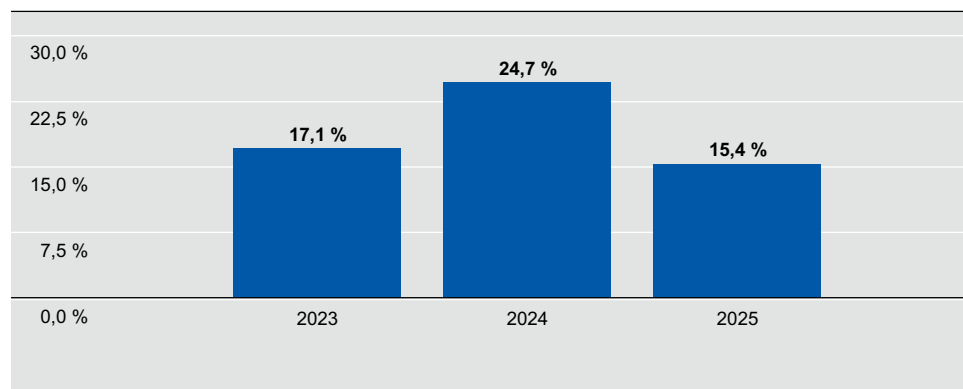
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des trois dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,2 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 102 \$
Pire rendement	-6,3 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 937 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 683 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 18,15 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une croissance du capital et un revenu à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales assorti de distributions de revenu mensuelles
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,14 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	0,14 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,85 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGEIAF_I(01/26)



Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Codes du fonds (en \$ CA)	9963
Date de création de la série	17 novembre 2022
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,06 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de partout dans le monde et de dérivés et de produits structurés émis par des institutions financières du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	15,39 %
2. Bons du Trésor des États-Unis	5,48 %
3. NVIDIA Corp.	5,32 %
4. Microsoft Corp.	4,59 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,30 %
6. Alphabet Inc.	3,52 %
7. iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	2,33 %
8. Broadcom Inc.	2,31 %
9. Tesla, Inc.	1,41 %
10. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	1,30 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,95 %
Nombre total de placements	569

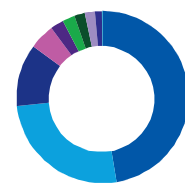
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Technologies de l'information	23,35 %
Produits financiers	14,50 %
Consommation discrétionnaire	7,01 %
Services de communication	6,88 %
Soins de santé	6,65 %
Industrie	6,52 %
Autres secteurs	6,18 %
Matériaux	2,94 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



États-Unis	47,41 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Autres pays	11,76 %
Japon	4,84 %
Canada	2,42 %
Monde	2,33 %
France	2,05 %
Taiwan	1,90 %
Chine	1,32 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

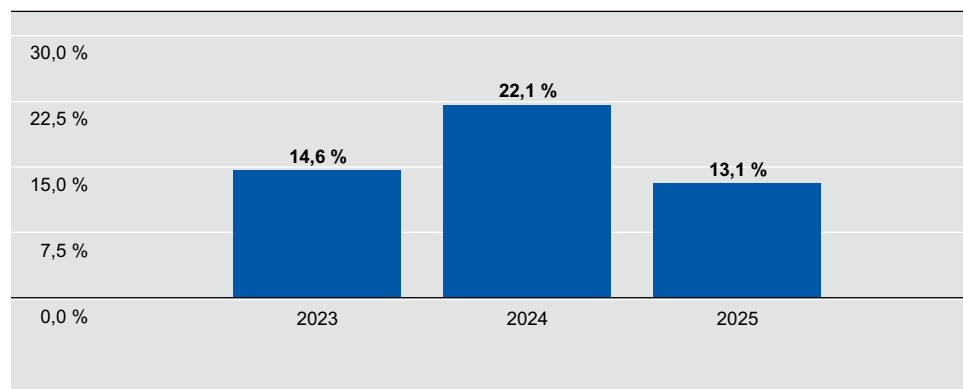
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des trois dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,6 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 096 \$
Pire rendement	-6,8 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 932 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 575 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 15,66 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une croissance du capital et un revenu à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales assorti de distributions de revenu mensuelles
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,20 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		2,06 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,14 %
Frais du fonds		2,20 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série P

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGEIAF_P(01/26)



Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série W

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	9907
Date de création de la série	14 juin 2023
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	126,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,80 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres de partout dans le monde et de dérivés et de produits structurés émis par des institutions financières du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	15,39 %
2. Bons du Trésor des États-Unis	5,48 %
3. NVIDIA Corp.	5,32 %
4. Microsoft Corp.	4,59 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,30 %
6. Alphabet Inc.	3,52 %
7. iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	2,33 %
8. Broadcom Inc.	2,31 %
9. Tesla, Inc.	1,41 %
10. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	1,30 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,95 %
Nombre total de placements	569

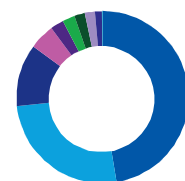
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Technologies de l'information	23,35 %
Produits financiers	14,50 %
Consommation discrétionnaire	7,01 %
Services de communication	6,88 %
Soins de santé	6,65 %
Industrie	6,52 %
Autres secteurs	6,18 %
Matériaux	2,94 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Répartition géographique



États-Unis	47,41 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	26,10 %
Autres pays	11,76 %
Japon	4,84 %
Canada	2,42 %
Monde	2,33 %
France	2,05 %
Taiwan	1,90 %
Chine	1,32 %
Autres éléments d'actif net	-0,13 %

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série W

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

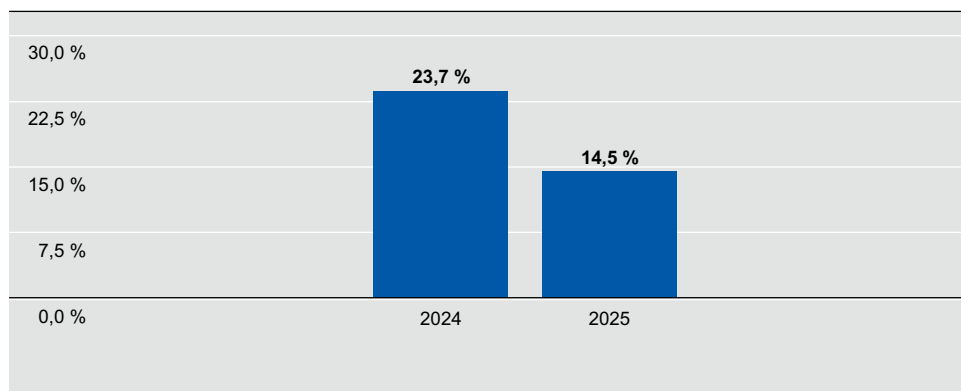
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série W du fonds au cours des deux dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série W du fonds chacune des deux dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série W du fonds sur trois mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,0 %	31 juillet 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 100 \$
Pire rendement	-6,5 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 935 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série W du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 504 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 17,36 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une croissance du capital et un revenu à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions mondiales assorti de distributions de revenu mensuelles
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage

Invesco - série W

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série W du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série W du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série W s'élevaient à 0,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	0,80 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,14 %
Frais du fonds	0,94 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série W du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série W du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilières.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie opportunités mondiales Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie opportunités mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	25213	25211	25215	25219
(en \$ US)	25333	25331	25335	25339
Date de création de la série	11 juin 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,96 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Hilton Worldwide Holdings Inc.	2,06 %
2. Howmet Aerospace Inc.	1,84 %
3. Comfort Systems USA, Inc.	1,77 %
4. Monolithic Power Systems, Inc.	1,74 %
5. Quanta Services, Inc.	1,66 %
6. Vertiv Holdings Co.	1,56 %
7. Cencora, Inc.	1,54 %
8. Cloudflare, Inc.	1,26 %
9. Lumentum Holdings Inc.	1,25 %
10. Flex Ltd.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	15,85 %
Nombre total de placements	177

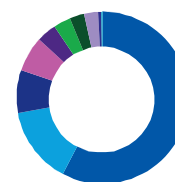
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	27,21 %
Technologies de l'information	20,27 %
Soins de santé	14,16 %
Consommation discrétionnaire	11,69 %
Produits financiers	9,30 %
Autres secteurs	7,90 %
Produits de première nécessité	4,80 %
Services de communication	3,76 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Répartition géographique



États-Unis	57,60 %
Autres pays	14,53 %
Japon	8,09 %
Royaume-Uni	6,66 %
Suisse	3,66 %
Brésil	3,19 %
Allemagne	2,78 %
Suède	2,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

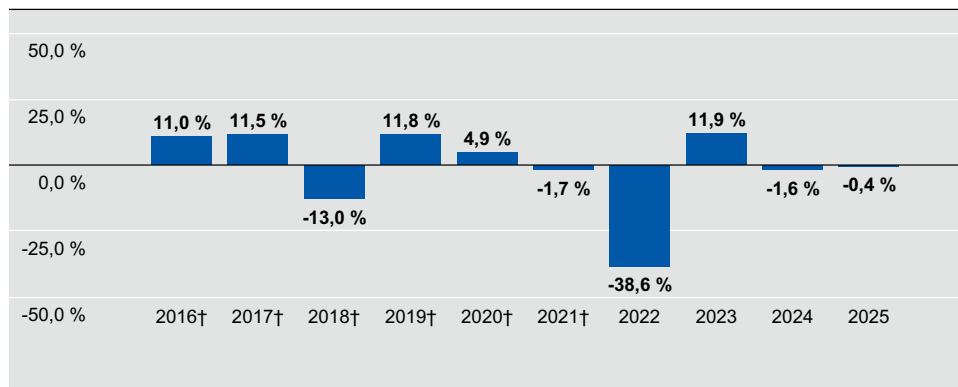
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant cinq de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 mai 2021, les objectifs de placement du fonds ont été modifiés et le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	24,3 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 243 \$
Pire rendement	-31,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 690 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 835 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -1,78 %.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,33 % de sa valeur, ce qui correspond à 33,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,96 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,37 %

Frais du fonds

3,33 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGOCLF_A(01/26)



Catégorie opportunités mondiales Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie opportunités mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	25247
(en \$ US)	25337
Date de création de la série	11 juin 2007
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,10 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Hilton Worldwide Holdings Inc.	2,06 %
2. Howmet Aerospace Inc.	1,84 %
3. Comfort Systems USA, Inc.	1,77 %
4. Monolithic Power Systems, Inc.	1,74 %
5. Quanta Services, Inc.	1,66 %
6. Vertiv Holdings Co.	1,56 %
7. Cencora, Inc.	1,54 %
8. Cloudflare, Inc.	1,26 %
9. Lumentum Holdings Inc.	1,25 %
10. Flex Ltd.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	15,85 %
Nombre total de placements	177

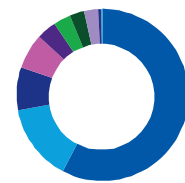
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	27,21 %
■ Technologies de l'information	20,27 %
■ Soins de santé	14,16 %
■ Consommation discrétionnaire	11,69 %
■ Produits financiers	9,30 %
■ Autres secteurs	7,90 %
■ Produits de première nécessité	4,80 %
■ Services de communication	3,76 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
■ Autres éléments d'actif net	0,25 %

Répartition géographique



■ États-Unis	57,60 %
■ Autres pays	14,53 %
■ Japon	8,09 %
■ Royaume-Uni	6,66 %
■ Suisse	3,66 %
■ Brésil	3,19 %
■ Allemagne	2,78 %
■ Suède	2,58 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
■ Autres éléments d'actif net	0,25 %

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

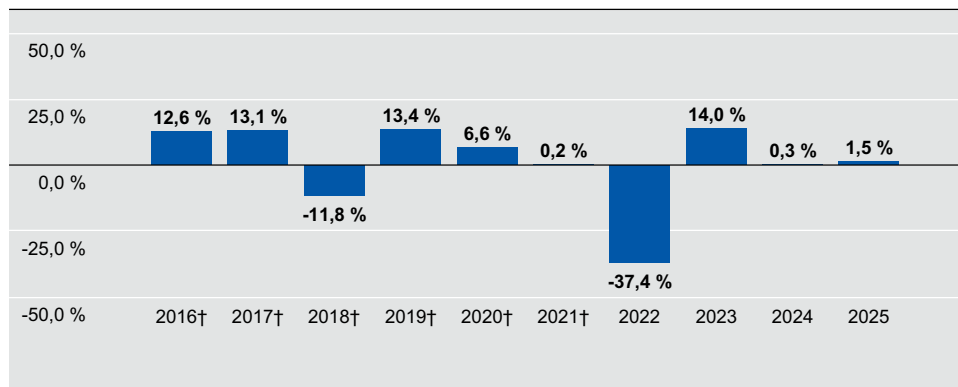
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 mai 2021, les objectifs de placement du fonds ont été modifiés et le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	24,8 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 248 \$
Pire rendement	-30,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 692 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 988 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -0,12 %.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,47 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,37 %
Frais du fonds	1,47 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGOCLF_F(01/26)



Catégorie opportunités mondiales Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie opportunités mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	25257
Date de création de la série	11 juin 2007
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Hilton Worldwide Holdings Inc.	2,06 %
2. Howmet Aerospace Inc.	1,84 %
3. Comfort Systems USA, Inc.	1,77 %
4. Monolithic Power Systems, Inc.	1,74 %
5. Quanta Services, Inc.	1,66 %
6. Vertiv Holdings Co.	1,56 %
7. Cencora, Inc.	1,54 %
8. Cloudflare, Inc.	1,26 %
9. Lumentum Holdings Inc.	1,25 %
10. Flex Ltd.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	15,85 %
Nombre total de placements	177

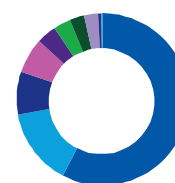
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	27,21 %
Technologies de l'information	20,27 %
Soins de santé	14,16 %
Consommation discrétionnaire	11,69 %
Produits financiers	9,30 %
Autres secteurs	7,90 %
Produits de première nécessité	4,80 %
Services de communication	3,76 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Répartition géographique



États-Unis	57,60 %
Autres pays	14,53 %
Japon	8,09 %
Royaume-Uni	6,66 %
Suisse	3,66 %
Brésil	3,19 %
Allemagne	2,78 %
Suède	2,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

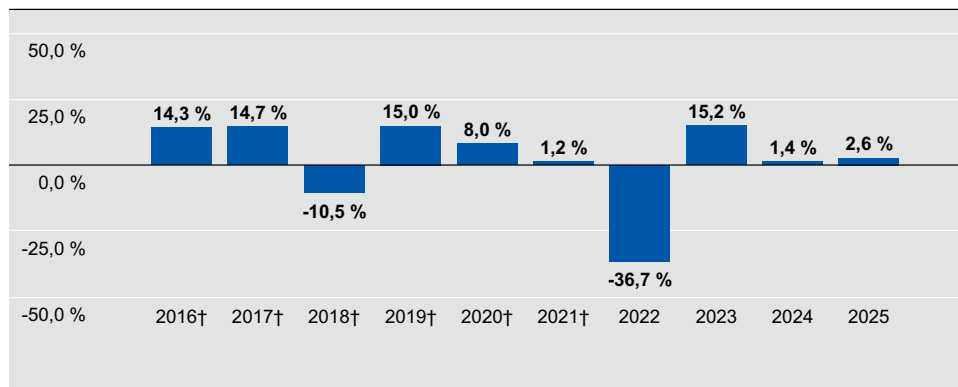
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 mai 2021, les objectifs de placement du fonds ont été modifiés et le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	25,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 252 \$
Pire rendement	-30,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 695 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 117 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,11 %.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,37 % de sa valeur, ce qui correspond à 3,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,37 %
Frais du fonds	0,37 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGOCLF_I(01/26)



Catégorie opportunités mondiales Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie opportunités mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	25223	25221	25225	25229
(en \$ US)	25433	25431	25435	25439
Date de création de la série	7 décembre 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,50 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Hilton Worldwide Holdings Inc.	2,06 %
2. Howmet Aerospace Inc.	1,84 %
3. Comfort Systems USA, Inc.	1,77 %
4. Monolithic Power Systems, Inc.	1,74 %
5. Quanta Services, Inc.	1,66 %
6. Vertiv Holdings Co.	1,56 %
7. Cencora, Inc.	1,54 %
8. Cloudflare, Inc.	1,26 %
9. Lumentum Holdings Inc.	1,25 %
10. Flex Ltd.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	15,85 %
Nombre total de placements	177

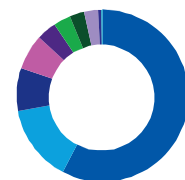
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	27,21 %
Technologies de l'information	20,27 %
Soins de santé	14,16 %
Consommation discrétionnaire	11,69 %
Produits financiers	9,30 %
Autres secteurs	7,90 %
Produits de première nécessité	4,80 %
Services de communication	3,76 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Répartition géographique



États-Unis	57,60 %
Autres pays	14,53 %
Japon	8,09 %
Royaume-Uni	6,66 %
Suisse	3,66 %
Brésil	3,19 %
Allemagne	2,78 %
Suède	2,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

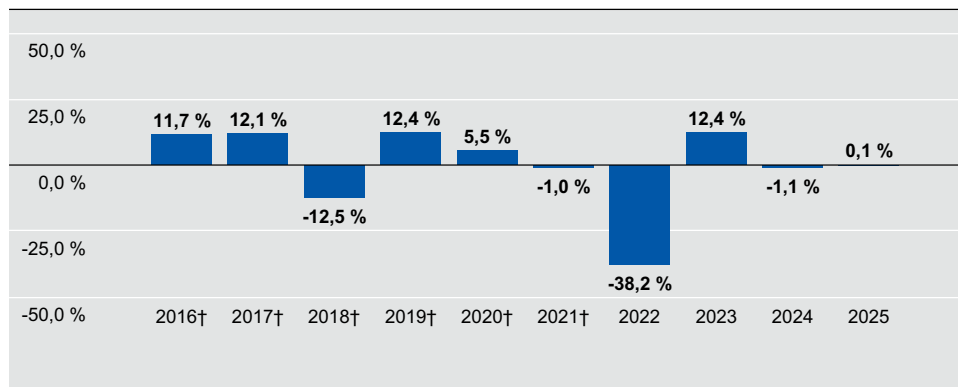
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 mai 2021, les objectifs de placement du fonds ont été modifiés et le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	24,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 245 \$
Pire rendement	-30,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 691 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 885 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -1,22 %.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,87 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,50 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,37 %
Frais du fonds	2,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGOCLF_P(01/26)



Catégorie opportunités mondiales Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie opportunités mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITGS
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,98 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Hilton Worldwide Holdings Inc.	2,06 %
2. Howmet Aerospace Inc.	1,84 %
3. Comfort Systems USA, Inc.	1,77 %
4. Monolithic Power Systems, Inc.	1,74 %
5. Quanta Services, Inc.	1,66 %
6. Vertiv Holdings Co.	1,56 %
7. Cencora, Inc.	1,54 %
8. Cloudflare, Inc.	1,26 %
9. Lumentum Holdings Inc.	1,25 %
10. Flex Ltd.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	15,85 %
Nombre total de placements	177

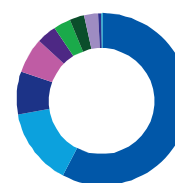
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	27,21 %
Technologies de l'information	20,27 %
Soins de santé	14,16 %
Consommation discrétionnaire	11,69 %
Produits financiers	9,30 %
Autres secteurs	7,90 %
Produits de première nécessité	4,80 %
Services de communication	3,76 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Répartition géographique



États-Unis	57,60 %
Autres pays	14,53 %
Japon	8,09 %
Royaume-Uni	6,66 %
Suisse	3,66 %
Brésil	3,19 %
Allemagne	2,78 %
Suède	2,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

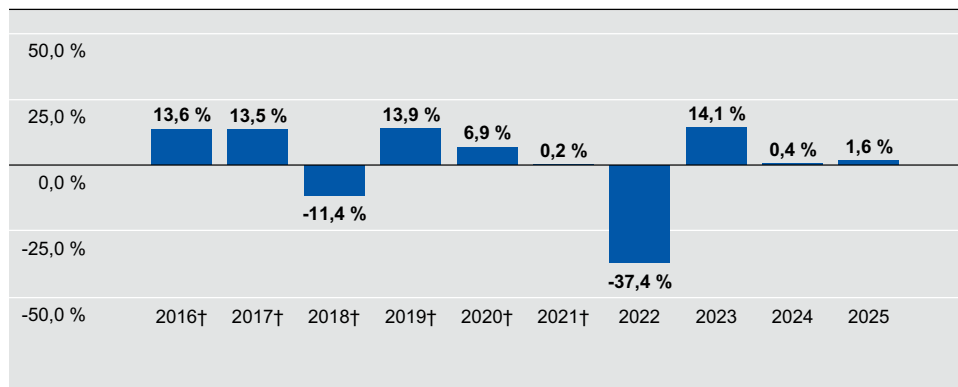
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 mai 2021, les objectifs de placement du fonds ont été modifiés et le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	24,9 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 249 \$
Pire rendement	-30,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 693 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 017 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 0,17 %.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,35 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,98 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,37 %
Frais du fonds	1,35 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGOCLF_PTF(01/26)



Catégorie opportunités mondiales Invesco® - série PTFU

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie opportunités mondiales Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITGS.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Hilton Worldwide Holdings Inc.	2,06 %
2. Howmet Aerospace Inc.	1,84 %
3. Comfort Systems USA, Inc.	1,77 %
4. Monolithic Power Systems, Inc.	1,74 %
5. Quanta Services, Inc.	1,66 %
6. Vertiv Holdings Co.	1,56 %
7. Cencora, Inc.	1,54 %
8. Cloudflare, Inc.	1,26 %
9. Lumentum Holdings Inc.	1,25 %
10. Flex Ltd.	1,17 %
Pourcentage total des dix principaux placements	15,85 %
Nombre total de placements	177

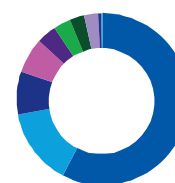
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	27,21 %
Technologies de l'information	20,27 %
Soins de santé	14,16 %
Consommation discrétionnaire	11,69 %
Produits financiers	9,30 %
Autres secteurs	7,90 %
Produits de première nécessité	4,80 %
Services de communication	3,76 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Répartition géographique



États-Unis	57,60 %
Autres pays	14,53 %
Japon	8,09 %
Royaume-Uni	6,66 %
Suisse	3,66 %
Brésil	3,19 %
Allemagne	2,78 %
Suède	2,58 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,66 %
Autres éléments d'actif net	0,25 %

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

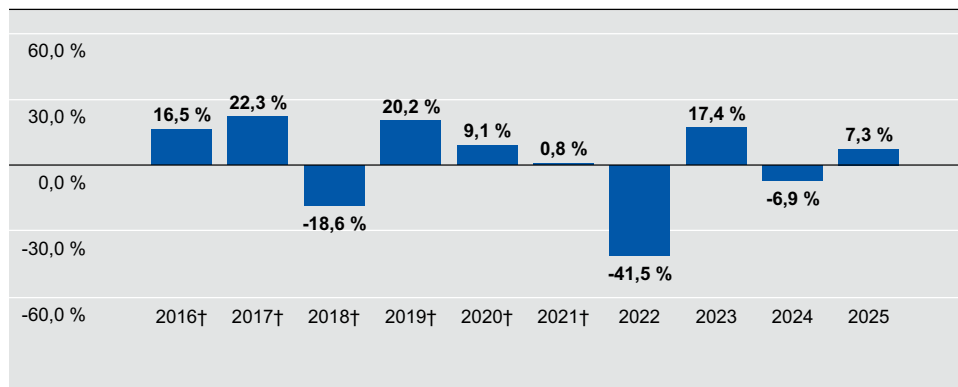
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 mai 2021, les objectifs de placement du fonds ont été modifiés et le 15 octobre 2020, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	30,1 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 301 \$
Pire rendement	-36,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 637 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 052 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 0,51 %.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série PTFU

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,33 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,37 %
Frais du fonds	1,33 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie opportunités mondiales Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGOCLF_PTFU(01/26)



Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1563	1561	1565	1569
(en \$ US)	1564	1562	1566	350
Date de création de la série	1 mai 1989			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	1,3 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,65 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

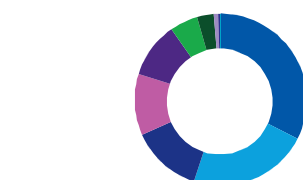
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,17 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,85 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,48 %
5. S&P Global Inc.	3,71 %
6. Broadcom Inc.	3,61 %
7. Airbus SE	3,33 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,15 %
10. DLF Ltd.	3,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,54 %
Nombre total de placements	63

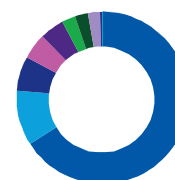
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,58 %
Services de communication	22,62 %
Soins de santé	13,22 %
Produits financiers	11,54 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,11 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,13 %
Autres pays	10,41 %
France	6,46 %
Inde	4,88 %
Taiwan	4,48 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

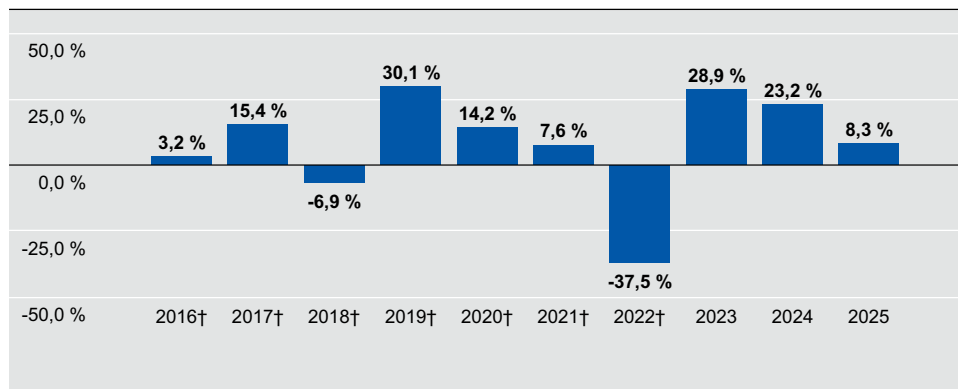
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,0 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 170 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 904 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,65 %.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série H de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,69 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,65 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,69 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSEFF_A(01/26)



Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	1567
(en \$ US)	1568
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	1,3 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,09 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

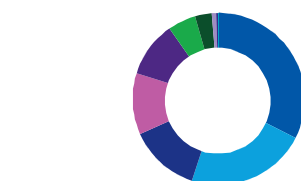
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,17 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,85 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,48 %
5. S&P Global Inc.	3,71 %
6. Broadcom Inc.	3,61 %
7. Airbus SE	3,33 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,15 %
10. DLF Ltd.	3,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,54 %
Nombre total de placements	63

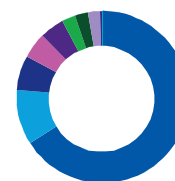
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,58 %
Services de communication	22,62 %
Soins de santé	13,22 %
Produits financiers	11,54 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,11 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,13 %
Autres pays	10,41 %
France	6,46 %
Inde	4,88 %
Taiwan	4,48 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

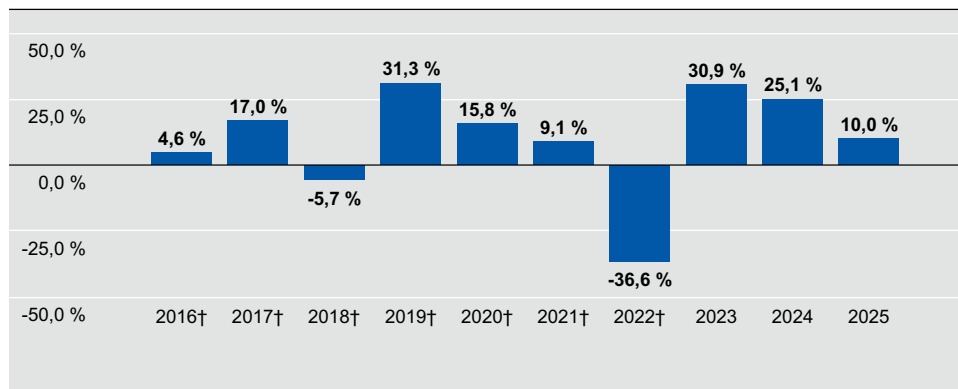
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,5 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 175 \$
Pire rendement	-20,7 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 793 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 188 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,14 %.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,09 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	1,13 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSEFF_F(01/26)



Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série H

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	31103	31101	31105	31109
Date de création de la série	13 octobre 2009			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	1,3 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,47 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,17 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,85 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,48 %
5. S&P Global Inc.	3,71 %
6. Broadcom Inc.	3,61 %
7. Airbus SE	3,33 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,15 %
10. DLF Ltd.	3,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,54 %
Nombre total de placements	63

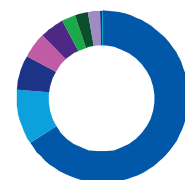
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,58 %
Services de communication	22,62 %
Soins de santé	13,22 %
Produits financiers	11,54 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,11 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,13 %
Autres pays	10,41 %
France	6,46 %
Inde	4,88 %
Taiwan	4,48 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série H

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

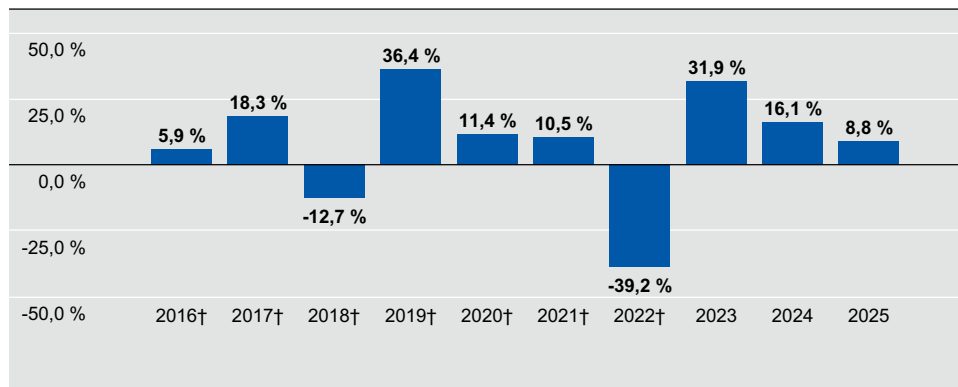
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série H du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série H du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série H du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,5 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 195 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série H du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 862 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,42 %.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série H

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série H du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série H du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série H s'élevaient à 2,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,47 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,51 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série H

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série H du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSEFF_H(01/26)



Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21560
Date de création de la série	16 août 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	1,3 milliard \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

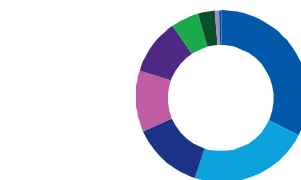
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,17 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,85 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,48 %
5. S&P Global Inc.	3,71 %
6. Broadcom Inc.	3,61 %
7. Airbus SE	3,33 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,15 %
10. DLF Ltd.	3,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,54 %
Nombre total de placements	63

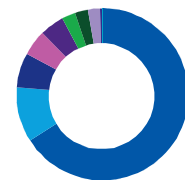
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,58 %
Services de communication	22,62 %
Soins de santé	13,22 %
Produits financiers	11,54 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,11 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,13 %
Autres pays	10,41 %
France	6,46 %
Inde	4,88 %
Taiwan	4,48 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

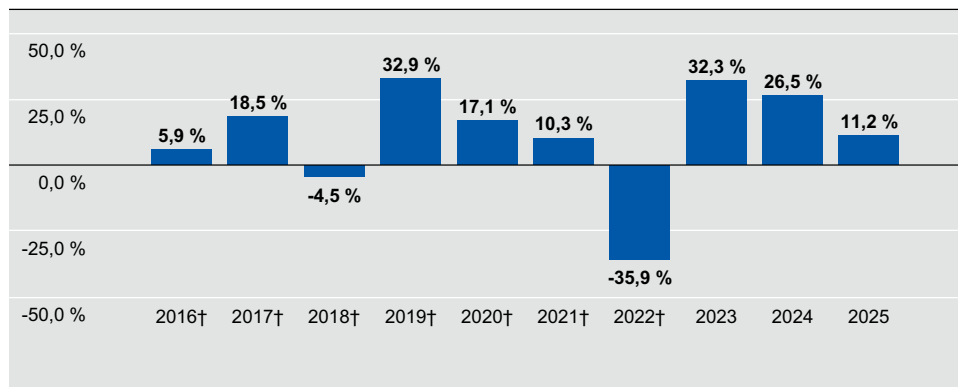
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,9 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 179 \$
Pire rendement	-20,5 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 795 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 452 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,38 %.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,04 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSEFF_I(01/26)



Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est pas possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	26063	26061	26065	26069
(US\$ option)	26064	26062	26066	26060
Date de création de la série	14 juin 2023			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	1,3 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,16 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

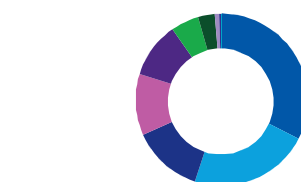
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,17 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,85 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,48 %
5. S&P Global Inc.	3,71 %
6. Broadcom Inc.	3,61 %
7. Airbus SE	3,33 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,15 %
10. DLF Ltd.	3,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,54 %
Nombre total de placements	63

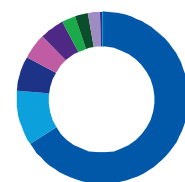
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,58 %
Services de communication	22,62 %
Soins de santé	13,22 %
Produits financiers	11,54 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,11 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,13 %
Autres pays	10,41 %
France	6,46 %
Inde	4,88 %
Taiwan	4,48 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

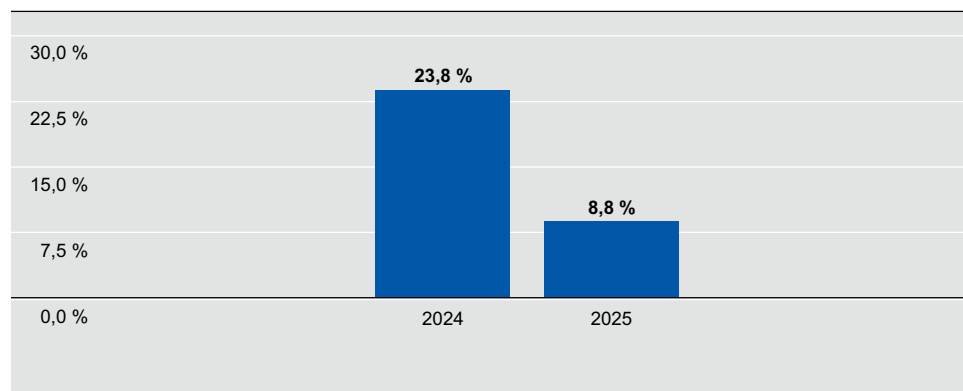
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des deux dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des deux dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,2 %	31 mars 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 132 \$
Pire rendement	-14,2 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 858 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 453 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 15,81 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série P

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,20 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,16 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,20 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série P

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSEFF_P(01/26)



Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	26073	26071	26075	26079
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	1,3 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,41 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

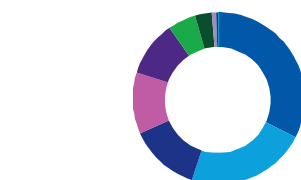
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,17 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,85 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,48 %
5. S&P Global Inc.	3,71 %
6. Broadcom Inc.	3,61 %
7. Airbus SE	3,33 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,15 %
10. DLF Ltd.	3,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,54 %
Nombre total de placements	63

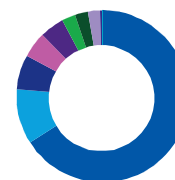
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,58 %
Services de communication	22,62 %
Soins de santé	13,22 %
Produits financiers	11,54 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,11 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,13 %
Autres pays	10,41 %
France	6,46 %
Inde	4,88 %
Taiwan	4,48 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

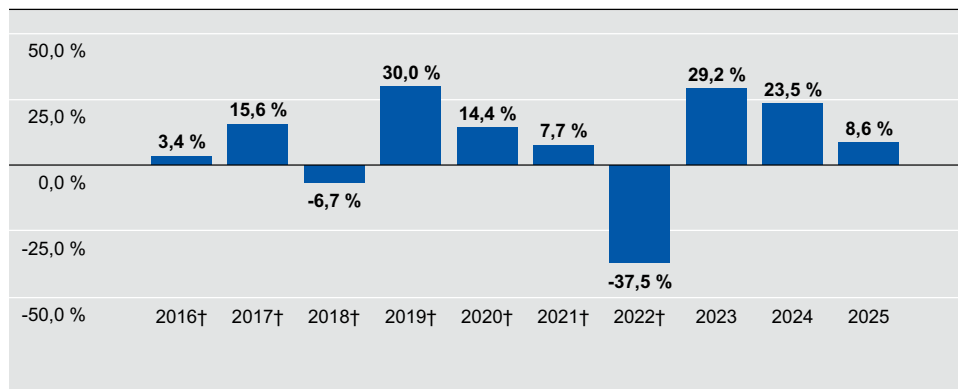
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 172 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 932 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,81 %.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,45 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,41 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,45 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSEFF_T4(01/26)



Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	26083	26081	26085	26089
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	1,3 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,36 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

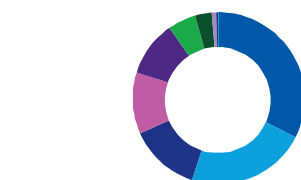
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,17 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,85 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,48 %
5. S&P Global Inc.	3,71 %
6. Broadcom Inc.	3,61 %
7. Airbus SE	3,33 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,15 %
10. DLF Ltd.	3,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,54 %
Nombre total de placements	63

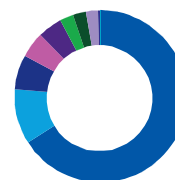
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,58 %
Services de communication	22,62 %
Soins de santé	13,22 %
Produits financiers	11,54 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,11 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,13 %
Autres pays	10,41 %
France	6,46 %
Inde	4,88 %
Taiwan	4,48 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

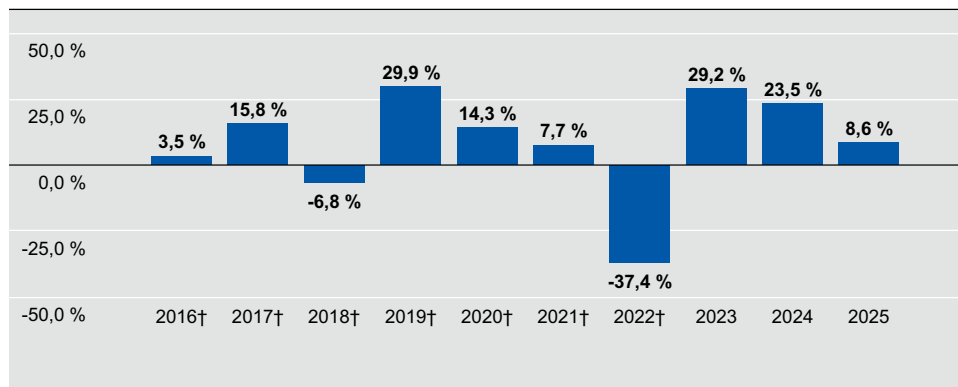
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 171 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 936 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,83 %.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,40 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,36 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,40 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSEFF_T6(01/26)



Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T8

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds mondial d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	26093	26091	26095	26099
Date de création de la série	20 août 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	1,3 milliard \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,41 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

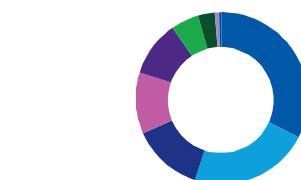
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,17 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,85 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,48 %
5. S&P Global Inc.	3,71 %
6. Broadcom Inc.	3,61 %
7. Airbus SE	3,33 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,15 %
10. DLF Ltd.	3,11 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,54 %
Nombre total de placements	63

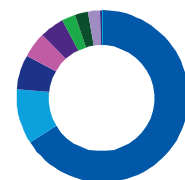
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,58 %
Services de communication	22,62 %
Soins de santé	13,22 %
Produits financiers	11,54 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,11 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,13 %
Autres pays	10,41 %
France	6,46 %
Inde	4,88 %
Taiwan	4,48 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,32 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

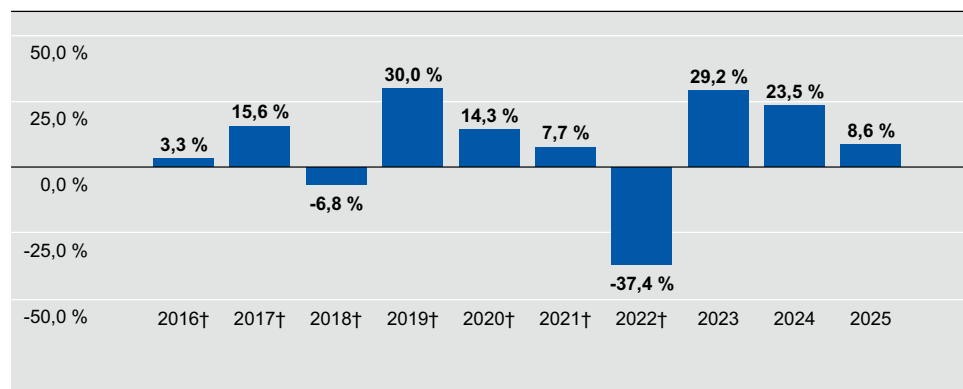
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 172 \$
Pire rendement	-20,9 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 791 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 932 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,81 %.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,45 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,41 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	2,45 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds mondial d'actions Sélect Invesco - série T8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSEFF_T8(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	683	681	685	689
(en \$ US)	684	682	686	680
Date de création de la série	25 mai 2001			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,76 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

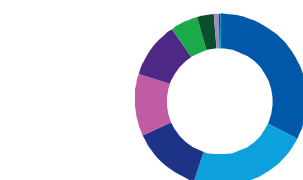
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

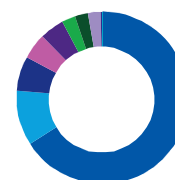
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

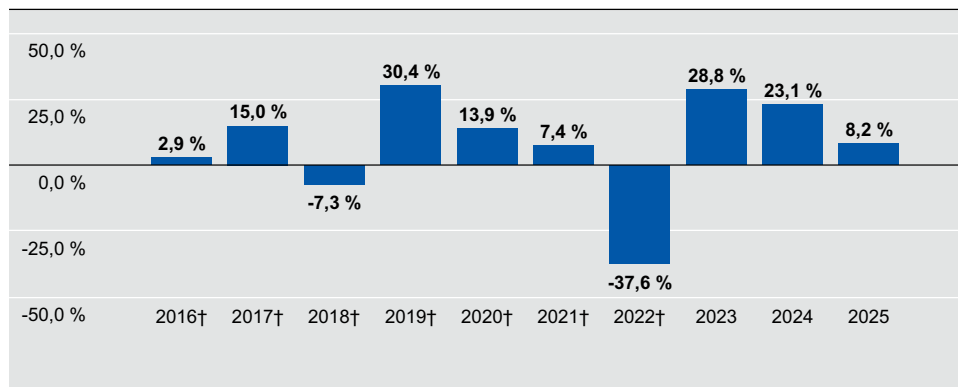
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 171 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 869 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,46 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série H de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,81 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,76 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,81 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_A(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	687
(en \$ US)	688
Date de création de la série	25 mai 2001
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,09 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

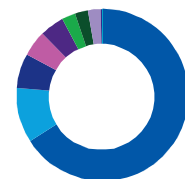
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

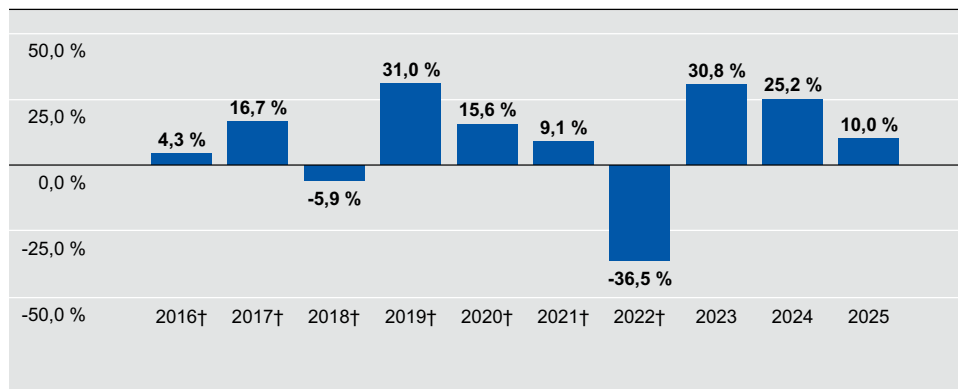
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,6 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 176 \$
Pire rendement	-20,7 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 793 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 163 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,02 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série FH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,14 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

1,09 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

1,14 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_F(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série FH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	40687
Date de création de la série	29 juillet 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,16 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

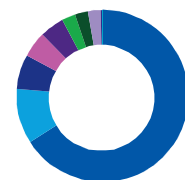
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série FH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

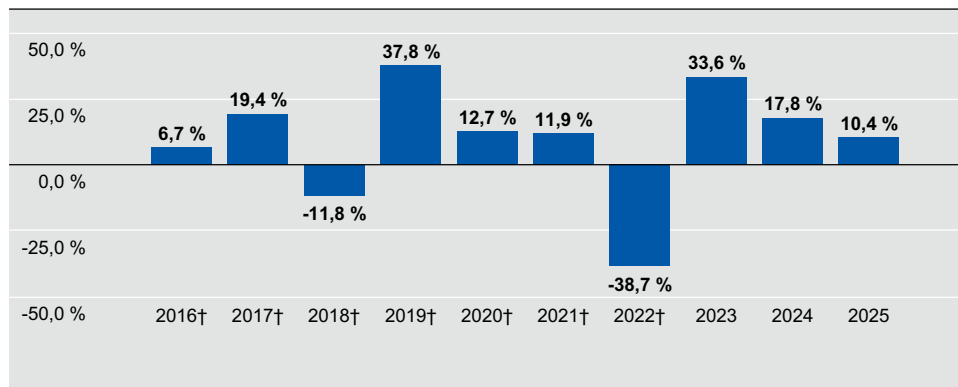
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série FH du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série FH du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série FH du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,0 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 200 \$
Pire rendement	-21,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 781 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série FH du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 080 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,60 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série FH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série FH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série FH du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série FH s'élevaient à 1,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 12,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

1,16 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

1,21 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série FH du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série FH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série FH

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_FH(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série H

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	32103	32101	32105	32109
Date de création de la série	13 octobre 2009			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,57 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

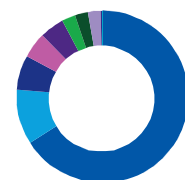
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série H

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

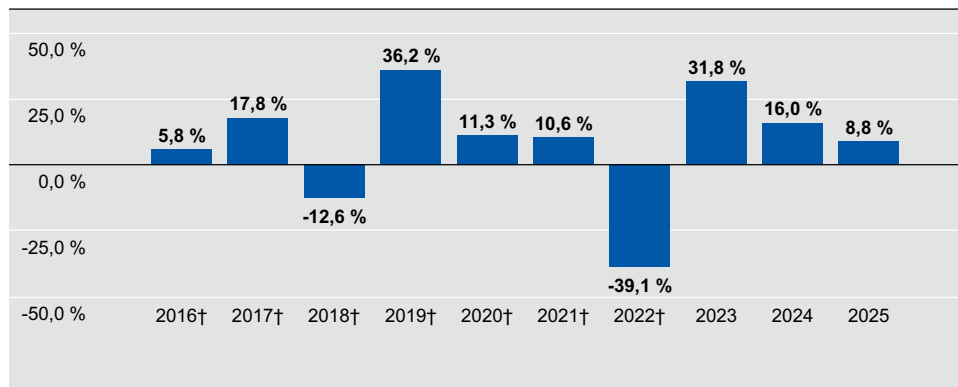
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série H du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série H du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série H du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,4 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 194 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série H du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 850 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,34 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série H

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série H du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série H du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série H s'élevaient à 2,62 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,57 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,62 %

Nous échangerons vos actions de série H contre des actions de série PH du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés et si vous détenez vos actions de série H dans un compte enregistré. La réduction des frais annuels entre les séries H et PH est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PH, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série H. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série H

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série H du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_H(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21350
Date de création de la série	16 août 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

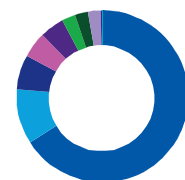
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

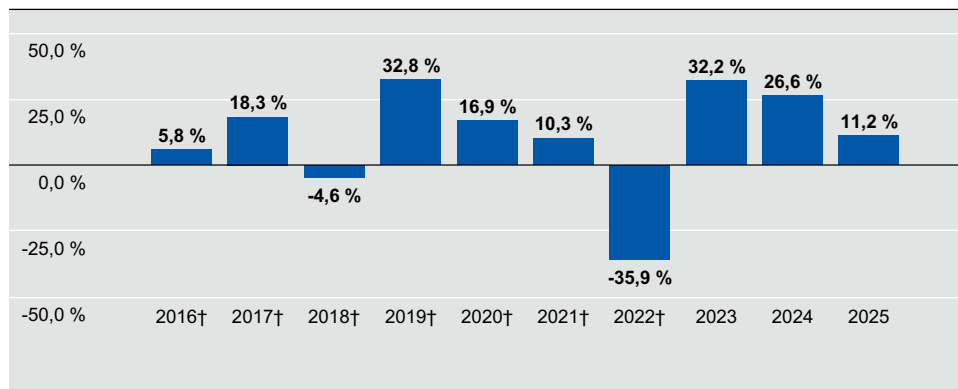
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,9 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 179 \$
Pire rendement	-20,5 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 795 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 439 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,33 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,05 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	0,05 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_I(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	30683	30681	30685	30689
(en \$ US)	10683	10681	10685	10689
Date de création de la série	29 juillet 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,21 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

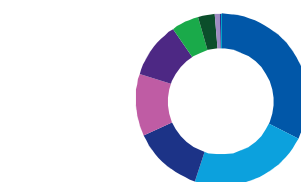
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

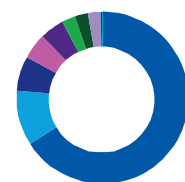
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

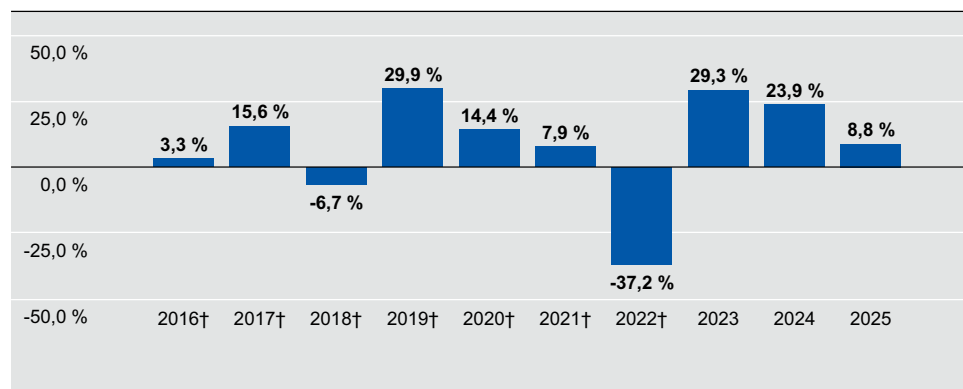
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 172 \$
Pire rendement	-20,9 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 791 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 952 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,92 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des titres de série PH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,26 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,26 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_P(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série PH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	40683	40681	40685	40689
Date de création de la série	29 juillet 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,15 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

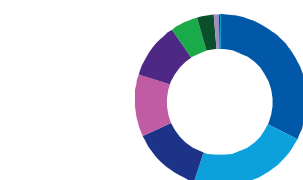
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

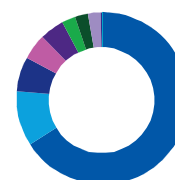
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série PH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne à élevée**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

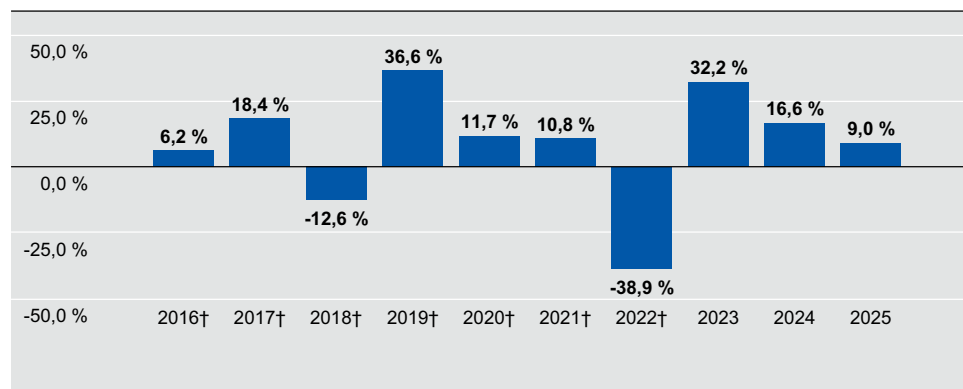
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PH du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PH du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PH du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,6 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 196 \$
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 780 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PH du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 905 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,66 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série PH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PH du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PH s'élevaient à 2,20 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,15 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,20 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série PH

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_PH(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITFE
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,97 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

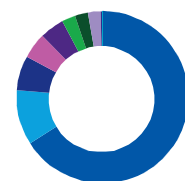
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

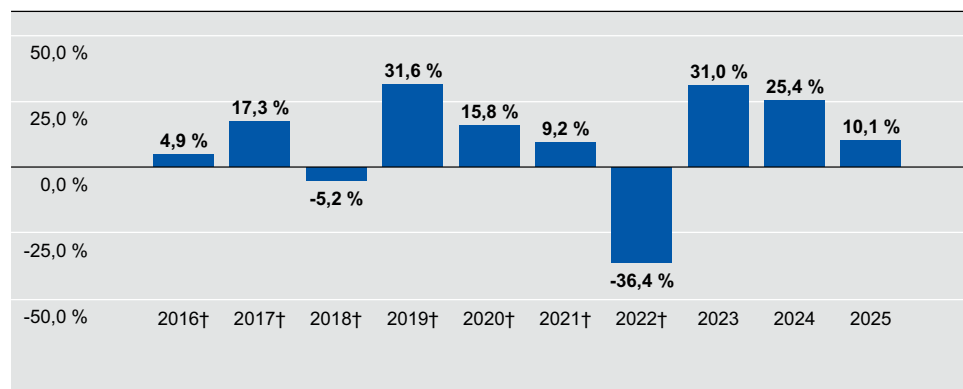
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,6 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 176 \$
Pire rendement	-20,7 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 793 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 235 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,37 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,02 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,97 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	1,02 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_PTF(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22273	22271	22275	22279
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,55 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

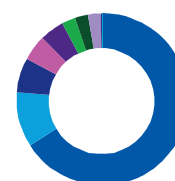
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

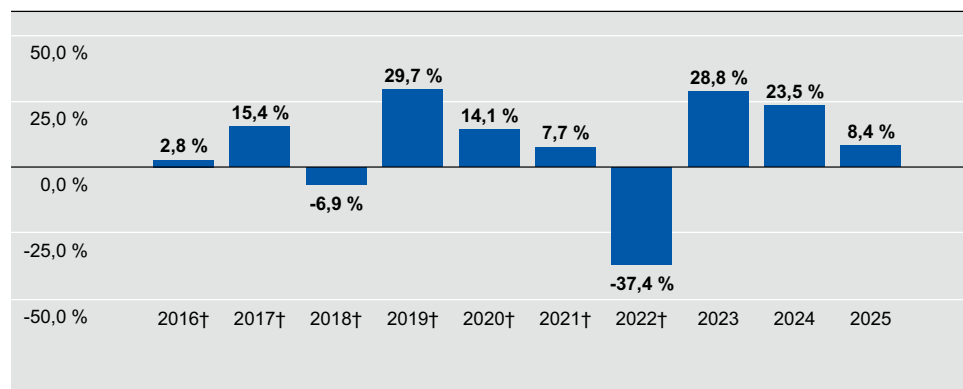
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,1 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 171 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 901 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,63 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,60 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,55 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,05 %

Frais du fonds

2,60 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_T4(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22283	22281	22285	22289
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,41 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

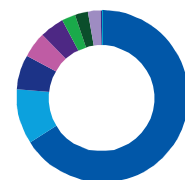
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

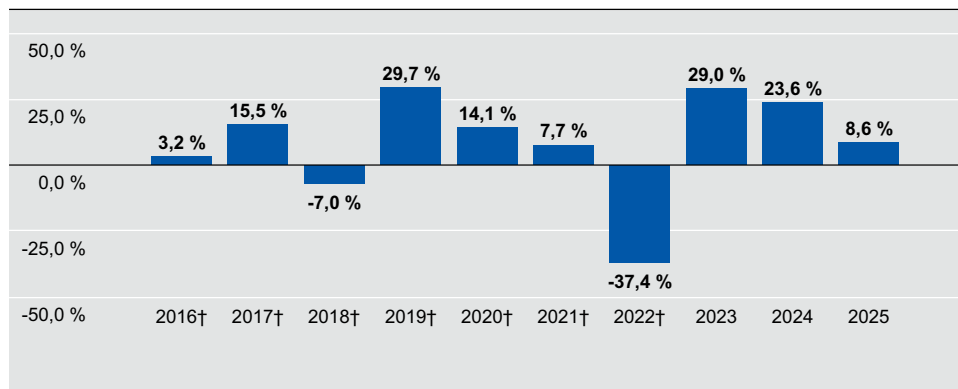
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 172 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 917 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,72 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,41 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,46 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_T6(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série T8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	22293	22291	22295	22299
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,40 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

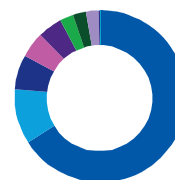
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

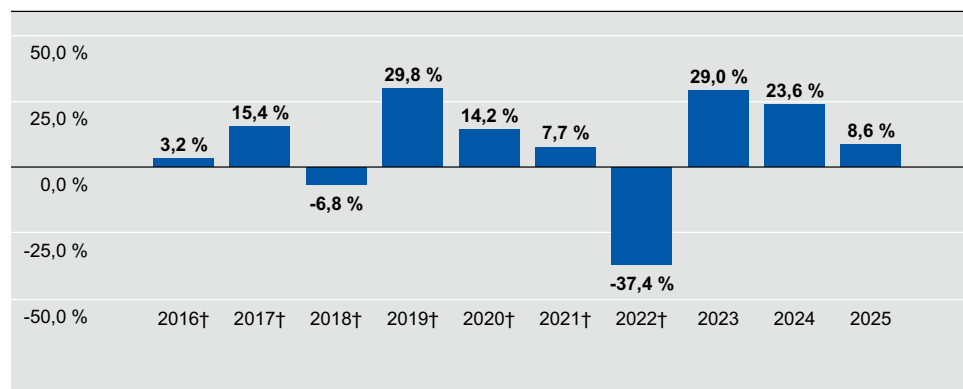
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022 et le 1^{er} mars 2021, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 172 \$
Pire rendement	-21,0 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 790 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 921 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,74 %.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,45 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,40 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	2,45 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série T8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGSECF_T8(01/26)



Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco® - série W

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	50607
Date de création de la série	14 juin 2023
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	357,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde pour obtenir une croissance du capital à long terme.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Alphabet Inc.	12,11 %
2. Meta Platforms, Inc.	5,82 %
3. NVIDIA Corp.	4,97 %
4. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	4,49 %
5. S&P Global Inc.	3,69 %
6. Broadcom Inc.	3,60 %
7. Airbus SE	3,32 %
8. Eli Lilly and Co.	3,16 %
9. Lam Research Corp.	3,14 %
10. DLF Ltd.	3,10 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,40 %
Nombre total de placements	63

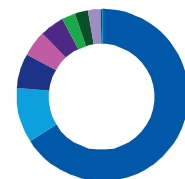
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	32,60 %
Services de communication	22,56 %
Soins de santé	13,14 %
Produits financiers	11,68 %
Consommation discrétionnaire	10,56 %
Industrie	5,22 %
Immobilier	3,10 %
Matériaux	0,87 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Répartition géographique



États-Unis	66,10 %
Autres pays	10,44 %
France	6,46 %
Inde	4,87 %
Taiwan	4,49 %
Chine	2,57 %
Allemagne	2,47 %
Canada	2,33 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,37 %
Autres éléments d'actif net	-0,10 %

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série W

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de cette série du fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

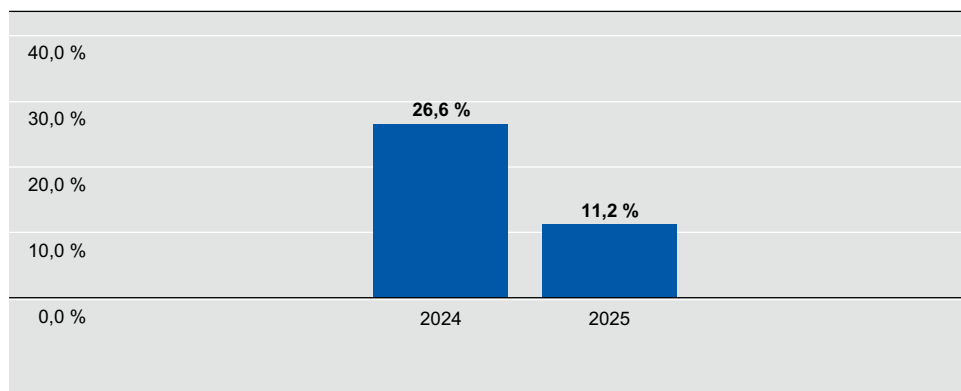
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série W du fonds au cours des deux dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série W du fonds chacune des deux dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série W du fonds sur trois mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,9 %	31 mars 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 139 \$
Pire rendement	-13,8 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 862 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série W du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 539 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 18,44 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement dans des actions mondiales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco - série W

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série W du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série W du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série W s'élevaient à 1,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,05 %
Frais du fonds	1,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série W du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série W du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Code du fonds (en \$ CA)	59203
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	61,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,73 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres du Invesco RAFI US 1000 ETF, du Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF et du Invesco RAFI Emerging Markets ETF (les « fonds sous-jacents »), des fonds négociés en bourse inscrits aux États-Unis qui, ensemble, investissent principalement dans des sociétés diversifiées à l'échelle mondiale parmi les marchés développés et émergents. Les fonds sous-jacents cherchent à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'indices qui déterminent la pondération des sociétés en fonction de quatre critères fondamentaux relatifs à la taille de l'entreprise: la valeur comptable plus les immobilisations incorporelles, les flux de trésorerie ajustés, le chiffre d'affaires ajusté et les dividendes plus les rachats. Du fait que les fonds sous-jacents détiennent des titres libellés en devises, le fonds cherche également à réduire le risque lié aux variations de change entre les devises et le dollar canadien en couvrant son exposition aux devises.

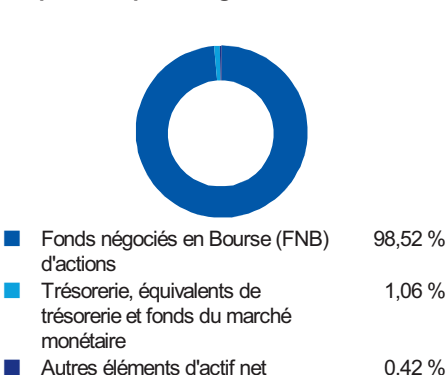
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

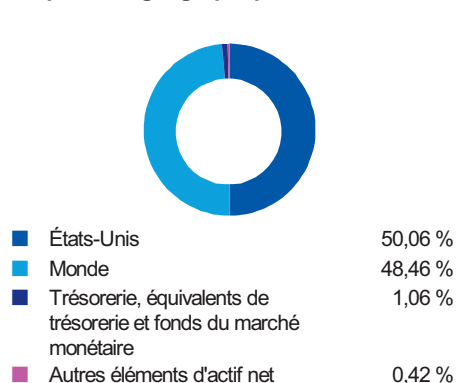
1. Invesco RAFI US 1000 ETF	50,06 %
2. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	38,51 %
3. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	9,95 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,01 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,05 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,58 %
Nombre total de placements	5

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Répartition géographique



Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

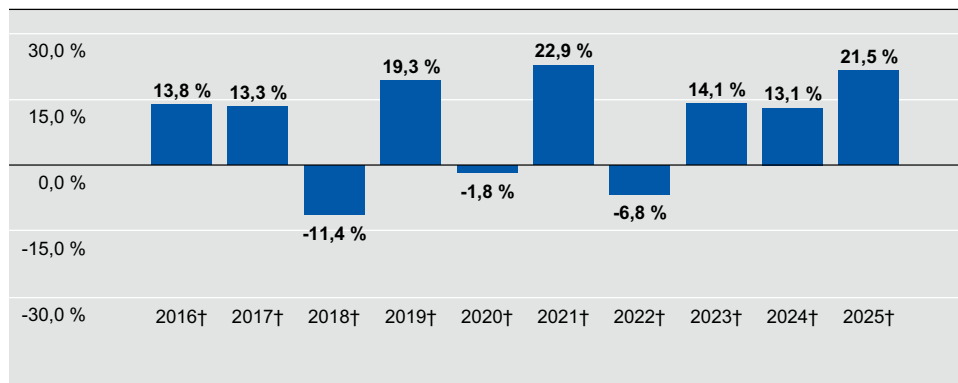
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 24 mars 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,4 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 204 \$
Pire rendement	-27,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 727 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 406 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 9,18 %.

Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement pivot en actions mondiales bien diversifié
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,77 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,73 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	1,77 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice RAFI Fundamental Select US 1000, l'indice RAFI Fundamental Select Developed ex US 1000 et l'indice RAFI Fundamental Select Emerging Markets 350 (les « indices RAFI ») sont des marques de service de RAFI Indices ou des membres de son groupe (collectivement, « RAFI »), et une licence d'utilisation a été accordée à leur égard à Invesco Capital Management LLC et à ses titulaires de sous-licence. Les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété à l'égard des indices RAFI sont détenus en propriété par RAFI ou lui ont été concédés sous licence. Le Fonds n'est aucunement parrainé, avalisé, vendu ou promu par RAFI, ses mandataires et ses fournisseurs de services (y compris tout agent des calculs pour les indices RAFI et tout fournisseur de données, collectivement désignés, « RAFI et ses mandataires »).

Les indices RAFI et les données incluses sont fournis « tels quels ». RAFI et ses mandataires n'ont aucune obligation ou responsabilité envers les propriétaires du Fonds et toute décision d'acheter des titres du Fonds ou d'investir dans ceux-ci est à vos propres risques. RAFI et ses fournisseurs déclinent toutes les garanties et déclarations, notamment les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, à l'égard des indices RAFI ou des données incluses. RAFI ou ses mandataires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des dommages, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels dommages.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	59207
Date de création de la série	19 janvier 2010
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	61,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,57 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le 24 mars 2025 ou vers cette date, le fonds investit dans des titres du Invesco RAFI US 1000 ETF, du Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF et du Invesco RAFI Emerging Markets ETF (les « fonds sous-jacents »), des fonds négociés en bourse inscrits aux États-Unis qui, ensemble, investissent principalement dans des sociétés diversifiées à l'échelle mondiale parmi les marchés développés et émergents. Les fonds sous-jacents cherchent à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'indices qui déterminent la pondération des sociétés en fonction de quatre critères fondamentaux relatifs à la taille de l'entreprise: la valeur comptable plus les immobilisations incorporelles, les flux de trésorerie ajustés, le chiffre d'affaires ajusté et les dividendes plus les rachats. Du fait que les fonds sous-jacents détiennent des titres libellés en devises, le fonds cherche également à réduire le risque lié aux variations de change entre les devises et le dollar canadien en couvrant son exposition aux devises.

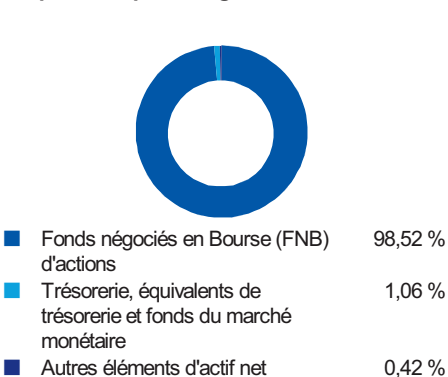
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

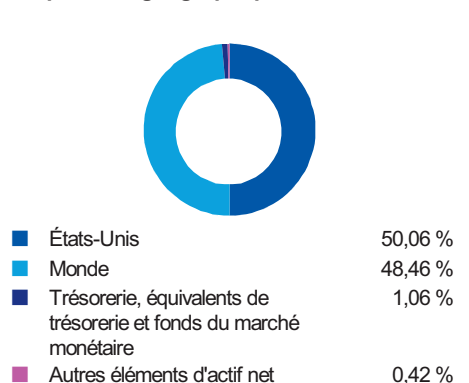
1. Invesco RAFI US 1000 ETF	50,06 %
2. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	38,51 %
3. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	9,95 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,01 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,05 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,58 %
Nombre total de placements	5

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Répartition géographique



Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

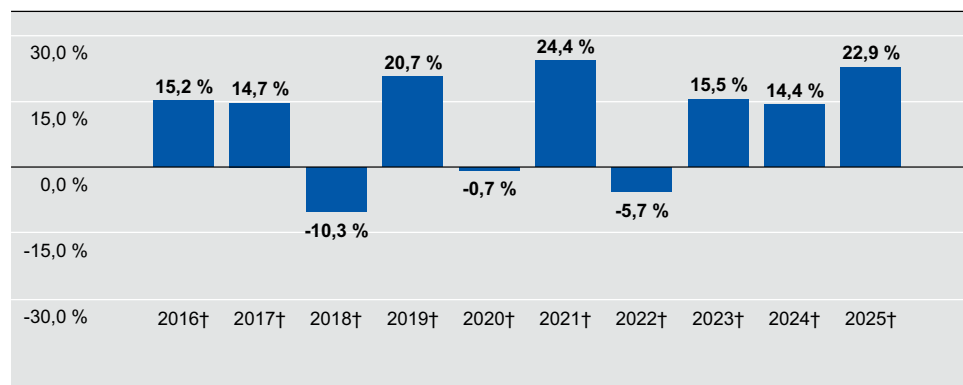
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 24 mars 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	20,8 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 208 \$
Pire rendement	-27,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 729 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 702 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 10,45 %.

Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement pivot en actions mondiales bien diversifié
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,61 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,57 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,61 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice RAFI Fundamental Select US 1000, l'indice RAFI Fundamental Select Developed ex US 1000 et l'indice RAFI Fundamental Select Emerging Markets 350 (les « indices RAFI ») sont des marques de service de RAFI Indices ou des membres de son groupe (collectivement, « RAFI »), et une licence d'utilisation a été accordée à leur égard à Invesco Capital Management LLC et à ses titulaires de sous-licence. Les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété à l'égard des indices RAFI sont détenus en propriété par RAFI ou lui ont été concédés sous licence. Le Fonds n'est aucunement parrainé, avalisé, vendu ou promu par RAFI, ses mandataires et ses fournisseurs de services (y compris tout agent des calculs pour les indices RAFI et tout fournisseur de données, collectivement désignés, « RAFI et ses mandataires »).

Les indices RAFI et les données incluses sont fournis « tels quels ». RAFI et ses mandataires n'ont aucune obligation ou responsabilité envers les propriétaires du Fonds et toute décision d'acheter des titres du Fonds ou d'investir dans ceux-ci est à vos propres risques. RAFI et ses fournisseurs déclinent toutes les garanties et déclarations, notamment les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, à l'égard des indices RAFI ou des données incluses. RAFI ou ses mandataires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des dommages, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels dommages.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série F4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds FNB mondiaux RAFI Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	59217
Date de création de la série	8 juin 2020
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	61,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,57 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des titres du Invesco RAFI US 1000 ETF, du Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF et du Invesco RAFI Emerging Markets ETF (les « fonds sous-jacents »), des fonds négociés en bourse inscrits aux États-Unis qui, ensemble, investissent principalement dans des sociétés diversifiées à l'échelle mondiale parmi les marchés développés et émergents. Les fonds sous-jacents cherchent à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'indices qui déterminent la pondération des sociétés en fonction de quatre critères fondamentaux relatifs à la taille de l'entreprise: la valeur comptable plus les immobilisations incorporelles, les flux de trésorerie ajustés, le chiffre d'affaires ajusté et les dividendes plus les rachats. Du fait que les fonds sous-jacents détiennent des titres libellés en devises, le fonds cherche également à réduire le risque lié aux variations de change entre les devises et le dollar canadien en couvrant son exposition aux devises.

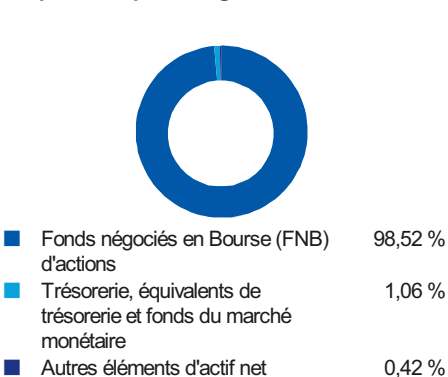
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

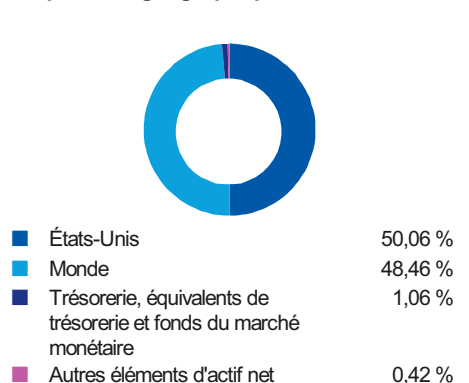
1. Invesco RAFI US 1000 ETF	50,06 %
2. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	38,51 %
3. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	9,95 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	1,01 %
5. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,05 %
Pourcentage total des dix principaux placements	99,58 %
Nombre total de placements	5

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Répartition géographique



Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série F4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

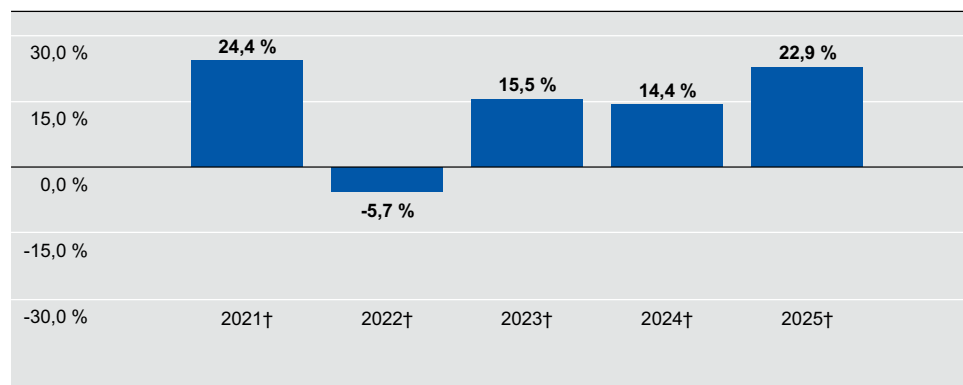
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F4 du fonds au cours des cinq dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F4 du fonds chacune des cinq dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 24 mars 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F4 du fonds sur trois mois au cours des cinq dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,1 %	30 avril 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 131 \$
Pire rendement	-9,8 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 902 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F4 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 2 099 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 14,26 %.

Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série F4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement pivot en actions mondiales bien diversifié
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F4 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F4 s'élevaient à 0,61 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,57 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,61 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F4 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds FNB mondiaux+ RAFI Invesco - série F4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

L'indice RAFI Fundamental Select US 1000, l'indice RAFI Fundamental Select Developed ex US 1000 et l'indice RAFI Fundamental Select Emerging Markets 350 (les « indices RAFI ») sont des marques de service de RAFI Indices ou des membres de son groupe (collectivement, « RAFI »), et une licence d'utilisation a été accordée à leur égard à Invesco Capital Management LLC et à ses titulaires de sous-licence. Les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété à l'égard des indices RAFI sont détenus en propriété par RAFI ou lui ont été concédés sous licence. Le Fonds n'est aucunement parrainé, avalisé, vendu ou promu par RAFI, ses mandataires et ses fournisseurs de services (y compris tout agent des calculs pour les indices RAFI et tout fournisseur de données, collectivement désignés, « RAFI et ses mandataires »).

Les indices RAFI et les données incluses sont fournis « tels quels ». RAFI et ses mandataires n'ont aucune obligation ou responsabilité envers les propriétaires du Fonds et toute décision d'acheter des titres du Fonds ou d'investir dans ceux-ci est à vos propres risques. RAFI et ses fournisseurs déclinent toutes les garanties et déclarations, notamment les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, à l'égard des indices RAFI ou des données incluses. RAFI ou ses mandataires ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des dommages, même s'ils ont été avisés de la possibilité de tels dommages.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds marchés en développement Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1623	1621	1625	1629
(en \$ US)	1624	1622	1626	1620
Date de création de la série	30 septembre 1994			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,90 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,28 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,37 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,59 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,71 %
5. HDFC Bank Ltd.	4,00 %
6. Vale S.A.	2,97 %
7. AIA Group Ltd.	2,94 %
8. H World Group Ltd.	2,81 %
9. NetEase, Inc.	2,54 %
10. Alibaba Group Holding Ltd.	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,74 %
Nombre total de placements	74

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,32 %
Produits financiers	21,44 %
Consommation discrétionnaire	13,34 %
Services de communication	11,06 %
Matériaux	9,20 %
Produits de première nécessité	7,58 %
Autres secteurs	5,23 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Industrie	4,17 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Répartition géographique



Chine	27,28 %
Autres pays	16,25 %
Taiwan	14,95 %
Corée du Sud	10,16 %
Brésil	9,71 %
Inde	8,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Indonésie	4,45 %
Afrique du Sud	3,95 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Fonds marchés en développement Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

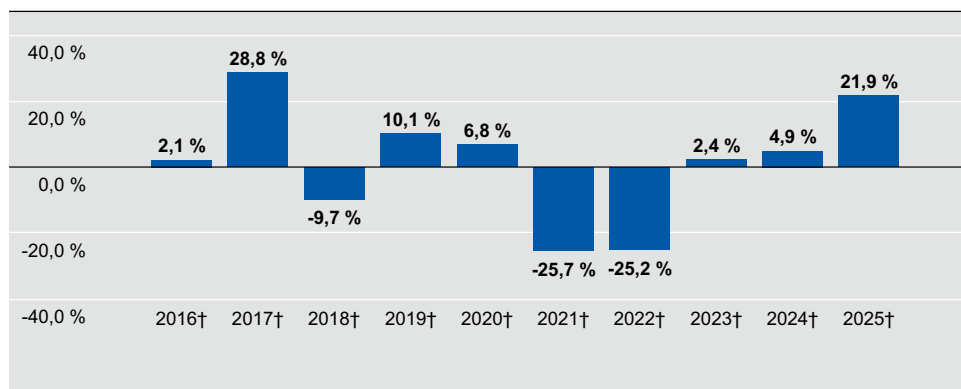
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées et le 21 août 2020, les objectifs et les stratégies de placement ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,9 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 179 \$
Pire rendement	-18,1 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 819 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 015 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 0,15 %.

Fonds marchés en développement Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,30 % de sa valeur, ce qui correspond à 33,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,40 %
Frais du fonds	3,30 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds marchés en développement Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMFF_A(01/26)



Fonds marchés en développement Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	1627
(en \$ US)	1628
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,23 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,28 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,37 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,59 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,71 %
5. HDFC Bank Ltd.	4,00 %
6. Vale S.A.	2,97 %
7. AIA Group Ltd.	2,94 %
8. H World Group Ltd.	2,81 %
9. NetEase, Inc.	2,54 %
10. Alibaba Group Holding Ltd.	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,74 %
Nombre total de placements	74

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,32 %
Produits financiers	21,44 %
Consommation discrétionnaire	13,34 %
Services de communication	11,06 %
Matériaux	9,20 %
Produits de première nécessité	7,58 %
Autres secteurs	5,23 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Industrie	4,17 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Répartition géographique



Chine	27,28 %
Autres pays	16,25 %
Taiwan	14,95 %
Corée du Sud	10,16 %
Brésil	9,71 %
Inde	8,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Indonésie	4,45 %
Afrique du Sud	3,95 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Fonds marchés en développement Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

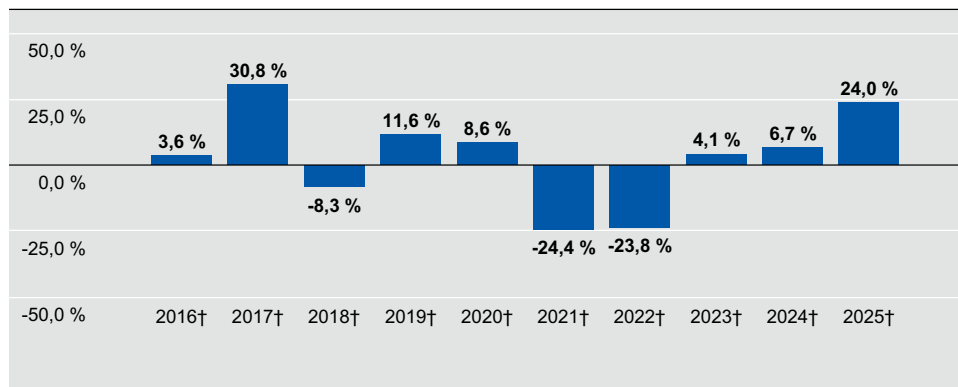
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées et le 21 août 2020, les objectifs et les stratégies de placement ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,5 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 185 \$
Pire rendement	-17,8 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 822 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 194 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,79 %.

Fonds marchés en développement Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,63 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,40 %
Frais du fonds	1,63 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds marchés en développement Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMFF_F(01/26)



Fonds marchés en développement Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	26250
Date de création de la série	4 juin 2021
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

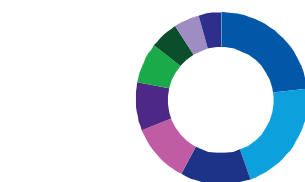
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,28 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,37 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,59 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,71 %
5. HDFC Bank Ltd.	4,00 %
6. Vale S.A.	2,97 %
7. AIA Group Ltd.	2,94 %
8. H World Group Ltd.	2,81 %
9. NetEase, Inc.	2,54 %
10. Alibaba Group Holding Ltd.	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,74 %
Nombre total de placements	74

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,32 %
Produits financiers	21,44 %
Consommation discrétionnaire	13,34 %
Services de communication	11,06 %
Matériaux	9,20 %
Produits de première nécessité	7,58 %
Autres secteurs	5,23 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Industrie	4,17 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Répartition géographique



Chine	27,28 %
Autres pays	16,25 %
Taiwan	14,95 %
Corée du Sud	10,16 %
Brésil	9,71 %
Inde	8,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Indonésie	4,45 %
Afrique du Sud	3,95 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Fonds marchés en développement Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

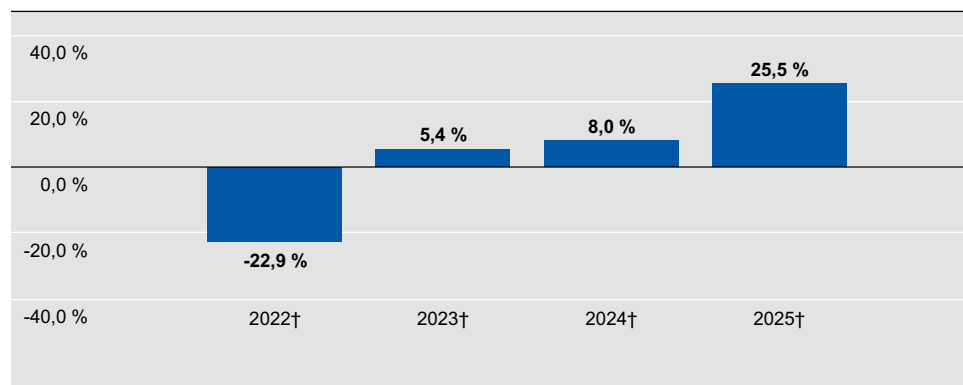
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des quatre dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des quatre dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,8 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 188 \$
Pire rendement	-17,6 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 824 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 890 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -2,51 %.

Fonds marchés en développement Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,40 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,40 %
Frais du fonds	0,40 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds marchés en développement Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMFF_I(01/26)



Fonds marchés en développement Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVIP
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,07 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

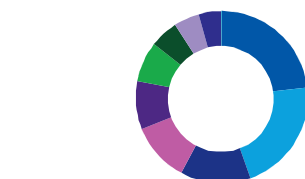
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,28 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,37 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,59 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,71 %
5. HDFC Bank Ltd.	4,00 %
6. Vale S.A.	2,97 %
7. AIA Group Ltd.	2,94 %
8. H World Group Ltd.	2,81 %
9. NetEase, Inc.	2,54 %
10. Alibaba Group Holding Ltd.	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,74 %
Nombre total de placements	74

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,32 %
Produits financiers	21,44 %
Consommation discrétionnaire	13,34 %
Services de communication	11,06 %
Matériaux	9,20 %
Produits de première nécessité	7,58 %
Autres secteurs	5,23 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Industrie	4,17 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Répartition géographique



Chine	27,28 %
Autres pays	16,25 %
Taiwan	14,95 %
Corée du Sud	10,16 %
Brésil	9,71 %
Inde	8,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Indonésie	4,45 %
Afrique du Sud	3,95 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Fonds marchés en développement Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

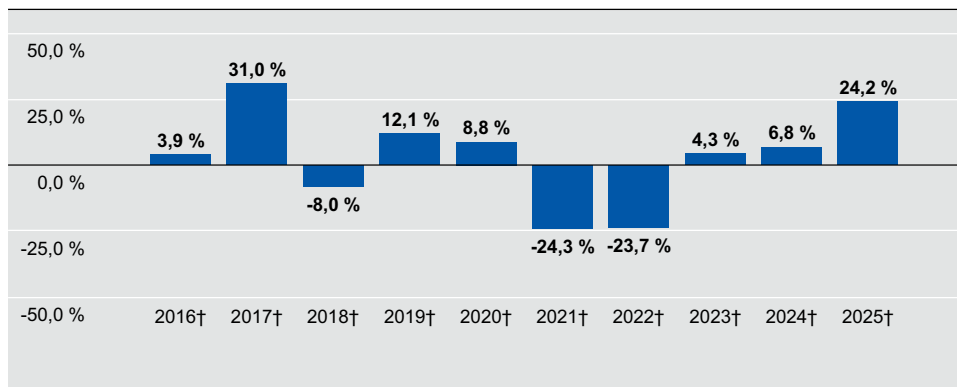
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées et le 21 août 2020, les objectifs et les stratégies de placement ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,5 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 185 \$
Pire rendement	-17,8 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 822 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 221 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,02 %.

Fonds marchés en développement Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,47 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	1,07 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,40 %
Frais du fonds	1,47 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds marchés en développement Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMFF_PTF(01/26)



Fonds marchés en développement Invesco - série PTFU

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVIP.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	37,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,07 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,28 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,37 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,59 %
4. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	4,71 %
5. HDFC Bank Ltd.	4,00 %
6. Vale S.A.	2,97 %
7. AIA Group Ltd.	2,94 %
8. H World Group Ltd.	2,81 %
9. NetEase, Inc.	2,54 %
10. Alibaba Group Holding Ltd.	2,53 %
Pourcentage total des dix principaux placements	47,74 %
Nombre total de placements	74

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,32 %
Produits financiers	21,44 %
Consommation discrétionnaire	13,34 %
Services de communication	11,06 %
Matériaux	9,20 %
Produits de première nécessité	7,58 %
Autres secteurs	5,23 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Industrie	4,17 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Répartition géographique



Chine	27,28 %
Autres pays	16,25 %
Taiwan	14,95 %
Corée du Sud	10,16 %
Brésil	9,71 %
Inde	8,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	4,87 %
Indonésie	4,45 %
Afrique du Sud	3,95 %
Autres éléments d'actif net	-0,21 %

Fonds marchés en développement Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

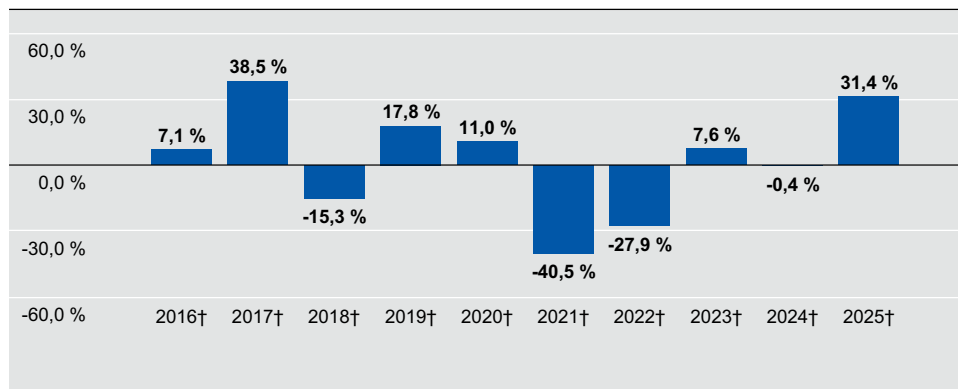
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées et le 21 août 2020, les objectifs et les stratégies de placement ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,5 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 215 \$
Pire rendement	-36,3 %	30 septembre 2021	Votre placement chuterait pour s'établir à 637 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 992 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -0,08 %.

Fonds marchés en développement Invesco - série PTFU

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,47 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	1,07 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,40 %
Frais du fonds	1,47 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds marchés en développement Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMFF_PTFU(01/26)



Catégorie marchés en développement Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	2143	2141	2145	2149
Date de création de la série	12 janvier 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,75 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,23 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,51 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,62 %
4. HDFC Bank Ltd.	4,14 %
5. Vale S.A.	3,04 %
6. AIA Group Ltd.	3,02 %
7. H World Group Ltd.	2,82 %
8. NetEase, Inc.	2,62 %
9. Alibaba Group Holding Ltd.	2,50 %
10. JD.com, Inc.	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,83 %
Nombre total de placements	73

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,65 %
Produits financiers	22,19 %
Consommation discrétionnaire	13,52 %
Services de communication	11,32 %
Matériaux	9,43 %
Produits de première nécessité	7,70 %
Autres secteurs	5,37 %
Industrie	4,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Répartition géographique



Chine	27,79 %
Autres pays	16,65 %
Taiwan	15,23 %
Corée du Sud	10,31 %
Brésil	9,88 %
Inde	8,90 %
Indonésie	4,68 %
Afrique du Sud	4,04 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Catégorie marchés en développement Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

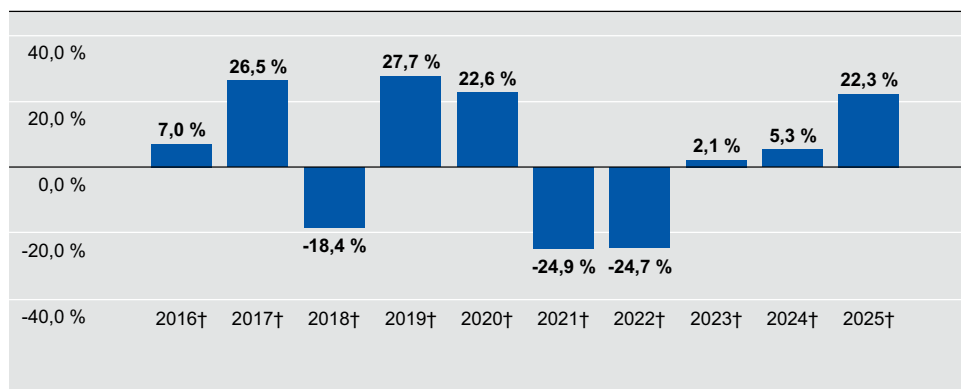
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,9 %	31 août 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 219 \$
Pire rendement	-18,2 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 818 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 283 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,53 %.

Catégorie marchés en développement Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,32 % de sa valeur, ce qui correspond à 33,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,75 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,57 %

Frais du fonds

3,32 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,05 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie marchés en développement Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMCF_A(01/26)



Catégorie marchés en développement Invesco[®] - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	2147
(en \$ US)	2167
Date de création de la série	12 janvier 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,22 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,23 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,51 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,62 %
4. HDFC Bank Ltd.	4,14 %
5. Vale S.A.	3,04 %
6. AIA Group Ltd.	3,02 %
7. H World Group Ltd.	2,82 %
8. NetEase, Inc.	2,62 %
9. Alibaba Group Holding Ltd.	2,50 %
10. JD.com, Inc.	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,83 %
Nombre total de placements	73

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,65 %
Produits financiers	22,19 %
Consommation discrétionnaire	13,52 %
Services de communication	11,32 %
Matériaux	9,43 %
Produits de première nécessité	7,70 %
Autres secteurs	5,37 %
Industrie	4,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Répartition géographique



Chine	27,79 %
Autres pays	16,65 %
Taiwan	15,23 %
Corée du Sud	10,31 %
Brésil	9,88 %
Inde	8,90 %
Indonésie	4,68 %
Afrique du Sud	4,04 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Catégorie marchés en développement Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

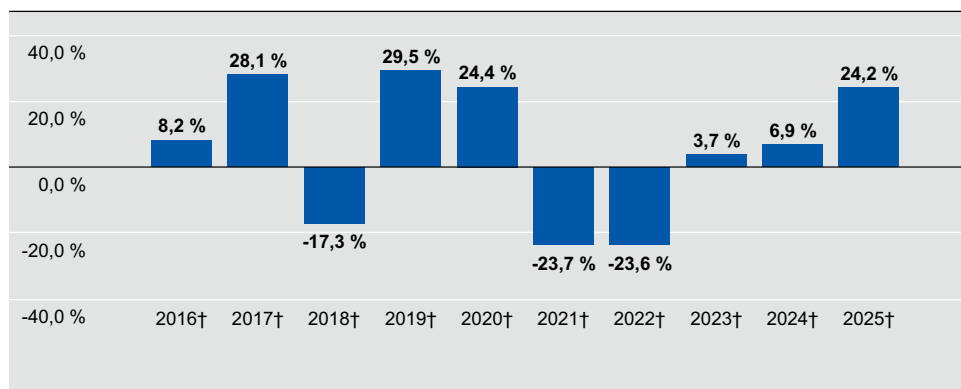
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,4 %	31 août 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 224 \$
Pire rendement	-17,9 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 821 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 483 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,02 %.

Catégorie marchés en développement Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,79 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,57 %
Frais du fonds	1,79 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie marchés en développement Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMCF_F(01/26)



Catégorie marchés en développement Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	2140
Date de création de la série	12 janvier 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,23 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,51 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,62 %
4. HDFC Bank Ltd.	4,14 %
5. Vale S.A.	3,04 %
6. AIA Group Ltd.	3,02 %
7. H World Group Ltd.	2,82 %
8. NetEase, Inc.	2,62 %
9. Alibaba Group Holding Ltd.	2,50 %
10. JD.com, Inc.	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,83 %
Nombre total de placements	73

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,65 %
Produits financiers	22,19 %
Consommation discrétionnaire	13,52 %
Services de communication	11,32 %
Matériaux	9,43 %
Produits de première nécessité	7,70 %
Autres secteurs	5,37 %
Industrie	4,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Répartition géographique



Chine	27,79 %
Autres pays	16,65 %
Taiwan	15,23 %
Corée du Sud	10,31 %
Brésil	9,88 %
Inde	8,90 %
Indonésie	4,68 %
Afrique du Sud	4,04 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Catégorie marchés en développement Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

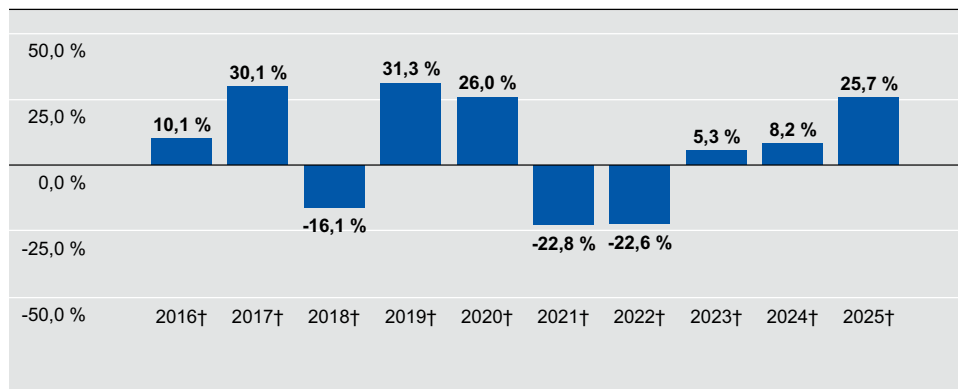
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,8 %	31 août 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 228 \$
Pire rendement	-17,7 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 823 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 698 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,44 %.

Catégorie marchés en développement Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,57 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,57 %
Frais du fonds	0,57 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie marchés en développement Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMCF_I(01/26)



Catégorie marchés en développement Invesco[®] - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	2243	2241	2245	2249
Date de création de la série	30 juin 2015			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,60 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,23 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,51 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,62 %
4. HDFC Bank Ltd.	4,14 %
5. Vale S.A.	3,04 %
6. AIA Group Ltd.	3,02 %
7. H World Group Ltd.	2,82 %
8. NetEase, Inc.	2,62 %
9. Alibaba Group Holding Ltd.	2,50 %
10. JD.com, Inc.	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,83 %
Nombre total de placements	73

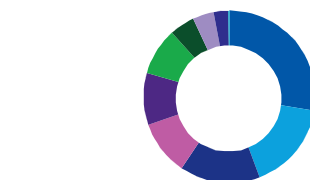
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,65 %
Produits financiers	22,19 %
Consommation discrétionnaire	13,52 %
Services de communication	11,32 %
Matériaux	9,43 %
Produits de première nécessité	7,70 %
Autres secteurs	5,37 %
Industrie	4,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Répartition géographique



Chine	27,79 %
Autres pays	16,65 %
Taiwan	15,23 %
Corée du Sud	10,31 %
Brésil	9,88 %
Inde	8,90 %
Indonésie	4,68 %
Afrique du Sud	4,04 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Catégorie marchés en développement Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

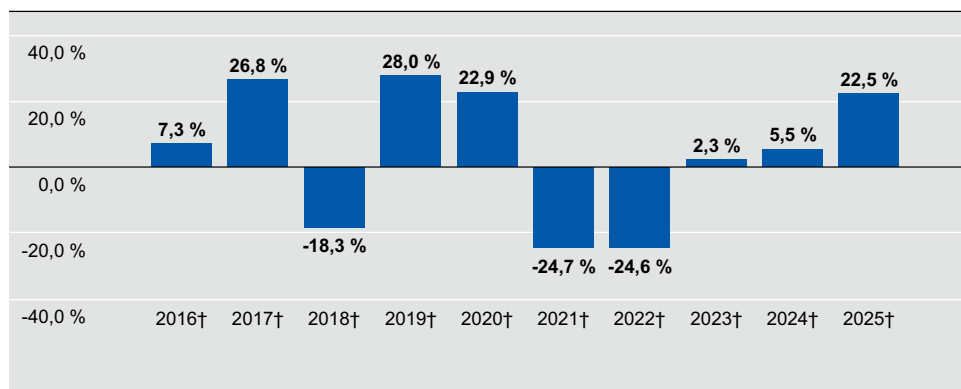
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,0 %	31 août 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 220 \$
Pire rendement	-18,2 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 818 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 311 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,75 %.

Catégorie marchés en développement Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 3,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 31,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,60 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,57 %
Frais du fonds	3,17 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie marchés en développement Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMCF_P(01/26)



Catégorie marchés en développement Invesco[®] - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITEM
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,09 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,23 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,51 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,62 %
4. HDFC Bank Ltd.	4,14 %
5. Vale S.A.	3,04 %
6. AIA Group Ltd.	3,02 %
7. H World Group Ltd.	2,82 %
8. NetEase, Inc.	2,62 %
9. Alibaba Group Holding Ltd.	2,50 %
10. JD.com, Inc.	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,83 %
Nombre total de placements	73

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,65 %
Produits financiers	22,19 %
Consommation discrétionnaire	13,52 %
Services de communication	11,32 %
Matériaux	9,43 %
Produits de première nécessité	7,70 %
Autres secteurs	5,37 %
Industrie	4,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Répartition géographique



Chine	27,79 %
Autres pays	16,65 %
Taiwan	15,23 %
Corée du Sud	10,31 %
Brésil	9,88 %
Inde	8,90 %
Indonésie	4,68 %
Afrique du Sud	4,04 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Catégorie marchés en développement Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

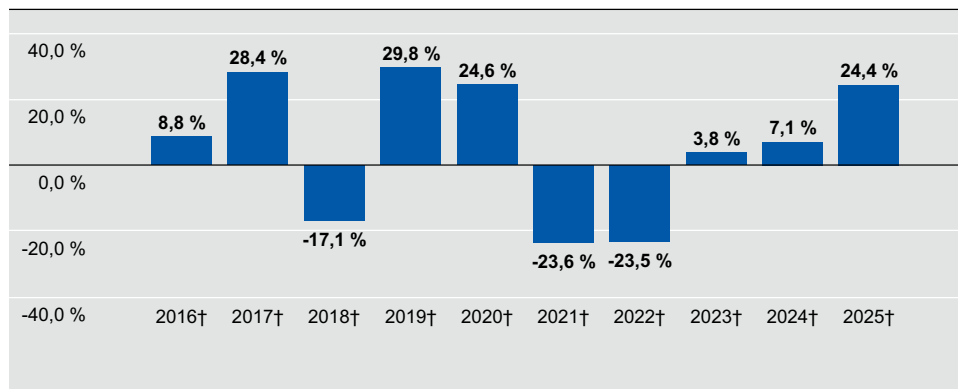
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	22,4 %	31 août 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 224 \$
Pire rendement	-17,9 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 821 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 515 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,24 %.

Catégorie marchés en développement Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	1,09 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,57 %
Frais du fonds	1,66 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie marchés en développement Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMCF_PTF(01/26)



Catégorie marchés en développement Invesco[®] - série PTFU

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITEM.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,09 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,23 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,51 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,62 %
4. HDFC Bank Ltd.	4,14 %
5. Vale S.A.	3,04 %
6. AIA Group Ltd.	3,02 %
7. H World Group Ltd.	2,82 %
8. NetEase, Inc.	2,62 %
9. Alibaba Group Holding Ltd.	2,50 %
10. JD.com, Inc.	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,83 %
Nombre total de placements	73

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,65 %
Produits financiers	22,19 %
Consommation discrétionnaire	13,52 %
Services de communication	11,32 %
Matériaux	9,43 %
Produits de première nécessité	7,70 %
Autres secteurs	5,37 %
Industrie	4,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Répartition géographique



Chine	27,79 %
Autres pays	16,65 %
Taiwan	15,23 %
Corée du Sud	10,31 %
Brésil	9,88 %
Inde	8,90 %
Indonésie	4,68 %
Afrique du Sud	4,04 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Catégorie marchés en développement Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

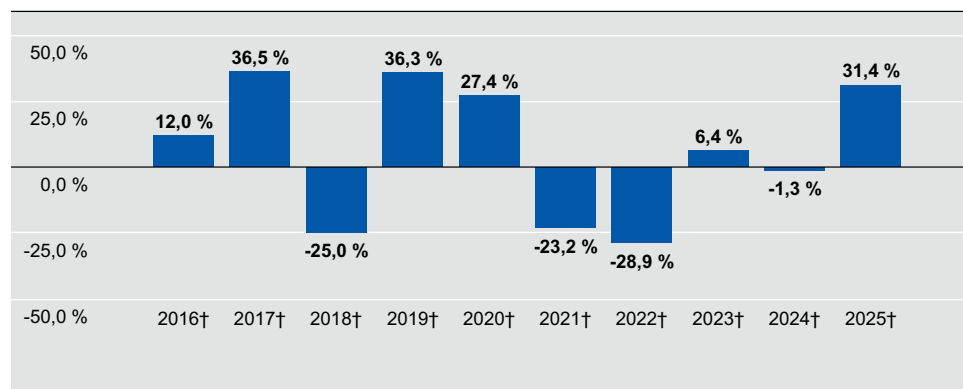
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	29,2 %	31 août 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 292 \$
Pire rendement	-20,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 794 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 498 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,12 %.

Catégorie marchés en développement Invesco - série PTFU

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	1,09 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,57 %
Frais du fonds	1,66 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie marchés en développement Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMCF_PTFU(01/26)



Catégorie marchés en développement Invesco® - série W

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie marchés en développement Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	52107
Date de création de la série	14 juin 2023
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,07 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées dans des marchés émergents ou y ayant des activités.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	11,23 %
2. Tencent Holdings Ltd.	7,51 %
3. Samsung Electronics Co., Ltd.	6,62 %
4. HDFC Bank Ltd.	4,14 %
5. Vale S.A.	3,04 %
6. AIA Group Ltd.	3,02 %
7. H World Group Ltd.	2,82 %
8. NetEase, Inc.	2,62 %
9. Alibaba Group Holding Ltd.	2,50 %
10. JD.com, Inc.	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	45,83 %
Nombre total de placements	73

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Technologies de l'information	23,65 %
Produits financiers	22,19 %
Consommation discrétionnaire	13,52 %
Services de communication	11,32 %
Matériaux	9,43 %
Produits de première nécessité	7,70 %
Autres secteurs	5,37 %
Industrie	4,30 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Répartition géographique



Chine	27,79 %
Autres pays	16,65 %
Taiwan	15,23 %
Corée du Sud	10,31 %
Brésil	9,88 %
Inde	8,90 %
Indonésie	4,68 %
Afrique du Sud	4,04 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,76 %
Autres éléments d'actif net	-0,24 %

Catégorie marchés en développement Invesco - série W

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

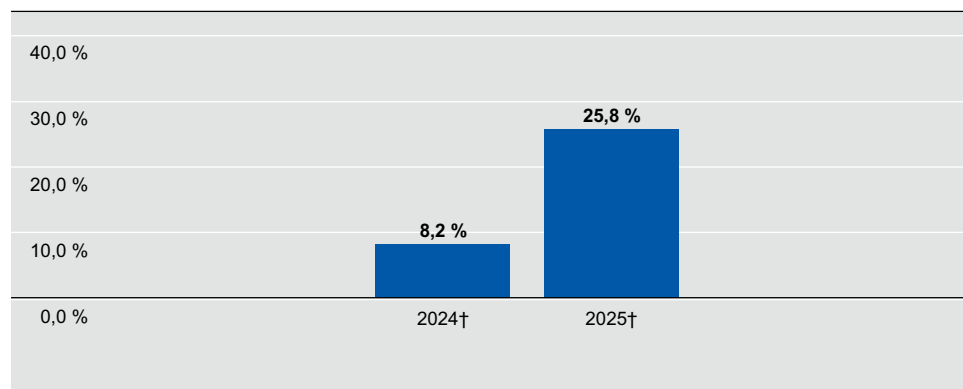
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série W du fonds au cours des deux dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série W du fonds chacune des deux dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série W du fonds sur trois mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,1 %	31 octobre 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 161 \$
Pire rendement	-3,7 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 963 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série W du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 308 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 11,11 %.

Catégorie marchés en développement Invesco - série W

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- recherchent une exposition aux actions des marchés émergents
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série W du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série W du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série W s'élevaient à 1,64 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,07 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,57 %
Frais du fonds	1,64 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série W du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série W du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie marchés en développement Invesco - série W

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEMCF_W(01/26)



Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	29043	29041	29045	29049
Date de création de la série	24 août 2009			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	23,0 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,90 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,86 %
2. Investor AB	3,46 %
3. Barclays PLC	2,72 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,61 %
5. AstraZeneca PLC	2,38 %
6. Sony Group Corp.	2,21 %
7. AIA Group Ltd.	2,18 %
8. Keyence Corp.	2,07 %
9. HDFC Bank Ltd.	2,07 %
10. BAE Systems PLC	2,06 %
Pourcentage total des dix principaux placements	25,62 %
Nombre total de placements	77

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,25 %
Industrie	19,57 %
Technologies de l'information	15,05 %
Soins de santé	10,58 %
Consommation discrétionnaire	9,79 %
Autres secteurs	7,44 %
Produits de première nécessité	5,46 %
Énergie	4,34 %
Autres éléments d'actif net	1,91 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %

Répartition géographique



Autres pays	33,91 %
Royaume-Uni	14,72 %
Japon	12,65 %
France	11,42 %
Chine	7,16 %
Allemagne	6,19 %
Taiwan	5,71 %
Inde	4,72 %
Autres éléments d'actif net	1,91 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

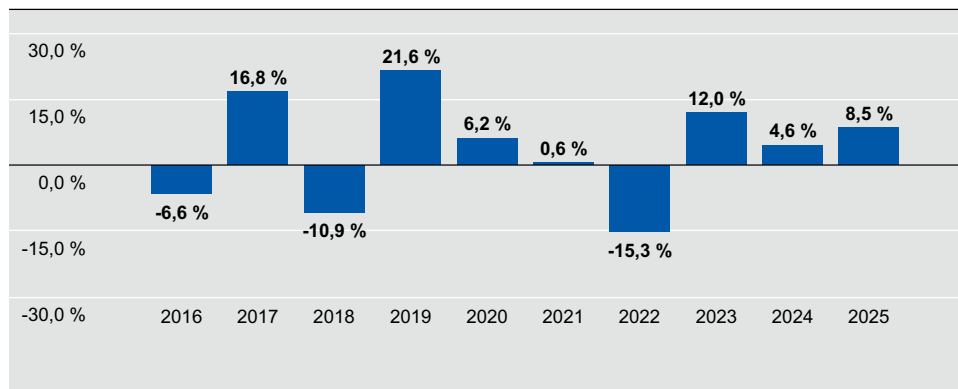
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$
Pire rendement	-17,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 824 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 360 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,13 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 32,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,90 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,31 %

Frais du fonds

3,21 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGFF_A(01/26)



Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	29047
Date de création de la série	24 août 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	23,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,23 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,86 %
2. Investor AB	3,46 %
3. Barclays PLC	2,72 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,61 %
5. AstraZeneca PLC	2,38 %
6. Sony Group Corp.	2,21 %
7. AIA Group Ltd.	2,18 %
8. Keyence Corp.	2,07 %
9. HDFC Bank Ltd.	2,07 %
10. BAE Systems PLC	2,06 %
Pourcentage total des dix principaux placements	25,62 %
Nombre total de placements	77

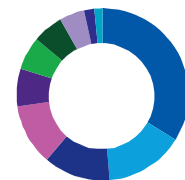
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,25 %
Industrie	19,57 %
Technologies de l'information	15,05 %
Soins de santé	10,58 %
Consommation discrétionnaire	9,79 %
Autres secteurs	7,44 %
Produits de première nécessité	5,46 %
Énergie	4,34 %
Autres éléments d'actif net	1,91 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %

Répartition géographique



Autres pays	33,91 %
Royaume-Uni	14,72 %
Japon	12,65 %
France	11,42 %
Chine	7,16 %
Allemagne	6,19 %
Taiwan	5,71 %
Inde	4,72 %
Autres éléments d'actif net	1,91 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

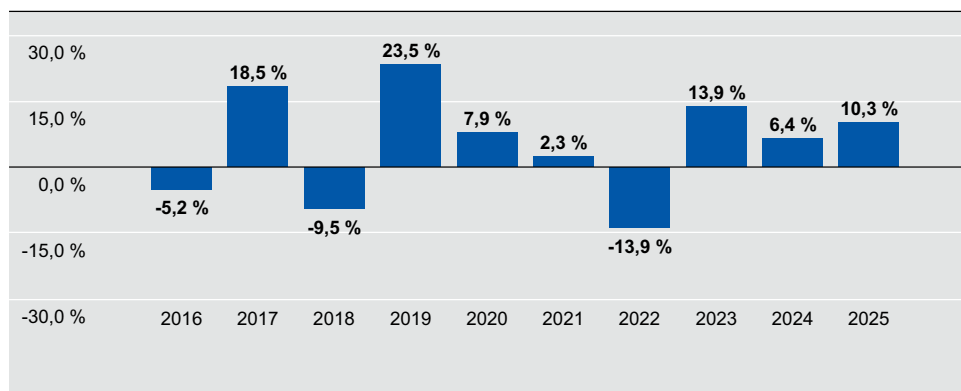
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,9 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 169 \$
Pire rendement	-17,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 827 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 597 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,79 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,54 % de sa valeur, ce qui correspond à 15,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,31 %
Frais du fonds	1,54 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGFF_F(01/26)



Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	29040
Date de création de la série	24 août 2009
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	23,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,86 %
2. Investor AB	3,46 %
3. Barclays PLC	2,72 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,61 %
5. AstraZeneca PLC	2,38 %
6. Sony Group Corp.	2,21 %
7. AIA Group Ltd.	2,18 %
8. Keyence Corp.	2,07 %
9. HDFC Bank Ltd.	2,07 %
10. BAE Systems PLC	2,06 %
Pourcentage total des dix principaux placements	25,62 %
Nombre total de placements	77

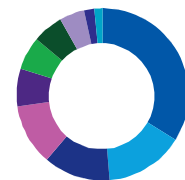
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,25 %
Industrie	19,57 %
Technologies de l'information	15,05 %
Soins de santé	10,58 %
Consommation discrétionnaire	9,79 %
Autres secteurs	7,44 %
Produits de première nécessité	5,46 %
Énergie	4,34 %
Autres éléments d'actif net	1,91 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %

Répartition géographique



Autres pays	33,91 %
Royaume-Uni	14,72 %
Japon	12,65 %
France	11,42 %
Chine	7,16 %
Allemagne	6,19 %
Taiwan	5,71 %
Inde	4,72 %
Autres éléments d'actif net	1,91 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	1,61 %

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

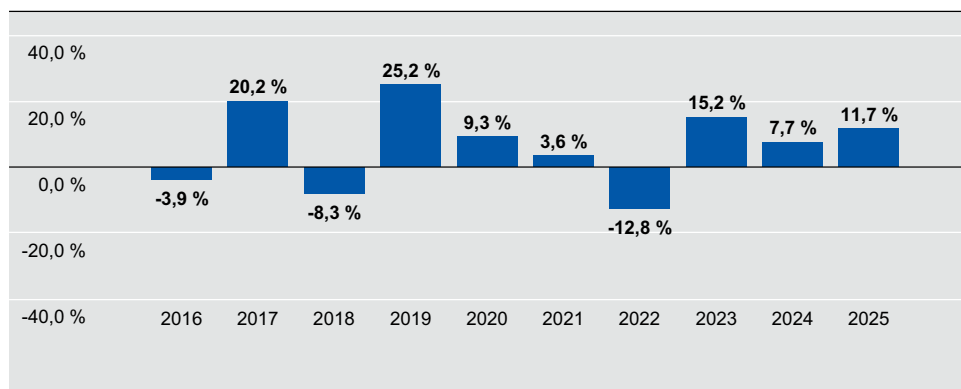
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 172 \$
Pire rendement	-17,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 830 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 816 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,15 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,31 % de sa valeur, ce qui correspond à 3,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,31 %
Frais du fonds	0,31 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIIGFF_I(01/26)



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	633	631	635	639
(en \$ US)	634	632	636	630
Date de création de la série	10 juillet 2000			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,93 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

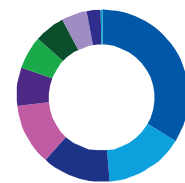
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,32 %
■ Industrie	19,73 %
■ Technologies de l'information	15,21 %
■ Soins de santé	10,61 %
■ Consommation discrétionnaire	9,83 %
■ Autres secteurs	7,49 %
■ Produits de première nécessité	5,44 %
■ Énergie	4,34 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



■ Autres pays	33,90 %
■ Royaume-Uni	14,75 %
■ Japon	12,92 %
■ France	11,44 %
■ Chine	7,30 %
■ Allemagne	6,20 %
■ Taiwan	5,72 %
■ Inde	4,74 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

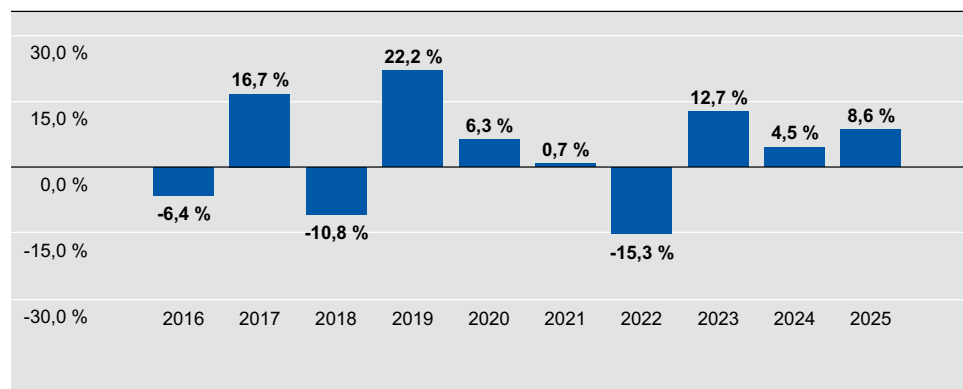
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,4 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 164 \$
Pire rendement	-17,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 823 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 379 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,27 %.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements en titres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des parts de série H de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 32,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,93 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	3,21 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIIGCF_A(01/26)



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	637
(en \$ US)	638
Date de création de la série	1 novembre 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,13 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

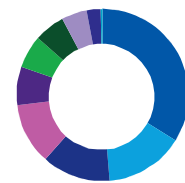
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,32 %
Industrie	19,73 %
Technologies de l'information	15,21 %
Soins de santé	10,61 %
Consommation discrétionnaire	9,83 %
Autres secteurs	7,49 %
Produits de première nécessité	5,44 %
Énergie	4,34 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



Autres pays	33,90 %
Royaume-Uni	14,75 %
Japon	12,92 %
France	11,44 %
Chine	7,30 %
Allemagne	6,20 %
Taiwan	5,72 %
Inde	4,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

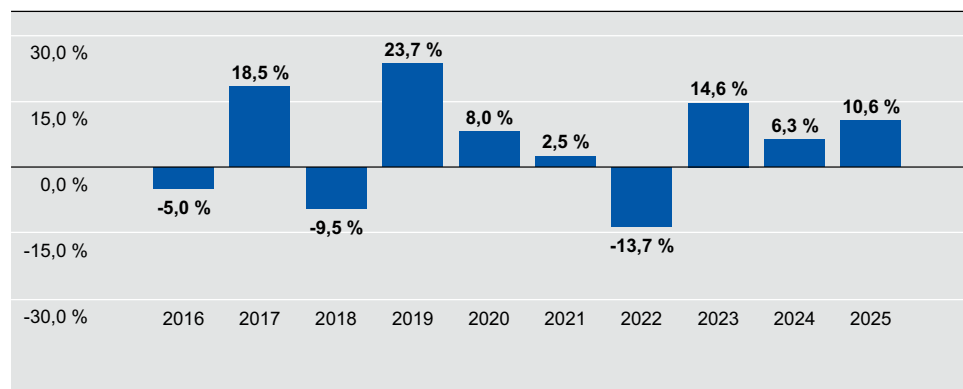
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,9 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 169 \$
Pire rendement	-17,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 826 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 622 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,96 %.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements en titres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des parts de série FH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,41 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

1,13 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,28 %

Frais du fonds

1,41 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco® - série FH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	42707
Date de création de la série	6 juin 2016
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,02 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

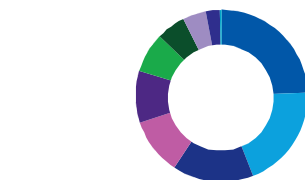
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Fineco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

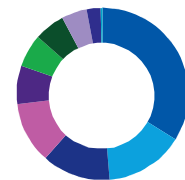
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,32 %
■ Industrie	19,73 %
■ Technologies de l'information	15,21 %
■ Soins de santé	10,61 %
■ Consommation discrétionnaire	9,83 %
■ Autres secteurs	7,49 %
■ Produits de première nécessité	5,44 %
■ Énergie	4,34 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



■ Autres pays	33,90 %
■ Royaume-Uni	14,75 %
■ Japon	12,92 %
■ France	11,44 %
■ Chine	7,30 %
■ Allemagne	6,20 %
■ Taiwan	5,72 %
■ Inde	4,74 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série FH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

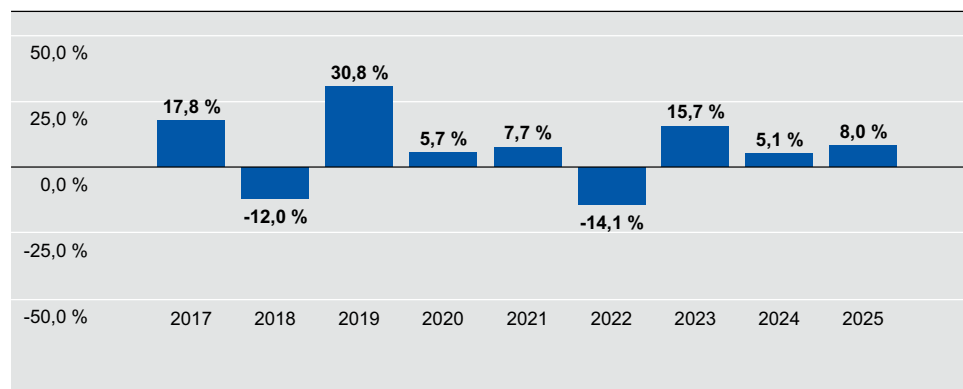
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série FH du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série FH du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série FH du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 175 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série FH du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 798 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,32 %.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série FH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série FH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série FH du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série FH s'élevaient à 1,30 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,02 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	1,30 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série FH du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série FH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série FH

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGCF_FH(01/26)



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco[®] - série H

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Code du fonds (en \$ CA)	34303	34301	34305	34309
Date de création de la série	6 juin 2016			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,51 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

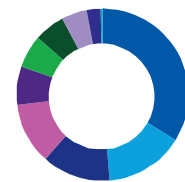
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,32 %
■ Industrie	19,73 %
■ Technologies de l'information	15,21 %
■ Soins de santé	10,61 %
■ Consommation discrétionnaire	9,83 %
■ Autres secteurs	7,49 %
■ Produits de première nécessité	5,44 %
■ Énergie	4,34 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



■ Autres pays	33,90 %
■ Royaume-Uni	14,75 %
■ Japon	12,92 %
■ France	11,44 %
■ Chine	7,30 %
■ Allemagne	6,20 %
■ Taiwan	5,72 %
■ Inde	4,74 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série H

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

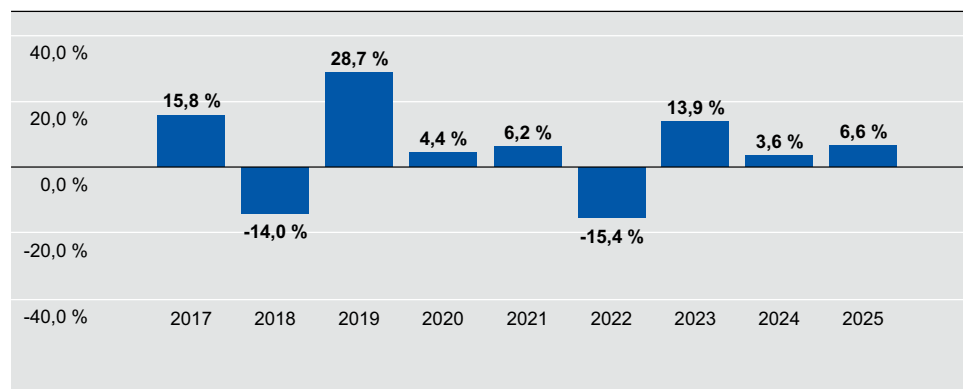
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série H du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série H du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série H du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 169 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série H du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 547 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,66 %.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série H

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série H du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série H du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série H s'élevaient à 2,79 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,51 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	2,79 %

Nous échangerons vos actions de série H contre des actions de série PH du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés et si vous détenez vos actions de série H dans un compte enregistré. La réduction des frais annuels entre les séries H et PH est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PH, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série H. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série H

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série H du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIIGCF_H(01/26)



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	20630
Date de création de la série	1 novembre 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

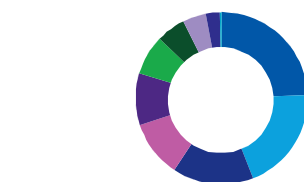
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,32 %
Industrie	19,73 %
Technologies de l'information	15,21 %
Soins de santé	10,61 %
Consommation discrétionnaire	9,83 %
Autres secteurs	7,49 %
Produits de première nécessité	5,44 %
Énergie	4,34 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



Autres pays	33,90 %
Royaume-Uni	14,75 %
Japon	12,92 %
France	11,44 %
Chine	7,30 %
Allemagne	6,20 %
Taiwan	5,72 %
Inde	4,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

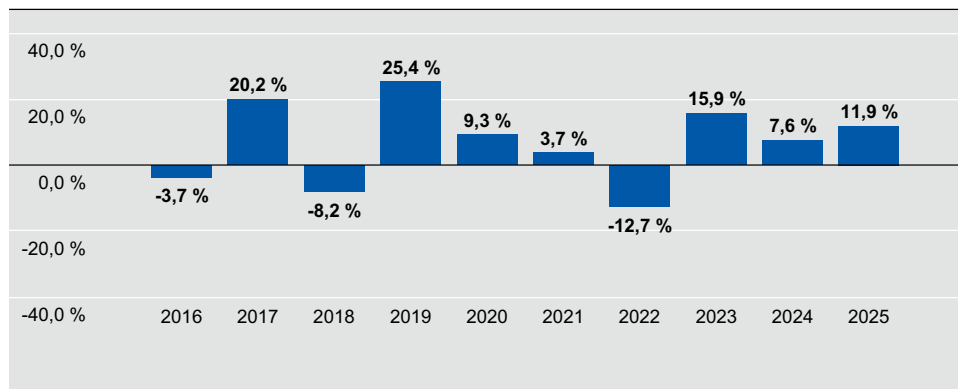
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,2 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 172 \$
Pire rendement	-17,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 829 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 838 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,28 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,28 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	0,28 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIIGCF_I(01/26)



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco[®] - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	30633	30631	30635	30639
(en \$ US)	2633	2631	2635	2639
Date de création de la série	29 juillet 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,46 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

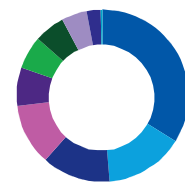
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,32 %
■ Industrie	19,73 %
■ Technologies de l'information	15,21 %
■ Soins de santé	10,61 %
■ Consommation discrétionnaire	9,83 %
■ Autres secteurs	7,49 %
■ Produits de première nécessité	5,44 %
■ Énergie	4,34 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



■ Autres pays	33,90 %
■ Royaume-Uni	14,75 %
■ Japon	12,92 %
■ France	11,44 %
■ Chine	7,30 %
■ Allemagne	6,20 %
■ Taiwan	5,72 %
■ Inde	4,74 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

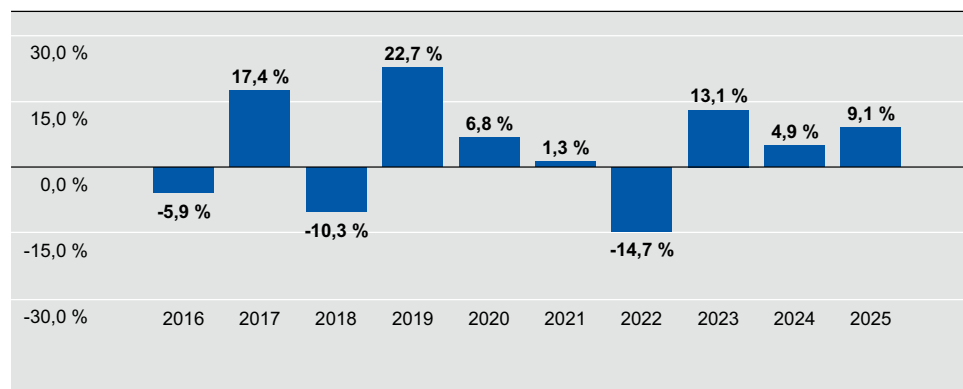
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,5 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 165 \$
Pire rendement	-17,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 824 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 453 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,81 %.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Les épargnants qui souhaitent participer à des placements en titres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations de valeur des devises par rapport au dollar canadien devraient souscrire des parts de série PH de ce fonds.

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,74 % de sa valeur, ce qui correspond à 27,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,46 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	2,74 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série P

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIIGCF_P(01/26)



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco[®] - série PH

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Code du fonds (en \$ CA)	42763	42761	42765	42769
Date de création de la série	6 juin 2016			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,38 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Cette série cherche à éliminer la quasi-totalité du risque de change auquel le portefeuille est exposé.

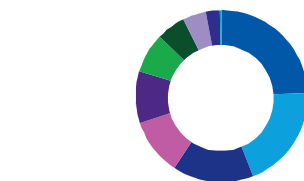
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Finco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

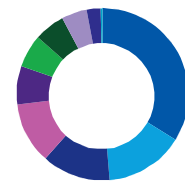
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Produits financiers	24,32 %
■ Industrie	19,73 %
■ Technologies de l'information	15,21 %
■ Soins de santé	10,61 %
■ Consommation discrétionnaire	9,83 %
■ Autres secteurs	7,49 %
■ Produits de première nécessité	5,44 %
■ Énergie	4,34 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



■ Autres pays	33,90 %
■ Royaume-Uni	14,75 %
■ Japon	12,92 %
■ France	11,44 %
■ Chine	7,30 %
■ Allemagne	6,20 %
■ Taïwan	5,72 %
■ Inde	4,74 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
■ Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PH

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

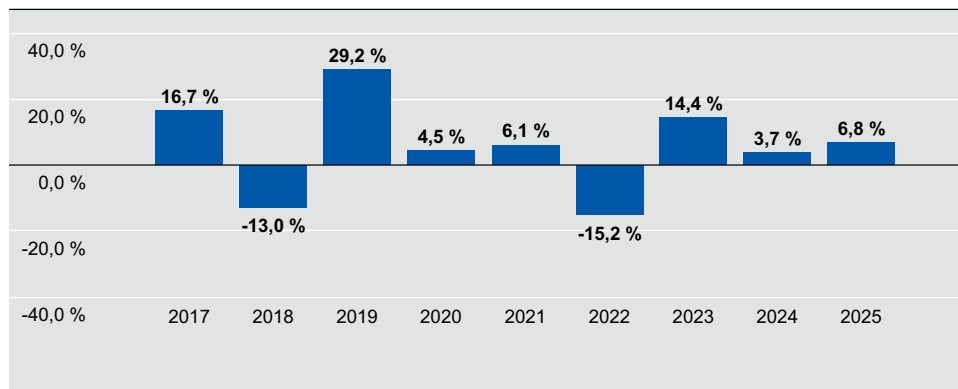
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PH du fonds au cours des neuf dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PH du fonds chacune des neuf dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PH du fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 171 \$
Pire rendement	-21,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 785 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PH du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 601 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,04 %.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PH

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen
- souhaitent participer à des placements dans des titres de capitaux propres étrangers, mais désirent se prémunir le plus possible contre les fluctuations des devises par rapport au dollar canadien

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PH du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PH du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PH s'élevaient à 2,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,38 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	2,66 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PH

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PH du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGCF_PH(01/26)



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVIG
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,97 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Fineco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,32 %
Industrie	19,73 %
Technologies de l'information	15,21 %
Soins de santé	10,61 %
Consommation discrétionnaire	9,83 %
Autres secteurs	7,49 %
Produits de première nécessité	5,44 %
Énergie	4,34 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



Autres pays	33,90 %
Royaume-Uni	14,75 %
Japon	12,92 %
France	11,44 %
Chine	7,30 %
Allemagne	6,20 %
Taiwan	5,72 %
Inde	4,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

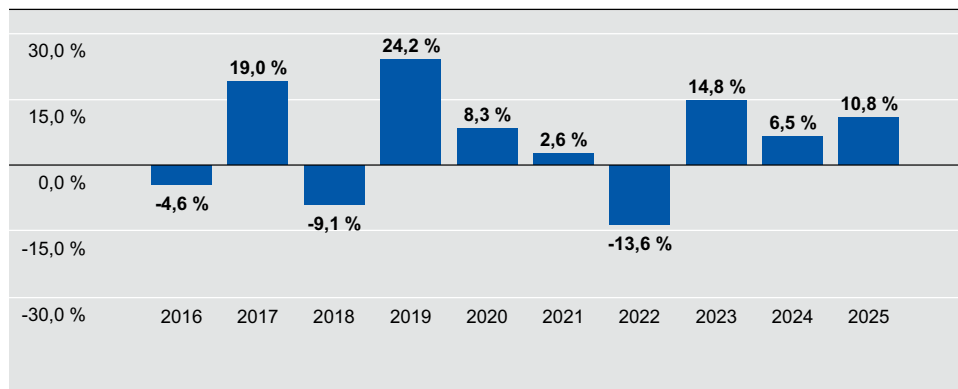
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,9 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 169 \$
Pire rendement	-17,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 827 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 666 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,24 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,25 % de sa valeur, ce qui correspond à 12,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,97 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	1,25 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIIGCF_PTF(01/26)



Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco[®] - série PTFU

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVIG.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	179,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,98 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Pour obtenir une croissance du capital à long terme, le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés à moyenne et à grande capitalisation situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

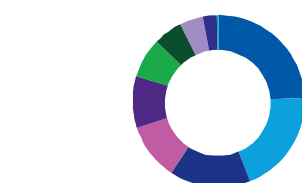
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	3,78 %
2. Investor AB	3,45 %
3. Barclays PLC	2,71 %
4. FincoBank Banca Fineco S.p.A.	2,60 %
5. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	2,54 %
6. AstraZeneca PLC	2,37 %
7. Sony Group Corp.	2,24 %
8. AIA Group Ltd.	2,19 %
9. Keyence Corp.	2,15 %
10. HDFC Bank Ltd.	2,08 %
Pourcentage total des dix principaux placements	26,11 %
Nombre total de placements	77

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Produits financiers	24,32 %
Industrie	19,73 %
Technologies de l'information	15,21 %
Soins de santé	10,61 %
Consommation discrétionnaire	9,83 %
Autres secteurs	7,49 %
Produits de première nécessité	5,44 %
Énergie	4,34 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
Autres éléments d'actif net	0,45 %

Répartition géographique



Autres pays	33,90 %
Royaume-Uni	14,75 %
Japon	12,92 %
France	11,44 %
Chine	7,30 %
Allemagne	6,20 %
Taiwan	5,72 %
Inde	4,74 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	2,58 %
Autres éléments d'actif net	0,45 %

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

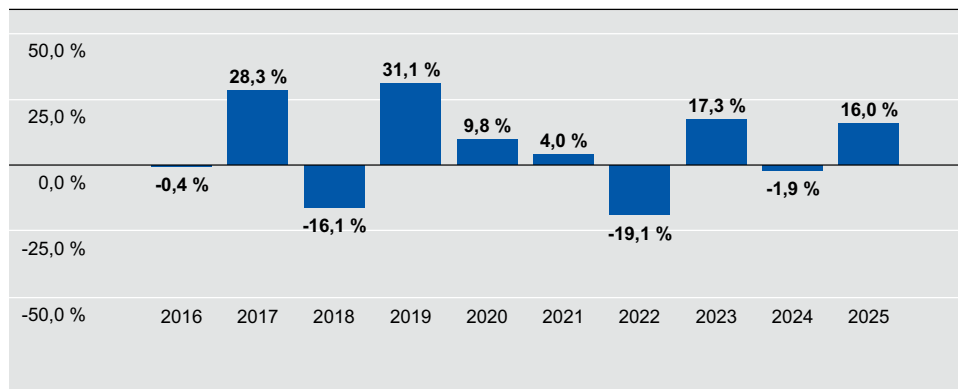
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,8 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 198 \$
Pire rendement	-24,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 760 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 733 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,65 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent un fonds d'actions internationales qui met l'accent sur les sociétés affichant un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- veulent diversifier leur portefeuille par des placements internationaux
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PTFU

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,26 % de sa valeur, ce qui correspond à 12,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,98 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	1,26 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIIGCF_PTFU(01/26)



Fonds d'actions européennes Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1673	1671	1675	1679
(en \$ US)	1674	1672	1676	1670
Date de création de la série	3 novembre 1997			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	203,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,92 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées principalement en Europe, y compris dans les pays de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants. Le fonds peut également investir dans des actions émises par des sociétés situées dans d'autres régions, habituellement la Méditerranée.

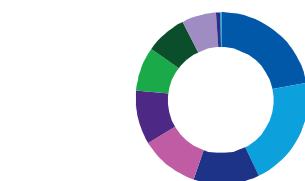
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,28 %
2. UniCredit SpA	3,69 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,50 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,77 %
6. ASML Holding N.V.	2,74 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,42 %
8. Airbus SE	2,40 %
9. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
10. Kingspan Group PLC	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,44 %
Nombre total de placements	56

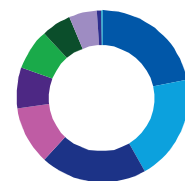
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,05 %
■ Produits financiers	20,83 %
■ Autres secteurs	12,52 %
■ Soins de santé	10,87 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,25 %
■ Produits de première nécessité	7,64 %
■ Énergie	6,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,86 %
■ France	20,00 %
■ Autres pays	19,93 %
■ Pays-Bas	10,90 %
■ Espagne	7,78 %
■ Allemagne	7,60 %
■ Italie	5,54 %
■ Suisse	5,27 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Fonds d'actions européennes Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

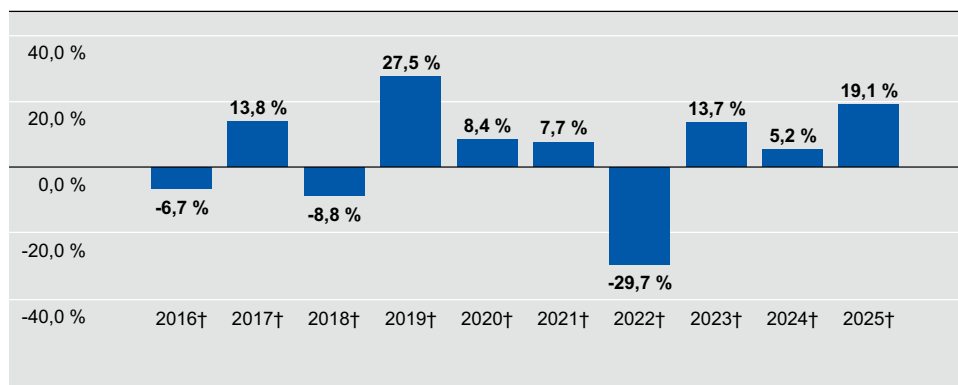
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025 et 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,1 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 161 \$
Pire rendement	-22,1 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 779 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 443 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,73 %.

Fonds d'actions européennes Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,71 % de sa valeur, ce qui correspond à 37,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,92 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,79 %
Frais du fonds	3,71 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Fonds d'actions européennes Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
 16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTUEFF_A(01/26)



Fonds d'actions européennes Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	1677
(en \$ US)	1678
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	203,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,10 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées principalement en Europe, y compris dans les pays de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants. Le fonds peut également investir dans des actions émises par des sociétés situées dans d'autres régions, habituellement la Méditerranée.

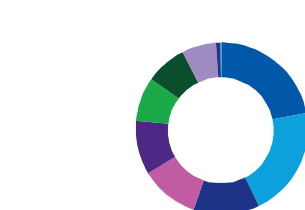
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,28 %
2. UniCredit SpA	3,69 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,50 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,77 %
6. ASML Holding N.V.	2,74 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,42 %
8. Airbus SE	2,40 %
9. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
10. Kingspan Group PLC	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,44 %
Nombre total de placements	56

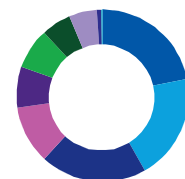
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,05 %
■ Produits financiers	20,83 %
■ Autres secteurs	12,52 %
■ Soins de santé	10,87 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,25 %
■ Produits de première nécessité	7,64 %
■ Énergie	6,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,86 %
■ France	20,00 %
■ Autres pays	19,93 %
■ Pays-Bas	10,90 %
■ Espagne	7,78 %
■ Allemagne	7,60 %
■ Italie	5,54 %
■ Suisse	5,27 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Fonds d'actions européennes Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

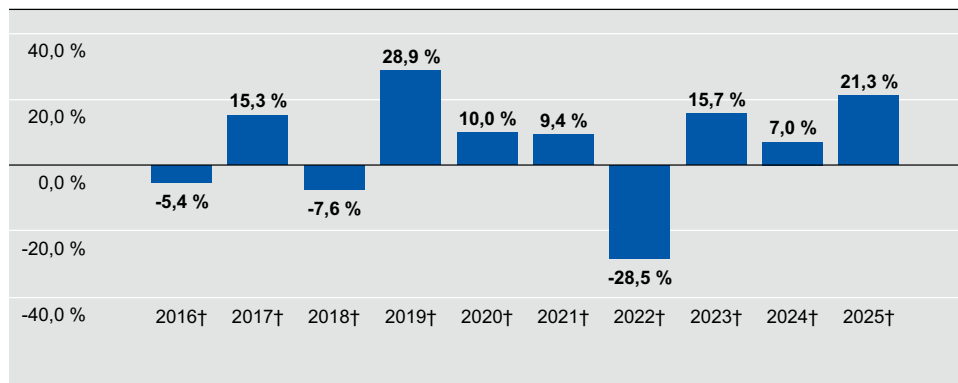
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025 et 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,7 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 167 \$
Pire rendement	-21,8 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 782 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 680 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,33 %.

Fonds d'actions européennes Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,89 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,79 %
Frais du fonds	1,89 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds d'actions européennes Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds d'actions européennes Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21670
Date de création de la série	16 août 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	203,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées principalement en Europe, y compris dans les pays de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants. Le fonds peut également investir dans des actions émises par des sociétés situées dans d'autres régions, habituellement la Méditerranée.

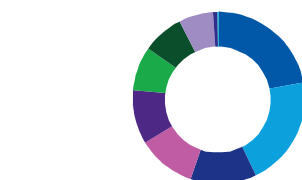
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,28 %
2. UniCredit SpA	3,69 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,50 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,77 %
6. ASML Holding N.V.	2,74 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,42 %
8. Airbus SE	2,40 %
9. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
10. Kingspan Group PLC	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,44 %
Nombre total de placements	56

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,05 %
■ Produits financiers	20,83 %
■ Autres secteurs	12,52 %
■ Soins de santé	10,87 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,25 %
■ Produits de première nécessité	7,64 %
■ Énergie	6,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,86 %
■ France	20,00 %
■ Autres pays	19,93 %
■ Pays-Bas	10,90 %
■ Espagne	7,78 %
■ Allemagne	7,60 %
■ Italie	5,54 %
■ Suisse	5,27 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Fonds d'actions européennes Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

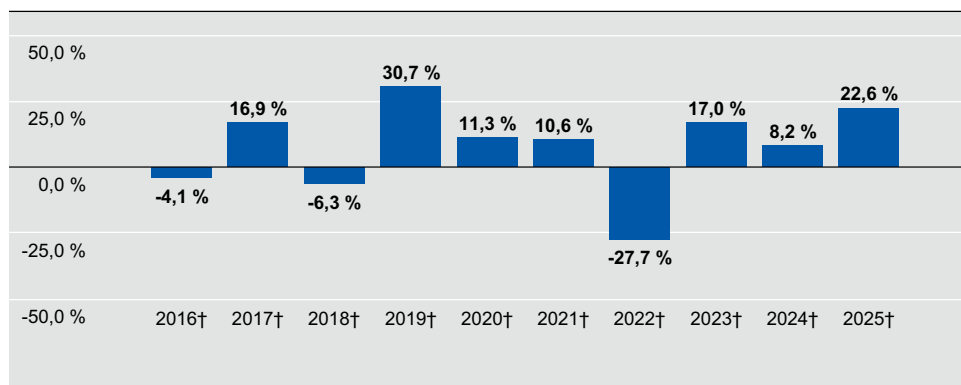
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025 et 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,1 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 171 \$
Pire rendement	-21,6 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 784 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 900 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,63 %.

Fonds d'actions européennes Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,79 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,79 %
Frais du fonds	0,79 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions européennes Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEUFF_I(01/26)



Fonds d'actions européennes Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	4663	4661	4665	4669
(en \$ US)	4463	4461	4465	4469
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	203,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,31 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées principalement en Europe, y compris dans les pays de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants. Le fonds peut également investir dans des actions émises par des sociétés situées dans d'autres régions, habituellement la Méditerranée.

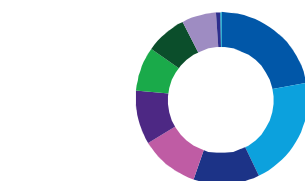
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,28 %
2. UniCredit SpA	3,69 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,50 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,77 %
6. ASML Holding N.V.	2,74 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,42 %
8. Airbus SE	2,40 %
9. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
10. Kingspan Group PLC	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,44 %
Nombre total de placements	56

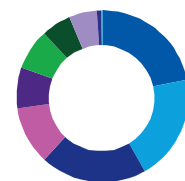
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,05 %
■ Produits financiers	20,83 %
■ Autres secteurs	12,52 %
■ Soins de santé	10,87 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,25 %
■ Produits de première nécessité	7,64 %
■ Énergie	6,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,86 %
■ France	20,00 %
■ Autres pays	19,93 %
■ Pays-Bas	10,90 %
■ Espagne	7,78 %
■ Allemagne	7,60 %
■ Italie	5,54 %
■ Suisse	5,27 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Fonds d'actions européennes Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

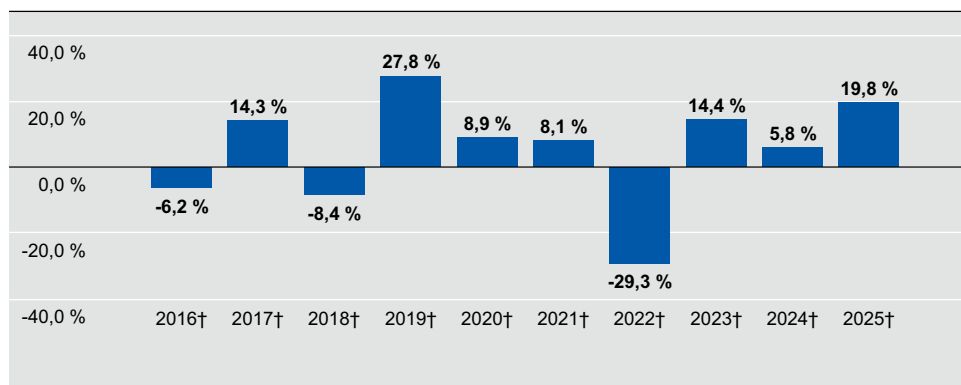
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025 et 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,3 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 163 \$
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 780 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 513 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,23 %.

Fonds d'actions européennes Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série P s'élevaient à 3,10 % de sa valeur, ce qui correspond à 31,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,31 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,79 %
Frais du fonds	3,10 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds d'actions européennes Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEUFF_P(01/26)



Fonds d'actions européennes Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITEP
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	203,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,97 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées principalement en Europe, y compris dans les pays de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants. Le fonds peut également investir dans des actions émises par des sociétés situées dans d'autres régions, habituellement la Méditerranée.

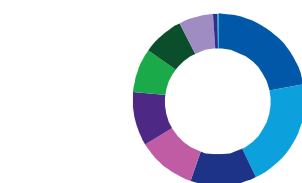
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,28 %
2. UniCredit SpA	3,69 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,50 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,77 %
6. ASML Holding N.V.	2,74 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,42 %
8. Airbus SE	2,40 %
9. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
10. Kingspan Group PLC	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,44 %
Nombre total de placements	56

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,05 %
■ Produits financiers	20,83 %
■ Autres secteurs	12,52 %
■ Soins de santé	10,87 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,25 %
■ Produits de première nécessité	7,64 %
■ Énergie	6,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,86 %
■ France	20,00 %
■ Autres pays	19,93 %
■ Pays-Bas	10,90 %
■ Espagne	7,78 %
■ Allemagne	7,60 %
■ Italie	5,54 %
■ Suisse	5,27 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Fonds d'actions européennes Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

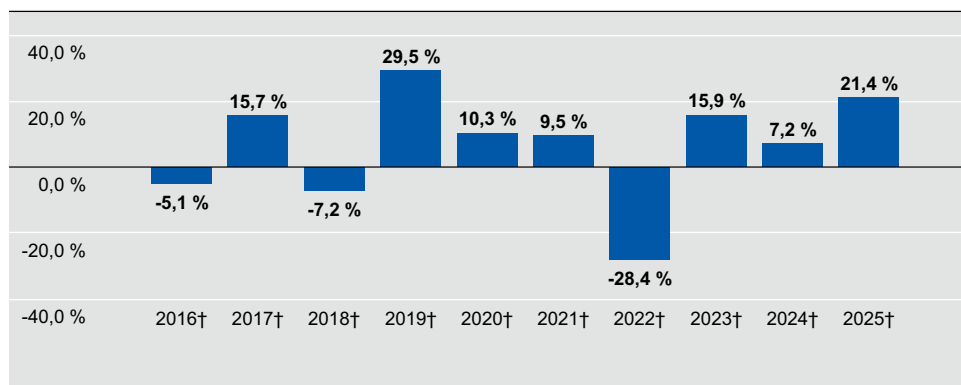
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025 et 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	16,8 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 168 \$
Pire rendement	-21,8 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 782 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 722 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,59 %.

Fonds d'actions européennes Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,76 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,97 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,79 %
Frais du fonds	1,76 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions européennes Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEUFF_PTF(01/26)



Fonds d'actions européennes Invesco - série PTFU

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITEP.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	203,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées principalement en Europe, y compris dans les pays de l'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants. Le fonds peut également investir dans des actions émises par des sociétés situées dans d'autres régions, habituellement la Méditerranée.

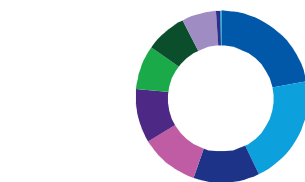
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,28 %
2. UniCredit SpA	3,69 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,50 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,77 %
6. ASML Holding N.V.	2,74 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,42 %
8. Airbus SE	2,40 %
9. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
10. Kingspan Group PLC	2,33 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,44 %
Nombre total de placements	56

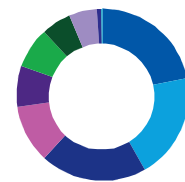
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,05 %
■ Produits financiers	20,83 %
■ Autres secteurs	12,52 %
■ Soins de santé	10,87 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,25 %
■ Produits de première nécessité	7,64 %
■ Énergie	6,46 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,86 %
■ France	20,00 %
■ Autres pays	19,93 %
■ Pays-Bas	10,90 %
■ Espagne	7,78 %
■ Allemagne	7,60 %
■ Italie	5,54 %
■ Suisse	5,27 %
■ Autres éléments d'actif net	0,87 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,25 %

Fonds d'actions européennes Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

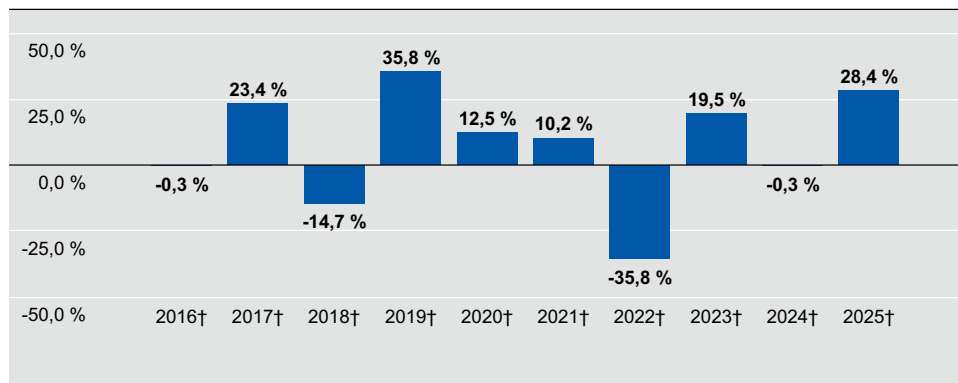
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025 et 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à ces dates aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	19,4 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 194 \$
Pire rendement	-20,9 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 791 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 736 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,67 %.

Fonds d'actions européennes Invesco - série PTFU

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,75 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,79 %
Frais du fonds	1,75 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds d'actions européennes Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTEUFF_PTFU(01/26)



Catégorie d'actions européennes Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	643	641	645	649
(en \$ US)	644	642	646	640
Date de création de la série	1 novembre 2000			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	11,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,96 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés situées dans les pays développés de l'Europe. Le fonds peut investir jusqu'à la moitié de son actif dans des sociétés situées dans des pays moins développés de l'Europe ou dans des pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique.

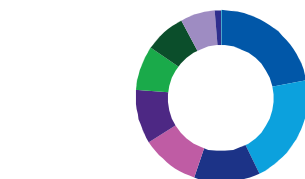
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,26 %
2. UniCredit SpA	3,68 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,48 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,81 %
6. ASML Holding N.V.	2,73 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,41 %
8. Airbus SE	2,39 %
9. Kingspan Group PLC	2,36 %
10. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,43 %
Nombre total de placements	56

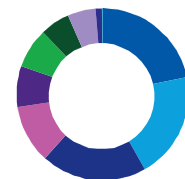
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,02 %
■ Produits financiers	20,71 %
■ Autres secteurs	12,45 %
■ Soins de santé	10,84 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,27 %
■ Produits de première nécessité	7,60 %
■ Énergie	6,48 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,74 %
■ France	20,08 %
■ Autres pays	19,89 %
■ Pays-Bas	10,85 %
■ Espagne	7,74 %
■ Allemagne	7,57 %
■ Italie	5,51 %
■ Suisse	5,25 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Catégorie d'actions européennes Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

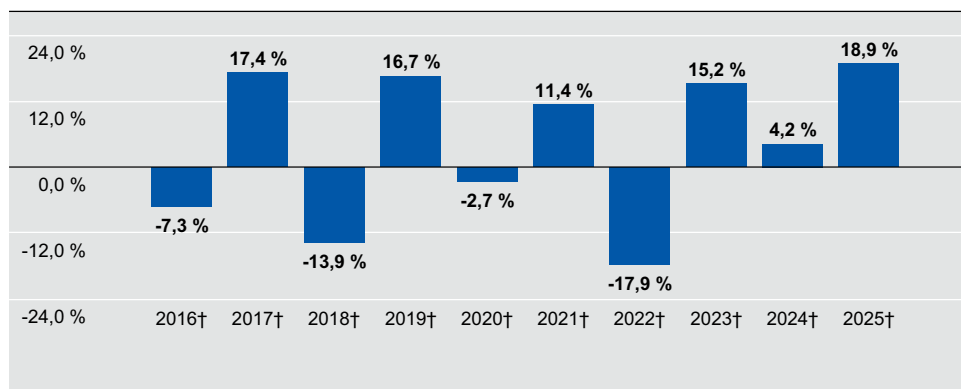
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,8 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 178 \$
Pire rendement	-20,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 791 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 390 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,35 %.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,68 % de sa valeur, ce qui correspond à 36,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,96 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,72 %

Frais du fonds

3,68 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIEGCF_A(01/26)



Catégorie d'actions européennes Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	647
(en \$ US)	648
Date de création de la série	1 novembre 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	11,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,17 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés situées dans les pays développés de l'Europe. Le fonds peut investir jusqu'à la moitié de son actif dans des sociétés situées dans des pays moins développés de l'Europe ou dans des pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique.

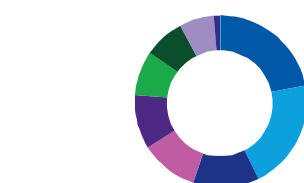
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,26 %
2. UniCredit SpA	3,68 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,48 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,81 %
6. ASML Holding N.V.	2,73 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,41 %
8. Airbus SE	2,39 %
9. Kingspan Group PLC	2,36 %
10. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,43 %
Nombre total de placements	56

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,02 %
■ Produits financiers	20,71 %
■ Autres secteurs	12,45 %
■ Soins de santé	10,84 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,27 %
■ Produits de première nécessité	7,60 %
■ Énergie	6,48 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,74 %
■ France	20,08 %
■ Autres pays	19,89 %
■ Pays-Bas	10,85 %
■ Espagne	7,74 %
■ Allemagne	7,57 %
■ Italie	5,51 %
■ Suisse	5,25 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Catégorie d'actions européennes Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

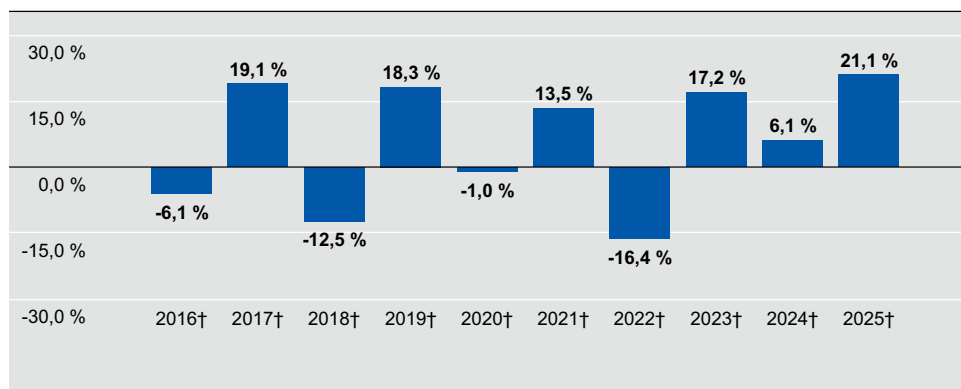
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,3 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 183 \$
Pire rendement	-20,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 794 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 636 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,04 %.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,89 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,72 %
Frais du fonds	1,89 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIEGCF_F(01/26)



Catégorie d'actions européennes Invesco® - série F6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	33967
Date de création de la série	21 novembre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	11,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,00 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés situées dans les pays développés de l'Europe. Le fonds peut investir jusqu'à la moitié de son actif dans des sociétés situées dans des pays moins développés de l'Europe ou dans des pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique.

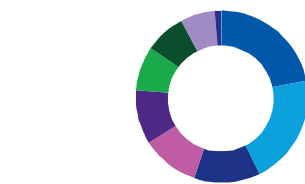
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,26 %
2. UniCredit SpA	3,68 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,48 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,81 %
6. ASML Holding N.V.	2,73 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,41 %
8. Airbus SE	2,39 %
9. Kingspan Group PLC	2,36 %
10. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,43 %
Nombre total de placements	56

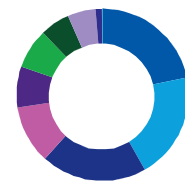
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,02 %
■ Produits financiers	20,71 %
■ Autres secteurs	12,45 %
■ Soins de santé	10,84 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,27 %
■ Produits de première nécessité	7,60 %
■ Énergie	6,48 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,74 %
■ France	20,08 %
■ Autres pays	19,89 %
■ Pays-Bas	10,85 %
■ Espagne	7,74 %
■ Allemagne	7,57 %
■ Italie	5,51 %
■ Suisse	5,25 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Catégorie d'actions européennes Invesco - série F6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

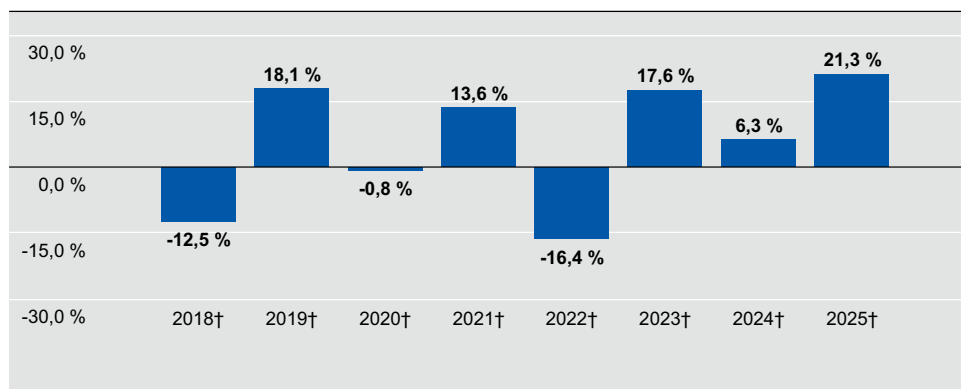
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F6 du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F6 du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F6 du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,4 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 184 \$
Pire rendement	-20,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 794 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F6 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 481 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,96 %.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série F6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F6 s'élevaient à 1,72 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,00 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,72 %
Frais du fonds	1,72 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F6 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série F6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIEGCF_F6(01/26)



Catégorie d'actions européennes Invesco® - série I

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	20657
Date de création de la série	17 septembre 2012
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	11,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés situées dans les pays développés de l'Europe. Le fonds peut investir jusqu'à la moitié de son actif dans des sociétés situées dans des pays moins développés de l'Europe ou dans des pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique.

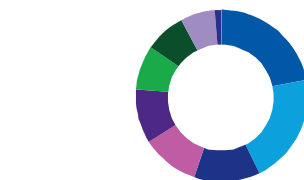
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,26 %
2. UniCredit SpA	3,68 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,48 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,81 %
6. ASML Holding N.V.	2,73 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,41 %
8. Airbus SE	2,39 %
9. Kingspan Group PLC	2,36 %
10. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,43 %
Nombre total de placements	56

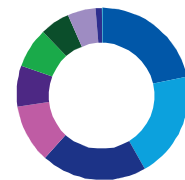
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,02 %
■ Produits financiers	20,71 %
■ Autres secteurs	12,45 %
■ Soins de santé	10,84 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,27 %
■ Produits de première nécessité	7,60 %
■ Énergie	6,48 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,74 %
■ France	20,08 %
■ Autres pays	19,89 %
■ Pays-Bas	10,85 %
■ Espagne	7,74 %
■ Allemagne	7,57 %
■ Italie	5,51 %
■ Suisse	5,25 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Catégorie d'actions européennes Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

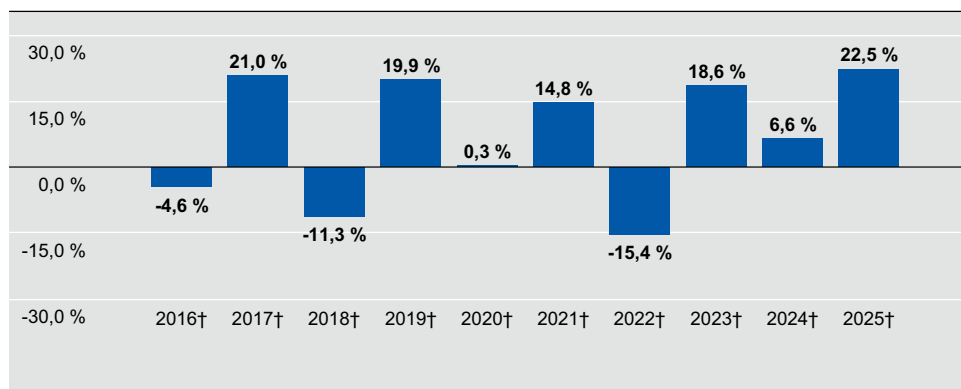
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,7 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 187 \$
Pire rendement	-20,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 797 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 850 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,35 %.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,72 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,72 %
Frais du fonds	0,72 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux actions de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIEGCF_I(01/26)



Catégorie d'actions européennes Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	3563	3561	3565	3569
Date de création de la série	8 août 2014			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	11,9 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,37 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés situées dans les pays développés de l'Europe. Le fonds peut investir jusqu'à la moitié de son actif dans des sociétés situées dans des pays moins développés de l'Europe ou dans des pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique.

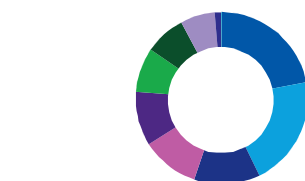
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,26 %
2. UniCredit SpA	3,68 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,48 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,81 %
6. ASML Holding N.V.	2,73 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,41 %
8. Airbus SE	2,39 %
9. Kingspan Group PLC	2,36 %
10. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,43 %
Nombre total de placements	56

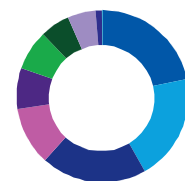
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	22,02 %
■ Produits financiers	20,71 %
■ Autres secteurs	12,45 %
■ Soins de santé	10,84 %
■ Matériaux	10,26 %
■ Technologies de l'information	8,27 %
■ Produits de première nécessité	7,60 %
■ Énergie	6,48 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Répartition géographique



■ Royaume-Uni	21,74 %
■ France	20,08 %
■ Autres pays	19,89 %
■ Pays-Bas	10,85 %
■ Espagne	7,74 %
■ Allemagne	7,57 %
■ Italie	5,51 %
■ Suisse	5,25 %
■ Autres éléments d'actif net	1,14 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Catégorie d'actions européennes Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

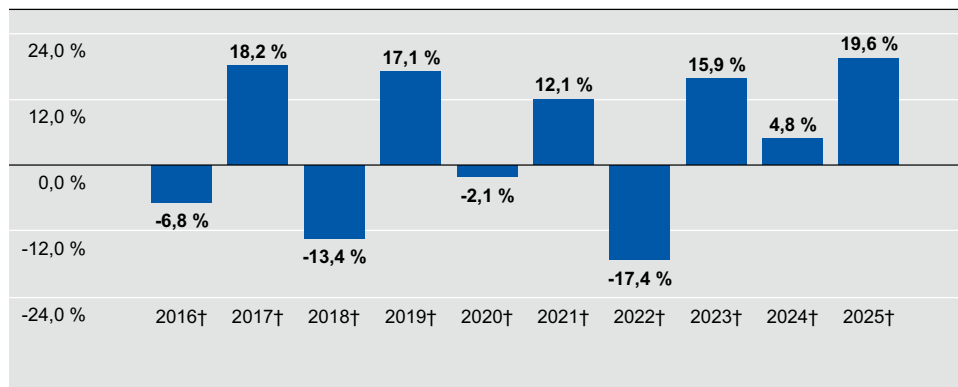
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,0 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 180 \$
Pire rendement	-20,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 792 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 471 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,93 %.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 3,09 % de sa valeur, ce qui correspond à 30,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,37 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,72 %
Frais du fonds	3,09 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIEGCF_P(01/26)



Catégorie d'actions européennes Invesco® - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVEG
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	11,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés situées dans les pays développés de l'Europe. Le fonds peut investir jusqu'à la moitié de son actif dans des sociétés situées dans des pays moins développés de l'Europe ou dans des pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique.

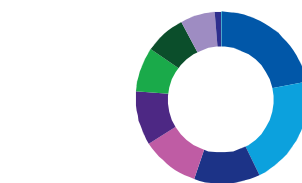
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,26 %
2. UniCredit SpA	3,68 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,48 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,81 %
6. ASML Holding N.V.	2,73 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,41 %
8. Airbus SE	2,39 %
9. Kingspan Group PLC	2,36 %
10. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,43 %
Nombre total de placements	56

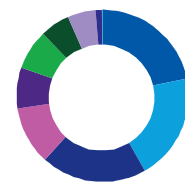
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	22,02 %
Produits financiers	20,71 %
Autres secteurs	12,45 %
Soins de santé	10,84 %
Matériaux	10,26 %
Technologies de l'information	8,27 %
Produits de première nécessité	7,60 %
Énergie	6,48 %
Autres éléments d'actif net	1,14 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Répartition géographique



Royaume-Uni	21,74 %
France	20,08 %
Autres pays	19,89 %
Pays-Bas	10,85 %
Espagne	7,74 %
Allemagne	7,57 %
Italie	5,51 %
Suisse	5,25 %
Autres éléments d'actif net	1,14 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Catégorie d'actions européennes Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

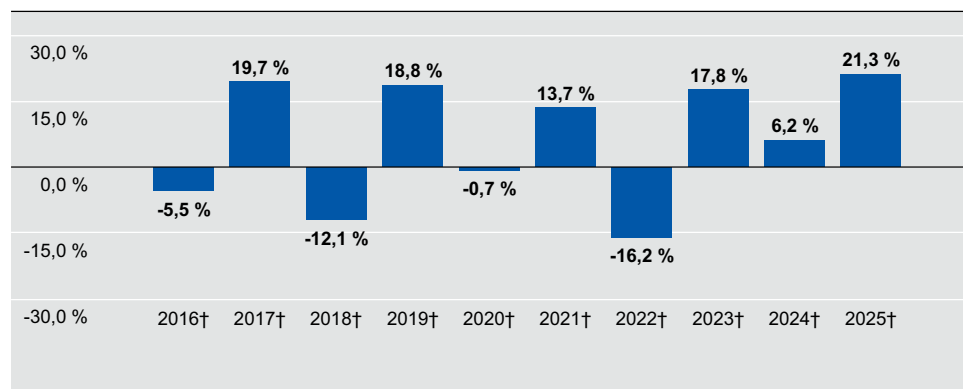
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,5 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 185 \$
Pire rendement	-20,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 795 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 694 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,41 %.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,68 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,72 %
Frais du fonds	1,68 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIEGCF_PTF(01/26)



Catégorie d'actions européennes Invesco® - série PTFU

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie d'actions européennes Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVEG.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	11,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de sociétés situées dans les pays développés de l'Europe. Le fonds peut investir jusqu'à la moitié de son actif dans des sociétés situées dans des pays moins développés de l'Europe ou dans des pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique.

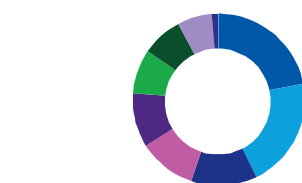
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Banco Santander SA	4,26 %
2. UniCredit SpA	3,68 %
3. Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	3,48 %
4. AstraZeneca PLC	2,95 %
5. TotalEnergies SE	2,81 %
6. ASML Holding N.V.	2,73 %
7. ArcelorMittal S.A.	2,41 %
8. Airbus SE	2,39 %
9. Kingspan Group PLC	2,36 %
10. Rolls-Royce Holdings PLC	2,36 %
Pourcentage total des dix principaux placements	29,43 %
Nombre total de placements	56

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	22,02 %
Produits financiers	20,71 %
Autres secteurs	12,45 %
Soins de santé	10,84 %
Matériaux	10,26 %
Technologies de l'information	8,27 %
Produits de première nécessité	7,60 %
Énergie	6,48 %
Autres éléments d'actif net	1,14 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Répartition géographique



Royaume-Uni	21,74 %
France	20,08 %
Autres pays	19,89 %
Pays-Bas	10,85 %
Espagne	7,74 %
Allemagne	7,57 %
Italie	5,51 %
Suisse	5,25 %
Autres éléments d'actif net	1,14 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,23 %

Catégorie d'actions européennes Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

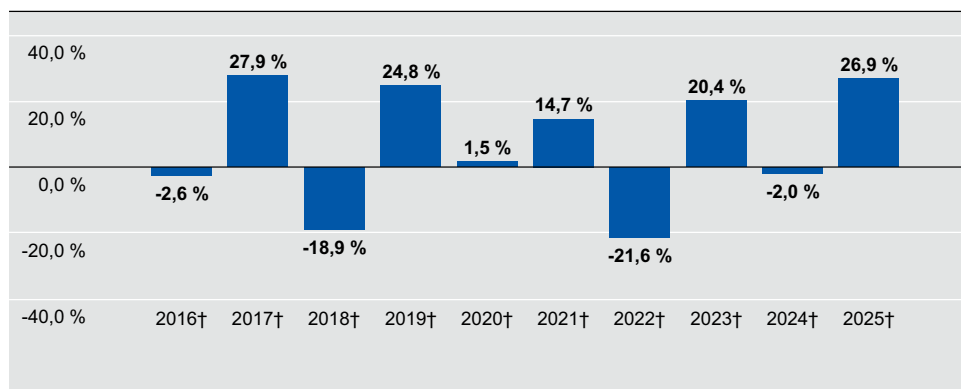
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 23 juin 2025, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	21,3 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 213 \$
Pire rendement	-26,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 734 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 723 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,59 %.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série PTFU

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un fonds d'actions européennes qui privilégie les sociétés dotées d'un fort potentiel de croissance
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,68 % de sa valeur, ce qui correspond à 16,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,72 %
Frais du fonds	1,68 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie d'actions européennes Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIEGCF_PTFU(01/26)



Fonds international de croissance Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds international de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	1733	1731	1735	1739
(en \$ US)	1734	1732	1736	1730
Date de création de la série	22 octobre 1999			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	188,5 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,95 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

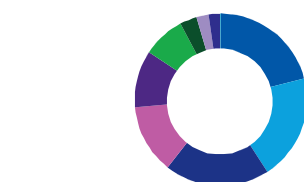
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	7,08 %
2. Tencent Holdings Ltd.	3,82 %
3. Reliance Industries Ltd.	3,23 %
4. Siemens AG	3,17 %
5. Alibaba Group Holding Ltd.	3,16 %
6. ResMed Inc.	3,14 %
7. BAE Systems PLC	3,04 %
8. Sartorius Stedim Biotech S.A.	2,96 %
9. EPAM Systems, Inc.	2,89 %
10. AstraZeneca PLC	2,85 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,34 %
Nombre total de placements	59

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	20,96 %
Technologies de l'information	19,91 %
Soins de santé	19,69 %
Consommation discrétionnaire	13,02 %
Produits financiers	10,72 %
Services de communication	7,92 %
Énergie	3,23 %
Autres secteurs	2,23 %
Produits de première nécessité	2,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %

Répartition géographique



Autres pays	20,02 %
États-Unis	14,78 %
France	13,78 %
Royaume-Uni	13,43 %
Japon	10,34 %
Chine	7,64 %
Taiwan	7,08 %
Inde	7,01 %
Allemagne	5,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %

Fonds international de croissance Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

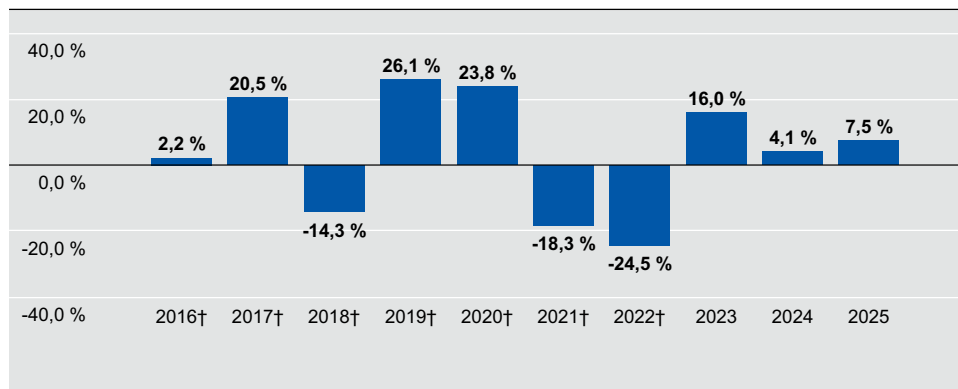
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,4 %	31 mars 2019	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 174 \$
Pire rendement	-16,6 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 834 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 318 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,80 %.

Fonds international de croissance Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions internationales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,23 % de sa valeur, ce qui correspond à 32,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,95 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	3,23 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Fonds international de croissance Invesco - série A

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTICFF_A(01/26)



Fonds international de croissance Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds international de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	1737
(en \$ US)	1738
Date de création de la série	11 février 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	188,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,23 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

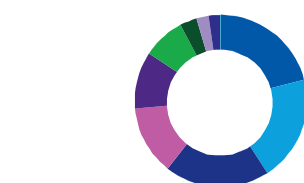
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	7,08 %
2. Tencent Holdings Ltd.	3,82 %
3. Reliance Industries Ltd.	3,23 %
4. Siemens AG	3,17 %
5. Alibaba Group Holding Ltd.	3,16 %
6. ResMed Inc.	3,14 %
7. BAE Systems PLC	3,04 %
8. Sartorius Stedim Biotech S.A.	2,96 %
9. EPAM Systems, Inc.	2,89 %
10. AstraZeneca PLC	2,85 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,34 %
Nombre total de placements	59

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	20,96 %
Technologies de l'information	19,91 %
Soins de santé	19,69 %
Consommation discrétionnaire	13,02 %
Produits financiers	10,72 %
Services de communication	7,92 %
Énergie	3,23 %
Autres secteurs	2,23 %
Produits de première nécessité	2,10 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %

Répartition géographique



Autres pays	20,02 %
États-Unis	14,78 %
France	13,78 %
Royaume-Uni	13,43 %
Japon	10,34 %
Chine	7,64 %
Taiwan	7,08 %
Inde	7,01 %
Allemagne	5,70 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %

Fonds international de croissance Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

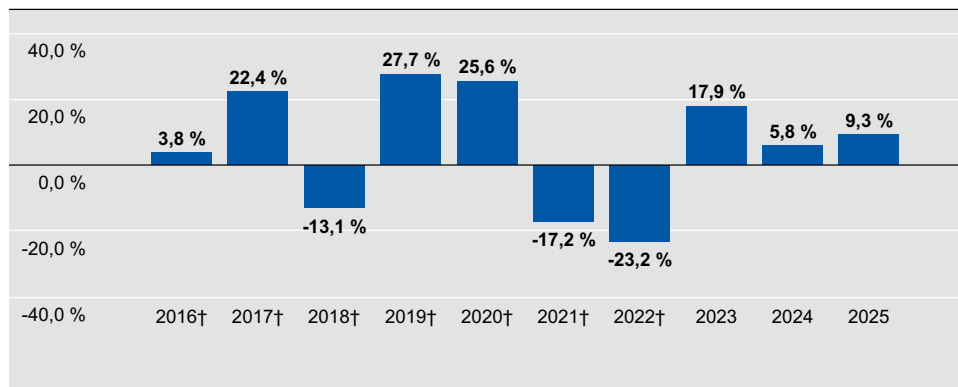
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,9 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 179 \$
Pire rendement	-16,3 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 837 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 535 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,38 %.

Fonds international de croissance Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions internationales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,51 % de sa valeur, ce qui correspond à 15,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	1,51 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Fonds international de croissance Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTICFF_F(01/26)



Fonds international de croissance Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds international de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	21730
Date de création de la série	16 août 2000
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	188,5 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

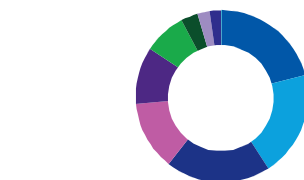
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	7,08 %
2. Tencent Holdings Ltd.	3,82 %
3. Reliance Industries Ltd.	3,23 %
4. Siemens AG	3,17 %
5. Alibaba Group Holding Ltd.	3,16 %
6. ResMed Inc.	3,14 %
7. BAE Systems PLC	3,04 %
8. Sartorius Stedim Biotech S.A.	2,96 %
9. EPAM Systems, Inc.	2,89 %
10. AstraZeneca PLC	2,85 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,34 %
Nombre total de placements	59

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	20,96 %
■ Technologies de l'information	19,91 %
■ Soins de santé	19,69 %
■ Consommation discrétionnaire	13,02 %
■ Produits financiers	10,72 %
■ Services de communication	7,92 %
■ Énergie	3,23 %
■ Autres secteurs	2,23 %
■ Produits de première nécessité	2,10 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %

Répartition géographique



■ Autres pays	20,02 %
■ États-Unis	14,78 %
■ France	13,78 %
■ Royaume-Uni	13,43 %
■ Japon	10,34 %
■ Chine	7,64 %
■ Taiwan	7,08 %
■ Inde	7,01 %
■ Allemagne	5,70 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,22 %

Fonds international de croissance Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

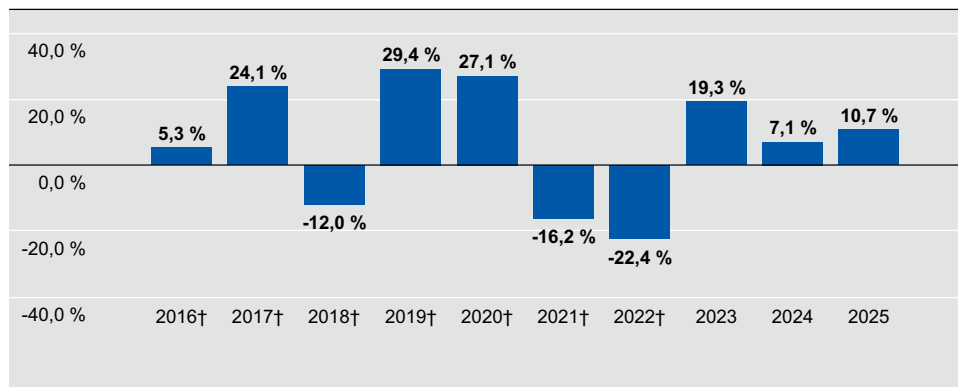
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,3 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 183 \$
Pire rendement	-16,1 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 839 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 741 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,70 %.

Fonds international de croissance Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions internationales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,28 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,28 %
Frais du fonds	0,28 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds international de croissance Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTICFF_I(01/26)



Catégorie internationale de croissance Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie internationale de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33523	33521	33525	33529
Date de création de la série	9 août 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	95,6 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,84 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

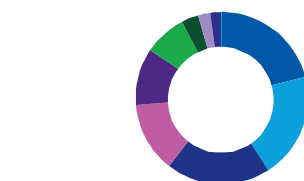
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	7,08 %
2. Tencent Holdings Ltd.	3,83 %
3. Reliance Industries Ltd.	3,24 %
4. Siemens AG	3,18 %
5. Alibaba Group Holding Ltd.	3,17 %
6. ResMed Inc.	3,15 %
7. BAE Systems PLC	3,05 %
8. Sartorius Stedim Biotech S.A.	2,97 %
9. EPAM Systems, Inc.	2,89 %
10. AstraZeneca PLC	2,86 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,42 %
Nombre total de placements	57

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



■ Industrie	21,00 %
■ Technologies de l'information	19,94 %
■ Soins de santé	19,73 %
■ Consommation discrétionnaire	13,12 %
■ Produits financiers	10,79 %
■ Services de communication	7,94 %
■ Énergie	3,24 %
■ Autres secteurs	2,24 %
■ Produits de première nécessité	2,11 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Répartition géographique



■ Autres pays	20,16 %
■ États-Unis	14,83 %
■ France	13,84 %
■ Royaume-Uni	13,46 %
■ Japon	10,33 %
■ Chine	7,66 %
■ Taiwan	7,08 %
■ Inde	7,03 %
■ Allemagne	5,72 %
■ Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Catégorie internationale de croissance Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

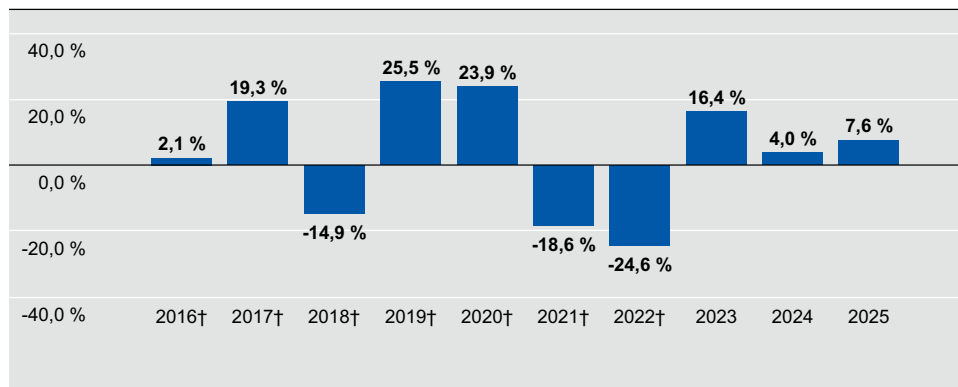
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,8 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 178 \$
Pire rendement	-16,8 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 832 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 288 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,56 %.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions internationales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,07 % de sa valeur, ce qui correspond à 30,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,84 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,23 %

Frais du fonds

3,07 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,15 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTICCF_A(01/26)



Catégorie internationale de croissance Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie internationale de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	33527
(en \$ US)	33427
Date de création de la série	9 août 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	95,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,14 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

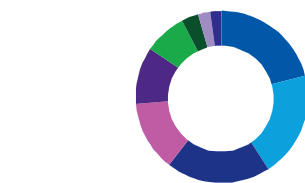
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	7,08 %
2. Tencent Holdings Ltd.	3,83 %
3. Reliance Industries Ltd.	3,24 %
4. Siemens AG	3,18 %
5. Alibaba Group Holding Ltd.	3,17 %
6. ResMed Inc.	3,15 %
7. BAE Systems PLC	3,05 %
8. Sartorius Stedim Biotech S.A.	2,97 %
9. EPAM Systems, Inc.	2,89 %
10. AstraZeneca PLC	2,86 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,42 %
Nombre total de placements	57

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	21,00 %
Technologies de l'information	19,94 %
Soins de santé	19,73 %
Consommation discrétionnaire	13,12 %
Produits financiers	10,79 %
Services de communication	7,94 %
Énergie	3,24 %
Autres secteurs	2,24 %
Produits de première nécessité	2,11 %
Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Répartition géographique



Autres pays	20,16 %
États-Unis	14,83 %
France	13,84 %
Royaume-Uni	13,46 %
Japon	10,33 %
Chine	7,66 %
Taiwan	7,08 %
Inde	7,03 %
Allemagne	5,72 %
Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Catégorie internationale de croissance Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

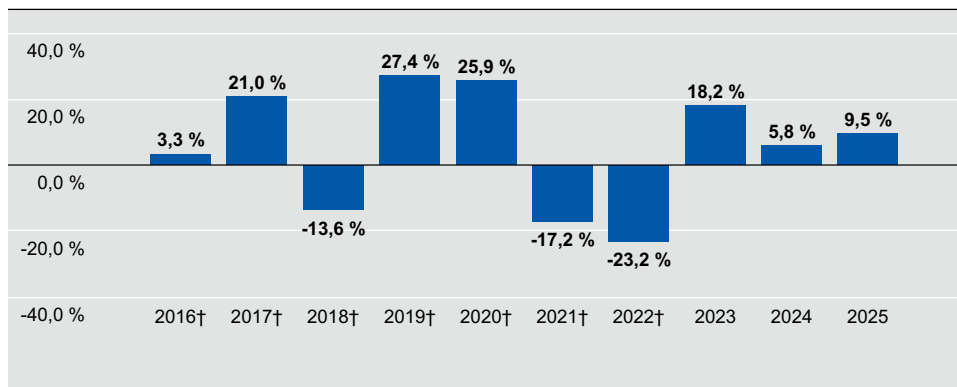
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,3 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 183 \$
Pire rendement	-16,4 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 836 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 507 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,19 %.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions internationales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,37 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,14 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,23 %
Frais du fonds	1,37 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTICCF_F(01/26)



Catégorie internationale de croissance Invesco[®] - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie internationale de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	33513	33511	33515	33519
Date de création de la série	20 juin 2006			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	95,6 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,46 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

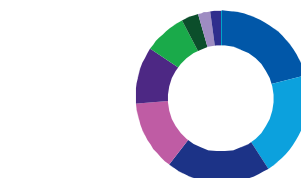
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	7,08 %
2. Tencent Holdings Ltd.	3,83 %
3. Reliance Industries Ltd.	3,24 %
4. Siemens AG	3,18 %
5. Alibaba Group Holding Ltd.	3,17 %
6. ResMed Inc.	3,15 %
7. BAE Systems PLC	3,05 %
8. Sartorius Stedim Biotech S.A.	2,97 %
9. EPAM Systems, Inc.	2,89 %
10. AstraZeneca PLC	2,86 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,42 %
Nombre total de placements	57

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	21,00 %
Technologies de l'information	19,94 %
Soins de santé	19,73 %
Consommation discrétionnaire	13,12 %
Produits financiers	10,79 %
Services de communication	7,94 %
Énergie	3,24 %
Autres secteurs	2,24 %
Produits de première nécessité	2,11 %
Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Répartition géographique



Autres pays	20,16 %
États-Unis	14,83 %
France	13,84 %
Royaume-Uni	13,46 %
Japon	10,33 %
Chine	7,66 %
Taiwan	7,08 %
Inde	7,03 %
Allemagne	5,72 %
Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Catégorie internationale de croissance Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

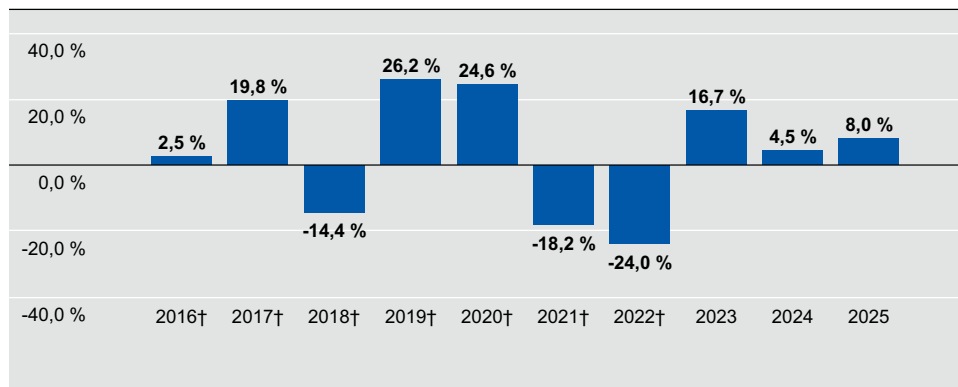
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,0 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 180 \$
Pire rendement	-16,6 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 834 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 355 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,08 %.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions internationales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,69 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,46 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,23 %
Frais du fonds	2,69 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTICCF_P(01/26)



Catégorie internationale de croissance Invesco[®] - série PTF

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie internationale de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	ITIC
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	95,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires éventuels versés une fois l'an, en mars; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai. Distributions uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

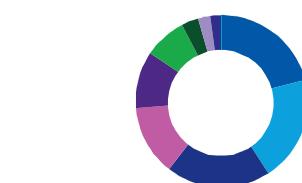
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	7,08 %
2. Tencent Holdings Ltd.	3,83 %
3. Reliance Industries Ltd.	3,24 %
4. Siemens AG	3,18 %
5. Alibaba Group Holding Ltd.	3,17 %
6. ResMed Inc.	3,15 %
7. BAE Systems PLC	3,05 %
8. Sartorius Stedim Biotech S.A.	2,97 %
9. EPAM Systems, Inc.	2,89 %
10. AstraZeneca PLC	2,86 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,42 %
Nombre total de placements	57

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	21,00 %
Technologies de l'information	19,94 %
Soins de santé	19,73 %
Consommation discrétionnaire	13,12 %
Produits financiers	10,79 %
Services de communication	7,94 %
Énergie	3,24 %
Autres secteurs	2,24 %
Produits de première nécessité	2,11 %
Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Répartition géographique



Autres pays	20,16 %
États-Unis	14,83 %
France	13,84 %
Royaume-Uni	13,46 %
Japon	10,33 %
Chine	7,66 %
Taiwan	7,08 %
Inde	7,03 %
Allemagne	5,72 %
Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Catégorie internationale de croissance Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

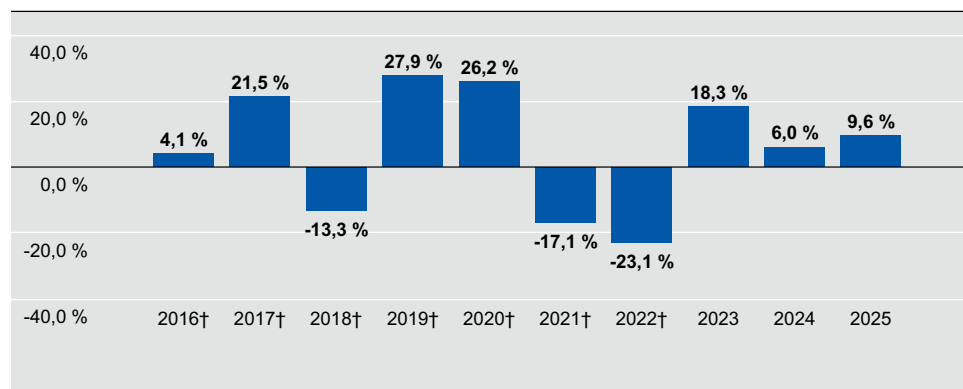
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 28 novembre 2022, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	18,4 %	31 janvier 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 184 \$
Pire rendement	-16,4 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 836 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 553 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,50 %.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série PTF

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions internationales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,23 %
Frais du fonds	1,19 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSTICCF_PTF(01/26)



Catégorie internationale de croissance Invesco[®] - série W

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie internationale de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le siteinvesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Codes du fonds (en \$ CA)	53507
Date de création de la série	14 juin 2023
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	95,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,96 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

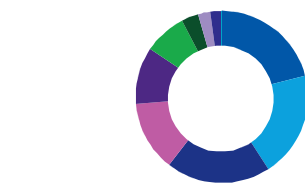
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	7,08 %
2. Tencent Holdings Ltd.	3,83 %
3. Reliance Industries Ltd.	3,24 %
4. Siemens AG	3,18 %
5. Alibaba Group Holding Ltd.	3,17 %
6. ResMed Inc.	3,15 %
7. BAE Systems PLC	3,05 %
8. Sartorius Stedim Biotech S.A.	2,97 %
9. EPAM Systems, Inc.	2,89 %
10. AstraZeneca PLC	2,86 %
Pourcentage total des dix principaux placements	35,42 %
Nombre total de placements	57

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Industrie	21,00 %
Technologies de l'information	19,94 %
Soins de santé	19,73 %
Consommation discrétionnaire	13,12 %
Produits financiers	10,79 %
Services de communication	7,94 %
Énergie	3,24 %
Autres secteurs	2,24 %
Produits de première nécessité	2,11 %
Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Répartition géographique



Autres pays	20,16 %
États-Unis	14,83 %
France	13,84 %
Royaume-Uni	13,46 %
Japon	10,33 %
Chine	7,66 %
Taiwan	7,08 %
Inde	7,03 %
Allemagne	5,72 %
Autres éléments d'actif net	-0,11 %

Catégorie internationale de croissance Invesco - série W

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

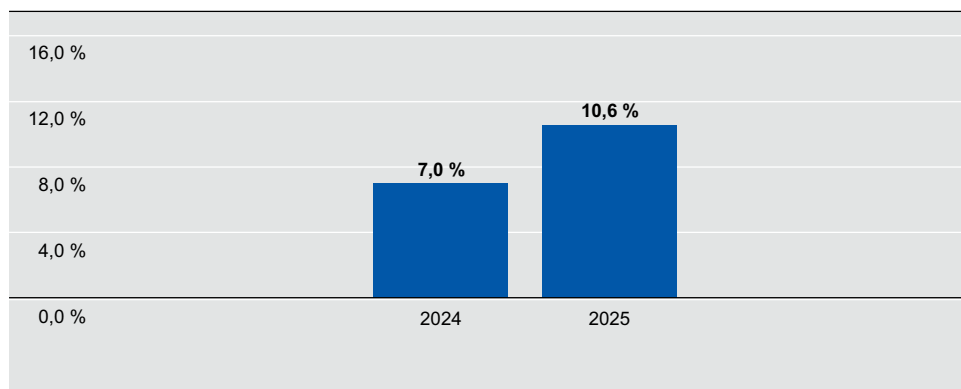
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série W du fonds au cours des deux dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série W du fonds chacune des deux dernières années civiles. Le fonds n'a pas perdu de valeur au cours de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série W du fonds sur trois mois au cours des deux dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,9 %	31 octobre 2025	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 079 \$
Pire rendement	-4,7 %	31 décembre 2024	Votre placement chuterait pour s'établir à 953 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série W du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 232 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,55 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent un placement diversifié dans des actions internationales
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Catégorie internationale de croissance Invesco - série W

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série W du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série W du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série W s'élevaient à 1,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	0,96 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,23 %
Frais du fonds	1,19 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série W du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série W du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des actions de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Fonds immobilier mondial Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds immobilier mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	28113	28111	28115	28119
Date de création de la série	8 novembre 2007			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,0 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,98 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres émis par des sociétés immobilières cotées en bourse du monde entier.

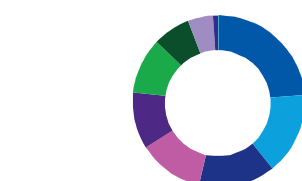
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Welltower Inc.	6,76 %
2. Prologis, Inc.	5,50 %
3. Digital Realty Trust, Inc.	3,31 %
4. Iron Mountain Inc.	3,08 %
5. Simon Property Group, Inc.	2,88 %
6. Mitsui Fudosan Co., Ltd.	2,87 %
7. Equinix, Inc.	2,72 %
8. First Industrial Realty Trust, Inc.	2,59 %
9. Goodman Group	2,45 %
10. Extra Space Storage Inc.	2,44 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,60 %
Nombre total de placements	83

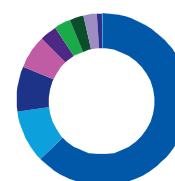
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Diversifié	23,79 %
Soins de santé	15,52 %
Industriel	14,43 %
Autres secteurs	12,27 %
Commerce de détail	10,76 %
Résidentiel	10,37 %
Centres de données	7,06 %
Stockage en libre-service	4,64 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



États-Unis	62,85 %
Japon	9,83 %
Autres pays	8,58 %
Australie	6,26 %
Royaume-Uni	3,19 %
Hong Kong	3,00 %
Singapour	2,66 %
Allemagne	2,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds immobilier mondial Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

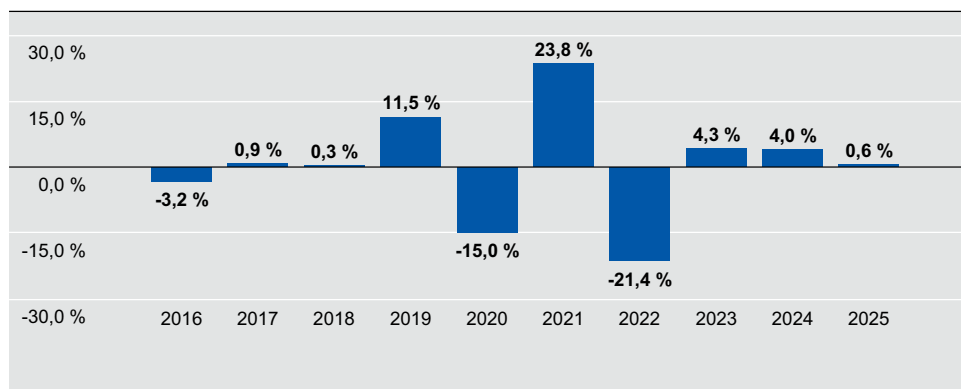
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,1 %	30 septembre 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 121 \$
Pire rendement	-21,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 782 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 986 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -0,14 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme et un revenu
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent investir dans des titres du secteur immobilier mondial
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds immobilier mondial Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 3,14 % de sa valeur, ce qui correspond à 31,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,98 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,16 %

Frais du fonds

3,14 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Fonds immobilier mondial Invesco - série A

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGREF_A(01/26)



Fonds immobilier mondial Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds immobilier mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	28147
Date de création de la série	8 novembre 2007
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,22 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres émis par des sociétés immobilières cotées en bourse du monde entier.

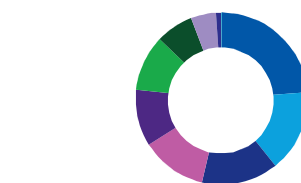
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Welltower Inc.	6,76 %
2. Prologis, Inc.	5,50 %
3. Digital Realty Trust, Inc.	3,31 %
4. Iron Mountain Inc.	3,08 %
5. Simon Property Group, Inc.	2,88 %
6. Mitsui Fudosan Co., Ltd.	2,87 %
7. Equinix, Inc.	2,72 %
8. First Industrial Realty Trust, Inc.	2,59 %
9. Goodman Group	2,45 %
10. Extra Space Storage Inc.	2,44 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,60 %
Nombre total de placements	83

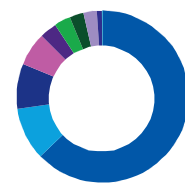
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Diversifié	23,79 %
Soins de santé	15,52 %
Industriel	14,43 %
Autres secteurs	12,27 %
Commerce de détail	10,76 %
Résidentiel	10,37 %
Centres de données	7,06 %
Stockage en libre-service	4,64 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



États-Unis	62,85 %
Japon	9,83 %
Autres pays	8,58 %
Australie	6,26 %
Royaume-Uni	3,19 %
Hong Kong	3,00 %
Singapour	2,66 %
Allemagne	2,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds immobilier mondial Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

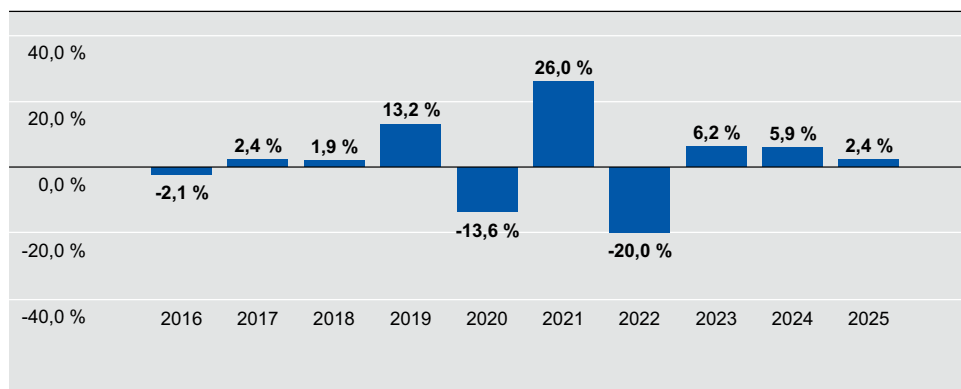
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,6 %	30 septembre 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 126 \$
Pire rendement	-21,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 785 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 159 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,49 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme et un revenu
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent investir dans des titres du secteur immobilier mondial
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds immobilier mondial Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,38 % de sa valeur, ce qui correspond à 13,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,16 %
Frais du fonds	1,38 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds immobilier mondial Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGREF_F(01/26)



Fonds immobilier mondial Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds immobilier mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	28157
Date de création de la série	8 novembre 2007
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres émis par des sociétés immobilières cotées en bourse du monde entier.

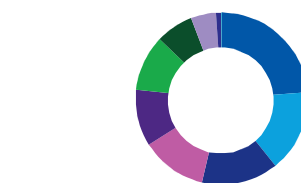
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Welltower Inc.	6,76 %
2. Prologis, Inc.	5,50 %
3. Digital Realty Trust, Inc.	3,31 %
4. Iron Mountain Inc.	3,08 %
5. Simon Property Group, Inc.	2,88 %
6. Mitsui Fudosan Co., Ltd.	2,87 %
7. Equinix, Inc.	2,72 %
8. First Industrial Realty Trust, Inc.	2,59 %
9. Goodman Group	2,45 %
10. Extra Space Storage Inc.	2,44 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,60 %
Nombre total de placements	83

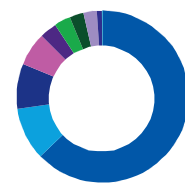
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Diversifié	23,79 %
Soins de santé	15,52 %
Industriel	14,43 %
Autres secteurs	12,27 %
Commerce de détail	10,76 %
Résidentiel	10,37 %
Centres de données	7,06 %
Stockage en libre-service	4,64 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



États-Unis	62,85 %
Japon	9,83 %
Autres pays	8,58 %
Australie	6,26 %
Royaume-Uni	3,19 %
Hong Kong	3,00 %
Singapour	2,66 %
Allemagne	2,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds immobilier mondial Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

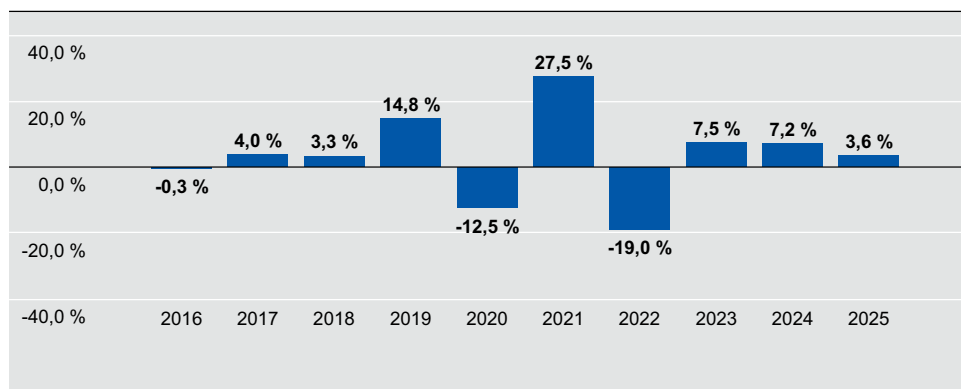
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	30 septembre 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-21,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 788 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 327 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,87 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme et un revenu
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent investir dans des titres du secteur immobilier mondial
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds immobilier mondial Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,16 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,16 %
Frais du fonds	0,16 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds immobilier mondial Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGREF_I(01/26)



Fonds immobilier mondial Invesco - série PTF

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds immobilier mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVGR
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,02 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres émis par des sociétés immobilières cotées en bourse du monde entier.

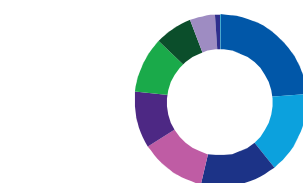
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Welltower Inc.	6,76 %
2. Prologis, Inc.	5,50 %
3. Digital Realty Trust, Inc.	3,31 %
4. Iron Mountain Inc.	3,08 %
5. Simon Property Group, Inc.	2,88 %
6. Mitsui Fudosan Co., Ltd.	2,87 %
7. Equinix, Inc.	2,72 %
8. First Industrial Realty Trust, Inc.	2,59 %
9. Goodman Group	2,45 %
10. Extra Space Storage Inc.	2,44 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,60 %
Nombre total de placements	83

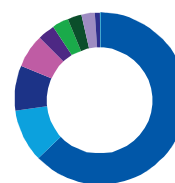
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Diversifié	23,79 %
Soins de santé	15,52 %
Industriel	14,43 %
Autres secteurs	12,27 %
Commerce de détail	10,76 %
Résidentiel	10,37 %
Centres de données	7,06 %
Stockage en libre-service	4,64 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



États-Unis	62,85 %
Japon	9,83 %
Autres pays	8,58 %
Australie	6,26 %
Royaume-Uni	3,19 %
Hong Kong	3,00 %
Singapour	2,66 %
Allemagne	2,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds immobilier mondial Invesco - série PTF

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

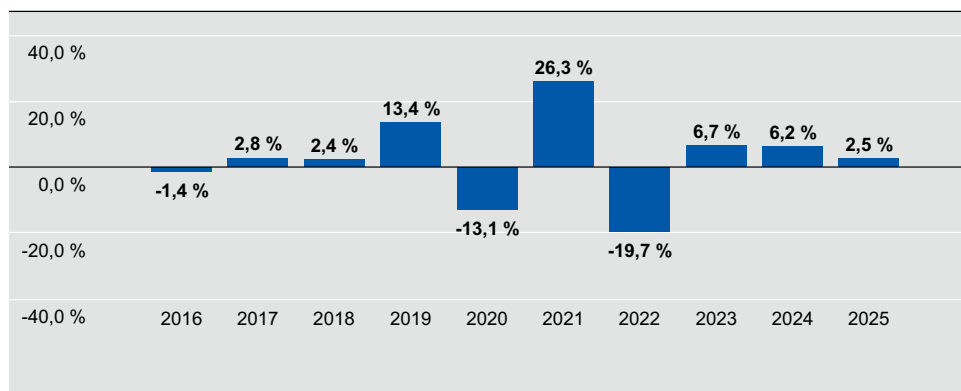
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTF du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTF du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTF du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,6 %	30 septembre 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 126 \$
Pire rendement	-21,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 786 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTF du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 205 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,88 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme et un revenu
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent investir dans des titres du secteur immobilier mondial
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds immobilier mondial Invesco - série PTF

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTF du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTF du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTF s'élevaient à 1,18 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	1,02 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,16 %
Frais du fonds	1,18 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTF du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTF du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds immobilier mondial Invesco - série PTF

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGREF_PTF(01/26)



Fonds immobilier mondial Invesco - série PTFU

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds immobilier mondial Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Symbole	IVGR.U
Date de création de la série	24 novembre 2014
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	38,0 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,02 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel versé une fois l'an, en décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre. Distributions (à l'exception des distributions spéciales) uniquement versées en espèces.
Placement minimal	Placement initial : Aucun minimum Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres émis par des sociétés immobilières cotées en bourse du monde entier.

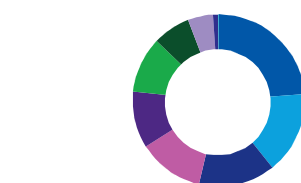
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Welltower Inc.	6,76 %
2. Prologis, Inc.	5,50 %
3. Digital Realty Trust, Inc.	3,31 %
4. Iron Mountain Inc.	3,08 %
5. Simon Property Group, Inc.	2,88 %
6. Mitsui Fudosan Co., Ltd.	2,87 %
7. Equinix, Inc.	2,72 %
8. First Industrial Realty Trust, Inc.	2,59 %
9. Goodman Group	2,45 %
10. Extra Space Storage Inc.	2,44 %
Pourcentage total des dix principaux placements	34,60 %
Nombre total de placements	83

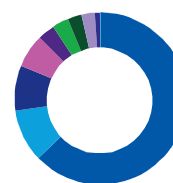
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition sectorielle



Diversifié	23,79 %
Soins de santé	15,52 %
Industriel	14,43 %
Autres secteurs	12,27 %
Commerce de détail	10,76 %
Résidentiel	10,37 %
Centres de données	7,06 %
Stockage en libre-service	4,64 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Répartition géographique



États-Unis	62,85 %
Japon	9,83 %
Autres pays	8,58 %
Australie	6,26 %
Royaume-Uni	3,19 %
Hong Kong	3,00 %
Singapour	2,66 %
Allemagne	2,47 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,95 %
Autres éléments d'actif net	0,21 %

Fonds immobilier mondial Invesco - série PTFU

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

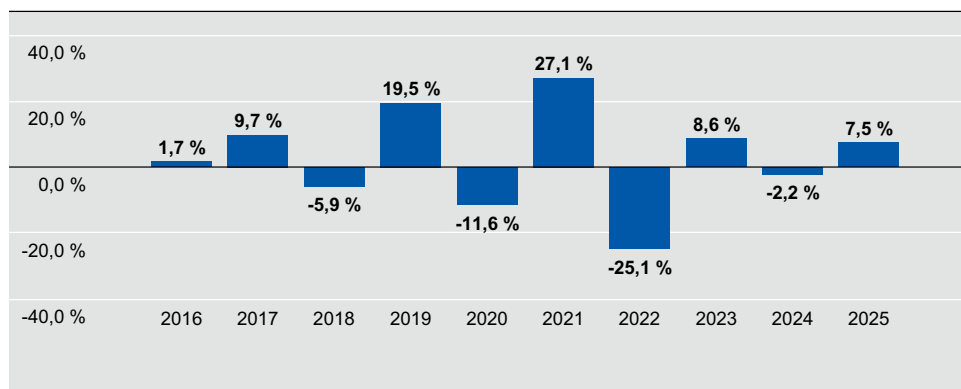
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série PTFU du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé, et ils sont présentés en dollars américains. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série PTFU du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant quatre de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série PTFU du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,8 %	31 mars 2019	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 148 \$
Pire rendement	-27,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 725 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série PTFU du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 205 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,88 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un potentiel de croissance à long terme et un revenu
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- souhaitent investir dans des titres du secteur immobilier mondial
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Fonds immobilier mondial Invesco - série PTFU

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série PTFU du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série PTFU du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PTFU s'élevaient à 1,18 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais à taux fixe du fonds.	1,02 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,16 %
Frais du fonds	1,18 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série PTFU du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série PTFU du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette série dans un compte assorti de frais de conseils que vous versez directement à la société de votre représentant (de la manière dont vous convenez avec la société de votre représentant) plutôt que par l'intermédiaire d'Invesco Canada Ltée (directement ou indirectement). La société de votre représentant peut vous facturer des frais de conseils en valeurs que vous négociez avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Fonds immobilier mondial Invesco - série PTFU

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD}, Fonds négocié sur plateforme^{MC}, Platform Traded Fund^{MC}, PTF^{MC} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGREF_PTFU(01/26)



Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7613	7611	7615	7619
Date de création de la série	25 mai 2005			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	212,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,98 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

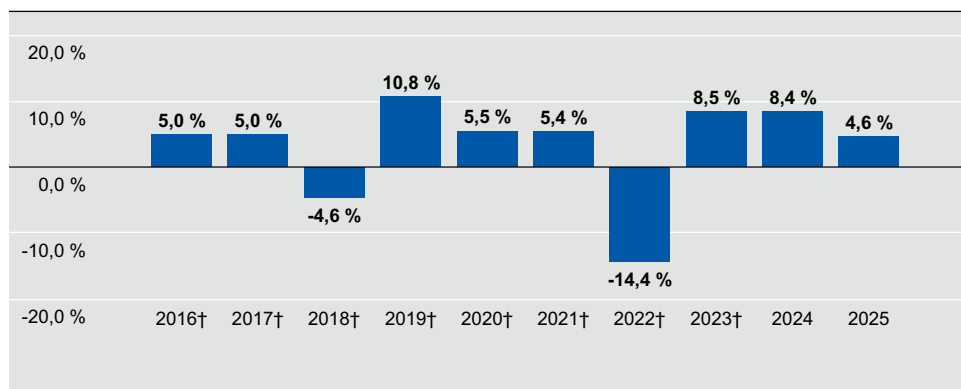
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 881 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 365 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,16 %.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,05 % de sa valeur, ce qui correspond à 20,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,98 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,05 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDIFF_A(01/26)



Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	7617
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	212,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,88 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

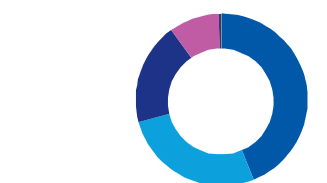
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

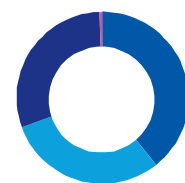
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

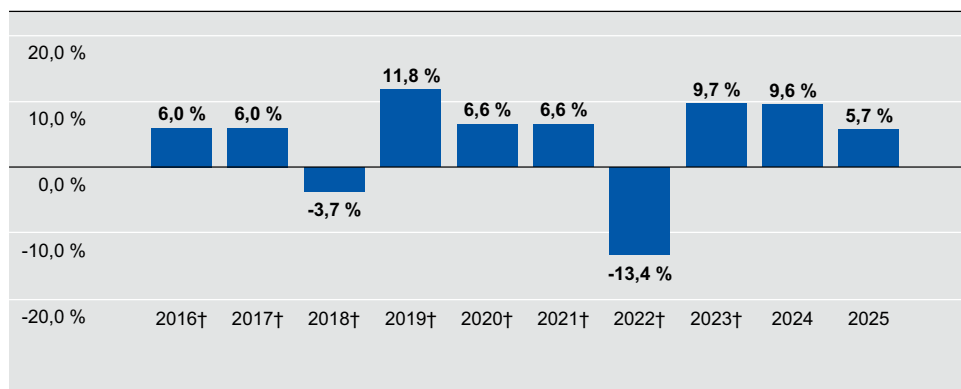
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 109 \$
Pire rendement	-11,6 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 884 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 513 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,23 %.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,88 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDIFF_F(01/26)



Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	27620
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	212,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

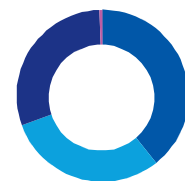
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

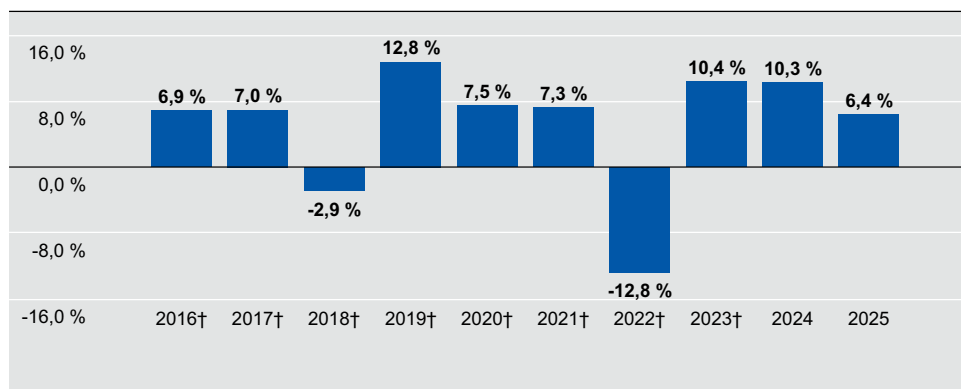
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 111 \$
Pire rendement	-11,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 886 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 632 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,02 %.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,07 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	0,07 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,50 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDIFF_I(01/26)



Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7623	7621	7625	7629
Date de création de la série	16 septembre 2010			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	212,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,77 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés mensuellement; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

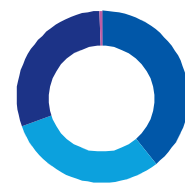
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

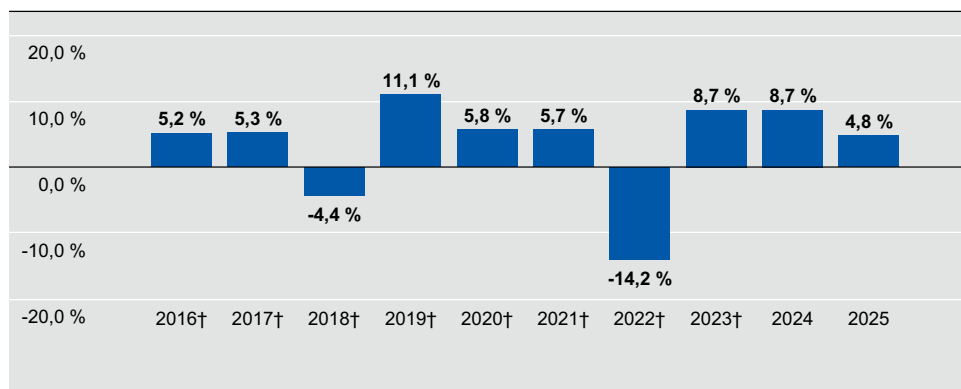
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 399 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,41 %.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 1,84 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,77 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,84 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDIFF_P(01/26)



Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27673	27671	27675	27679
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	212,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,91 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

	Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
	Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
	Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
	Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
	Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique

	États-Unis	39,44 %
	Canada	30,23 %
	Monde	30,03 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
	Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

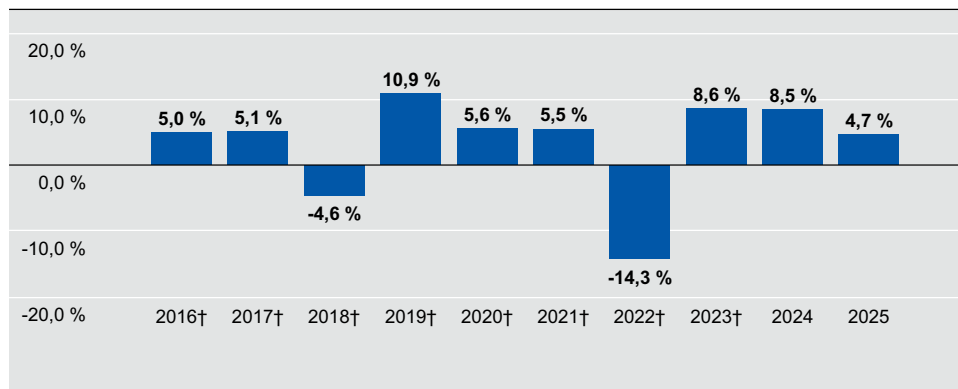
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 374 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,23 %.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 1,98 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,91 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,98 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDIFF_T4(01/26)



Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27683	27681	27685	27689
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	212,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,87 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

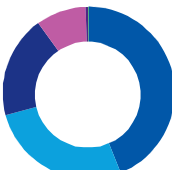
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

	Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
	Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
	Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
	Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
	Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique

	États-Unis	39,44 %
	Canada	30,23 %
	Monde	30,03 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
	Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

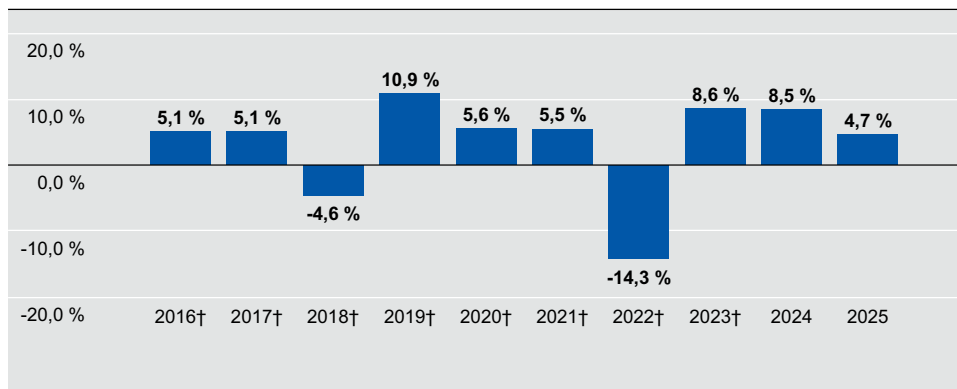
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 377 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,25 %.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 1,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,87 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,94 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDIFF_T6(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8613	8611	8615	8619
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,94 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

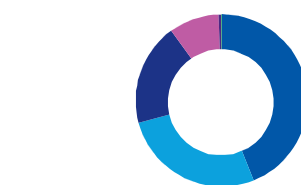
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

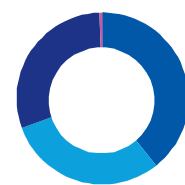
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

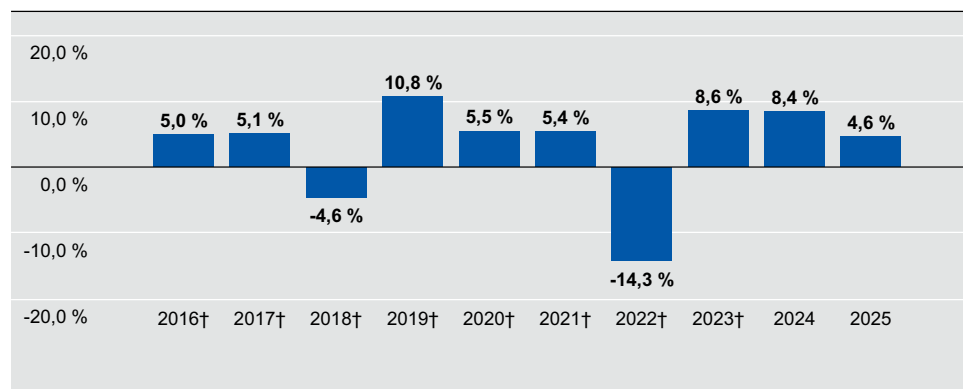
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 105 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 369 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,19 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 20,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,94 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,01 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDICF_A(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco[®] - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8617
Date de création de la série	28 avril 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,86 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

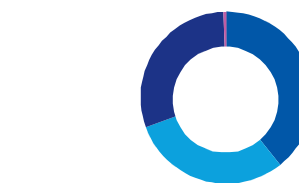
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

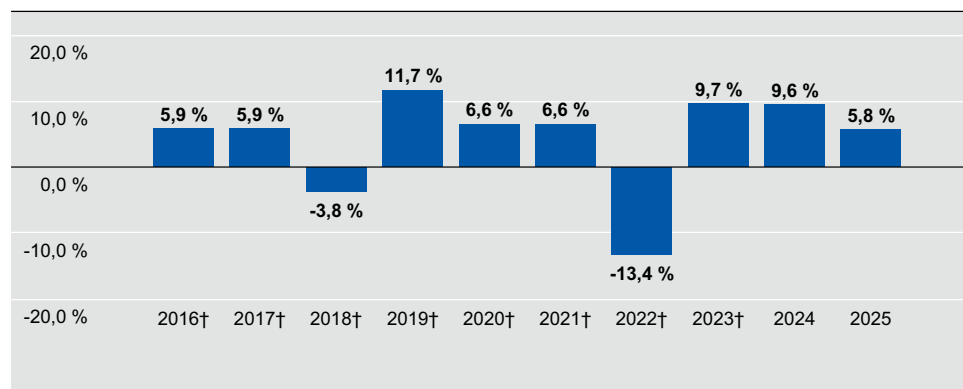
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$
Pire rendement	-11,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 883 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 509 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,20 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,93 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,86 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,07 %

Frais du fonds

0,93 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco® - série F4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8747
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,88 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

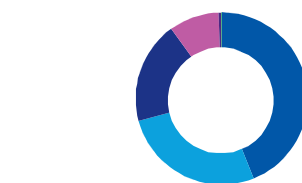
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

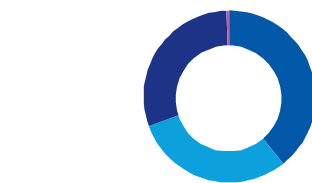
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

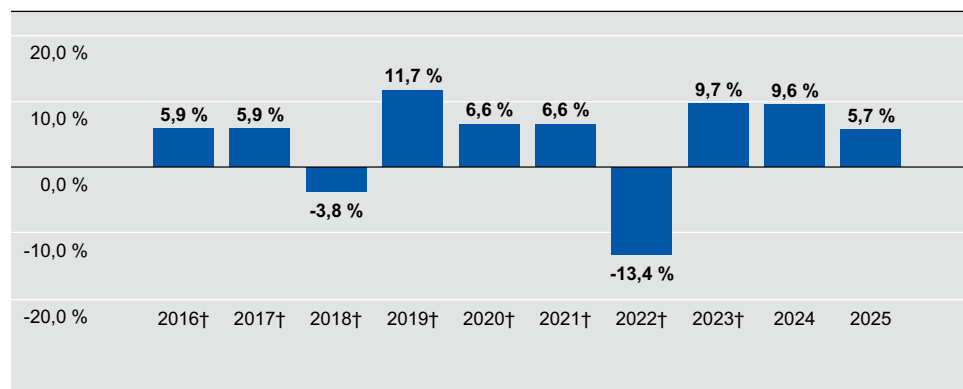
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$
Pire rendement	-11,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 883 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 507 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,19 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F4 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F4 s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,88 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,07 %

Frais du fonds

0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F4 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco[®] - série F6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8847
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,89 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

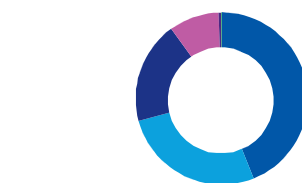
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

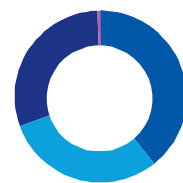
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

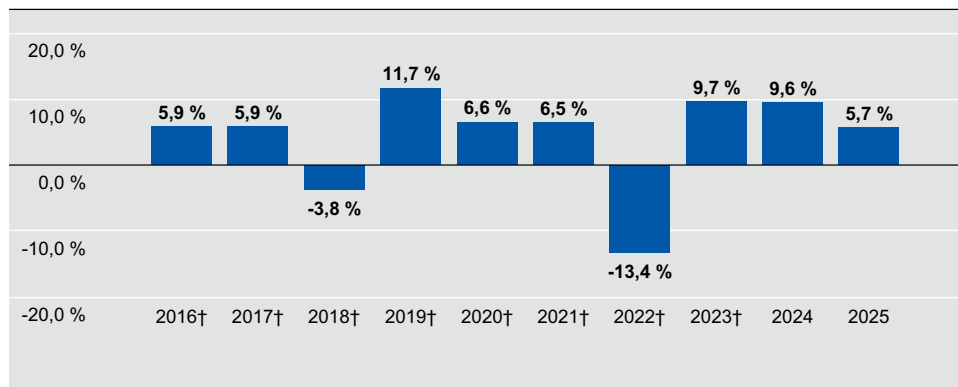
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$
Pire rendement	-11,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 883 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 506 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,18 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F6 s'élevaient à 0,96 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,89 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,07 %

Frais du fonds

0,96 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F6 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série F6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco[®] - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8623	8621	8625	8629
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,75 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

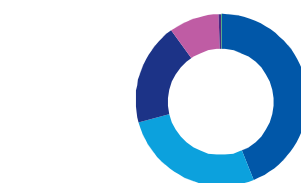
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

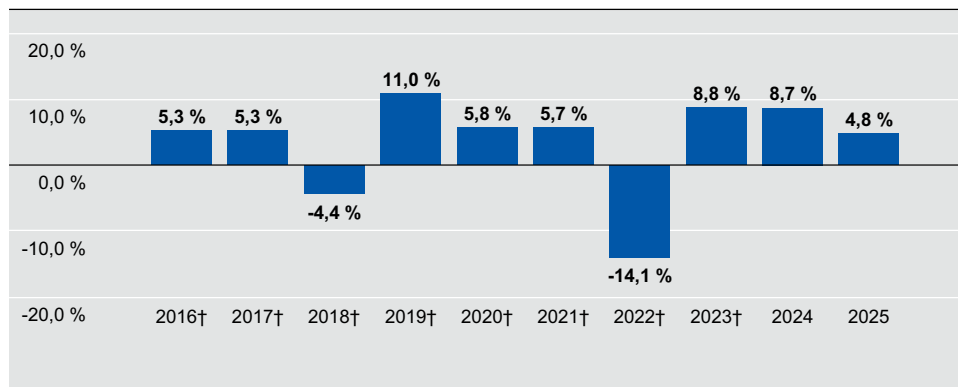
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 401 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,43 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 1,82 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

1,75 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,07 %

Frais du fonds

1,82 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDICF_P(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco[®] - série PT4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8123	8121	8125	8129
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,72 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

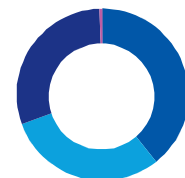
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

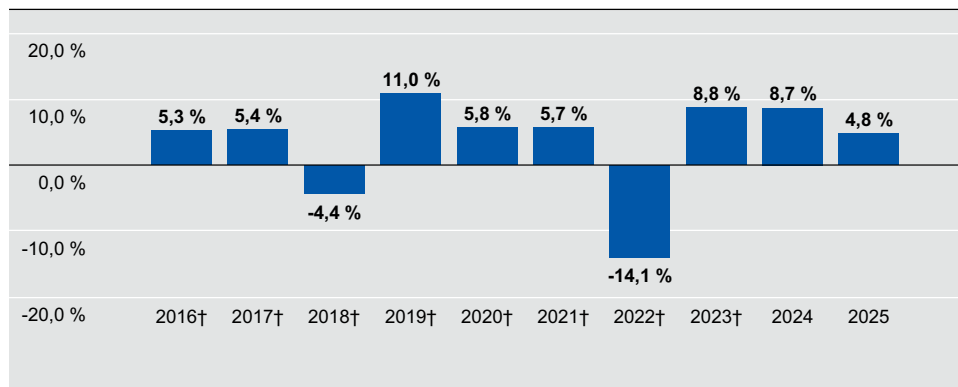
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 402 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,44 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série PT4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 1,79 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,72 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,79 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série PT4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDICF_PT4(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco[®] - série PT6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8633	8631	8635	8639
Date de création de la série	7 décembre 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,79 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

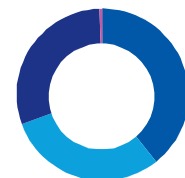
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

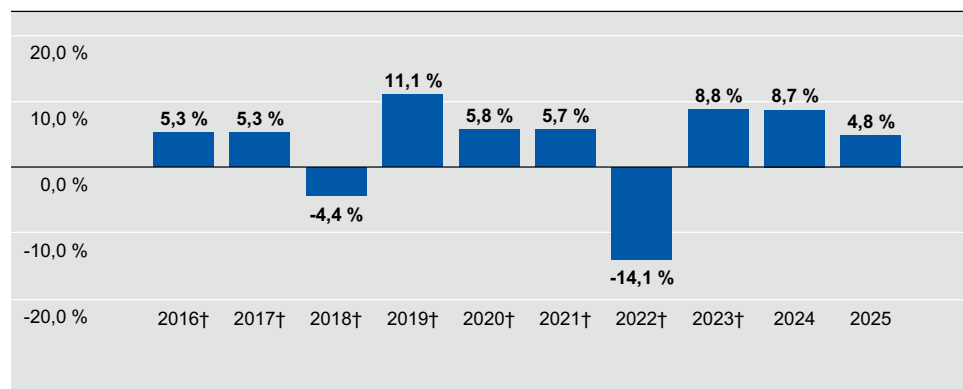
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 399 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,42 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série PT6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 1,86 % de sa valeur, ce qui correspond à 18,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,86 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série PT6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDICF_PT6(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco[®] - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8643	8641	8645	8649
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,84 %			

Gestionnaire du fonds Invesco Canada Ltée

Gestionnaire de portefeuille Invesco Canada Ltée

Distributions Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai

Placement minimal Placement initial : 500 \$
Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

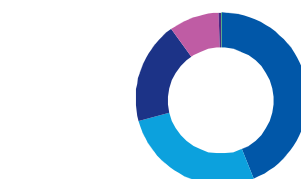
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

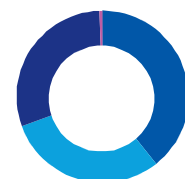
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

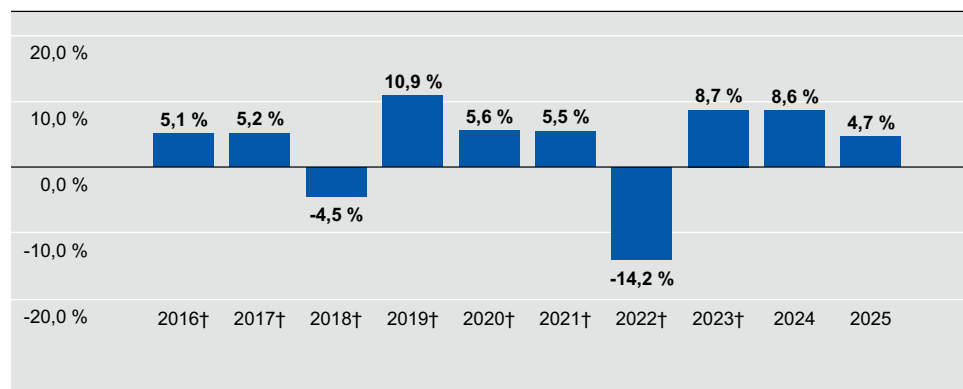
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 384 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,30 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 1,91 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,84 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,91 %

Nous échangerons vos actions de série T4 contre des actions de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDICF_T4(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco[®] - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8663	8661	8665	8669
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	133,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,85 %			

Gestionnaire du fonds Invesco Canada Ltée

Gestionnaire de portefeuille Invesco Canada Ltée

Distributions Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai

Placement minimal Placement initial : 500 \$
Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu diversifié Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, dans une moindre mesure.

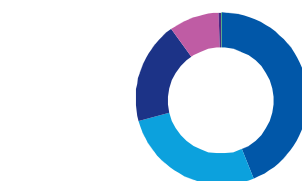
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	15,19 %
2. Invesco Global Bond ETF	15,01 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	11,72 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	7,25 %
5. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,02 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
7. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	4,80 %
8. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,86 %
9. Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	3,60 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	3,46 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,86 %
Nombre total de placements	25

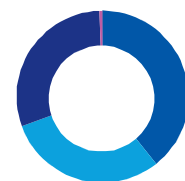
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	44,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	26,93 %
Fonds communs à revenu fixe	19,38 %
Fonds communs de placement composés d'actions	9,36 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,44 %
Canada	30,23 %
Monde	30,03 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,48 %
Autres éléments d'actif net	-0,18 %

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

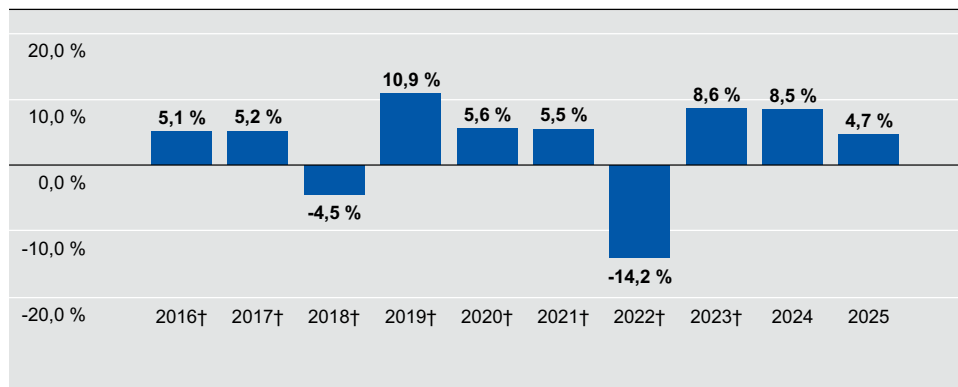
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-11,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 882 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 380 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,27 %.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 1,92 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,85 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,92 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Invesco - série T6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,35 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	0,75 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 7,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,35 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 3,50 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 0,75 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 0,75 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIDICF_T6(01/26)



Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7513	7511	7515	7519
Date de création de la série	25 mai 2005			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	184,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,15 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

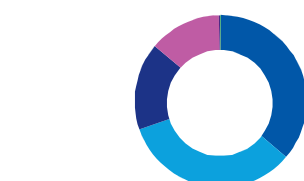
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

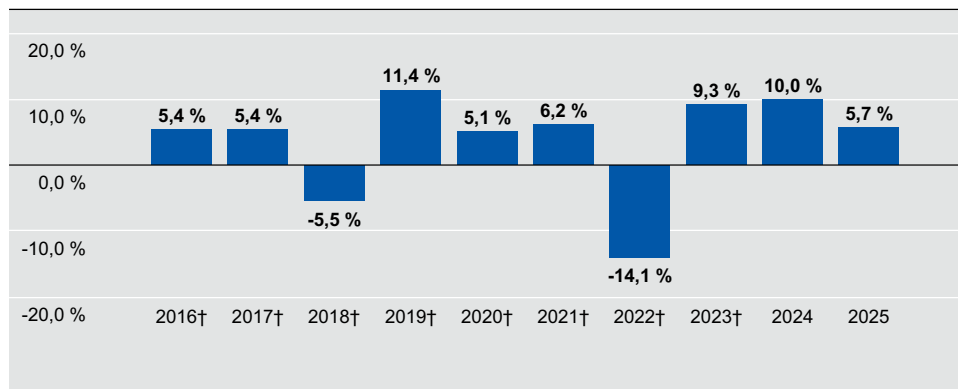
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 424 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,60 %.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,23 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,15 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,23 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBIFF_A(01/26)



Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	7517
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	184,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,88 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

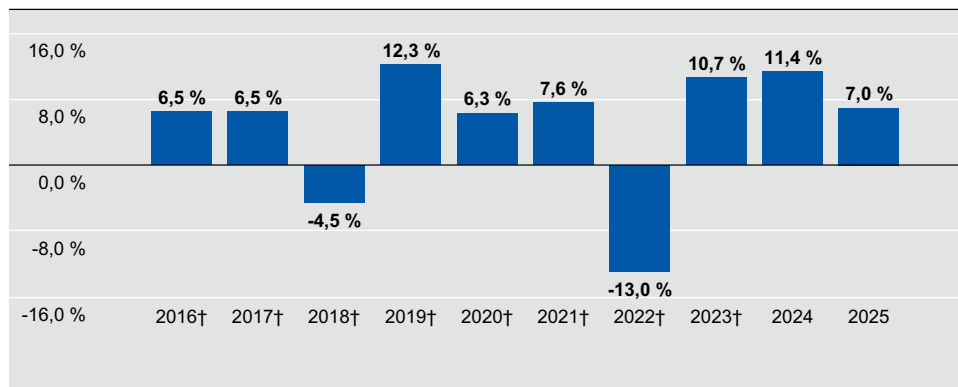
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 111 \$
Pire rendement	-12,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 873 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 596 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,78 %.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,96 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,88 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,96 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBIFF_F(01/26)



Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	27520
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	184,8 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

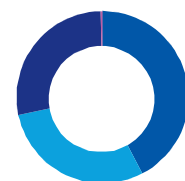
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

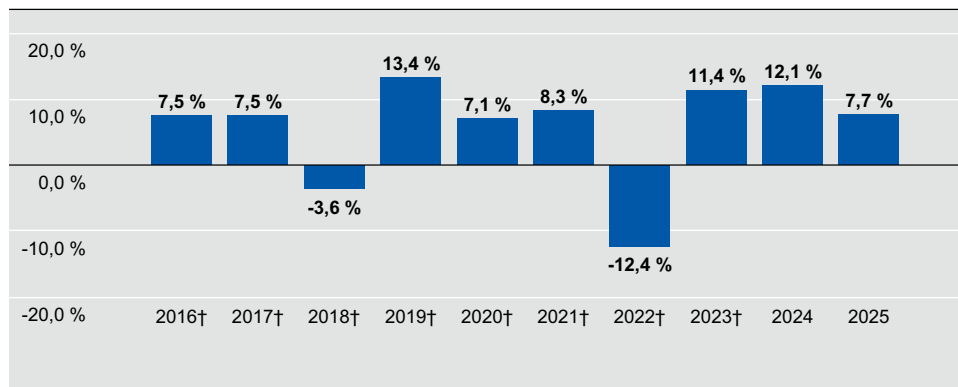
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 113 \$
Pire rendement	-12,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 875 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 728 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,62 %.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,75 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBIFF_I(01/26)



Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7523	7521	7525	7529
Date de création de la série	16 septembre 2010			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	184,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,07 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

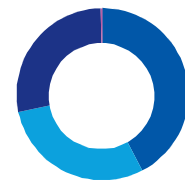
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

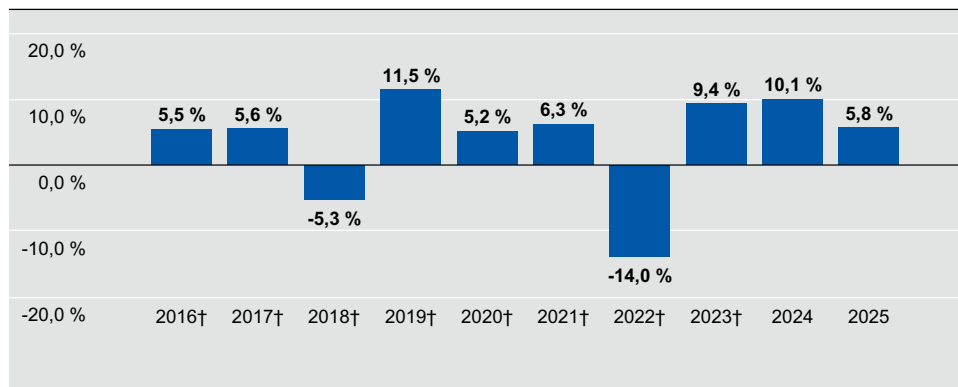
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 440 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,72 %.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,15 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,07 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,15 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBIFF_P(01/26)



Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27573	27571	27575	27579
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	184,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,19 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

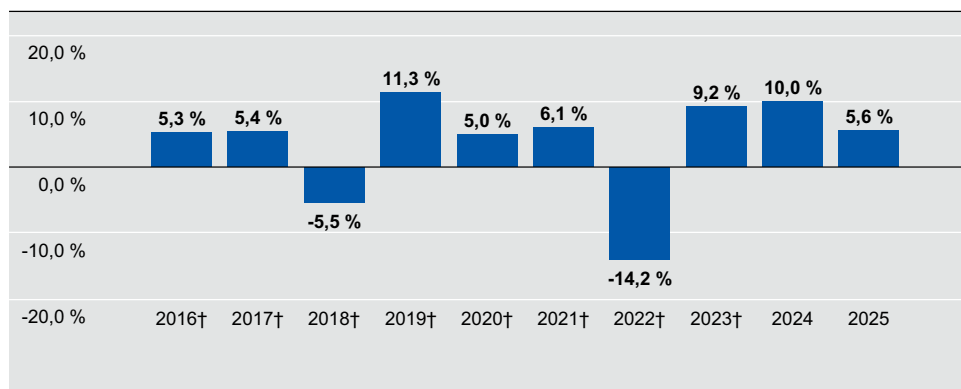
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 107 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 417 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,54 %.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,27 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,19 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,27 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBIFF_T4(01/26)



Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27583	27581	27585	27589
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	184,8 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,21 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

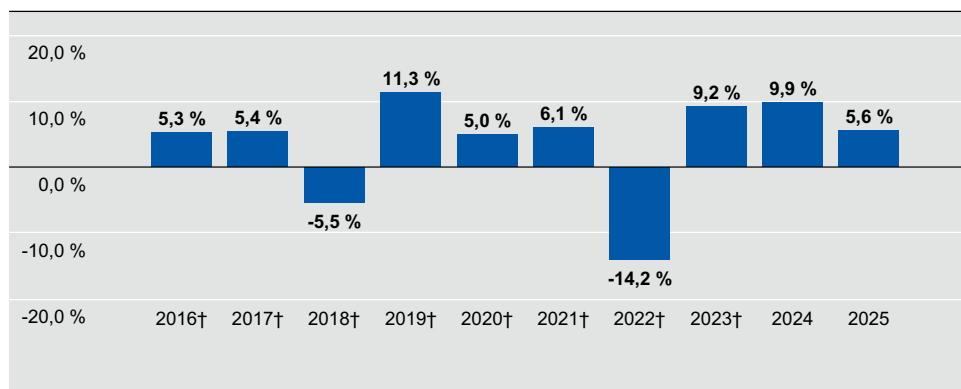
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 107 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 415 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,53 %.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,29 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,29 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBIFF_T6(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8513	8511	8515	8519
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,16 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

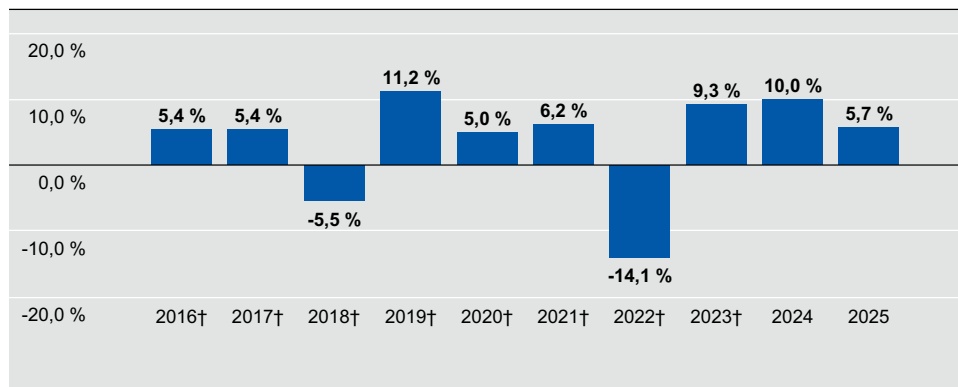
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 107 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 419 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,56 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,24 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,16 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,24 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBICF_A(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8517
Date de création de la série	28 avril 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,91 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

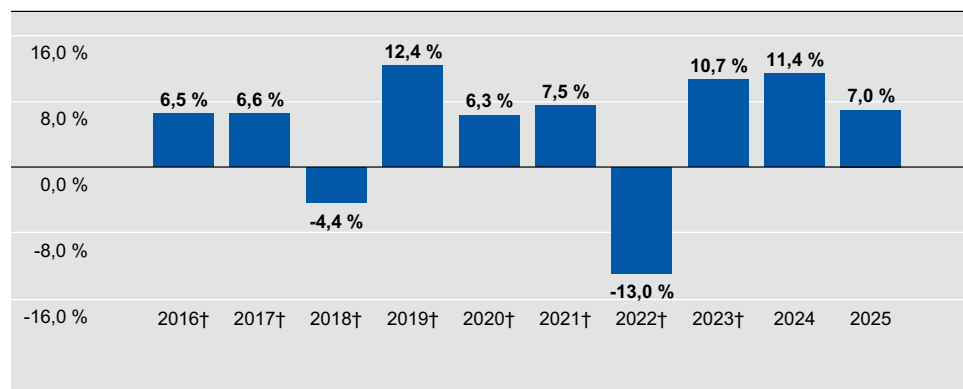
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 111 \$
Pire rendement	-12,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 873 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 597 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,80 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,99 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,91 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,99 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco[®] - série F4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8547
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,88 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

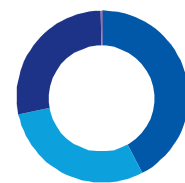
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

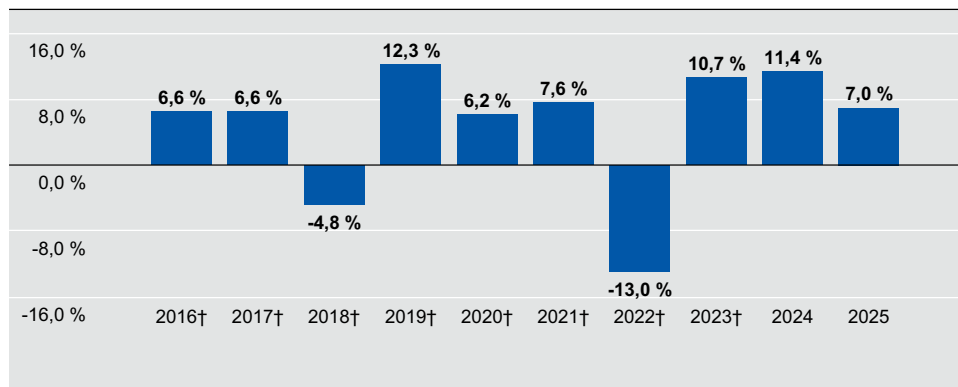
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 111 \$
Pire rendement	-12,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 873 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 592 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,76 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F4 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F4 s'élevaient à 0,96 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,88 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,96 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F4 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F4

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco® - série F6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8647
Date de création de la série	26 novembre 2015
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,86 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

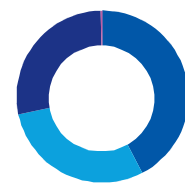
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

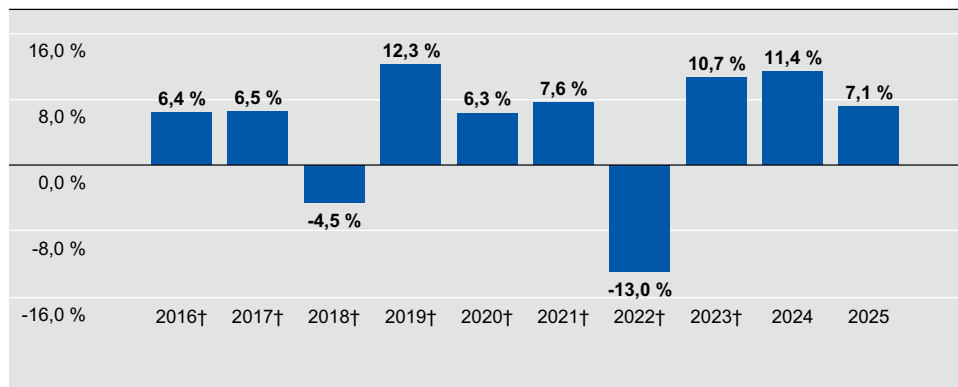
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 111 \$
Pire rendement	-12,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 873 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 597 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,79 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série F6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F6 du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F6 s'élevaient à 0,94 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,86 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,94 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F6 du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série F6

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBICF_F6(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8523	8521	8525	8529
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,07 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

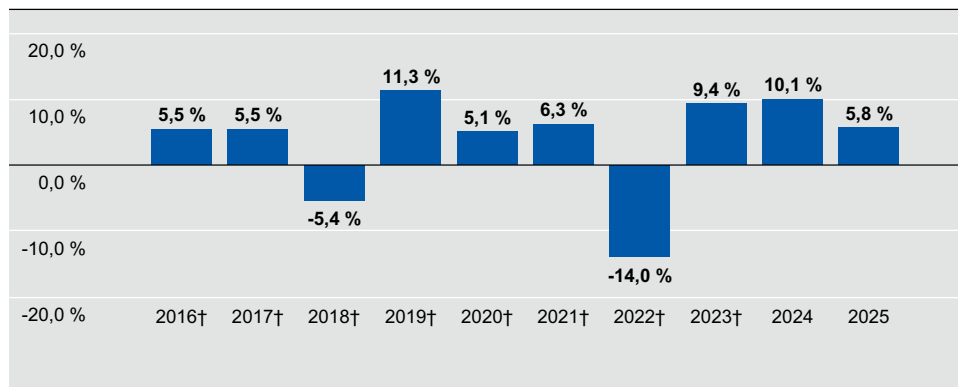
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 434 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,67 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,15 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,07 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,15 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série P

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBICF_P(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco[®] - série PT4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8223	8221	8225	8229
Date de création de la série	15 novembre 2013			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,17 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

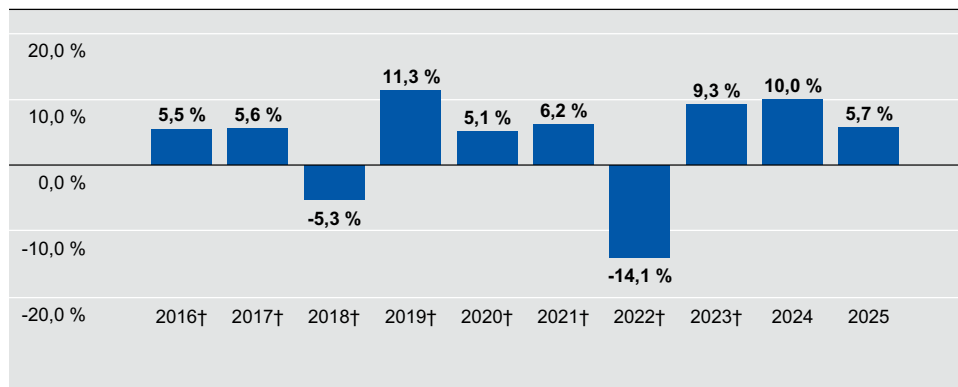
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 432 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,66 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série PT4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 2,25 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,17 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,25 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série PT4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBICF_PT4(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco® - série PT6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8573	8571	8575	8579
Date de création de la série	7 décembre 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,11 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	36,40 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	33,45 %
Fonds communs à revenu fixe	16,52 %
Fonds communs de placement composés d'actions	13,51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,44 %
Monde	29,46 %
Canada	27,98 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,28 %
Autres éléments d'actif net	-0,16 %

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

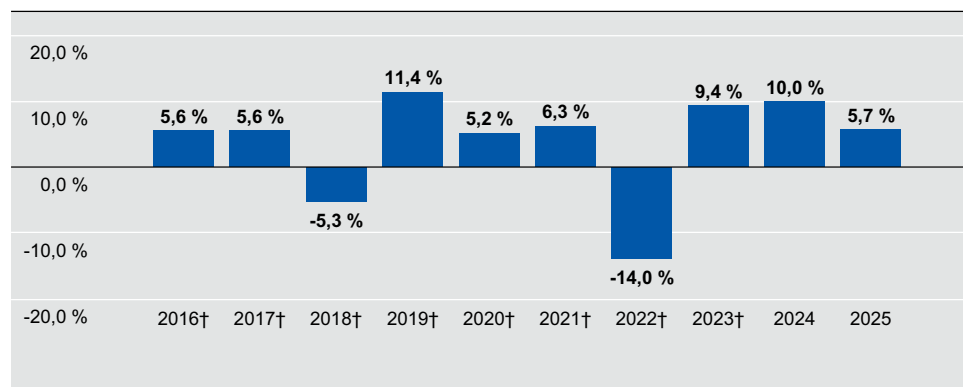
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 438 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,70 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série PT6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,11 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,19 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série PT6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBICF_PT6(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco[®] - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8543	8541	8545	8549
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,21 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

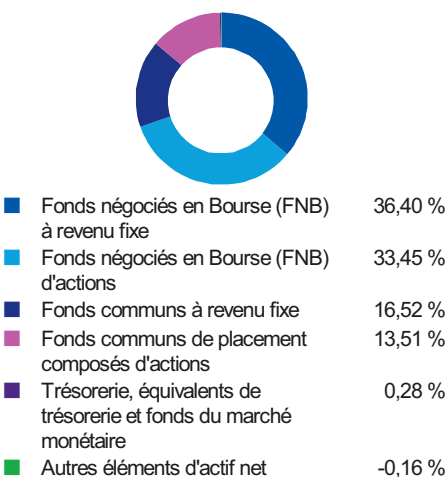
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

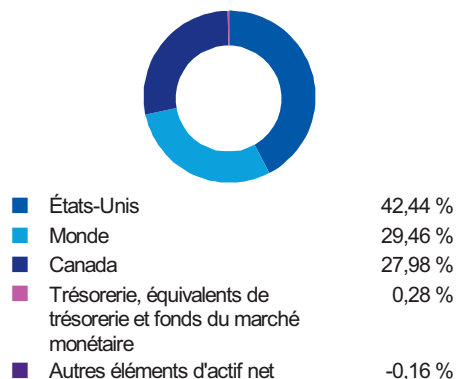
1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Répartition géographique du fonds sous-jacent



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

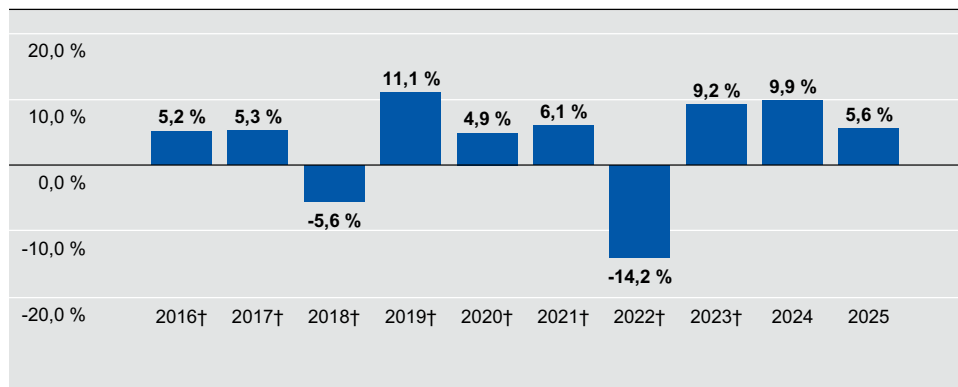
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 107 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 409 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,49 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,29 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,29 %

Nous échangerons vos actions de série T4 contre des actions de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBICF_T4(01/26)



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco® - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8563	8561	8565	8569
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	60,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,21 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de revenu équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, ou 2) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres.

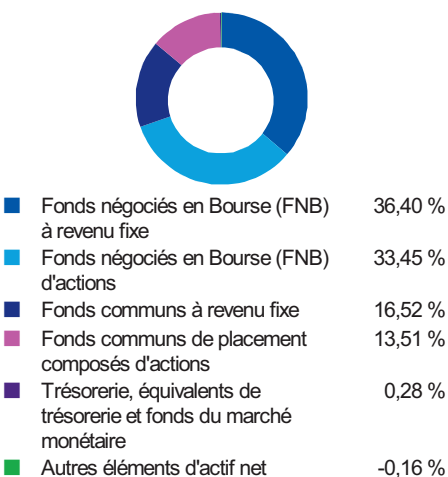
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

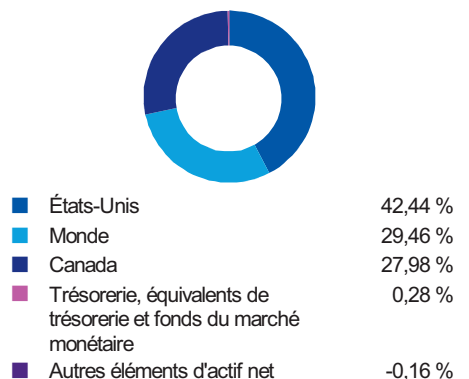
1. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	12,95 %
2. Invesco Global Bond ETF	12,72 %
3. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	10,70 %
4. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,18 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	5,11 %
6. Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	5,03 %
7. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	5,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	4,95 %
9. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,93 %
10. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	3,84 %
Pourcentage total des dix principaux placements	71,42 %
Nombre total de placements	24

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Répartition géographique du fonds sous-jacent



Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

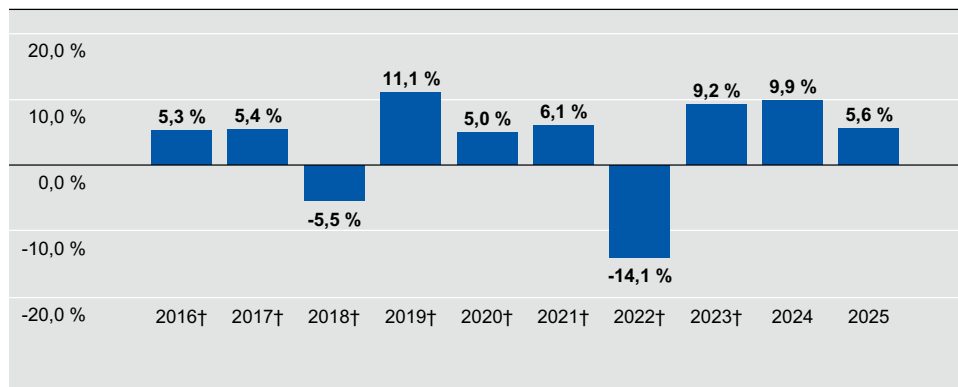
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,7 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 107 \$
Pire rendement	-12,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 871 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 413 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,52 %.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré afin d'obtenir à la fois un revenu et une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,29 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,29 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Invesco - série T6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBICF_T6(01/26)



Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7813	7811	7815	7819
Date de création de la série	25 mai 2005			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	389,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,30 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

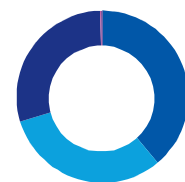
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

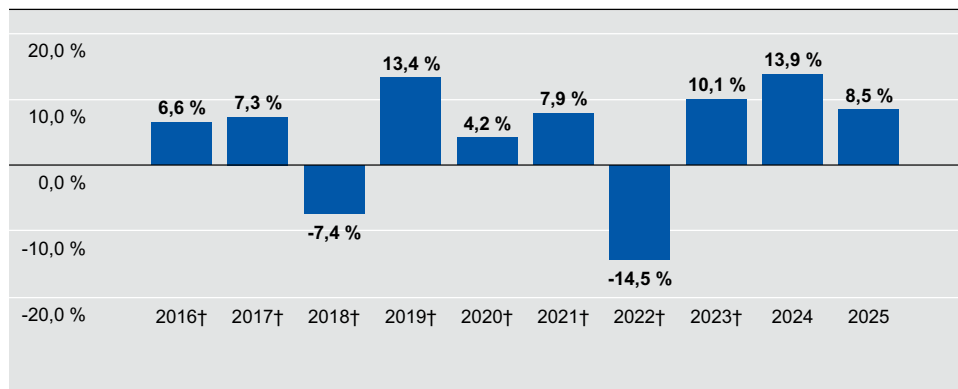
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 118 \$
Pire rendement	-16,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 840 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 572 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,63 %.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,38 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,30 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,38 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGFF_A(01/26)



Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	7817
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	389,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,92 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

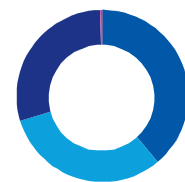
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

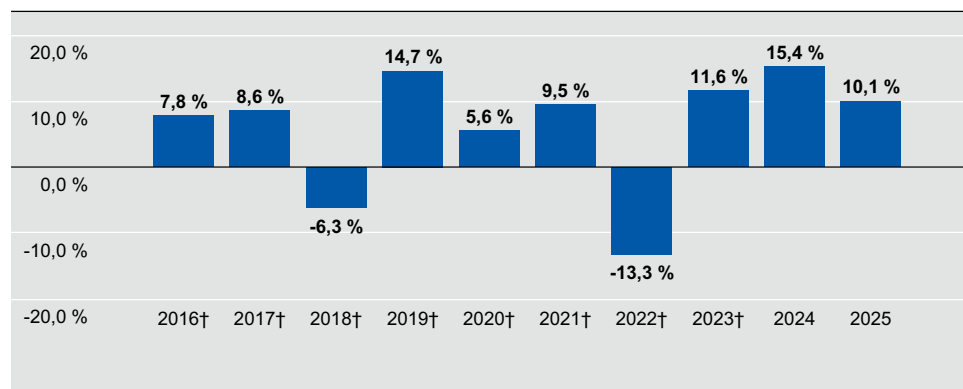
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 122 \$
Pire rendement	-15,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 843 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 787 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,98 %.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,92 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	1,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGFF_F(01/26)



Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	27820
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	389,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

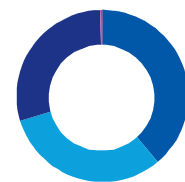
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

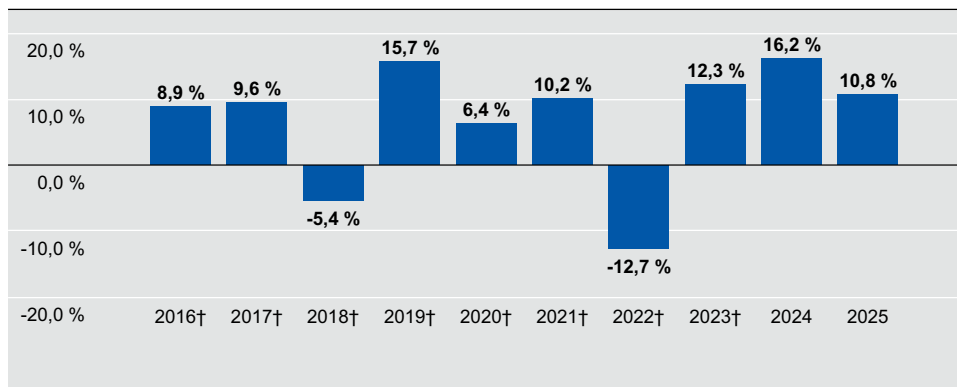
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,4 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 124 \$
Pire rendement	-15,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 845 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 933 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,81 %.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,75 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGFF_I(01/26)



Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7823	7821	7825	7829
Date de création de la série	16 septembre 2010			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	389,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,08 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

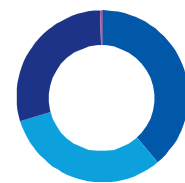
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

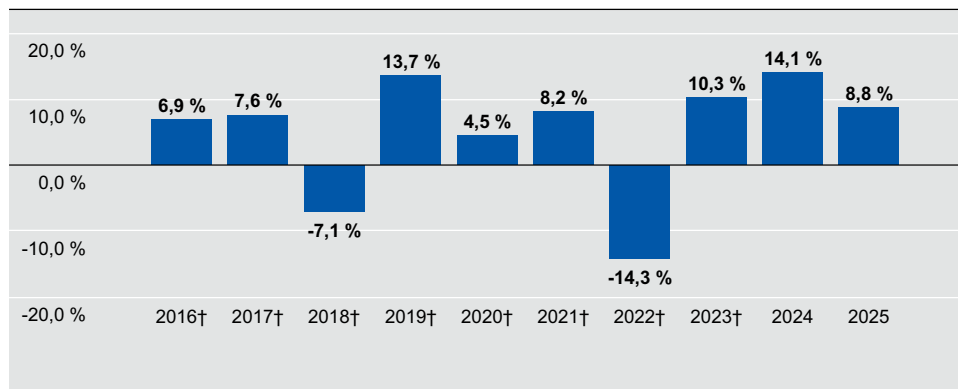
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-15,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 841 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 609 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,87 %.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,16 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,08 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,16 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGFF_P(01/26)



Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27873	27871	27875	27879
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	389,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,34 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

	Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
	Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
	Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
	Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
	Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique

	États-Unis	39,25 %
	Monde	31,48 %
	Canada	29,40 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
	Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

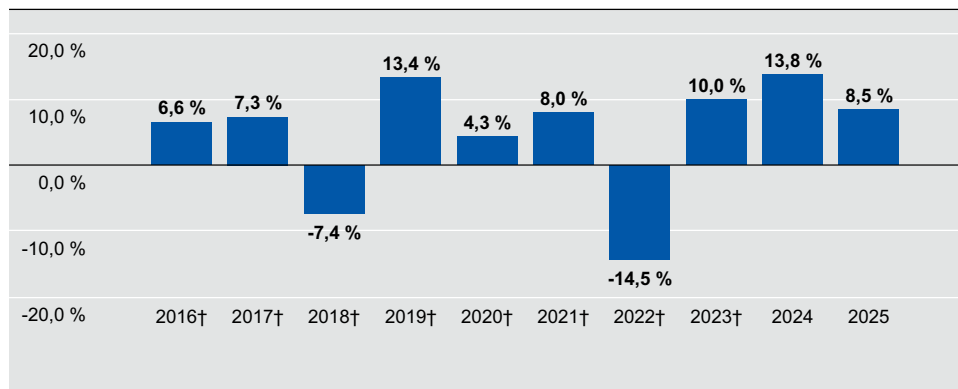
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-16,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 840 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 573 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,63 %.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,42 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,34 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,42 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGFF_T4(01/26)



Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27883	27881	27885	27889
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	389,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,37 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique

États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

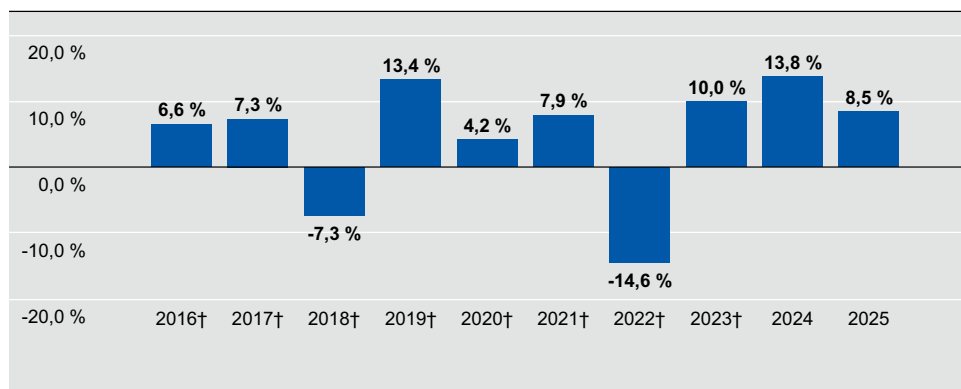
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 118 \$
Pire rendement	-16,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 840 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 570 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,61 %.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,45 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,37 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,45 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGFF_T6(01/26)



Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T8

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27893	27891	27895	27899
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	389,3 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,34 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

	Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
	Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
	Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
	Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
	Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique

	États-Unis	39,25 %
	Monde	31,48 %
	Canada	29,40 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
	Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

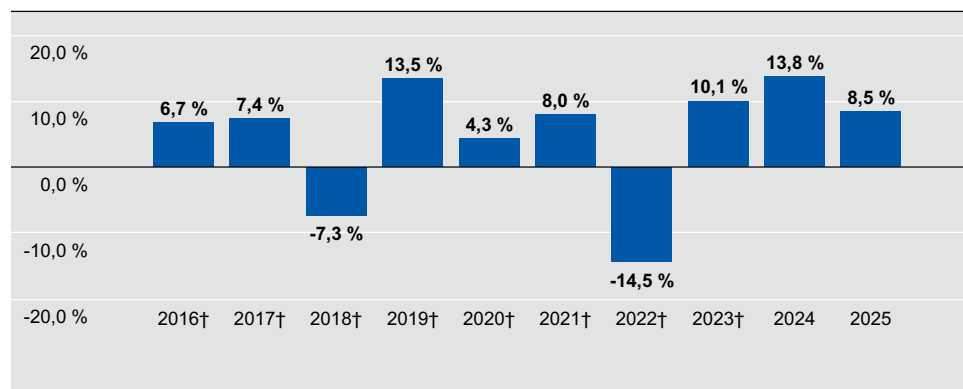
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-16,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 840 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 580 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,68 %.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,42 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,34 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,42 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T8

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGFF_T8(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8813	8811	8815	8819
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,23 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

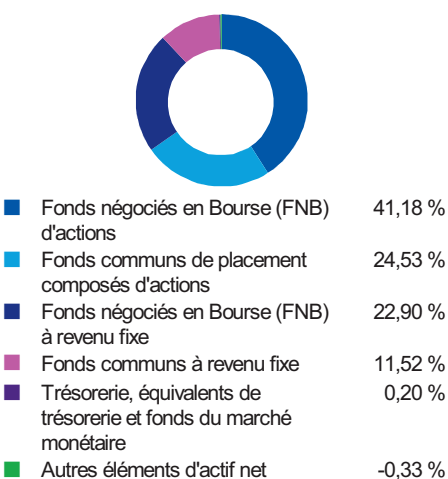
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

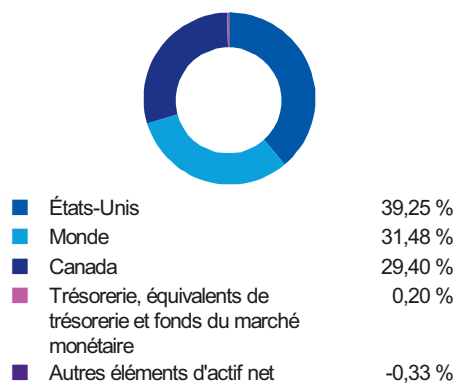
1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Répartition géographique du fonds sous-jacent



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

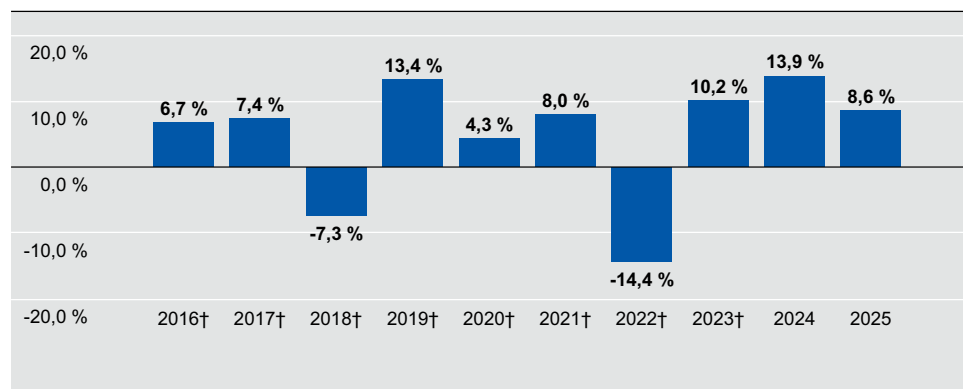
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 118 \$
Pire rendement	-15,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 841 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 582 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,69 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,31 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,31 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGCF_A(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8817
Date de création de la série	28 avril 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,92 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

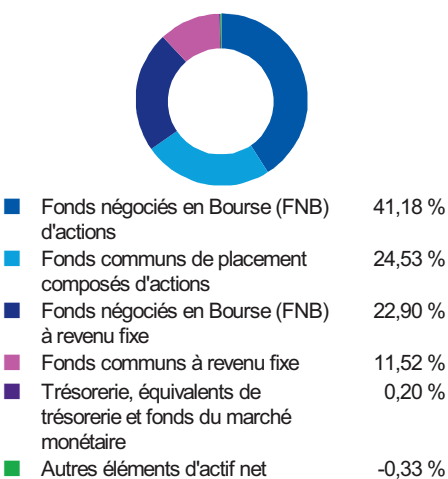
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

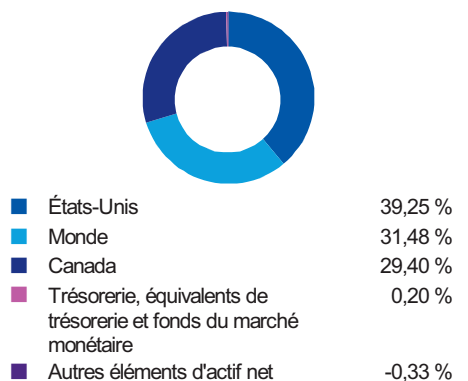
1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Répartition géographique du fonds sous-jacent



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

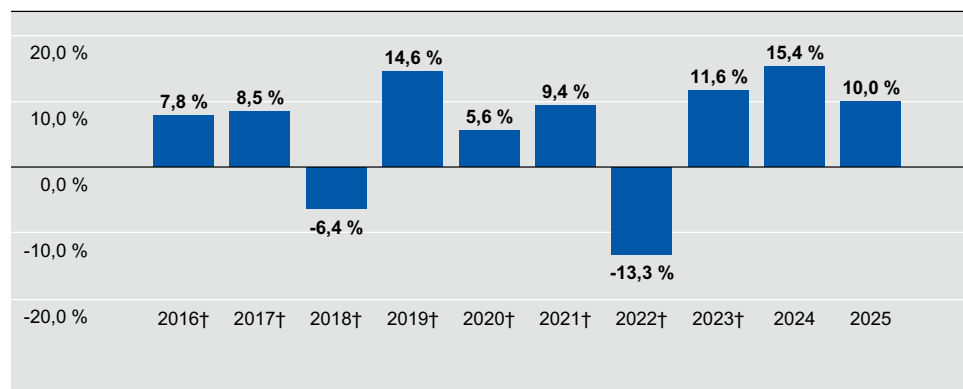
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 122 \$
Pire rendement	-15,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 843 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 781 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,94 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

0,92 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,08 %

Frais du fonds

1,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8823	8821	8825	8829
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,14 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

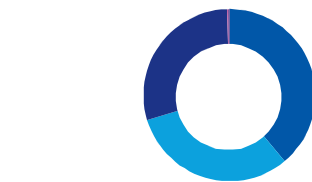
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

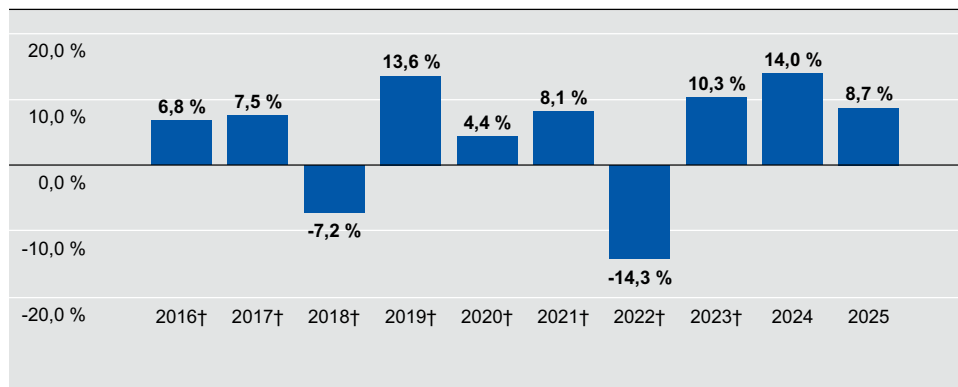
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-15,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 841 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 601 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,82 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,22 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,14 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,22 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série P

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGCF_P(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série PT4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8033	8031	8035	8039
Date de création de la série	21 novembre 2017			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,24 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

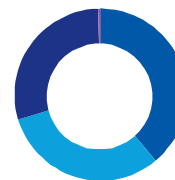
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

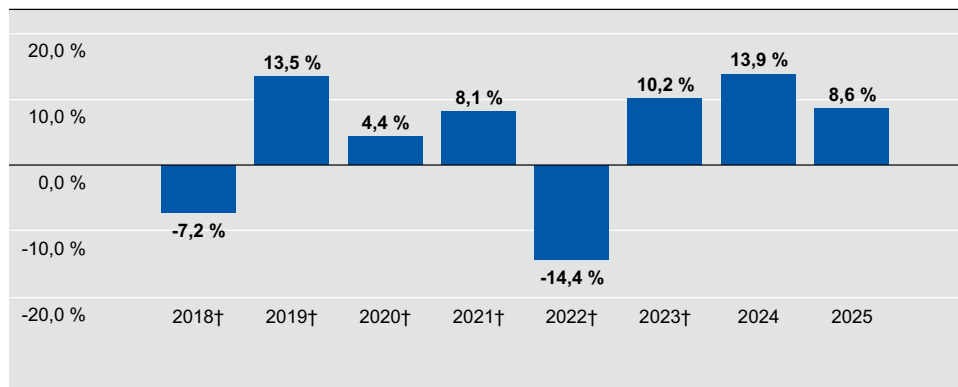
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT4 du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT4 du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-15,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 841 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT4 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 396 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,20 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 2,32 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,24 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,32 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGCF_PT4(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série PT6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8833	8831	8835	8839
Date de création de la série	7 décembre 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,12 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

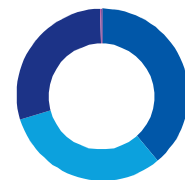
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

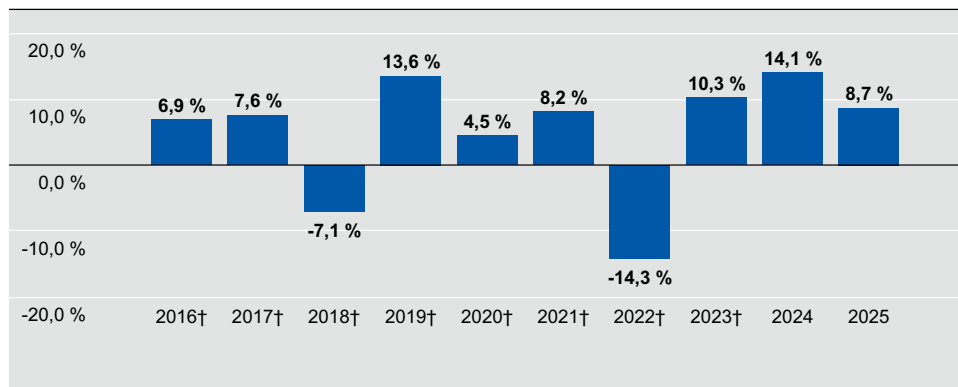
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-15,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 841 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 607 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,86 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,20 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,12 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,20 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGCF_PT6(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série PT8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8133	8131	8135	8139
Date de création de la série	21 novembre 2017			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,23 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

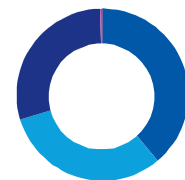
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

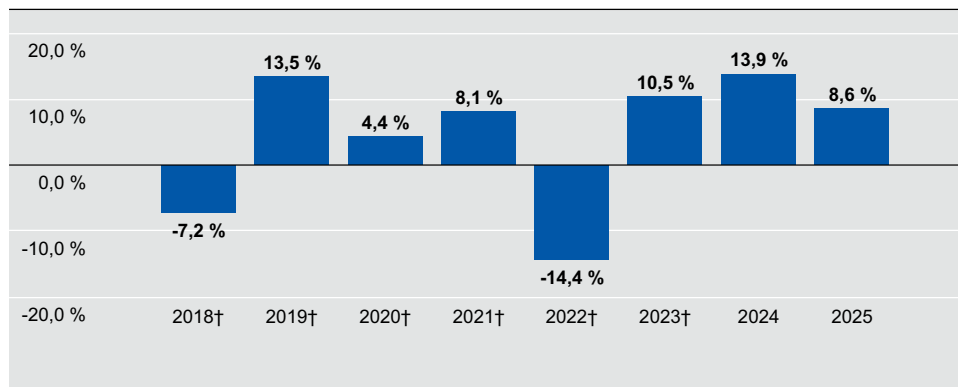
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT8 du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT8 du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT8 du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 119 \$
Pire rendement	-15,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 841 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT8 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 399 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,23 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT8 s'élevaient à 2,31 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

		Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)		
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.		2,23 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)		
Il s'agit des frais de transactions du fonds.		0,08 %
Frais du fonds		2,31 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série PT8

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
 16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGCF_PT8(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série T4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8843	8841	8845	8849
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,34 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

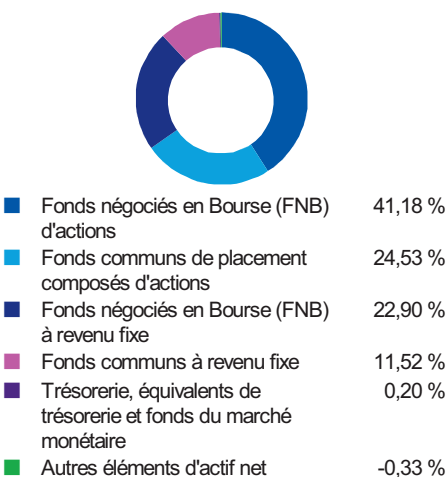
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

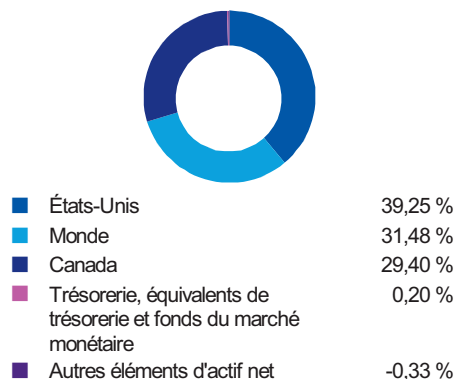
1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Répartition géographique du fonds sous-jacent



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

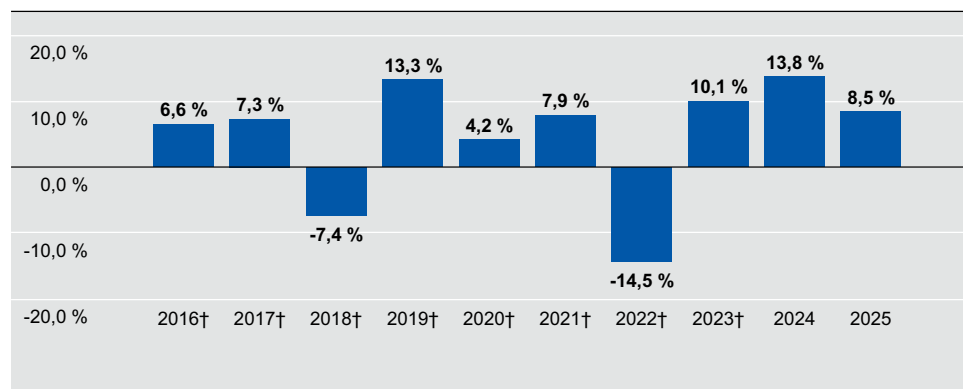
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 118 \$
Pire rendement	-15,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 841 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 567 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,59 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,42 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,34 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,42 %

Nous échangerons vos actions de série T4 contre des actions de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGCF_T4(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série T6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8863	8861	8865	8869
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,29 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

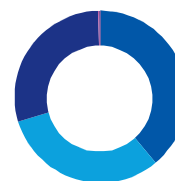
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

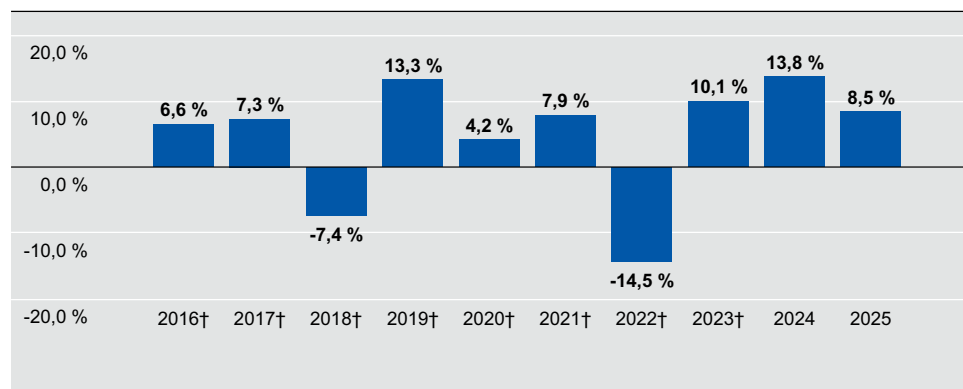
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 118 \$
Pire rendement	-16,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 840 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 571 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,62 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,37 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,29 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,37 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGCF_T6(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco[®] - série T8

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8883	8881	8885	8889
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	71,2 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,28 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 8 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance équilibré Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds sous-jacent privilégie les actions des fonds sous-jacents.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	9,12 %
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	9,00 %
3. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,97 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,95 %
5. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	8,68 %
6. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	6,94 %
7. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,20 %
8. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	5,91 %
9. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	5,88 %
10. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	5,12 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,77 %
Nombre total de placements	22

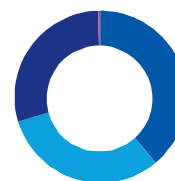
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	41,18 %
Fonds communs de placement composés d'actions	24,53 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	22,90 %
Fonds communs à revenu fixe	11,52 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	39,25 %
Monde	31,48 %
Canada	29,40 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,20 %
Autres éléments d'actif net	-0,33 %

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T8

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

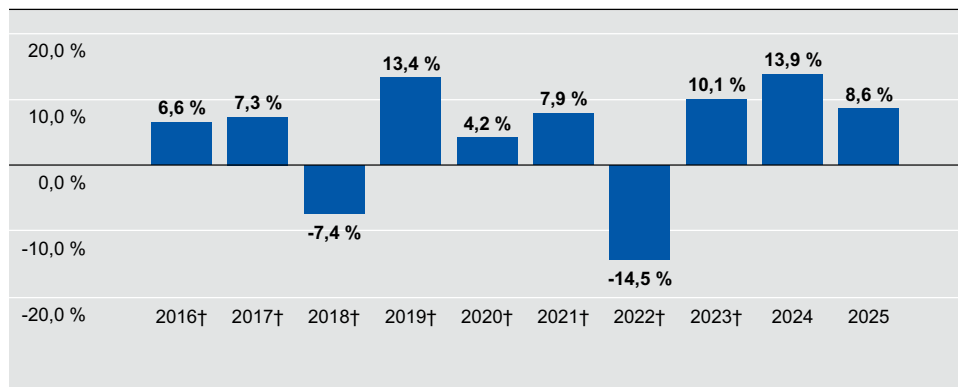
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T8 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T8 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T8 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 118 \$
Pire rendement	-16,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 840 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T8 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 573 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 4,64 %.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T8

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré dont l'accent est mis sur l'appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T8 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T8 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T8 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T8 s'élevaient à 2,36 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,28 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,36 %

Nous échangerons vos actions de série T8 contre des actions de série PT8 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T8 et PT8 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT8, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T8. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Invesco - série T8

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T8 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBGCF_T8(01/26)



Portefeuille de croissance Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7713	7711	7715	7719
Date de création de la série	25 mai 2005			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	191,6 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,38 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

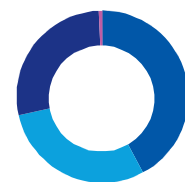
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Portefeuille de croissance Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

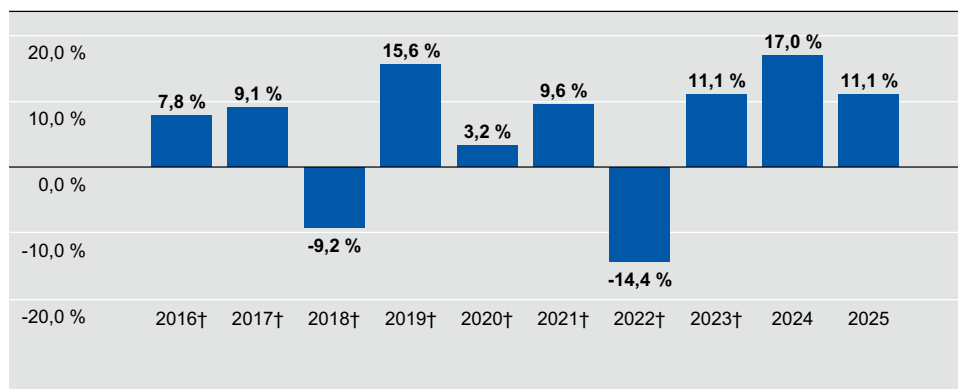
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-19,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 808 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 729 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,63 %.

Portefeuille de croissance Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,38 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,46 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Portefeuille de croissance Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPFF_A(01/26)



Portefeuille de croissance Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	7717
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	191,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,93 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

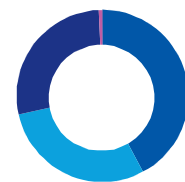
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Portefeuille de croissance Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

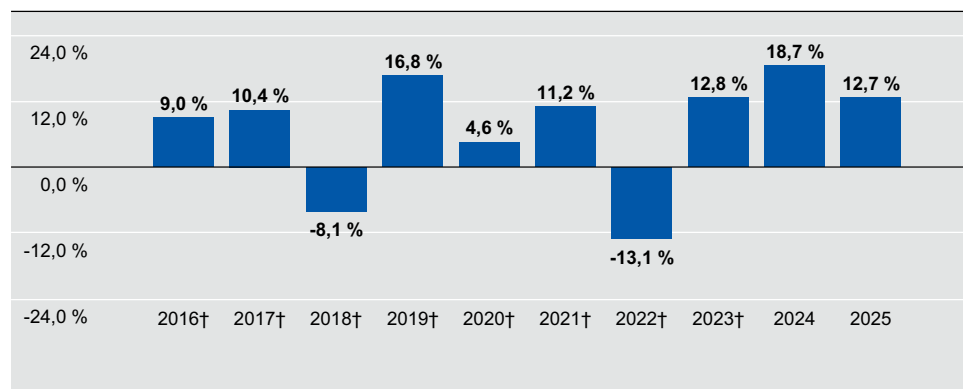
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 133 \$
Pire rendement	-18,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 811 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 971 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,02 %.

Portefeuille de croissance Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,93 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	1,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Portefeuille de croissance Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPFF_F(01/26)



Portefeuille de croissance Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	27720
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	191,6 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Portefeuille de croissance Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

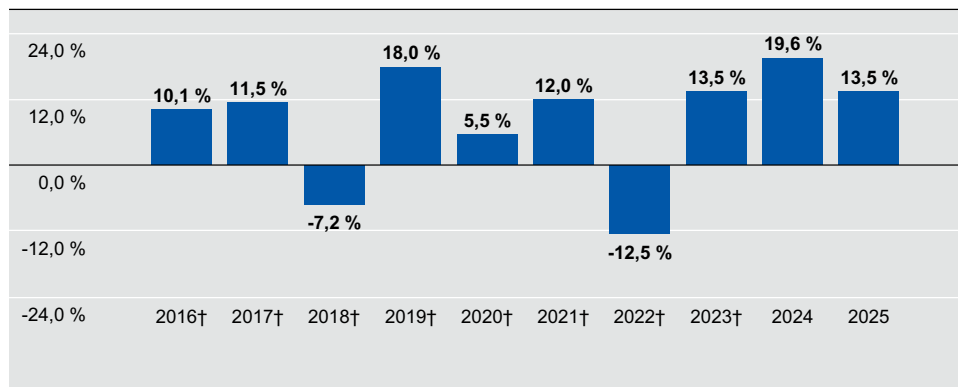
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 135 \$
Pire rendement	-18,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 813 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 140 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,91 %.

Portefeuille de croissance Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	0,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,75 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille de croissance Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPFF_I(01/26)



Portefeuille de croissance Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7723	7721	7725	7729
Date de création de la série	16 septembre 2010			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	191,6 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,10 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

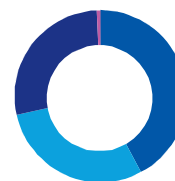
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Portefeuille de croissance Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

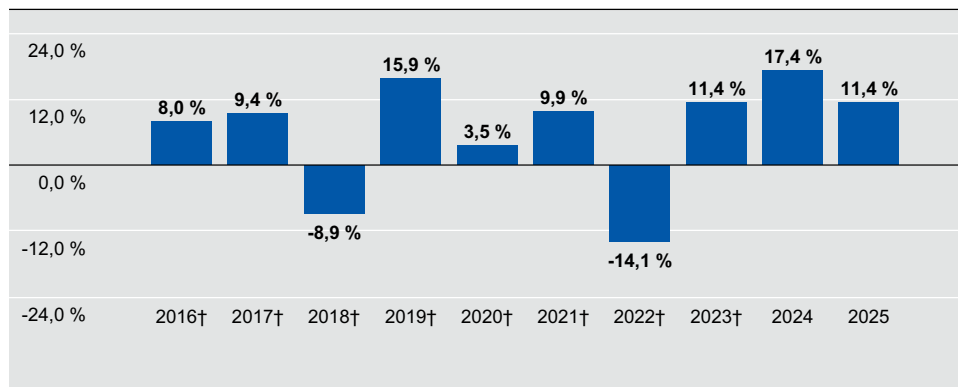
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-19,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 809 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 777 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,91 %.

Portefeuille de croissance Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,18 % de sa valeur, ce qui correspond à 21,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,10 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,18 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPFF_P(01/26)



Portefeuille de croissance Invesco - série T4

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27773	27771	27775	27779
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	191,6 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,40 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

	Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
	Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
	Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
	Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
	Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique

	États-Unis	42,36 %
	Monde	29,49 %
	Canada	27,88 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
	Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Portefeuille de croissance Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

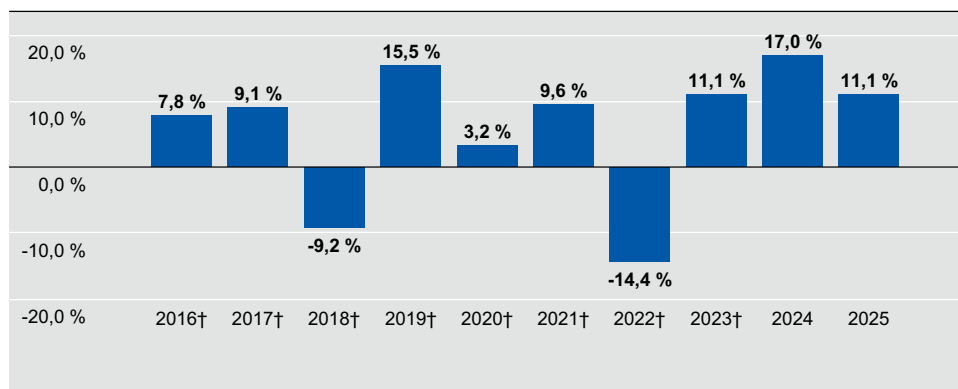
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-19,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 808 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 725 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,60 %.

Portefeuille de croissance Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,48 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	2,40 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,48 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance Invesco - série T4

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPFF_T4(01/26)



Portefeuille de croissance Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27783	27781	27785	27789
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	191,6 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,41 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

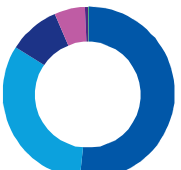
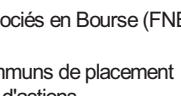
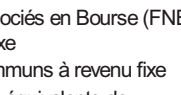
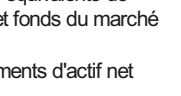
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

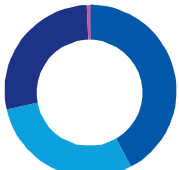
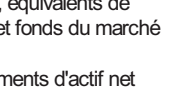
1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs

	Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
	Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
	Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
	Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
	Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique

	États-Unis	42,36 %
	Monde	29,49 %
	Canada	27,88 %
	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
	Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Portefeuille de croissance Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

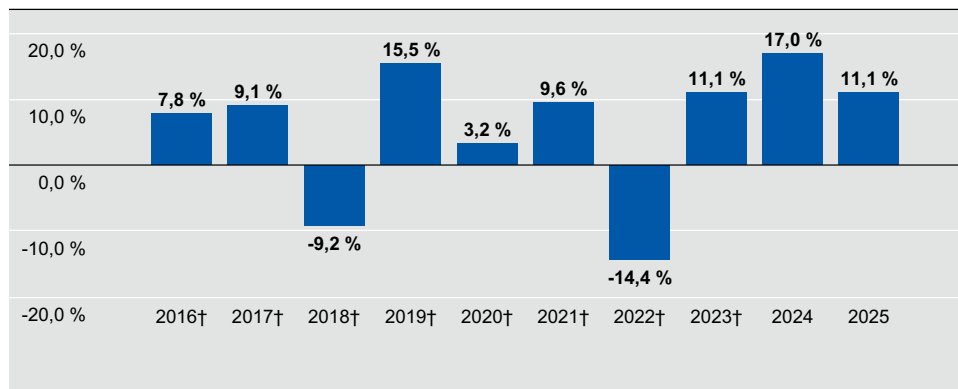
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-19,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 808 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 725 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,61 %.

Portefeuille de croissance Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,49 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,41 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,49 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPFF_T6(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco® - série A

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8713	8711	8715	8719
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	17,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,30 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

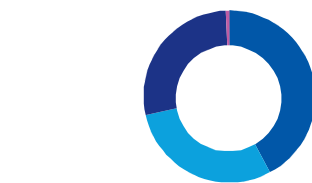
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

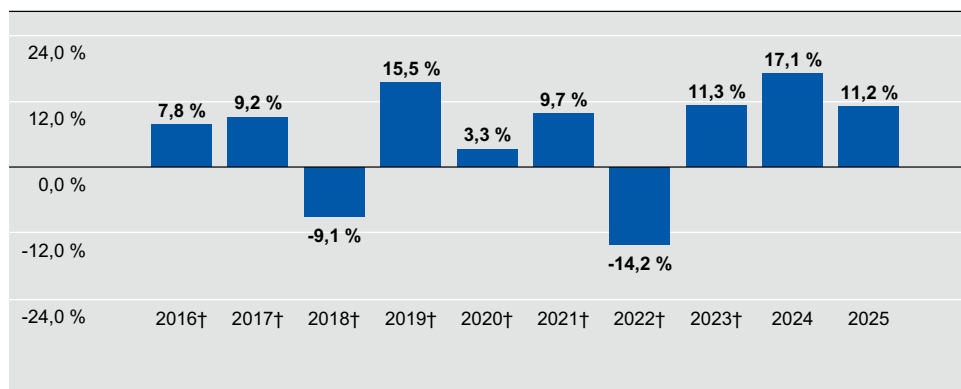
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-19,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 809 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 738 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,69 %.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,38 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,30 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,38 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPCF_A(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco® - série F

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8717
Date de création de la série	28 avril 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	17,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,09 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

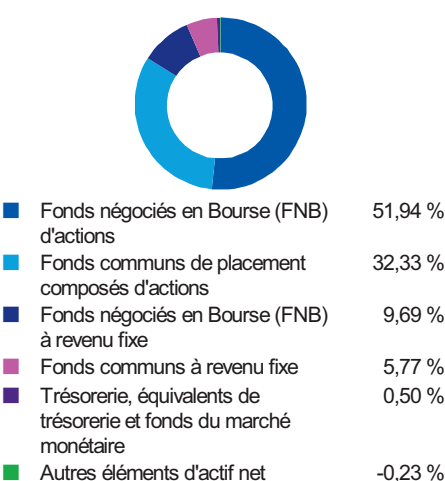
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

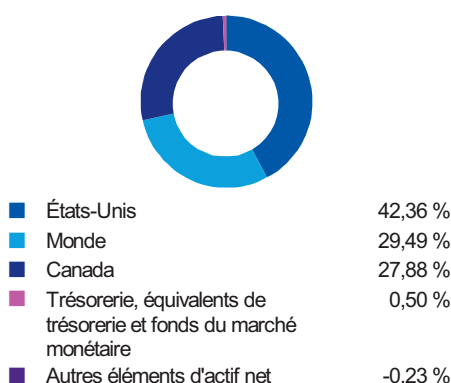
1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Répartition géographique du fonds sous-jacent



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

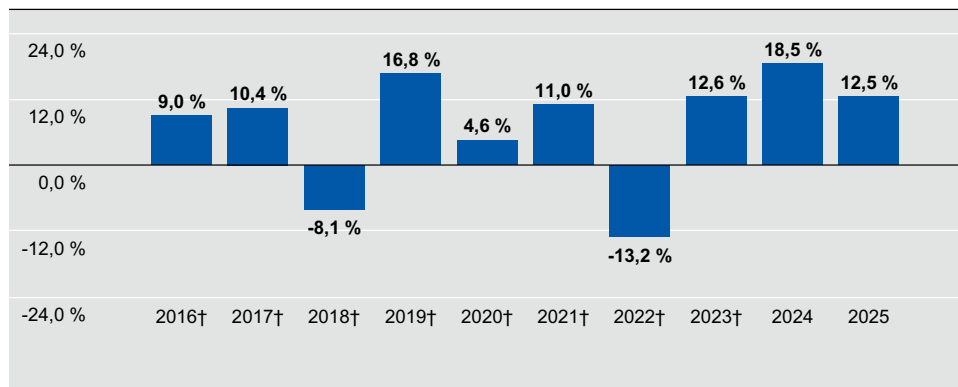
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 133 \$
Pire rendement	-18,9 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 811 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 954 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,93 %.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,09 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	1,17 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPCF_F(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco® - série P

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8723	8721	8725	8729
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	17,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,13 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

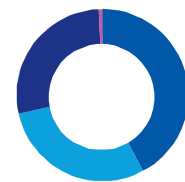
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

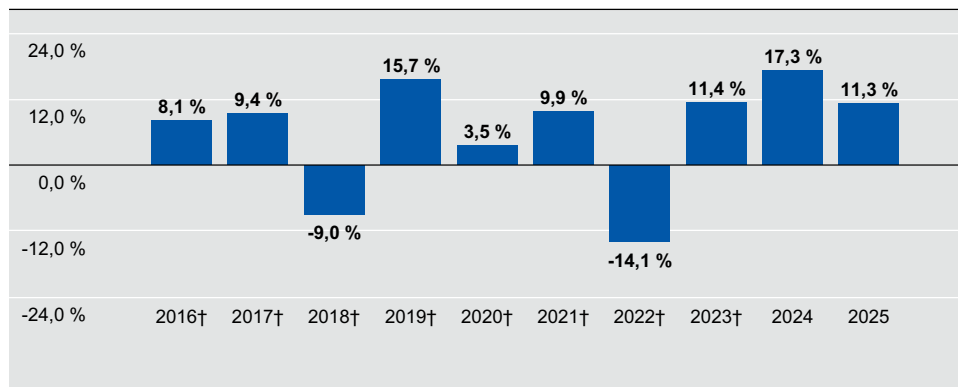
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-19,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 809 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 771 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,88 %.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	
	2,13 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du fonds.	
	0,08 %
Frais du fonds	2,21 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPCF_P(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco® - série PT4

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8333	8331	8335	8339
Date de création de la série	21 novembre 2017			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	17,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,22 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série PT4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

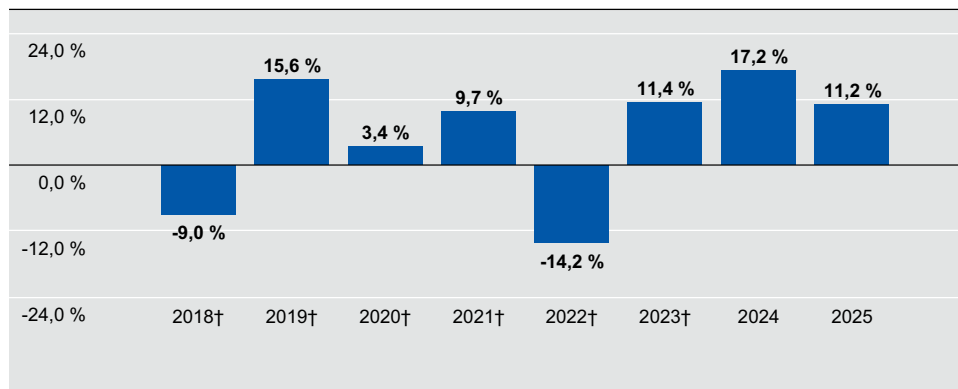
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT4 du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT4 du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT4 du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-19,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 809 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT4 du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 496 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,09 %.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série PT4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT4 s'élevaient à 2,30 % de sa valeur, ce qui correspond à 23,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,30 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série PT4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPCF_PT4(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco® - série PT6

■ Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8733	8731	8735	8739
Date de création de la série	7 décembre 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	17,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,20 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

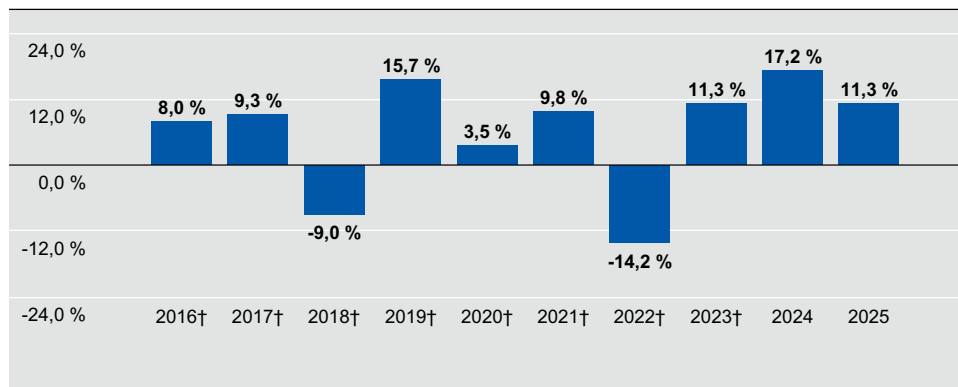
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	13,0 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 130 \$
Pire rendement	-19,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 810 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 759 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,81 %.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série PT6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,28 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,20 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,28 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série PT6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPCF_PT6(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco[®] - série T4

[®]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8743	8741	8745	8749
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	17,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,42 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 4 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

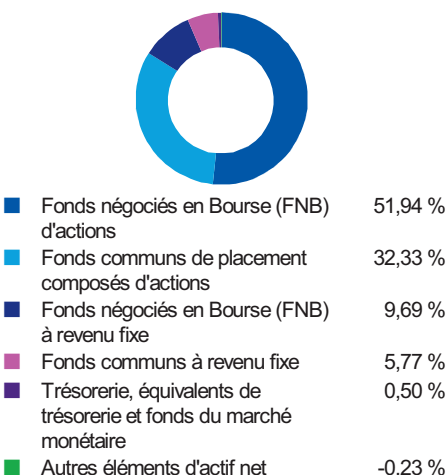
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

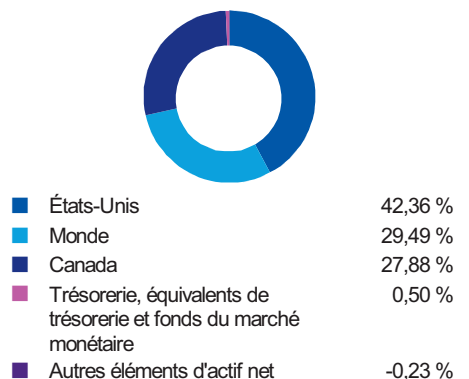
1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Répartition géographique du fonds sous-jacent



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série T4

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

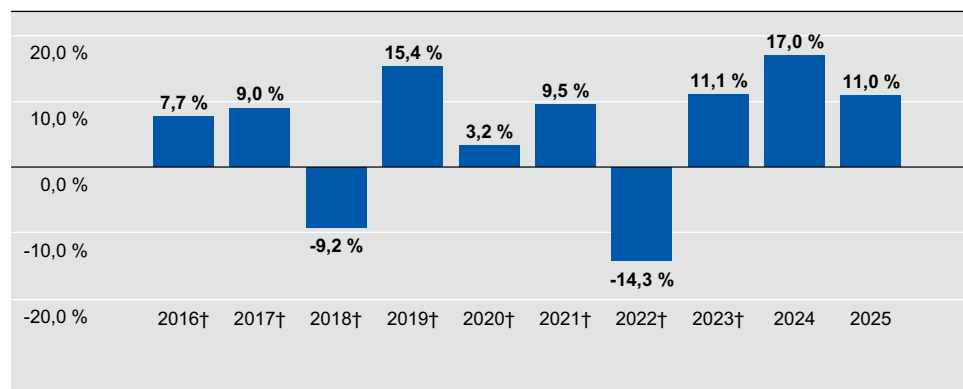
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T4 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T4 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T4 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-19,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 809 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T4 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 719 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,56 %.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série T4

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T4 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T4 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T4 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T4 s'élevaient à 2,50 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,42 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,50 %

Nous échangerons vos actions de série T4 contre des actions de série PT4 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T4 et PT4 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT4, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T4. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série T4

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T4 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée
 16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPCF_T4(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance Invesco[®] - série T6

[®]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8763	8761	8765	8769
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	17,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,39 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces fonds sous-jacents investissent principalement dans 1) des actions ordinaires et/ou d'autres titres de capitaux propres, ou 2) des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance, dans une moindre mesure.

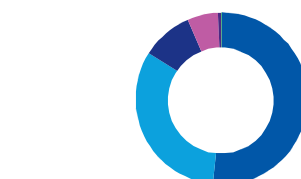
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	12,08 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	11,83 %
3. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	10,34 %
4. Fonds d'excellence canadien BQÉ Invesco	9,17 %
5. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	8,17 %
6. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	7,11 %
7. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	6,86 %
8. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	5,06 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	4,80 %
10. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco	4,49 %
Pourcentage total des dix principaux placements	79,91 %
Nombre total de placements	22

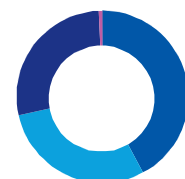
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	51,94 %
Fonds communs de placement composés d'actions	32,33 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	9,69 %
Fonds communs à revenu fixe	5,77 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	42,36 %
Monde	29,49 %
Canada	27,88 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,50 %
Autres éléments d'actif net	-0,23 %

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

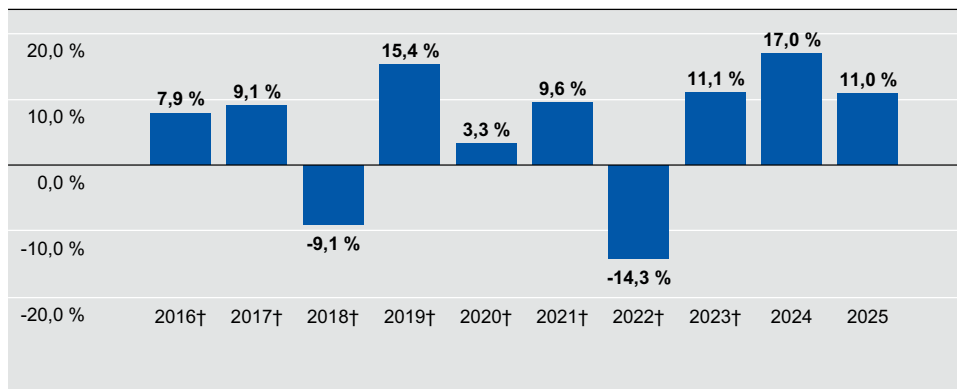
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	12,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 129 \$
Pire rendement	-19,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 809 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 728 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,62 %.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,47 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,39 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,08 %
Frais du fonds	2,47 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance Invesco - série T6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIGPCF_T6(01/26)



Portefeuille de croissance maximum Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7913	7911	7915	7919
Date de création de la série	25 mai 2005			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	54,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,45 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Les fonds sous-jacents investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

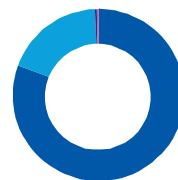
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

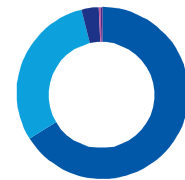
1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance internationale Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Répartition géographique



Portefeuille de croissance maximum Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

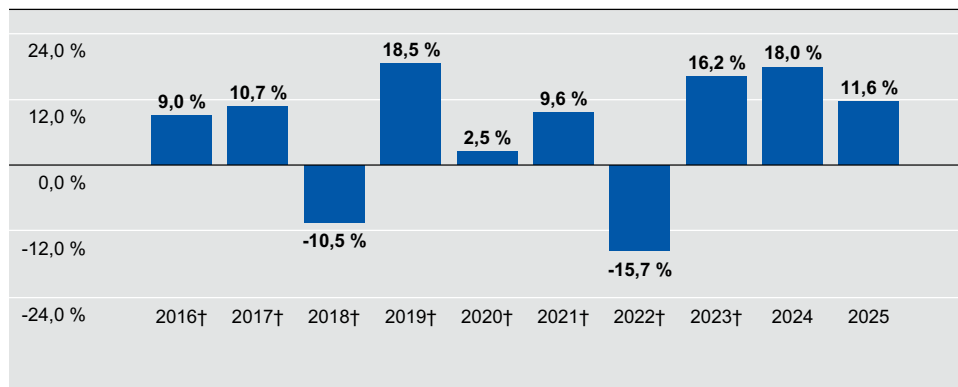
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 142 \$
Pire rendement	-22,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 776 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 853 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,36 %.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,52 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,45 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,52 %

Nous échangerons vos parts de série A contre des parts de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité des parts de série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos parts contre des parts de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGFF_A(01/26)



Portefeuille de croissance maximum Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	7917
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	54,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,97 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Les fonds sous-jacents investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

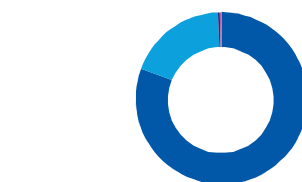
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance internationale Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

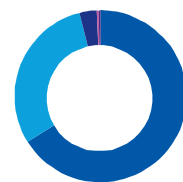
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	81,21 %
Fonds communs de placement composés d'actions	18,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Répartition géographique



États-Unis	66,70 %
Monde	30,07 %
Canada	3,26 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

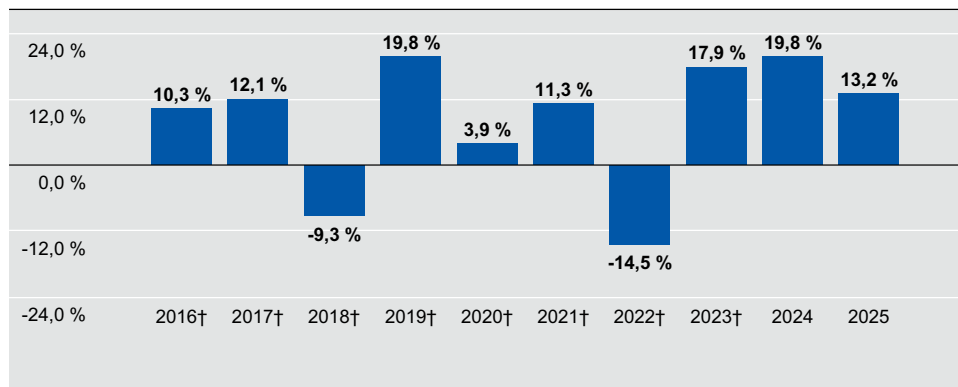
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,6 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 146 \$
Pire rendement	-22,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 778 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 126 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,83 %.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,04 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,97 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,04 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGFF_F(01/26)



Portefeuille de croissance maximum Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	27920
Date de création de la série	25 mai 2005
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	54,7 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Les fonds sous-jacents investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

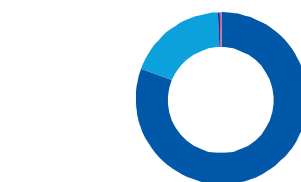
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance international Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

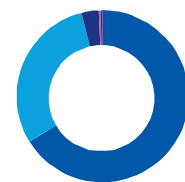
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	81,21 %
Fonds communs de placement composés d'actions	18,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Répartition géographique



États-Unis	66,70 %
Monde	30,07 %
Canada	3,26 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

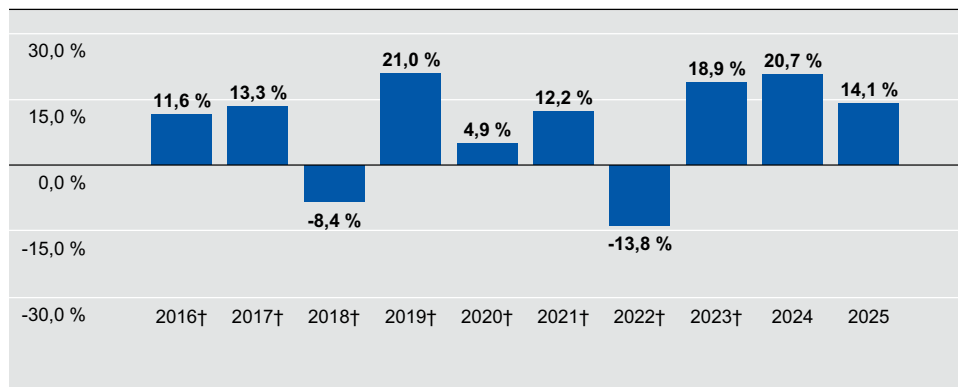
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,8 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 148 \$
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 780 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 324 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,80 %.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série I

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,07 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	0,07 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,75 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGFF_I(01/26)



Portefeuille de croissance maximum Invesco - série P

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	7923	7921	7925	7929
Date de création de la série	16 septembre 2010			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	54,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,19 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Les fonds sous-jacents investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

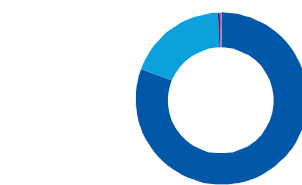
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance internationale Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

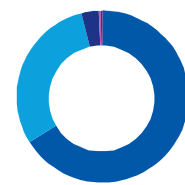
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	81,21 %
Fonds communs de placement composés d'actions	18,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Répartition géographique



États-Unis	66,70 %
Monde	30,07 %
Canada	3,26 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

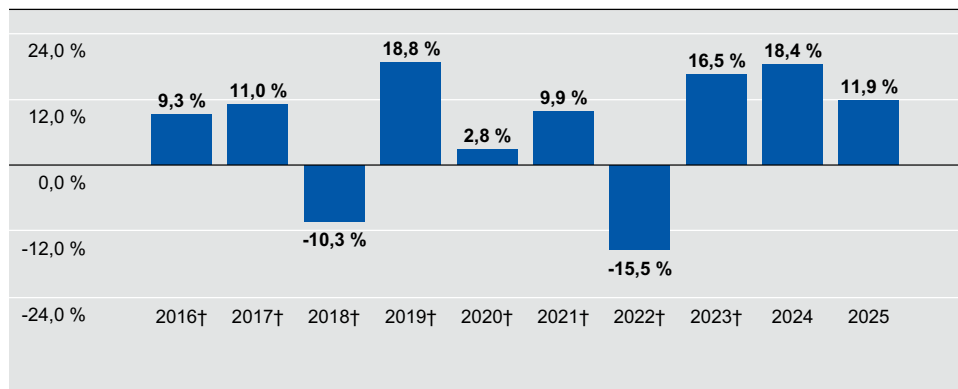
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,3 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 143 \$
Pire rendement	-22,3 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 777 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 904 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,65 %.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,26 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,19 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,26 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGFF_P(01/26)



Portefeuille de croissance maximum Invesco - série T6

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	27983	27981	27985	27989
Date de création de la série	14 août 2008			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	54,7 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,48 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Les fonds sous-jacents investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

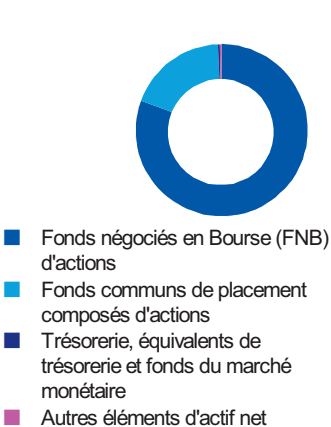
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

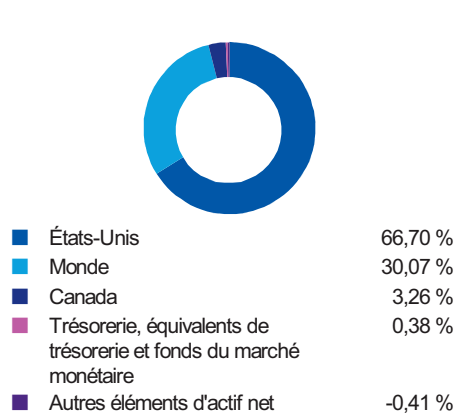
1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance internationale Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Répartition géographique



Portefeuille de croissance maximum Invesco - série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

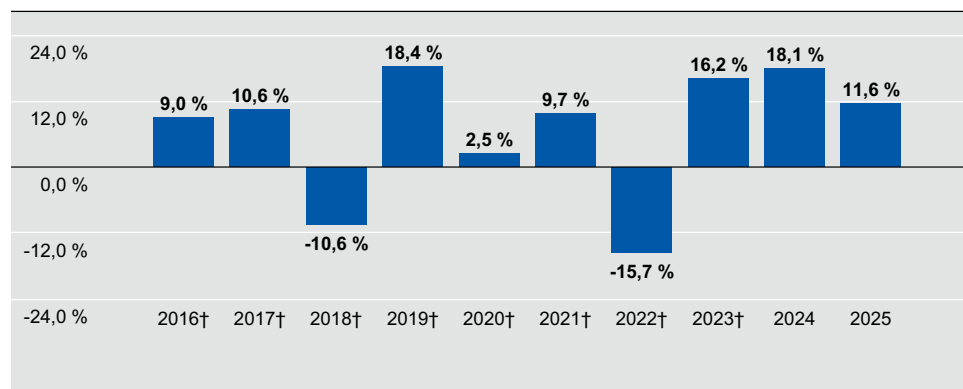
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 142 \$
Pire rendement	-22,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 776 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 851 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,35 %.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,48 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,55 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Portefeuille de croissance maximum Invesco - série T6

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGFF_T6(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance maximum

Invesco[®] - série A

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8913	8911	8915	8919
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	14,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,38 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit la quasi-totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces OPC et fonds négociés en bourse investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

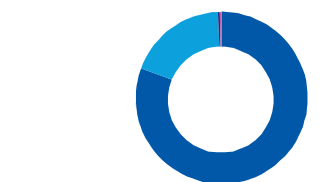
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance internationale Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

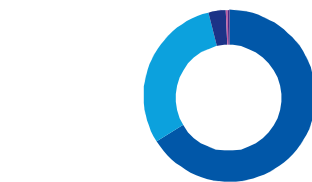
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	81,21 %
Fonds communs de placement composés d'actions	18,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	66,70 %
Monde	30,07 %
Canada	3,26 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

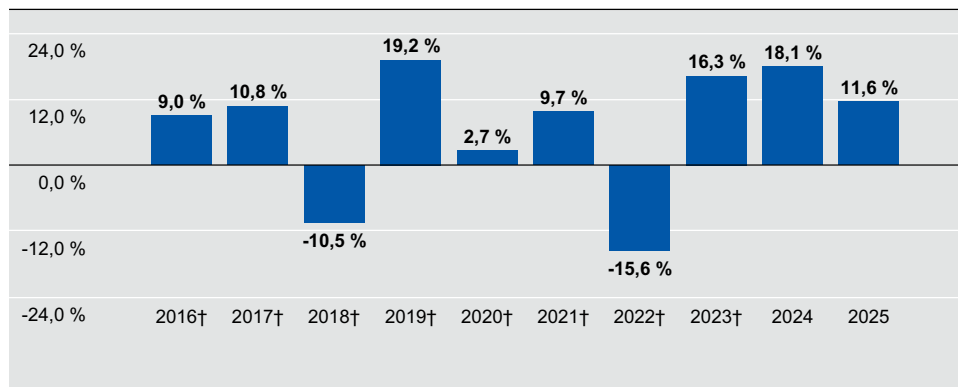
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série A du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série A du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 141 \$
Pire rendement	-22,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 778 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 877 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,50 %.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série A

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série A s'élevaient à 2,45 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,38 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,45 %

Nous échangerons vos actions de série A contre des actions de série P du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries A et P est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série P, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série A. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série A

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGCF_A(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance maximum

Invesco[®] - série F

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	8917
Date de création de la série	28 avril 2011
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	14,1 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,04 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit la quasi-totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces OPC et fonds négociés en bourse investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

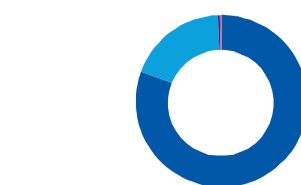
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance international Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

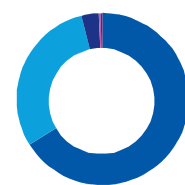
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	81,21 %
Fonds communs de placement composés d'actions	18,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	66,70 %
Monde	30,07 %
Canada	3,26 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

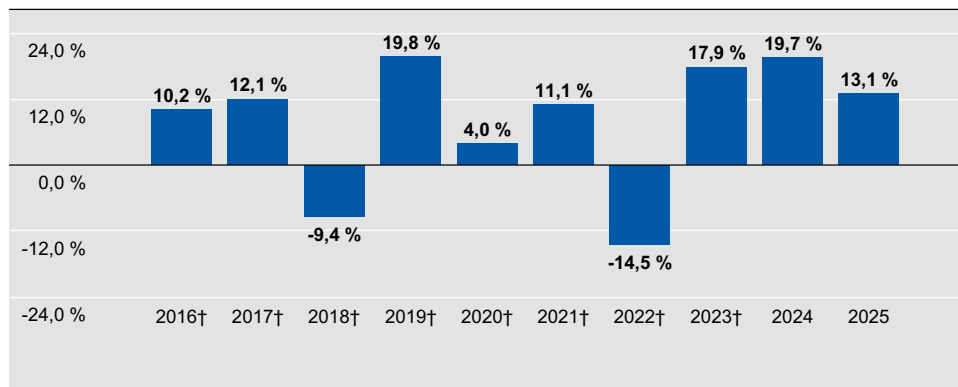
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,5 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 145 \$
Pire rendement	-22,0 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 780 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série F du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 113 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,77 %.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série F

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des actions de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,11 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,04 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	1,11 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les actions de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines actions du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des actions de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces actions. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGCF_F(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance maximum

Invesco[®] - série P

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8923	8921	8925	8929
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	14,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,15 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit la quasi-totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces OPC et fonds négociés en bourse investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

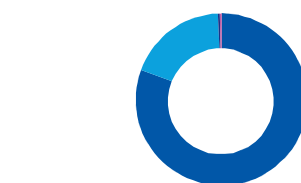
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance internationale Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

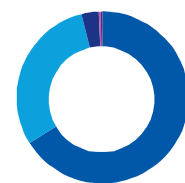
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	81,21 %
Fonds communs de placement composés d'actions	18,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	66,70 %
Monde	30,07 %
Canada	3,26 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série P

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

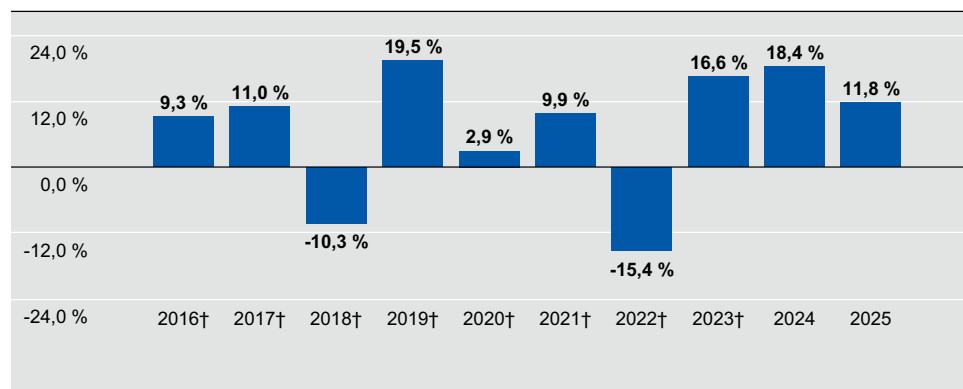
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série P du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série P du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série P du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 142 \$
Pire rendement	-22,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 778 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série P du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 920 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,74 %.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série P

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série P du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série P s'élevaient à 2,22 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (% de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

2,15 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,07 %

Frais du fonds

2,22 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série P

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série P du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGCF_P(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance maximum

Invesco[®] - série PT6

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8933	8931	8935	8939
Date de création de la série	7 décembre 2012			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	14,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,21 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 100 000 \$ répartis entre tous les fonds Invesco Canada, à l'exception des placements dans les actions ou parts de série PTF ou PTFU Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit la quasi-totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces OPC et fonds négociés en bourse investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

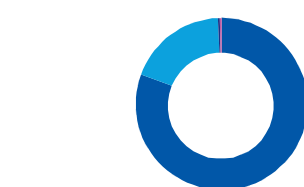
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance internationale Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

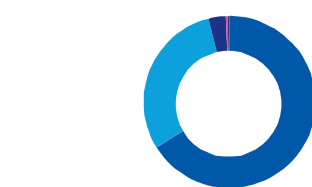
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	81,21 %
Fonds communs de placement composés d'actions	18,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	66,70 %
Monde	30,07 %
Canada	3,26 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série PT6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

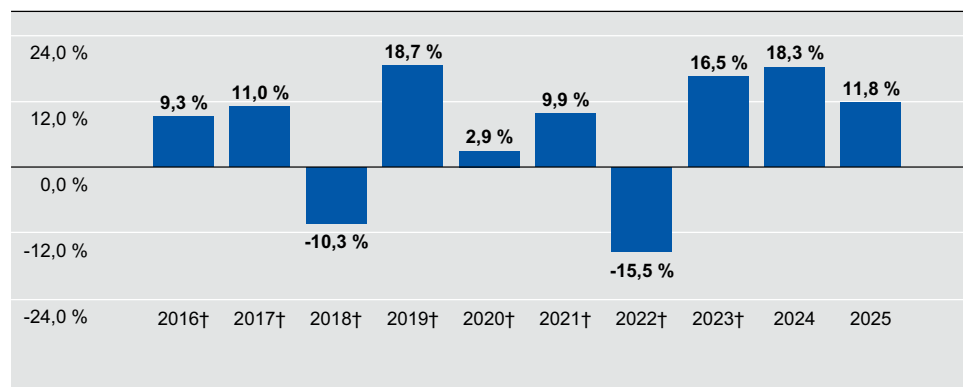
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série PT6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série PT6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série PT6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,2 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 142 \$
Pire rendement	-22,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 778 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série PT6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 901 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,64 %.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série PT6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série PT6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série PT6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série PT6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série PT6 s'élevaient à 2,28 % de sa valeur, ce qui correspond à 22,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,21 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,28 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série PT6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série PT6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
 Toronto (Ontario) M5J OE6
 Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGCF_PT6(01/26)



Catégorie Portefeuille de croissance maximum

Invesco[®] - série T6

[■]Fait partie de la Catégorie de société Invesco Inc.

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionsCanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Il n'est plus possible d'effectuer de nouvelles souscriptions selon les modes avec frais de souscription différés, frais de souscription réduits ou frais de souscription moindres 4. Si vous détenez actuellement des actions ou des parts d'un fonds Invesco Canada souscrites selon l'un de ces modes, il vous est possible de faire un échange autorisé contre des titres du fonds selon le même mode de souscription. Dans ces circonstances, vous conserverez le même barème et les mêmes frais de rachat que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres actions ou parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

	FSI	FSD	FSR	FSM4
Codes du fonds (en \$ CA)	8963	8961	8965	8969
Date de création de la série	28 avril 2011			
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	14,1 millions \$			
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,52 %			

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Dividendes ordinaires et/ou remboursements de capital versés mensuellement, taux cible de 6 % de la valeur liquidative à la clôture de l'exercice précédent; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en mai
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit la quasi-totalité de son actif dans des parts de série I du Portefeuille de croissance maximum Invesco (le « fonds sous-jacent »), lequel investit dans un ensemble diversifié d'OPC et de fonds négociés en bourse. Ces OPC et fonds négociés en bourse investissent principalement dans des actions ordinaires et d'autres titres de capitaux propres.

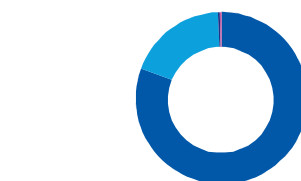
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements du fonds sous-jacent (au 30 novembre 2025)

1. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	20,16 %
2. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	17,61 %
3. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	13,91 %
4. Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF	11,59 %
5. Invesco RAFI Developed Markets ex-U.S. ETF	9,00 %
6. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	7,54 %
7. Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco	7,48 %
8. Fonds de croissance international Invesco	6,40 %
9. Fonds marchés en développement Invesco	1,68 %
10. Fonds d'actions Pur Canada Invesco	1,63 %
Pourcentage total des dix principaux placements	97,00 %
Nombre total de placements	13

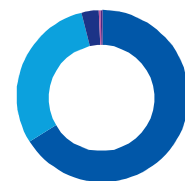
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs du fonds sous-jacent



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	81,21 %
Fonds communs de placement composés d'actions	18,82 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Répartition géographique du fonds sous-jacent



États-Unis	66,70 %
Monde	30,07 %
Canada	3,26 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	-0,41 %

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série T6

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

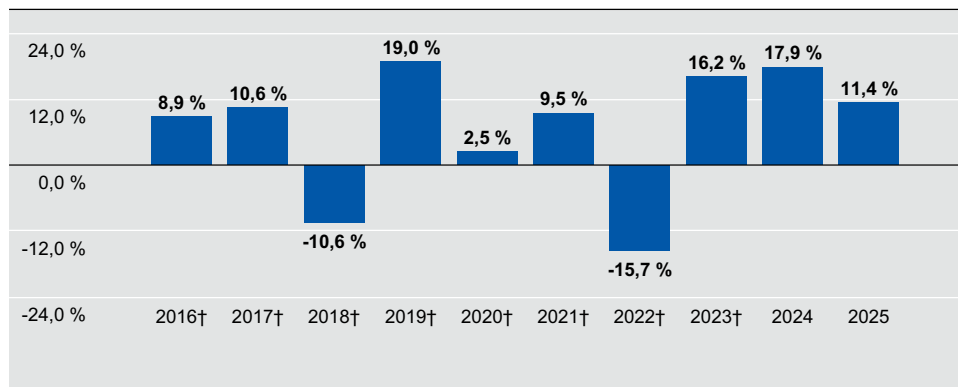
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des actions de série T6 du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série T6 du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 3 novembre 2023, les stratégies de placement du fonds ont été modifiées. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les stratégies de placement actuelles avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série T6 du fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,1 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 141 \$
Pire rendement	-22,2 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 778 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les actions de série T6 du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 851 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,35 %.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série T6

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- souhaitent une appréciation du capital à long terme
- peuvent accepter certaines fluctuations de la valeur du portefeuille à court et à moyen termes
- recherchent un placement bien diversifié
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

La série T6 convient aux épargnants qui souhaitent recevoir des distributions régulières.

Le fonds convient surtout aux épargnants qui souhaitent avoir un placement dans le cadre d'un compte non enregistré. Il pourrait ne pas convenir aux épargnants qui souhaitent investir dans un régime enregistré (p. ex., un REER, un FERR, un FRV, un CRI, un FRRI, un FRRP, un RERI, un REEI, un REEE, un CELI, un CELIAPP, un REIR et un FRVR).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série T6 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de actions de série T6 du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 septembre 2025, les frais de la série T6 s'élevaient à 2,59 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Invesco Canada Ltée a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,52 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,07 %
Frais du fonds	2,59 %

Nous échangerons vos actions de série T6 contre des actions de série PT6 du fonds, dont les frais de gestion et de conseils annuels sont plus bas, lorsque votre placement dans des comptes Invesco connexes atteindra le seuil d'admissibilité de 100 000 \$ des séries investisseurs privés. La réduction des frais annuels entre les séries T6 et PT6 est de 0,10 %. Si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité de la série PT6, nous procéderons à l'échange inverse de vos actions contre des actions de série T6. Consultez la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats » du prospectus simplifié et communiquez avec votre représentant pour plus de renseignements.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Catégorie Portefeuille de croissance maximum Invesco

- série T6

2. Frais du fonds (suite)

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription différés	0,50 % ¹ de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription réduits	1,00 % de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 10,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Frais de souscription moindres 4	0,50 % ² de la valeur de votre placement chaque année	Cela correspond à 5,00 \$ par an pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

¹ 1,00 % après sept ans pour les actifs acquis entre le 11 août 2010 et le 27 mai 2022. ² 1,00 % après quatre ans.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions de série T6 du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIMGCF_T6(01/26)



Portefeuille FNB prudent Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB prudent Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Codes du fonds (en \$ CA)	5123
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	9,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,72 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Pour accroître la diversification et le potentiel de croissance, le fonds investit également, dans une moindre mesure, dans des FNB et des OPC qui investissent principalement dans des titres de capitaux propres. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre les FNB et/ou les OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 30 % en titres de capitaux propres et de 70 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	19,84 %
2. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	15,63 %
3. Invesco Global Bond ETF	15,58 %
4. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	6,86 %
5. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,07 %
6. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	5,25 %
7. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	4,67 %
8. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,46 %
9. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	4,04 %
10. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,07 %
Pourcentage total des dix principaux placements	85,47 %
Nombre total de placements	18

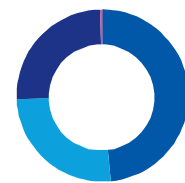
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	69,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	30,44 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



Canada	48,40 %
Monde	25,83 %
États-Unis	25,24 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Portefeuille FNB prudent Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

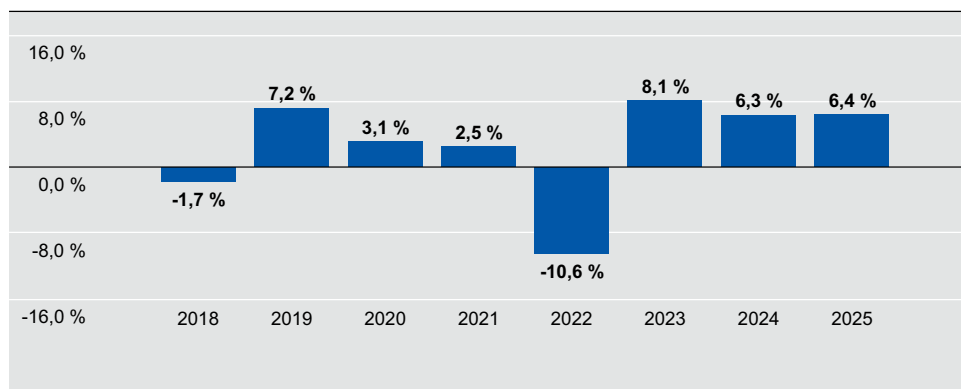
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,9 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 079 \$
Pire rendement	-7,7 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 923 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 219 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,45 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB prudent Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,78 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,72 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	1,78 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB prudent Invesco - série A

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSCPF_A(01/26)



Portefeuille FNB prudent Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB prudent Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	5127
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	9,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,56 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Pour accroître la diversification et le potentiel de croissance, le fonds investit également, dans une moindre mesure, dans des FNB et des OPC qui investissent principalement dans des titres de capitaux propres. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre les FNB et/ou les OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 30 % en titres de capitaux propres et de 70 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	19,84 %
2. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	15,63 %
3. Invesco Global Bond ETF	15,58 %
4. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	6,86 %
5. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,07 %
6. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	5,25 %
7. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	4,67 %
8. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,46 %
9. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	4,04 %
10. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,07 %
Pourcentage total des dix principaux placements	85,47 %
Nombre total de placements	18

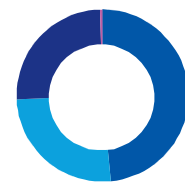
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	69,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	30,44 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



Canada	48,40 %
Monde	25,83 %
États-Unis	25,24 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Portefeuille FNB prudent Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

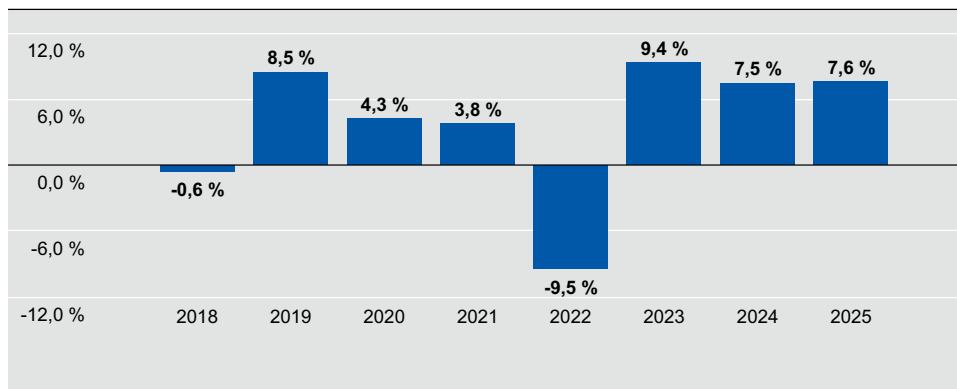
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$
Pire rendement	-7,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 926 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 342 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,66 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB prudent Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,62 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,56 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,62 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB prudent Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSCPF_F(01/26)



Portefeuille FNB prudent Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB prudent Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	5120
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	9,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Revenu éventuel et/ou remboursements de capital éventuels versés chaque trimestre, en mars, juin, septembre et décembre; gains en capital éventuels versés une fois l'an, en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Pour accroître la diversification et le potentiel de croissance, le fonds investit également, dans une moindre mesure, dans des FNB et des OPC qui investissent principalement dans des titres de capitaux propres. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre les FNB et/ou les OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 30 % en titres de capitaux propres et de 70 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	19,84 %
2. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	15,63 %
3. Invesco Global Bond ETF	15,58 %
4. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	6,86 %
5. Invesco Long Term Government Bond Index ETF	6,07 %
6. Invesco Equal Weight 0-30 Year Treasury ETF	5,25 %
7. Invesco Fundamental High Yield Corporate Bond ETF	4,67 %
8. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	4,46 %
9. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	4,04 %
10. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	3,07 %
Pourcentage total des dix principaux placements	85,47 %
Nombre total de placements	18

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	69,03 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	30,44 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Répartition géographique



Canada	48,40 %
Monde	25,83 %
États-Unis	25,24 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,38 %
Autres éléments d'actif net	0,15 %

Portefeuille FNB prudent Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

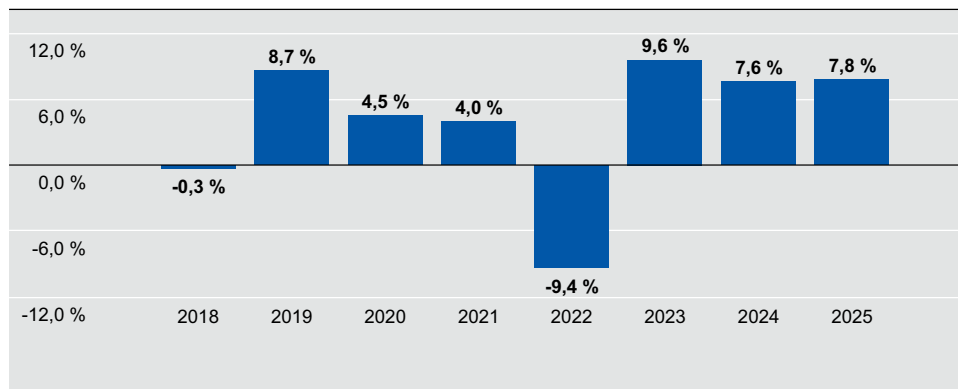
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,3 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 083 \$
Pire rendement	-7,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 926 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 360 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 3,84 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer un revenu et obtenir une appréciation modeste du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB prudent Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,06 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,06 %
Frais du fonds	0,06 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,41 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB prudent Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSCPF_I(01/26)



Portefeuille FNB équilibré Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Codes du fonds (en \$ CA)	5153
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	39,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,80 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres de capitaux propres ou des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les placements dans des FNB et des OPC d'actions et a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et/ou OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 60 % en titres de capitaux propres et de 40 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

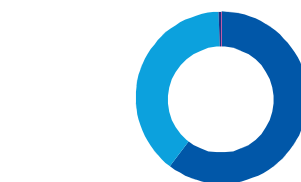
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,87 %
2. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	11,19 %
3. Invesco Global Bond ETF	10,88 %
4. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,91 %
5. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	8,30 %
6. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	7,98 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	6,07 %
8. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,05 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	5,78 %
10. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	4,94 %
Pourcentage total des dix principaux placements	83,97 %
Nombre total de placements	18

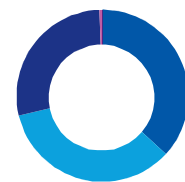
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	60,25 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	39,16 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,52 %
Autres éléments d'actif net	0,07 %

Répartition géographique



Canada	36,87 %
États-Unis	34,37 %
Monde	28,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,52 %
Autres éléments d'actif net	0,07 %

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

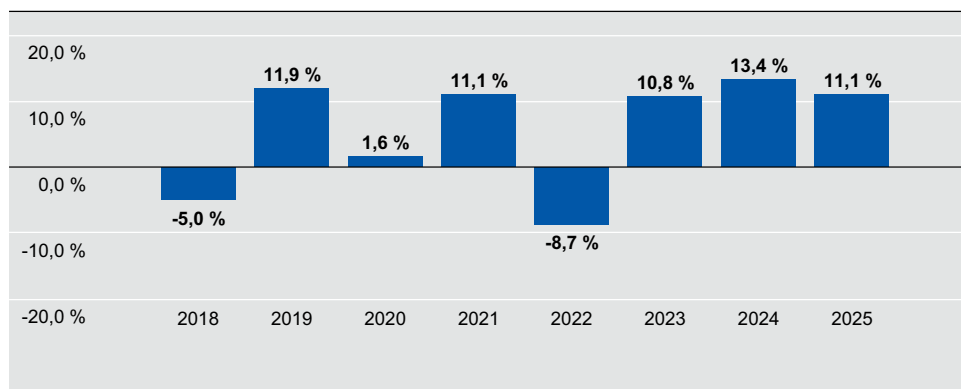
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,6 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 086 \$
Pire rendement	-13,8 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 862 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 543 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 5,45 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré qui privilégie l'appréciation du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,90 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,80 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,10 %
Frais du fonds	1,90 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série A

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSBPF_A(01/26)



Portefeuille FNB équilibré Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	5157
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	39,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,64 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres de capitaux propres ou des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les placements dans des FNB et des OPC d'actions et a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et/ou OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 60 % en titres de capitaux propres et de 40 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

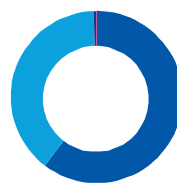
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,87 %
2. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	11,19 %
3. Invesco Global Bond ETF	10,88 %
4. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,91 %
5. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	8,30 %
6. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	7,98 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	6,07 %
8. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,05 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	5,78 %
10. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	4,94 %
Pourcentage total des dix principaux placements	83,97 %
Nombre total de placements	18

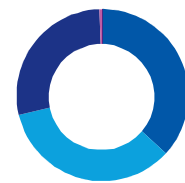
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	60,25 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	39,16 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,52 %
Autres éléments d'actif net	0,07 %

Répartition géographique



Canada	36,87 %
États-Unis	34,37 %
Monde	28,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,52 %
Autres éléments d'actif net	0,07 %

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

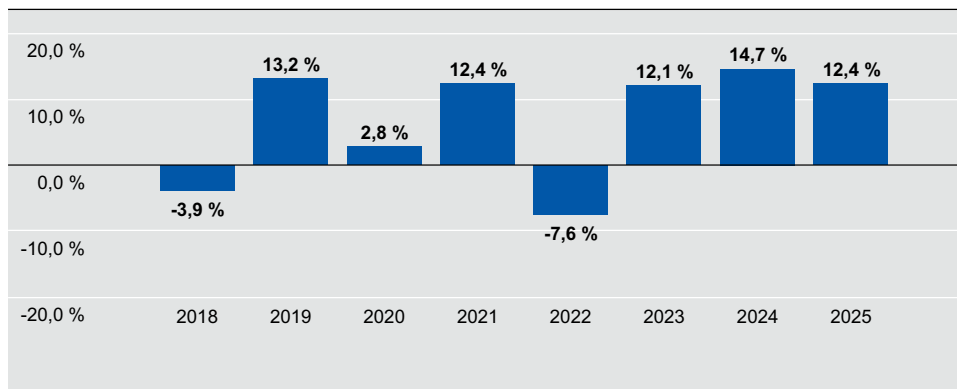
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,9 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 089 \$
Pire rendement	-13,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 865 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 696 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,68 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré qui privilégie l'appréciation du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,74 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,64 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,10 %
Frais du fonds	0,74 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSBPF_F(01/26)



Portefeuille FNB équilibré Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB équilibré Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	5150
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	39,9 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres de capitaux propres ou des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds privilégie les placements dans des FNB et des OPC d'actions et a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et/ou OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 60 % en titres de capitaux propres et de 40 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

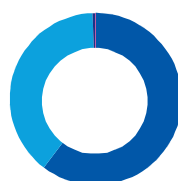
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	13,87 %
2. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	11,19 %
3. Invesco Global Bond ETF	10,88 %
4. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	8,91 %
5. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	8,30 %
6. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	7,98 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	6,07 %
8. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	6,05 %
9. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	5,78 %
10. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	4,94 %
Pourcentage total des dix principaux placements	83,97 %
Nombre total de placements	18

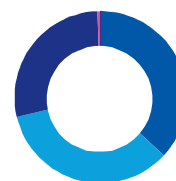
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	60,25 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	39,16 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,52 %
Autres éléments d'actif net	0,07 %

Répartition géographique



Canada	36,87 %
États-Unis	34,37 %
Monde	28,17 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,52 %
Autres éléments d'actif net	0,07 %

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

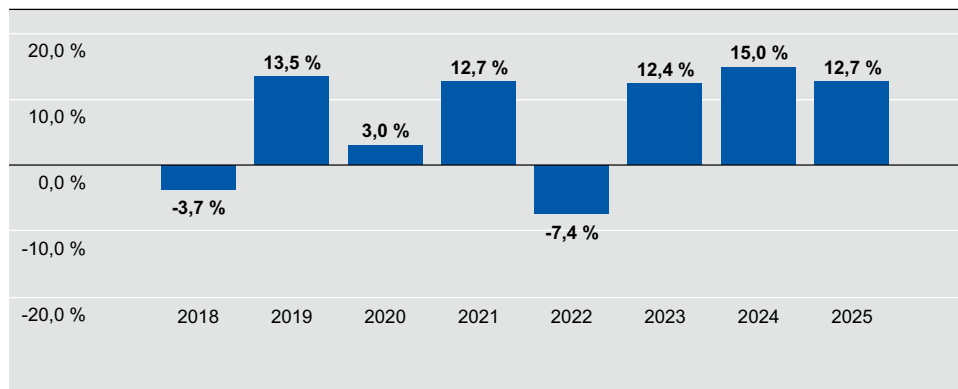
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,0 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 090 \$
Pire rendement	-13,5 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 865 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 731 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,95 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent un portefeuille équilibré qui privilégie l'appréciation du capital à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,10 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,10 %
Frais du fonds	0,10 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,48 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB équilibré Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200

Toronto (Ontario) M5J OE6

Téléphone : 1.800.200.5376

reactionscanada@invesco.com

invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSBPF_I(01/26)



Portefeuille FNB de croissance Invesco - série A

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

	FSI
Codes du fonds (en \$ CA)	5163
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	20,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,82 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres de capitaux propres. Afin d'accroître la stabilité et la diversification, le fonds investit également, dans une moindre mesure, dans des FNB et/ou des OPC qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et/ou OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 70 % en titres de capitaux propres et de 30 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

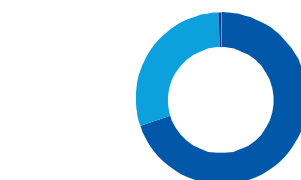
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	15,92 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	10,30 %
3. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	9,27 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,23 %
5. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	7,94 %
6. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	7,06 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	7,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	6,70 %
9. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	6,28 %
10. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	5,80 %
Pourcentage total des dix principaux placements	84,51 %
Nombre total de placements	18

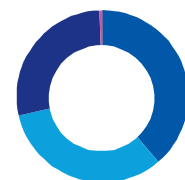
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	69,74 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	29,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



États-Unis	38,79 %
Canada	32,61 %
Monde	27,93 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série A

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

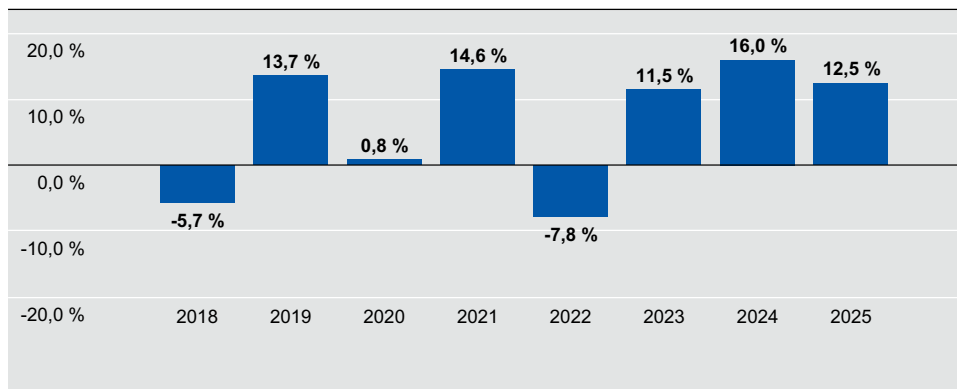
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,2 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 102 \$
Pire rendement	-16,4 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 836 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série A du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 685 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,59 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer une appréciation du capital et un revenu modeste à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série A

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Des frais d'acquisition pourraient vous être facturés à la souscription de parts de série A du fonds.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant payé	De 0 \$ à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ payée	■ Vous choisissez le taux avec votre représentant ■ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant payé et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série A s'élevaient à 1,93 % de sa valeur, ce qui correspond à 19,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	1,82 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,11 %
Frais du fonds	1,93 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Invesco Canada Ltée verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux de la commission de suivi pour la présente série du fonds est de 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série A du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'un autre fonds Invesco Canada. Vous négociez ces frais avec votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série A

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGPF_A(01/26)



Portefeuille FNB de croissance Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	5167
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	20,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,66 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres de capitaux propres. Afin d'accroître la stabilité et la diversification, le fonds investit également, dans une moindre mesure, dans des FNB et/ou des OPC qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et/ou OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 70 % en titres de capitaux propres et de 30 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

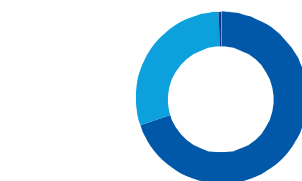
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	15,92 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	10,30 %
3. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	9,27 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,23 %
5. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	7,94 %
6. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	7,06 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	7,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	6,70 %
9. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	6,28 %
10. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	5,80 %
Pourcentage total des dix principaux placements	84,51 %
Nombre total de placements	18

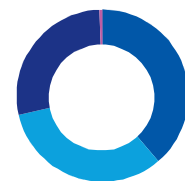
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	69,74 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	29,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



États-Unis	38,79 %
Canada	32,61 %
Monde	27,93 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série F

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

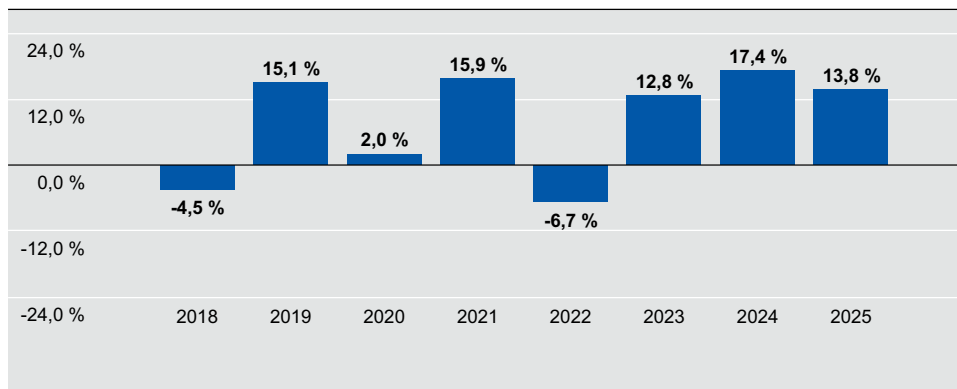
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,5 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 105 \$
Pire rendement	-16,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 839 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 854 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 7,85 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer une appréciation du capital et un revenu modeste à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série F

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 0,77 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,66 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,11 %
Frais du fonds	0,77 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série F

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGPF_F(01/26)



Portefeuille FNB de croissance Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur Portefeuille FNB de croissance Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	5160
Date de création de la série	30 octobre 2017
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	20,3 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans un ensemble diversifié de fonds négociés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif. Ces FNB et OPC investissent principalement dans des titres de capitaux propres. Afin d'accroître la stabilité et la diversification, le fonds investit également, dans une moindre mesure, dans des FNB et/ou des OPC qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe et/ou d'autres titres de créance. Le fonds a recours à la répartition stratégique de l'actif pour répartir ses actifs entre ces FNB et/ou OPC. La répartition stratégique de l'actif est actuellement de 70 % en titres de capitaux propres et de 30 % en titres à revenu fixe. Les avoirs du Fonds devraient être composés en grande majorité de FNB plutôt que de fonds à gestion active.

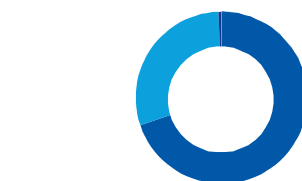
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF	15,92 %
2. Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF	10,30 %
3. Invesco S&P International Developed ESG Index ETF	9,27 %
4. Invesco Global Bond ETF	8,23 %
5. Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF	7,94 %
6. Invesco S&P 500 Top 50 ETF	7,06 %
7. Invesco S&P 500 ESG Index ETF	7,01 %
8. Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF	6,70 %
9. Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF	6,28 %
10. Invesco RAFI Emerging Markets ETF	5,80 %
Pourcentage total des dix principaux placements	84,51 %
Nombre total de placements	18

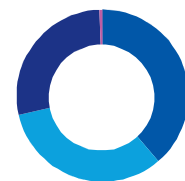
Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



Fonds négociés en Bourse (FNB) d'actions	69,74 %
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	29,59 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Répartition géographique



États-Unis	38,79 %
Canada	32,61 %
Monde	27,93 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	0,54 %
Autres éléments d'actif net	0,13 %

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série I

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

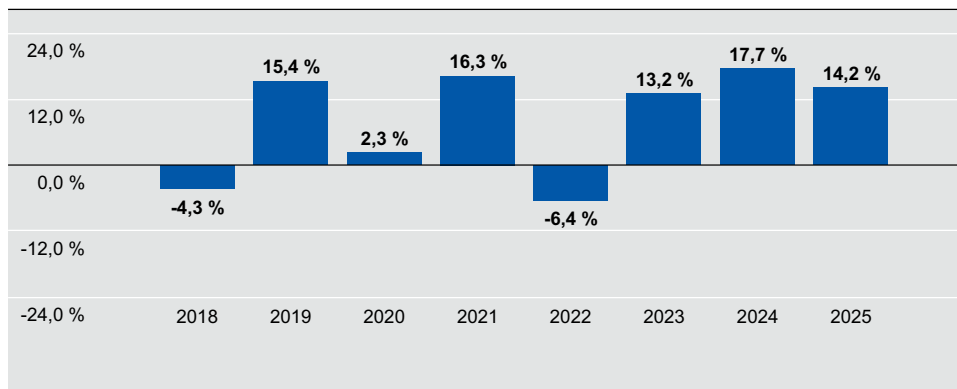
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des huit dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des huit dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des huit dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,6 %	31 janvier 2021	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 106 \$
Pire rendement	-16,1 %	31 mars 2020	Votre placement chuterait pour s'établir à 839 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds au moment de sa création détient aujourd'hui 1 896 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 8,15 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- désirent générer une appréciation du capital et un revenu modeste à long terme
- recherchent un placement bien diversifié exposé à plusieurs catégories d'actifs dans un seul et même portefeuille
- souhaitent une exposition à des FNB passifs fondés sur des facteurs et à faible coût
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série I

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I, alors qu'Invesco Canada Ltée paie la totalité des frais d'exploitation.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,11 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds.	néant
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,11 %
Frais du fonds	0,11 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 1,50 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Portefeuille FNB de croissance Invesco - série I

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSGPF_I(01/26)



Fonds de contrats à terme gérés Invesco - série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de contrats à terme gérés Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Avec prise d'effet le 31 janvier 2025, les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels à l'égard des parts de série F du fonds ont été réduits et sont passés de 1,00 % à 0,85 %. S'il avait été tenu compte de cette réduction dans le RFG indiqué ci-dessous, ce dernier aurait été plus bas. Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux OPC classiques. Les stratégies qui le distinguent des OPC classiques sont notamment l'exposition accrue aux marchandises et l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	54977
Date de création de la série	4 novembre 2022 (offerte le 18 juillet 2017 au moyen d'un placement privé)
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,27 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Distributions	Les distributions, s'il en est, sont versées une fois l'an en décembre.
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des positions acheteur et vendeur dans un portefeuille diversifié de contrats à terme standardisés, de contrats à terme de gré à gré et d'autres dérivés qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres, à des titres à revenu fixe, à des marchandises et à des devises provenant de partout dans le monde.

Le fonds utilise un modèle quantitatif exclusif pour repérer des occasions de placement en se fondant sur les tendances du marché et les relations historiques. Le fonds aura recours à un effet de levier au moyen de l'utilisation de dérivés, de ventes à découvert ou d'emprunts. Le fonds ne peut avoir une VAR absolue (valeur à risque) supérieure à 20 % de sa valeur liquidative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps. Les positions sur contrats à terme standardisés seront inscrites comme i) l'exposition maximale à l'élément sous-jacent de ce dérivé aux fins de la détermination des dix principaux investissements du fonds, et ii) des gains et des pertes non réalisés aux fins de la détermination de la composition des investissements du fonds. Les avoirs du fonds investis dans des bons du Trésor canadien, le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont utilisés, ou sont autrement disponibles pour être utilisés, à titre de garantie pour soutenir les positions sur dérivés du fonds.

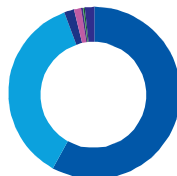
Fonds de contrats à terme gérés Invesco - série F

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Bons du Trésor du Canada	60,22 %
2. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	31,28 %
3. Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans – position acheteur	18,49 %
4. Contrats à terme normalisés Schatz sur obligations de l'Allemagne à 2 ans – position vendeur	15,19 %
5. Contrats à terme normalisés Euro-BUND – position vendeur	12,20 %
6. Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans – position vendeur	11,94 %
7. Contrats à terme normalisés sur le dollar canadien – position vendeur	11,69 %
8. Contrats à terme normalisés Euro-BTP – position acheteur	11,49 %
9. Contrats à terme normalisés sur le cuivre à la LME – position acheteur	11,44 %
10. Contrats à terme normalisés sur le cuivre à la LME – position vendeur	11,44 %
Pourcentage total des dix principaux placements	195,38 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	60,22 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	37,64 %
■ Contrats à terme normalisés sur marchandises, position acheteur	2,00 %
■ Contrats à terme normalisés sur actions, position acheteur	1,30 %
■ Contrats à terme sur devises, position vendeur	0,36 %
■ Autres éléments d'actif net	0,18 %
■ Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe, position vendeur	0,16 %
■ Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe, position acheteur	0,05 %
■ Contrats à terme normalisés sur marchandises, position vendeur	-1,91 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

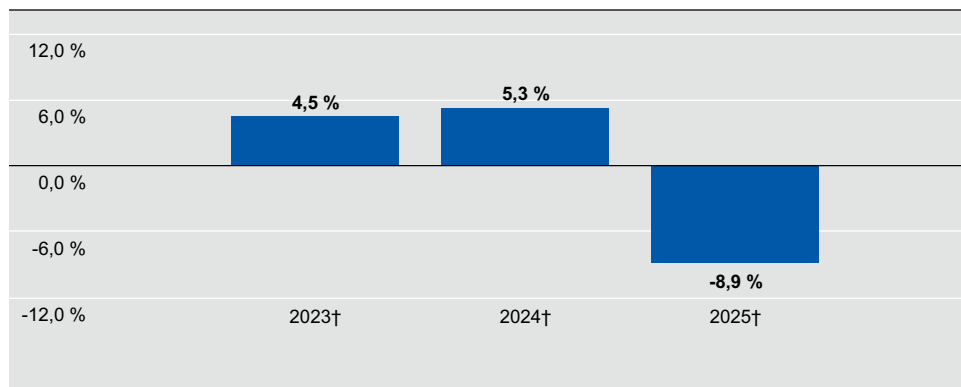
Fonds de contrats à terme gérés Invesco - série F

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds chacune des trois dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 31 janvier 2025, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 072 \$
Pire rendement	-12,3 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 877 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds lorsqu'elles ont été offertes au public détient aujourd'hui 996 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -0,12 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- cherchent un OPC alternatif assorti d'une faible corrélation avec les indices de marchés des capitaux traditionnels
- cherchent un placement conçu pour repérer les tendances des prix (tant à la hausse qu'à la baisse) parmi diverses actions, obligations, marchandises et devises, et en tirer un avantage
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série F du fonds.

Fonds de contrats à terme gérés Invesco - série F

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série F s'élevaient à 1,54 % de sa valeur, ce qui correspond à 15,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,27 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,27 %
Frais du fonds	1,54 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série F du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de conseils en valeurs	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte à honoraires établi auprès de la société de votre représentant, la société de votre représentant peut vous imposer des frais de conseils en valeurs, que vous négociez avec votre représentant. Invesco Canada Ltée peut avoir conclu une entente avec la société de votre représentant pour recouvrer, auprès de vous, les frais de conseils en valeurs (taxes applicables en sus) pour le compte de la société de votre représentant. Si une telle entente est conclue, les frais de conseils en valeurs annuels que nous recouvrerons seront d'au plus 1,50 % (exclusion faite des taxes applicables), et les frais (taxes applicables en sus) seront recouverts au moyen du rachat de certaines parts du fonds que vous détenez.
Frais pour services fournis	Si vous détenez des parts de cette série dans un compte auprès d'un courtier qui ne procède pas à une évaluation de la convenance, comme un courtier exécutant, votre courtier pourrait vous facturer des frais à l'achat, à l'échange et/ou au rachat de ces parts. Vous devriez confirmer ces frais avec votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBRAPF_F(01/26)



Fonds de contrats à terme gérés Invesco - série I

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de contrats à terme gérés Invesco (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Invesco Canada Ltée au 1.800.200.5376 ou à l'adresse reactionscanada@invesco.com, ou visitez le site invesco.com/ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Avis : Le 13 janvier 2026, Invesco Canada Ltée (le « gestionnaire ») a annoncé avoir conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion liées à ses activités de fonds canadiens à CI Investments Inc., exerçant ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). Selon les modalités de l'entente et sous réserve de l'obtention de l'ensemble des consentements et approbations nécessaires, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds d'investissement, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds (l'« opération »).

L'opération est conditionnelle à l'obtention des approbations requises des organismes de réglementation ainsi qu'au respect d'autres conditions habituelles de clôture. Le changement de gestionnaire du fonds est conditionnel à l'obtention de l'approbation des porteurs de titres du fonds (collectivement, les « porteurs de titres »). Le gestionnaire a convoqué une assemblée extraordinaire des porteurs de titres afin d'examiner le changement de gestionnaire, assemblée qui devrait se tenir le 13 avril 2026 ou vers cette date. Si le fonds n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de titres, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et si toutes les conditions sont respectées, la clôture de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux OPC classiques. Les stratégies qui le distinguent des OPC classiques sont notamment l'exposition accrue aux marchandises et l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture et autres que de couverture. Ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds; toutefois, selon la conjoncture du marché, elles pourraient accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code du fonds (en \$ CA)	54900
Date de création de la série	4 novembre 2022 (offerte le 16 novembre 2012 au moyen d'un placement privé)
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2025	3,4 millions \$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,11 %

Gestionnaire du fonds	Invesco Canada Ltée
Gestionnaire de portefeuille	Invesco Canada Ltée
Placement minimal	Placement initial : 500 \$ Placements ultérieurs : Aucun minimum

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des positions acheteur et vendeur dans un portefeuille diversifié de contrats à terme standardisés, de contrats à terme de gré à gré et d'autres dérivés qui offrent une exposition à des titres de capitaux propres, à des titres à revenu fixe, à des marchandises et à des devises provenant de partout dans le monde. Le fonds utilise un modèle quantitatif exclusif pour repérer des occasions de placement en se fondant sur les tendances du marché et les relations historiques.

Le fonds aura recours à un effet de levier au moyen de l'utilisation de dérivés, de ventes à découvert ou d'emprunts. Le fonds ne peut avoir une VAR absolue (valeur à risque) supérieure à 20 % de sa valeur liquidative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 novembre 2025. Ces placements changeront au fil du temps. Les positions sur contrats à terme standardisés seront inscrites comme i) l'exposition maximale à l'élément sous-jacent de ce dérivé aux fins de la détermination des dix principaux investissements du fonds, et ii) des gains et des pertes non réalisés aux fins de la détermination de la composition des investissements du fonds. Les avoirs du fonds investis dans des bons du Trésor canadien, le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont utilisés, ou sont autrement disponibles pour être utilisés, à titre de garantie pour soutenir les positions sur dérivés du fonds.

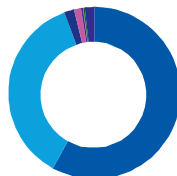
Fonds de contrats à terme gérés Invesco - série I

Dix principaux placements (au 30 novembre 2025)

1. Bons du Trésor du Canada	60,22 %
2. Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens	31,28 %
3. Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans – position acheteur	18,49 %
4. Contrats à terme normalisés Schatz sur obligations de l'Allemagne à 2 ans – position vendeur	15,19 %
5. Contrats à terme normalisés Euro-BUND – position vendeur	12,20 %
6. Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans – position vendeur	11,94 %
7. Contrats à terme normalisés sur le dollar canadien – position vendeur	11,69 %
8. Contrats à terme normalisés Euro-BTP – position acheteur	11,49 %
9. Contrats à terme normalisés sur le cuivre à la LME – position acheteur	11,44 %
10. Contrats à terme normalisés sur le cuivre à la LME – position vendeur	11,44 %
Pourcentage total des dix principaux placements	195,38 %
Nombre total de placements	42

Répartition des placements (au 30 novembre 2025)

Répartition par catégorie d'actifs



■ Placements à court terme	60,22 %
■ Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	37,64 %
■ Contrats à terme normalisés sur marchandises, position acheteur	2,00 %
■ Contrats à terme normalisés sur actions, position acheteur	1,30 %
■ Contrats à terme sur devises, position vendeur	0,36 %
■ Autres éléments d'actif net	0,18 %
■ Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe, position vendeur	0,16 %
■ Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe, position acheteur	0,05 %
■ Contrats à terme normalisés sur marchandises, position vendeur	-1,91 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Invesco Canada Ltée estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique *Quels sont les risques propres à un placement dans un organisme de placement collectif?* dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

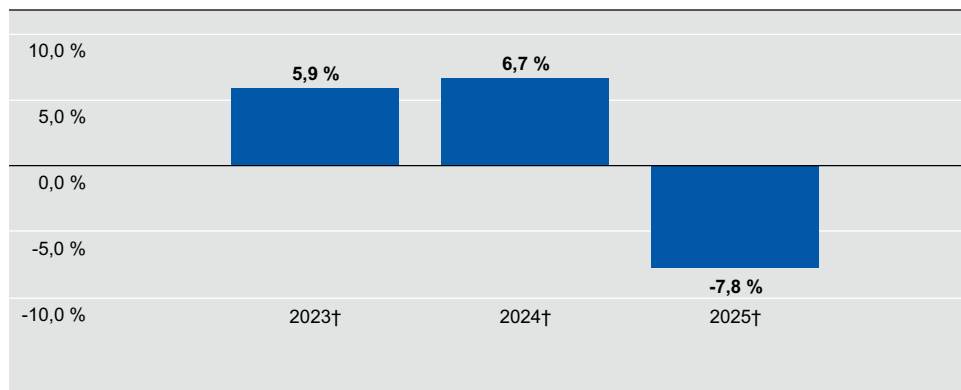
Fonds de contrats à terme gérés Invesco - série I

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série I du fonds au cours des trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série I du fonds chacune des trois dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant une de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



† Le 31 janvier 2025, les objectifs et les stratégies de placement du fonds ont été modifiés. Le rendement de ce fonds pour la période antérieure à cette date aurait été différent si les objectifs et stratégies de placement actuels avaient été en place pendant cette période.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série I du fonds sur trois mois au cours des trois dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,5 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 075 \$
Pire rendement	-12,1 %	30 avril 2025	Votre placement chuterait pour s'établir à 879 \$

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les parts de série I du fonds lorsqu'elles ont été offertes au public détient aujourd'hui 1 037 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 1,15 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme
- cherchent un OPC alternatif assorti d'une faible corrélation avec les indices de marchés des capitaux traditionnels
- cherchent un placement conçu pour repérer les tendances des prix (tant à la hausse qu'à la baisse) parmi diverses actions, obligations, marchandises et devises, et en tirer un avantage
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Le fonds ne vous convient pas si vous avez des objectifs de placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Aucuns frais de souscription ne sont exigés à l'égard des parts de série I du fonds.

Fonds de contrats à terme gérés Invesco - série I

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 30 juin 2025, les frais de la série I s'élevaient à 0,38 % de sa valeur, ce qui correspond à 3,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I sont négociés et versés directement à Invesco Canada Ltée.	0,11 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,27 %
Frais du fonds	0,38 %

Renseignements sur la commission de suivi

Invesco Canada Ltée ne verse pas de commission de suivi pour les parts de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de série I du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou effectuez un échange dans les 30 jours suivant la date d'achat, Invesco Canada Ltée se réserve le droit, au nom du fonds, d'exiger des frais d'opérations à court terme de 2 % en plus des autres frais qui peuvent s'appliquer.
Frais de gestion et de conseils en valeurs	Les épargnants négocient et acquittent directement les frais de gestion et de conseils en valeurs liés aux parts de série I. Les frais de gestion et de conseils en valeurs annuels payables à Invesco Canada Ltée sont d'au plus 2,00 %.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Invesco Canada Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Invesco Canada Ltée

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J OE6
Téléphone : 1.800.200.5376
reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

PSIBRAPF_I(01/26)